5¢ S. Casimir
MIN. : 25 MAX. : 35
Ensoleillé et frais
Demain, pluie ou neige
Détails en page 2

O- 1S
MLLE LORTIE
POUR FILIERE
O-1S PREMIERE EDITION

PRESSE

plus grand quotidien français d'Amérique

EDITION PROVINCIALE

77e ANNEE — No 119 | MONTREAL, SAMEDI 4 MARS 1961 | 4 CAHIERS — 48 PAGES

CONGO : *renforts de l'ONU*

Accrochage entre des soldats soudanais et congolais : un mort

LEOPOLDVILLE, Congo. (PA-UPI-AFP) — La situation devient explosive au Congo où l'armée nationale congolaise aussi bien que les contingents de la force internationale de l'ONU ont reçu ordre de se servir de leurs armes au besoin pour repousser toute attaque ou toute tentative de désarmement.

Une bataille a éclaté hier, au port de Banana, entre les soldats du contingent soudanais de l'ONU et des soldats congolais. Des coups de feu ont été tirés de part et d'autre, même après que les chefs des deux camps eurent donné ordre de cesser le feu. Au moins un soldat congolais a été tué. Le combat s'est engagé quand les congolais ont tenté de s'emparer d'un opérateur de radio de l'ONU.

Au quartier général de l'ONU, d'autre part, les autorités ont dû contenir les soldats tunisiens qui voulaient attaquer les soldats congolais qui détiennent un officier tunisien. Aux derniers rapports, les Tunisiens se seraient même emparés d'un officier congolais par mesure de représailles.

Activités fébriles

Par ailleurs, sur le plan diplomatique, on signale plusieurs nouveaux développements :

1) Le premier ministre de Kasavubu, Joseph Ileo, est arrivé au Katanga en compagnie d'autres fonctionnaires en vue de se rendre à Madagascar où le président Tchombé a organisé une conférence de paix des chefs congolais. Antoine Gizenga, chef lumumbiste de la province orientale, boycotte le conférence.

2) Le délégué de M. Hammarskjold au Congo, M. Dayal a envoyé un nouveau message à Gizenga, lui demandant de faire cesser tout mouvement de troupes, et le général Sean McKeown, commandant de la force de l'ONU s'est rendu à Stanleyville pour des entretiens avec le commandant de l'armée rebelle, le général Lundula, après avoir rencontré le colonel Mobutu, commandant de l'armée nationale congolaise.

Défense des bases

3) La force des Nations unies au Congo a reçu l'ordre, la nuit dernière, de faire usage de la force pour défendre ou reconquérir les bases stratégiques de Kitona et de Banana qui ont toutes deux été attaquées par les congolais.

4) L'Inde a offert une brigade complète de 3,000 soldats à la force internationale au Congo. Ce qui, ajouté aux offres récentes de la Tunisie et du Liberia, augmenterait de 4,000 hommes la force de l'ONU au Congo. L'Inde stipule que ses hommes ne devront pas servir à supprimer des mouvements populaires au Congo, ni lutter contre d'autres contingents de l'ONU.

5) Le gouvernement français a

Voir CONGO en page 2

Allemagne

Moscou prêt à négocier avec Bonn

MOSCOU. (AFP) — "Le traité de paix avec l'Allemagne est le point essentiel des rapports entre l'URSS et l'Allemagne fédérale, et le gouvernement soviétique attache à la solution urgente de ce problème une importance primordiale", est-il dit notamment dans le mémoire adressé par M. Khrouchtchev au chancelier Adenauer le 17 février dernier, et dont l'agence Tass a diffusé hier soir le texte.

"L'URSS est prête, ajoute le mémoire, à examiner toutes les propositions constructives qui pourraient être faites à ce sujet par le gouvernement fédéral, et à engager à n'importe quel moment des négociations appropriées.

"La décision de l'Union soviétique et des pays amis de mener jusqu'au bout le règlement pacifique de la question allemande est inébranlable", poursuit le mémoire.

"La question de savoir si ce problème sera réglé avec la participation de l'Allemagne de l'Ouest, ne dépend que du gouvernement fédéral."

Frontières définitives

Dans son mémoire, le gouvernement soviétique souligne que "les frontières établies à la suite de la dernière guerre mondiale sont définitives".

"Si un gouvernement quelconque entend les modifier, ajoute-t-il, il s'apprête probablement à déclencher une guerre pour y parvenir, et ceci montre bien qu'il nous faut signer un traité de paix."

"La signature du traité de

Voir ALLEMAGNE en page 2

L'épiscopat polonais :

La place du prêtre est à l'église

VARSOVIE. (Reuters) — Les évêques catholiques de Pologne ont fait parvenir aux 15,000 prêtres de ce pays une lettre pastorale leur rappelant que leur place est à l'église et qu'ils doivent s'en tenir à l'exercice de leur ministère.

Cette lettre est datée du 12 janvier, mais elle a été gardée secrète jusqu'à hier. Selon certains milieux, elle a été rédigée à la suite des pressions croissantes du gouvernement polonais contre les autorités religieuses. Elle confirmerait la rumeur selon laquelle l'Eglise de Pologne s'abstiendrait de prendre parti aux prochaines élections.

"Nous devons nous rendre compte . . . que la collaboration des prêtres à tout système . . . leur participation à la politique d'un Etat et particulièrement leurs liens avec des partis engagés dans des luttes d'influence . . . n'ont jamais été conformes aux enseignements de l'Evangile et au désir de l'Eglise," souligne la lettre pastorale.

Cette politique du silence vient en opposition avec celle que l'Eglise avait recommandée à ses fidèles lors des élections de 1957.

Cependant, les évêques ont réaffirmé le droit de l'Eglise d'enseigner la religion. "Nous défendrons ce droit à n'importe quel prix même aux risques de sanctions, de l'exil ou de la privation de la liberté," déclarent les autorités religieuses.

SOMMAIRE

	PAGES
A travers la province	13 à 24
Bridge	38
Comiques	31
Courrier Confidences	8
Décès, Naissances, etc.	46
Echecs et Dames	38
Editorial	4
Finance	42, 43
Horoscope	10
Immeuble	40, 41
Littérature et Beaux-Arts	30
Mots croisés	38
Radio et Télévision	10
Session fédérale	37
Session provinciale	13
Spectacles et Concerts	25 à 29
Sports	32, 33
Tourisme	34, 35
Vie féminine	6
Vie religieuse	38
Vie sociale	7
Vie syndicale	11
Votre médecin	5

M. Diefenbaker au congrès conservateur :

Ottawa ne modifiera pas son offre aux provinces

PAR AMEDEE GAUDREAULT

QUEBEC. — Le premier ministre Diefenbaker a clairement indiqué, hier soir, dans une allocution prononcée devant quelques centaines de délégués réunis au Château Frontenac, pour assister à un congrès provincial du parti conservateur, qu'il n'a pas l'intention de modifier la formule fiscale qu'il a offerte aux provinces la semaine dernière.

Qualifiant ces propositions de "retour aux principes de la Constitution", il a ajouté : "Nous sommes prêts à mettre cette politique à exécution. Ce qui se fera au moyen d'une loi présentée d'ici quelques semaines."

Le congrès conservateur se continuera aujourd'hui et demain, dans la vieille capitale; le premier ministre a toutefois quitté la réunion dès la fin de son discours, prenant l'avion pour se rendre en Irlande et à Londres, participant à ce dernier endroit à une conférence des premiers ministres du Commonwealth.

Les organisateurs du congrès prévoient réunir quelque 2,000 délégués, venus de tous les coins du Québec, dont 450 délégués des associations de comtés et autant de substituts; il y aura aussi les députés fédéraux, les candidats défaits en 1958, les sénateurs, 150 délégués généraux, ainsi que des invités.

Hier soir, il y avait quelques centaines de délégués. L'enregistrement des délégués s'est continué ce matin.

M. Diefenbaker a été présenté, hier soir, par M. Robert Lafrenière, député de Québec-Montmorency, comme "le héros qui, il y a une semaine, a aboli le système de location des impôts" et le "chef dynamique, aimé et respecté du parti conservateur canadien".

M. Diefenbaker

Le premier ministre canadien a prononcé une bonne partie de son discours en français, mais il n'a utilisé, en anglais, que des bribes d'un texte qui avait été remis aux journalistes, visiblement presse par l'horaire.

M. Rodrigue Bourdages, député de Laval, remerciant M. Diefenbaker, a affirmé que sa probité politique, son courage et son administration progressive continuent de lui assurer la confiance de tous les Canadiens.

M. Diefenbaker, accueilli par le chant "Il a gagné ses épaulettes", a particulièrement insisté, dans son discours, sur l'aspect autonomiste de sa dernière proposition fiscale, "qui fait contraste avec la centralisation libérale".

Il a affirmé que sa formule, "selon laquelle aucune province ne reçoit un sou de moins qu'auparavant", marque "le retour à la seule politique pouvant assurer l'harmonie entre les provinces et le respect de la Constitution. En fait cette formule constitue la restauration des principes de base de la Constitution". Dans une partie du texte qu'il n'a pu lire, M. Diefenbaker disait aussi souhaiter ardemment que le rapatriement de la Constitution soit terminé pour le centenaire de la Confédération, en 1967.

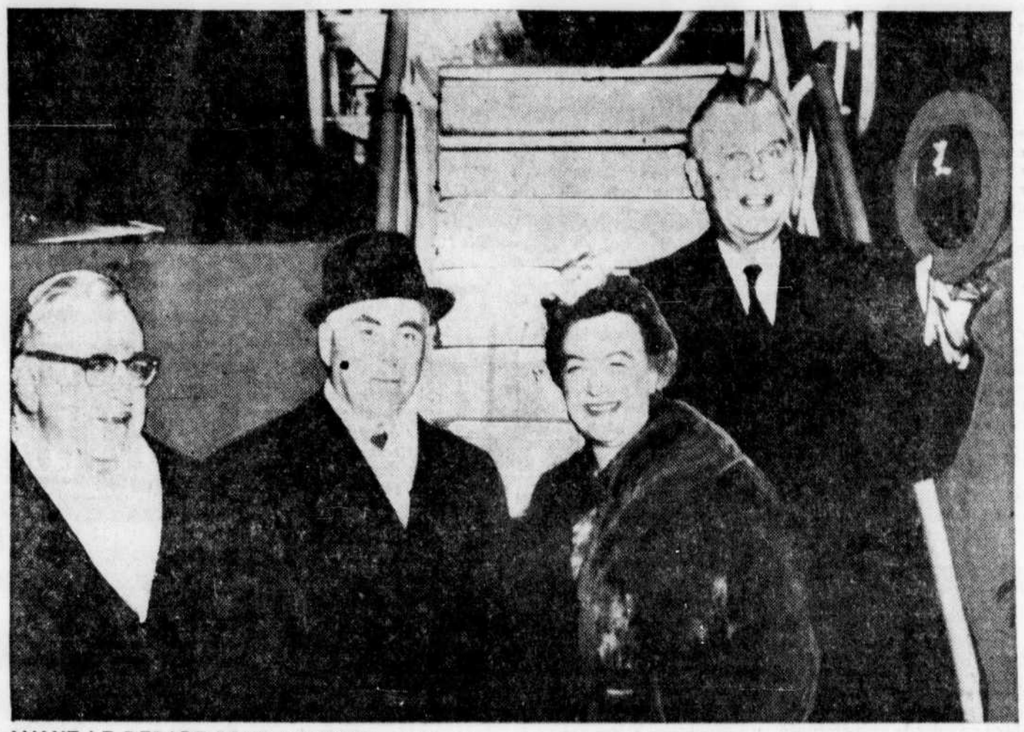
M. Diefenbaker a déclaré que sa nouvelle façon de calculer la péréquation est juste, puisque "calculée sur une base nationale". Il a aussi souligné que sous son gouvernement, en trois ans et demi, le montant versé par Ottawa aux provinces est passé de $680 millions à $1.2 milliard, notant que "personne ne s'est opposé à cela ou encore a voulu refuser cet argent d'Ottawa".

Ainsi, au Québec, les contributions fédérales étaient, pour les programmes conjoints en 1956-57, de $23.5 millions et ils seront de $145 millions l'an prochain, a dit M. Diefenbaker.

Pour les programmes d'octrois sans condition, le montant passera de $148 millions à $234 millions.

Une bonne partie de cette hausse provient de la participa-

Voir M. DIEFENBAKER page 2



AVANT LE DEPART POUR LONDRES — Le premier ministre Diefenbaker pose ici près de l'avion qui devait le transporter de Québec à Londres, aujourd'hui, pour la conférence des premiers ministres du Commonwealth. Il était l'hôte, hier soir, du congrès provincial des conservateurs dans la vieille capitale. Dans la photo, prise avant le départ pour la capitale anglaise, on remarque, dans l'ordre traditionnel : M. NOEL DORION, secrétaire d'Etat du Canada; M. WILBROD LANGLAIS, l'un des présidents conjoints du congrès conservateur; Mme et M. JOHN DIEFENBAKER. M. Dorion accompagne le premier ministre à la conférence du Commonwealth.

Pas de projet de loterie devant le cabinet fédéral

QUEBEC. (PC) — Le premier ministre Diefenbaker a déclaré, hier soir, que son gouvernement n'a pas étudié la possibilité d'amender le code pénal pour permettre l'institution de loteries.

Au cours d'une conférence de presse, un journaliste a demandé au premier ministre canadien de commenter les démarches actuellement faites au Québec pour faire amender le code pénal en vue de permettre la mise sur pied d'une loterie provinciale.

M. Diefenbaker a dit que son gouvernement n'est pas en train d'étudier une telle proposition.

"Quelles sont vos vues personnelles au sujet d'une loterie?", a demandé un reporter.

"Je n'ai jamais imposé mes vues personnelles à mon parti", a répliqué le premier ministre en esquivant habilement la question.

Peu d'espoir pour une aile conservatrice provinciale

QUEBEC. (PC) — Le premier ministre Diefenbaker a fait s'évanouir, hier soir, tout espoir que les conservateurs du Québec auraient pu entretenir de constituer une aile provinciale de leur parti.

M. Diefenbaker, qui tenait une conférence de presse ici avant le banquet du congrès conservateur, a dit qu'il estimait qu'un chef national doit demeurer à l'écart des affaires provinciales.

Il répondait alors à un journaliste qui lui demandait de commenter une résolution d'un groupe conservateur réclamant la formation d'une aile provinciale du parti au Québec.

Il n'existe pas de parti conservateur provincial dans Québec depuis 1936, soit depuis que feu Maurice Duplessis, dernier chef de ce parti, a fondé l'Union nationale. M. Duplessis avait été choisi chef du parti conservateur provincial à une convention tenue à Sherbrooke, en 1933.

L'Union nationale, dont une bonne proportion des membres appuient les conservateurs fédéraux, doit tenir elle-même une convention, en octobre, pour choisir un chef permanent. La réponse de M. Diefenbaker semble indiquer que le parti fédéral dont il est le chef n'interviendra pas pour promouvoir la création d'une aile provinciale.

ALGERIE : nouveau projet de Bourguiba

Ferhat Abbas dirigerait un gouvernement de coalition

LE CAIRE. (PAF, Reuters) — Le président de la Tunisie, M. Habib Bourguiba, a proposé que le chef des rebelles algériens, M. Ferhat Abbas, dirige un gouvernement provisoire de coalition en Algérie tandis que les troupes françaises rentreront dans leur pays, a-t-on appris de bonne source, hier.

Selon cette source, le président de Gaulle et les représentants du Gouvernement provisoire de la République algérienne, dirigés par M. Abbas, ont fort bien accueilli la proposition de M. Bourguiba au cours des entretiens séparés qu'ils ont eus avec le premier ministre tunisien.

On reconnait de plus en plus en M. Bourguiba, assure-t-on, le médiateur le plus en mesure d'amener les deux parties à mettre fin à la guerre d'Algérie qui dure depuis six ans et demi.

Selon les informations recueillies de personnes qui entretiennent des relations étroites avec le quartier général du GPRA, à Tunis, le projet tunisien se résumerait comme suit :

M. Abbas serait président d'un cabinet composé de deux représentants français et de deux Algériens. Les deux Français ne seraient pas résidents de l'Algérie. Le gouvernement provisoire demeurerait en fonction pendant quatre ans et les troupes françaises se retireraient de l'Algérie durant cette période.

Puis, un référendum semblable à celui qu'avait annoncé le président de Gaulle en 1959 fournirait aux musulmans (9,000,000) et aux Européens (1,000,000) d'Algérie l'occasion de voter pour que le pays devienne indépendant ou demeure partie de la France.

A supposer que le référendum donne la victoire aux partisans de l'indépendance, comme il est fort probable, les Français d'Algérie pourront décider de leur sort de trois façons :

1 — Devenir citoyens algériens avec pleins droits sur les

Voir ALGERIE en page 2

L'Assemblée générale des Nations unies reprend mardi une session qui promet d'être longue et ardue. On trouvera en page 5 une analyse des problèmes qui se posent à l'organisation internationale et de la force des blocs politiques en présence.

Après la conférence fiscale (IV)

Le premier ministre Lesage, déçu, voudra-t-il brusquer des élections à l'automne ?

par Vincent PRINCE

Devant la mauvaise humeur et le ton belligérant du premier ministre Lesage à l'issue de la conférence fiscale de la semaine dernière, certains se sont demandé si ce dernier ne déciderait pas, advenant qu'Ottawa refuse absolument de revenir sur ses propositions, de brusquer des élections, à l'été ou à l'automne, "sur le dos des fédéraux".

Nous avons même entendu un paneliste à Radio-Canada, jeudi soir, émettre sérieusement cette hypothèse. Disons immédiatement que, en politique, tout est possible, et que les événements peuvent donner raison à ces gens. Quant à nous, toutefois, nous n'en croyons absolument rien, même si nous avons l'impression plutôt nette que certains ministres du cabinet Lesage désirent depuis assez longtemps une consultation populaire hâtive, et nous voudrions motiver ici brièvement notre attitude.

Deux possibilités

A première vue du moins, une telle élection pourrait revêtir l'un ou l'autre des aspects suivants :

1. M. Lesage pourrait simplement dire ceci à l'électorat du Québec: "Je veux savoir ce que vous pensez de l'attitude que j'ai prise à la conférence fiscale d'Ottawa, et du traitement que le gouvernement Diefenbaker veut infliger à notre province. Un vote pour mon parti, c'est un vote pour Québec; un vote pour mes adversaires, c'est un vote pour Ottawa."

2. Ou M. Lesage pourrait reléguer cette première question à l'arrière-plan et tenir à peu près ce langage: "Devant le refus d'Ottawa qui a gelé nos sources de revenus, mon gouvernement se trouve placé dans l'alternative de réduire le rythme d'application de son programme électoral ou d'imposer de nouvelles taxes." Et M. Lesage demanderait à l'électorat d'approuver par un vote en faveur de son parti le choix qu'il aurait fait de telle ou telle option.

Prétexte inavouable ?

Le premier de ces deux types de consultation populaire serait, à notre avis, fort difficile à justifier. Il n'est pas besoin d'un référendum de ce genre pour savoir que les gens du Québec favorisent une meilleure répartition des sources de revenus. Les élections provinciales, depuis plusieurs années, ont invariablement porté sur ce sujet. De plus, l'élection fédérale approche et l'électorat québecois y verra sûrement l'occasion toute désignée pour se prononcer là-dessus. Il n'est pas impossible que les libéraux fédéraux, par exemple, promettent alors de corriger la situation.

Bien des gens, croyons-nous, pourraient d'ailleurs considérer une élection provinciale brusquée comme une manoeuvre détournée et hypocrite pour profiter de l'euphorie provoquée dans le public par l'éclatante victoire libérale du 22 juin dernier. On serait porté à dire que le parti de M. Lesage a voulu saisir un prétexte inavouable pour renforcer ses effectifs en Chambre et donner le coup de grâce au parti de l'opposition, avant que celui-ci n'ait eu le temps de se raplomber. Ce serait différent, évidemment, si la majorité parlementaire du gouvernement était précaire, mais tel n'est pas le cas.

Il y a aussi le fait qu'un tel référendum ne permettrait tout de même pas de se débarrasser du régime Diefenbaker, en supposant que tel fût le désir de la population. L'électeur désireux de blâmer M. Diefenbaker serait forcé de voter pour le candidat de M. Lesage. Ce n'est pas M. Diefenbaker qu'il punirait, mais le candidat du parti d'opposition qui n'a rien eu à voir dans la décision du gouvernement canadien. Evidemment, M. Lesage, en provoquant une telle élection pourrait aussi, après les avoir vus à l'oeuvre maintenant durant près de neuf mois, vouloir se débarrasser de certains de ses propres députés, mais ce ne

Voir CONFERENCE page 2

Pour doubler la puissance de l'Hydro-Québec

Début des travaux sur la Manicouagan

C'est aujourd'hui que, par la signature d'un premier contrat, débute officiellement la réalisation de l'un des plus importants projets hydroélectriques du monde. Cet aménagement, comportant une série de centrales sur les rivières Manicouagan et Aux Outardes, fera plus que doubler la puissance installée actuelle de l'Hydro-Québec.

Le président de la Commission hydroélectrique de Québec, M. Jean-Claude Lessard, et M. H.-F. Gautrin, administrateur et gérant général de la maison Janin Construction Cie Ltée, ont signé le contrat pour l'accomplissement des premiers travaux en rapport avec le projet de construction.

Le site de ces premiers travaux, que les ingénieurs de l'Hydro-Québec désignent sous le nom de Manicouagan 5, est sur la rivière Manicouagan à 125 milles au nord de Baie-Comeau.

Depuis plus d'un an, on a procédé à des travaux préliminaires, tels que la construction à travers la forêt d'une route d'accès, l'installation du chantier, l'érection d'une ligne pour assurer l'énergie nécessaire, l'aménagement d'un aéroport. Tout est maintenant prêt pour procéder aux travaux proprement dits de construction.

On construira à Manicouagan le plus grand barrage arc-bouté à arches multiples du monde. Il s'agit d'établir un réservoir de quelque 800 milles carrés qui retiendra 5,000 billions de pieds cubes d'eau. Ce volume d'eau ne sera dépassé que par deux autres réservoirs, celui de Salto d'Aldeadaville, en Espagne, et celui de Kariba, sur le

Voir TRAVAUX en page 2

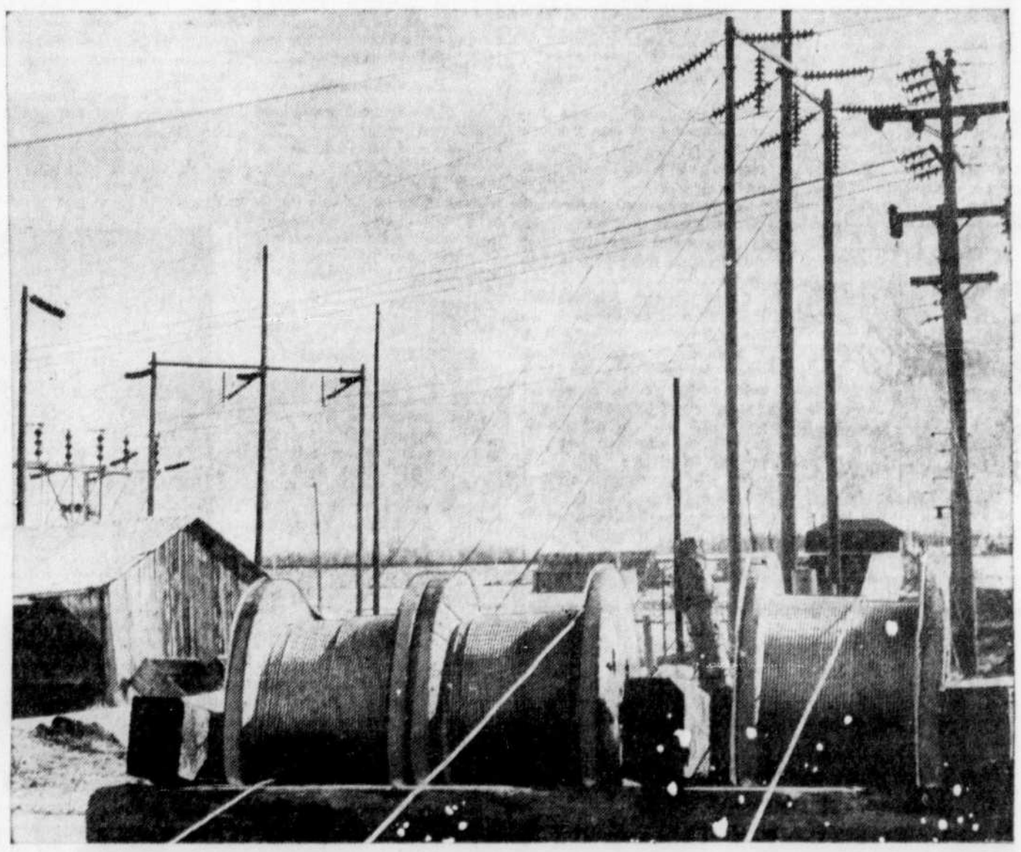
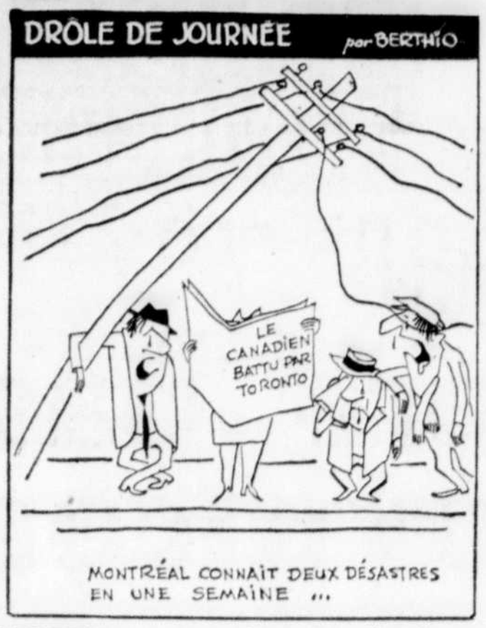


photo P.-H. Talbot, LA PRESSE

TOUT N'EST PAS REPARE — Dans toute la région montréalaise, des équipes de l'Hydro-Québec, de la Shawinigan Water and Power, de la Gatineau Power et de la Southern Canada Power s'acharnent depuis une semaine à réparer les dégâts de la tempête de samedi dernier. Les travaux tirent à leur fin, mais tout n'est pas terminé. On dévide de grosses bobines et l'on hisse des câbles au haut de poteaux neufs. Cette photo a été prise hier sur la route numéro 17, quelques milles à l'ouest de Dorion. (Voir nouvelle et autres photos en pages 2, 3 et 39).



ALGERIE

SUITE DE LA PAGE 1

plans politique et économique.

2 — Demeurer en Algérie en qualité de citoyens français, avec la garantie de jouir des mêmes droits et privilèges que les Algériens.

3 — Quitter l'Algérie.

La proposition de M. Bourguiba conserverait aux Français l'exploitation des concessions pétrolières du Sahara, mais le gouvernement algérien toucherait 50 pour cent des bénéfices. Cette formule est actuellement en vigueur en Irak et en Arabie séoudite.

Obstacles éliminés

Un certain nombre de points du projet du premier ministre tunisien pourraient être modifiés avant que les deux parties n'en viennent à un accord, souligne-t-on. Cependant, la satisfaction avec laquelle le projet a été reçu indique que les négociations ont des chances d'aboutir.

On fait remarquer que la proposition élimine plusieurs des obstacles qui avaient jusqu'ici empêché le règlement du conflit algérien. Par exemple, les "rebelles" ont toujours soutenu qu'un référendum ne pourrait se dérouler librement sans le retrait des troupes françaises. Le gouvernement français répondait que le départ de ses troupes pourrait plonger l'Algérie dans le chaos. Or, le projet de M. Bourguiba prévoit l'évacuation ordonnée de l'armée française et la tenue du référendum sous un gouvernement dirigé par un Algérien.

Ultimatum du FLN ?

Par ailleurs, le "Columbia Broadcasting System", réseau radiophonique américain, rapporte de Paris que le Front de libération nationale a demandé que le président de Gaulle rencontre M. Abbas d'ici la fin du mois de mars, faute de quoi les nationalistes algériens rompront les pourparlers secrets actuellement en cours. Le FLN insisterait pour que le président français invite le chef du GPRA à Paris avant la fin du mois au plus tard.

Au Maroc, le ministre de l'Information, M. Moulay Alaoui, a déclaré, hier soir, que la décision éventuelle du président de Gaulle concernant M. Ben Bella indiquera s'il est en mesure d'imposer à la France "l'accord qu'il conclura avec les Algériens".

M. Bella, premier ministre adjoint du GPRA, est prisonnier en France depuis 1956. M. Alaoui a demandé que la France libère M. Bella et ses compagnons afin qu'ils se joignent à leurs collègues lors des négociations avec M. de Gaulle.

A Alger, le quartier général de l'armée française a signalé que 60 nationalistes algériens ont été tués et 20 faits prisonniers au cours des dernières 24 heures. D'autre part, les nationalistes ont tué sept Algériens, dont le maire de Bordj, M. Ben Alzouz, ajoute le quartier général.

M. DIEFENBAKER

SUITE DE LA PAGE 1

tion, décidée par le gouvernement Lesage à des programmes refusés jusque là par le gouvernement de Québec, notamment ceux de la route trans-canadienne et de l'assurance-hospitalisation. Au sujet de cette dernière, M. Diefenbaker a noté qu'elle coûtera à Ottawa $274 millions l'an prochain, dont $72 millions ira au Québec.

Dans son texte, le premier ministre a aussi dit qu'il est "heureux d'accueillir le gouvernement du Québec dans une association complète visant la réalisation de ces programmes conjoints lancés par le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux".

Il a affirmé s'être "toujours efforcé de traiter toutes les provinces avec justice, sur un pied d'égalité, s'assurant que chacune peut s'acquitter de ses responsabilités. C'est cet esprit qui a inspiré nos récentes propositions fiscales."

Popularité au Québec

(par J.-Luc Lacroix) — A la conférence de presse qu'il avait donnée avant son allocution aux congressistes, un journaliste avait demandé à M. Diefenbaker s'il croyait que son attitude, lors de la dernière conférence fédérale-provinciale, serait de nature à diminuer la popularité de son parti dans la province de Québec.

"Une des premières préoccupations du gouvernement canadien, avait répondu avec assurance M. Diefenbaker, doit être de maintenir l'intégrité de la Constitution. Et je serais très surpris qu'une province puisse penser que les droits constitutionnels doivent s'appliquer dans un domaine et non dans les autres."

Le premier ministre canadien avait refusé de commenter une proposition de "rechange" que M. Lesage a présentée à la dernière conférence fiscale, se bornant à répondre qu'il ne pouvait traiter d'une question qui avait été discutée à huis clos.

M. Diefenbaker avait aussi abordé brièvement la question de l'Afrique du Sud. Il avait déclaré qu'il ferait tout en son possible pour que ce pays continue à faire partie de la communauté des nations britanniques. A propos du Congo, enfin, il avait affirmé que la restauration de la paix dans ce pays constituait l'un des plus grands défis qu'aient eus à rencontrer les Nations unies.

CONGO

SUITE DE LA PAGE 1

désapprouvé formellement l'initiative des anciens officiers français, dont le colonel Trinquier, qui ont manifesté leur intention de se rendre au Katanga pour y servir dans les forces armées de ce territoire.

Pour finir, 16 soldats lumumbistes prisonniers ont été transportés hier de Luluabourg à Léopoldville. Ils portaient les marques des mauvais traitements qu'ils avaient reçus. Les soldats ghanéens de l'aéroport ont réussi à persuader les congolais qui accompagnaient les prisonniers de les couvrir de quelques vêtements et de relâcher un peu leurs liens trop serrés.

ALLEMAGNE

SUITE DE LA PAGE 1

paix ne doit pas être subordonnée à l'unification de l'Allemagne ni à la réalisation d'un accord sur le désarmement", déclare d'autre part le mémoire. "La tentative de lier ces problèmes internationaux importants ne peut que traduire le désir de s'opposer à la solution de l'une et de l'autre question."

Le gouvernement fédéral est ensuite accusé de "s'opposer à tout rapprochement et à toute collaboration avec l'Allemagne de l'Est."

Rappelant que les propositions soviétiques de faire de Berlin-Ouest une ville libre à la suite de la conclusion d'un traité de paix avec les deux Allemagnes "ouvre devant le gouvernement fédéral de larges possibilités pour la défense de ses intérêts à Berlin-Ouest", le mémoire déclare :

"Si le gouvernement fédéral maintient sa position négative dans cette question, il se privera lui-même de cette possibilité."

Le gouvernement soviétique indique en même temps que "sa position n'exclut pas le règlement provisoire de la question de Berlin-Ouest avant la conclusion du traité de paix."

Il répète que "si l'on ne parvient pas à conclure le traité de paix à l'expiration d'un délai préalablement convenu, l'Union soviétique, avec tous les Etats qui en exprimeront le désir, signera un traité de paix séparé avec l'Allemagne de l'Est. Ceci signifiera la liquidation du régime d'occupation à Berlin-Ouest, avec toutes les conséquences qui en découleront."

Notant que "l'on s'efforce parfois d'effrayer l'Union soviétique en la menaçant d'une guerre", le mémoire déclare : "L'URSS et ses amis ont tout ce qui est nécessaire pour défendre la juste cause."

Pas d'ultimatum

Le gouvernement soviétique rejette en même temps "les allégations selon lesquelles il chercherait à imposer à l'Allemagne occidentale un diktat. Nous tendons la main de l'amitié à tout le peuple allemand, et le projet soviétique de traité de paix avec l'Allemagne ne constitue pas un ultimatum."

COMITE

SUITE DE LA PAGE 3

recteur intérimaire de la police, M. Ernest Pleau.

Pour la province, Me Yves Leduc, assistant du procureur général à Montréal ; le lieutenant Anatole Roch, de l'escouade de la moralité de la police provinciale ; le Dr J.-N. Tremblay, du service de l'assurance-hospitalisation.

Pour le gouvernement fédéral : M. Pierre Mottett, du service de l'inspection des aliments et des drogues du ministère fédéral de la santé, et M. J. Hollett, du même ministère, le chef de la section criminelle de la Gendarmerie royale du Canada, dans le Québec, le surintendant René-J. Bélec et le sergent Paul Drapeau, du même corps policier.

Ainsi que MM. Trefflé Boulanger, directeur des études de la commission des écoles catholiques de Montréal, M. E. Pope, assistant-directeur de la commission des écoles protestantes de Montréal ; le Dr Jean-Marc Bordeleau, psychiatre, de l'Institut Albert Prévost ; le Dr A. Poirier, des laboratoires Abbott ; le Dr Roger Gagnon, du collège des médecins et chirurgiens ; les abbés Marc Lecavalier, des services de protection de l'enfance au ministère du Bien-être social et R. Riendeau, du Conseil des oeuvres :

MM. Emmanuel Grégoire, directeur de la Société d'orientation et de réhabilitation sociale ; Howard McCartney, directeur du University Settlement ; Harry Brown, président de l'Association canadienne des manufacturiers de produits pharmaceutiques, et J.-C. Cusson, du Collège des pharmaciens.

A l'issue de la rencontre, le maire a souligné que la réunion avait été "très fructueuse."

A un journaliste qui lui demandait si à la suite de l'échange de vues, il pouvait dire que la situation était critique, dans le domaine de l'usage des goofballs, le maire a répondu : "Nous continuons l'étude du problème, et nous serons en mesure de tirer des conclusions à notre prochaine réunion du 24 mars."

"Le problème de l'usage des barbituriques par des écoliers a-t-il été étudié ?

"Celui-là comme les autres ; tous les aspects du problème ont été abordés."

CONFERENCE

SUITE DE LA PAGE 1

serait guère plus acceptable. Le procédé serait tout de même un peu trop coûteux.

Hypothèse impensable

Par contre, on ne voit pas trop comment M. Lesage pourrait déclencher une élection pour venir demander à la population, soit de le dégager de certaines de ses promesses électorales, soit de l'autoriser à imposer de nouvelles taxes. C'est si impensable du point de vue politique qu'il nous semble superflu d'insister bien longuement.

Il est vrai qu'on a déjà vu feu Mackenzie King demander à la population de tout le pays de le dégager d'une promesse faite au Québec, mais ça n'a pas été le meilleur coup de l'ancien chef d'Etat canadien. Pour ce qui est de hausser les impôts, les gouvernements n'ont pas l'habitude d'en demander l'autorisation au peuple.

Pour tous ces motifs, donc, on ne voit pas trop bien comment le gouvernement Lesage pourrait décider de brusquer une élection. Il choisira plutôt, semble-t-il, de s'accommoder au mieux de la situation difficile dans laquelle il a été placé ... afin d'en sortir avec le plus d'élégance possible.

Une solution : emprunter

M. Lesage a indiqué lui-même, cette semaine, un des moyens auxquels il pourrait avoir recours: réduire légèrement le rythme qu'il avait suivi jusqu'ici dans la mise en vigueur des divers articles de son programme. Il y a évidemment des articles qu'il s'est engagé à mettre en application dans un délai donné. Dans ces cas, il va de soi qu'il n'a pas le choix. Mais le peuple ne saurait le blâmer de différer quelque peu la réalisation de projets qui peuvent attendre.

M. Lesage a encore près de quatre ans devant lui et comme il a déjà réalisé un pourcentage assez significatif de son programme, un ralentissement du "tempo" ne serait pas nécessairement funeste ... surtout quand on peut l'imputer à des causes qui ne dépendent pas de soi.

D'autant plus qu'une autre solution, suggérée par l'excellent économiste qu'est M. Roland Parenteau, s'offre aussi au gouvernement Lesage: celle de l'emprunt. M. Parenteau a fait remarquer, à ce propos, que le crédit de la province, grâce à la politique suivie dans le passé de financer toutes les dépenses, y compris celle d'ordre capital, à même les revenus ordinaires, est aujourd'hui meilleur que jamais. Le gouvernement pourrait donc facilement emprunter en expliquant à la population qu'il n'est que normal que le financement de telle ou telle initiative soit réparti sur plus d'une génération.

Le gouvernement Lesage n'est donc pas "totalement" paralysé, ou paralysé à ce point qu'il n'ait d'autre alternative que d'en appeler immédiatement au peuple.

La météo

Minimum : 25
Maximum : 35

BUREAU METEOROLOGIQUE DU CANADA, Dorval, (PC) — **Régions de Montréal, Ottawa et Québec ; Cantons de l'Est :** Ensoleillé avec périodes nuageuses aujourd'hui. Demain, neige ou pluie, risque de verglas. Minimum et maximum : Montréal et Sherbrooke, 25 et 35 ; Ottawa, 20 et 35 ; Québec, 20 et 30.

Laurentides et Mauricie ; régions du lac Saint-Jean et de la baie Comeau : Nuages avec éclaircies. Plus frais. Vents du nord-ouest de 15 à 20 milles. Demain, neige, risque de verglas. Minimum et maximum : Sainte-Agathe et Chicoutimi, 15 et 25 ; La Tuque, 10 et 25 ; Rivière-du-Loup, 20 et 30.

ACCUSATION

SUITE DE LA PAGE 3

trois individus, Gaston Bouchard, Florian Hébert et Tancrède Ayers, respectivement âgés de 19, 35 et 36 ans, avaient été tenus criminellement responsables de la mort de M. Hilsenrath par un jury du coroner.

C'est alors que les détails les plus importants du drame ont été connus, principalement grâce au témoignage d'un des inculpés lui-même, Tancrède Ayers, un briqueteur marié et père de cinq enfants.

Mince indice

On se souvient que M. Hilsenrath avait été trouvé inconscient et balgnant dans son sang par un commerçant voisin, vers une heure de l'après-midi, le neuf février.

Transporté à l'hôpital Notre-Dame, le regrattier devait y mourir 10 jours plus tard, sans avoir repris connaissance.

Si elle ne possédait aucune description des assaillants, la police avait trouvé toutefois divers articles sur la scène du meurtre, dont une montre-bracelet qui portait des signes conventionnels comme en inscrivent les orfèvres lorsqu'ils effectuent une réparation.

C'est grâce à ce mince indice que les policiers ont finalement réussi à mettre la main au collet d'un des présumés meurtrier, Gaston Bouchard, et subséquemment appréhender les deux autres.

D'un coup de clef anglaise

Témoignant pour la couronne durant l'enquête présidée par le coroner R.L. Duckett, Tancrède Ayers a avoué qu'il avait lui-même suggéré à ses deux complices de voler le regrattier qui était habituellement seul dans son établissement.

Le jour venu, les trois hommes, toujours selon Ayers, se sont rendus à proximité du magasin de M. Hilsenrath, mais seuls Hébert et Bouchard y sont entrés, Ayers craignant d'être reconnu par le regrattier à qui il avait vendu une vieille pile d'auto il y a quelques mois.

Une fois sortis du magasin, les deux hommes se sont ensuite réfugiés au domicile d'Ayers, où ce dernier est venu les rejoindre peu après.

Ils lui auraient alors appris d'abord que le vol n'avait rien rapporté, et ensuite que Bouchard avait dû frapper M. Hilsenrath avec une clef anglaise parce que celui-ci leur résistait.

Après un tel témoignage, les jurés n'ont même pas trouvé nécessaire de se retirer pour délibérer, et ils ont aussitôt rendu à l'unanimité le verdict que l'on sait.

Spaak impute les malheurs de la Belgique à Eyskens

BRUXELLES. (PA) — Les journaux socialistes belges ont publié hier un réquisitoire de M. Paul-Henri Spaak contre le président du conseil sortant, M. Gaston Eyskens. A quelques semaines de l'élection générale, fixée au 26 mars, l'ex-secrétaire général de l'OTAN, qui fut aussi premier ministre de Belgique, impute à M. Eyskens la responsabilité de tous les malheurs qu'a subis la Belgique depuis quelques années.

Il déclare en substance : "A Paris, d'où je suivais les événements, j'ai vraiment souffert, de même que tant de Belges, de la suite ininterrompue de fautes et de sottises que le chef du gouvernement a entassées en un temps record ...

"M. Eyskens a échoué dans tout ce qu'il visait ; cependant aucun échec n'a altéré son insupportable optimisme, son assurance ... Le résultat : le Congo est perdu ; non seulement la Belgique n'a retiré aucun avantage de l'indépendance accordée à son ancienne colonie, mais certains la haïssent, d'autres la méprisent ... Jamais nous n'avons eu aussi peu de prestige à l'étranger."

Critiques à l'adresse de l'ONU

Hier, l'Association de la presse étrangère de Paris a reçu M. Spaak à un déjeuner d'adieu, à l'occasion de son départ du secrétariat général de l'OTAN. Il avait présidé la première Assemblée générale de l'ONU, à Londres, en 1946, alors que l'organisation ne comprenait que les 51 membres fondateurs.

Il s'est plaint hier que l'Assemblée générale soit devenue "un temple d'hypocrisie." Il poursuit : "L'ONU est en danger ; la paix internationale même peut finalement s'en trouver compromise. Le chemin que suit l'ONU m'inquiète. Elle n'aura bientôt plus rien de commun avec l'organisation fondée à San-Francisco, en 1946 ...

"En s'ingérant dans la politique intérieure de ses membres, l'ONU viole sa charte.

"On charge aujourd'hui l'ONU de régler les problèmes de politique intérieure d'un état, par la force s'il le faut. Ceux qui soutiennent une pareille folie devraient comprendre que les événements du Congo peuvent servir de précédent contre eux demain. Il se peut que l'ONU soit appelée à décider du gouvernement légitime dans leur pays."

COUPABLE

SUITE DE LA PAGE 3

gorge, étranglée, son agresseur avait enroulé un fil électrique autour du cou de la victime, fil qu'il avait attaché à la poignée d'un placard de fortune ... pour laisser croire qu'elle s'était enlevé la vie.

Avant le prononcé de la sentence, hier, Me Desjardins a réclamé que Douglas fut envoyé au pénitencier pour le reste de ses jours. L'accusé a quelque peu blêmi en entendant ces paroles ... mais a conservé le calme dont il avait fait montre tout le long du procès.

D'ailleurs, lorsque Me M.-A. Hurteau, un des greffiers des Assises, lui avait demandé "s'il avait quelque chose à dire avant que le juge ne prononçat sentence", Douglas n'a même pas fait un signe de tête.

En demandant une sentence à vie contre Douglas, Me Desjardins avait soumis "qu'on était en présence d'un dégénéré, d'un individu qui ne pouvait plus avoir sa place dans la société".

De son côté, Me Pierre Bourque, secrétaire du Barreau, qui avait été nommé avocat d'office par le tribunal pour représenter Douglas au procès, a été très court. "C'est la première fois, a-t-il souligné que "je plaide aux Assises et je "constate que toutes les misères de la vie sont étalées "devant ce tribunal".

Et il a continué.

"Douglas n'avait pas de parents; toute sa vie, il a parcouru les tavernes, a fréquenté les filles de joie. Il possède, il est vrai, un dossier judiciaire ... mais il n'a pas eu la chance que d'autres individus ont eue dans notre société moderne. Lorsqu'il a tué la jeune Claudette Martel, il était ivre".

Le juge Lazure, après avoir félicité Me Bourque pour la courtoisie dont il avait fait preuve au cours du procès, signalé qu'il avait agi bénévolement comme avocat de la défense, l'avoir remercié au nom de la Société, s'est adressé à Douglas.

"La tragédie dont vous vous êtes rendu coupable équivaut à un meurtre, a-t-il dit. Il est heureux pour vous que les jurés vous aient reconnu coupable sous une accusation moindre, soit d'homicide involontaire ... mais tout de même, vous ne méritez pas de sympathie et je vous impose le pénitencier à vie".

Douglas est retourné dans les cellules.

Il y avait très longtemps qu'une telle sentence n'avait pas été imposée par le président des Assises.

LES FILS

SUITE DE LA PAGE 3

détenus avaient laissé une certaine quantité de fil dans une auto stationnée à Lachine.

La police apprit également que les individus avaient déjà vendu une autre quantité de fils à Lachine.

Le butin provenait de l'île Bizard et de la partie ouest de Pointe-Claire, partie lourdement affectée. On sait qu'une cinquantaine de maisons de la paroisse de Pointe-Claire ont été privées d'électricité jusqu'à cet après-midi et que c'est dans ce secteur, comme dans l'île Bizard, que l'Hydro a eu à surmonter le plus de difficultés.

Le chef Paiement a ajouté que les suspects seront traduits aujourd'hui devant les tribunaux.

TRAVAUX

SUITE DE LA PAGE 1

Zambèze, en Rhodésie du Sud.

Avant de commencer la construction du barrage, il est nécessaire d'assurer une autre voie de la rivière afin de pouvoir en assécher le sol à l'endroit où seront ancrées les fondations de l'immense structure de béton. C'est cette tâche qui est confiée à la maison Janin Construction Cie Ltée.

Le cours de la rivère sera arrêté entre deux bâtardeaux et l'eau sera dirigée dans deux tunnels qui la déverseront à une certaine distance en aval, où elle reprendra sa route habituelle.

L'étanchement du site entre les deux bâtardeaux permettra de procéder aux excavations nécessaires pour y appuyer le barrage.

Lorsque la construction de celui-ci aura atteint une hauteur suffisante, on permettra à l'eau de s'accumuler graduellement à l'arrière afin de remplir le réservoir. Ce processus durera huit ans.

Les deux tunnels, d'un diamètre de 38 pieds, auront une longueur de 2,200 pieds. Ils seront percés en plein roc sur la rive droite de la rivière et revêtus de béton. Leur entrée sera aménagée de manière qu'il soit possible de régulariser l'écoulement des eaux suivant l'enlèvement d'un quart de million de verges cubes de roc. D'autre part, ces travaux exigeront 40,000 verges cubes de béton et plus de 145,000 livres d'acier d'armature. On prévoit que la tâche sera terminée vers le 15 novembre 1961.

Ce contrat a été accordé à la maison A. Janin Construction Cie Ltée, le plus bas soumissionnaire, pour un montant de $2,722,673.

Les autres soumissionnaires étaient : Perini Quebec Inc. ; The Foundation Company of Canada Ltd, avec Decagone Construction Limitée ; Royalmount Construction Limited ; La Cie Mannix (Québec) Ltée ; Walsh Quebec Construction Co. Ltd, avec Inspiration Mining & Development Co. Ltd. ; Simard & Frères, Cie Ltée ; Marrison-Knudsen Company of Canada, Ltd ; Frederick Snare (Quebec) Ltd ; Atlas Construction Co. Limited avec McNamara Quebec Limited ; Copca Construction Limited ; Wikstrom Limited ; Angus Robertson Limited ; Brown & Root (Quebec) Limited ; De Felice Quebec Limited ; La Cie d'Entrepreneurs en Construction Ltée.

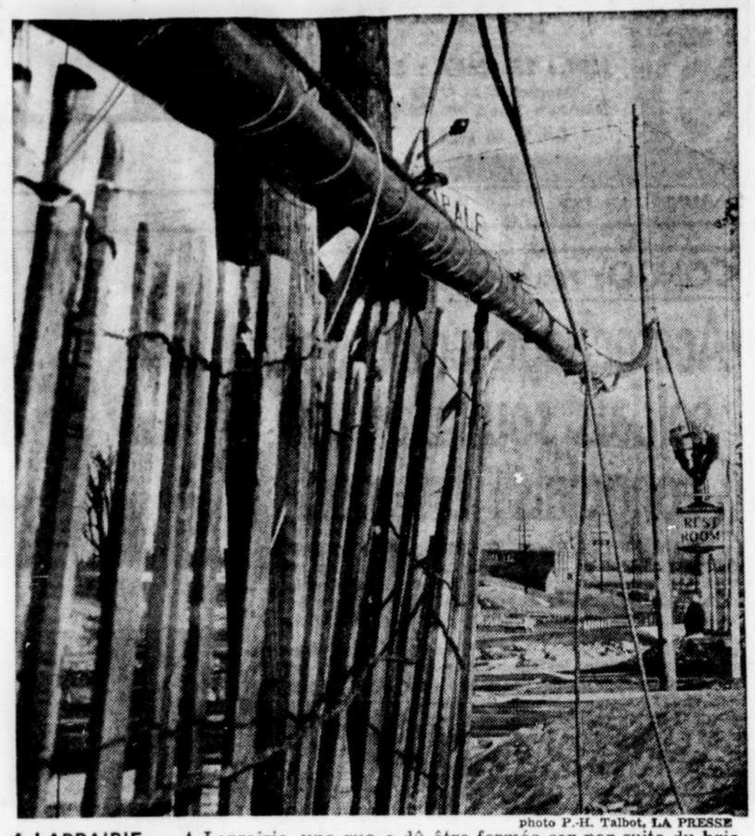


photo P.-H. Talbot, LA PRESSE

A LAPRAIRIE — A Laprairie, une rue a dû être fermée car par suite du bris des poteaux, un câble téléphonique passe à deux ou trois pieds du sol. Hier après-midi, une équipe de la Shawinigan et des hommes de la compagnie Bell travaillaient précisément à cet endroit, route 9.



IMPORTANT CONTRAT — M. Jean-Claude Lessard, président de l'Hydro-Québec, et M. H.-F. Gautrin, président de Janin Construction Ltée, signent le contrat de percement et de bétonnage des deux galeries de dérivation de l'aménagement hydroélectrique de Manicouagan 5, ce qui marque le début officiel de travaux qui doubleront la puissance de production de l'Hydro-Québec. On voit, de gauche à droite : le commissaire, M. Raymond Latreille; le secrétaire, Me Bernard Lacasse (Hydro-Québec); le secrétaire-trésorier de la maison Janin, M. J.-Maurice Tremblay, et l'ingénieur en chef des aménagements (Hydro-Québec).

COMBATTEZ les
RHUMES
et la GRIPPE
avec les
CAPSULES
BUCKLEY'S
CONTRE LE RHUME
La formule agissant de quatre façons qui met fin aux malaises du rhume en quelques minutes.
SEULEMENT 45c

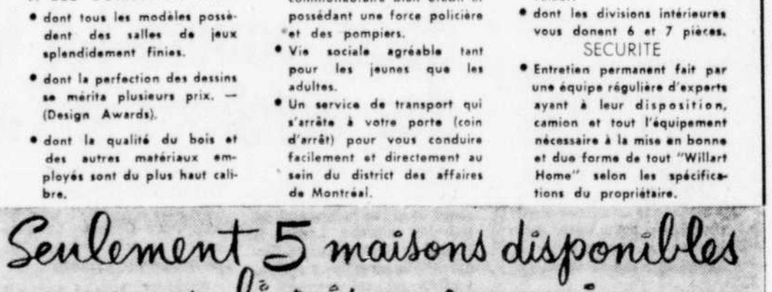
CANAL LACHINE

Afin de procéder aux réparations du printemps, le canal Lachine sera vidé à minuit entre les 11 et 12 mars, pour une période d'environ 30 jours.

L'Administration de la Voie Maritime du Saint-Laurent

Partout l'on vend des maisons... Willart offre des foyers!

Pour aussi peu que
$650 COMPTANT



VOUS POUVEZ "POSSEDER" UN LUXUEUX LOGIS
PRESTIGE

constructeurs de renom
builders of repute
Willart Homes

soit à DUVERNAY ou à ST-VINCENT-DE-PAUL

★ CE SITE
- à proximité d'un Centre d'Achats de 45 magasins.
- près de 2 écoles.
- Voisin d'un centre communautaire incluant terrain de jeux pour enfants et piscine.

★ CES CONSTRUCTIONS
- dont tous les modèles possèdent des salles de jeux splendidement finies.
- dont la perfection des dessins se mérita plusieurs prix. — (Design Awards).
- dont la qualité du bois et des autres matériaux employés sont du plus haut calibre.

★ ET CE QUI SE NOMME
- "Willart Homes" a donné gratuitement à tous ses nouveaux propriétaires, et ceci depuis nombre d'années, un service que nul autre concurrent a su offrir, à savoir :
- Rues pavées dans un centre communautaire bien établi et possédant une force policière et des pompiers.
- Vie sociale agréable tant pour les jeunes que les adultes.
- Un service de transport qui s'arrête à votre porte (coin d'arrêt) pour vous conduire facilement et directement au sein du district des affaires de Montréal.

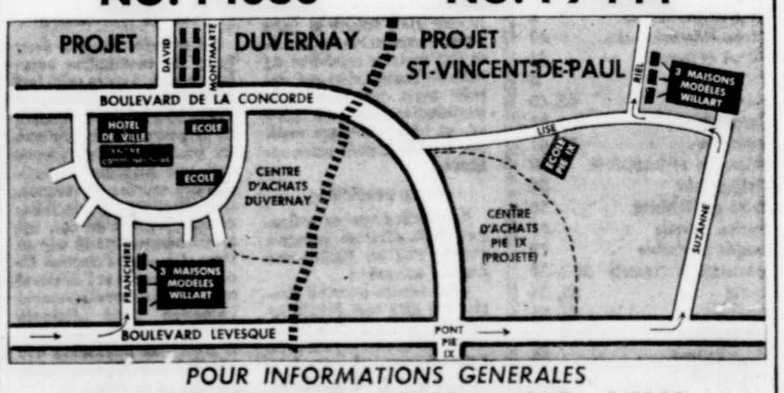
★ CES MAISONS
- dont les terrassements environnants sont complètement finis sans oublier l'entrée du garage pavée.
- dont certaines particularités comme four encastré, comptoirs de cuisine en arborite moulé, etc., en rehaussent la valeur.
- dont les divisions intérieures vous donent 6 et 7 pièces.

SECURITE
- Entretien permanent fait par une équipe régulière d'experts ayant à leur disposition, camion et tout l'équipement nécessaire à la mise en bonne et due forme de tout "Willart Home" selon les spécifications du propriétaire.

Seulement 5 maisons disponibles pour livraison en mai
commandes acceptées pour août et sept.

Projet de DUVERNAY
Après avoir traversé le pont Viau roulez jusqu'à la première lumière, là tournez sur boul. Lévesque et rendez vous à la rue Franchère. Surveillez notre enseigne.
M. BOISVERT
NO. 1-1080

Projet de ST-VINCENT-DE-PAUL
Tournez à droite immédiatement après avoir traversé le pont Pie IX et roulez jusqu'à la rue Suzanne là tournez à gauche pour vous rendre à la rue Lise, tournez de nouveau à gauche le projet est tout près, rue Riel.
M. LEVESQUE
NO. 1-7444



POUR INFORMATIONS GENERALES
M. BOISVERT NO. 1-1080 et MO. 9-7189

ÉDITION PROVINCIALE

LA PRESSE

77e ANNEE — No 119 MONTREAL, SAMEDI 4 MARS 1961 PAGE 3

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711
de 1 h. a.m. à 8 h. a.m. et du samedi 1 h. 30 p.m au dimanche 6 h. p.m. : VI. 9-3113, VI.9-3325 (rédaction) — VI. 9-4432 (sports)

Les dégâts dépassaient tout ce que l'on croyait

Les travaux se poursuivent avec acharnement une semaine après la terrible tempête

par Jean RIVEST

Le courant électrique sera rétabli partout dès les premiers jours de la semaine prochaine, affirmait-on hier soir à l'Hydro-Québec, la Shawinigan Water and Power, la Gatineau Power et la Southern Canada Power. Des circuits de ces quatre entreprises ont été fortement endommagés sinon entièrement démolis dans la région métropolitaine, il y a une semaine, par la tempête qu'on n'hésite plus à qualifier d'historique.

L'Hydro-Québec qui dispose d'un plus grand nombre d'hommes et d'un outillage plus considérable dans la région, a été la première à fermer son dernier circuit désaffecté, celui qui dessert une agglomération d'une cinquantaine de maisons nouvelles, dans la paroisse de Pointe-Claire, près de la montée Saint-Charles.

La Gatineau Power a encore une lourde tâche sur l'île Perrot, le long du lac des Deux-Montagnes, entre Dorion et Hudson, et à l'intérieur des terres dans cette région.

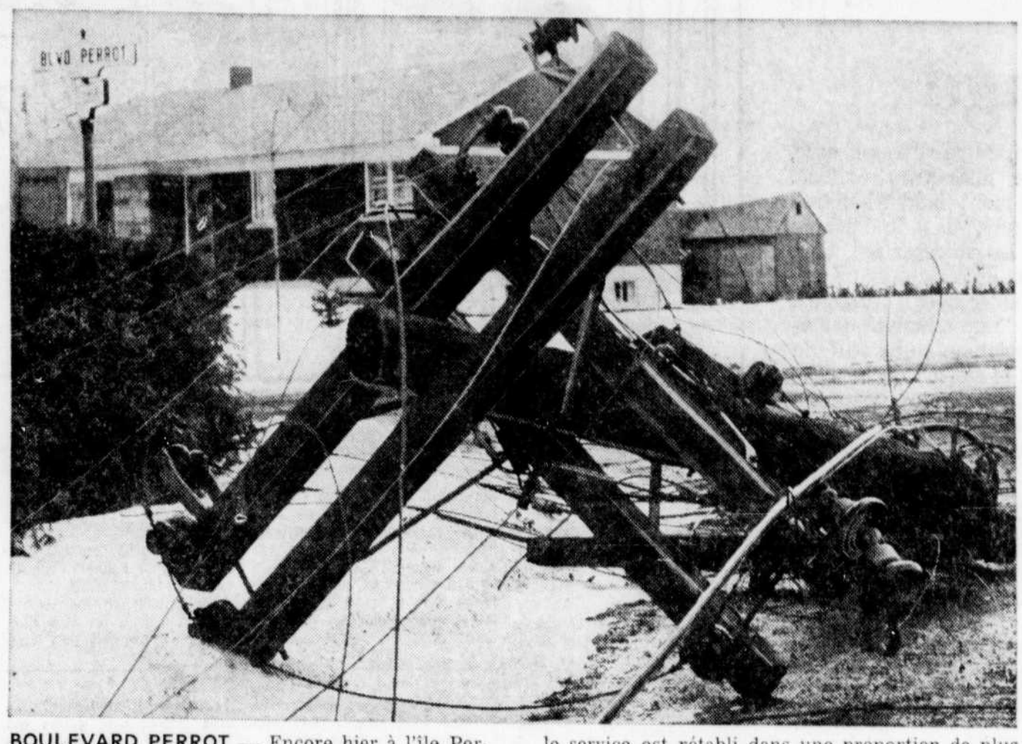
Quant à la Shawinigan, dont les deux tiers du réseau avaient été mis hors d'usage par la tempête, au sud de Montréal, il lui restait hier soir 500 cas isolés dans la campagne voisine de Saint-Rémi de Napierville, Ormstown et Huntingdon. Un porte-parole de cette compagnie a déclaré hier soir qu'il ne voulait pas faire de prédiction précise, mais qu'il était "certain que tout allait être réparé dans la journée de lundi ou de mardi, sinon sûrement au cours de la semaine prochaine".

Du côté de la Southern Canada Power, qui dessert une partie du sud de la métropole, les prédictions sont à peu près les mêmes. La moitié du réseau de cette compagnie a été détruite. Hier soir, 98 pour cent des circuits désaffectés étaient remis en service. Il restait des "cas isolés difficiles à réparer parce qu'il s'agit surtout de maisons de ferme très éloignées les unes des autres, ce qui nécessite l'installation de très longues lignes".

Ces "cas isolés" sont situés dans le voisinage des rangs Sainte-Catherine, Saint-Philippe et Saint-Jacques-le-Mineur.

Il ne restait pratiquement pas un seul poteau debout après la tempête, sur l'île Perrot. Tout le long de la route de ceinture, les poteaux jonchaient le sol, les fils s'entremêlaient dans les fossés. Hier encore, la situation n'avait pas changé dans la partie sud de l'île, la moins densé-

Voir DEGATS en page 39



BOULEVARD PERROT — Encore hier à l'île Perrot, le long de la route de ceinture, les poteaux étaient couchés, les fils rompus, sur une distance d'une dizaine de milles. Sur l'île Perrot même, le service est rétabli dans une proportion de plus de 50 pour cent. Cette photo prise hier illustre bien la situation dans le secteur encore sans électricité.

Coupable d'homicide

Paul Douglas au pénitencier à vie

par Maurice MORIN

Condamné au pénitencier à vie, un récidiviste, Paul Douglas, 32 ans, ivrogne invétéré, est demeuré impassible, stoïque, n'a pas soufflé mot... avant de reprendre le chemin des cellules.

Cet individu avait subi son procès, lundi dernier, en Cour du banc de la reine, sous une accusation de meurtre par suite de la mort d'une jeune fille de 18 ans, Claudette Martel, enceinte de sept mois et demi, trouvée étranglée dans la maison qu'elle partageait avec son père, un veuf, et ses frères, le 27 décembre dernier.

Toutefois, un jury des Assises, à l'issue de l'instruction que l'hon. juge Wilfrid Lazure avait présidée, avait reconnu Douglas coupable d'homicide involontaire, prenant en considération le fait "que lors du drame, il était ivre au point où il ne pouvait se former l'intention criminelle de tuer..."

Me Guy Desjardins, procureur chef de la Couronne, avait mis en preuve qu'après que la jeune fille eut été saisie à la

Voir COUPABLE en page 2

Le meurtrier de Starved Rock est condamné à vie

OTTAWA, Illinois, (PA) — Chester Otto Weger, un bûcheron dont c'était hier le 22e anniversaire de naissance, a été reconnu coupable de l'un des trois meurtres de Starved Rock et a été condamné à l'emprisonnement à vie.

Weger, qui croyait bien être acquitté, n'a fait preuve d'aucune nervosité au moment où le jury a rendu son verdict. Le jury était composé de sept femmes et de cinq hommes.

Le procureur de l'Etat réclamait la peine de mort contre Weger, pour le meurtre de Mme Lillian Oetting, 50 ans, commis il y a près d'un an. Des accusations de meurtre, à la suite de la mort des deux compagnes de Mme Oetting, devraient également être portées contre Weger.

Le jury aurait aussi pu condamner le bûcheron à 14 ans ou plus de détention. L'accusé est demeuré les mains croisées sur ses genoux, impassible, quand le jury a rendu son verdict. Plus tard, il a dit aux journalistes : "Je sais qu'il s'agit d'un coup monté. J'en appellerai jusqu'à la Cour suprême".

L'avocat de la défense, John A. McNamara, a immédiatement demandé un sursis d'exécution qui a été accordé par le tribunal. L'avocat a expliqué qu'il s'agissait d'une procédure habituelle pour garder à son client le droit d'en appeler.

Les trois femmes de Chicago ont été assassinées dans un canyon du parc national, il y a un an. Le procès de Weger avait débuté le 30 janvier der-

Voir MEURTRIER, page 39

L'affaire Hilsenrath

Une triple accusation de meurtre

par André BOILY

Les trois présumés meurtriers du regrattier Markus Hilsenrath, décédé le 19 février dernier des suites de blessures qui lui avaient été infligées 10 jours auparavant lors d'une tentative de vol dans son magasin, au 1932, rue Frontenac, ont été accusés de meurtre hier après-midi devant le juge T.-A. Fontaine, et leur enquête a été fixée au 10 du courant.

Quelques heures plus tôt, les

Voir ACCUSATION en page 2

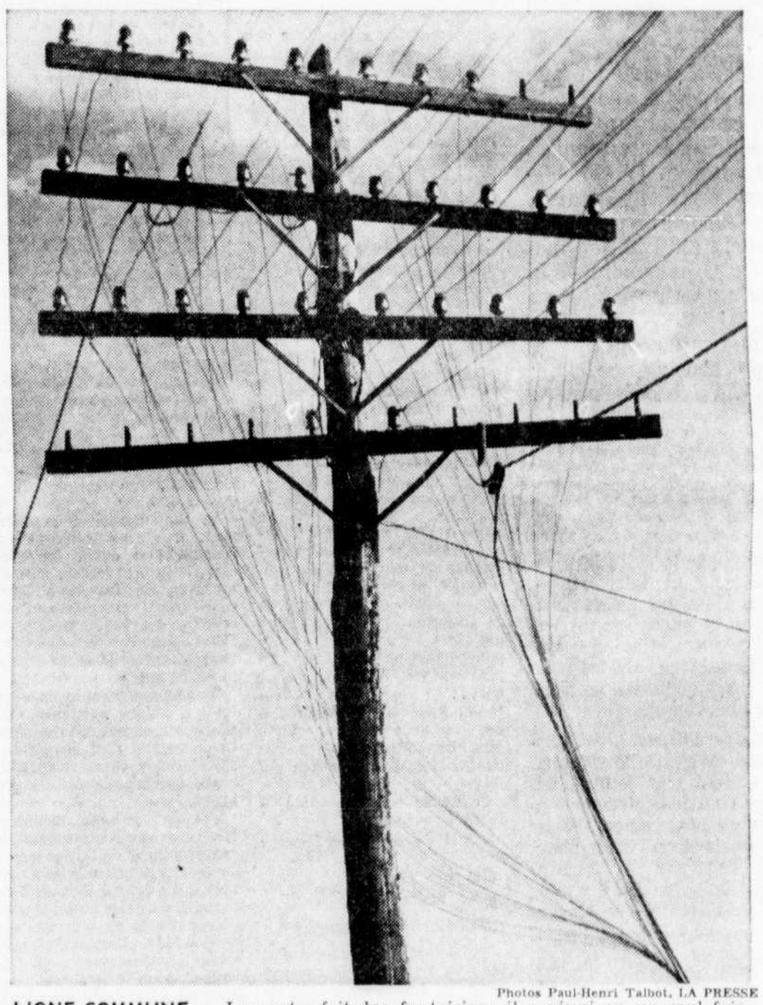
Vieillard accusé de MEURTRE

ST-REMI (Y. G.) — Une accusation de meurtre sera portée contre un vieillard âgé de 75 ans, a révélé le substitut du coroner qui a trouvé Albert Yelle, de St-Remi-de-Napierville, criminellement responsable de la mort de Frédérick Rivest, un autre vieillard de 83 ans avec lequel il demeurait depuis près de deux ans.

Lors de l'enquête qui se déroulait au salon Ostiguy à St-Remi devant une foule entassée dans la salle trop étroite et alors que ceux qui n'avaient pu trouver place regardaient par les fenêtres dans l'espoir de jeter un coup d'oeil sur le principal témoin, Yelle a avoué s'être disputé violemment avec la victime le 22 février dernier et lui avoir asséné quelques coups de poing avant de mettre le feu au cadavre.

Yelle a de la difficulté à retracer les événements, d'autant plus qu'une surdité partielle le rend le travail du coroner plus difficile encore. Il raconte que demeurant chez Rivest de-

Voir VIEILLARD en page 39



Photos Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

LIGNE COMMUNE — Le vent a fait des fantaisies : il a réuni en un seul faisceau une trentaine de fils téléphoniques desservant chacun plusieurs abonnés. Le long de la route reliant Laprairie à Saint-Jean, la compagnie de téléphone Bell en a profité pour remplacer cet assemblage désuet par un seul câble à plusieurs conducteurs.

A Montréal

Réparation des dégâts de la tempête : $72,400

Le comité exécutif de Montréal a décidé, hier, de mettre à la disposition du directeur du service des travaux publics un montant de $72,400, à même les crédits pour dépenses contingentes, pour couvrir les frais de réparation des dommages causés par la tempête de verglas au cours de la dernière fin de semaine, aux services électriques de la Cité, y compris les enseignes de circulation et les plaques de noms de rue.

Un rapport soumis au comité souligne que la dernière tempête "a causé des dégâts considérables". Le même rapport ajoute que ces crédits spéciaux sont nécessaires pour rétablir et remettre en bon ordre les services affectés. Le budget d'entretien normal de la division de l'électricité était "insuffisant pour absorber une telle dépense tout à fait imprévue".

Le montant de $72,400 pour réparer les dommages causés par la tempête sera réparti ainsi: alarme-incendie, circuits aériens, boîtes sur poteaux de l'Hydro-Québec, $16,500; téléphones de police, circuits aériens, téléphones, lumières et cloches, $9,500; signaux de circulation, enseignes de circulation, noms de rues sur poteaux de l'Hydro-Québec, $15,000; services électriques et alimentation au primaire des parcs, terrains de jeux et édifices municipaux, $15,900; réseau d'éclairage de rue aérien sur poteaux de l'Hydro-Québec, luminaires brisés, relais, fils pilote, consoles, etc., $15,500.

Au dire de M. Lucien L'Allier, directeur du service des travaux publics, "dès la nuit de samedi à dimanche, des équipes d'urgence de la division de l'électricité ont été mises au travail pour relever les fils d'alarme-incendie et de communications.

"Devant la gravité de la situation, un appel a été lancé

Voir REPARATION, page 39

En plus de la tempête

Vol de fils électriques à Pointe-Claire: trois suspects mis sous arrêt

L'arrestation, hier, de trois individus par la police de Pointe-Claire a permis de découvrir un crime d'autant plus révoltant qu'il a été commis dans des circonstances fort dramatiques et a engendré des difficultés et des retards indûs à l'Hydro-Québec dans la restauration du service électrique dans des secteurs particulièrement affectés depuis samedi dernier.

Le chef de police Edouard Paiement a en effet précisé que les suspects, les trois frères, ont été trouvés en possession d'au moins 300 livres de fils électriques ramassés le long des routes au cours de la nuit. Il a ajouté qu'une autre quantité semblable de fils avait été cachée dans une automobile à Lachine et que les suspects avaient même vendu déjà une troisième quantité de fils à Lachine.

La majeure partie du butin consiste en bon fil de cuivre qui aurait pu facilement être utilisé après réparation. Inutile de dire que l'Hydro a dû remplacer ces fils par du matériel neuf, qu'il a fallu faire venir des magasins de la rue Jarry.

Les trois suspects ont été appréhendés dans la montée St-Jean, par l'agent George Feeny qui patrouillant le secteur trouva fort suspecte l'attitude des trois individus qui circulaient dans une auto dont l'arrière touchait presque à la chaussée.

Il fit arrêter la voiture et après avoir constaté qu'on y transportait du fil, demanda l'aide de deux autres policiers, les agents K. Langguht et Wilfrid Clément qui conduisirent le trio et l'auto au poste de police local.

Par la suite le détective Ray Malette, à qui le chef Paiement confia l'enquête, apprit que les

Voir LES FILS en page 2

Le mardi, 14 mars

Supplément de modes

Notre édition du mardi, 14 mars, comportera un intérêt tout spécial pour nos lectrices : une section sera consacrée à la mode du printemps.

Ce SUPPLEMENT DE MODES préparé par notre rédactrice, Mlle Marie BOURBONNAIS, se présente comme un condensé des nouvelles tendances et des styles courants. Il viendra élargir le cadre de l'information sur les primeurs dévoilées par nos pages féminines et nos pages d'annonces.

Des photographies de modèles venus des grandes capitales de la mode appuieront les textes. Nul doute que nos lectrices ne manqueront pas de retenir d'avance, chez nos dépositaires, un exemplaire du journal LA PRESSE du mardi, 14 mars.

Tout d'abord: la surveillance au quartier général

Principales recommandations faites par MM. Way et Gaubiac

par Lucien CHAMPEAU

— Laisser les grandes portes de l'édifice du quartier général de la police, rue Bonsecours, ouvertes 24 heures par jour et poster des surveillants à chaque étage ;

— Porter de trois à quatre le nombre de mois de l'entraînement des cadets et exiger d'eux une dixième au lieu d'une neuvième année de scolarité ;

— Décentraliser la Sûreté afin de réduire les déplacements et les retards.

Voilà jusqu'à maintenant les principales recommandations soumises au maire Drapeau et au comité exécutif de la ville par les deux experts policiers mandés de France et d'Angleterre depuis le premier de l'an.

Ces deux hommes, MM. André Gaubiac et Andrew Way, ne font pas de déclarations publiques. On les retrouve à leurs bureaux fumant placidement leurs pipes et discutant, en présence d'étrangers, de tout autre sujet que celui de la rénovation de notre corps policier. Ils suivent la consigne imposée par M. le Maire.

Au stationnement

D'un oeil averti toutefois ils scrutent la structure de notre système et avec précaution suggèrent des changements qui pourraient apporter une certaine amélioration.

On ignore par exemple si la suggestion de soustraire la distribution des billets de stationnement aux policiers vient d'eux. A tout événement, les autorités policières s'apprêtent à embaucher 70 hommes qui seront bientôt chargés de ce genre de surveillance.

A la police on ignore également si ces 70 recrues relèveront des autorités policières ou de M. Jean Lacoste, chef du service de la circulation municipale.

Voir RECOMMANDATIONS en page 39

Nouvelle réunion du "Comité des goofballs"

Le sous-comité d'étude sur le problème des goofballs à Montréal se réunira à nouveau le 24 mars prochain, pour faire cette fois des recommandations concrètes.

Le maire de Montréal, Me Jean Drapeau, qui a présidé à sa formation, l'a annoncé hier soir, à l'issue de la deuxième réunion de l'organisme, à l'hôtel de ville de la métropole.

Le travail du sous-comité a consisté hier en un échange de renseignements, entre les représentants des divers organismes publics et privés représentés à la réunion; ils poursuivront ce travail d'ici le 24 mars, et pourront à cette dernière rencontre, procéder à des recommandations pratiques.

Déjà l'on peut entrevoir dans quel sens s'orienteront ces conclusions : 1) l'application des lois existantes 2) une plus grande surveillance de la part des autorités et 3) des recommandations de nature à améliorer les lois actuelles.

La réunion d'hier est une éloquente manifestation de la collaboration qui peut exister entre les représentants d'organismes très divers.

On en aura une idée en consultant la liste des participants: Pour la ville de Montréal, en plus du maire, le Dr Adélard Groulx directeur du service de la santé, le Dr R. Lamquin, du même service, Me Honoré Parent, directeur du contentieux municipal, et le di-

Voir COMITE en page 2

Convocations

Canadian Club of Montreal : déjeuner lundi, à 12 h. 30, à l'hôtel Windsor. M. James A. Roberts sera le conférencier invité.

* * *

Club des anciens de Ste-Marie : réunion à 6 h. 15, lundi, à l'hôtel Ritz-Carlton, le R.P. Irénée Beaubien, S.J., directeur du Forum catholique, sera le conférencier.

* * *

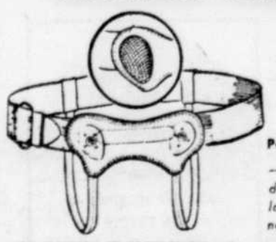
Section Saint-Louis-de-France de la SSJB, demain, à 9 heures a.m., salle du presbytère, 750 est, rue Roy, réunion mensuelle. Causerie de M. Thomas Duchesne.

L'U.R.S.S. . . . et son énigme



Allez découvrir la mystérieuse âme slave dans le décor spectaculaire de MOSCOU et LENINGRAD et l'évocation des rois de Bohême
La POLOGNE, avec VARSOVIE et les souvenirs de Chopin
La TCHECOSLOVAQUIE, avec PRAGUE
Un voyage inoubliable dirigé par M. Lescop, du Collège Stanislas
Départ : Vendredi, 4 août, par AIR-CANADA (JET)
6 PAYS - 22 jours - $1,206.50
VOYAGES HONE
1460, avenue Union, Montréal 2 VI. 5-8221

BANDE HERNIAIRE
"DEUX DANS UNE"
"SPORTER"
Une exclusivité de la Pharmacie Montréal
Pour le contrôle de la hernie
— Le tampon ajustable ne se déplace pas, maintient fermement la hernie, lavable et hygiénique, ne glisse pas.



EN MANIERE DE PROTECTION — Le tampon de sûreté protège le côté sain. Le plupart des personnes affligées de hernie double n'ont souffert au début que de hernie simple. Il est donc nécessaire de porter une bande qui garantisse une certaine protection au côté sain. Les bandes doubles portent deux tampons herniaires — PRIX : Simple $10.50 — Double $11.50.
EXPERTS A VOTRE SERVICE
Essayage dans nos salons ou chez vous sans aucun frais —
CHOIX COMPLET DE BANDES, CORSETS, SUPPORTS, ETC.
Obtenez exactement ce que votre médecin prescrit ! Cueillette et livraison des prescriptions jour et nuit sans frais additionnels. VI. 5-7251
PHARMACIE MONTREAL DUQUETTE & DUQUETTE — PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde



LE BUTIN DE POINTE-CLAIRE — Le chef Edouard Paiement examine le butin que ses policiers ont retrouvé dans la valise d'une auto. Des fils de l'Hydro-Québec et aussi d'autres fils et de la peinture.

photo LA PRESSE

VENEZ VOIR
NOS VOITURES USAGÉES 'DEPENDABLE'
DÉPENDABLE — APPROUVÉ PAR CHRYSLER — CONCESSIONNAIRE AUTORISÉ
(DES SPECIAUX A NE PAS MANQUER)
5 JOURS SEULEMENT

'56 BUICK	4 portes, Hard Top, autom., radio, air clim., servo-freins, servo-direction	$1199
'56 CADILLAC	SEDAN, FLEETWOOD, EQUIPE AU COMPLET	$1499
'53 CHRYSLER	Sedan, automatique, radio, chaufferette, servo-direction	$499
'56 DE SOTO	Sedan, Fireflite, automatique, radio, chaufferette, servo-freins, servo-direct.	$1099
'57 DE SOTO	Sedan, Fireflite, automatique, radio, chaufferette, servo-freins, servo-direct.	$1699
'58 DE SOTO	Sedan, Firedone, automatique, radio, air clim., servo-freins, servo-direction	$1799
'56 DODGE	SEDAN RADIO, CHAUFFERETTE	$799
'57 DODGE	SEDAN, 8 CYLINDRES, RADIO, CHAUFFERETTE	$999
'58 DODGE	Sedan, 8 cylin., Royal, autom., radio, air clim., servo-freins, servo-direction	$1699
'57 IMPERIAL	LE BARON, SEDAN, EQUIPE AU COMPLET	$2499
'55 MONARCH	CUSTOM SEDAN, CHAUFFERETTE	$599
'58 OLDSMOBILE	Sedan, automatique, radio, air clim., servo-freins, servo-direction	$1999
'54 PONTIAC	CHIEFTAIN, SEDAN, AUTOM., RADIO, CHAUFFERETTE	$399
'58 SIMCA	SEDAN, 4 CYLINDRES, CHAUFFERETTE	$999

Plus de 100 autres. Différentes marques et modèles de 1953 à 1960
GARANTIE 15 MOIS "ANALYSED"
Modern Motor Sales Ltd.
1924 — 37 ans de service indéfectible — 1961
IMPERIAL — CHRYSLER — DODGE — VALIANT — SIMCA
CAMIONS DODGE ET SIMCA
1400 ouest, rue DORCHESTER UN. 6-7881
Ouvert le soir
UN VASTE TERRAIN DE STATIONNEMENT A VOTRE DISPOSITION A COTE DE NOS SALLES DE MONTRE

LA PRESSE

Le plus grand quotidien français d'Amérique

Imprimé et publié au 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal, par la Compagnie de Publication de LA PRESSE Limitée
Madame P.-R. DuTremblay, présidente

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Trefflé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

77e ANNEE — MONTREAL, SAMEDI 4 MARS 1961 — No 119

Améliorer notre héritage

Conserver ne suffit pas. Il faut améliorer, il faut progresser. Car, comme dit le proverbe, qui n'avance pas recule.

Or, jusqu'ici, nous, Canadiens d'expression française, le regard tourné vers le passé, nous nous sommes contentés de conserver ce que nous appelons notre héritage culturel. Reconnaissons que, pendant longtemps, nous ne pouvions guère faire mieux. Mais, tout ce temps-là, nous sommes restés statiques tandis que les autres, c'est-à-dire les autres provinces canadiennes, l'Amérique, le reste du monde, avançaient. Il en résulte que, dans certains domaines surtout, l'économique en particulier, nous avons un retard considérable à rattraper.

Il est temps de regarder vers l'avenir, de commencer à progresser. Ce n'est pas un reniement du passé, loin de là. C'est, au contraire, lui rester fidèle en renouant la tradition si française du dynamisme, en faisant comme Diogène qui, pour prouver au sceptique Zénon l'existence du mouvement, se mit tout simplement à marcher.

Il est temps que nous, Canadiens d'expression française, commencions à marcher apres avoir trop longtemps piétiné sur place. Et comme tout progrès commence dans l'esprit avant de passer dans la volonté et, de là, dans les actes, notre avancement culturel doit être la première impulsion qui nous fera progresser dans les autres domaines. C'est pourquoi, parmi les mesures, comme la création d'un conseil d'orientation économique, qu'a prises le gouvernement de M. Jean Lesage, les réformes de l'enseignement et l'institution d'un ministère des Affaires culturelles sont les conditions premières de l'avancement de notre groupe ethnique.

Il n'est pas nécessaire de résumer ici le discours très substantiel par lequel le premier ministre a exposé les buts que son gouvernement se propose en créant un ministère des Affaires culturelles. Ce discours est dans tous les journaux. Il proclame, entre autres choses, cette vérité élémentaire mais trop oubliée, comme c'est malheureusement le sort habituel des vérités élémentaires, que, "dans le domaine culturel — comme dans les autres aussi, bien entendu — il ne suffit pas de conserver ce que nous avons, il faut améliorer notre héritage". Car, poursuit M. Lesage, "une minorité qui se contente de protéger ses positions a une attitude négative et ne s'attire pas le respect de la majorité. Il faut, au contraire, manifester beaucoup de dynamisme, il faut innover".

Il est évident que, comme le dit M. Lesage, le retard que nous avons déjà sur nos contemporains s'accentuera à notre détriment si nous nous contentons de conserver ce que nous avons pendant que les autres accroissent leur patrimoine, si nous continuons de piétiner sur place tandis que les autres avancent et gagnent toujours du terrain sur nous.

Tout se tient. Le ministère des Affaires culturelles sera le complément des réformes et des améliorations que le ministère de la Jeunesse se propose d'apporter à l'enseignement. Et celles-ci sont des conditions essentielles à notre progrès dans les sciences, la technique et l'économique. D'autre part, tout cela est axé sur la fidélité à nos traditions françaises par opposition au matérialisme qui nous environne de toutes parts.

L'occasion ne saurait être plus belle puisque nos compatriotes d'expression anglaise comptent sur nous pour les aider à conserver au Canada une identité propre et à dresser un rempart contre l'envahissement américain. C'est pourquoi, contrairement à ce que certains redoutent, nos compatriotes de l'autre langue ne devraient pas voir d'un mauvais oeil la contribution que le Québec veut apporter au rayonnement de la culture française dans les autres provinces du pays.

C'est pourquoi aussi ce nouveau ministère, s'il est bien dirigé, devrait pouvoir accomplir une oeuvre d'autant plus durable qu'elle sera de longue haleine.

Des loisirs utilement employés

Par l'action conjointe des gouvernements d'Ottawa et de Québec des cours de formation professionnelle ont été institués au bénéfice des chômeurs, il y a un peu moins de trois mois. L'initiative était inspirée par l'idée de donner aux travailleurs sans emploi l'occasion de se spécialiser dans telle ou telle catégorie de travail, pendant leurs loisirs forcés, et d'accroître par là leur chance de se faire embaucher. On pouvait cependant se demander dans quelle mesure les ouvriers en chômage tiendraient à profiter de cet enseignement pratique.

La réponse a été surprenante. Les services d'aide à la jeunesse, chargés de l'organisation de ces cours dans la province de Québec, ont reçu 12,000 demandes. Il n'a été possible, malheureusement, de n'en agréer que 3,000, soit parce que certains candidats n'étaient pas qualifiés pour la formation désirée ou qu'ils s'intéressaient à un métier où les probabilités d'embauchage sont faibles, soit encore parce que les locaux disponibles ne sont pas assez vastes pour recevoir tous ceux qui se présentaient.

Ces 3,000 chômeurs désireux de se spécialiser dans un métier de leur choix constituent le double du nombre d'élèves dont on pensait avoir à s'occuper au moment du lancement de ces cours. C'est dire que chez les travailleurs victimes du chômage on a bien compris, mieux que ne l'avaient prévu les services de l'aide à la jeunesse, quel avantage offre une bonne formation professionnelle dans la recherche d'un emploi.

Il a été constaté dans le passé, et il est constaté encore présentement, que les travailleurs les plus exposés à souffrir du chômage, et à éprouver par la suite le plus de difficultés à se faire réemployer, sont ceux qui ne se sont spécialisés dans aucun genre de travail. Il n'y a pas lieu de s'en étonner à une époque où les procédés de production deviennent de plus en plus compliqués.

Tous les travailleurs n'ont pas eu la chance, ou encore la volonté, lorsqu'ils étaient plus jeunes, de se préparer consciencieusement à l'exercice d'un bon métier. Mais il n'est jamais trop tard pour tenter de regagner le terrain perdu. Pour les chômeurs il y a là une façon intelligente d'employer les loisirs qui leur ont été imposés. Il y va de leur propre intérêt qu'ils se présentent en grand nombre pour suivre les cours organisés à leur intention.

Marius GIRARD

L'autorail serait-il la solution?

Excellente la suggestion du député de Chambly-Rouville, M. Maurice Johnson, de relier l'aérogare de Dorval à la gare Centrale de Montréal par la voie ferrée. Il faut ajouter: excellente en principe, car il existerait, selon les renseignements que nous avons pu recueillir, divers obstacles à la réalisation de ce projet. Le ministre des Transports, M. Léon Balcer, a saisi les Chemins de fer nationaux de l'idée de M. Johnson et il a reconnu qu'elle suscite un vif intérêt dans le public.

Après ce que les journaux ont publié sur l'existence d'un monopole de taxi à l'aérogare de Dorval et les inconvénients qui en découlent pour les voyageurs, la solution ferroviaire serait accueillie comme une délivrance.

Deux principaux avantages sautent aux yeux: la rapidité et la modicité du coût du trajet. Ne serait-ce pas merveilleux de passer de l'avion à l'autorail et de gagner le coeur de Montréal à grande vitesse comme cela se fait en Belgique et comme cela doit se pratiquer aussi en Italie? Car il y a des aérogares dans le monde desservies par des trains.

Entre l'aérogare de Bruxelles et la capitale même, le petit train ne met que vingt minutes à franchir la distance. Les voyageurs n'ont qu'un escalier à descendre dans l'aérogare pour mettre le pied dans le train. A Bruxelles même, les wagons roulent sous terre à leur arrivée à la gare. Et le trajet ne coûte là-bas que l'équivalent de 50 cents en argent canadien.

Aurons-nous la même chose à Montréal? Les sociétés ferroviaires tiennent un langage réservé. Elles voient la situation sous l'angle financier et se demandent si un embranchement de quelques milles ou arpents de voie ferrée et l'établissement d'un service fréquent d'autorails sur les voies déjà fort achalandées seraient rentables.

Si elles s'en tiennent au nombre de voyageurs de 1960-1961, il se peut qu'elles doutent de la rentabilité de ce nouveau service ferroviaire, mais si elles songent que dans cinq ou dix ans le nombre des passagers sera beaucoup plus considérable, il y a lieu pour elles de croire que les revenus justifieront la dépense.

De toute façon, l'idée est lancée. Il appartient maintenant aux hommes de chemin de fer et au ministère des Transports d'étudier la situation et d'estimer le coût de l'aménagement ferroviaire près de l'aérogare. Si le projet pouvait se réaliser il permettrait de résoudre un épineux problème de transport.

Alfred AYOTTE



LA PAROLE EST À NOS LECTEURS

Vive la Régie

Monsieur le Rédacteur,

Voici une réponse à celui qui signe "Un propriétaire sérieux".

Cher confrère,

La Providence m'a confié à moi aussi quelques propriétés, et d'autres dont j'ai la gestion depuis 47 ans; je n'ai jamais eu recours aux bons offices de la Régie des Loyers.

Entendons-nous, il y a deux sortes de propriétaires. Ceux qui pressurent leurs locataires et qui sont des clients attitrés de la Régie des Loyers depuis 1941.

Plusieurs propriétaires pour augmenter leurs locataires invoquent des sophismes tels que : je suis veuve, je n'ai que cela pour vivre, mon locataire a une bonne position il est capable de payer, il possède un camp d'été, il possède une T.V., ils sont plusieurs qui gagnent, sa femme a un beau manteau de fourrure, etc.

Un propriétaire demande actuellement $80 par mois pour un logement de six pièces non chauffées, propriété vieille de 45 ans située dans Rosemont, qui était louée $50 il y a un an.

Une propriété centenaire, au fond d'une cour, quatre pièces humides, est louée $40 par mois. Je pourrais vous citer des centaines d'exemples. Certains propriétaires croient posséder une mine où l'on n'a qu'à creuser (dans les goussets des locataires) pour obtenir de l'or. C'est pour ce genre de propriétaires que la Régie des Loyers existe.

Par contre je connais d'autres propriétaires qui usent sagement de leur droit de propriétaire, se contentent d'un revenu raisonnable et garnissent à profusion leurs logements d'enfants.

Je connais un propriétaire, un peu fou, vous direz, eh bien ! oui . . . de l'amour de son prochain. Pour bien démontrer à ses locataires que les enfants sont bienvenus, il souligne chaque naissance d'un cadeau utile.

Je souhaite longue vie à la Régie des Loyers.

Un propriétaire heureux

Ça ne faisait pas très neuf

Monsieur le Rédacteur,

Le 19 février je fus des plus déçu en regardant le nouveau poste de télévision, canal 10. Tout est embrouillé. Passe encore pour un début; ce qui ne passe pas c'est de nous donner des artistes que nous avons vus plus souvent qu'à leur tour à Radio-Canada. C'est cela qu'on appelle **nouveau ?** Moi et bien d'autres, nous nous demandons si on n'a pas voulu se payer la tête des Canadiens français.

Heureusement qu'on se reprendra avec des films. Ce n'est pas ce que nous, Canadiens français, attendions de ce nouveau poste. Espérons que ceux qui pensent comme moi et bien d'autres de mes amis ne se géneront pas pour l'écrire dans "La Parole est à nos lecteurs". C'est un service à rendre au nouveau poste de T.V. et aussi à la population de Montréal, qui en avait déjà soupé de tous ces artistes de Radio Canada. Encore une fois, on achète tout avec de l'argent. Pourquoi pas de nouvelles figures ? Cela nous reposerait la vue. Pourquoi pas des **jeunes ?**

R.D.

Comment réduire le chômage

Monsieur le Rédacteur,

Le ralentissement des affaires est causé par une diminution dans la formation du capital-industriel.

Les chômeurs du Québec voudraient rassembler du capital-industriel, ils voudraient travailler à bâtir des usines, et ceux qui travaillent actuellement à **gros** salaires voudraient, eux aussi, faire du bien, bâtir des usines, afin de procurer du travail à leurs concitoyens, si seulement un organisme ayant le prestige de l'Etat leur assurait le maximum de sécurité et de rendement pour leurs épargnes.

D'une part, pénurie de capital et, d'autre part, nos chômeurs qui constituent une source de capital dont le potentiel s'établit aux environs de trois cents millions de dollars par année.

L'Assemblée Législative pourrait voter une loi, autorisant le gouvernement de la province à inviter les jeunes salariés à participer au capital industriel de la province, selon les besoins de l'économie et les capacités des participants. Pourront s'abstenir de participer ceux qui travaillent pour leurs parents, les étudiants, les travailleurs agricoles, ceux dont le salaire est trop bas, et certains autres, selon le bon jugement du gouvernement.

Celui qui emploie ses épargnes à bâtir des usines est un bienfaiteur de l'humanité, et nous sommes d'avis qu'il mérite une exemption de l'impôt sur le revenu pour le capital qu'il a souscrit. Par amour du prochain, pour le bien de la société, j'espère que l'on acceptera cette idée, qui porte en elle la prospérité et le plein emploi.

Robert Pelletier

Tolérance

Monsieur le Rédacteur,

On ne peut rester neutre lorsque l'on connait les deux côtés d'une médaille.

En apparence monsieur Rivard a raison de dire que la **tolérance** ne doit pas être à sens unique ; en fait monsieur Rivard a tort de s'en prendre à nos dirigeants, au gouvernement, car ce ne sont pas des fonctionnaires qui se trouvent aux guichets de la vente de timbres au Bureau de Poste Bishop-Ste-Catherine, mais les employés d'un concessionnaire, comme ceux qui se trouvent aux petits bureaux de poste de plusieurs de nos grands magasins et de certaines pharmacies.

Les paroles entendues ne s'adressaient pas à monsieur Rivard. A mon avis il a eu tort de prendre la mouche et, entre nous, ce n'est pas en écrivant des paroles pleines de fiel que l'on aidera notre cause. "Si elle ne se sent pas bien dans une province où l'on parle français, personne ne la retient" . . . ce n'est pas une solution et je trouve que nous, Canadiens français, avons trop tendance à écrire ou dire ces mots à l'adresse des immigrants en général.

Ce qu'a écrit monsieur Rivard ne sera certainement pas lu par la personne qu'il veut atteindre (puisqu'elle ne parle pas le français elle ne doit pas le lire non plus); alors cela ne sert qu'à créer de l'animosité. Pourquoi ?

Qu'on se dise ceci : en étant bilingues, nous prouvons que nous sommes supérieurs aux unilingues . . . c'est une compensation.

J'ajouterai à ceci, monsieur le Rédacteur, que votre chronique m'intéresse beaucoup et je me demande pourquoi elle n'a pas toujours existé.

M. A. Kelly

Propriétaires et locataires

Monsieur le Rédacteur,

Un article paru le 15 février dans la Presse et ayant pour titre : **"A bas la Régie"**, est signé "Un propriétaire sérieux." Il n'a quand même pas le courage de signer son nom : quel sérieux ! Je dirai ceci : inciter les propriétaires à ne pas payer de taxes, c'est d'un enfantillage qui frise le ridicule . . . pour que la régie des loyers soit levée.

Naturellement, ce "Propriétaire sérieux" voudrait remonter ses loyers . . . pour payer ses taxes.

Comme si vous ne saviez pas que ce n'est pas vous qui les payez, Monsieur, mais bien vos locataires.

Quand vos taxes sont augmentées, vous divisez le montant global de l'augmentation entre vos locataires, lesquels doivent payer. Ils n'ont pas le choix.

Et croyez-vous que sans vos taxes le métro ne sera pas réalisé ?

Il y a différentes façons de financer le métro et la meilleure, je crois, serait celle-ci : Fonder une corporation **Métro** à parts d'une valeur de $100. et plus et les lancer sur le marché canadien, à travers le pays. Vous seriez surpris comme les fonds seraient ainsi vite trouvés et sans taxer qui que ce soit. Les acheteurs de ces parts seraient des actionnaires du **Métro** tout simplement, et recevraient l'intérêt de leur argent.

Figurez-vous que s'il y a des "Propriétaires sérieux", il y a aussi des locataires sérieux et en nombre beaucoup plus considérable.

Mme L. V. Beaudet

Imposture ?

Monsieur le Rédacteur,

Une vedette du fameux Cercle Molière, de Saint-Boniface, dit : "Jouer en français m'est très difficile; je ne parle jamais que l'anglais." En même temps Argue réclame la tévé française pour la Saskatchewan, au profit des troupeaux de vaches, sans doute. On nous amuse, on nous endort et l'on maintient en dehors de nos frontières la revendication nationaliste. Maillardville représente le comble de cette grande imposture. A la Société des écrivains, Jean Bruchési nous demanda de souscrire à cette campagne. "Fort bien, dis-je, s'il s'agit d'une campagne en faveur de notre langue." Jean Bruchési laissa tomber. Il s'agissait en fait de l'école confessionnelle. Vous voyez l'astuce ? la trahison ? Premièrement : on abuse de nos sentiments patriotiques. Deuxièmement : on garde notre attention en dehors de nos frontières, là où la lutte est perdue.

Pendant ce temps on anglicise nos universités. Il s'agit d'un plan concerté, appliqué froidement, avec un sansgêne extraordinaire. On suscite partout des écoles catholiques anglaises que les nôtres fréquentent. Et le chancelier de l'Université de Montréal favorise l'Université Loyola. Le transfert au catholicisme du sentiment patriotique irlandais a été pour l'Eglise une excellente affaire. Voudrait-elle recommencer l'opération avec nous ? Il le semblerait. En tout cas une chose est certaine : nos nationalistes de droite, qui confondent Dieu et la Patrie, sont de bien grandes dupes.

Jacques Ferron

P.S.: A l'imposture il n'y a qu'une réponse : le ministère de l'Instruction publique. Quant à la refrancisation elle devra commencer à l'Assemblée législative : le Manitoba, d'abord province bilingue, est devenu ensuite simplement anglais. Pourquoi le Québec ne deviendrait-il pas simplement français ?

Un indice de médiocrité

Monsieur le Rédacteur,

Le parler "joual" n'est que l'expression d'une certaine médiocrité. Médiocrité qui nous fait accepter d'être sous la tutelle de la Régie des Loyers plutôt que d'être citoyens responsables. Médiocrité qui croit gagner aux jeux de hasard, médiocrité qui falsifie les rapports de l'impôt sur le revenu.

Parlons mieux et pensons mieux.

Mme H.

Solidaires des étudiants africains

Monsieur le Rédacteur,

L'expérience est quotidienne, avec sa femme, avec son patron, avec les bons amis: si l'on ne dit rien, si l'on n'a rien à dire, on est impartial, objectif, sincère; si l'on exprime une idée on est partial, malhonnête, on défend des préjugés bêtement et mensongèrement.

Nous tenons à dire que l'assassinat de Patrice Lumumba, qui corrobore nos raisonnements et prévisions, nous prouve quelle infecte fausseté utilise pour morale et politique ce que Christianne Rochefort appelle comme nous la civilisation blanche occidentale.

Des "obligations professionnelles" (nous avons un peu honte) nous empêchèrent de manifester le 15 février avec les étudiants africains de Montréal. Mais nous étions solidaires de cette manifestation, l'un des rares gestes décidés ici qui indiquent une humanité.

Nous tenons Etats-Unis et O.N.U. pour directement responsables d'un meurtre qui démontre leurs agonies. Ceci implique tous ceux qui les soutiennent.

Et nous pensons à l'assassinat du professeur Maurice Aubin, qu'étrangla le colonel de l'armée française Charbonnier, décoré depuis de la "Légion d'honneur", un crime assez identique, avec simulation d'évasion.

Aurait-on besoin d'explications ? Nous relevons dans le quotidien parisien LIBERATION (No 5103, 28-29 janvier 1961) l'information suivante : "... après le colonel Trinquier, pressenti par M. Tshombé comme chef de son armée et de sa police, on apprend que Sidos, le chef du mouvement fasciste "Jeune Nation" (en principe dissous) se trouve également au Katanga . . ."

Des officiers ou "souteneurs" de la même armée française qui fait durer la guerre d'Algérie et honore Charbonnier, l'étrangleur pour une "culture" . . .

Rien ne nous surprend. Tout nous fait douter d'un dernier espoir possible en la conscience d'homme que pourraient avoir ceux qui, parce qu'ils n'ont pas le "temps" ou pas de "preuves", se font les complices d'une abomination que justifierait "la logique profonde de la société".

Dans une dialectique de l'histoire qui ne fait de doute que pour les imbéciles c'est un destin réel de l'homme qui se joue. Qui ne se prononce pas fait son deuil confortable de ce destin qui le concerne. Préférant assumer ce destin qui nous fait ce que nous voulons qu'il nous fasse, nous nous prononçons, conscients de la vie quotidienne que nous avons à vivre.

Jean Billard,
Patrick Straram

Trop de haine

Monsieur le Rédacteur,

Lumumba est mort. Tous cherchent à blâmer quelqu'un, ou à sortir du pétrin dans lequel ils se sont mis en croyant arranger les choses. Du joli, comme résultat.

La haine et l'indignation entrent dans les coeurs. On se fait juge des auteurs de cette infamie.

Nous sommes tous responsables. Aurions-nous mieux fait à la place des responsables de ce crime ? Je ne le crois pas, car il y a trop de haine dans les esprits.

Mme G. B.

400 MOTS

Nos lecteurs nous écrivent beaucoup et longuement . . . trop longuement. Les meilleures lettres sont celles qui exposent de façon concise, et par là même d'autant plus frappante, ce que l'on a à dire. Les autres sont peu lues, ou même délaissées : elles rebutent par leur longueur. Et puis, l'espace nous manque pour publier des lettres interminables. Nous sommes forcés de n'accepter pour publication que les lettres de 400 MOTS AU MAXIMUM; les plus courtes auront chance de paraitre plus tôt. Qu'on n'oublie pas non plus de donner son nom et son adresse (authentiques, l'un et l'autre), même si l'on signe d'un pseudonyme. Nous sommes heureux d'offrir cette tribune libre à nos lecteurs, et de la voir si abondamment utilisée. Mais on est prié de se plier aux conditions susdites pour nous permettre de publier promptement toutes les lettres.

étrangère -- la presse étrangère -- la presse étrangère -- la presse étrangère -- la p

Expulsion de l'Afrique du Sud

LONDRES — L'Afrique du Sud, en raison de sa politique raciale, ne doit plus faire partie du Commonwealth, déclare le Dr Ambrose Reeves, ancien évêque anglican de Johannesburg, dans une lettre que publie aujourd'hui le **TIMES.**



Le Dr Reeves, dont on a annoncé jeudi la démission de ses fonctions d'évêque de Johannesburg, réfute la thèse selon laquelle le maintien de l'Afrique du Sud dans le Commonwealth permettrait d'exercer sur les dirigeants sud-africains une "action modératrice". Il affirme notamment que l'accession de ce pays au statut de république indépendante va entraîner "l'aggravation de la discrimination raciale" et augmenter la tension entre les divers éléments de la population.

Le **TIMES** publie également une lettre de MM. Hugh Gaitskell, James Griffiths (députés travaillistes), Jeremy Thorpe (député libéral) et des évêques de Manchester et d'Exeter demandant l'expulsion de l'Afrique du Sud du Commonwealth.

Questions encore sans réponse

NEW YORK — Dans un éditorial consacré à l'Algérie, le **NEW YORK HERALD TRIBUNE** évoque vendredi les questions auxquelles il faudra encore donner réponse avant de rétablir la paix en Afrique du Nord — l'organisation des élections, la phase de transition entre le régime actuel et l'indépendance éventuelle, la fondation d'un "grand Maghreb" qui représenterait "un gain pour le monde libre", déclare le grand organe newyorkais.

"Mais le principal n'est pas de savoir comment ces questions particulières seront traitées, quelque complexes et tenaces qu'elles soient. Le facteur déterminant est l'esprit de la France et de l'Algérie après six ans et demi d'une guerre dévastatrice et de terreur générale.

"Des deux côtés il y a un effort très net pour arriver à une solution pacifique de ces problèmes. L'attitude de la Tunisie et du Maroc, confrontés par leurs propres problèmes et fatigués d'une longue lutte, sur leurs frontières, de plus en plus dangereuse, a aidé à cet effort. Et de ce climat de paix peut sortir l'Afrique du Nord

"Cette Afrique du Nord serait une nouvelle Afrique du Nord, bien que façonnée par sa propre histoire. La perte de son indépendance lui a appris les dangers de conflits internes et de manque d'unité. La France, au cours d'une prédominance de plus d'un siècle, lui a enseigné beaucoup de choses. Elle en apprend d'autres par la pratique. Si ces leçons peuvent porter leurs fruits, une véritable union pourrait exister un jour entre Européens et Musulmans pour leur intérêt commun.

"Les difficultés, c'est certain, sont nombreuses; les possibilités de friction, de guerre même, ne sont que trop évidentes. Et pourtant, il n'y a pas de réelle alternative. Les Nord-Africains de toutes origines et de toutes croyances doivent apprendre à coopérer en égaux — ou toute la structure s'effondrera".

SERVICE FRANCE-PRESSE

L'avertissement d'Alger aux Juifs

TEL-AVIV — Quelle que soit la forme que revêtira le passage de l'Algérie française à l'Algérie algérienne et quelle que soit la durée de ce passage, il n'est plus personne, écrit l'**INFORMATION D'ISRAEL,** pour se faire une illusion quelconque sur l'évolution inéluctable de la situation en Algérie. Les événements suivent leur cours actuellement et même si l'on ne peut attendre des développements dramatiques dans l'immédiat, il est cependant des conclusions que, d'ores et déjà, on ne peut s'empêcher de tirer. L'une d'elles concerne le sort des Juifs d'Algérie, et que l'on soit optimiste ou pessimiste quant à l'avenir de la présence française sur ce territoire, il est quasiment certain que la grande majorité de ces Juifs devra, à plus ou moins brève échéance, le quitter.

Les Juifs algériens, à qui la loi Crémieux avait accordé la nationalité française en 1881, se considèrent comme pleinement Français. Il est certain que les autorités françaises respecteront leur parole et que, lors du règlement final du statut des "Européens" d'Algérie, les Juifs ne seront pas abandonnés et qu'ils pourront partager le sort de ces derniers.

Une commission française, qui a procédé récemment à une enquête détaillée au sein de la population européenne du territoire, est arrivée à la conclusion qu'un tiers au moins de celle-ci serait décidé à le quitter, le restant devant s'intégrer dans la future Algérie algérienne. Les Juifs, à en juger par l'état d'esprit qui règne parmi eux, voudront probablement, dans une proportion plus forte encore, s'en aller, car bien peu nombreux sont ceux qui accepteront de gaieté de coeur l'abandon de leur nationalité française pour accepter une nationalité algérienne.

L'exemple du Maroc est là pour servir d'avertissement solennel quant au sort qui pourrait attendre une minorité juive "intégrée" dans une population musulmane où les tendances actuelles du FLN devaient prévaloir.

ngère -- la presse étrangère -- la presse étrangère

Sûr instinct et main d'acier

BONN. — "Avec un sûr instinct, de Gaulle dirige la France hors de la tempête des préjugés nord-africains. Lui et Bourguiba sont d'accord pour mener la politique de la main d'acier contre tous les extrémistes", écrit la **NEUE RHEIN ZEITUNG**, quotidien de Bonn proche du parti social-démocrate qui, comme les autres journaux d'Allemagne occidentale, consacre une large place dans ses colonnes à la conférence de Rabat.

Se félicitant des tendances à la création du Maghreb, qui apportent une nouvelle possibilité de solution du problème algérien, le journal poursuit : "La rencontre des trois à Rabat et la déclaration sur le Maghreb assurent une bonne position de départ à de Gaulle. L'arrêt de la guerre d'Algérie et le nouvel ordre politique du pays dans le cadre d'une union nord-africaine conduiront peut-être également à une solution favorable de la question du Sahara."

Et la **NEUE RHEIN ZEITUNG**, conclut : "Après la visite de Bourguiba à Paris et la conférence de Rabat, la paix a d'ores et déjà commencé en Algérie. La France et l'Algérie peuvent envisager l'avenir avec confiance."

De son côté, la **KOELNISCHE RUNDSCHAU**, quotidien de Cologne, proche du parti chrétien-démocrate, considère comme une conception "inespérée" la formation d'une fédération nord-africaine occidentale comprenant l'Algérie."

Le plan de "l'historique Maghreb" n'est pas nouveau, ajoute le journal. Depuis que la Tunisie et le Maroc sont indépendants, l'un ou l'autre l'a toujours remis en avant. Mais "Nasser, avec ses prétentions de faire du Caire le centre d'un grand Etat arabe "de l'Atlantique à l'océan Indien", a toujours tenté d'empêcher sa réalisation".

Les négociations seront longues, estime la "Koelnische Rundschau" et il serait faux "de s'imaginer qu'après une guerre de sept ans, tout peut être réglé en un tour de main sans sacrifices importants". Mais elle souligne que la fédération nord-africaine occidentale "pourrait amener le règlement de problèmes aussi explosifs que ceux du Sahara, d'un intérêt vital pour la France".

"Que pèse, en face de telles perspectives, l'emportement d'un général français en fuite tel que Salan, ou d'un Ortiz condamné à mort par contumace, qui accuse de Gaulle d'atteinte à l'unité de la patrie ? Les hommes de bonne volonté, ajoute le journal, doivent avoir d'autres conceptions. Aucune conception de la patrie ne saurait justifier que l'on néglige l'occasion de rétablir la paix et l'amitié entre les peuples."



Médaille décernée à
LA PRESSE
par l'Académie Française
en 1931

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.

Abonnement par la poste Canada, sauf Montréal et banlieue, un an : $6.00 ; Etats-Unis : $7.50

"Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa"

LA PAROLE EST À NOS LECTEURS

Le bill 34... et les curés

Monsieur le Rédacteur,

Il s'agit, ici des curés malcommodes : ceux de la campagne.

Il est clair que le vent leur est contraire; mais pas le vent de l'opinion publique. Je n'en veux pour preuve que ces milliers de ruraux aux écoutes, le 22 février, avec une attention digne du grand jour des élections.

On se surprend que les curés de campagne se lancent dans la bourrasque. On les trouve imprudents, exagérés, violents. Ils l'ont toujours été et seront toujours de même, devant cet ennemi qu'est l'alcool, chez nous.

Pourquoi? Parce que l'histoire leur a appris que les peuples naissent et grandissent à la campagne . . . et s'en vont mourir en ville. Gardiens des sources de vitalité spirituelle de la nation, ils ne consentent pas facilement à ce qu'on les empoisonne.

C'est ce qu'on est en train de faire, avec ce fameux bill, peut-être acceptable en ville; mais qui sera, dans les milieux ruraux — autant pour les législateurs que pour les curés— une cause d'ennuis et de mésententes. Si on ne veut pas y faire de distinctions plus marquées, entre les campagnes et les villes, les curés, pour suivre les directives de leurs évêques et rester dans la lignée des apôtres de la tempérance, advenant un référendum, devront continuer de faire claquer le drapeau de la prohibition, eux qui espéraient tant pouvoir se débarrasser de cette anomalie.

Si, en temps de guerre, nos chefs d'Etat ont prêché la tempérance, ont imposé des restrictions, défendu toute réclame et démontré les effets funestes de l'alcool sur le moral des soldats et le rendement des travailleurs, est-ce que ça ne vaut pas en temps de paix ?

Si, pour gagner une victoire temporelle, notre peuple a accepté une tempérance un peu forcée, pourquoi ne l'accepterait-il pas dans sa marche vers une victoire éternelle...? quand ses chefs spirituels sont prêts à brandir l'étendard de la Croix et entrer, les premiers, dans la bataille.

Qu'est-ce qui presse tant que l'on veuille solutionner, dans un tour de main, un problème d'une telle importance ? On remet le problème des universités; il n'est pas plus compliqué que celui de l'alcoolisme chez nous.

Je sais qu'il y en a; mais combien de nos législateurs ont été **actifs**—je ne dis pas 35 et 40 ans mais une heure, — dans cette guerre à l'alcoolisme, avant de prendre les rênes ? Certainement pas celui qui, le 22 février, tentait de ridiculiser les vétérans.

Qu'est-ce qui presse pour habituer notre peuple à **plus,** quand, volontiers, il se serait contenté de moins ?

Non, de plus en plus, dans nos campagnes, on est convaincu que ce ne sont pas **les** ministres qui ont légiféré en cette matière si délicate. Plus on le regarde, plus ce bill nous donne l'impression d'un bâtard, tant il suinte la bière.

Ernest Arsenault, ptre
Curé de Saint-Camille

Un accès de "bonne humeur"

Monsieur le Rédacteur,

Permettez-moi de venir remercier publiquement, dans les colonnes de votre journal, M. le Docteur Louis-Philippe Audet qui, dans une aimable prose intitulée "Bravoure anonyme" veut me servir une mercuriale des plus courageuses. M. le Docteur, qui est aussi m.s.r.c., est sans doute dans la période aiguë de la "cure de bonne humeur" qu'il a conseillée ces jours-ci dans un journal de Québec où il écrit assez souvent. M. le Docteur pratique ce qu'il enseigne : il faut l'en féliciter et l'en remercier, car c'est assez rare aujourd'hui . . .

Je me suis absenté du 1544 Chemin Ste-Foy, à Québec, où M. le Docteur a dirigé ses investigations et il garde la maison sous surveillance, me dit-il. J'ignorais que M. le Docteur pouvait faire partie du F.B.I. ou de "L'Interpol". A la vérité ce sont de méritantes institutions policières : aussi convient-il de le féliciter de ses nouvelles fonctions.

M. le Docteur n'aime pas les "anonymes". Pourtant dans sa "mercuriale" il nous cite un monsieur ou madame "E.R." (drôle de nom !) et un "Cousin Untel" (moins drôle !) qu'il presse sur son coeur. Pour M. le Docteur, ce ne sont pas des "anonymes", car ils pensent comme lui. Il y a bien eu aussi dans le passé un certain "Candide" et un "De la Rabastalière" qui écrivait dans un journal très très intellectuel; il y a même eu un certain "Frère Untel" et même une certaine "Mère Unetelle" qui ont écrit dans ce même journal; il y a même, à ce qu'on dit, un livre intitulé "Les insolences du Frère Untel" sans autre nom d'auteur indiqué sur le volume . . . ; mais évidemment, ce ne sont pas des odieux "anonymes" car ils pensaient comme M. le Docteur, et ils ne sont pas des "méchants", des "jansénistes" comme le profane qui a osé signer "Père Untel". Lui, par exemple : il faut l'écraser : "Ecrasons l'infâme" comme disait un certain Arouet qui signait, comme un vulgaire anonyme, "Voltaire", car celui-là, il ne pense pas comme M. le Docteur et ses amis. Pour lui, les mots de "lettre-crachat", de lettre "furibonde et grossière", de "grand inquisiteur", de "janséniste", de "ouragan Untel" ! M. le Docteur a oublié les mots "pharisiens", "éteignoirs", "hypocrites", "moyenâgeux", "arriérés", "niais" que sont habitués de recevoir ceux qui osent défendre plus ou moins mal notre Clergé. Que voulez-vous, dans "une cure de bonne humeur" il est permis d'oublier . . . c'est même recommandé ! Il a même oublié que nous sommes en pays libre et qu'un "nom de plume" est admis en pays civilisé.

Le grand tort du soussigné "Père Untel", c'est de ne pas penser, écrire comme M. le Docteur, m.s.r.c. et ses amis. Surtout, c'est de l'avoir dit dans un journal comme "La Presse". Il a même osé écrire personnellement au Docteur pour lui dire sa façon de penser. Les lecteurs de la Presse ne savent pas ce qui a été écrit, car c'est une lettre adressée personnellement à M. le Docteur qui peut-être, malgré certaines convenances jusqu'ici admises, a envie de la publier dans la Presse. Qu'importe, ce pauvre "Père" ne pense pas comme le Docteur, donc il a tort. M. le Docteur ne prouve rien, il ne réfute rien de ce qu'a écrit dans la Presse ce m . . . "Père" qui peut-être n'est pas un vrai "Père", mais que la F.B.I. ou l' "Interpol" saura bien découvrir; mais ça ne fait rien, ce "Père Untel" a tort.

M. le Docteur, ce n'est pas beau; ce n'est pas beau, pour un maître en "Education — Orientation", M. le Docteur : votre "cure de bonne humeur" s'il vous plaît ! "Deux poids, deux mesures", ce n'est pas beau, vous savez bien. Et vous qui avez écrit 1676 "chroniques" dans l'Action Catholique dont on se moque à Montréal chez vos amis, pourquoi donc n'avez-vous pas écrit dans ce même journal de Québec ? La "censure de ce journal aurait-elle fait disparaître les attaques vitrioliques" — comme vous dites — contre le pauvre "Père Untel" ?

Il reste que même après votre accès de "bonne humeur", le "Frère Untel" connu aujourd'hui sous le nom de "Frère Jérôme", a écrit un livre regrettable et qui est loin de faire honneur à son auteur, membre d'une respectable communauté de Frères Enseignants.

Père Untel,
1544, Chemin Ste-Foye,
Québec.

Un pacte nocif

Monsieur le Rédacteur,

Québec veut une loterie. Votre sondage le prouve amplement. Elle le réclame avec une belle insistance, depuis des années.

Qu'est-ce qui l'empêche ? La constitution canadienne, ou le soi-disant pacte confédératif qui a placé tous les pouvoirs à Ottawa et n'a laissé aux provinces qu'une petite autonomie misérable et méprisée. Chaque fois que Québec veut ne pas être comme les autres provinces, elle rencontre Ottawa sur son chemin. Il y a des milliers de sujets de grief.

Il faut reprendre les dénonciations de nos ancêtres. Ce pacte a mauvaise nature. Il est né dans le péché, et il eut comme père l'esprit du mal. Au lieu d'être un anneau de mariage entre deux parties, comme certains le disent, c'est un carcan mis au cou du peuple canadien-français afin d'assurer la domination des Anglo-Canadiens.

Si étonnant que cela puisse être, l'auteur du pacte a déclaré sa pensée. En effet, Lord Durham l'a écrit en blanc et en noir dans son fameux rapport sur les affaires des colonies britanniques de l'Amérique du nord, en 1839. Ce document fit fureur à Londres qui ne tarda pas à l'adopter comme la grande charte de sa politique impériale.

Lire ce rapport maintenant célèbre, c'est presque relire notre histoire depuis 1840. En effet, Durham y préconisait l'union immédiate des deux Canadas, puis la fédération, aussitôt que possible, de toutes les colonies anglaises d'Amérique du nord, avec construction de chemins de fer et une politique énergique d'immigration subventionnée.

N'est-ce pas tout ce que nous avons vu en application ? Il est vrai qu'au Canada on a attaché d'autres noms à ces événements, ceux de Macdonald, de Brown, de Cartier, etc. Ils n'étaient que les instruments de Londres qui mettait à exécution le plan préparé par Durham pour liquider les Canadiens français, sans avoir l'air de le faire.

Même si l'intention n'avait pas été déclarée, certaines clauses iniques du pacte ne la rendent-elles pas évidente ? Surtout celles qui donnent à l'Etat central le pouvoir de nommer les sénateurs, les juges de la Cour Suprême et de la Cour Supérieure, les lieutenants-gouverneurs, tous personnages qui ont des fonctions provinciales, le pouvoir aussi de décider du nombre de représentants de chaque province au parlement central, le pouvoir encore de désavouer toute législation provinciale.

Aussi nos pères l'ont-ils dénoncé copieusement et le pacte dut être imposé, comme la conscription et la participation aux guerres de l'Empire. L'un des plus illustres dénonciateurs fut, sans doute, Sir Wilfrid Laurier qui dans Le Défricheur d'Athabaska, écrivit que "la confédération serait le tombeau des Canadiens français".

Laurier ne s'est pas trompé sur la nocivité du pacte. Cent ans d'histoire le prouvent amplement. A bas l'actuelle confédération, pour que notre peuple obtienne sa liberté et que vive la Laurentie.

Roméo Bazinet,
340, rue des Tilleuls,
Beloeil

Pour ou contre le progrès ?

Monsieur le Rédacteur,

Je suis pour . . . le progrès universitaire dans la province. Cela va de soi. Ce qui va moins bien, c'est que, si je m'oppose au projet de l'Université Ste-Marie, je doive le faire justement au nom de ce même progrès universitaire. En d'autres mots, à mesure que le débat se précise, je crois entendre de plus en plus clairement un thème jamais exprimé mais sous-tendant les objections au projet : "Vous êtes pour le progrès universitaire ? Alors ne créez pas une seconde université française à Montréal; c'est la dernière chose à faire !"

Vu que je me voyais ainsi obligé de m'opposer au projet des RR. PP. Jésuites, j'ai cherché des pourquoi, des arguments objectifs et rationnels qui étofferaient mes nouvelles convictions. C'est dire que j'ai lu "L'Université dit NON aux Jésuites". Par ailleurs j'avais remarqué la vigueur avec laquelle les professeurs de l'Université de Montréal ont nié être à priori contre l'idée d'une seconde université française à Montréal et encore moins contre les Jésuites.

Ce qui m'a impressionné dès l'abord, c'est le désintéressement serein des auteurs du volume. J'ai senti leur conviction d'épargner aux Jésuites les soucis et déboires subis par nos universités actuelles, surtout l'Université de Montréal. J'ai vu au chapitre 2 combien l'Université de Montréal fait pitié quand au nombre d'étudiants et de diplômés. J'ai constaté au chapitre 3 que les grandes universités de la province (Montréal, Laval, Sherbrooke) sont en fait de petites universités avec un grand U. J'ai étudié au chapitre 4 ce qu'est une université en théorie et une université au Québec.

Par contre, l'oeuvre des Jésuites dans l'enseignement secondaire "force l'admiration" (p. 25). Voilà qui est frappant au milieu de l'anarchie de notre système d'enseignement" (chapitre 5). Même, je me suis demandé si on ne serait pas "forcé" de leur confier plus de responsabilités dans l'enseignement, vu leur oeuvre admirable dans un secteur de l'éducation.

D'autant plus que l'opposition érigeait fébrilement l'assise fondamentale à tout progrès véritable dans notre province : une conscience intime, vécue de notre sublime infériorité. En effet, tout notre système d'enseignement n'est qu'un "lourd héritage" (p. 64), tandis que l'enseignement universitaire, lui, "résume toutes nos misères et toutes nos déficiences comme collectivité" (p. 76).

J'avoue que la tentation fut sérieuse d'opter pour l'Université Ste-Marie grâce au livre "L'Université dit NON aux Jésuites". Heureusement, il y avait les chapitres 6e et 7e.

C'est en les lisant, que j'eus honte d'avoir songé un seul instant à céder aux Jésuites. J'eus honte de ce qui m'aurait servi d'atout le plus précieux pour afficher mon opposition à leur projet, celui d'être un de leurs anciens élèves.

Grâce au procès magistral livré dans ces deux chapitres, je voyais clairement non seulement que la Constitution apostolique "Jamdudum" leur reconnaissait un "privilège insignifiant" (p. 91), mais aussi que leurs services qu'ils veulent "insignes" sont également insignifiants. De plus, je reconnaissais leur intentions véritables.

Je ne pouvais être pour la "sécession", pour la "démission implicite de l'Etat, en faveur de la Compagnie de Jésus, de ses plus hautes responsabilités" (p. 103) !

Avis donc aux intéressés qui, comme moi, veulent s'éclairer. Lisez le volume "L'Université dit NON aux Jésuites". Peut-être ne direz-vous pas NON à une seconde université de langue française à Montréal. Mais vous allez certainement, comme "l'Université", dire "NON aux Jésuites". A moins de dire NON au volume lui-même . . .

Raymond Doyle,
Travailleur social

On manque d'idéal

La Ligue du Drapeau
a/s M. Lucien Dubuc,
Secrétaire,
Province de Québec

Monsieur,

Après avoir lu le résumé de votre brillant discours à la télévision dans le grand quotidien d'expression française qu'est la Presse en date du 4 janvier dernier, ainsi que votre lettre parue dans le même journal, mais en date du 26 janvier, je ne puis trouver meilleure porte où présenter ma petite requête.

Pour débuter, il est de mon devoir de venir m'adjoindre au groupe sans nombre qui appuie et reconnaît le magnifique exemple du sens de l'honneur et de la fierté canadienne que votre ligue suscite parmi nous, afin de vous féliciter du travail accompli en vue de la reconnaissance du drapeau que vous suggérez et qui, à mon avis, a les caractéristiques voulues pour représenter la nation, le peuple canadien, notre peuple, sans froisser surtout les quelques "esprits féodaux" récemment (du début du siècle jusqu'à nos jours) jetés sur notre continent.

J'aimerais arborer ce joli (et unique en son genre) drapeau d'une façon toute particulière. Je crois que d'autres personnes seront très intéressées dans ce projet. Voici: je dois entreprendre un voyage à travers l'Europe au cours de l'été prochain. Comme le suggérait si bien M. R.-J. Zanettin, dans la Presse du 16 décembre dernier, je suis assuré que le port d'un bouton ou d'un insigne sur le revers de son gilet, ayant comme dessin la feuille d'érable et les deux couleurs emblématiques, serait un bon moyen de faire connaître à l'étranger ce qu'une bonne partie des Canadiens pensent et sont. Présentement il n'y a que quelques têtes coloniales au parlement fédéral qui n'ont pas encore évolué. Il faut leur faire savoir enfin que nous ne sommes plus au siècle d'Henri VIII. L'expérience nous a appris que souvent une idée nouvelle et logique a dû sortir de son milieu, traverser des frontières, même des mers, avant d'être reconnue et acceptée dans son propre milieu.

D'un "Canadien" fier de son pays, mais déçu du manque d'idéal parmi ses dirigeants.

Lucien Mayrand

La 15e session de l'Assemblée générale reprend mardi

Crise de croissance à l'ONU

Congo, réforme du secrétariat, désarmement: thèmes majeurs

par **Pierre SAINT-GERMAIN**

Congo, réforme du secrétariat, désarmement: tels seront probablement les grands thèmes de bataille au cours de la deuxième partie de la 15e session de l'Assemblée générale de l'ONU qui s'ouvre mardi à New York.

Les têtes d'affiche de cette reprise ne seront pas aussi célèbres que celles du début de la saison. Des dix chefs d'Etat et des treize chefs de gouvernement qui s'étaient alors donné rendez-vous, à l'instigation de M. Khrouchtchev, seul le président du Ghana, M. N'Krumah, a jusqu'ici annoncé qu'il serait de retour. A moins que le premier ministre soviétique change d'idée et entraîne de nouveau à sa suite les leaders du monde, le spectacle n'aura pas le même éclat qu'en septembre dernier. Quoi qu'il en soit, il y a fort à parier que les débats seront tout aussi mouvementés.

Comment pourrait-il en être autrement ?

Bien sûr, au cours de la relâche de l'Assemblée, il n'y a eu ni nouvelle affaire U-2, ni nouveau sommet raté. Mais la crise congolaise s'est aggravée par suite de l'assassinat de Patrice Lumumba et de ses compagnons. Elle a plongé dans la guerre froide le continent le plus explosif de l'heure. Et elle a permi à l'Union soviétique de relancer avec une vigueur accrue sa campagne pour le remplacement de M. Hammarskjold et la réforme de la structure de l'ONU.

La course aux armements

Chose plus grave encore, la course aux armements se poursuit à fond de train dans tous les pays. Les négociations sur le désarmement sont en panne depuis la rupture du Comité des Dix, à Genève, l'été dernier. Or, le désarmement constitue, on ne doit pas l'oublier, la condition primordiale pour la défense de la paix. Il est donc urgent que ce problème revienne sur le tapis de l'ONU, dont les dossiers renferment deux projets rivaux : celui de l'URSS, exigeant un désarmement universel et complet en quatre ans; celui de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis et de l'Italie, réclamant un désarmement progressif dans le cadre de rigoureuses mesures de contrôle.

Bien d'autres questions ont retenu l'attention mondiale depuis la fin de la première partie de la 15e session, en décembre dernier. Au Laos, par exemple, la guerre civile a pris des proportions internationales : elle est devenue le plus inquiétant foyer d'incendie en Asie depuis le conflit coréen.

L'assemblée aura aussi à examiner de nombreuses affaires incendiaires déjà inscrites à l'ordre du jour. Les plus importantes sont : les accusations d'"agression" portées par l'URSS contre les Etats-Unis à la suite des "survols" du territoire soviétique ; les accusations d'"agression" que Cuba a également portées contre les Etats-Unis ; la ségrégation raciale en Union sud-africaine ainsi que la "répression" en Hongrie et au Tibet.

On ignore combien de temps siégera l'Assemblée. Les observateurs estiment qu'elle ne pourra s'ajourner avant mai si les combattants tiennent leur bout.

Divergences d'opinion

En ce qui concerne la campagne contre M. Hammarskjold, l'URSS paraît loin d'avoir la partie gagnée, même si elle ne reconnaît plus le secrétaire général. Ce dernier a l'appui non seulement du bloc occidental, mais aussi celui de l'aile modérée du groupe afro-asiatique. Cependant, un certain nombre des pays résolument neutralistes, comme le Ghana, se sont prononcés pour une réorganisation du secrétariat. Nkrumah a recommandé l'automne dernier qu'on désigne en plus du secrétaire général, trois adjoints acceptables pour le bloc occidental, le camp communiste et les Etats non engagés. Ce projet rejoint en somme celui de Khrouchtchev : remplacement du secrétaire général par un triumvirat Ouest-Est-Neutres.

On ne saurait nier que la composition de la plupart des organes de l'ONU ne représente pas le rapport des forces qui s'affrontent aujourd'hui dans le monde. Le cas le plus flagrant est celui du Conseil de sérurité (voir le tableau ci-contre), dont la principale tâche est de préserver la paix. Il est clair que cet état de choses, qui remonte au temps où l'Occident pourrait aisément dominer l'organisation internationale, devra être corrigé, sans quoi l'existence même de l'ONU sera en danger.

Il sera d'ailleurs question, pendant la session, de l'élargissement du Conseil de sécurité.

Neutralisation du Congo?

Quant au Congo, la lutte ne sera pas moins vive entre les blocs. Tout indique que les Etats communistes et une partie des neutralistes ne renonceront pas à reconnaître le gouvernement Gizenga comme le seul gouvernement légitime, tandis que l'Occident continuera à soutenir celui du président Kasavubu. On s'attend en outre que les progumumbistes somment l'ONU de faire exécuter la dernière résolution du Conseil de sécurité, notamment les clauses concernant le retrait immédiat du personnel militaire et paramilitaire étranger, la réorganisation de toutes les forces armées et la convocation du Parlement.

A ce propos, le président ghanéen battra la grosse caisse de la troisième force: il proposera que l'activité de l'ONU au Congo soit prise en charge par un commandement entièrement africain. Cela équivaudrait à confier aux pays non engagés la quasi-tutelle que vient d'imposer à la jeune république le Conseil de sécurité.

Possibilité d'un rapprochement Est-Ouest

Enfin, le désarmement. Là aussi on prévoit que les neutres voudront jouer un rôle de premier plan, de médiateur en tout cas. L'an dernier, les plus influents d'entre eux avaient tenté, sans succès, de forcer Khrouchtchev et Eisenhower à se rencontrer en vue de reprendre les négociations. Une nouvelle tentative aurait de fortes chances de réussir.

En tout cas, on n'exclut pas la possibilité que le chef de la délégation américaine, M. Adlai Stevenson, expose les nouvelles mesures que le gouvernement Kennedy est en voie de mettre au point pour percer l'impasse, aussi bien quant au désarmement proprement dit qu'au sujet de l'arrêt des essais nucléaires. Pareil événement pourrait bien hâter la reprise du dialogue Est-Ouest principal rempart contre un désastre nucléaire et servir de prélude de l'entrée de la Chine populaire dans le concert des nations.

Bref, si la deuxième partie de la 15e session de l'Assemblée générale s'annonce orageuse, les peuples peuvent garder l'espoir d'un prochain retour à la détente.

Rapport des forces au Conseil de sécurité

Voici la représentation respective des trois blocs au Conseil de sécurité de l'ONU :

BLOC OCCIDENTAL : quatre membres permanents E.-U., G.-B., France et Chine nationaliste) ; trois membres non permanents (Equateur, Chili, Turquie) . . . 7

BLOC NEUTRALISTE : trois membres non permanents (Ceylan, République arabe unie, Libéria) . . .3

BLOC COMMUNISTE : un membre permanent (URSS) . . . 1

N.B.— Seuls les cinq membres permanents ont droit de veto.

Votre médecin vous parle...

(Rédigé sous les auspices du Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec)

Aliments et cancer

Dr Roméo BOUCHER, M.D.

C'est à dessein que nous réunissons ici ces deux mots. Tant de fois on entend dire que certains aliments sont causes de cancer. Ici même nous en avons parlé. En ce qui concerne les composants normaux ou artificiels des aliments, tant au point qualité que quantité, jouent-ils vraiment un rôle dans la genèse des cancers humains ? Cette question est simple et précise, nous allons essayer d'y répondre en nous inspirant des travaux les plus récents.

Si la question est simple, la réponse ne l'est pas autant. Soulignons qu'il n'y a pas un cancer, mais des cancers ; qu'une comparaison tout de suite s'impose entre ce qu'on trouve chez l'être humain et ce que l'expérimentation nous enseigne. Quelle est la preuve solide qui puisse affirmer que certains aliments sont cancérigènes ? Si les tumeurs malignes sont variées, les régimes le sont également. Alors ? On voit que le sujet n'est pas aussi facile que d'aucuns l'imaginent. La découverte ne s'invente pas, elle s'impose d'elle-même.

Disons tout de suite qu'il existe effectivement une augmentation de fréquence du cancer ; ajoutons que la chimie envahit de plus en plus divers secteurs de l'activité humaine, entre autres l'alimentation. De là à faire croire à une corrélation possible, cela saute aux yeux. Pourtant aucune enquête sérieuse nous permet de penser que, chez l'homme, l'alimentation puisse provoquer le cancer. Par contre, on a fait de multiples expériences chez les animaux pour le prouver. Et chaque fois qu'on a pu trouver quelques indications que c'était possible chez l'animal de laboratoire, on a tout de suite tenu l'élément cancérigène, suspect pour l'homme. Il est vrai que la chimie, par exemple, a envahi l'alimentation de façon à améliorer les conditions de vie.

Cependant les corps chimiques ingérés ne le sont qu'en petites quantités répétées et non à doses massives.

Il y a eu, par exemple, des constatations expérimentales faites sur le rat avec un colorant dit "Jaune de beurre" (ayant servi autrefois à colorer les margarines). Qu'a-t-on remarqué ? Que, **chez le rat,** (nous soulignons) la dose totale nécessaire pour faire apparaître une tumeur du foie était constante. Mais cette opinion a été maintes fois controversée par celle d'autres chercheurs qui n'y croient pas du tout.

Nous venons de parler d'un corps en particulier qui pourrait être cancérigène. Mais il y en a d'autres, très nombreux. Quels sont-ils ? On a souligné les pesticides (insecticides, fongicides, herbicides) qui traitent les animaux qu'on doit abattre ou les végétaux qu'on doit récolter. Mais on prend des précautions et, en ce moment, on peut citer un de ces corps, le sélénium qui passerait dans les céréales panifiables et la thiourée, qui empêche la pourriture des oranges ou le brunissement des pêches mais qui, au laboratoire, chez des animaux, donnent des cancers du foie et de la thyroïde. Qui ne sait, on en parle assez à propos de l'intoxication des grandes villes, que la suie provoque à la longue du cancer ? Or, il y a des fois où le pain est cuit au four au mazout qui donne de la suie en quantité. En cherchant bien on pourrait aussi parler de la fumaison des viandes et des poissons, du grillage du café sans agitation, de certains emballages pour les aliments (matières plastiques et autres), des hormones synthétiques ou non, dont on se sert en fraude pour élever le poids du poulet et du bétail servant à l'alimentation. Et cette liste pourrait s'allonger.

Une autre question, encore plus importante, celle-là, est la suivante : existe-t-il dans les aliments certains constituants habituels qui pourraient favoriser le cancer ? Oui. D'abord on a démontré scientifiquement la corrélation qui existe entre l'alcool et certains cancers de la langue, des amygdales, des gencives, du plancher de la bouche, du rhino-pharynx et de l'oesophage. On a aussi souligné que certaines carences dans les aliments en fer ou en vitamines C, par exemple, donnaient des cancers toujours localisés aux même organes ou aux mêmes segments d'organes.

Dans certains pays, le manque d'iode dans l'eau donne le goître, lequel se transforme en cancer. Cela aussi a été prouvé expérimentalement. Mais quand on parle d'expérimentation, c'est aux animaux de laboratoire qu'il faut penser. Il existe aussi des termes de comparaison entre ce qui se passe chez les animaux et chez l'homme et même chez les hommes entre eux. A passé l'année dernière à Montréal même, invité à un congrès de médecins, l'homme qui connaît le mieux le cancer primitif du foie parce qu'il en voit tous les jours. Il est doyen à Dakar, au Sénégal. Or les noirs du Sénégal ont souvent le cancer primitif du foie, tandis que chez ceux d'Amérique on n'en rencontre pratiquement jamais. Carence en protéine animale et en vitamines ? Et on peut faire la même observation chez les peuples où la base alimentaire est le riz ou le mil.

On le voit, la question n'est pas si facile que cela à répondre. D'autant plus qu'une société anglaise d'assurances, se besant sur deux cent mille observations vient de dire que le cancer se voyait plus volontiers chez les obèses que chez les autres sujets. En d'autres termes et pour être plus exact, que le "pourcentage élevé des malades morts de cancer concernait des sujets au-dessus de leur poids d'équilibre".

Dans l'ensemble et comme conclusion, la population ne doit pas s'alerter outre mesure sur la question d'une alimentation cancérigène. En aucun cas on ne possède la preuve absolue de la nocivité de tel ou tel produit ou de tel ou tel mode alimentaire en ce qui concerne le cancer. On sait que cette maladie est l'ennemi no 1 de tout pays civilisé et qu'on travaille partout à l'enrayer. Il faut donc avoir les yeux ouverts, mais se fier aux savants qui cherchent et qui n'ont qu'un but : nous protéger. C'est pourquoi en ce qui regarde l'addition d'un produit, chimique ou non, dans les aliments, il faut dire qu'il existe des règles strictes d'expérimentation avant de le faire. Rien ne doit être incorporé aux aliments si cette substance n'a pas été administrée pendant longtemps à deux espèces animales, dont l'une ne doit pas être un rongeur, à des doses nettement supérieures à ce qu'on mettrait dans l'alimentation. Et, deuxièmement, toute substance qui a déjà provoqué un cancer, quel qu'il soit, chez un animal quelconque, est rigoureusement prescrite.

Voilà. En attendant, dormons sur nos deux oreilles. La médecine veille.

A l'heure des marchandages

Aucun bloc n'a la majorité à l'ONU

par **Jean-Claude DUSSAULT**

Les forces politiques et idéologiques qui divisent le monde, ou qui en assurent l'équilibre, vont s'affronter de nouveau à la tribune de l'Assemblée générale des Nations unies, au cours de la deuxième partie de la session annuelle qui s'ouvrira le 7 mars.

On peut s'attendre à un débat serré. Il est facile de constater, à la disposition des forces, que la discussion pourra difficilement être décisive sur les points critiques et qu'il faut s'attendre à un jeu plus ou moins subtil de propagande et de compromis.

Même si cette division est un peu sommaire, on peut parler globalement de trois blocs : occidental, communiste et afro-asiatique.

1 — Le bloc occidental réunit les 20 pays occidentaux qui sont membres de l'ONU et leurs alliés extérieurs : la Chine nationaliste, le Japon, le Pakistan, les Philippines, la Thaïlande, l'Iran, Israël, la Turquie, Chypre et l'Afrique du Sud.

Ce bloc peut généralement compter sur l'appui massif des pays d'Amérique latine, à l'exception de Cuba. Ce qui fait un total de 49 voix pour ce bloc. Il faut noter, cependant, que plusieurs pays sud-américains s'abstiennent de voter sur certaines questions à propos desquelles ils préfèrent ne pas prendre position.

2) Le bloc communiste est le plus monolithique des trois. Il réunit l'URSS, les républiques soviétiques et les six pays communistes de l'Europe orientale, soit 9 voix. Il pourra de plus compter occasionnellement sur les votes de Cuba et de la Yougoslavie. Derrière, se profile l'ombre gigantesque de la Chine communiste qui n'a pas encore de siège à l'ONU. Les membres de ce bloc votent systématiquement dans le même sens, mais étant donné le nombre restreint des voix dont il dispose, sa force à l'ONU lui vient de son habileté à épouser les intérêts du bloc des pays afro-asiatiques.

3) Le bloc afro-asiatique, ou neutraliste, auquel s'associent Cuba et la Yougoslavie, peut compter sur quarante et une voix s'il y a unanimité dans ses rangs. Toutefois, ce bloc est partagé entre plusieurs tendances sur lesquelles il faudra revenir. C'est le bloc le plus souple, intéressé surtout à consolider la force de l'organisation des Nations unies et à lutter contre le colonialisme.

Une majorité impossible

Cette répartition, qui accorde 49 voix aux occidentaux, 41 aux afro-asiatiques et 9 aux communistes, illustre clairement l'impossibilité où se trouvera l'un ou l'autre bloc d'obtenir la majorité des deux tiers, soit 66 fois, requise sur les questions importantes. Elle montre également que même une coalition des communistes et des afro-asiatiques n'assurerait pas la majorité des deux tiers au bloc ainsi constitué.

Seule une coalition des occidentaux et des afro-asiatiques, ou d'une bonne partie d'entre eux, pourrait faire pencher la balance d'une façon décisive.

Sans être aussi monolithique que le bloc communiste, le bloc occidental fait preuve d'une certaine stabilité et les désaccords s'y manifestent surtout par des abstentions. Plusieurs de ses principaux membres sont d'ailleurs affligés d'handicaps particuliers sur lesquels ils sont pointilleux et qui influent parfois sur leurs prises de position en d'autres domaines. Pour la France, c'est l'Algérie, ce qui l'empêche de favoriser l'intervention de l'ONU au Congo. Pour l'Afrique du Sud, c'est l'apartheid; pour le Portugal, ses colonies d'Afrique, etc.

Reste le bloc des pays afro-asiatiques et c'est autour de lui que se font la plupart des marchandages.

Ce bloc jouit d'un prestige qu'on pourrait qualifier d'historique, parce qu'il semble incarner, quand il lutte contre le colonialisme par exemple, les valeurs que proclament hautement aussi bien l'Union soviétique, sans toujours s'y conformer, que les Etats-Unis qui ont parfois du mal à y gagner

Voir L'ONU en page 8

Les trois blocs

Voici un tableau approximatif de la puissance démographique des trois grands blocs idéologiques qui s'affrontent dans le monde :

Bloc occidental (y compris les colonies et territoires dépendants) :	1,086,104,000
Bloc communiste (y compris la Chine) :	980,243,000
Bloc neutraliste (pays afro-asiatiques, Cuba et Yougoslavie) :	794,937,000
Population mondiale	2,861,284,000

Dans quelle province passer vos vacances?

(Communication de l'Institut canadien de l'Opinion publique. Tous droits réservés).

Quelle est la province canadienne la plus fréquentée comme villégiature ? Les Canadiens fréquentent-ils beaucoups plus les villégiatures de leur pays qu'en 1950 ? Dans quelles provinces la proportion de touristes canadiens a-t-elle augmenté davantage ?

L'Institut canadien de l'Opinion publique vient de répéter l'enquête méthodique qu'il avait faite à ce sujet en 1950; voici les dernières conclusions : La proportion de Canadiens qui visitent d'autres provinces que celle de leur domicile n'a pas beaucoup changé; elle a légèrement baissé, de 59 à 57%.

Progrès variable selon les provinces

C'est l'Ontario qui l'emporte de loin en popularité, même sur Québec, pourtant si pittoresque. C'est en Ontario que l'on constate la plus forte hausse de touristes du pays, puisque de 1950 à aujourd'hui la proportion de Canadiens qui répondent y avoir séjournée en vacances a augmenté de 25 à 41%.

En Colombie-Britannique, la proportion de touristes d'autres provinces a doublé, passant de 14 à 28%.

La proportion de Canadiens d'autres provinces qui choisissent Québec pour villégiature a considérablement augmenté, de 24% à 32%, mais moins qu'en Ontario, puisqu'en 1950, la proportion désignant l'une ou l'autre province était à peu près égale ; aujourd'hui, elle atteint 41% pour l'Ontario.

La proportion de Canadiens d'autres provinces en villégiature aux Provinces Maritimes, aux Prairies a augmenté; d'autre part la province de Terre-Neuve, entrée dans la Confédération depuis mars 1950, ne semble pas attirer plus de touristes canadiens qu'avant.

Avant d'arriver à ces conclusions, l'Institut a envoyé ses enquêteurs dans les diverses provinces répéter les questions qu'il avait posées en 1950. Les tableaux qui suivent indiquent le changement survenu depuis dans la popularité de chaque province auprès des touristes canadiens d'autres régions.

Voici la première question :

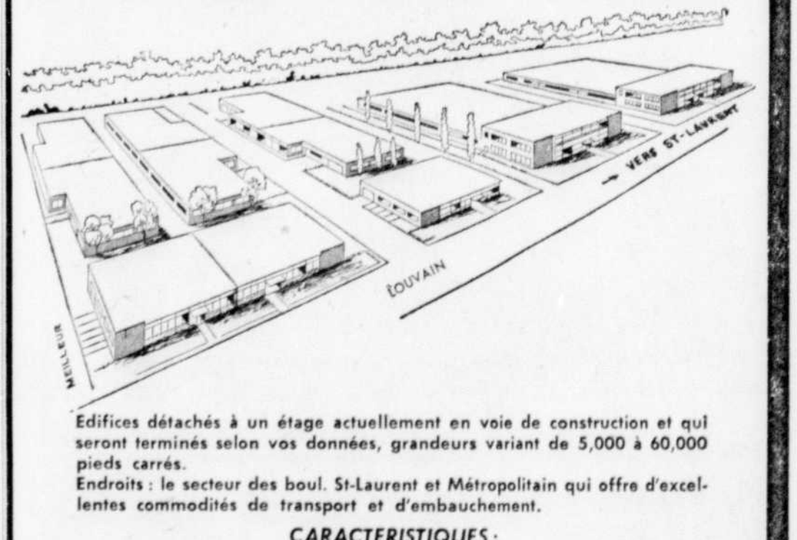
"Avez-vous déjà passé un congé, au fait un voyage d'agrément, dans une province canadienne autre que celle de votre domicile ?

	1950	Aujourd'hui
Non	41%	43%
Oui	59%	57%
	100%	100%

L'Institut demande ensuite aux citoyens qui répondent oui d'indiquer les provinces visitées. Les totaux qui terminent le tableau dépassent cent parce que certains citoyens ont visité plusieurs provinces. Reste que les chiffres du jour indiquent que les Canadiens en villégiature dans leur pays visitent beaucoup plus de provinces qu'avant 1950 :

	1950	Aujourd'hui
Terre-Neuve	2%	2%
Ile du Prince-Edouard	6%	11%
Nouvelle-Ecosse	11%	15%
Nouveau-Brunswick	16%	17%
Québec	24%	32%
Ontario	25%	41%
Manitoba	17%	22%
Saskatchewan	18%	23%
Alberta	17%	23%
Colombie-Britannique	14%	28%
	150%	214%

A LOUER ou A VENDRE



Edifices détachés à un étage actuellement en voie de construction et qui seront terminés selon vos données, grandeurs variant de 5,000 à 60,000 pieds carrés.
Endroits : le secteur des boul. St-Laurent et Métropolitain qui offre d'excellentes commodités de transport et d'embauchement.

CARACTERISTIQUES :

- Loyers modiques
- Edifices ignifuges à gicleurs
- Stationnement privé
- Programme d'agrandissement prévu
- Main-d'oeuvre
- Voies d'évitement
- Facilités d'accès
- Expédition au niveau des camions

Pour recevoir notre catalogue et plus de renseignements veuillez communiquer avec M. Cass. Saros à DUpont 7-7120 ou écrire à

THREE STAR CONSTRUCTION LTD.

8900 av. du Parc, Montréal, P.Q.

Orchestre unique au monde: 17 sourds-muets

La musique vainc la surdité

par Nicole MONGEAU

C'est mardi, le 7 mars prochain, qu'un orchestre entièrement composé de jeunes sourds-muets coréens rencontrera le grand public montréalais dans la salle du Plateau offert gracieusement pour l'occasion par la Commission des écoles catholiques de Montréal. Cet orchestre unique au monde, puisque l'expérience tentée en France et aux Etats-Unis a dû être abandonnée, est composé de 11 adolescents de 17 à 24 ans, 9 garçons et 4 filles ainsi que de 6 adultes qui jouent 23 différents instruments à percussion. Sous la direction de M. King Heoung San, les musiciens rythmiques interprètent de la musique religieuse, populaire, classique internationale, du jazz ainsi que des chansons typiquement coréennes composées par leur directeur artistique.

Débarqué dans la métropole le 16 septembre dernier, le groupe s'était donné pour mission de promouvoir sa méthode et de comparer son extraordinaire réussite avec ce qui se faisait en Amérique du Nord. Ne désirant pas se produire dans les cabarets ou les hôtels, en raison de l'âge des musiciens, M. Han Keoun Suk, l'impresario, a connu certaines difficultés.

Compréhension et hospitalité

Le Rév. Père Ferdinand Racan, supérieur de l'Institution des sourds-muets, leur ouvrit donc les portes de la maison qu'il dirige, et s'occupa des membres masculins de la troupe, tout en continuant d'offrir deux repas par jour aux jeunes filles temporairement logées au YMCA. Des organisations comme la Croix-Rouge et le club Rotary ont également aidé et des concerts ont été organisés par les Clercs de St-Viateur dans leurs maisons de Joliette, de Rigaud et de Montréal ainsi que dans plusieurs communautés religieuses féminines. D'autre part, Mlle Lorraine Howe, directrice de la Croix-Rouge junior s'est occupée des artistes coréens en agençant pour eux deux concerts hebdomadaires dans les écoles protestantes où les élèves remettaient le produit d'une collecte. La Commission des écoles catholiques de Montréal, par son président M. Eugène Doucet et M. Maurice Descôteaux du bureau de solfège, s'est procuré 300 billets pour le concert de mardi, billets qu'elle distribuera aux étudiants des écoles secondaires, les plus aptes à profiter de cette manifestation artistique.

Parlant de l'étonnant orchestre, le Rév. Père Racan a souligné le sérieux de sa formation musicale et l'immense travail qu'il avait abattu pour arriver à un résultat susceptible de surprendre plusieurs parlants.

Travail patient

Chaque musicien possède une connaissance parfaite de son instrument, mémorise la musique et, par la suite, travaille le rythme et l'intensité des vibrations seul avec le chef d'orchestre. Ils répètent ensemble 5 à 6 heures quotidiennement depuis 4 ans et cette pédagogie musicale et psychologique a fait merveille selon le Père Racan, une autorité dans l'éducation des sourds-muets.

M. Han Keoum Suk désire retourner le plus tôt possible à Séoul, rejoindre les siens, mais il a l'intention de se rendre auparavant aux Etats-Unis afin de parfaire son étude sur l'enseignement aux sourds-muets. Généreusement nous lui souhaitons de trouver chez nos frères d'outre quarante-cinquième, la même hospitalité qui leur a permis de vivre ici sous une garantie financière de l'Institution des sourds-muets, garantie préparée par l'avocat montréalais, Claude Simard. L'intérêt de Me Simard fut éveillé en 1958, lors d'un voyage d'affaires en Corée et, de retour au Canada, il contacta M. Buand Ho Yohn qui proposa la tournée canadienne.

Quand la troupe débarqua à Seattle, une semaine plus tôt qu'elle ne devait le faire en septembre dernier, Me Simard régla l'envolée, soit un peu moins de $3,000 et comme on n'avait pu obtenir la permission d'emporter les instruments de l'orchestre dont les autres enfants de Séoul avaient grand besoin, Me Simard avança de nouveau la somme de plus de $1,000 pour des marimbas, des xylophones, etc., qui, achetés à Chicago, mirent plus d'un mois à être livrés à Montréal.

L'oeuvre n'en reste pas moins extrêmement méritoire si l'on tient compte du terrible handicap de ces artistes et si le résultat, selon le critique musical, Eric McLean, "n'en est pas un de rendement exceptionnel" il reste un triomphe sur les deux plus grands obstacles dressés devant des musiciens.



photo P.-H. Talbot, LA PRESSE

Ohm Young Ja sourit à ses maracas alors que le jeune batteur obéit au rythme d'un jazz endiablé.

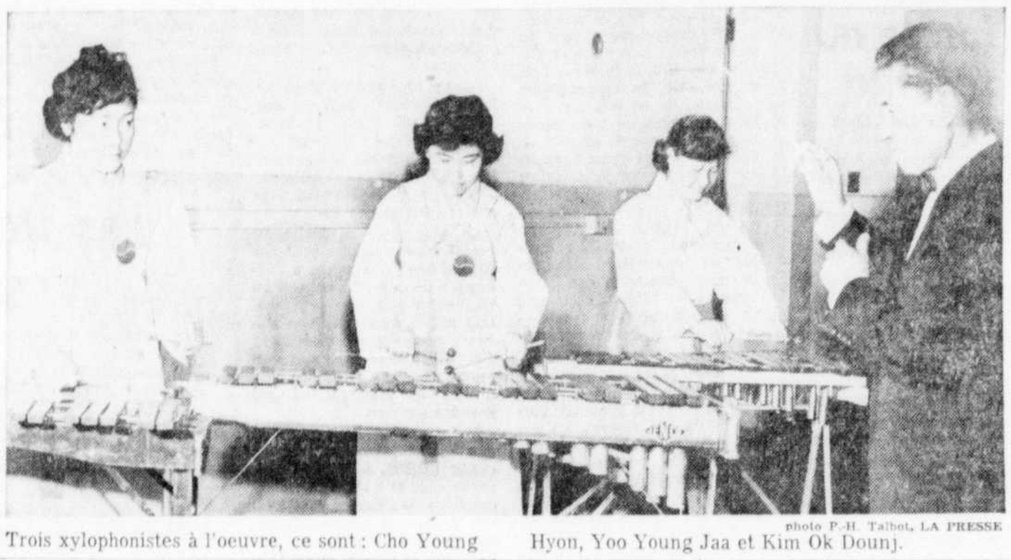


photo P.-H. Talbot, LA PRESSE

Trois xylophonistes à l'oeuvre, ce sont : Cho Young Hyon, Yoo Young Jaa et Kim Ok Dounj.

Lady Churchill souffre de surmenage

LONDRES (AFP) — Hospitalisée depuis mardi en raison de surmenage, Lady Churchill a passé une nuit calme, annonce-t-on ce matin.

Lady Churchill fêtera ses 76 ans le 1er avril prochain.

Le monde féminin

La Cour se tait

Un deuxième enfant à l'épouse du chah?

TEHERAN, (AFP) — Les rumeurs qui circulent dans certains milieux de Téheran et selon lesquelles l'Impératrice Farah attendrait un second enfant ne doivent pas surprendre, précise-t-on, dans ces mêmes cercles où l'on souligne que le Chah et son épouse ont déjà eu l'occasion de déclarer publiquement qu'ils "souhaitaient avoir plusieurs enfants".

Toutefois, la Cour n'a pas confirmé ces rumeurs jusqu'à présent. Elle ne les a pas démenties non plus. On rappelle cependant, à ce propos, que l'an dernier la nouvelle de la première grossesse de l'impératrice ne fut annoncée officiellement que trois mois après que les premières rumeurs sur son état commencèrent à circuler.

Maria Chapdelaine un mythe cher aux Français !

Quelques revues françaises se penchent sur le Canada. Fait intéressant qui devrait nous remplir d'un légitime orgueil. Car nous — les petites et moyennes puissances — nous ne sommes généralement pas gâtées par la sollicitude que mettent les grandes nations à analyser nos problèmes.

C'est le propre des pays importants, en effet, de vivre de leur gloire et de manifester très peu de curiostié pour les pays étrangers.

L'Américain moyen, par exemple, est fort conscient d'appartenir à une grande puissance mais il nous étonne souvent par son ignorance des peuples dont la destinée se poursuit loin de lui, c'est-à-dire, en dehors de ses frontières, par le peu de cas qu'il fait des événements qui ne donnent pas le premier rôle aux USA.

Les Français n'échappent pas à cette tendance qu'ils se font pardonner par une connaissance approfondie de leur propre pays. Ce souci de profondeur ne nous a pas semblé évident dans la livraison de février de Marie-France qui annonce, sur sa page frontispice "une grande enquête sur le Canada et les Canadiens français".

"Marie-France" — pour celles qui l'ignoreraient — est une revue mensuelle imprimée à Paris et dont le tirage européen est de 850,000 exemplaires. Le distributeur montréalais nous affirmait qu'il en vend 15,000 au Canada.

Mais voyons donc ce qu'ont observé de la vie canadienne pour le bénéfice de leurs lectrices, les reporters Elisabeth Morel et Denis Manceaux. Eh bien oui ! Ils ont reconstitué la touchante histoire de Maria Chapdelaine que Louis Hémon a écrite il y a plusieurs années, que les Canadiens se sont empressés d'oublier !

Sur les illustrations en couleurs, le visage tendre de Nathalie Naubert, ceux d'Hélène Baillargeon, de Léo Gagnon, de Mathieu Poulin, etc.

Le deuxième récit raconte "l'ascension" d'un Canadien français peu instruit qui après avoir été commis épicier, soldat tout juste gradé — on est modeste chez nous — assureur, devient gérant d'une succursale de Steinberg. On évoque les antécédants de Delisle, fils de fermier, on ne rate pas l'occasion de décrire les "grandes solitudes blanches" autour de la rivière Péribonka. Aucun des vieux clichés que l'on emploie pour décrire le Québec ne nous est épargné.

A la lecture de ce "succès" d'un Québécois, j'ai eu l'impression pénible de lire une aventure un peu minable dans un style à l'eau de rose, ce style qui-veut-être-gentil et qui devient très vite insupportable.

Ce n'était pas la peine d'envoyer sur place deux reporters pour servir ensuite à quelques millions de Françaises — un abonnement signifie en effet plusieurs lectrices — Louis Hémon en "digest" et un récit dont la valeur documentaire demeure indigente.

Il y a certainement une autre solution que la mièvrerie pour les journalistes qui désirent écrire des articles "populaires".

Céline LEGARE

Le monde renversé: les filles à genoux!

Une étudiante de McGill sera boursière grâce à 75 "sciuscias"

par Françoise de Repentigny

"Avec tes grandes brosses, avec tes vieux chiffons, avec une chanson", dis-moi petit cireur, combien faut-il cirer de souliers, en une seule journée, pour amasser $350 ?

— Avec le sourire, avec pourboire à volonté, et comme nous sommes 75 à faire ce métier, cela fait 1,400 paires, au prix standard : 15 cents le soulier ou 2 pour 25 cents.

Cela se passait, non pas dans les rues de Rome où s'activent les petits "sciuscias", ni en bordure du Broadway où "tout ce qui brille dans le quartier noir, c'est lui qui le fait briller", comme chante Montand, ni aux heures de départ et d'arrivée, dans nos salles des pas perdus, mais à 18 points stratégiques, sur le campus de McGill où sont inscrits 8,000 étudiants.

C'est là qu'hier, entre 10 h. et 5 h. de l'après-midi, 75 étudiantes, membres de l'Union féminine de McGill, souriantes cireuses blanches, s'agenouillaient aux pieds de leurs camarades mâles.

Leur but ? Amasser $350 ou plus afin d'offrir une bourse d'études, l'automne prochain, à une de leurs compagnes déjà choisie d'ailleurs : Sandra Moore, de Stanstead, Québec, qui en est à sa 4e année à la faculté des arts.

Souliers de daim ou vernis

Leur récompense tient dans ces quelques mots: "Shine your way to his heart".

Souliers de daim ou souliers fins, souliers à galoches, ou souliers vernis, souliers qui ont beaucoup voyagé ou souliers pantouflards, ces messieurs de McGill y ont passé, non pas tous mais une bonne moitié et avec en plus, la chance de choisir leur cireuse préferée. Il n'en faut pas plus pour transformer une bonne oeuvre en bal muzette.

La responsable de cette corvée peu banale, Mlle Vita Land, de 4e Sciences, également présidente de l'Union féminine, nous disait hier: "L'étudiant le moindrement patriotique ne voudra pas manquer sa chance. C'est, à date, la meilleure idée qui nous soit venue à l'esprit depuis la fondation en 1956, d'un fond monétaire de $10,000 qui nous permettra d'octroyer une bourse annuelle de $350 à une étudiante." En effet, cette corvée dépasse, en ingéniosité, l'idée d'un défilé de modes, d'une partie de cartes ou d'un bazar comme on l'a pratiqué à McGill par les années passées. Et qui plus est, les mâles sont particulièrement impliqués, ce qui ne nuit en rien au succès de l'entreprise.

Je reluis

Evidemment, pour ces 75 cireuses improvisées entre deux heures de cours, pas question de congé ! Elles manquaient bien un peu de métier. Mais le client n'y regardait pas de si près, si ce n'est droit dans les yeux. Quand on a des lèvres roses, un blazer rouge, et des mains douces comme ça... et qu'en plus, c'est pour une bonne cause, bien vraiment, qu'importe si la pointe du soulier ne reluit pas à dix lieues à la ronde.

De l'eau au moulin

Qu'importe en effet, puisque en prévision de ces banales imperfections, une petite semelle de papier amulette, fixée à la boutonnière du patriote à la fin de l'opération-cirage, nous en dit plus long : c'est écrit "Je reluis" (I got shined).

Et puis, avec ce soleil à tourner la tête de n'importe qui, ce soleil qui fait zigzaguer les rigoles de joie, ces rigoles, arme terrible entre les mains des automobilistes, on veut bien, n'est-ce pas, se faire éclabousser juste un peu, le peu qu'il faut pour salir ses souliers. Car, justement, on a tellement le goût de marcher en souliers, de les faire claquer sur les trottoirs mouillés, ce qui pour les cireuses de McGill apporte aussi de l'eau au moulin.

N'ayant plus que 5 semaines en vue avant les examens, le cirage de souliers est le dernier événement social à McGill. Mentionnons aussi que toute étudiante est éligible à cette bourse, à condition qu'elle en soit à sa 2e année à McGill, sans distinction de faculté, qu'elle s'intéresse aux activités du campus et qu'elle soit particulièrement fauchée. Le choix de la boursière dépend d'un comité de quatre : l'officier de l'aide aux étudiants, M. J.C. Cleghorn, la présidente de l'Union féminine de McGill, Mlle Vita Land, une finissante, Mlle Jane MacMickle et la directrice du collège royal Victoria, Dr Muriel V. Roscoe.

Une compagnie de cirage de souliers a hautement contribué au succès de la corvée en fournissant l'équipement nécessaire pour la corvée, soit autant d'ateliers miniature qu'il y avait de cireuses, et pourvus de cirage noir, brun, neutre, avec brosses, chiffons et linge à polir.



photo LA PRESSE

Quand les petites cireuses de souliers ont des beaux yeux, un blazer rouge et des mains blanches, le client n'en demande pas davantage. Qu'importe si elles manquent de métier. Ci-dessus, Rosa lia Magil, Rosalind Sagimur et Louise Krasnow, toutes trois de 2e sciences à l'U. McGill. Trois des 75 étudiantes qui ont participé à la corvée d'hier pour amasser des fonds qui serviront de bourse pour une de leurs compagnes.

Un menu par jour

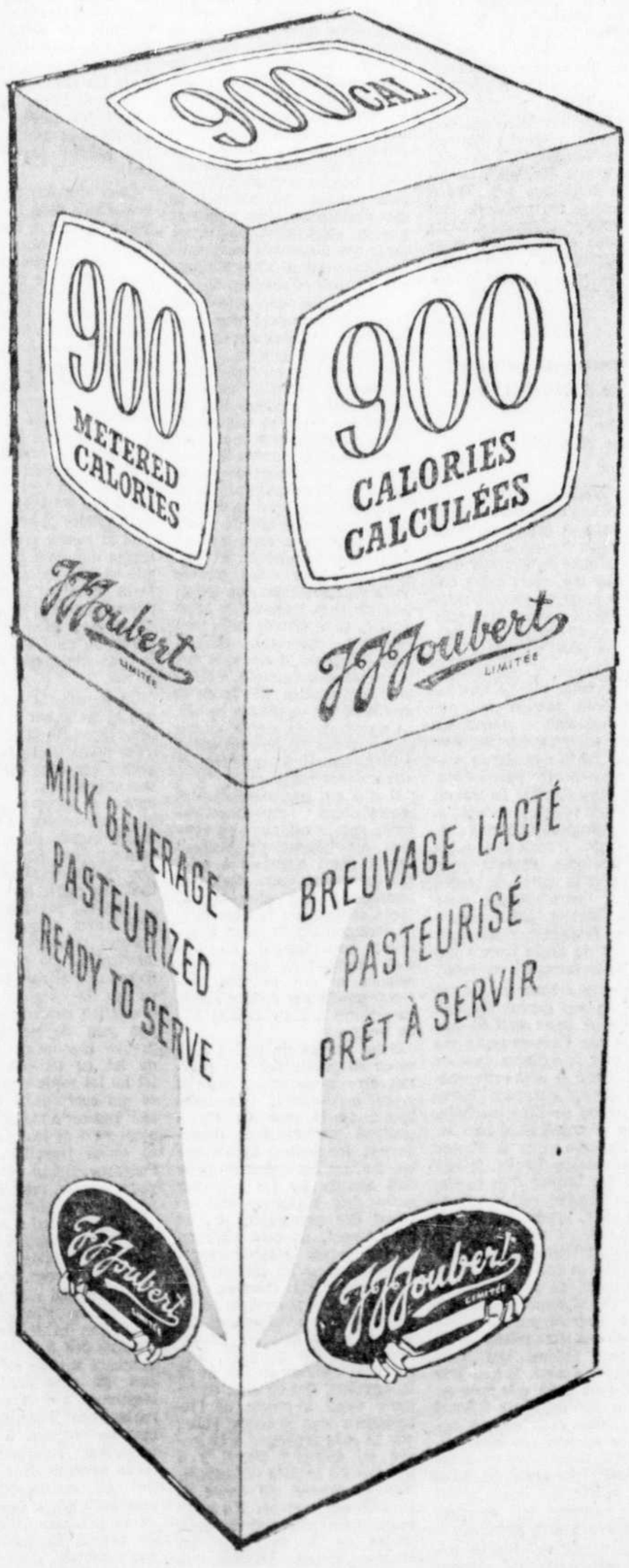
Potage à la queue de boeuf
Oignons à l'étouffée
Roulés d'agneau au chou
Pommes de terre mousseline
Chaussons aux pommes
Thé — Café

Roulés d'agneau au chou

1 chou vert — 1½ livre d'agneau dégraissé et haché — ½ tasse de riz cru — 1 oignon moyen haché fin — 1½ c. à thé de sel — poivre — 2 à 3 c. à table de jus de citron — 1 gousse d'ail — 1 c. à thé de menthe pulvérisée — 2 tasses de liquide bouillant (eau, bouillon, jus de tomate).

Faire bouillir le chou 10 minutes. Egoutter. Passer à l'eau froide. Détacher les feuilles et les séparer en deux en enlevant la nervure centrale. Mêler la viande, le riz, l'oignon, le sel et le poivre; déposer une cuillerée à table de ce mélange sur chaque feuille de chou et rouler. Entasser les rouleaux dans une casserole aux trois-quarts; placer une assiette sur le dessus afin de tenir en place. Ajouter le liquide, couvrir et laisser mijoter une heure. Ajouter le jus de citron, la gousse d'ail écrasée et la menthe. Continuer la cuisson à couvert 20 minutes. Servir brûlant sur assiettes chaudes. 6 portions.

UN MOYEN FACILE DE SUIVRE UNE DIÈTE!



J. J. Joubert Limitée
présente
sous forme liquide
un délicieux
Breuvage Lacté
PASTEURISÉ
prêt à servir

900 CAL

un régime alimentaire
pour aider à
CONTRÔLER LE POIDS

AUCUNE PRÉPARATION! Vous n'avez qu'à verser et à boire. Rien à mélanger, rien à apprêter, rien à mesurer.
AUCUNE SÉPARATION! Le 900 CAL est scientifiquement mélangé. Aussi lisse qu'un lait fouetté, jamais granuleux, il ne laisse aucun arrière-goût de remède. Il est délicieusement aromatisé à la vanille ou au chocolat.
APAISE LA FAIM! Le 900 CAL satisfait un appétit normal. Sa valeur alimentaire vous aide à maintenir votre santé, tandis que sa teneur limitée en calories vous permet d'utiliser l'excès de graisse organique comme source d'énergie alimentaire.
DIÈTE QUOTIDIENNE. Pour obtenir les meilleurs résultats, buvez une pinte de 900 CAL de J. J. Joubert au cours de la journée sans consommer d'autres aliments; selon votre appétit, buvez-en autant que vous le désirez à la fois (pour compléter le volume, vous pouvez manger des légumes de teneur limitée en calories).
Consultez votre médecin avant d'entreprendre le régime 900 CAL, surtout si vous vous proposez d'employer ce produit comme seule source d'alimentation ou si votre poids est très au-dessus de la normale ou si vous souffrez du rein, du cœur, de troubles des vaisseaux sanguins, ou de toutes autres conditions physiques anormales. Ne doit pas être donné aux nourrissons, aux enfants ni aux moins-de-dix-huit-ans.
DEMANDEZ LE **900 CAL**, *dans son carton argenté, à votre dépositaire ou à votre livreur Joubert.*



Quelques organisateurs de la réunion annuelle des anciens membres des Cercles Evangéline et Mgr Gauthier qui aura lieu le samedi, 11 mars prochain. Au premier plan, de gauche à droite : Mme Fernande Lachance-deLaplante, M. Alfred Bourgeoys, Mme Yvette Charette-Bélanger, Mme Thérèse Laverdure-Durocher, M. Paul Reid et Mlle Lucette Toupin. En arrière dans le même ordre : Mmes Cécile Parant-L'Ecuyer et Georgette Desfossés-Belleau.

Cocktail en l'honneur de la reine mère

LONDRES. (AP) — La reine mère a fait preuve de beaucoup d'habilité, ces jours derniers, lorsqu'elle est allée jouer une partie de pool, au club de presse à Londres, endroit où seuls les hommes sont admis. Invitée à ce club, la reine Elisabeth demeura deux heures au cocktail offert en son honneur. Elle s'est également montrée très adroite au jeu de snooker, pour les photographes elle a lancée une boule tenant son bâton de la main gauche.

Un agent de presse de Clarence House, résidence de la reine, à Londres, a déclaré que le pool et le snooker sont parmi les divertissements des membres de la famille royale. La reine mère est très habile à ces jeux.

Défilé de modes à Saint-Jean

—A Saint-Jean, le mercredi, 8 mars, dans l'après-midi et la soirée, les dames amies des Soeurs du Bon-Conseil présenteront la parade de modes du printemps 1961, à la centrale catholique de Saint-Jean.

M. Bernard Lachance touchera l'orgue ; Mme A. Fleischmann sera commentatrice. Et les bénéfices de la journée seront versés à l'Oeuvre du Foyer du Bon-Conseil, de St-Jean.

Campagne contre le cancer à N.Y.

NEW YORK. (AFP) — Mme Jacqueline Kennedy, épouse du président des Etats-Unis a accepté le poste honoraire de présidente du comité de la Société américaine, contre le cancer, chargé de réunir des fonds pour la campagne contre le terible fléau.

Bal de la Fraternité Sigma Chi

— Le 34e bal "Sweetheart" annuel du chapitre Gamma Lambda de la Fraternité Sigma Chi avait lieu hier soir, à l'hôtel Windsor sous la présidence de M. Paul Mowbray. Le joint culminant du bal était le couronnement de la "Sweetheart pour 1961" et la présentation de différentes coupes aux membres de la Fraternité. La musique était exécutée par Ken Allen et son orchestre. Avant le bal, un cocktail fut servi à la résidence de M. et de Mme Mowbray Clark, à Préville, parents du nouveau président de la Fraternité, et un dîner suivi à l'hôtel Windsor.





Mlle Paquerette Boucher, fille de M. et de Mme Jean-Léon Boucher, de St-Aubert, Co. l'Islet, et M. Edouard Savard, fils de M. et de Mme Louis-M. Savard, de la Malbaie, dont on annonce les fiançailles.



HENRY BECK LTD.
1220, rue NOTRE-DAME
LACHINE — ME. 7-8364

Pink Poodle
399 OUEST, RUE STE-CATHERINE
Série complète de vêtements sport

Modes pour dames
Delbeau
CENTRE D'ACHATS ROCKLAND
CENTRE D'ACHATS WILDERTON
OUVREZ UN COMPTE BUDGETAIRE

FRAID'S
895 ouest, Ste-Catherine
VI. 2-4153

METROPOLITAN LADIES WEAR
362 ouest, Ste-Catherine
près Bleury

PAQUET
PREMIER A QUEBEC
QUEBEC 2
Paquet, vêtements sport pour dames
deuxième étage

Déplacements

— M. Emile Girardin et sa fille Louise partiront ce soir, par avion, pour un séjour à Paris.

— Mlle Ruth Addison, commissaire du service civil, Mlle Ann Francis et M. R. E. Robertson, sont de retour d'un court séjour à Toronto, où ils ont assisté au congrès de la Fédération des associations des institutrices de l'Ontario.

—Mlle Alice Devost, de Rivière-du-Loup, a passé la fin de semaine à Montréal.

—M. et Mme David Michaud de Rimouski ont passé une semaine à Montréal et à Ottawa.

Margaret rend visite à des enfants aveugles

LONDRES. (PA) — La princesse Margaret visitait ces jours derniers une école à Northwood Middlesex, au nord de Londres.

Il y avait des enfants jouant et criant comme tous les enfants d'école, quelques-uns ne s'arrêtèrent même pas de jouer quand elle entra dans leur salle de récréation. Ils ne s'apercevaient pas de la présence de la princesse parmi eux, car il s'agissait d'une école maternelle pour enfants aveugles.

Un garçonnet aux cheveux blonds s'approcha de Margaret et lui présenta un bouquet de fleurs printannières. "Nous vous les offrons tous, avec affection" a-t-il dit. Ce à quoi la princesse répondit "merci beaucoup", et avec tendresse elle ajouta, "elles sont très jolies".

Les enfants de l'école appellent Margaret "la dame qui envoie des chocolats à Noël" car elle fait parvenir chaque année des boîtes de sucreries en tant que présidente des maisons Sunshine pour enfants aveugles.

Partie de cartes

—Au profit du camp de La Salle, aura lieu une partie de cartes le mercredi, 8 mars, à huit heures p.m., au gymnase du collège de Longueuil, au 167 du chemin Chambly, pour informations : jour, OR. 7-7821. Soir, OR. 7-2880.

Au dîner-modes de St-Joseph de Rosemont

Mmes Jean Lesage et Jean Drapeau invitées d'honneur

Au dîner-modes de l'hôpital Saint-Joseph de Rosemont, où Mmes Jean Lesage et Jean Drapeau seront reçues par la présidente des dames patronesses de l'hôpital, plusieurs personnes assisteront à l'événement. Outre les noms déjà mentionnés, ces jours derniers, voici la dernière liste des invités, du dîner qui aura lieu le 8 mars prochain dans les grands salons de l'hôtel de la Reine Elisabeth:

Mmes Emilien Gagnon, N. Bastien, J. Spino, M. Bastien, P. Delorme, J.-P. Pigeon, R. Choquette, L. Bisson, G. Ladouceur, J. Major, H. Bastien, L. Desroches, T. Pigeon, P. Desroches, P. Desroches, P. Drouin, L. Delorme, C.-H. Bastien, J. Delorme, R. St-Aubin, B. Delorme, D.-A.-G. Jutras;

Mmes G. Dulude, C. Tremblay, J.-P. Massé, Thérèse Proulx, Henriette Coutu, Phil. Lorangé, L. Néron, R. Lorangé, R. Rajotte, Pauline Renaud, L. Amed, L. Pérusse; Mmes Léa Foucher, Léo Laforce, Aurèle Bouliane, Gilles Bernard, Cyrille Provencher; Mlles Nicole Brochu, Lucie Laporte, Maryse Rinfret, Mme Robert Meunier;

Mme J. P. Lahaie; Mlles Thérèse Hamel, Mariette Denis, Agathe Piché, Mmes C. E. Campeau, Jean Jodoin, M. Gariépy, J. Audet, H. Bélisle, J. Doin, Pierre Falker, J. Lepoul, G. H. Lafontaine, Guy Morency.

Mmes L. Niding, B. Asselin, E. Delaney, P. Roy, R. Parent, C. Perreault, Hélène Perreault, R. Martel, C. Archambault, A. L. Ladouceur, L. Forest, Jeanne Lasalle, A. Latendresse, Paul Leclaire;

Mmes Marcel Dubeau, René Raymond, Jean Legentil, Guy Dubeau, Réal Tardif, Guy Galipeau, Georges Laurent, Henri Boissonnault, Marcel Provost, Guy Galarneau, Henri Lefort, Jean-Paul Bouvier, Mlles Jeanine Dubeau, Aline Provost, Bettey Knebel, Denyse Nadeau, Huguette Galarneau, Mmes Jacques Elie, W. E. White, Paul Bertrand, R. A. Hepworth, Kurt Reckziegel, Jean Gau-Eugène Beaupré, Mlles Suzanne Beaupré, Claire Goupille ;

Mmes Hormidas Masson, Germaine Lelièvre, Bruno Bédard, Marguerite Morrissette, Wilfrid Crevier, Jeanne Landry, Simone Guérin, Rita Bellemarre, Mlles Jacqueline Bouchard, Fernande Lauzon, Lise Proulx, Mmes G. Charest, C. V. Farley, A. Dubreuil, G. Chalifoux,, Jos. Du Tilly, L. Lachapelle;

Mmes S. Chagnon, P. Boucher, L. Messier, M. Gingras, H .Archambault, P. Vanier, G. Viau, R. Roy, R. Désiel, D. Beausoleil, G. Hervieux, D. Tondreau, Y. Beaupré, Camille Brochu, Marcel Lemieux, G. Ouimet.

Mmes R. Pelchat, A. Belleau, G. Gaffe, C. Thivierge, Lucien Faucher, J. Léonard, J. Morin, Mlles Lise Jacob, B. Breault, Ouimet, Mmes Roger Courteau, Ernest Bousquet, R. McDuff, W. Gagnon, J. Landry;

Mmes G. Jeannotte, J. Quintal, J. Sylvestre, B. Benoit, A. Lamarche, Y. Desnoyers, C. Lamarche, R. Donais, R. Soucis, J. C. Charretier, A. Girard, A. Pigeon, J.-B. Pigeon, J. Tremblay;

Mmes R. Sirois, A. Lauzon, H. Croteau, O. Gagnon, O. Boisvert, E. Gravel, A. Pesant, R. Duhamel, F. Corbeil, L. Lambert, H. Valiquette, Guy Guimond, B. Laporte, J.-G. St-Arnaud, L. Lafrance, V. Roy;

Mme Pierrette Roy, H.-O. Renaud, A. Dagenais, J.-E. Paquin, A. Renaud, A. Gauthier, E. Demers, E. Faucher, A. Desrosiers, M. Hogue, J. Gagnon, Violette Jacob, Yvette Lachance, Eva Biron, F. Lamontagne, O. Rousseau, R. Goulet;

Mmes L. Moreau, Roger Savard, J. Chamberland, J.-P. Dansereau, G. Perreault, L. Gariépy, C. Constantin, B. Lamarre, R. Constantin, D. Lasalle, L. Richer, A. Raymond, R. Létourneau, M. Dupuis, F. Brizard; Mlles C. Chagnon, Denise Lacroix; Dupras, M. et Mme Emile Lacroix, T. Girard, M. et Mme Marcel Bastien, C. Gagnon; Mlle A. Deslauriers, Mmes P. Girard, J.-A. MacDonald, O. Roy, R. Desdom, A. Cousineau, Irène Robert.

Mmes J.-E. Desjardins, Léopold Lessard, Donat Lessard, O. Beaudry, L. Beaudry, R. Thibault, R. Leclerc, A. Trudel, A. Champagne, Mlle J. Lafrenière, Mme Claude Robert, Mlle Angéline Dufresne, Mme L. Durocher, Mlle Lise Durocher, Mmes Jean-P. Ménard, Denis Lussier, C. Ladouceur, A. Gagné, R. Lussier, R. Pelletier, M. Manseau, R. Ste-Marie, A. Ste-Marie.

Mmes J.-P. Gauthier, L. Guertin, L. Poupart, L. Ste-Marie, A. Lacroix, L. Charest, Yvonne Barrette, Mlle Claire Villiers, Mmes G. Bélanger, G. Nantel, Léo Lanoue, Maurice Niding, Roger Niding, Léon Lussier, Gaston Lussier, Albert Mathieu, Léo Leclerc, Chs Gareau.

Mmes Isabelle Plouffe, Donat Fortin, André Beaudoin, Berthe Alexandre, Roland Courval, Fernand Rousseau, Rose Marie Foisy, Lucien Beaudry, Jean-Marie Beaudry, Gérard Lacombe, Fernand Martineau, Albert Martineau, Georges Roch, Jos. Celestino, Hervé Guévin, Mlle Louise Lacombe, Jocelyne Bineau, Jocelyne Thouin, José Ann Beaudry, Marie Dagenais, Mmes A. Raymond, F. Felton, G. Surprenant, H.-P. Blouin, M. Brunet, C. Lajoie, A. Cholette, D. Bouchard, D.-E. Fournier, G. Dansereau.



Mlle Réjeanne Roy, fille de M. et de Mme Gérard Roy, et M. Claude Grignon, fils de M. Lucien Grignon, décédé et de Mme Grignon, dont on annonce les fiançailles.

Mariage Lamer-Bonin

— A l'église St-Kevin's, le R. P. Benoit Lacroix, O.P., bénissait ce matin à onze heures, le mariage de Suzanne Bonin avec Me Antonio Lamer. La mariée est la fille de M. Emile Bonin, décédé, et de Mme Bonin, de Montréal, et le marié, le fils de Me Antonio Lamer, décédé, et de Mme Lamer, de St-Bruno.

Pour la circonstance, l'autel était décoré à profusion de glaïeuls et de pompons blancs. Un programme de chants religieux fut exécuté par M. André Bertrand.

Me François Aquin agissait comme garçon d'honneur, alors que Me Jean-Claude Allard, Me Claude Desrosiers, Me Luc Geoffroy et M. Roméo Turcot plaçaient les invités.

La mariée, qui entra à l'église accompagnée de M. Gaétan Montreuil, portait une longue robe de velours blanc, à corsage cintré et encolure bateau rehaussée de guipure. La jupe gonflée, drapée sur le devant en forme de tulipe s'épanouissait sur la guipure pour ensuite se terminer en une légère traîne. Le long manteau, de même velours, qui recouvrait sa robe était rehaussé de plis profonds qui se prolongeaient aussi en une traîne. Sur sa coiffure en hauteur, un long voile de tulle français était maintenu d'une rose de velours et elle tenait un livre d'Heures recouvert d'une orchidée blanche et de stéphanotis.

Mlle Jacqueline April, dame d'honneur portait une robe de drap grand seigneur, de style fourreau avec double jupe, de couleur vert océan, reproduisant en court la robe de la mariée, et une étole de vison canadien. Sur sa haute coiffure son voile de tulle illusion était retenu par une rose de même tissu que la robe. Elle tenait un bouquet constitué de roses talisman et de pompons blancs. Une étole de vison canadien recouvrait ses épaules.

Mlles Hélène Prud'homme et Micheline Sauvé, demoiselles d'honneur, portaient des toilettes identiques à celle de la dame d'honneur, mais dans les tons de beige doré, et des étoles de vison canadien. Leur court voile de tulle ilusion beige était également retenu par une rose de même teinte que leur robe. Elles tenaient un éventail piqué de roses talisman et de pompons bruns.

Mme Emile Bonin, mère de la mariée, avait choisi un fourreau de dentelle de Bourdon et de mousseline de soie, de teinte vison. Un chapeau d'aigrettes françaises rose pompon, une étole de vison sauvage et des accessoires de couleur vison. Sur son réticule de mousseline elle avait piqué deux camélias.

Mme Antonio Lamer, mère du marié, avait choisi, un fourreau de brocart lilas avec ceinturon violet. Un chapeau de paille lilas orné de velours violet, des accessoires lilas foncé et des gants terminaient cet ensemble. Une orchidée blanche fleurissait sa robe. Elle portait une étole de vison bleu.

Après la cérémonie religieuse une réception fut offerte au Club de Réforme et les nouveaux mariés partirent ensuite en voyage aux Antilles.

Pour voyager Mme Antonio Lamer avait choisi une robe fourreau en grosse toile de laine rouge cerise recouverte d'un manteau de création canadienne, d'un même tissu, croisé par quatre gros boutons. L'encolure du manteau étant incrusté d'une bande dont l'extrémité effilochée laissait voir le décolleté de la robe. Elle portait un chapeau genre turban de même tissu et des accessoires de daim noir.

Dîner-causerie des femmes chefs d'entreprise

Sous la présidence d'honneur de l'hon. André Rousseau, ministre de l'Industrie et du Commerce, aura lieu le lundi, 20 mars prochain, à l'hôtel Ritz Carlton, à 6.30 heures du soir, un dîner-causerie organisé par les Femmes chefs d'entreprise.

Le conférencier invité M. René Tremblay, sous-ministre du même ministère, a intitulé sa causerie: "L'Entreprise moderne: Communauté humaine".

Parmi les invités d'honneur mentionnons: L'hon. sénatrice Mariana-B. Jodoin, O.B.E., M. Fernand Girouard, président général de l'A.P.I., M. et Mme Claude Beaubien, Mme L. de Gaspé Beaubien, Mme Angélina DuTremblay, M. Gabriel Rousseau, Conseil Technique au ministère de la Jeunesse et Mme Rousseau, Mme Charles Frémont, Mlle Georgette Lemoyne, Mme Pierre LeDuc, M. Paul-Emile Lévesque, directeur de l'Ecole des Métiers Commerciaux et Mme Lévesque.

Mme Flore D. Jutras, présidente des F.C.E., accompagnée de son conseil exécutif accueillera les invités. Pour tous renseignements s'adresser à Mme Laurette Marcotte, 4096, rue St-Denis, VI. 2-8795.



La reine mère a fait preuve de beaucoup d'habileté, ces jours derniers, lorsqu'elle est allée jouer une partie de pool, au Cercle des journalistes, à Londres, endroit où seuls les hommes sont admis. Invitée de ce cercle, la reine Elisabeth demeura deux heures au cocktail offert en son honneur. Ci-haut la reine mère a bien voulu, pour les photographes, lancer une boule, tenant son bâton de la main gauche, le coup fut très adroit. La reine est très habile aux jeux de pool et de snooker car ils sont parmi les divertissements des membres de la famille royale.



Les dames patronnesses de l'hôpital St-Joseph de Rosemont ont organisé un dîner modes, pour le mercredi, 8 mars, dans les grands salons de l'hôtel de la Reine Elisabeth. Cette manifestation sera sous le patronage de Mme Jean Lesage et de Mme Jean Drapeau. Sur cette photo, assises: Mmes J.-O. Lacroix, trésorière et organisatrice, J.-L. Dufault, présidente, R. Bricault, vice-présidente et Mme L. Lamarche. Debout, dans le même ordre: Mmes C. Laliberté, A. DuSault et T. Thompson.

STATIONNEMENT GRATUIT
Choix incomparable de CADEAUX importés
20% A 30% D'ESCOMPTE POUR FAIRE PLACE AUX NOUVELLES IMPORTATIONS
Nouvel arrivage de Belgique
3 VERRERIES EN SPECIAL
Economisez — offre de 5 jours
Modèle No 1 ROSEDALE Rég. 95c — ch. 49c
Modèle No 2 ST-LOUIS Rég. $1.75 — ch. 89c
Modèle No 3 CROSS & OLIVE Rég. $2.50 ch. $1.49
★ Verreries complètes dans chacun de ces 3 modèles à pièces remplaçables
Mr Grégoire LIMITEE
1371 EST, STE-CATHERINE LA. 2-2105
★ PLUS DE 500 SORTES DE VERRES DE 5c A $9.50 LE VERRE ★
MAISON ETABLIE DEPUIS 76 ANS

Morgan
LE MAGASIN A RAYONS DE HAUTE QUALITE AU CANADA
Toujours bien coiffée...
Mise en plis toujours impeccable . . .
Plus de broches à cheveux
Plus de mèches rebelles
Plus de problèmes
Voici la permanente à la crème par excellence ! Créée à votre intention, elle requiert le minimum de soins... pour les journées très occupées... pour vos sorties du soir.
Coupe 1.50
Permanente 7.50
Par nos artistes Antoine au complet 10.95
Ces spécialités sont disponibles au
BOULEVARD : RA. 8-4571 ROCKLAND : RE. 9-5521
Les deux salons sont ouverts les lundis
Avec ou sans rendez-vous — VI. 4-1515
HENRY MORGAN & CO. LIMITED

Courrier Confidences

La tête bien faite ou bien pleine ?

Dans le procès de notre système d'enseignement, la lettre de mon jeune correspondant publiée hier, dans cette chronique, constitue le plus accablant témoin à charge qu'on puisse produire. Loin d'être une exception, ce jeune homme est représentatif d'une bonne partie de la jeunesse. Ce n'est point la première fois qu'une aussi grande indigence intellectuelle nous est révélée. Les lettres de mes jeunes lecteurs qui se disent en dixième, onzième et douzième année fourmillent de fautes de français ; ils ne connaissent ni la grammaire, ni la syntaxe ni l'orthographe. Et il est aisé de se rendre compte que leur esprit meurt d'inanition.

Force m'est de conclure que notre enseignement procède à un bourrage de crâne en règle. Ce jeune "révolutionnaire du XXe siècle" (je me demande ce qu'il pourra bien révolutionner ?) avoue que l'étude de la littérature se réduit, pour lui, à une énumération de figures de style ; l'histoire, à une série de dates et d'événements ; la biologie, à de grands mots pour lui vides de sens. C'est lamentable !

L'occasion m'a été fournie, récemment, de lire un devoir de rédaction française d'une élève de onzième année qui complète ses études par des cours du soir. Je la sais douée d'une bonne intelligence et pleine de bonne volonté. Le sujet était tout au plus digne d'un élève de cinquième année. Le style était à l'avenant. Or, elle a décroché pour cette oeuvre littéraire (?) la note, excellente, de 80%. Que penser des autres ?

Mais ce n'est pas tout. Le professeur n'avait corrigé que quelques fautes ; les autres, et elles étaient de taille, il les a ignorées. Inutile de préciser que la construction boiteuse des phrases l'a laissé indifférent. Qui donc faut-il vraiment blâmer de l'élève ou du professeur ?

Montaigne dit, parlant de l'écolier qu'il faut "lui choisir un conducteur qui eût plutôt la tête bien faite que bien pleine." Or, nos méthodes ne visent qu'à nous bourrer le crâne au lieu de former notre jugement. "On ne cesse de criailler à nos oreilles comme qui verserait dans un entonnoir et notre charge n'est que redire ce qu'on nous a dit." Mon jeune "Révolutionnaire", au fond, se plaint de ne comprendre goutte à ce qu'on lui enseigne, en dehors des sciences exactes. Il croit pouvoir vivre dans une société sans savoir s'exprimer. Le jargon qu'il emploie lui paraît suffisant ... il envoie donc, tout simplement, paître le Frère Untel. Il n'est pas le seul ; et c'est justement cette attitude qui révèle la profondeur du mal. Nous refusons même de croire en la maladie qui nous ronge. Nous en mourrons tout doucement, sans même en avoir souffert.

L'enseignement primaire est déplorable ; c'est là que le bât blesse. Nos universitaires, pour une bonne part, ont conservé un esprit primaire et utilitaire qui est la négation parfaite de l'esprit universitaire. Nous aurons beau créer des universités dans chaque village, nous n'aurons pas, pour cela forgé des hommes.

Ce n'est pas que je méprise la géométrie, comme pourrait le penser mon jeune correspondant. Je crois même que cette science constitue, en dehors de ses applications pratiques, une merveilleuse gymnastique intellectuelle qui apprend, mieux que toute autre, à cerner une idée, à déplier un raisonnement avec justesse et rigueur. Elle ne saurait se suffire à elle-même. Elle est un instrument de formation; mais l'intelligence humaine doit boire à d'autres sources. L'homme n'est pas qu'un syllogisme, non plus qu'une opération mathématique.

Mon jeune ami, et beaucoup d'autres avec lui, oublie que "tout homme est l'addition d'une race. Tout homme est un héritier". (Clément Lockquell). Mais il ne croit qu'en deux et deux font quatre. Sa conception de l'univers est plutôt ... mécanique. Il incarne le produit du "meilleur système d'éducation au monde" ! Devant cette indigence, cette pauvreté d'esprit, les deux bras nous tombent. Et le vertige nous saisit ; que nous réserve demain ?

Nicole

Prière d'adresser toute correspondance à :
COURRIER-CONFIDENCES,
La Presse, 7 rue St-Jacques ouest, Montréal

R.—A **"Conscience troublée"** — Votre question est vraiment du ressort de votre confesseur. Vous devriez lui en parler, tout simlement. Le prêtre a l'habitude de ces confidences; il ne m'est pas permis de me substituer à lui et de toute façon, vous indiquerais-je qu'il y a ou non péché, je ne puis vous donner une absolution valable aux yeux de Dieu ! Si vous n'arrivez pas à surmonter votre gêne, voyez votre médecin, mais il sera dans la même situation que moi.

Je crois, en effet, que votre façon d'agir est dangereuse pour ce que vous craignez et en plus, elle n'est pas conforme à vos principes religieux. Prenez donc conseil d'un prêtre; et ne restez pas dans une situation douteuse puisque vous désirez vivre en paix.

R.—A **"Malheureuse"** — Vous ne me dites pas votre âge mais comme vous êtes étudiante, j'en conclus que vous êtes encore très jeune. Qu'entendez-vous par "vous amuser" avec des garçons ? La vie vous donne une petite leçon, en passant ; faites-en votre profit. Les jeunes filles croient qu'elles peuvent impunément avoir une conduite légère. Il arrive que cela leur retombe sur le nez. J'en suis navrée pour vous parce que je crois que vous êtes une bonne jeune fille, au fond.

Il est bien clair que ce jeune homme ne tient pas à renouer les relations avec vous. Soyez raisonnable ; ne refusez pas de connaître d'autres garçons. Un clou chasse l'autre. Etudiez consciencieusement. Dites-vous que le différence d'éducation, de milieu social entre vous et ce jeune homme ne pouvait vous donner des garanties de bonheur. Ne regardez pas en arrière de vous mais vers demain ... Si la première épreuve vous trouve sans courage, que ferez-vous plus tard ? Allons, souriez ... et vivez !

Etiquette et mode

R.—A **"Nénette anxieuse"** — En principe, une jeune fille ne doit pas faire de cadeau à un jeune homme. Vous semblez tenir à le faire ; alors, choisissez un objet que vous aurez confectionné vous-même (chaussettes, mouchoir) ou encore, un livre qui lui plairait, un abonnement à un journal ou à une revue qui l'intéresse ; rien qui soit trop personnel ou de trop grand prix.

R.—A **"Une qui veut savoir"** —En principe, l'étole de vison se porte en tout temps. Mais il faut bien avouer qu'à la fin de juillet, il fait très chaud et, en pratique, il est souvent impossible de porter un vison. Mais on ne le porte qu'avec une robe étroite.

Renseignements divers

R. — A **"Moulougi"** — Je crois, en effet, qu'il faut payer. Renseignez - vous directement auprès de cette institution. Mais laissez-moi vous dire que si vous délaissez vos études après une septième année, que ce soit pour étudier la musique, l'art vocal ou l'art dramatique, vous n'irez pas très loin dans la vie. Vous seriez plus sage de rester à l'école et de prendre des cours du soir dans le domaine qui vous intéresse.

Le Conservatoire de Musique et d'Art dramatique de la Province, 1182, rue Saint-Laurent, Montréal (UN. 6-3845) vous serait peut-être plus accessible.

R. — A **"Une qui hâte de savoir"** — D'abord, vous ne m'avez pas accordé un délai suffisamment long pour vous répondre. Ensuite, je ne puis faire, pour mes lecteurs, ce genre de recherches ou d'enquête.

La prochaine fois, écrivez directement au consulat du pays qui vous intéresse. Je regrette de n'avoir pu vous rendre service.

R.—A **"Ecrivain en herbe"** — Dans les pages jaunes de l'annuaire téléphonique de Montréal, sous la rubrique "Editeurs-Livres", vous trouverez les noms et adresses que vous désirez.

Le 2 février 1941 était un dimanche.

Q. — Où pourrais-je me procurer ce genre d'élastique que l'on porte en dessous du menton et des joues pour remonter la chair tombante ? On a montré cet appareil à la télévision, au programme "Rendez-vous avec Michèle" —

R.— Ecrivez ou téléphonez à Radio-Canada ; on vous donnera le renseignement demandé. Moi, je n'ai pas le droit de publier des noms et adresses de marchands.

R.—A **"Dame curieuse"** — Il vous faudrait vous renseigner auprès de numismates. Dans les pages jaunes de l'annuaire téléphonique (soit celui de votre ville, soit celui de Montréal dont la Chambre de Commerce doit posséder un exemplaire), sous la rubrique "Monnaie — achat et vente" — vous trouverez les noms et adresses de marchands qui pourront répondre à votre question.

R.—A **"Ignorante"** — Les allocations familiales sont données par le gouvernement pour les enfants. Vos parents les recevront pour vous jusqu'à ce que vous ayez seize ans inclusivement et il leur revient d'employer cet argent pour votre bien.

R. — A **"Un groupe qui admet la vérité et la justice"** — Si vous croyez qu'un notaire a commis une faute contre l'éthique professionnelle, adressez votre plainte à la Chambre des Notaires, Nouveau Palais de Justice, Montréal. (UN. 6-1793).



photo LA PRESSE

L'EXPOSITION DU GUATEMALA — Le consul général du Guatémala à Montréal, M. J. Luis Orantes-Luna (au centre), M. Augusto Mulet Descamps, ministre de l'Information du Guatémala (à droite) et M. J. O. Ruston, représentant le président de la maison Eaton, ont adressé la parole, hier, à l'ouverture de l'exposition qui se tient au 5e étage de cet établissement.

Exposition chez Eaton

Un coin du Guatemala à Montréal

L'Exposition du Guatemala, qui s'est ouverte hier matin au 5e étage du magasin Eaton, a donné lieu à un brillant événement mondain qui a réuni à l'heure du café plusieurs centaines de personnalités guatémaltèques et montréalaises, ainsi que les représentants de tous les média d'information, au Foyer du 9e étage, M. J. O. Ruston, au nom du président de la maison Eaton, souhaita la bienvenue à tous les invités et se dit heureux de contribuer à faire apprécier les produits et les beautés scéniques du Guatemala par le public montréalais.

Le consul général du Guatemala à Montréal, M. J. Luis Orantes-Luna, qui était accompagné de son épouse, s'exprima ensuite en français pour faire connaître les buts de l'exposition et pour présenter le ministre de l'Information à la présidence du Guatemala, M. Augusto Mulet-Descamps, lequel prit la parole en anglais, en français et en espagnol pour souligner les liens d'amitié entre son pays et le nôtre et pour déclarer l'exposition ouverte.

On remarquait également dans cette élégante assemblée M. Claude Sarrazin, consul ad honorem du Guatemala, M. Roger Sigouin, échevin, qui représentait le maire Jean Drapeau, le consul général de France, M. Boyer de Ste-Suzanne, M. Paul Bouchard, consul du Guatemala à Québec, le sénateur Sarto Fournier, ancien maire de Montréal, M. André Larose, auteur des nombreuses photos du Guatemala qui agrémentent cette exposition, ainsi que Mme Larose.

Ainsi que LA PRESSE le rapportait hier, l'exposition comprend un bureau de renseignements sur le Guatemala, grand producteur de café comme on le sait, ainsi qu'un bon nombre de pittoresques figurines de bois sculpté très décoratives, d'appuis-livres et de plaques murales également scuptés, de ceintures et sacs en cuir travaillé à la main, de pièces de toiles, de cotonnades et d'écharpes tissées par des artisans et hautes en couleurs. On remarque aussi plusieurs vêtements typiques du pays, qui peuvent très bien se porter chez nous pendant l'été puisqu'ils favorisent la détente et le confort.

En quittant cet agréable étalage qui a comme fond de scène des agrandissements des photographies de M. André Larose, l'on est devenu certainement un peu plus familier avec ce "pays de l'éternel printemps", qui, avec les avions à réaction, ne sera plus qu'à 2 heures de Miami.



photo LA PRESSE

Mme Carmen Sagarminaga, charmante Espagnole, met en valeur les échappes guatémaltèques, aux dessins où la rigueur géométrique s'allie à l'éclat des couleurs. Sur la table, une figurine de guerrier très stylisée, des appuis-livres d'inspiration espagnole.

Soirée pour les équipes de foyers

Le premier groupement de foyers fondés au Canada en 1942 et appelé suivant les régions "Equipes de ménages" ou "Equipes de foyers" a mis sur pied depuis un an un service des foyers adoptifs, dans le but d'aider les foyers qui ont adopté des enfants.

La prochaine soirée aura lieu le lundi 6 mars, à 8 h. 30, au Centre social situé au 65 est, rue Dorchester, à Montréal. Le Dr François Cloutier, psychiatre, causera à bâtons rompus avec les ménages présents. Tous les foyers, en équipes ou non, sont les bienvenus. L'entrée est gratuite. Pour de plus amples détails: OR. 1-3002.

L'ONU

SUITE DE LA PAGE 5

leurs alliés alourdis par leur passé.

Ce n'est toutefois que sur des questions aussi générales que celle du colonialisme que l'accord peut se faire entre tous les pays afro-asiatiques. Ce groupe, dont les figures dominantes sont Nehru (Inde), Nasser (RAU), Tito (Yougoslavie), Nkrumah (Ghana) et Touré (Guinée), est sujet à des scissions qui peuvent être aussi bien causées par des divergences à l'intérieur de la Ligue arabe qu'entre les nouveaux pays africains.

Il existe effectivement deux groupes principaux de pays africains, dont les prises de positions sont souvent diamétralement opposées. D'un côté, le groupe des pays de la conférence de Casablanca : la République arabe unie, le Ghana, la Guinée, le Mali, la Libye ; de l'autre, le groupe des pays de la Communauté française. Les pays de ce dernier groupe ont tendance à se ranger du côté des occidentaux et évitent en général d'appuyer les propositions soviétiques.

On voit que les jeux ne sont pas faits, loin de là.

Objets d'art dans un salon de thé

La collection d'objets d'art des dynasties Ming et Ch'Ing est entrée au Canada aujourd'hui pour l'inauguration des Salons de Thé de Montréal. Au cours de l'année, cette collection sera exposée dans différentes villes du Canada et servira à recueillir des fonds pour des oeuvres de bienfaisance.

M. R. J. Macdougall, d'une compagnie de thé, qui depuis 30 ans est un dégustateur de thé bien connu au Canada, vient de faire, pour les membres de la presse, de la radio et de la télévision, une démonstration sur l'art de mélanger les thés et de les goûter. Après quoi, les journalistes, sous la direction de M. Macdougall, ont fait eux-mêmes des essais pour choisir leurs mélanges préférés.

M. Macdougall est capable de distinguer plus de 1,600 thés par la vue, le goût et l'odeur. Il peut aussi déterminer l'altitude des plantations où le thé a été cultivé, ainsi que bon nombre de détails concernant chaque thé en particulier.

Les salons de thé, inaugurés aujourd'hui, sont mis gratuitement à la disposition des différents groupements pour leurs réunions ou assemblées. Ils peuvent recevoir plus de 450 personnes et sont situés 1400 Côte-de-Liesse.

La nouvelle collection d'objets d'art des dynasties Ming et Ch'Ing sera exposée dans les salons de thé avec divers vases, statues, tapisseries, tapis et fauteuils orientaux. On peut y voir aussi un modèle de plantation de thé, ainsi que la plus grosse théière du monde. Fabriquée à Tunstall, en Angleterre, en 1875, cette théière pèse 492 livres pleine; elle contient 38 gallons et mesure 37 pouces de haut et 38½ pouces de large.

Lors de l'inauguration, M. Macdougall a été présenté par Mlle Helen Knight, conseillère féminine et spécialiste de la préparation du thé. Mlle Knight, qui parle couramment cinq langues, fait actuellement une tournée au Canada et présente les nombreuses recettes de thé qu'elle a ramenées de différents coins du monde.

N'en déplaise aux grincheux

Il n'est pas besoin de tout mettre sens dessus dessous pour faire le nettoyage du printemps. Les femmes le savent bien. Depuis le temps, les choses ont bien changé, avec tous les moyens mis à la portée de la ménagère moderne. Aujourd'hui, il s'agirait d'une réorganisation plus qu'autre chose ... et le mois de mars s'y prête tout particulièrement puisque la mauvaise saison vous tient encore enfermée. Au lieu d'une corvée, vous pouvez en faire un agréable travail de décoration, une opération de grand style que vous exécuterez avec l'art d'un stratège. Pour cela, il existe une méthode excellente qui consiste à diviser le "grand ménage" en travaux élémentaires que vous ferez entrer dans la journée normale. Aujourd'hui, classement de vos recettes; demain, lavage d'une armoire; après-demain, lavage d'une bibliothèque et époussetage des livres ... et ainsi de suite. C'est étonnant tout ce que vous arriverez à faire ainsi, sans vous en rendre compte.

Défilé de modes chez les Filles d'Isabelle

Un grand défilé de modes aura lieu sous les auspices des Filles d'Isabelle (692), sous la présidence d'honneur de Mme Gaston Binette, épouse du député des Deux-Montagnes au gouvernement provincial.

Cette manifestation se tiendra le mardi 21 mars, à la salle Jean-Pierre, chemin d'Oka. Pour de plus amples renseignements ainsi que pour la réservation des billets, s'adresser à Mmes Charlemagne Prévost CR. 3-4763 et René Paquin GR. 3-5120.

Toronto offre un don à la Voix des femmes

TORONTO (PC) — Le comité d'octrois spéciaux du Toronto métropolitain vient d'accorder un montant de $1,000 à la Voix des Femmes, organisme national dévoué au maintien de la paix dans le monde.

"Dans un monde où des billions sont régulièrement dépensés à la préparation de la guerre, quelqu'un se devait, à quelque part prendre l'initiative de financer une oeuvre pacifiste. C'est le Conseil métropolitain de la ville reine qui a su voir, le premier, et c'est lui qui orientera les autres dons" ont déclaré les deux co-fondatrices nationales Mmes W. D. Tucker et Fred Davis de Toronto.

"Améliorons la langue parlée"

Lundi, en fin d'avant-midi, M. Jacques Laurin, professeur de français à l'école Le Plateau, sera de retour au micro de CKAC pour diriger une autre émission de la série "Améliorons la langue parlée". Ces leçons de français sont préparées et diffusées à l'intention des élèves du cours élémentaire de la Commission des écoles catholiques de Montréal.

Lundi on procédera à l'étude du thème suivant: L'intérieur d'une maison de ville, l'entrée, le vivoir, le salon.

En classe: (avant l'émission).

A l'aide des illustrations publiées en page 10 du cahier-magazine en rotogravure de LA PRESSE datée d'aujourd'hui (Samedi 4 mars) on fera la recherche des mots de vocabulaire.

Exercices :

Il a tant plu qu'on ne sait plus dans quel pays il a plu plu, mais au surplus ça m'eût plus plu s'il eût moins plu.

Conversation :

Au téléphone, Richard invite un camarade chez lui.



CONSTIPATION?

La constipation, même occasionnelle, alourdit, rend le travail difficile, le caractère désagréable. ROBOL, facile à prendre, est rapide, efficace et sans douleur. Une ou deux ROBOL ce soir-effet demain matin.

Robol

POILS SUPERFLUS
ENLEVES POUR LA VIE PAR ELECTROLYSE à ONDES COURTES
GARANTIE ECRITE
PRIX CONVENABLE
CLINIQUE D'EPILATION SCIENTIFIQUE
Mlle Pelletier, électrologiste diplômée
1290 ST-DENIS
Suite 37
EDIFICE ST-DENIS
UN. 6-5275

MAL de DENTS
Quand la douleur vous torture, vous pouvez vous en rapporter à ORA-JEL pour obtenir le soulagement rapide et certain que vous désirez. Pressez simplement le tube. La douleur disparaît en quelques secondes. Des milliers l'emploient.
ORA-JEL®

ANNONCE
Son enfant était méconnaissable

. . . il était si maussade ! Quand la constipation rend votre enfant irritable, donnez-lui des Tablettes Children's Own. Faites pour les enfants de plus de 3 ans, elles ont une *action* légèrement *laxative* et *adoucissante*. Voyez comme un enfant "difficile" devient vite frais et dispos. Pas de coliques. Agréables au goût. Achetez aujourd'hui des Tablettes Children's Own, cliniquement essayées, chez votre pharmacien.

ANNONCE
BOUTONS
Les défauts cutanés du visage ou du corps. Eczéma. Boutons. Rougeurs. Desquamation. Démangeaisons. Pied d'athlète, disparaissent rapidement grâce à NIXODERM. Démangeaisons calmées en quelques minutes. Action antiseptique cicatrisante. Rend la peau plus douce, plus souple, plus claire. Demandez l'onguent et le savon NIXODERM à votre pharmacien. Revitalisez votre peau. Ayez un teint clair.

ANNONCE
MUCUS du L'ASTHME DETACHE PENDANT QUE VOUS DORMEZ
Les hommes, femmes et enfants évitent l'étouffement, la respiration suffisante, difficile, la toux, l'enchifrènement durant les attaques d'Asthme Bronchique et Bronchite, en prenant MENDACO. Nouveau, amélioré, à Action Rapide, il combat l'allergie, aide à détacher le mucus épais des bronches et voies nasales. Facilite la respiration, favorise un sommeil plus reposant qui redonne de l'énergie. Sans danger pour jeunes ou vieux. Obtenez MENDACO sans ordonnance chez votre pharmacien aujourd'hui. Sentez-vous vite mieux.

ANNONCE
NOUVELLE AIDE pour les HEMORROÏDES
CHINAROID, une découverte américaine, enraye en 10 à 20 minutes les douleurs et les démangeaisons dues aux hémorroïdes. Des ingrédients antiseptiques spéciaux réduisent rapidement l'enflure et cicatrisent les membranes irritées. Puis, vous pouvez travailler, voyager, marcher ou vous asseoir en tout confort. Procurez-vous CHINAROID (onguent ou suppositoires) chez votre pharmacien.

TRAITEMENTS DE BEAUTE
Cure spéciale d'amaigrissement à la paraffine pour les personnes obèses. Traitement classique de la beauté . . Rides, acné, points noirs, etc., enlèvement des poils follets pour la vie, sans traces.
Nu-Way Studio est dirigé par Garde Ghislaine Perreault, G.M.E., et avec surveillance médicale.
NU-WAY STUDIO
3584, av. du Parc. VI. 5-8788

POUR SOULAGER NÉVRALGIE DOULEURS RHUMATISMALES GRIPPES RHUMES
EMPLOYEZ LES CAPSULES
U-NO
PRIX : 75¢ $1.25, $2.25
INOFFENSIVES SI PRISES D'APRÈS LE MODE D'EMPLOI
PHARMACIE MONTREAL
916 est, Ste-Catherine — VI. 5-7251

No 4492—ABAT-JOUR classiques ou modernes, les différents motifs illustrés sur cette planche sont faciles à disposer, quelles que soient la forme et la couleur. Nous suggérons l'emploi de toiles Bis à brin lâche, ou de toiles de couleur également à brin lâche. La nuance devra s'assortir à l'ameublement ou faire un contraste heureux : Vert bouteille, corail, bleu outremer dans un appartement très clair. Au contraire: Vert doux, rose pâle, bleu pâle, etc. . . . dans un ensemble plus foncé. — Dans un autre ordre d'idées ces motifs peuvent encore servir à tous ces usages différents : RIDEAUX DE CUISINE tissés les arabesques et les grandes fleurs seraient faciles à utiliser. MODES : Soutache ou perles, ces motifs décoreront avec succès les tailleurs ou blouses de lainage, comme les robes en soie de l'après-midi ou du soir. **No 4492** — PATRON à tracer avec un crayon **85¢**. Carbons bleu ou jaune **35¢**. Fer chaud : **75¢**. TAXE de 2% pour le Québec; de 6% pour Montréal à ajouter en plus.



N.B. — On peut se procurer ces patrons en écrivant au bureau de LA PRESSE, LA BRODERIE NOUVELLE, incluant mandat ou bon de poste. LA PRESSE n'est pas responsable des lettres non reçues. Les patrons ne sont pas échangeables.



No K-5818-F—Voici une jolie blouse qui accompagnera avec avantage une jupe pour le bureau ou un short pour le sport durant l'été. Elle est tricotée avec un fil de coton No 30 et se lave comme un gant. Grandeurs: 32-34-36. Explications en français.

N.B. — On peut se procurer ces patrons en écrivant au bureau de LA PRESSE, LA BRODERIE NOUVELLE, incluant mandat ou bon de poste. LA PRESSE n'est pas responsable des lettres non reçues. Les patrons ne sont pas échangeables.

Du jardinage en chambre

Il existe un moyen astucieux de faire des semis de légumes ou de fleurs. On met les graines dans des demi-coquilles d'oeufs remplies d'un brin de terre, qu'on range ensuite côte à côte dans une grande boîte basse. Quand la saison s'adoucit et que le sol est assez sec, on n'a qu'à placer les demi-coquilles en pleine terre, en rangées bien droites. Elles se désintègrent au fur et à mesure de la croissance des racines.

CLINIQUE BEDARD
2580, CHEMIN STE-FOY, Québec
CURE de DESINTOXICATION et REHABILITATION de L'ALCOOLIQUE
Pour informations :
Dr Alexandre Bédard
Tél. : LA. 2-6307

Depuis 1925
STUDIO Vienna ENRG
ELECTROLYSE ONDES COURTES
POILS SUPERFLUS ENLEVES POUR TOUJOURS
REFERENCES — GARANTIE ECRITE
CONSULTATION GRATUITE
Mlle SHIRLEY et M. MELVIN (spécialistes)
AV. 8-8311
1117 OUEST, RUE STE-CATHERINE
Suite 200, Edifice Drummond



Traitez votre anémie ECONOMIQUEMENT

Depuis des générations les femmes se fient aux bonnes PILULES ROUGES pour combattre la faiblesse, la pâleur et les troubles dus à l'anémie. Ce tonique bien connu, à base de fer, aide à fournir au nouveau sang l'hémoglobine essentielle. Aidez-vous aujourd'hui même, en achetant les . . .

PILULES ROUGES
AMÉLIORÉES
Tonique à base de fer préparé contre l'anémie.
Cie Chimique Franco-Américaine Limitée



MAIGRE?
Une merveilleuse préparation de goût agréable qui aide
à ajouter des pouces aux corps maigres
a finalement été mise au point !

Si vous êtes maigre, décharné, au-dessous du poids normal et de silhouette disgracieuse, si vous vous fatiguez facilement par suite du manque d'appétit ou d'une alimentation mal équilibrée . . . demandez à votre pharmacien dès aujourd'hui le NOUVEAU SUPER WATE-ON. Pris avec du lait, selon les directions, il est agréable à absorber et fournit tous les jours 1,100 calories pour développer le corps aussi bien que des vitamines, minéraux et éléments énergiques d'action rapide. Il renferme le nouveau facteur L-Lysinn. Plus que jamais auparavant, il vous donnera des livres et des pouces de chair ferme ! On rapporte des accroissements rapides de 5, 10, 20 livres et plus. Si votre amaigrissement résulte de maladie, ne prenez le Nouveau Super Wate-On que sous la surveillance de votre médecin. Ne soyez pas décharné. Obtenez dès aujourd'hui le NOUVEAU SUPER WATE-ON ! Aux pharmacies et magasins à rayons.

NOUVEAU SUPER WATE-ON
EMULSION RENFORCEE HOMOGENEISEE



La nouvelle préparation Super renforcée prise selon les indications, fournit 50% plus de calories que le Wate-On ordinaire, ainsi que plus de vitamines, minéraux, protéine, phosphore, calcium, fer et autres éléments nutritifs dont la carence se fait souvent sentir. La première bouteille doit vous donner satisfaction, sinon on vous remboursera.

16 oz. $3.98

WATE-ON ORDINAIRE : 16 oz liquide $3 ; 32 oz $5.50 ; comprimés — 92, $3 ; 192, $5.50

LES MAGASINS DU CENTRE DE LA VILLE, SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND.

Morgan
LE MAGASIN A RAYONS DE HAUTE QUALITE AU CANADA

OUVERTS JEUDI ET VENDREDI SOIRS

Valeurs sensationnelles!



Vêtements sport, fuseaux et blouses de printemps pour Pâques

ch. **3.95**

Fuseaux écossais et blouses de coton ... les deux inséparables du printemps ...

A. Blouses de coton "sans repassage", coupe masculine, marque Shirt-Tales. Manches roulées ou à poignets français et boutons de manchettes. Blanc, vert brume, lilas, miel doré ou beige. Tailles : 10 à 18.

B. Pantalons écossais Viscose et laine, signés Glenella ... coloris grand teint, lavables. Ecossais suivants : Hunting McKinnon, Black Watch, Ancient Cameron. Tailles : 10 à 18.

Venez voir également nos shorts et fuseaux en velours côtelé. Ch. 3.98

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

VETEMENTS DE SPORT, ETAGE-BUDGET ... AU TROISIEME

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Épargnez 40%!

Blouses marinières coton blanc "Minicare" de printemps

Deux blouses en coton traité "Minicare" ... une à encolure ronde, l'autre au populaire col tailleur. Les deux parementées de broderies, manches courtes. Procurez-vous de ces gentilles blouses pour Pâques. Blanc seulement. Décolleté rond, tailles 12 à 18. Décolleté tailleur 12 à 20.

Norm. : 5.00

2.98 chacune

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

PARURES DE COU ... AU REZ-DE-CHAUSSEE

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Épargnez 4.55! Prix très spécial!

Gaîne-culotte longue Femode

Norm. : 11.50

6.95

Renouvelez vos vêtements de base pour le printemps et faites des économies !

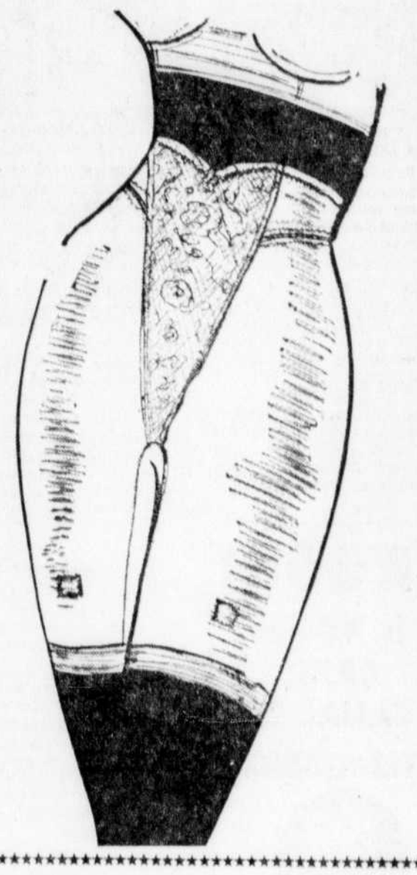
- Style droit.
- Dentelle nylon doublée de marquisette nylon.
- Dos en satin élastique.
- Côtés tulle de nylon puissant.
- Taille moyenne.
- Couleur blanche.
- Tailles P.M.G. et XG.

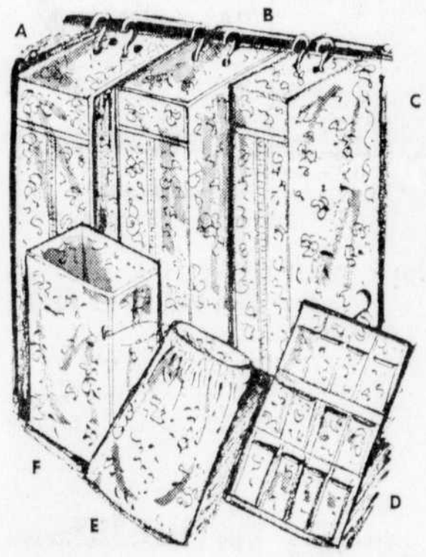
Téléphonez VI. 2-6261

Nous regrettons, pas d'échanges !

VETEMENTS DE BASE ETAGE-MODE ... AU DEUXIEME

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND !





Touche printanière!

Housses en chintz fleuri pour penderies, placards

A. Housse géante 57 po. **3.75**

B. Housse régulière 57 po. pour robes **3.75**

C. Housse 42 po. pour costumes **3.75**

D. Housse pour chaussures **1.75**

E. Sac de buanderie 34 po. x 21 po. **1.25**

F. Housse pour couvertures 27 po. x 15 po. x 9 po. **2.00**

Une note nouvelle pleine de fantaisie et de propreté pour housses de placards ... coton chintz aux imprimés fleuris. Longues et solides glissières, cadres robustes et crochets nikelés. Le sac de buanderie est muni d'un noeud coulissant. Imprimé fleuri en rose, vert, jaune ou bleu.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

ACCESSOIRES DE PLACARDS ... AU REZ-DE-CHAUSSEE

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Valeur excellente pour garçons!

Coupe-vent doublé Choix de deux tissus

Prix spécial, ch. **4.98**

Coupe-vent en tissu Bedford bleu, ou coton satin brun antilope. Bonne confection, doublure finette à motif écossais. Glissière devant, 2 poches aux côtés et bande élastique à la taille. Manches à poignets boutonnés. Tailles : 8 à 18.

Ecrivez ou téléphonez VI. 2-6261

VETEMENTS POUR GARÇONS ... AU TROISIEME

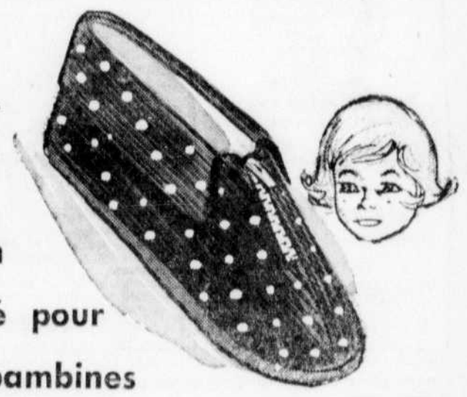
SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Confortables... et belles!

Pantoufles en velours côtelé pour bambins et bambines

Prix spécial, la paire **1.49**



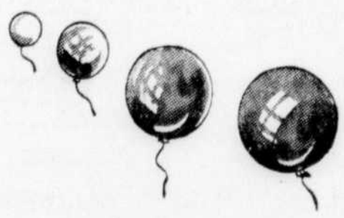
Confortables et de belle apparence, avec glissière sur le devant, s'enfilent vite et bien; semelles silencieuses en caoutchouc. Couleurs bleu et rouge. Pointures pour enfants 3 à 8.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

CHAUSSURES POUR ENFANTS ... AU TROISIEME

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Au sixième chez Morgan





A chaque client une clé magique pouvant ouvrir le "Coffre aux Trésors" de prix merveilleux valant de $10 à $30



CARNAVAL D'ARTICLES DE MAISON

du 6 au 11 mars. Prix spéciaux... Démonstrations. Prix du Coffre aux Trésors.

Vous avez une chance exceptionnelle de vous procurer des articles de maison pour votre grand nettoyage de printemps ... à des prix vraiment bas. Il y aura des démonstrations pendant toute la semaine de cafetières Melitta, des tables à repasser Proctor, des outils électriques portatifs, de la verrerie taillée main par Anglo-Canadian, des brosses à épousseter Nenette, des ustensiles de cuisson Hibachi, des nettoyeurs Bissell Shampoo Master pour meubles rembourrés, des moulins à légumes Mouli.

Cherchez la cave des pirates et son coffre aux trésors rempli de prix de choix de valeurs de 10.00 à 30.00. Avec chaque achat vous recevrez une clé magique qui peut ouvrir le Coffre aux Trésors et gagner ainsi de magnifiques prix. Plusieurs spéciaux ne sont pas annoncés ... mais il y a un choix considérable de marchandises qui vous attendent.



De Wearever!

Bain-marie aluminium

Norm. : 4.95 **3.95**

brillant aluminium, casserole d'une capacité de 5 chopines, casserole supérieure d'une contenance de 3¼ chopines. S'emploient séparément ... aussi.



Epargnez 33⅓%

Casserole à couvercle

Norm. : 2.95 **1.98**

Casserole très pratique, aluminium lustré, contenance 3½ chopines.

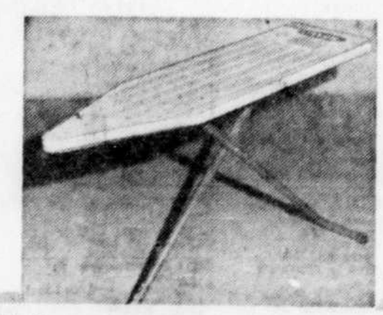


Epargnez 1.00!

Marmite à couvercle

Norm. : 4.95 **3.95**

Pour soupes, pot-au-feu, mets exotiques de poissons. Aluminium lustré, capacité 6 pintes.

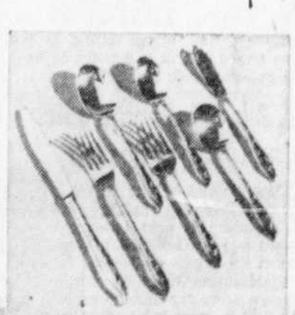


De Proctor ...

Table à repasser "Wyncrest"

Norm. : 11.95 **6.98**

Notez les caractéristiques :
- Dessus ventilé.
- Hauteurs réglables pour repassage position assise ou debout. • Légère. • Solide



A réassortiment!

Coutellerie 50 morceaux

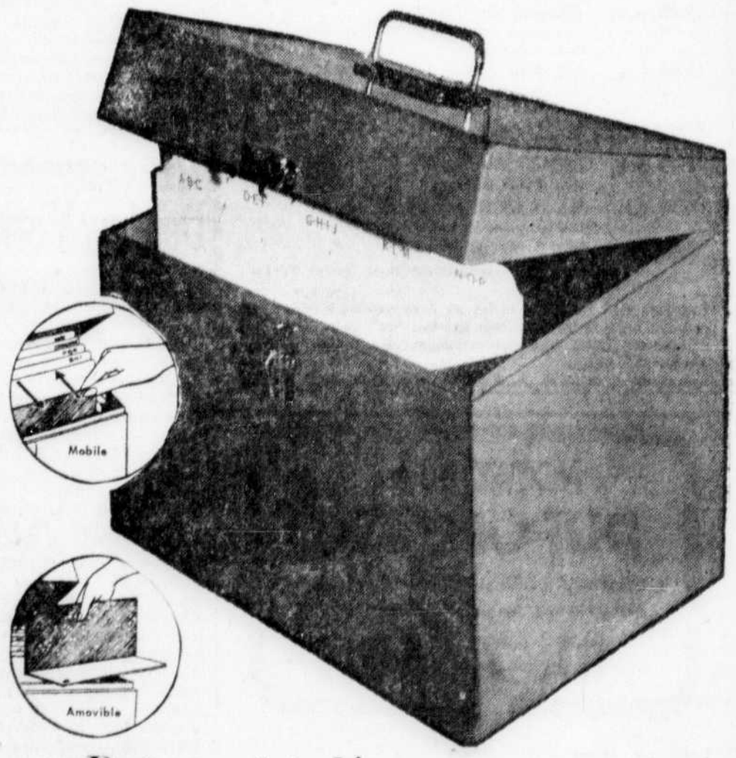
Norm. : 18.78 **12.98**

Motif "Radiance". La coutellerie comprend : 8 couteaux dentelés à dîner, 8 fourchettes à dîner, 8 fourchettes à salade, 8 cuillers à dessert, 16 cuillers à thé, une cuiller à sucre et un couteau à beurre de service.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

ARTICLES DE CUISINE ... AU SIXIEME

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Prix spécial!

Classeur géant en métal pour maison ou bureau **4.39**

Un grand classeur métal au complet avec dix chemises, serrure et clé. Le classeur qu'il faut pour recettes culinaires, correspondance personnelle, documents, etc., à la maison ou au bureau. Construction métal gris, poignée. Environ : 12½ po. x 9 po. x 10 po.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

PAPETERIE ... AU REZ-DE-CHAUSSEE

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

ECRIVEZ A NOTRE SERVICE DE COMMANDES, TELEPHONEZ VI. 2-6261

À NOS CLIENTS DE LA BANLIEUE VEUILLEZ CONSULTER VOTRE ANNUAIRE POUR APPELS INTERURBAINS SANS FRAIS

A CKAC

Jacques Morency et ses entrevues

A l'antenne de CKAC, en fin d'après-midi, la période de 5:05 h. à 6 h. est confiée à Jacques Morency qui présente à son vaste auditoire de brèves entrevues, des chroniques, inspirées des événements importants qui se sont produits dans le monde du divertissement. Durant l'émission d'aujourd'hui, on écoutera un émouvant hommage à la mémoire de Mado Robin, la cantatrice française de grande réputation, décédée il y a quelque temps. Une personne qui a vécu dans l'intimité de cette grande artiste, évoquera les souvenirs de sa carrière prématurément interrompue.

Il y a beaucoup à dire sur le cognac. Sur ce sujet riche en possibilités, on écoutera Jacques Morency souligner quelques détails scrupuleusement observés dans la fabrication de cette fine liqueur. L'animateur enseignera à son auditoire de quelle façon on doit servir le cognac pour en déguster pleinement la saveur, selon le respect d'une tradition depuis longtemps établie.

De Paris, on écoutera Jacques Brel dans une entrevue enregistrée sur ruban, quelques jours seulement avant son départ d'Europe pour une tournée qui l'emmènera en Amérique.

Entre ces différentes rubriques, Morency fera tourner des disques de son choix, tirés du répertoire de la musique populaire de couleur orientale.

Popularité de l'avion

Environ 80 pour cent des personnes qui entreprennent des voyages de plus de 1,500 milles choisissent l'avion plutôt que tout autre moyen de transport.

VOTRE HOROSCOPE

à partir de minuit ce soir

LES PERSONNES NEES LE 5 MARS : Les enfants nés en ce jour sont doués d'une grande force à la fois matérielle et morale. Leur action d'ensemble dans la vie ne sera jamais dispersée, mais fortement centrée. Leur idéal sera l'action et la conquête, ou bien les arts et l'amour, ou bien encore le rêve, ou les spéculations de l'esprit. Mais toutes ces activités seront toujours créatrices et profitables à l'humanité.

Le Bélier (du 21 mars au 19 avril) — Des différends risquent de naître en vous et votre conjoint, cependant un terrain d'entente est toujours possible quand chacun sait reconnaître ses torts. Si des questions vous préoccupent, examinez-les séparément afin d'en trouver facilement la solution.

Le Taureau (du 20 avril au 20 mai) — Vous recevrez ou verrez aujourd'hui des personnes aimables et gaies. Cela vous sera salutaire, car vous oublierez quelques soucis domestiques provoqués par des parents. D'autre part, l'être aimé sera une source de bonheur et de jouissance inépuisable.

Les Gémeaux (du 21 mai au 21 juin) — Des changements interviendront dans la vie d'un ami qui vous est cher ou dans vos fonctions au sein d'une association à laquelle vous appartenez. Quoi qu'il en soit, n'acceptez pas de responsabilités pouvant compromettre votre santé.

Le Cancer (du 22 juin au 21 juillet) — La discrétion sera de rigueur pour tout ce qui concerne vos finances ou votre vie sentimentale. Evitez de donner pâture à la médisance en faisant des confidences à des gens indignes de votre confiance. Profitez des bonnes dispositions d'une personne de votre entourage professionnel.

Le Lion (du 22 juillet au 21 août) — Ne cherchez pas, aujourd'hui, à vous écarter de vos occupations habituelles ni de vos amours traditionnelles. Toute initiative que vous prendriez, surtout dans ce dernier domaine, risquerait de mal tourner et de vous créer des ennuis.

La Vierge (du 22 août au 22 sept.) — La vie familiale vous préoccupera et prendra une grande partie de votre temps. Vous vous ingénierez à améliorer le confort intérieur et à assurer le bien-être de tous. On vous appellera "mère ou père-providence", selon le cas, et vous en serez charmé.

La Balance (du 23 sept. au 22 oct.) — Vous vous ferez de nouvelles relations professionnelles qui ne vous plairont pas particulièrement — sauf une ! — mais elles pourront vous aider si vous avez l'intention de changer de situation. Quant à l'exception, croyez que votre coeur en sera troublé.

Le Scorpion (du 23 oct. au 21 nov.) — La chance vous boudera quelques fois aujourd'hui. Vous contre-attaquerez en redoublant d'énergie tenace. Une honnête aisance et une vie confortable vous en récompenseront. Dans le domaine des sentiments, vous serez pris entre deux amours. C'est un choix difficile en perspective . . .

La Sagittaire (du 22 nov. au 21 déc.) — Tout ce que vous attendez du hasard tournera contrairement à vos espoirs. Des personnes vous ayant fait des promesses ne les tiendront pas. Vous réussirez, mais ce sera par vos seuls efforts personnels. Cela dans le domaine sentimental comme dans les autres.

Le Capricorne (du 22 déc. au 20 janv.) — Vous songerez à exploiter plus sérieusement vos dispositions artistiques et à faire les sacrifices nécessaires pour leur donner des bases techniques solides. Dans cette tentative, vous serez aidé par une personne de l'autre sexe qui ne s'en tiendra peut-être pas qu'à une aide de métier. Ce sera tant mieux pour vous.

Le Verseau (du 21 jan. au 19 fév.) — Au cours des conversations du jour, contrôlez les jugements que vous pouvez formuler sur une personne de votre connaissance. Vos paroles risquent d'être rapportées. De plus, elles sont injustes, car vous manquez d'informations.

Les Poissons (du 20 fév. au 20 mars) — Les perspectives sentimentales sont assez désordonnées, mais romanesques. Vous n'aurez peut-être pas rencontré l'âme soeur, mais en tout cas quelqu'un ayant vos goûts fantaisistes.

à partir de minuit dimanche

LES PERSONNES NEES LE 6 MARS : Les enfants nés en ce jour seront d'une sensibilité extrême. Il serait bon d'user avec eux d'une grande douceur afin de ne pas nuire à leur équilibre psychique. Leur objectivité pourrait être faussée par des jugements trop personnels sur la vie. Leur entourage devra faire preuve de sens pratique et d'un jugement sûr pour corriger ces déformations.

Le Bélier (du 21 mars au 19 avril) — Vous aurez sans doute l'occasion de revoir parents ou amis depuis longtemps perdus de vue, soit chez vous, soit chez eux. Vous en serez heureux. Vous savez plaire quand vous le voulez; vous les séduirez. Santé à ménager : prenez le repos nécessaire.

Le Taureau (du 20 avril au 20 mai) — Vous serez de toute évidence nerveux, guère plus que d'habitude peut-être, mais les gens réagiront vivement, provoquant chez vous un accroissement de la tension. Modérez-vous au travail et au plaisir. Une lecture reposante est à conseiller.

Les Gémeaux (du 21 mai au 21 juin) — Usez de votre intelligence et de votre art de plaire dans un milieu qui peut vous être utile. Ne cachez pas vos sentiments de tendresse sous prétexte que "les affaires sont les affaires" et que, dans ce siècle, il vaut mieux montrer un visage froid. Les doux sentiments sont toujours de bon aloi et souvent récompensés de tendresse.

Le Cancer (du 22 juin au 21 juillet) — Vous reprocherez peut-être à la personne aimée de manquer de délicatesse et il s'ensuivra des échanges de mots aigres-doux. Dites-vous que tous peuvent manquer de sang-froid. Soyez discret sur les projets que vous poursuivez et ne vous flattez pas des résultats que vous obtiendrez.

Le Lion (du 22 juillet au 21 août) — Le désir d'aider ceux que vous aimez vous donnera la force de persévérer dans une entreprise difficile. Les sacrifices que vous vous imposez seront amplement dédommagés d'abord par les résultats obtenus, ensuite par la gratitude qu'on vous manifestera, surtout de la part de l'être aimé.

La Vierge (du 22 août au 22 sept.) — Ne vous laissez pas détourner de votre objectif sentimental par des rumeurs ou des rapports tendancieux. Il vous est recommandé de poursuivre votre cour sans désemparer ; c'est à ce prix que vous obtiendrez le succès que vous recherchez.

La Balance (du 23 sept. au 22 oct.) — Les influences célestes de la journée ne seront pas des plus satisfaisantes, surtout pour la vie sentimentale (amitiés ou amours). Si vous avez blessé, involontairement, une personne dont la sensibilité vous est pourtant connue, exprimez-lui tous vos regrets.

Le Scorpion (du 23 oct. au 21 nov.) — Vous êtes de ces personnes qui sont effrayées à la perspective du bonheur. Si la personne aimée est absente, vous craindrez de la perdre. Mais vous la retrouverez fidèle. Apprenez à avoir davantage confiance en votre intuition.

Le Sagitaire (du 22 nov. au 21 déc.) — Votre journée sera marquée par quelques événements imprévus et déconcertants. Ils comporteront un changement de genre de vie. Les perspectives sont favorables pour les affections de longue date.

Le Capricorne (du 22 déc. au 20 janv.) — Comme vous êtes d'un tempérament tourmenté, vous serez enclin à tout prendre du mauvais côté, à ne prévoir que les inconvénients et non les avantages. Malgré tout, vous réussirez les choses que vous entreprendrez sans grande conviction, et même avec méfiance.

Le Verseau (du 21 janv. au 19 fév.) — La journée vous dispensera des bienfaits que vous accueillerez en rechignant. Rien ne sera jamais assez beau ni assez bon. La raison de votre mécontentement, c'est que, dans les amours, les choses iront leur train-train monotone alors que vous espérez les grandes exaltations.

Les Poissons (du 20 février au 20 mars) — N'essayez pas d'imposer vos goûts ou vos opinions au moment où vous devriez vous montrer particulièrement conciliant. Il vaut mieux laisser à votre conjoint ou à l'être aimé l'initiative de votre activité.

CE SOIR

7 h. 45 p.m.

CBFT

CANAL 2

VOYEZ ET ENTENDEZ



L'hon. Léon Balcer

MINISTRE DU TRANSPORT

à l'émission

"Les Affaires de l'Etat"

Le Parti Progressiste-Conservateur

ANTENNE DE TV
PORTE DE GARAGE
INSTALLATION — REPARATION
SERVICE

- Nous montons antennes, portes de garage, ordinaires ou électroniques et faisons menues réparations ménagères.
- Service immédiat à bon marché.
- Crédit sur pièces qui peuvent être récupérées.

FE. 4-9222

CFTM-TV 10

A NE PAS MANQUER

SAMEDI 4 MARS :

5:00 p.m. — HOW DO YOU DO BAPTISTE ? — leçon d'anglais sans douleur avec Paul Bournival.

8:30 p.m. — CINEMA DU SAMEDI — "Symphonie pastorale" avec Michèle Morgan et Pierre Blanchard.

10:00 p.m. — DIX SUR DIX — avec les animateurs Jean Duceppe et Réal Giguère.

DIMANCHE 5 MARS :

5:00 p.m. — DEPART AU 10 — avec André Malavoy.

7:00 p.m. — MA PREMIERE CHANCE — la découverte de talents nouveaux.

7:30 p.m. — LONG METRAGE — "Don Juan" avec Fernandel et Carmen Sévilla.

Pour obtenir un rendement parfait de votre appareil, il vous faudra peut-être pratiquer un ajustement au canal "10". Dans les cas trop difficiles CONSULTEZ votre expert en électronique. Il saura vous aider à prix très modique.

NOTEZ BIEN !

DUPONT TV

a déménagé à 305 Décarie à Côte-de-Liesse

Son nouveau numéro de téléphone est

RI. 7-6546

Pour service immédiat d'antennes Appelez RI. 7-6546



Pour service immédiat d'antennes — Apeplez

RI. 7-6546

Pour réparations garanties à domicile, à la ville et dans la banlieue, jour et nuit. Appelez

DUPONT TV CORP.

"SATISFACTION GARANTIE, SINON ON VOUS REMBOURSE

RI. 7-6546

Deux concerts à CKAC

De New York: "Cycle 20e siècle" De Cleveland : Mozart et Walton

Les fervents de la grande musique trouveront beaucoup de satisfaction à l'écoute de CKAC qui leur apportera durant la fin de semaine, l'audition des concerts hebdomadaires de l'Orchestre Philharmonique de New York et de l'Orchestre de Cleveland. Pour débuter, ce soir de 8 h. 30 à 10 h. 30, directement de la scène de Carnegie Hall, le jeune et dynamique chef d'orchestre Leonard Bernstein sera de retour au pupitre de la Philharmonique pour entreprendre un cycle de six concerts consacrés à la musique contemporaine. A chacun de ces concerts, deux oeuvres du vingtième siècle sont au programme, pour payer un tribut d'admiration à l'endroit des compositeurs modernes qui se sont affirmés depuis les débuts du siècle.

Ce soir, Bernstein dirigera la Philharmonique dans l'interprétation de la symphonie no 2 d'Yves, terminée en 1901 mais dont la première audition n'eut lieu qu'en 1951. Trois pièces pour orchestre, Opus 6, d'Alban Berg, autrichien d'origine, sont ensuite au programme. La radiodiffusion du concert débutera par la symphonie no 36 "Linz", de Mozart.

De Cleveland

Demain après-midi, de 3 h. 05 à 4 h., George Szell dirigera l'orchestre de Cleveland alors que la violoniste hongroise Johanna Martzy se fera entendre, à titre de soliste invitée, dans l'exécution du concerto pour violon, en sol majeur, K. 216, de Mozart. Cette oeuvre, écrite en 1775, date de la période où Mozart était maître de chapelle à la Cour de Salzbourg. A cette époque, il était âgé de 19 ans à peine.

La deuxième et dernière oeuvre au programme est la symphonie no 2 de William Walton, terminée en juillet 1960 et interprétée peu de temps après par la symphonie de Cleveland, en première audition mondiale.

Ces deux concerts que l'on entendra à l'antenne de CKAC parviennent aux mélomanes grâce à l'affiliation du poste de LA PRESSE au réseau Columbia qui assure la mise en ondes du concert de la Philharmonique de N.Y., directement de Carnegie Hall, et qui diffuse à ses postes affiliés le concert de la Symphonie de Cleveland.

A 7 h. 30 demain soir Canadien vs Boston

Demain soir, la lutte acharnée se poursuivra dans la LHN pour la première place du classement alors que le Canadien rencontrera les Bruins de Boston. La radiodiffusion de cette partie sera assurée par CKAC à partir de 7:30 h. avec le concours de René LeCavalier qui donnera la description des événements qui se produiront sur la patinoire du Garden de Boston. Les milliers de partisans du Tricolore, qui connaissent présentement des heures d'anxiété, ne manqueront pas d'écouter LeCavalier au micro de CKAC dès 7:30 h. dimanche soir.

Exposition des trésors coréens

LONDRES. (PC) — La plus grande partie des trésors coréens, transportés de Hong Kong par un navire auxiliaire de la marine royale, seront exposés en mars au Victoria and Albert Museum de Londres. Ils comprennent des bijoux, des couronnes et des pièces de céramique vieilles de 1,300 ans.

À LA TV

2 — CBFT : Montréal
3 — WCAX : Burlington
4 — CFCM : Québec
5 — WPTZ : Plattsburgh
6 — CBMT : Montréal
7 — CHLT : Sherbrooke
8 — CJSS : Cornwall
10 — CFTM : Montréal
12 — CFCF : Montréal

SAMEDI

9:00 A.M.
2,4: Musique
9:45 A.M.
5: Christian Science
10:00 A.M.
2,4,7: Fon-Fon
3: Captain Kangaroo
5: Shari Lewis Show
10:30 A.M.
5: King Leonardo
11:00 A.M.
2,4,7: Le Professeur Calculus
3: Magic Land
5: Fury
11:30 A.M.
2,4,7: Coucou
3: Roy Rogers
5: Lone Ranger
MIDI
2, 4 : Vacances d'une caméra
3: Sky King
5: True Story
7: Aujourd'hui
12:15 P.M.
7: Première Edition
12:30 P.M.
2, 7 : Le Golf et ses étoiles
3: Mighty Mouse
4: Musique
5: Detective's Diary
1:00 P.M.
3: TV University
5: Lazy L. Ranch
1:25 P.M.
4: Vie de l'Eglise
1:30 P.M.
2,4,7 : Magazine international
3: "Hawk of Powder River"
5 : Film Shorts
2:00 P.M.
2,4,7: Domino
5: Basketball
6: Youth Special
2:30 P.M.
3: "Fisherman's Wharf"
3:00 P.M.
2,4,7: Images en tête
5: Strange Experiences
3:15 P.M.
6: "No Place To Hide"
3:52 P.M.
10: Nouvelles
4:00 P.M.
3: Wrestling
10: A communiquer
4:30 P.M.
5: Racing from Florida
12: Film
4:45 P.M.
6: Sport Shop
5:00 P.M.
2,4,5,7: Walt Disney
3: I Married Joan
6: Galaxy of Music
8: "Arizona Wildcat"
10: How Do you Do Baptiste ?
12: Heckle and Jeckle
5:30 P.M.
3: Dance Date
10: Si c'était à refaire
12: Deputy Dawg
6:00 P.M.
2: Télé '61
3: News, Weather
4: Comte de Monte Christo
5: News
6: Speaking French
7: Troubadours
8 : Sheriff of Cochise
10: Match-éclair
12: Popeye
6:15 P.M.
2: Nouvelles sportives
3: 46th General Assembly
5: Film Shorts
6:25 P.M.
2: Ce soir
6:30 P.M.
2: Histoire à suivre
3: Hour of Stars
4,7: Nouvelles
5: Hawaiian Eye
6: Mr. Fix-It
8: News
10: Nouvelles
12: Mr. Adams and Eve
6:40 P.M.
8 : Popeye Theater
6:45 P.M.
2: Téléjournal
4: Cinéfeuilleton
6: CBC News
7: Nouvelles sportives
10: Sports, météo
7:00 P.M.
2: Orientation
4: Nouvelles sportives
5,3: Dennis the Menace
7: Soirées Canadiennes
10: Monsieur Bricole
12: "Pittfalls in Buying a Home"
7:15 P.M.
4: Frontières
10: Ciné-Roman
7:30 P.M.
2: Cinéfeuilleton
3: Perry Mason
5: Bonanza
6: Red River Jamboree
7: Chasse aux images
8: Andy Griffith Show
10: Dentelle
12: Route 66
7:45 P.M.
2,4,7: Les Affaires de l'Etat
8:00 P.M.
2: Le Club des autographes
4: Avec Yves Christian
6 : The Aquanauts
7: Mot à mot
8: O.K. Jamboree
10: Chez Isidore
8:15 P.M.
4: Court métrage
8:30 P.M.
2,4,7: Où chante l'alouette
3: Checkmate
5: The Tall Man
8: "Dragonwyck"
10: "Symphonie Pastorale"
12: Wagon Train
8:45 P.M.
2,4,7: Hockey : Détroit à Montréal
9:00 P.M.
5: Lawrence Welk Show
6: Hockey
9:30 P.M.
3: Have Gun, Will Travel
12: Four To Go !
10:00 P.M.
3: Gunsmoke
5: Boxing
10: Dix sur dix
12: Mike Hammer
10:15 P.M.
2,4,7: Mes chansons
6,8: Juliette
10:30 P.M.
2 : Destination, danger
3: Case of Dangerous Robin
4: Télépolicier
7: Avec Yves Christian
12: Pulse
10:45 P.M.
5: Make That Spare
6 : Film
7: Revue sportive
8 : King Whyte
10: Nouvelles
11:00 P.M.
2,4,7: Téléjournal
3,6,8: News
5: "While New York Sleeps"
10: Sports, météo
12: Playboy's Penthouse
11:10 P.M.
6: Sports Final
8: "He Ran All The Way"
11:15 P.M.
2,4,7: Nouvelles sportives
3: "Hunt The Man Down"
6: Manhunt
10: Lutte
11:22 P.M.
2: "Rebecca"
4: Long métrage
11:30 P.M.
7: Long métrage
11:45 P.M.
6: "The Penny Princess"
10: "Sacrifice d'amour"
12:00 A.M.
12: "The Raven"

DIMANCHE

9:30 A.M.
3 : Christophers
7 : Messe
9:45 A.M.
2,4: Musique
3 : Christian Science
10:00 A.M.
3: Lamp Unto My Feet
10:15 A.M.
2,4 : Messe
10:30 A.M.
3: Look Up and Live
10:45 A.M.
7 : Sacred Heart
11:00 A.M.
2,4,7: Signes de vie
3: Forecast
11:30 A.M.
2: A vous Paris
3 : Camera 3
4: Musique
7 : Autour du Monde
11:55 A.M.
3 : CBS News
MIDI
3: Washington Conversation
7: Dieu est amour
8: This is the Life
12: "Mamma"
12:25 P.M.
4 : Vie de l'Eglise
12:30 P.M.
2,4: Regards sur la ville
3: Accents
5 : Face To Face
7: Actualité de la semaine
8: The People's Court
12:45 P.M.
3: News
7 : L'Editorial
1:00 P.M.
2,4,7 : Opinions
3: This is the Life
6 : Good Life Theater
8 : Oral Roberts
1:15 P.M.
5: Film Shorts
1:30 P.M.
2,4,7: Les travaux et les jours
3: Inside Sports
5 : Oral Roberts
6,8 : Country Calendar
12: Education Week Special
1:45 P.M.
3: Industry On Parade
2:00 P.M.
2: Les apprentis
3 : Bowling Stars
4: Croisade de tempérance
5: Film
6 : Junior Magazine
7: Tout connaitre
8: "Cyrano de Bergerac"
12: Sportsmen's Club
2:15 P.M.
4: Théâtre familial
2:30 P.M.
2: Les idées en marche
3: Sunday Sports
5: Basketball
7: Le courrier de...
12: "Smoky"
3:00 P.M.
2: Concert
5: Heritage
7: Joan Fairfax Show
3:45 P.M.
4: Perspectives évangéliques
3:52 P.M.
10: Nouvelles
4:00 P.M.
2,4,7 : L'Heure des quilles
3: The Great Challenge
6: 20th Century
8: Winter Conference
10: Hiver Variétés
12: World Championship Golf
4:30 P.M.
5: Championship Bridge
6: Citizens' Forum
10: En ce temps-ci
5:00 P.M.
2,4,7 : La bonne nouvelle
5: Omnibus
6,8: CBC News Magazine
10: Départ au 10
12: Championship Bridge
5:30 P.M.
2: Aux frontières de la science
3 : G.E. Quiz Bowl
4: Le monde du travail
6 : The Nature of Things
7 : Jamboree
8: "To the Shores of Tripoli"
10: Le Moulin à vent
12: Buckskin
5:45 P.M.
4: Ralliement des Créditistes
6:00 P.M.
2,7: Caméra 61'
3 : I Love Lucy
4: Court métrage
5: The Islanders
6 : Walt Disney
12: Leave it to Beaver
6:30 P.M.
2,4,7 : Robin des Bois
3 : 20th Century
10: Nouvelles, sports
12: Curriculum 1961
6:50 P.M.
10: Autour du monde
7:00 P.M.
2,4,7 : Papa a raison
3 : Lassie
5 : 77 Sunset Strip
6,8 : National Velvet
10: Première chance
7:30 P.M.
2,4,7 : Edition spéciale
3 : Dennis the Menace
6,8 : The World of Music
10: "Don Juan"
12: Maverick
8:00 P.M.
2,4,7 : Music-Hall
3,6,8: Ed Sullivan
5 : National Velvet
8:30 P.M.
5 : Tab Hunter Show
12: "How to Buy a Country"
9:00 P.M.
2,4,7 : Passe d'armes
5 : Dinah Shore
6,8: G.M. Presents
10: Studio 10
12: Little White Lie
9:30 P.M.
2,4,7: Pique atout
3 : Jack Benny
12: The Real McCoys
10:00 P.M.
2,4,7: Temps présent
3 : Candid Camera
5 : Loretta Young Show
6: Background
8 : Lock Up
12: Trackdown
10:30 P.M.
2,4,7: Tribune libre
3 : What's My Line
5 : This Is your Life
6 : Fighting Words
8 : Mike Hammer
12: Dateline
10:45 P.M.
10: Nouvelles
11:00 P.M.
2,4,7 : Téléjournal
3,6,8 : News
10: Sports, météo
12: "Clipper Ship"
11:10 P.M.
2,4,7 : Sport-éclair
6,8 : Sports Final
11:20 P.M.
3: Movie : "Inspector Maigret"
6: "The Boor"
11:30 P.M.
2 : Courrier du cinéma
11:40 P.M.
7: "Magic Face"

LUNDI

CBFT Canal 2

P.M.
1:00—Musique
1:55—Téléjournal
2:00—Long métrage "Surprise-partie"
3:30—Bonjour madame
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprise
5:00—Le Courrier du Roy
5:30—Opération mystère
6:00—Edition métropolitaine
6:15—Nouvelles sportives
6:25—Ce soir
6:30—Histoire à suivre
6:45—Téléjournal
7:00—Les Uns, les autres
7:30—Ciné-feuilleton
7:45—Les Collégiens Troubadours
8:00—Les Belles Histoires des pays d'en haut
8:30—La Poule aux oeufs d'or
9:00—Le Pension Velder
9:30—Reportage
10:00—Histoire d'amour
10:30—Premier plan
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:22—Commentaire
11:30—Arts et lettres

CFCM — Canal 4

P.M.
12:00—Musique
1:05—Vie de l'Eglise
1:15—Nouvelles
1:25—Parlons sport
1:30—Siège réservé
3:00—La jardinière
3:30—Bonjour Madame
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprise
5:00—Le courrier du Roy
5:30—Capitaine Tombola
6:00—Manchettes Int.
6:05—Sur la route
6:20—Journal vers demain
6:35—Nouvelles
6:45—Cinéfeuilleton
7:00—Nouvelles sportives
7:15—Panorama
7:30—Misez juste
8:00—Les belles histoires
8:30—La poule aux oeufs d'or
9:00—La pension Velder
9:30—Destination danger
10:00—Histoire d'amour
10:30—Premier Plan
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:22—Commentaire
11:30—Arts et lettres

CHLT — Canal 7

A.M.
11:00—L'heure de Pierrot
P.M.
12:00—L'Espagnol télévisé
12:35—CBC News
12:45—Première édition
1:00—Pot Pourri Féminin
2:00—"Moutons à cinq pattes"
3:30—Bonjour Madame
4:00—Cinéfeuilleton
4:15—Be My Guest
4:30—La boîte à surprise
5:00—Le courrier du Roy
5:30—Man without a Gun
6:00—Melody Ranch
6:30—Nouv. — Sports
7:00—Disqu'O Vision
7:30—Ralliement des Créditistes
7:45—Par le trou de la serre
8:00—Les belles histoires
8:30—La Poule aux oeufs d'or
9:00—La Pension Velder
9:30—Destination danger
10:00—Histoire d'amour
10:30—Premier Plan
11:00—Téléjournal
11:15—Météo — News Round-Up
11:30—Lutte du Texas

CFTM — Canal 10

P.M.
4:07—Nouvelles
4:15—Ciné-Revue
4:30—Soie et Coton
5:00—Nouvelles
5:05—La Boutique de Monsieur Nicola
5:30—Les P'tits Bonshommes
6:00—Télé-Métro
6:25—Météogramme
6:30—Nouvelles
6:45—Sport-Images
6:55—Sur le bout du banc
7:00—Monsieur Truc
7:15—Ciné-Roman
7:30—Je me souviens
7:45—Croisière
8:00—Adam et Eve
8:30—Aventures dans les îles
9:30—Télé-policier
10:00—Acte d'accusation
10:45—Nouvelles
11:00—Sports, météo
11:15—Ecran d'Etoiles

RADIO

AU CADRAN AM : CKAC 730 ; CBF 690 ; CBM 940 ; CFCF 600 ; CJAD 800 ; CKVL 850 ; CKGM 980 ; CJMS 1280

AU CADRAN FM : CKVL-FM 96.9 mc. ; CBF-FM 95.1 mc. ; CBM-FM 100.7 mc. ; CFCF-FM 106.2 mc.

SAMEDI

1:00 P.M.
CKAC—Nouvelles
CBF—Nouv. — Intermède
CKVL—Hit Parade
CKVL-FM—Concert tzigane
CJMS—Nouv., S. Bélair
CBM—News
CKGM—Favourites
CJAD—News, G. Kirby
1:15 P.M.
CKAC—Hit Parade
CBF—Musique des Pays-Bas
CKGM—Editorial
CBM—This Week
1:30 P.M.
CKVL-FM—Musique italienne
CBF—Variétés
CJMS—Nouvelles
CBM—Time For French
CKGM—News
CBM-FM—Variétés
1:45 P.M.
CKVL—Nouvelles
CJMS—S. Bélair
CKGM—Feature
CBM—Chansonnettes
2:00 P.M.
CKAC—Nouv. — Hit Parade
CBF—Metropolitan Opera
CKVL—Hit Parade
CKVL-FM—Récital de la Jeunesse
CJMS—Nouv. — G. Hérard Club des ménagères
CBM-FM—Du pays de France
CFCF—Gerry Herbert
CKGM—News
CBM—Metropolitan Opera
CJAD—News, G. Kirby
2:15 P.M.
CKVL-FM—Virtuosité
CKGM—Housewives Pops
2:30 P.M.
CKVL-FM—Orchestre Philharmonique de New York
CKGM—News, Feature
3:00 P.M.
CKAC—Nouv. — Jazz variétés
CJMS—Nouv., G. Hérard, Club des ménagères
CFCF—Saturday Show
CKGM—News, Golden Music
CJAD—News, Hi-Fi Club
3:30 P.M.
CJMS—Nouv. — Dame de coeur
CKGM—News — Feature
4:00 P.M.
CKAC—Nouv., Evénements sociaux
CKVL-FM—Musique de Russie
CJMS—Nouv., Dame de coeur
CJAD—News, M. Stephens
CKGM—Hit Music — Feature
CFCF—Saturday Show
4:30 P.M.
CKAC—Radio Sacré-Coeur
CKVL-FM—Ouvertures
CKGM—News — Editorial
4:45 P.M.
CKAC—Musique espagnole
5:00 P.M.
CKAC—Nouv. — Jacques Morency
CKVL-FM—Musique d'Hawaii
CKGM—News — Pops
CBM-FM—Découvrons les Amériques
CJMS—Nouvelles, Léo Lebel
CJAD—News, M. Stephens
5:30 P.M.
CBF—Mélodies
CKVL-FM—Concert
CBM-FM—Les Classiques italiens
CKGM—News
CBM—Polka Party
5:45 P.M.
CBF—Conseil de la vie française
CJMS—Serge Bélair
6:00 P.M.
CKAC—Nouv. — Musique
CBF—Radio-Journal
CKVL-FM—Musique de France
CJMS—Angélus, Nouvelles, Serge Bélair
CBM—News, Political commentary
CFCF—Saturday Show
CBM-FM—Résumé, News
CJAD—News, Sports
6:15 P.M.
CKAC—Sports
CBF—La langue bien pendue
CJMS—Editorial
CKGM—Feature
CBM—Old McGill
CBM-FM—Interlude
CJAD—Ralph Kirchen
6:30 P.M.
CKAC—Monde ce soir
CKVL-FM—Arthur Fiedler
CBF—Chronique canadienne
CJMS—Nouvelles, S. Bélair
CBM-FM—Divertimento
CFCF—Sportsreel
CKGM—News — Feature
CBM—This Week at the U.N.
6:40 P.M.
CKAC—Commentaires
6:45 P.M.
CKAC—On veut savoir
CJMS—Gagnante Club ménagères
CBM—Blain and Kaye
7:00 P.M.
CKAC—Le Rosaire
CBF—Ballades du temps jadis
CKVL-FM—Musique d'Espagne
CJMS—Nouv. — Club Hi-Fi
CBM—International Concert
7:30 P.M.
CJMS—Nouvelles, Dame de coeur
8:00 P.M.
CKAC—Nouvelles, Musique-O-Volant
CBF—Radio-journal
CKVL-FM—Voix célèbres
CJMS—Angelus Nouv. — S. Bélair
CKVL—Grand'Route
CBM—Montreal Symphony Orchestra
CJAD—News, Rod Dewar
CKGM—News
CBM-FM—Orchestre Symphonique de Montréal
8:15 P.M.
CKAC—Forum des sports
CBF—Cinéma
CKGM—Albums
CJMS—Editorial
CKVL—Sports en revue
8:30 P.M.
CKAC—Le monde ce soir
CKVL—Bonsoir mes amis
CKGM—News, Editorial
CFCF—Late Show
CBM-FM—Théâtre d'opéra
CJAD—News, Adventure in Music
9:15 P.M.
CJMS—Echo
9:30 P.M.
CKGM—News — Feature
CJMS—Nouv., Y. Leclerc
9:45 P.M.
CKVL—Nouvelles
10:00 P.M.
CKGM—News — Golden Music
CJMS—Nouv. — Les échos de ma ville
CKVL—Bonsoir mes amis
CJAD—News, Starlight Concert
CFCF—Late Show
10:15 P.M.
CBF—Radio-Journal
CJMS—Les échos de ma ville
CKVL—Bonsoir mes amis
CFCF—Late Show
10:30 P.M.
CKAC—Albums populaires
CBF—Cabaret du soir
CKVL—Prière
CFCF—Denny Vaughan
CKGM—News
CJMS—Echo — Opinion des auditeurs — Nouv.
CBM—News, New York Philharmonic Orchestra
10:45 P.M.
CKAC—Nouv., Intermède
CBF—Nouvelles sportives
CKVL—Bonsoir mes amis
CJMS—Sportorama — Echo — Question par les auditeurs
CKGM—Feature
11:00 P.M.
CKVL-FM—Danse autour du monde
CKAC—Bonsoir les sportifs
CBF—Cabaret du soir
CJMS—Nouvelles — Dame de coeur
CJAD—News — Sports
CKGM—News
CFCF—Late Show
11:15 P.M.
CKAC—Chant du soir
CKGM—Golden Music
CJAD—All Thru the Night
11:30 P.M.
CKAC—Musique de danse
CKGM—News — Golden Music
11:45 P.M.
CBF—Radio-Journal
12:00 MINUIT
CBF—Cabaret du soir
CKAC—Nouv., Musique de danse
CJMS—Nouv. — Sportorama — Jusqu'à l'Aube
CKVL—Dansé du samedi soir
CBM-FM—Fermeture
CBM—News, Concert
CJAD—News, All Thru the Night
CKGM—Dick Varney
1:00 A.M.
CBF—Nouv. — Fin
CKAC—Nouv., Musique de danse
CKVL-FM—Antonio Vivaldi
CBM—Fermeture
1:30 A.M.
CKVL-FM—Mélachrino et son orchestre
2:00 A.M.
CKAC—Nouv., Pensée du soir, Fermeture.
CKVL-FM—Musique du Mexique

DIMANCHE

8:00 A.M.
CKAC—St-Antoine
CBF—Nouv., Concerto
CKVL—Sunrise Serenade
CJMS—Nouv. R. Lemay
CKVL-FM—Concert
CFCF—Sunday Morning
CJAD—News, Sports
CBM—News, Panorama
CKGM—News Editorial
8:15 A.M.
CKAC—Chansons de mon pays
CKVL—French School
CJMS—Sports, Prière
CJAD—Bond Parade
CKGM—Weather
8:30 A.M.
CKVL—Church Reporter
CJMS—Nouvelles
CJAD—Children's Choice
CBM—Stories
CKGM—News
8:45 A.M.
CBF—Intermède
CKVL—Nouvelles
CJAD—Jewish Hour
CKGM—Prayer
CJMS—R. Lemay
9:00 A.M.
CKAC—Nouvelles - Oratoire
CBF—Nouv., Université Radiophonique
CKVL-FM—Musique de France
CKVL—Prophecy
CJMS—Nouv. — R. Lemay
CJAD—News, School
CBM—News, Sports
CKGM—Chapel
9:20 A.M.
CKAC—Vive le dimanche matin
CBM—Post Mark U.K.
9:30 A.M.
CKAC—Le Maire vous parle
CJAD—Un Church
CJMS—Nouvelles
CKVL-FM—Musique de Mozart
CKVL—British Israel
9:45 A.M.
CKAC—Vive le dimanche matin
CKVL—Parl't Hill
CJAD—Christian Science
CJMS—Gilbert Hérard club des ménagères
10:00 A.M.
CKAC—Nouvelles, Sports, Vive le dimanche matin
CBF—Concert de Winnipeg
CKVL—Songs Recital
CKVL-FM—Voix connues
CFCF—Sunday Morning
CBM—News
CJAD—Lutheran Hour
CKGM—News
10:15 A.M.
CJMS—Nouvelles — G. Hérard, Club des ménagères
CKVL—Songs of the synagogue
10:25 A.M.
CKAC—La parole est à l'auditeur
10:30 A.M.
CKAC—Vive le dimanche matin
CBF—Bonjour dimanche
CKVL-FM—Fiesta
CKVL—Eternal Light
CBM—Récital
CJAD—Israel Sings
CKGM—News
CJMS—Nouvelles — Gilbert Hérard
10:45 A.M.
CKAC—Nouvelles
CJMS—Petite Clinique
CKGM—Great Music
11:00 A.M.
CBF—Prédication du carême

LE MONDE SYNDICAL

Situation dont souffrent les automobilistes

Bas salaires et manque de compétence dans les garages

par Dollard PERREAULT

La situation de la main d'oeuvre dans les garages de l'île de Montréal est lamentable.

Il y a une grande pénurie d'ouvriers compétents dans ce service qui a une importance primordiale dans notre société. les conditions de travail sont pénibles, les salaires sont bas. Un grand nombre de ceux qui y exercent leur activtié ne songent qu'à se trouver un autre emploi.

Un décret régissant les conditions de travail dans les garages, les stations de service, les postes d'essence, terrains de stationnement et de démolition établit des taux minima de salaire, mais comme les travailleurs ne sont pratiquement pas syndiqués, leur pouvoir de revendication est très faible et leur rémunération est bien inférieure à la moyenne des autres salariés.

"Les automobilistes, nous a déclaré M. Hervé Lacroix, gérant du comité paritaire de l'automobile, sont en somme les victimes de cette situation. Les réparations sont souvent mal faites et le coût est plus élevé qu'il devrait l'être parce que des ouvriers manquant de compétence prennent trop de temps pour effectuer leur travail. Souvent des gens ne sont pas satisfaits de leur voiture, simplement parce que celle-ci n'est pas entretenue et réparée comme elle le devrait."

Conditions de travail

Plusieurs sont d'avis qu'un syndicat fort chez les employés de garages pourrait grandement contribuer à améliorer la situation. En améliorant les conditions de travail, on pourrait recruter de meilleurs candidats et stabiliser l'emploi.

Actuellement, les travailleurs compétents cherchent à se placer dans l'industrie où ils sont mieux rémunérés, ont de meilleures conditions de travail, reçoivent des bénéfices sociaux.

Les taux de salaire minima prévus au décret varient de 75 cents à $1.55 l'heure pour le travail de jour et de 85 cents à $1.60 pour le travail de nuit.

Le salaire minimum pour les compagnies dans les divers métiers de l'automobile varie de $1.20 à $1.55. Il est vrai que certains employeurs payent des salaires plus élevés que ceux prévus au décret, mais il n'en reste pas moins la moyenne pour tous les mécaniciens, y compris les apprentis, n'était que de $1.45 l'heure, au mois de mars 1960.

Selon les statistiques du comité paritaire, le gain moyen de tous les mécaniciens de garages au cours du mois de mars 1960 fut de $270.95, soit l'équivalent de $62.52 par semaine. A la même période, le salaire moyen dans toutes les industries à Montréal était de $74.11 par semaine.

Sur un total de 2,895 apprentis ou compagnons-mécaniciens, seulement 136 gagnaient $2 l'heure ou plus, 637 gagnaient $1.75 ou plus; 681 gagnaient moins d'un dollar l'heure.

Les mécaniciens effectuant les réparations des véhicules terrestres de la compagnie Air-Canada gagnent un minimum de $1.84 l'heure et les plus compétents gagnent jusqu'à $2.57. A la Commission de transport de Montréal, les mécaniciens gagnent de $1.91 à $2.07 l'heure. A la compagnie Sicard, le minimum est de $1.78.

La plupart des jeunes qui ont des certificats de l'Ecole de l'automobile, nous déclarait M. Hervé Lacroix, vont travailler en province pour une entreprise familiale ou cherchent à se placer dans l'industrie. Les conditions de travail peu attrayantes existant dans les garages semblent expliquer cette situation.

La moyenne générale des salaires dans les garages était, en mars 1960, de $1.25 l'heure, ou de $53.77 par semaine, comparativement à $74.11 dans l'ensemble des industries, à Montréal.

Syndicats faibles

Le syndicalisme est pratiquement inexistant dans les garages de l'île de Montréal. Il y a quelques années, un syndicat de la CSN a représenté un certain nombre d'employés de garages, mais à la suite d'innombrables difficultés, celui-ci a été dissous.

Depuis lors, les travailleurs ne sont pratiquement pas représentés.

Deux organisations syndicales indépendantes participent actuellement aux négociations visant à l'établissement des conditions de travail minima, et elles ne groupent au total que 164 membres, selon une enquête faite par le ministère du Travail au cours du mois de juin dernier. Il s'agit de l'Association indépendante des employés de garage (42 membres) et de l'Union des employés de Chevrolet Motor Sales (122 membres).

Le Syndicat international des ouvriers de l'automobile (CTC) a organisé les employés d'un certain nombre de gros garages avec lesquels il négocie des conventions collectives particulières, mais il ne participe pas aux négociations générales du décret. Il est cependant représenté par un membre au comité paritaire.

L'Association internationale des machinistes par ailleurs, vient de lancer une campagne d'organisation dans les garages.

Obstacle au syndicalisme

La principale difficulté à laquelle se heurtent les organisations syndicales est l'instabilité de la main d'oeuvre.

"Il nous est assez facile de recruter des membres, nous a dit un organisateur syndical, mais lorsque nous sommes prêts à négocier, nous nous apercevons que nos membres sont éparpillés ici et là. Nous avons déjà réussi à organiser les employés d'un certain nombre de garages. Nous avons demandé des certificats de reconnaissance syndicale. Lorsque nous avons obtenu ceux-ci, nous constatons que la plupart de nos membres sont partis."

Peu d'ouvriers compétents

Au mois de mars 1960, il n'y avait dans tous les garages de l'île de Montréal que 97 mécaniciens de 1ère classe, et 596, de 2e classe. Le nombre total d'établissements dans l'île est de 2,200.

Selon M. Lacroix, les mécaniciens de 3e classe, dont le nombre total, en mars 1960, était de 1,211, ne peuvent être considérés comme des ouvriers compétents. "Ils sont tout au plus de bons apprentis", a-t-il dit.

Il y a donc un grand nombre de garages ou de stations de service qui n'ont pas de mécaniciens compétents.

En ce qui regarde les électriciens dont le rôle est très important dans le bon fonctionnement d'une automobile moderne, la situation est encore pire. On ne comptait, en mars 1960, que 15 compagnons électriciens de 1ère classe, 75, de 2e classe et 47 de 3e classe.

Le gérant du comité paritaire pour sa part, préconise l'usage des tests d'orientation et l'admission des seuls candidats ayant une 9e année, du moins pour les mécaniciens.

Cependant, il semble que l'on devrait aussi améliorer les conditions de travail pour recruter des candidats intéressés à gagner leur vie dans les garages.

"Actuellement, nous a déclaré un organisateur syndical, presque tous ceux avec qui nous causons n'attendent que l'occasion de se trouver un emploi dans une industrie".

Election chez les ouvriers de la chaussure

M. Robert Chatigny a été élu président du Syndicat des travailleurs en chaussures de Montréal, lors de l'assemblée générale annuelle présidée par



M. ROBERT CHATIGNY

M. A. April, président de la Fédération nationale du cuir et de la chaussure (CSN).

Le président et les représentants de départements élus par l'assemblée ont ensuite formé l'exécutif comme suit : M. Guy Mayrand, 1er vice-président ;



Mme SIMONE RHEAUME

Mme Simone Rhéaume, 2e vice-présidente ; Mme Claire Clark, secrétaire-archiviste ; M. Philias Perron, secrétaire-financier ; M. Roger Lafleur, secrétaire-trésorier ; M. Marcel Brouillette, sentinelle.

Les directeurs sont : Mlle Laurette Guérin, MM. Noël Plante, Arthur Marsan, André St-Pierre, Mme Bernadette St-Denis, MM. Claude Mayrand, Marcel Cloutier, Georges Girard, Jean-Marie Morin, Paul Laplante, Guy Lagacé et Réal Lepage.



M. ROBERT LANGLOIS, qui vient d'être élu président du Syndicat National des fonctionnaires municipaux de Montréal Inc., après avoir été 1er vice-président; il succède à M. René Constant, décédé.

Syndicat industriel formé dans l'imprimerie

Plusieurs syndicats de la Fédération canadienne de l'imprimerie et de l'information (CSN), dans la région de Montréal, viennent de se fusionner pour former un syndicat industriel dans l'industrie de l'imprimerie commerciale.

C'est ce qu'annoncent MM. Gérard Picard, président de la Fédération et René Cadieux, président et agent d'affaires du syndicat qui portera le nom de "Syndicat national de l'industrie de l'imprimerie".

C'est le premier syndicat à se former sur une base industrielle dans la région. Traditionnellement, l'industrie de l'imprimerie commerciale a toujours été organisée sur une base de métiers.

Le nouveau syndicat, a dit M. Cadieux, représente les employés d'une vingtaine d'ateliers dans la région de Montréal. Il accepte dans ses rangs tous les employés, du balayeur jusqu'à l'employé de bureau, ainsi que les distributeurs.

Il y avait auparavant certaines catégories de travailleurs qui ne trouvaient place dans aucun syndicat.

Les trois syndicats qui se sont fusionnés sont les syndicats des typographes, des pressiers et des relieurs.



M. RENE CADIEUX

Le nouvel organisme a déjà dans ses rangs les distributeurs de la revue Actualité qui, d'ailleurs, viennent d'entreprendre des négociations pour une convention collective de travail.

M. Picard a dit que le nouveau syndicat, aussi bien que la Fédération de l'imprimerie et de l'information se lançaient dans un programme d'expansion.

M. René Cadieux, le nouvel agent d'affaires du Syndicat de l'industrie de l'imprimrerie travaille depuis 19 ans dans l'imprimerie commerciale. Il a travaillé dans plusieurs ateliers, comme typographe, linotypiste, contremaître.

Il a suivi des cours à l'Institut des arts graphiques. Avant d'être président et agent d'affaires de son syndicat, il en fut trésorier. Il fut délégué au comité paritaire de l'industrie de l'imprimerie, délégué au Conseil central des syndicats nationaux de Montréal, délégué à la Fédération de l'imprimerie, membre de la Commission d'apprentissage, ainsi que du bureau des examinateurs pour les apprentis.

Programme de la CSN à la TV

La deuxième d'une série de dix émissions télévisées de la Confédération des syndicats nationaux, dans la région de Montréal, passera dimanche après-midi, à 3 h. 50, au poste CFTM-TV.

L'émission de dix minutes a pour but de faire connaître au public le rôle du syndicalisme dans la société.

La Confédération des syndicats nationaux avait décidé à son dernier congrès de réduire les publications de son journal officiel "Le Travail" et de consacrer l'argent ainsi économisé à une série d'émissions de télévision dans toute la province. Cette année, la série comprend dix émissions dans diverses régions. L'an prochain, la série sera de 39 émissions.

Réunions SYNDICALES

Fraternité des charpentiers et menuisiers d'Amérique, succursale 134 : assemblée régulière, mardi soir, au 3560, boulevard St-Laurent.

40% DE RÉDUCTION À CHAQUE PERSONNE QUI VOUS ACCOMPAGNE

- *Pour deux personnes ou plus, aller-retour*
- *N'importe quel jour de la semaine*
- *Partout au Canada*
- *Première classe, classe touriste ou voiture ordinaire quand la valeur régulière du billet aller-retour est de $7.50 ou plus*

PLUS VOTRE GROUPE EST NOMBREUX, PLUS C'EST AVANTAGEUX!

Si votre aller-retour coûte $ 10, chaque personne additionnelle ne paie que $ 6

Si votre aller-retour coûte $ 50, chaque personne additionnelle ne paie que $30

Si votre aller-retour coûte $100, chaque personne additionnelle ne paie que $60

Plusieurs de ces billets réduits vous donnent droit à la formule "tout compris": billet, lit, repas et même pourboires

Appelez votre bureau des billets afin de bénéficier de cette IMPORTANTE RÉDUCTION lors de votre prochain voyage

CANADIEN NATIONAL
UN. 6-3471



CANADIEN PACIFIQUE
UN. 1-6811

EATON OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'À 9 H.

OUVERT SAMEDI, TOUTE LA JOURNÉE, 9 H. À 5 H. 30

Les petits accessoires ont leur grande importance pour ce beau jour de la

Première Communion

Et chez Eaton vous en trouverez de tous les genres, à tous les prix ! Evidemment, vous feriez bien de choisir maintenant, pendant que les collections sont complètes.



VOILES BRODES

Tulle de nylon belle qualité, environ 63" de circonférence **7.99**

Autres de 3.99 à 24.99

DIADEMES

Tout nylon. Celui qui est illustré est orné de petites perles satinées ... **2.50**

Autres de 1.95 à 5.99



GANTS BLANCS

Nylon extensible ; petit poignet orné d'un noeud. Pointure unique. **1.19**

Autre modèle à .89

BAS BLANCS

Tricot de nylon par côtes, extensible. Pointure unique. **1.39**



AUMONIERES

Un "amour" de petite bourse, en tulle de nylon brodé, ornée de délicates pierres du Rhin. **2.50**

Autres modèles 1.99 à 3.49

CHEMISES BLANCHES

Broadcloth de coton fin, pointures 3 à 6x. Boutons de manchettes compris **1.99**

Noeud-papillon, marine, noir ou blanc. **.69**

Cravate noire ou marine. **.69**



BRASSARDS ET INSIGNES

Taffetas blanc orné de broderie et de frange de ton or. Pour petits garçons. **1.50**

Autre modèle à 2.99

RAYON 210, AU QUATRIEME



EATONIA

Pour fillettes : Soulier à lanière pivotante, en cuir blanc ou cuir verni noir. **5.98** Pointures 8½ à 12, 12½ à 3, largeurs B, C, D.

Pour garçonnets : Lacé noir, à empeignes mocassin, semelle de cuir, talon de caoutchouc, trépointe Goodyear. Pointures 8½ à 3. Largeur B, C, D. **6.50**

RAYON 239, AU DEUXIEME





Pour la petite fille...

CHAPELET

en argent sterling et perles blanches satinées **4.00**

Autres de .35 à 15.50

PETIT MISSEL

blanc, doré sur tranches, avec étui décoratif **1.65**

Autres de .60 à 7.50



Pour le petit garçon...

CHAPELET

en pierres "aurore boréale" gris anthracite **4.50**

Autres de 1.00 à 9.00

PAROISSIEN

à couverture nacrée, gris anthracite. Etui simili-cuir. **2.00**

Autres de .60 à 7.50

RAYON 205, AU REZ-DE-CHAUSSEE

(à l'arrière du magasin, côté rue de l'Université).



Intéressante, captivante, riche d'enseignements ... pour toute la famille.

Exposition du Guatemala chez Eaton

Des photographies de M. André Larose et des marchandises du "Pays à l'éternel printemps".

Un mélange exotique d'hier et d'aujourd'hui ! Des travaux d'artisanat réalisé laborieusement qui ne sont guère faciles de trouver de nos jours. Venez faire votre choix parmi toute une collection d'importations guatémaltèques spécialement sélectionnées — des vêtements de styles contemporain et traditionnel des tissus à dessins brillants, de sculpture sur bois et métal, des bracelets et d'autres bijoux — maintenant exposées au cinquième étage Eaton. Les articles exposés sont en vente !

Continue jusqu'à samedi le 18 mars

Cela vaut la peine de visiter le 5ème étage Eaton !

MIROIRS ENCADRÉS MODÈLES VARIÉS

SPECIAL DU JOUR D'AUBAINES

11.95 à 295.00

Il faut les voir pour le croire ! Le groupe comporte des miroirs italiens genre antique à encadrements sculptés main, des styles traditionnels et provincial français. Ronds, ovales, allongés et rectangulaires. Certains encadrements façon antique bronzés à la feuille, d'autres en gris. Dimensions totales variant de 14" à 17" jusqu'à des grandeurs pour dessus de cheminées. Tous en glace polie. Quelques-uns endommagés.



PAS DE COMMANDES TELEPHONIQUES, NI POSTALES, S.V.P.

TABLEAUX ET MIROIRS, (RAYON 276), AU CINQUIEME

Prendre le thé en musique ... au restaurant du 9e étage chez Eaton.

M. BEN PARIS, l'animateur montréalais bien connu JOUERA L'ORGUE "FESTIVAL" DE LOWREY

de 2.30 à 4.30 heures, du lundi 6 mars au vendredi 10 mars inclusivement, ainsi que de 5.30 à 7 heures jeudi le 9 mars.

VENTE DE LIVRES POUR LES JEUNES

DU LUNDI 6 MARS AU SAMEDI 11 MARS, À PRIX D'AUBAINES



Pour tous les goûts, pour tous les âges
Emplacement spécial à l'arrière du magasin, côté rue Victoria
COMPOSEZ VI. 2-9211, Service des commandes téléphoniques
Veuillez commander par numéro

1) ALBLUMS A COLORIER POUR ENFANTS DE 3 à 8 ANS

Coloriages éducatifs et amusants. 4 titres : A) Blanche Neige ; B) Animaux ; C) Le petit chaperon rouge ; D) La course au trésor. PRIX SPECIAL, **4** albums pour **.88**

2) PERLIN ET PINPIN

Albums entièrement illustrés en couleurs pour enfants de 6 à 9 ans. Les petits passeront des heures à s'amuser avec Perlin et Pimpin. 7 numéros disponibles : Nos 3-4-5-6-7-8-9. SPECIAL EATON, chacun **.55**

3) COLLECTION RONDE DU MONDE

Lecture intéressante pour jeunes de 7 à 10 ans. Album relié 9½ x 10½, illustrations en couleurs, 8 titres à votre choix : E) Michel et le cerf Wapiti ; F) Nam et le petit poisson ; G) Willem et le petit veau ; H) Miko et sa mule ; J) Olas et le petit renard ; K) Guillarno ; L) Les perles de Isukasa ; M) Le petit cochon perdu. SPECIAL, chacun **.59**

4) COLLECTION JEAN FRANÇOIS

Romans d'aventures dynamiques pour enfants de 8 à 14 ans. Couverture carton épais en quadrichrome pelliculée, illustrations noir et blanc, 15 titres disponibles. Rég. 1.00 Vendus à moitié du prix régulier **.50**

5) L'ILE AU TRESOR
par R. Stevenson

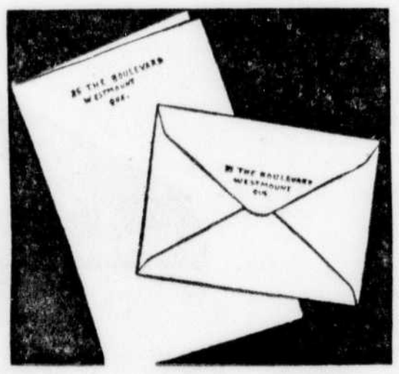
Un classique pour enfants de 10 à 15 ans. 70 pages de lecture intéressante à la recherche du trésor. Images de Sim. PRIX SPECIAL **.79**

6) BIBLIOTHEQUE DE MA FILLE
pour adolescentes de 14 ans et plus

Beaux choix de romans pour jeunes filles. 8 titres disponibles : N) Au vent des monts, par Lise de Cère ; O) Le chemin douloureux, par Claude Vela ; P) La maison des deux tilleuls, par Yves Dartois ; Q) Tizy et moi, par Claude Vela ; R) Le reflet d'une ombre, par Lise de Cère ; S) Solitude du coeur, par Claude Vela ; T) Noune racontée par elle-même, par René Maquet ; U) Benjamine, par Maxime Le Tour. Rég. 1.10 SPECIAL, chacun **.59**

COMPOSEZ VI. 2-9211, Service des commandes téléphoniques
RAYON 205, AU REZ-DE-CHAUSSEE
(A l'arrière du magasin, côté rue Victoria)

UNE OFFRE SPÉCIALE POUR UNE SEMAINE! PAPIER À LETTRES AVEC NOM ET ADRESSE!



TYPE STYLE A-8

Mrs. Harold A. Waterman
1402 Rose Crescent
Stratford, Ontario

TYPE STYLE A-10

Mrs. Robert E. Armstrong
1662 Arlington Boulevard
Vancouver, B. C.

TYPE STYLE A-12

MORGAN ANDREW RICHARDSON
240 CAMBRIDGE STREET
ST. JOHN, N.B.

COUPON DE COMMANDE

Nombre de feuilles de papier ..... Enveloppes .....
Couleur de l'impression : bleu ..... Noir .....
Modèle de caractère numéro .....
NOM (en lettres majuscules, s.v.p.) .....
RUE .....
VILLE .....
Avec nom et adresse .....
Adresse seulement .....
THE T. EATON CO. LTD, MONTREAL (RAYON 208)
Expédiez à .....
.....
.....
Portez au compte numéro .....
Chèque ci-joint .....
(Veuillez inclure le montant de la taxe où cela est nécessaire)

Cette offre spéciale continue jusqu'à lundi le 13 mars, inclusivement.

Du papier de bonne qualité de Eaton, Crane & Pike vendu à ce bas prix, grâce à un spécial du fabricant. 50 feuilles doubles (5¾" x 7¾") et 50 enveloppes avec nom et adresse imprimés (jusqu'à 3 lignes). Papier Vélin Highland Vellum Orléans en blanc seulement. Impression en relief en bleu ou noir avec enveloppes imprimées assorties. Jolies boîtes cadeaux. Faites votre choix parmi les 3 modèles de caractères ci-dessus.

Ordinairement 4.75
Spécial la boîte **3.50**

Pas de commandes téléphoniques ni P.S.L., s.v.p.
RAYON 208, AU REZ-DE-CHAUSSEE

AU MAGASIN DU SOUS-SOL EATON

À prix spécial !



Blazers pour garçonnets

SPECIAL DU JOUR D'AUBAINES

6.99

Blazer en bleu marine, style droit ou croisé. De belle coupe canadienne. En flannelle anglaise de laine et rayonne mixte. 3 poches piquées, doublure complète. 6 à 18 ans.

Pantalons

BELLE COUPE

Flanelle worsted de rayonne de viscose. Style à passants surbaissés. Devants à pinces. Revers. Gris anthracite et mi-foncé. 6 à 16 ans.

SPECIAL DU JOUR D'AUBAINES

2.59 CHACUN

2 pour 5.00

COMPOSEZ VI. 2-9211

(932)

Jupes de cordé Bedford



Achat spécial de jupes en style fourreau

Bien au-dessous du prix habituel !

Jupes de cordé Bedford de coton de belle coupe. 2 poches pratiques, glissière. Fermeture boutonnant à la taille. Noir, beige, antilope et vert, 12 à 20. SPECIAL DU JOUR D'AUBAINES.

1.59 CHACUN

2 pour 3.00

Commandes acceptées pour 2 jupes au moins !

(946)

Talons compensés



Souliers confortables pour la marche

Une nécessité pour le printemps !

Chaussures confortables à talons bas.

Talon bas. Achat spécial. Vendues meilleur marché que d'habitude. Pour la marche ou pour le tout-aller. Empeigne cuir. Talons compensés. Semelles de matière synthétique. Noir, rouge, beige et brun. 4 à 9 et ½ pointures. Largeurs moyennes. SPECIAL DU JOUR D'AUBAINES. LA PAIRE **3.99**

THE T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

COMPOSEZ VI. 2-9211

(937)

Chaussettes



Avec des motifs de losanges

Chaussettes de coton peigné à motifs losanges. Hommes. Couleurs gaies sur gris, marine, brun, anthracite, vert et bleu poudre. 10½ à 11½.

SPECIAL DU JOUR D'AUBAINES

3 paires **1.50**

La paire **.53**

Pour garçonnets

Chaussettes à motifs losanges. Fonds brun, gris, rouge vin, marine, bleu poudre, anthracite. 8 à 10 dans le lot.

SPECIAL DU JOUR D'AUBAINES

3 paires **1.39**

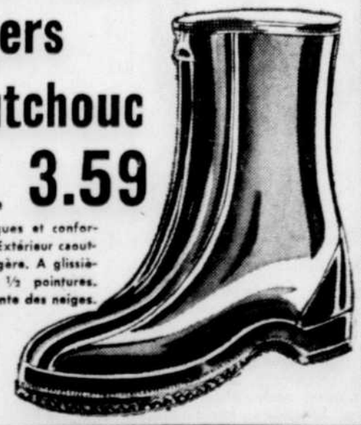
La paire **.49**

Commandes acceptées pour au moins 3 paires

COMPOSEZ VI. 2-9211

Pour la banlieue ou la ville

Légers en caoutchouc



Spécial des jours d'aubaines la paire **3.59**

Couvre-chaussures pratiques et confortables POUR HOMMES. Extérieur caoutchouc noir. Doublure légère. A glissière. 6 à 12, pas de ½ pointures. Préparez-vous pour la fonte des neiges.

COMPOSEZ VI. 2-9211

(937)

COMPOSEZ VI. 2-9211 SERVICE DES COMMANDES TÉLÉPHONIQUES | VI. 2-9331 POUR TOUS AUTRES APPELS À DES RAYONS DÉTERMINÉS

CAHIER No 2 — QUEBEC SAGUENAY–LAC-ST-JEAN — 77e ANNEE — No 119

LA PRESSE

MONTREAL, SAMEDI 4 MARS 1961 — MAURICIE CANTONS DE L'EST — PAGES 13-24

Québec

Vote unanime pour un ministère de la culture

M. LESAGE précise que son gouvernement appartient au centre

par Jacques MONNIER

QUEBEC. — M. Jean Lesage, chef du Gouvernement, a déclaré hier que, dans le domaine de l'éducation et de la culture, l'Etat a des fonctions plus que supplétives à remplir.

Le premier ministre s'adressait à l'Assemblée législative qui devait voter, quelques minutes plus tard, à l'unanimité, en deuxième lecture, le bill no 18 visant à créer un ministère des Affaires culturelles.

Par la même occasion, le député de Québec-Ouest a fait deux importantes déclarations de principes, d'un côté, au sujet de l'accusation de "gauchisme" fréquemment portée par l'Opposition et, d'un autre côté, sur la nécessité d'adopter une façon plus française de rédiger notre législation, c'est-à-dire sur la nécessité de la rédiger en évitant les énumérations limitatives dans lesquelles se complaisent les juristes anglais et qui nécessitent de continuels amendements.

—"C'est entendu que le gouvernement libéral actuel est plus à gauche que le cabinet de l'Union nationale, a-t-il dit. Mais jamais les principes de notre libéralisme ne permettront les abus, les excès et les brimades à la liberté qui ont été l'oeuvre du gouvernement ultra-conservateur de l'Union nationale. Quand on est un libéral convaincu, on est à gauche des castors évidemment; mais l'Union nationale s'est beaucoup rapprochée du fascisme à tel point que je ne puis croire que la population puisse prendre au sérieux les accusations de gauchisme portées par elle contre les libéraux."

M. Talbot: "Jamais l'Union nationale n'a dirigé un gouvernement fasciste. Il était composé d'hommes droits, qui avaient des idées saines."

M. Lesage: "J'ai dit que l'Union nationale s'est "rapprochée du fascisme". J'ajouterai qu'un gouvernement de droite n'est pas nécessairement un gouvernement d'hommes droits."

Le député de Québec-Ouest poursuit:

— "Le parti libéral n'est pas un parti socialiste; et le gouvernement que je dirige n'est pas, lui-même, socialiste, il appartient au centre..."

Le rôle de l'Etat

M. Lesage définit ensuite le rôle de l'Etat:

— "L'Opposition affirme qu'il doit être seulement complémentaire. Je ne suis pas d'accord. Il a plus que des fonctions supplétives à remplir dans certains domaines, en particulier l'éducation et la culture.

Il doit aiguillonner, et ne pas se contenter de donner l'exemple. Il doit prendre des initiatives...

"Lorsque je parle de la mission de l'Etat du Québec, immédiatement l'Union nationale s'effarouche. Elle veut donner au public l'impression que nous nous rendons coupables de ce qu'elle appelle le "gauchisme".

Le premier ministre note que cet Etat c'est l'instrument le plus puissant dont nous puissions nous servir pour le progrès social, culturel et démocratique.

Les libéraux ont l'intention de l'utiliser, mais "sans verser dans le paternalisme socialiste ou dans le laissez-faire des tories..."

M. Lesage: "C'est une tactique de l'Union nationale de faire croire que le gouvernement que je dirige est un gouvernement de gauche et opposé à la confessionnalité de l'enseignement. Mes déclarations passées et mes actes sont la garantie du contraire..."

Le premier ministre nie que son gouvernement ait l'intention d'intervenir au conseil de l'Instruction publique. Il soutient que le futur ministre demandera seulement la collaboration de l'Instruction publique pour tenter d'améliorer la langue parlée et écrite.

Les lois

Au reproche que le bill est trop vague, M. Lesage répond que la définition des fonctions d'un ministre est la même partout dans nos statuts.

M. Lesage fait un parallèle entre les législations française et britannique.

"On nous reproche trop souvent d'avoir une législation bâtarde parce qu'elle est mal faite. Nous avons des tonnes de papier comportant des énumérations restrictives nécessitant, sans cesse, des amendements. C'est le procédé britannique. "Il est important de revenir à un style de législation adapté à notre mentalité et à notre sens juridique."

"Il est inutile de penser que l'on peut renfermer un ministère des Affaires culturelles dans une camisole de force. Il est extrêmement important que le ministre qui n'aura aucun pouvoir coercitif, ait la plus grande mesure de liberté pour négocier et pour persuader, afin d'atteindre les buts qui lui sont confiés par le Parlement."



Les loups qui, sur la neige immaculée, paraissent vivants, ont été empoisonnés par des spécialistes du ministère de la Chasse et de la Pêche sous la direction de M. J.-F. Bourque, surintendant pour le district de Montréal, que l'on voit à droite près d'un chevreuil abattu par des braconniers. La photographie a été prise dans la région située au nord de la métropole.

Fini le temps des primes pour les oreilles

Chasse aux loups du haut des airs avec des boulettes de viande à la strychnine

QUEBEC. (JM) — Le personnel du ministère de la Chasse et de la Pêche est, cette année, entré en campagne, d'une façon spéciale, contre les loups qui ont toujours été un grand ennemi du gibier, notamment chevreuil et orignal. La lutte a pris un aspect original puisqu'elle a été menée du haut des airs.

Au cours d'une conférence de presse, M. Gérard-D. Lévesque a expliqué que des spécialistes, installés à bord d'avions, ont lancé, sur la glace de lacs, des boulettes de viande à la strychnine.

L'opération a eu lieu sur plusieurs fronts à la fois, principalement dans la région qui s'étend au nord de Montréal, dans Labelle, mais aussi ailleurs par exemple en Abitibi, dans le parc des Laurentides, sur la Côte-Nord et du côté de la rive sud du Saint-Laurent, particulièrement dans l'Islet.

C'est par centaines que les loups auraient été exterminés.

On avait déjà fait la guerre à ces carnassiers au Québec, mais encore jamais aussi vigoureusement.

L'ancienne politique d'octroyer des primes aux chasseurs, rapportant des oreilles de loup, a été un échec.

L'utilisation de la strychnine dans des boulettes de viande s'est montrée, aux essais, plus efficace que la chasse au fusil ou au collet: les succès atteignent, en effet, une proportion de 90 pour cent.

Toutefois il faut des techniciens "spécialisés" pour la mise en oeuvre du procédé par empoisonnement; car il importe de tuer le moins possible des animaux autres que les loups.

On jette la viande, contenant le poison, uniquement aux endroits propices, c'est-à-dire fréquentés simplement par des loups.

En général, c'est sur un lac recouvert de glace, ou, la plupart du temps, ne se trouvent que ces bêtes. Aux beaux jours, lors du dégel, la partie infectée s'enfonce sous l'eau ou elle se dilue à tel point qu'elle ne constitue pas un danger pour le poisson.

M. Gérard Lévesque ignore le nombre exact de loups mis hors de combat cet hiver. Le personnel du ministère va entreprendre une étude pour déterminer, avec précision, les résultats de semblables campagnes d'extermination.

Dans un rapport M. F.-F. Bourque, surintendant de la Chasse et de la Pêche pour la région de Montréal, souligne l'importance de supprimer ces carnassiers. Il estime qu'un loup de grosseur moyenne dévore un cinquième de soi poids de viande à un seul de ses repas; cela signifie qu'un tel animal absorbe annuellement une quantité de viande qui équivaut à quinze ou vingt chevreuils.

Pendant sa conférence de presse, M. Gérard Lévesque était accompagné de M. Jean Duguay, surintendant général de la Chasse et de la Pêche.

Créés par M. Bona Arsenault

Dix camps forestiers à l'intention des étudiants voulant travailler l'été

QUEBEC (par J.M.) — Initiative entièrement nouvelle, dix camps forestiers vont être créés par M. Bona Arsenault, ministre des Terres et Forêts, à l'intention des étudiants qui veulent travailler pendant l'été.

Une somme de $300,000 sera affectée à ces dix camps aménagés pour recevoir globalement six cents jeunes gens de dix-huit ans et plus. L'organisation de l'ensemble vient d'être confiée à M. Guy Samson, ingénieur forestier.

Les camps, qui pourront héberger, chacun, soixante étudiants, seront ouverts aux endroits suivants: Abitibi-ouest, Perron; Joliette, Saint-Côme; Saint-Maurice, Malhiot; Stanstead, Mont Orford; Portneuf, Duchesnay; Roberval, Bourbon; L'Islet, Lafontaine; Rivière-du-Loup, Withworth; Matapédia, Sainte-Florence; Bonaventure, Canton Anger.

Les jeunes gens partageront leurs journées entre le travail manuel, l'étude et de sains loisirs agrémentés de sport. Au lieu de perdre leur temps dans un bureau poussiéreux et d'y dépérir dans l'inactivité par les grandes chaleurs de l'été, ils apprendront une discipline indispensable à leurs obligations futures de classe dirigeante dans la société québécoise. Ils seront nourris, logés et rémunérés.

Les étudiants dont les grandes vacances commencent en mai, pourront passer, au complet, les mois de juin, juillet et septembre dans un des camps forestiers — (premier juin au premier septembre).

Ceux dont les études se poursuivent jusqu'en juin, seront admis du 1er juillet au 1er septembre.

On logera sous la tente ou dans des baraquements.

M. Bona Arsenault explique ainsi les buts que le gouvernement se fixe en fondant les camps forestiers:

1 — Enseigner les principes élémentaires de la sylviculture appliquée, de la protection des forêts contre le feu, les insectes et les champignons, et celle des ressources naturelles, tels que poissons, oiseaux et animaux sauvages.

2 — Fournir aux étudiants une vie saine et tonifiante, tout en s'instruisant au contact de la nature, par la culture physique, la natation et des cours sur le secourisme.

Des arrangements seront faits pour qu'il y ait un aumônier dans chacun des dix centres.

Chaque candidat devra subir un examen médical. La sélection se fera en tenant compte des ressources financières des parents et des notes scolaires. Les élèves des universités auront la priorité.

M. Bona Arsenault affirme que la désignation des jeunes gens se fera sans que des considérations politiques entrent en ligne de compte et sans qu'il y ait de favoritisme. Chacun aura sa chance.

D'ailleurs, le conseil des ministres doit constituer un comité dont la mission sera d'examiner les demandes d'étudiants pour un emploi. L'été, dans l'administration provinciale et, en cas d'acceptation, de choisir à quel poste tel postulant sera affecté. Par le fait même, l'organisme s'occupera du recrutement des jeunes qui travailleront dans les camps forestiers.

Le gouvernement provincial a l'intention d'embaucher environ 2,000 étudiants pendant les grandes vacances; 600 iront dans les camps forestiers.

M. Bonat Arsenault, quant à lui, reçoit, par centaines, des demandes de travail.

Le nouveau système pour sélectionner les jeunes gens mettra fin à certains abus que le ministre des Terres et Forêts dénonce. En prenant la direction de son département, il a constaté qu'autrefois il arrivait qu' "un fils à papa ait une bourse, bénéficie en plus d'un prêt de l'administration et obtienne, simultanément, plusieurs emplois dans différents ministères".

Emploi du temps de M. Jean Lesage

QUEBEC. (J.M.) — L'emploi du temps de M. Lesage, chef du gouvernement provincial, comporte les engagements suivants: lundi 13 mars, dîner-causerie à l'université de Montréal; mercredi 15 mars, dans la Vieille Capitale, visite du ministre de la Tchécoslovaquie; lundi 21 mars, également dans la ville fondée par Champlain, dîner annuel du Canadian Institute of Hining and Metallurgy; mercredi 22 mars, aussi à Québec, présentation d'un mémoire par la Chambre de commerce des jeunes du district de Montréal.

"Pour une Afrique nouvelle, forte et chrétienne"

QUEBEC. — Par considération pour les problèmes graves qu'affronte l'Afrique d'aujourd'hui, les étudiants de Laval ont choisi "Pour une Afrique nouvelle, forte et chrétienne" comme intention de leur messe missionnaire mensuelle du premier vendredi du mois, aujourd'hui.

Le révérend père Taché, supérieur des Pères Missionnaires du Saint-Esprit, officiait à cette messe, qui était célébrée dans la chapelle universitaire.

Editorial

par Jean-Paul QUINTY

Les échevins peuvent, enfin, prendre une bonne bouffée d'air; notre première série a pris fin hier.

Nous avons soulevé le voile sur quelques points seulement, des dernières années d'administration du Conseil actuel.

Il reste, nos échevins le savent, beaucoup plus à faire voir que ce qu'on a permis aux citoyens de voir jusqu'à maintenant.

Nous croyons, tout de même, avoir atteint notre but: mettre les Québecois sur la piste.

Nous avons voulu alerter l'opinion publique, celle qui est en mesure de sonder les reins et les coeurs, de demander des éclaircissemnts plus précis sur l'administration publique.

Nos articles ont touché assez durement certains échevins, en particulier ceux qui, avec un autre mandat, seraient à la veille de fêter leur jubilé d'argent d'accession au trône municipal.

On nous a reproché d'avoir donné des noms.

A cela, répondons que ces hommes se sont mis en bonne place pour essuyer la critique.

Occupant une fonction publique, en charge des fonds publics, ils doivent consentir à la critique.

Dans le Québec, nos hommes politiques ne savent prendre que la louange; on les a habitués ainsi, c'est un peu notre faute.

Qu'on leur trouve un pou, ils ferment le poing et lèvent le pied.

On a réagi différemment à la publication de nos papiers.

D'un côté, on a gardé un silence complet, le silence de ceux qui ne se sentent pas visés du tout.

Ou le silence des échevins qui ne trouvent à répondre.

Qui désirent ne pas répondre pour éviter de compliquer les choses.

Par ailleurs, on nous a reproché, en cachant

Voir EDITORIAL en page 14

Un plan du chef adjoint Girard

Jetons pour déjouer les cambrioleurs de parcos

QUEBEC. (J.K.) — Le chef adjoint de la police, en charge de la circulation, M. Gérard Girard, a soumis un plan au chef des services municipaux, M. C.-R. Fontaine, ainsi qu'au chef de la perception, M. Casault Turcotte, afin de mettre fin aux actes de vandalisme sur les parcomètres.

M. Girard a proposé qu'un système de jetons soit institué. La présence des jetons, dans les parcomètres, tenterait moins les vandales, car ces jetons n'auraient aucune valeur commerciale. Ces jetons seraient en vente dans les débits de tabac, chez les détaillants d'essence, etc...

Selon les deux récipiendaires du memo du chef Girard, qui ont trouvé l'idée épatante, la ville économiserait la somme annuelle de $60,000, avec ce nouveau système.

Le chef Girard a été autorisé à entrer en communication avec les fabricants de parcomètres, afin de faire évaluer le coût des transformations que devraient subir les parcomètres, pour fonctionner selon le nouveau système.

Selon le chef Gérard Girard, il y a trop d'automobilistes qui prétextent les réparations au pont Samson, pour stationner leur voitures en des endroits prohibés. Le chef de police a déclaré que les constables se montreront plus sévères à l'avenir. Au cours de février, 943 accidents, dans les limites de la ville, ont causé des blessures à 49 personnes, mais aucune mortalité. L'an dernier, pour la même période, les chiffres étaient de 940 accidents et de 60 blessés.

Les dommages causés aux 1,656 véhicules impliqués dans les accidents mentionnés se chiffrent par $130,500. Les deux tiers de ces véhicules sont des propriétés de citoyens de Québec. Les autres venant de l'extérieur.

Par ailleurs, la police a enregistré un total de 5,488 infractions, dont 4,427 contraventions au règlement de stationnement. 24 automobilistes ont été mis en état d'arrestation, dont 16 pour ivresse au volant.

Elargissement du boul. Charest

Délai de 2 mois à 60 familles pour évacuer leurs maisons

QUEBEC. (G.P.) — Une soixantaine de familles de la paroisse St-Joseph sont consternées d'avoir à évacuer leurs maisons pour le 30 avril, pour permettre l'élargissement du boulevard Charest Ouest. L'avis d'expropriation leur a été signifié le 15 février, et le groupe soutient que deux mois ne sont pas suffisants pour effectuer les déménagements, surtout en période scolaire alors que les enfants devraient changer d'école, presque à la fin de leur année.

Les citoyens intéressés sont convoqués à une réunion publique lundi soir, à 8 h. à la salle paroissiale St-Joseph. Ils ont l'intention de demander à la ville de leur accorder un délai de trois mois, ce qui leur permettrait de ne quitter leur loyer que le premier août. Quatre membres du Conseil de ville ont été invités à cette réunion: MM. Gaston Flibotte, Jules Morency, Damase Blais et Marcel Laroche.

A l'appui de leur demande, les citoyens intéressés soulignent que ceux de St-Sauveur, aussi affectés par l'élargissement du boulevard Charest, ont eu un délai de quatre mois, et dans certains cas jusqu'à six pour évacuer les lieux.

Longue traversée du THORA DAN

Le golfe encombré de glaces

QUEBEC. (G.P.) — Le petit navire polaire danois de 5,000 tonnes, qui a mérité la canne à pommeau d'or à son capitaine cette année, le Thora Dan, est arrivé à Québec hier après-midi à 4 h. 30.

Il a mis 13 jours pour venir de Liverpool, alors que pour mériter la canne à pommeau d'or, il en mettait 12. Le capitaine, M. Svend Humann, a souligné hier à son arrivée que jamais il n'avait vu autant de glace dans le golfe St-Laurent.

Voir LE GOLFE en page 14

Le juge Pettigrew va plus loin que la formule RAND

L'employeur doit obliger l'employé à faire partie du syndicat si le contrat le prévoit

QUEBEC. (M.F.) — Un important jugement du juge Achille Pettigrew a été rendu, hier, déclarant légale une disposition d'une convention collective obligeant un employé à faire partie d'un syndicat s'il veut garder son emploi. En vertu de cette décision, non seulement un employeur doit retenir à même le salaire de son employé la cotisation du syndicat selon le principe de la formule Rand, mais il doit aussi obliger ce même employé à devenir membre du syndicat, si une telle clause existe dans la convention collective.

Ce point de droit a été soulevé à la suite d'une plainte portée par un matelot employé sur le remorqueur Vigilant, propriété de la compagnie "Foundation Maritime Ltd." contre le capitaine du bateau, M. M. R. Roberts. Embauché à Québec le 28 août 1960, le plaignant William O'Brien qui était membre de la Seafearers International Union (S.I.U.) accepta que son employeur retienne à même son salaire la cotisation de $3 par mois payable à l'Union qui avait signé le contrat de travail avec la compagnie, soit la Canadian Brotherhood Transport and General Workers, mais refusa de payer la somme de $5. pour devenir membre de cette Union.

Malgré les avertissements du capitaine O'Brien lui demandant de payer cette carte de membre, après que O'Brien eut été à l'emploi de la compagnie depuis plus de 30 jours, ce dernier fut congédié le 4 novembre pour avoir refusé de se soumettre à cette clause de la convention collective.

O'Brien intenta une plainte contre le capitaine, l'accusant de tentative d'intimidation pour l'obliger à poser un acte qu'il pouvait s'abstenir de faire.

Etudiant en détail les paragraphes du contrat de travail qui constituaient le point du litige, le juge Pettigrew a décidé que la clause de la convention collective était absolue et qu'elle obligeait l'employeur à exiger la carte de membre pour garder un employé. Ce n'est que dans le cas où ce serait le Syndicat qui refuserait d'accepter un employé comme membre ou encore à la suite d'une expulsion par l'union que l'employeur n'est pas obligé de se rendre à cette clause. L'employé n'a pas le droit de refuser de devenir membre du syndicat.

Renvoyant la plainte d'O'Brien le Tribunal a ordonné au plaignant de payer les frais et les dépens de la cause ou à défaut faire un mois de prison.

Congédiement soumis à la conciliation

QUEBEC, (DNC) — Le Syndicat des employés de magasins de Québec a unanimement décidé de prendre des procédures — notamment la conciliation et l'arbitrage — pour débattre le congédiement d'un de ses membres, M. Henri-Paul Auger, par la maison Holt Renfrew et Co. de Québec.

Les membres de ce groupement syndical ont pris leur décision après avoir entendu un rapport du comité de griefs déclarant que M. Auger, qui est président du Syndicat, a été congédié par son employeur et que ce geste est considéré comme une mesure de représailles à l'endroit de M. Auger, de même qu'un refus de reconnaître aux employés la liberté de choisir leurs représentants syndicaux.

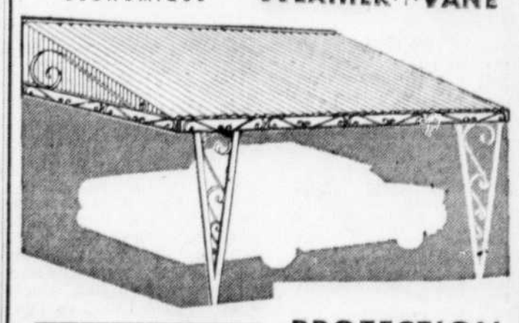
M. Auger a été congédié à la suite d'une absence due à un grave accident. La maison Holt Renfrew aurait précisé que M. Auger a été "remplacé après une absence prolongée" et qu'il n'y aurait pas d'autres raisons.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

"CARPORT" de fibreglass

DECORATIF ECONOMIQUE — WEATHER VANE



aussi
- Auvents aluminium "Spanish Villa"
- "Clapboard Siding" d'aluminium
- Fenêtres et portes d'aluminium
- Rampes d'escalier ou balcons

PROTECTION contre NEIGE GIVRE VERGLAS SOLEIL

WEATHER VANE P.O. 9-3853 Nous assumons les frais d'appels interurbains.

ACHETEZ MAINTENANT, PAYEZ AU PRINTEMPS

LA RÉGION DE QUÉBEC ET LA RIVE SUD

REDACTION : 1026, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL. : 522-7027 — ABONNEMENTS : 720, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL. : 529-8487

Carnet mondain

Le monde officiel

Le premier ministre du Canada et Mme John Diefenbaker ont pris l'avion cet après-midi à destination de Londres, en Angleterre, après un bref séjour à Québec.

Réceptions

Un buffet-dansant est offert ce soir, à sept heures, en la salle de bal du Château Frontenac, à l'occasion du congrès provincial des progressistes conservateurs.

Son Honneur le maire Wilfrid Hamel a reçu à un vin d'honneur, jeudi après-midi, dans les salons de la mairie, à l'occasion de l'ouverture de la semaine de recrutement de la Société St-Jean-Baptiste de Québec.

Cercle des Femmes canadiennes

A la conférence que prononcera M. John Perkin, architecte, lundi après-midi à 3 heures, sous les auspices du Cercle des Femmes canadiennes, les invités d'honneur sont : M. et Mme F. A. Walker, M. et Mme André Tessier, M. et Mme Gaston Amyot, Mme André Delagrave, Mme A. Lambert, Mlle Eve Dobell, Mlle Francis Dobell, Mmes Pierre Duchastel, André Escaravage, Desmond McKenna, J. McInnis, Frank MacCrae, Gordon Ross, William Soles, Percy Flynn, Léo Gauvreau, Oscar Tanguay et Jean Rémillard. Le conférencier sera présenté par Mme Lewis Cannon, vice-présidente du Cercle.

Gala gastronomique

Au nombre des personnes qui assistent, ce soir, au gala gastronomique offert par le comité féminin du club Optimiste de Lévis, mentionnons : MM. et Mmes Louis-Philippe Godoout, Gérard Couture, André Dion, Benoit Gagné, Gérard Michaud, Guy Roy, Robert Ruel, Albert Couture, Vincent Ouellet, Joseph Gagnon, Philippe Carrier, Jacques Boisseau, Claude Marcoux, A. Quirion, Arthur Rochefort, Marcel Marotte, Jacques Laplante, André Gelly, John Chatigny, Paul Lachance, Gilles Dion, Maurice Grégoire, Roland Couture, Philias Samson, A. Roy, A. D. Desrosiers, Noël Bégin, Antonin Lefebvre, Léo Paradis, Robert Ouellet, Jean Couturier ; Mlles Gaby et Marguerite Samson, Lucile Bégin, Denyse Bégin, Mme Claude Huard, M. et Mme Raynald Michaud, M. et Mme Gérard Hallé, les docteurs et Mmes Yvon Paradis, Irénée Lapierre, J.P. Genest, Gérard Corriveau, Roger Roy, Pierre Tremblay, Roger Parent ; MM. et Mmes Jean-Paul Picard, J.-M. Audet, Philippe Lagacé, et un grand nombre d'autres.

Concert

Sous le distingué patronage Gustave Poisson, sous-ministre, l'Association des élèves du Conservatoire de musique et d'art dramatique et l'école de Musique de l'université Laval présentent un récital de Marie-Claire Alain, organiste, sur les nouvelles orgues de l'église des Saints-Martyrs Canadiens, le dimanche, 5 mars, à huit heures et demie du soir.

Déplacements

Le notaire et Mme Bernard Samson sont de retour d'un voyage de plusieurs semaines en Europe.

M. et Mme Maurice Paquet, de Lauzon, sont de retour de Nassau où ils ont passé quelques semaines de vacances.

M. et Mme Olivier Drouin et leur fille Esther ont quitté Québec hier à destination de l'Australie et de l'Afrique du Sud.

Mme René Lessard, présidente des Femmes conservatrices du district de Montréal, a passé la fin de semaine dans la vieille capitale.

Mme Frank Hibbard, d'Ottawa, était de passage à Lévis dernièrement, l'invitée de sa mère, Mme Alfred Roy.

M. T.R. McLagan, de Montréal, était de passage dans nos murs récemment, inscrit au Château Frontenac.

Mlle Michèle Messier, de Ste-Foy, est de retour de Hollywood, Floride, où elle a passé deux mois, l'invitée de sa grand-mère, Mme Alphonse Pineau.

TCM — TV (4)

AUJOURD'HUI

10:00—Fonfon
11:00—Le professeur Calculus
11:30—Coucou
12:00—Vacances d'une caméra
12:30—Mire et musique
1:25—Vie de l'Eglise
1:30—Le magazine international
2:00—Domino
3:00—Images en tête
5:00—Walt Disney présente
6:00—Les manchettes int.
6:05—Le comte de Monte-Cristo
6:35—Les nouvelles
6:45—Cinéfeuilleton
7:00—Nouvelles sportives
7:10—La météo
7:15—Frontières
7:45—Les Affaires de l'Etat
8:00—Avec Yves Christian
8:15—Court métrage
8:30—Ou chante l'Alouette
8:45—La soirée du hockey
10:15—Mes chansons
10:30—Télépolicier
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:21—Cinéma du samedi soir
1:00—Fin des émissions

DEMAIN

9:45—Mire et musique
10:15—La messe
11:00—Signes de vie
11:30—Mire et musique
12:25—Vie de l'Eglise
12:30—Regards sur la ville
1:00—Opinions
1:30—Travaux et les jours
2:00—Croisade de Tempérance
2:15—Théâtre familial
3:45—Perspectives évangéliques
4:00—L'Heure des Quilles
5:00—La bonne nouvelle
5:30—Le monde du travail
5:45—Ralliement des Créditistes
6:00—Court métrage
6:30—Robin des bois
7:00—Papa a raison
7:30—Edition spéciale
8:01—Music Hall
9:00—Passe d'armes
9:30—Pique Atout
10:01—Temps présent
10:31—Tribune Libre
11:00—Téléjournal
11:10—Sport éclair
11:30—Fin des émissions

LUNDI

11:00—Mire et musique
11:30—Horaire augmenté
1:05—Vie de l'Eglise
1:10—Nouvelles
1:25—Parlons sport
1:30—Siège réservé
3:00—La Jardinière
3:30—Bonjour Madame
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—Le courrier du Roy
5:30—Le capitaine Tombalo
6:00—Les manchettes
6:05—Sur la route
6:20—Journal vers demain
6:35—Les nouvelles
6:45—Cinéfeuilleton
7:00—Nouvelles sportives
7:10—Bulletin météorologique
7:15—Panorama
7:30—Misez Juste
8:00—Les belles histoires
8:30—La poule aux oeufs d'or
9:00—La Pension Velder
9:30—Destination danger
10:00—Histoire d'amour
10:30—Premier Plan
11:00—Téléjournal
11:13—La météo
11:18—Bulletin sportif
11:23—Commentaire
11:30—Arts et lettres
11:59—Fin des émissions.

CKMI — TV (5)

AUJOURD'HUI

4:58—Opening
5:00—The Galaxy of Music
6:00—Teen Club
6:45—News & Sports
7:00—Dennis the Menace
7:30—Tight Rope
8:00—T.V. Hour of Stars & Adventures of Noah Berry
9:00—NHL Hockey : Detroit at Montréal
10:15—Juliette
10:45—Film
11:00—CBC — TV News
11:09—Sports Score Highlights
11:14—Late Show : "Young Fugitives"
12:22—Sign Off

DEMAIN

12:13—Opening
12:15—Sacred Heart Program
12:30—Face to Face
1:00—Good Life Theatre
1:30—Country Calendar
2:00—Junior Magazine
3:00—Family Theatre
4:30—Citizen's Forum
5:00—News Magazine
5:30—The Nature of Things
6:00—The 4 o'clock Show : "One Mysterious Night"
7:00—National Velvet
7:30—The World of Music
8:00—Ed Sullivan Show
9:00—G.M. Presents
10:00—Blackground
10:30—Fighting Words
11:00—CBC-TV News
11:09—Sports Score Highlights
11:14—Sign off

LUNDI

1:55—Opening
2:00—Chez Helene
2:15—Nursery school
2:30—Open house
3:00—Reflections
3:30—The verdict is yours
4:00—Bucky & Pepito
4:31—Junior roundup
4:46—Junior roundup
5:30—The invisible monster
6:00—The nation's business
6:15—Cartoons
6:30—Dateline Quebec
6:45—News & sports
7:01—7 9 1
7:30—Don Messer jubilee
8:00—Bold venture
8:30—Jack Kane
9:00—My sister Eileen
9:30—Festival '61, "The Dumb Waiter" & "The Zoo"
11:00—CBC-TV news
11:14—Late show : "Racing Luck"
12:12—Sign off



LE PLUS JOLI CHAPEAU — La fièvre du printemps a déjà commencé à manifester son effervescence dans les rayons de chapeaux de nos grands magasins. La gent féminine butine de comptoir en comptoir, se coiffant tour à tour de pots à fleurs renversés, de paillassons ou de tambourins aux couleurs vives, de volumineux couvre-chef rappelant des jardins suspendus. Mme Eugène Bois (ci-dessus) s'est vu décerner hier après-midi le certificat de la femme la mieux coiffée, au cours d'une revue de modes de chapeaux au magasin Maurice Pollack Ltée. Mme Bois, une aimable et élégante grand-maman portait une cloche de Milan noir à bord doublé de paille blanche et drapée d'un large noeud de tulle noir parsemé de pastilles blanches. Le choix de la gagnante a été fait parmi six finalistes qui portaient toutes de très jolis chapeaux. Ce sont Mmes Octave Vallée, Paul-E. Boutin, Georges Lafleur, Ben Deschesnes et Henri Gagné. Pendant que le jury fixait son choix parmi les personnes de l'assistance, des mannequins déambulaient gracieusement, arborant des couvre-chef seyants et originaux.

Cinéma

BIENVILLE — "Tables séparées" ; 6.30, 9 h. 40. Nouvelles : 8 h. "Le bruit et la fureur", (cinéma-Scope, couleurs) : 8 h. 15. Fin : 11 h. 20. Dimanche : Matinée à 1 h. 30.

CAPITOL — Représentation continue de 1 h. à 11 h. Sept courts à 1 h., 3.35, 6 h., 8 h. 30. "North to Alaska", (cinémaScope, couleurs) : 8 h. 15. Fin : 11 h. 20. Dimanche : Matinée à 1 h. 30.

CARTIER — Nouvelles : 7.40 h. "La môme aux boutons" : 1.00, 4.20, 7.50 h. Annonces : 2.35, 9.25 h. "Les travaux d'Hercule" : 2.40, 5.55, 9.30 h. Fin : 11.15 h.

CINEMA DE LEVIS — "Les coupables" : 6 h., 9.30 h. Actualités : 7.40 h. "Port Afrique", (couleurs) : 8 h. Dimanche : Matinée à 1 h. 30.

CINEMA DE PARIS — "L'homme aux clés d'or" : 12.30, 3.35, 6.30, 9.45 h. "Le masque noir" : 2 h., 5.10, 8.25 h. Actualités : 3.30, 8.15 h.

CLASSIC — "Au risque de se perdre", (couleurs) : 12.45, 4.50, 9.05 h. "Le vieil homme et la mer", (couleurs) : 3.25, 7.30 h. Continuel : 12 h. 45 à 11 h. 35.

EMPIRE — Nouvelles et sujet court : 1 h. 05, 4.25, 7.45 h. "The enemy general" : 1.20, 4.40, 8 h. Previews : 2 h. 35, 5.55, 9.15 h. "The mountain road" : 2.40, 6 h., 9.20 h. Continuel de 1.05 à 11 h. 05.

ETCHEMIN — "Maigret tend un piège" : 7.30 h. "Plein de vie" : 9.35 h. Dimanche : "La grande époque" : 1.30, 6.30, 9.40 h. "Torpille sous l'Atlantique", (couleurs CinémaScope) : 3 h., 8 h.

IMPERIAL — "Le chien de Baskerville" : 12.50, 4.19, 7.48 h. "Le mirage de la vie" : 2.14, 5.43, 9.12 h. Sujet : 4.14, 7.45 h.

LAIRET — Nouvelles 7.40 h. "La môme aux boutons" : 1.00, 4.20, 7.50 h. Annonces : 2.35, 9.25 h. "Les travaux d'Hercule" : 2.40, 5.55, 9.30 h. Fin : 11.15 h.

LAURIER — "Un vrai cinglé du cinéma", (technicolor) : 12.45, 4.25, 7.55 h. Nouvelles : 2.15, 9.25 h. "Le bruit et la fureur", (cinémaScope, couleurs) : 2.35, 6.05, 9.45 h. Fin : 11 h. 35.

PIGALLE — "Passeport pour la honte" : 12.35, 3.49, 6.40, 9.54 h. "Liane la sauvageonne" : 2.02, 5.16, 8.30 h. "Actualités françaises : 3.39, 8.29 h.

PRINCESSE — Sujet : 1 h., 4.22, 7.44 h. "A deux pas de l'enfer", (VistaVision) : 1.20, 4.42, 8.04 h. "Le bouffon du roi", (VistaVision) : 2.44, 6.06, 9.28 h.

RIALTO — "Un trou dans la tête" : 1 h., 5 h., 9.05 h. Nouvelles et sujet court : 3 h., 7 h. "La poursuite dura sept jours" : 3.25, 7.25 h. Fin : 11.05 h.

SILLERY — "Maigret et l'affaire Saint-Fiacre" : 1.15, 4.35, 8 h. "Comment qu'elle est" : 3.05, 6.15, 9.40 h. Continuel de 1.15, à 11.15 h.

VICTORIA — Au risque de se perdre", (couleurs) : 12.45, 4.50, 9.05 h. "Le vieil homme et la mer", (couleurs) : 3.25, 7.30 h. Continuel de 12.45 à 11.35 h.

LE GOLFE

SUITE DE LA PAGE 13

Même construit, pour répondre aux pires intempéries, le Thora Dann a été retardé sept heures dans le golfe et un petit brise-glace, le Sir William Alexander, a dû venir à sa rescousse alors qu'il était coincé à 35 milles à l'ouest de l'île d'Anticosti.

L'autre partie du voyage, des Escoumins à Québec, s'est toutefois écoulée comme en été. Les pilotes canadiens, Charles Bruneau et Raymond Bouffard, ont noté que le voyage s'est si bien passé que c'en a même été exceptionnel. On a mis neuf heures et demie pour venir des Escoumins, alors qu'en été on en met neuf.

Le Thora Dan qui apporte une cargaison générale doit repartir le 16 mars avec une autre cargaison complète aussi libellée : "Générale".

Cours d'administration publique aux Sciences sociales de Laval

QUEBEC. — La faculté des Sciences sociales de l'université Laval offrira désormais des cours gradués, des cours d'été et probablement des cours du soir en administration publique.

Dès septembre prochain, le département des Sciences politiques et administratives de la faculté prévoit une spécialisation dans le champ particulier de l'administration publique. De plus, le département établira, après ententes avec les corps publics, des programmes de cours destinés aux personnes déjà à l'emploi des divers organismes administratifs.

C'est ce qu'a annoncé hier Mgr L.-A. Vachon, recteur de l'université Laval. L'enseignement de la nouvelle section comprendra des cours en droit administratif, gestion publique, finances publiques, administration du personnel, entreprises gouvernementales et régies publiques, administration locale et aménagement du territoire.

Le département de Sciences politiques, par la poursuite de recherches en administration publique, désire permettre à des étudiants gradués des diverses facultés qui participeront à ces recherches de compléter leur formation scientifique.

Les cours destinés aux fonctionnaires répondent à des besoins maintes fois exprimés à tous les paliers de l'administration — fédéral, provincial et municipal. — Les programmes seront susceptibles de revêtir différentes modalités selon les circonstances : Ils pourront être établis à l'intérieur des cours réguliers, ou encore prendre la forme de cours du soir ou d'été.

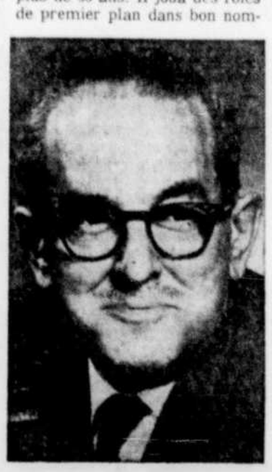
On annonce la création d'une session de cours qui pourra se tenir dès cet été et dont le caractère et la durée dépendront des groupes d'étudiants qui voudront en bénéficier. Le niveau des cours sera adapté à la préparation académique et à l'expérience des administrateurs qui s'y inscriront.

Des diplômes et certificats couronneront ces différents cours d'administration publique.

Adjudicateur du festival de l'Est du Québec

QUEBEC. — Les responsables du Festival dramatique du Canada ont nommé M. Roland McNicoll au poste d'adjudicateur du Festival dramatique de l'Est du Quebec qui se tiendra à Lévis du 8 au 11 mars prochain.

M. McNicoll est membre du "Ottawa Little Theatre" depuis plus de 35 ans. Il joua des rôles de premier plan dans bon nombre des productions de cette compagnie, et y fit la mise en scène de "The Happy Time", de Fontane.



M. ROLAND McNICOLL

Annonceur surnuméraire bilingue à Radio-Canada pendant six ans, M. McNicoll trouva quand même le temps de tourner plusieurs films pour l'ONF. Il a déjà été adjudicateur de deux festivals régionaux de la région "Nord de l'Ontario".

Employés d'hôpitaux mécontents

QUEBEC. (G.P.) — La Fédération nationale catholique des services, groupant 10,000 employés d'hôpitaux du Québec, est fort mécontente de ne pas être représentée à la Commission générale constituée par le comité des hôpitaux pour entreprendre une évaluation méthodique des emplois dans les hôpitaux.

Le comité des hôpitaux s'attend de recevoir un octroi des gouvernements fédéral et provincial pour mener à bonne fin son plan de reclassification. Mais la Fédération menace de solliciter les mêmes octrois pour effectuer sa propre classification si elle ne peut être représentée à part entière à la Commission.

M. Adélard Couture, président de la Fédération et M. Jean Marchand, secrétaire général de la Confédération des syndicats nationaux, ont déclaré que l'attitude du comité des hôpitaux constitue une méconnaissance fondamentale du syndicalisme, de ses droits et de ses prérogatives. Ils soulignent qu'il n'est pas suffisant de collaborer dans les déclarations de principes ; mais qu'il faut aussi collaborer à la solution de problèmes concrets.

La Fédération considère qu'elle a un intérêt vital dans le projet d'évaluation des emplois et elle ne voit pas comment elle pourrait être écartée de l'étude qu'on se propose d'entreprendre. Elle désire être représentée directement et avoir un statut de part entière sur tous les comités ou organismes qui pourront être créés par le comité des hôpitaux, pour l'évaluation des emplois. On souligne que cette demande est d'autant plus légitime qu'on utilisera des octrois gouvernementaux pour assurer l'exécution du projet.

D'autre part, la Fédération est convaincue que si le comité des hôpitaux décide de procéder "ex parte" à l'évaluation des emplois, cela ne pourra conduire qu'à la mésentente et à la création de conflits sur le plan des institutions. Le public qui paie pour le projet du comité des hôpitaux a le droit d'exiger que l'analyse se fasse dans des conditions telles que l'on s'achemine vers une meilleure organisation du travail dans les hôpitaux et aussi vers une plus grande justice à l'endroit des employés.

La CSN à laquelle la Fédération des service est affiliée, soutient entièrement le point de vue des syndicats et de la Fédération sur le sujet et se propose d'intervenir en temps et lieu auprès des autorités gouvernementales pour que le projet ne se réalise pas dans les termes qui ont été annoncés.

Lors du souper canadien qui a clôturé le Carnaval au Manoir Notre-Dame-de-Grâce, le gymnase avait été orné d'un décor rural. Sur la scène, on pouvait même voir une chèvre et des poules. C'est dans une petite charrette à foin, tirée par un poney, que la "Reine" et ses "princesses" firent leur entrée dans la salle.

Deux nouveaux commissaires aux bibliothèques

QUEBEC. — Le secrétaire de la province de Québec, M. Lionel Bertrand, annonce la nomination, par arrêté en conseil, de deux nouveaux membres de la Commission des Bibliothèques publiques du Québec, en remplacement de Mlle Hélène Grenier et M. Pierre Matte, démissionnaires.

Les deux nouveaux commissaires sont M. Napoléon Leblanc, de Québec, et le R.P. Edmond Desrochers, s.j., de Montréal.

M. Napoléon Leblanc est professeur à la Faculté des Sciences sociales de l'Université Laval depuis plusieurs années. Il est de plus directeur du Centre de culture populaire des Sciences sociales de l'Université Laval depuis 1954, vice-président de l'Institut canadien de l'Education des Adultes et délégué de cet Institut à la Commission nationale canadienne pour l'UNESCO. Son champ d'action est l'éducation des adultes et la culture populaire.

Le R.P. Edmond Desrochers est le conservateur de la bibliothèque de la Maison Bellarmin, à Montréal. Cette bibliothèque en est une de documentation pour les écrivains de la Compagnie de Jésus. Le Père Desrochers est Maître en bibliothéconomie de l'Université Columbia, New York ; il a fait partie du conseil d'administration des deux associations nationales de bibliothécaires du pays, la C.L.A.—A.C.B. et l'Association canadienne des Bibliothécaires de langue française, dont il a été le président à deux reprises, et d'autres organismes du même genre aux Etats-Unis. Il est considéré comme une sommité dans le monde des bibliothécaires, et on lui doit une foule de travaux dans le domaine de la bibliothéconomie.

M. Pierre Matte, ex-membre de la Commission, est maintenant à l'emploi du Service des Bibliothèques publiques de la Province à titre de directeur adjoint.

M. Lafrance se demande ce qui préoccupe le plus M. Chartrand

"L'indigence des chômeurs ou celle d'un parti en mal de publicité...?"

QUEBEC. (J. M.) — M. Emilien Lafrance, ministre de la Famille et du Bien-Etre social, vient de répondre aux accusations portées par M. Michel Chartrand, leader provincial du PSD, à propos de l'aide gouvernementale accordée aux chômeurs en vertu de la loi de l'Assistance publique. Le député libéral de Richmond affirme que, jusqu'à ce jour, aucune demande légitime n'a été suivie par un refus du Département aux destinées duquel il préside. Le 31 mars prochain, une somme de $45,000,000 aura été dépensée pour l'assistance-chômage et l'assistance publique dans la Province au cours de l'exercice financier 1960-1961.

M. Lafrance conclut : "S'il faut en juger par la violente sortie qu'il a faite contre le parti libéral provincial, on serait justifié de se demander ce qui préoccupe le plus M. Chartrand : l'indigence des chômeurs ou l'indigence d'un parti en mal de publicité électorale . . ."

Le ministre du Bien-Etre social avait déclaré :

— "D'après le compterendu des journaux, M. Chartrand aurait déploré le fait que "les agences de service social chargées de recevoir les demandes de secours sont trop peu nombreuses — une vingtaine dans la Province — et manquent de personnel".

"Tout d'abord, il ne s'agit pas de 20, mais bien de 40 agences qui dispensent actuellement assistance publique ou assistance-chômage dans la Province. De plus, le gouvernement défraie entièrement tous les déboursés encourus par ces dites agences pour s'occuper, de concert avec les municipalités, de la distribution de secours aux chômeurs et à leurs dépendants.

"Actuellement, 44 municipalités, soit les plus importantes de la Province, ont organisé, à leurs propres frais, un service de Bien-Etre qui s'occupe tout particulièrement des personnes nécessiteuses dans leur localité. Pas une seule région de la province de Québec n'est négligée. Et je trouve le moment très mal choisi pour jeter un blâme quelconque sur le service de Bien-Etre de ces municipalités ou sur les agences sociales diocésaines qui travaillent d'arrache-pied, dans des conditions excessivement difficiles, pour répondre à toutes les demandes.

"Qu'il y ait quelque retard ici et là, la chose se conçoit facilement ! Et j'invite M. Chartrand à nous citer tous les cas dont il pourrait avoir connaissance au lieu d'agir comme il le fait ; je verrai à m'en occuper personnellement. Car, à date, pas une seule demande légitime dans la Province n'a été refusée par mon département et j'encourage fortement la population à nous aider dans cette tâche éminemment sociale.

"Nos employés travaillent à plein rendement tous les soirs depuis de nombreux mois ; et j'ai donné moi-même les instructions pour donner le bénéfice du doute à certains cas qui pourraient nécessiter une enquête plus poussée ; ainsi on évite de retarder un secours quelconque à une personne ou à une famille dans le besoin.

"Durant le seul mois de janvier 1961 — (dernier mois pour lequel nous avons des chiffres presque complets) — dans le seul domaine de l'assistance-chômage, le ministère du Bien-Etre social est venu en aide à environ 150,000 personnes dans la Province, y compris chômeurs et dépendants. Et nous estimons, par l'année budgétaire qui se terminera le 31 mars prochain, qu'environ $45,000,000 seront distribués pour les fins de l'assistance-chômage ou de l'assistance publique dans la province de Québec. Pour la seule ville de Montréal, soit l'agglomération la plus importante du pays, les dépenses ont été, à cette fin, établies à un peu plus de $1,400,000 pour le mois de décembre, et à près de $1,360,000 pour janvier 1961.

"Les agences et les municipalités voient elles-mêmes aux besoins de leur région ou de leur localité. Et, si un indigent est ignoré, il faudrait que tous les organismes ou les particuliers, quels qu'ils soient et où ils se trouvent, se donnent la main pour le diriger vers l'un de ces services.

"Pour toute personne de bonne foi, il est indéniable que le gouvernement actuel n'a pas trahi le mandat qui lui a été confié.

"Le programme de justice sociale qu'il a préconisé sera appliqué de A à Z comme le démontre bien la législation qui a été adoptée jusqu'à date, par exemple, la loi d'assurance-hospitalisation, ainsi que toutes les autres mesures qui seront présentées à la Chambre très prochainement," dit M. Emilien Lafrance.

Nécrologie

DECES DE M. N. LECLERC

M. Nilus Leclerc, industriel de l'Isletville, est décédé subitement à sa résidence à l'âge de 85 ans, 10 mois.

Outre son épouse, née Léonie Blouin, il laisse dans le deuil ses fils : Rosaire, technicien de Montréal ; Edouard, I.P. de Québec ; Charles-Eugène, technicien de l'Isletville ; Léopold, m.c. de Détroit ; Albert, architecte de Rimouski ; Robert, Maurice, Louis et Lucien, industriels de l'Isletville ; Alfred, technicien de St-Romuald, Roger, d.a.g. de Montréal. Ses filles : Soeur Léonius Marie (Adèle) ; Soeur M. Annette Marcelle (Rachel) ; Soeur Charles Albert (Marcelle) des Saints noms de Jésus et de Marie de Montréal. Mme Albert Ménard (Amaryllis) de Québec ; Mme Albert Thibault (Annette) de Québec.

Ses gendres, le capitaine Albert Ménard, de Québec, Albert Thibault, du département de l'Instruction publique. Ses belles-filles : Mmes Rosaire (Rachel Leclerc), Edouard (Albertine Beaulieu), Charles-Eugène (Isabelle Bernier), Albert (Madeleine Leblanc), Robert (Gilberte Bélanger), Maurice (Marguerite Giasson), Alfred (Madeleine Roy), Lucien (Jacqueline Matte), et Louis (Marie-Zite Morin) et de nombreux petits-enfants.

Il laisse aussi ses beaux-fils et belles-filles : M. et Mme Marius Giraud (Simonne Marsot), de Montréal, M. Louis V. Marsot, agronome et Mme Marsot, M. P.-H. Marsot, agronome et Mme Marsot, de Montréal et de nombreux petits-enfants.

Lui survivent également ses beaux-frères et belles-soeurs Mme Alphonse Leclerc, de Noranda, M. Joseph Deschênes, de Ste-Anne de la Pocatière, M. et Mme Auguste Deschênes, de Waterbury, E.-U., Mme Anatole Deschênes, de Montréal, Mme Roméo Samson et Mme René Hubert, de Montréal.

La dépouille mortelle repose à sa résidence de l'Isletville. Les funérailles auront lieu en l'église de l'Islet, lundi le 6 mars, à 10 heures et l'inhumation au cimetière paroissial.

Cultivateur mis en prison pour inceste

QUEBEC, (M. F.) — Un cultivateur de Fortierville, comté de Lotbinière, a écopé hier d'une double sentence de 6 et 3 ans de pénitencier après avoir été trouvé coupable de s'être livré à des assauts indécents sur la personne de sa fille âgée de 15 ans et avoir commis l'inceste à plusieurs reprises. Les deux sentences seront purgées concurremment.

L'inculpé qui est âgé de 33 ans, a admis avoir commis ces actes sordides pendant une période de plus de deux ans, soit entre l'été 1958 et le mois de février dernier, date de son arrestation.

Le juge Caron, devant qui avait été amené l'accusé, se déclara indigné par ce crime abominable et refusa de faire preuve de clémence. "C'est un crime dégoûtant et odieux, jouta-t-il, et six ans de pénitencier sont loin d'être une punition trop sévère pour un individu comme vous".

EDITORIAL

SUITE DE LA PAGE 13

très mal son intérêt, de ne pas avoir tout étalé à la veille d'une élection municipale.

Pour les premiers, l'alerte est donnée et vient le temps où ils ne pourront plus dormir en paix derrière leur mutisme.

Quant aux autres, que pensera le peuple s'ils tentent, en nettoyant la place, de se hisser au poste supérieur ?

Le fait est certain : plusieurs citoyens, et pas n'importe qui, se sont vantés aux journalistes de LA PRESSE de pouvoir faire disqualifier tout le Conseil.

Nous avons l'assurance, pour avoir reniflé dans leurs dossiers, qu'ils peuvent y arriver rapidement.

Et ils laissent courir le loup en toute liberté, attendant "leur heure."

La prochaine série de LA PRESSE n'attendra pas "leur heure". Elle sera plus courte, quoique plus drue.

Aux citoyens de veiller de plus près, maintenant, aux gestes des administrateurs de notre belle ville.



AU CONGRES PROVINCIAL DU PARTI CONSERVATEUR — Dans la photo ci-dessus on reconnaît, de gauche à droite, M. R. Bourdages, député de Terrebonne ; M. Noël Dorion, secrétaire d'Etat ; M. John Diefenbaker, le premier ministre du Canada ; M. Yvon-R. Tassé, secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics. A l'arrière-plan et au centre, M. Jacques Flynn, vice-président de la Chambre des communes.

Majoration du traitement des internes résidants

QUEBEC. (E.G.) — Grâce à une entente entre le gouvernement provincial et les hôpitaux, le traitement des internes et résidants dans les hôpitaux sera considérablement majoré.

Les internes juniors recevront maintenant $125 par mois, les internes seniors $150. Les résidants première année $200. De plus, tous les internes et résidants recevront gratuitement de l'hôpital le logement et la pension.

"La nouvelle entente entraîne une amélioration importante du statut des internes et résidants de la ville de Québec", déclare le Dr Léonard Carrier, vice-président national de l'ACEMI.

"En effet, auparavant, la moyenne des salaires accordés aux internes juniors, par exemple, était de $50 et certains hôpitaux déduisaient là-dessus les frais de pension. Sous l'ancien régime, l'étudiant en médecine n'était pour ainsi dire que l'invité de l'hôpital, maintenant il fait officiellement partie du personnel."

Les responsables de l'ACEMI espèrent que de meilleures conditions matérielles pour les étudiants en médecine pousseront un plus grand nombre d'entre eux à se spécialiser. Souvent les finissants en médecine ont de lourdes charges financières à supporter et devant la pauvreté de leurs ressources, plusieurs d'entre eux devaient renoncer à poursuivre leurs études aussi loin qu'ils l'auraient désiré.

Les étudiants en médecine négocient depuis quatre ans dans le but d'obtenir des hausses de salaires, et l'Association canadienne des étudiants en médecine et internes a pris la responsabilité des négociations il y a deux ans.

Convocations

Congrès conservateur — Toute la journée, au Château Frontenac, congrès de l'Association provinciale des progressistes-conservateurs.

Revue de modes — 2 h. 30, au Winter Club, défilé de créations des couturiers canadiens au profit des oeuvres du club Kiwanis, avec le concours de la maison Maurice Pollack.

Club Optimiste de Lévis — 7 h., au Manège militaire de Lévis, gala gastronomique.

Institut Canadien — 8 h. 30, conférence de M. Miville Couture, sous les auspices de la Société St-Jean-Baptiste. Sujet : "Les visages de l'humour".

DEMAIN

Quarante-Heures — 7 h., à l'église Saint-Sauveur, 215, avenue des Oblats, heure sainte pour les membres de l'Adoration nocturne de Québec, filiales Haute-Ville et Limoilou.



Chevaliers de la Table Ronde
Goûtons voir... le gin est bon...

BOLS! BOLS! BOLS!*



Les meilleurs grains canadiens sont employés dans la recette exclusive du gin Bols. Fabriqué d'après un procédé un peu plus coûteux (mais ça vaut la peine) depuis 1575, le gin Bols est un produit supérieur qui a fait ses preuves.

*prononcez "bôlze"

HOLLANDAIS DE NAISSANCE — CANADIEN PURE LAINE

LA RÉGION DE QUÉBEC ET LA RIVE SUD

REDACTION : 1026, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL. : 522-7027 — ABONNEMENTS : 720, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL. : 529-8487

SPORTS

Ce que j'en pense

par Jean POULIOT

ÇA NE FAIT PAS CHIC

Il y avait 16,806 spectateurs pour voir Jean Béliveau et les Citadelles après une lessive de 10 à 1 à Barrie: ça faisait chic. Il y avait 16,488 amateurs pour assister à une dégelée de 13 à 1 du Drummondville contre le Toronto Dileo: tout le monde ne parlait que de pee-wee. Il y avait 15,431 sportifs pour voir une exhibition Canadien-As: il fallait bien y aller car on disait que les billets seraient rares.

Il n'y avait que 1,200 amateurs mercredi soir au Colisée pour la première partie de la semi-finale junior entre les As et les Citadelles, mais personne n'a regretté sa soirée. Il n'y avait aucun Jean Béliveau sur la glace, mais nous nous rappelons la partie de détail où le Gros Bill relevait d'une blessure et où les Citadelles durent aller gagner au Forum pour éviter l'élimination. Ils gagnèrent 3 à 2 en supplémentaire et le but vainqueur fut compté par Guy Gervais. Eh bien, mercredi soir, il y avait sur la glace au moins 10 joueurs aussi bons actuellement que ce Gervais.

La défensive des As juniors est supérieure à celle des Citadelles d'il y a quinze ans, après leur première saison dans la Provinciale. Laurier Frédette est un joueur de défense plus complet que ne l'étaient Junior Langlois et Moe Mantha à la fin de leur carrière junior. René Drolet est aussi habile avec une rondelle que ne l'était Henri Richard à 15 ans, et n'oubliez pas que le Pocket Rocket a sauté dans la Nationale à 19 ans. Régent Richer et André-Gilles Sarrazin sont plus avancés en hockey que ne l'était Claude Provost et Marcel Bonin à leur stage junior. Comme Bill Hicke, Red Dubois est prêt à faire le saut dans l'Américaine immédiatement après son temps junior et Bob Doddridge peut devenir dès l'an prochain pour le hockey universitaire américain l'étoile que Michel Lagacé a été ici.

N'allez pas voir nos juniors si ça ne fait pas chic, mais laissez-moi vous avertir de ce que vous perdez. Comme pour Punch Imlach et Phil Watson, vous laisserez d'autres villes les apprécier à leur réelle valeur.

La finale pee-wee demeurera

Il y a deux semaines aujourd'hui prenait fin le tournoi pee-wee. Nous avons voulu laisser aux organisateurs le temps de se remettre un peu de la grande semaine, avant de les bombarder de suggestions communiquées par des gens satisfaits du spectacle de cette année, mais qui visent sans cesse plus haut.

La principale suggestion a trait à la formation d'une équipe d'étoiles pour rencontrer les champions du AA qui jusqu'ici se sont avérés trop forts pour les autres catégories. L'an dernier, Scarboro avait blanchi Montmorency 6-0 dans une joute non chronométrée et cette année, Dileo a écrasé Drummondville 13 à 1 dans ce qui devait s'avérer l'attraction principale de la dernière journée. Même si le fait de réunir une équipe d'étoiles présente de nombreux problèmes de séjour prolongé pour les joueurs choisis, l'idée n'a pas été rejetée par le direction. Mais cette joute ne remplacera jamais la grande finale.

Paul Dumont nous rappelait qu'à Goderich, le tournoi a été remporté une année par le champion de la classe C. Et même à travers le tournoi de cette année, on peut commencer à déceler dans les catégories inférieures des équipes capables de tenir tête au vainqueur du AA. Le Montmagny qui a perdu 4-0 dans une joute complètement chronométrée n'était-il pas un club de classe B? Le Sault-Ste-Marie qui s'est rendu à la finale AA n'aurait-il pas dû se trouver dans la catégorie A?

La solution au problème n'en est pas une de détruire la grande finale, mais d'inciter les clubs des autres catégories a pratiquer les même méthodes d'entrainement que les Torontois. Si nos clubs de la région en particulier peuvent se mettre dans la tête qu'un club pee-wee se recrute en septembre et non en janvier, on pourra bientôt fournir une grande finale beaucoup plus intéressante, voire même une surprise.

Ici et là

André Bédard amènera son équipe de gymnastes de Limoilou au concours Invitation de la cité de Montréal en fin de semaine . . . Guy Rousseau a été honoré par le Jeune Commerce de Rochester pour sa bonne influence sur la jeunesse. Il a reçu un trophée incluant une horloge . . . Bonne chance au YMCA qui représente la Vieille Capitale en fin de semaine au championnat provincial Intermédiaire B de basketball à St-Jean . . . Les organisateurs du festival Séminaire-Jésuites peuvent bien être obligés de se chercher une autre glace l'an prochain. Le gérant de l'aréna a reçu un oeuf d'un mauvais plaisant . . . Le poste CKVL se joindra au réseau anglais pour un programme sur le tournoi mondial de hockey amateur du 6 au 10 mars à 9 heures p.m. Dimanche le 12, on radiodiffusera la grande finale directement de Genève . . . C'est demain que le Centre de ski Laval présentera la course de fond de la côte de Beaupré, un concours-invitation . . . Buffalo jouera à Hershey vendredi le 10 mars pour reprendre la partie du 4 février . . . Nous regrettons que nos rapports sur le championnat provincial mixte de curling n'aient pas été publiés cette semaine. Dû aux lenteurs de certaines joutes, Ils arrivaient habituellement après l'heure-limite . . . Pour éviter des désappointements le 13 mars, réservez vos billets dès lundi en vue de la présentation en circuit fermé au Capitol du match entre Floyd Patterson et Ingemar Johannson.

Le combat Patterson vs Johannson sera vu à Québec

Les amateurs de boxe de Québec peuvent se rassurer. La dépêche de la Presse canadienne annonçant au début de la semaine la liste des villes canadiennes où sera présentée la télédiffusion en circuit fermé du combat Patterson-Johannson était incomplète, et la ville de Québec sera bel et bien au nombre des endroits desservis le lundi 13 mars prochain par la cie Teleprompter.

M. John Young a en effet conformé aux chroniqueurs sportifs de la Vieille Capitale que le combat de championnat mondial des poids-lourds sera présenté au théâtre Capitol à compter de 10.30 h.

Il y aura également à 9.30 heures un autre combat porté à l'écran venant de Toronto. Tous les billets se vendront $6. et les amateurs pourront avoir un premier choix lundi prochain de 9 heures a.m. à 9 heures p.m. au guichet du Capitol. Il y aura 200 théâtres et arénas où le combat sera présenté directement du Convention Hall de Miami Beach. Il est à noter que cet endroit est fermé et qu'il n'y aura par conséquent aucune remise à cause des conditions atmosphériques. On se rappelle que lors du dernier combat entre les deux hommes, plus de 2,000 amateurs s'étaient massés dans la salle Cambrai : le Capitol compte 1,800 sièges.

Johannson a surpris le monde de la boxe en arrêtant Patterson à la troisième ronde le 26 juin 1959, mais le champion américain devint le premier homme de l'histoire à reprendre le titre poids-lourd le 20 juin par k.o. à la cinquième reprise. Il n'y aura pas de télévision du combat dans les maisons privées.

Regain de vie dans le domaine de la boxe pour amateurs

QUEBEC. — La Commission athlétique de Québec s'est réunie en assemblée régulière sous la présidence de l'échevin Henri Gagnon cette semaine. On a exprimé de bons espoirs de voir renaître la lutte et la boxe qui sont présentement à l'état latent dans notre région. La Commission s'est réjouie de l'essor pris par la boxe amateur : elle tient cependant à ce que les programmes reçoivent une surveillance adéquate de la part des autorités de l'amateurisme.

Au cours de la réunion, l'inspecteur en chef M. Gene Létourneau fournit aux membres différents renseignements au sujet de la dernière convention de la N.B.A. à Mexico, qui l'honorèrent en lui faisant remise d'une plaque comme marque d'appréciation pour services rendus. On revise plusieurs bulletins de cette dernière organisation, et on attache un intérêt particulier à certaines suspensions et enquêtes relativement à la boxe.

La Commission elle-même eut à répondre à certains questionnaires au sujet de ces enquêtes. Ils se rapportaient à l'ancien champion poids léger Jimmy Carter qui parut dans nos arènes il y a quelques années.



LE TOURNOI DE QUILLES DU QUEBEC — Voici les responsables du tournoi de quilles du Québec qui se tiendra au Centre de quilles St-Pascal du 8 avril au 10 juin avec un total de $15,000 en prix. De gauche à droite : MM. Jean Dumais, présentant le trophée Molson; le gérant de la salle, Gilles Labbé; le président Fernand Dion et son secrétaire Raymond Tanguay; et Wally Trudeau, remettant le trophée Craven "A".

Victoire du Rouge et Or

Le trophée Queen's demeure à Québec

QUEBEC. — Le trophée Queen's demeure à Québec. Jouant devant plus d'étudiants que durant les cinq autres joutes locales réunies, le Rouge et Or de l'université Laval s'est assuré de conserver le trophée Queen's en écrasant le Varsity de Toronto au compte de 9 à 1. Les deux grandes vedettes de la rencontre ont été le capitaine Claude Duguay avec le tour du chapeau et le cerbère Maurice Grenier qui s'est assuré le championnat des gardiens de buts interuniversitaires en repoussant 10 lancers de plus que son adversaire. Michel Roy a obtenu deux buts et une aide, José Michaud un but et deux aides et André Arsenault quatre assistances. — Les autres compteurs du Laval ont été Gilles Veillette, Yvon Paquet et Romain Chrétien; celui du Toronto Ev Rush.

Le club de Jean-Paul Poulin est assuré au moins d'une égalité en tête du circuit, ce qui en ferait un co-champion. D'autre part, il peut se mériter seul le titre en gagnant un protêt contre Montréal ou si Toronto perd aujourd'hui à Montréal.

Laval prit l'initiative du jeu dès la première période et pratiqua un beau contrôle de la rondelle. C'est pendant une punition à Jesse Weller que le Rouge et Or ouvrit le pointage. George Deratnay fit le grand écart pour arrêter un lancer de Michel Roy, mais José Michaud s'empara vitement du retour pour l'expédier par-dessus sa jambière. Les coups d'épaule tombèrent dru au milieu de la période et Dave Chambers prit le chemin du pénitencier, suivi 16 secondes plus tard de Guy Leblanc. Finalement la pression exercée par Laval se fit sentir et Yvon Paquet expédia un haut revers dans le filet alors que Deratnay était encore à genoux, occupé par un lancer de Jean Bazin.

Toronto força le jeu au début de la deuxième période, mais plus il attaquait, plus Laval s'échappait et marquait. Deux buts de Claude Guay, le second en infériorité numérique décidèrent de la joute. Après cela le Rouge et Or s'achemina vers une victoire facile devant une équipe découragée dont tous les efforts se heurtaient à un mur nommé Maurice Grenier. Les Québecois avaient porté le pointage 7 à 0 avant la fin de la deuxième période, sur deux buts de Michel Roy et un de Gilles Veillette.

Ev Rush priva Grenier de son blanchisage avec un lancer voilé au début de la troisième période. Toronto redoubla d'ardeur en lançant 12 fois sur Grenier contre seulement 7 lancers pour Laval, mais Grenier continua à montrer la forme qui a valu deux trophées Queen's au Rouge et Or. Claude Duguay compléta son tour du chapeau au milieu de la période et Romain Chrétien compléta le pointage à deux secondes de la fin après une légère escarmouche entre Young et Rush.

Laval remporte ainsi sa deuxième coupe Queen's consécutive pour la première fois en hockey interuniversitaire canadien. Comme l'an dernier, il demeure toujours une possibilité d'une championnat Est-Ouest contre l'université d'Edmonton.

Sommaire

Première période

1—Laval, Michaud (M. Roy, Duguay) 4.25
2—Laval, Paquet (Bazin) 17.25
Punitions : Weller 3.47, Chambers 14.41, Leblanc 14.57.

Deuxième période

3—Laval, Duguay (Arsenault, Landry) 2.04
4—Laval, Duguay (Arsenault) 9.19
5—Laval, M. Roy (Frigon, Thivierge) 11.17
6—Laval, Veillette (Michaud) 16.21
7—Laval, M. Roy (Veillette) 16.40
Punitions : Michaud, Rush 4.46 Frigon 7.33, Weller, Michaud 10.33.

Troisième période

8—Toronto, Rush (Fleming, Kennedy) 5.03
9—Laval, Duguay (Arsenault, Frigon) 10.21
10—Laval, Chrétien (Arsenault) 19.58
Punitions : Leblanc 8.13, Warren 11.46, Rush (majeure), Young (majeure et mineure), Bazin (mauvaise conduite) 19.40.

Lancers sur :

Grenier	11	14	12—37
Deratnay	6	14	7—27

Dimanche au parc des Champs de Bataille

Slalom de la Société des cours populaires de ski

Dimanche prochain, le 5 mars, à 2 heures de l'après-midi, au parc des Champs de Bataille, 468 jeunes skieurs de la Société des cours populaires de ski prendront le départ pour participer aux 6ème épreuves de ski annuelles que la Société fait subir aux élèves dûment inscrits dans les classes A,B,C et D. Des 525 élèves inscrits, 468 sont éligibles pour participer aux épreuves annuelles de fin de saison.

Immédiatement après le concours, soit vers 4 heures, tous les concurrents se rendront au Manège militaire que les autorités militaires ont gracieusement mis à la disposition de la Société pour la distribution des prix sous la présidence de François Pichard. On sait que pas moins de 300 élèves reçoivent des récompenses grâce à la générosité des parents des élèves.

Le président sera entouré de l'exécutif de la société; le vice-président, capitaine Jean-Paul Savary, le coordonnateur Rodolphe Rolland, la trésorière Mme Georges Brault, les moniteurs-chefs Charles Blanchette et Marcel Lavoie, le secrétaire Gustave Bédard et tous les moniteurs de la société.

Pour dispenser l'instruction aux 525 élèves, la société comptait 36 moniteurs bénévoles et c'est grâce à une entente conclue au début de l'hiver entre la société et la section éducation physique de l'université Laval qu'on a pu mettre à la disposition des jeunes élèves un nombre aussi élevé de moniteurs bénévoles, dont il nous fait plaisir de publier la liste complète afin de faire connaitre du public ceux qui se dévouent bénévolement pour former notre jeunesse :

Allard, Jacques; Bédard, Gustave; Blanchette, Charles-E.; Bourdeau, Jeannine; Brault, Mme Denise; Brault, Georges; Brière, Guy; Bussières, Jean-Paul; Caron, Mme Pauline; Charlebois, Lt. Jacques; Dionne, Gaston; Fournier, Monique; Fleury, Michelle; Gauthier, Lise; Gilbert, Marie; Lacroix, Raymond; Lavoie, J.-Marcel; Leclerc, Pierre; Lemieux, Louis; Letarte, L.-Eugène, Massicotte, Jean-Paul; Massicotte, Raymonde; Mathot, Bernard; Morency, Gisèle; Pichard, Alfred, Pichard, François; Poitras, Jean-Paul; Portelance, Jacques, Rolland, Rodolphe; Racine, Jean; Roy, Benoit; Roy, Louis-René; Savary, Capt. Jean-Paul; Trudel, Roland, Villeneuve, Alma, Villeneuve, Yves.

Les élèves qui utilisent l'autobus devront prendre note que le service du samedi s'effectuera le dimanche et qu'il a été avancé d'une heure sur l'horaire habituel. Si le temps était douteux, les postes de radio annonceront un bulletin de nouvelles et les concours seront remis au dimanche suivant, le 12 mars.

Les éliminatoires C.O.P.

Six rencontres prévues pour la fin de semaine

QUEBEC. — Les éliminatoires de la Fédération de Québec de la C.O.P. se sont continuées hier soir avec la présentation d'une joute de la catégorie Mosquito. Ce fut la rencontre la plus longue à être disputée depuis le début de ces séries de détail, puisqu'il a fallu 17 minutes et 34 secondes en plus du temps régulier pour permettre au Ste-Foy de disposer du Ferland 2 à 1.

Jean Denis a donné l'avance au Ste-Foy et Ghislain Bruyère a égalé pour les représentants du quartier Limoilou. C'est finalement Marc Pépin qui a scellé l'issue de la joute éliminant le Parc Ferland avec son but en supplémentaire.

Le calendrier se continuera avec six rencontres en fin de semaine. Le club le plus éloigné de la Fédération de Québec, celui de Clermont, enverra ses représentants midgets et juvéniles qui dans les deux cas feront face au Ste-Foy. La rencontre midget débutera à 1 h. 15 et la partie juvénile à 2 h. 30. Le Bienville jouera également sa première partie à Québec en visitant le St-Rodrigue bantam à 11 h. du matin à l'aréna de l'O.T.J. Le calendrier de la journée se complète d'une partie pee-wee à 8 h. 30 a.m. entre Ste-Foy et Québec-Ouest, suivie d'une joute bantam à 9 h. 45 entre Giffard et le Parc Dollard.

Enfin, dimanche après-midi vers 5 h., soit immédiatement après le programme double de la ligue intermédiaire, le Bienville commencera la défense de son titre provincial midget en recevant le Giffard. Toutes ces séries sont d'une seule partie et le perdant est éliminé automatiquement.



UN SOUVENIR IMPERISSABLE — Ces trois finissants de l'université Laval conserveront dans ce trophée Queen un souvenir impérissable de leur dernière saison avec le Rouge et Or. Laval s'est assuré du championnat en triomphant de Toronto, 9 à 1, pour une troisième victoire consécutive sur son principal rival. De gauche à droite : André Arsenault, Pierre Thivierge et André Young, qui étaient tous trois membres de l'équipe championne de l'an dernier également.

Le tournoi de quilles du Québec à St-Pascal

QUEBEC — Après deux années d'existence au centre Durocher, le tournoi de quilles du Québec déménagera ses pénates au nouveau centre de quilles St-Pascal. Le président Fernand Dion a expliqué cette décision en déclarant que l'an dernier il avait fallu refuser du monde à cause du nombre restreint des allées et que l'ambition des organisateurs était d'attirer 10,000 quilleurs et quilleuses en profitant des 32 allées de la nouvelle salle. De plus, il sera possible de commencer le tournoi deux semaines plus tôt, soit le 8 avril et il se poursuivra jusqu'au 10 juin. Pour présenter aux participants un grand total de $15,000 en prix, Dion s'est assuré la collaboration de deux commanditaires.

Le prix de participation qui sera mis en tirage entre tous les quilleurs ayant obtenu une moyenne de 75 et toutes les quilleuses ayant roulé pour 50 est une voiture 1961, une Meteor sedan. Les responsables de groupes, c'est-à-dire ceux qui amèneront au tournoi un groupe de 15 personnes ou plus, participeront également à un tirage dont le vainqueur se verra attribuer un voyage à Paris. Le plus grand tournoi de petites quilles au monde accordera pour le plus haut simple et le plus haut triple quotidiens, un rasoir électrique pour les hommes et un fer de voyage pour les dames. Une somme de $2,000 sera distribuée entre les vingt meilleures moyennes masculines, dont $800 et le trophée au vainqueur; le montant réparti entre les 20 premières dames au classement final est de $1,000, dont $300 et le trophée à la championne.

Une autre somme de mille dollars est prévue pour les prix de groupe et ceux qui réussiront une partie parfaite se partageront un montant identique. Il y aura à nouveau des prix d'allées, des prix spéciaux pour trois parties identiques consécutives et pour la partie de réserve, soit 191. Les organisateurs ont même réservé des chambres à prix modiques dans des motels environnants pour les quilleurs de l'étranger.

Demain, au Lac Beauport

Plus de cent départs au slalom géant

QUEBEC. — Une épreuve de Ski qui requiert l'habileté du slalom et la fougue de la descente, le slalom géant, sera tenue demain au Lac Beauport.

Ce concours annuel de fin de saison est toujours des plus populaires et une centaine d'inscriptions ont été reçues par les organisateurs, le club de ski de l'Union commerciale. Le concours sera d'une seule manche et le premier départ s'effectuera à midi.

La distribution des prix se fera vers 3 h. 30 au chalet de l'Union commerciale au Lac Beauport.

RESULTAT DU TIRAGE DES POSITIONS DE DEPART

1, Conrad Delisle, Pierre Racine, Hubert Morin, Laurent Bergeron, Walter Moisan, Marc Reny, Gaston Angers, Robert Bertrand, Georges Labrecque, Jean Reny, Roch Pronovost, Willie Falardeau, Léopold Desy, Raymond Dorion, Pierre Desy, Jacques Guillot, Jules Gauvin, Marc Robert, Gérard Dennie.

Claude Brunelle, Pierre Lebrun, François Jobin, Marc Morency, Dick Champoux, Roland Beaulieu, Pierre Bédard, Peter Ohrt.

Doris Leblanc, Lise Demers, Louise Lebrun, Nicole Maheux, Mary Brownrigg, Elizabeth Payson, Micheline Laflamme, Carol Mitchell, Diane Derome.

André Robitaille, Lucien Maheux, Jean Samson, André Fournier, Russell Payson, Bernard Charest, Robert Bédard, Pierre Lortie, Gilles Duchesne, Jacques Demers, Maurice Hébert, Jean-Louis Lethiecq, Michel Taché, Maurice Dinel, Marcel Falardeau, Raymond Desmeules, Jimmy Smith.

Paul Tremblay, Jacques Desmeules, Jean-Yves Pilon, Jacques Lebrun, Yvon Robitaille, Hughie Thomassin, Jacques Bégin, André Legendre, Serge Fleury, Jean Rodrigue, André Maheux, Claude Dupuis, Robert Ranguay, Tony Marcil, Robert Gauthier, Robert Laflamme, Jacques Bédard, Denis Langlois, Yvan Cloutier, Jean Lebrun, Yves Héhert, Pierre Zulauff, Jacques Carpentier.

Ronald Simpson, Alex Kandic, Camille Brassard, Jacques Dubois, Marc Pelletier, Pierre Plamondon, Denis de Rosa, André Moisan, Ian Lambert, André Lemieux, Jean-Marc Aubin, Georges Zulauff, Alan Brock, Richard Dickson, Marcel Maheux.

Nadeau et Beaulieu se rendent en finale

QUEBEC. — La première série du tournoi majeur, qui groupe huit joueurs, prendra fin avec la ronde de mercredi prochain. C'est alors qu'on reconnaitra les quatre joueurs qui auront le droit de participer à la seconde série. Après cinq rondes de jouées, deux joueurs n'ont pas perdu de partie et sont assurés d'une place dans la série finale : ce sont Gérard Nadeau, 4½ points, et Jules Beaulieu, 3½ points. La lutte pour les deux autres places se fera entre Paul Simard, Jean-Marie Houle, Gilles Lachance et P.-H. Nadeau.

Dans le mineur, Yvon Paré et Roland Roy sont en avance avec quatre gains et une défaite. Comme il a été annoncé, ce tournoi a une double importance, cette année, du fait que le gagnant doit rencontrer le champion de Trois-Rivières, pour le titre de champion de l'Est de la province, classe mineure.

Avant de se pendre, Baribeau aurait reçu des menaces de la pègre de la métropole

QUEBEC (PC) — Le gouverneur de la prison de Québec, M. Gene Létourneau, a déclaré hier qu'Yvon Baribeau, qui s'est pendu dans sa cellule au moyen d'un drap de lit, avait apparemment reçu des menaces de la pègre de Montréal pour des dénonciations qu'il avait faites à la police.

Baribeau a été trouvé pendu à la porte de sa cellule, aux petites heures de la journée de lundi. Il purgeait une peine de 18 mois d'emprisonnement pour vol à main armée.

D'après le témoignage rendu par M. Létourneau à l'enquête du coroner sur la mort de Baribeau, il semblait que le jeune criminel avait vécu dans la peur depuis plusieurs jours avant qu'il ne s'enlève la vie.

Baribeau avait en effet demandé à être transféré dans une autre cellule, a révélé M. Létourneau et il semblait qu'il craignait l'arrivée d'un certain compagnon.

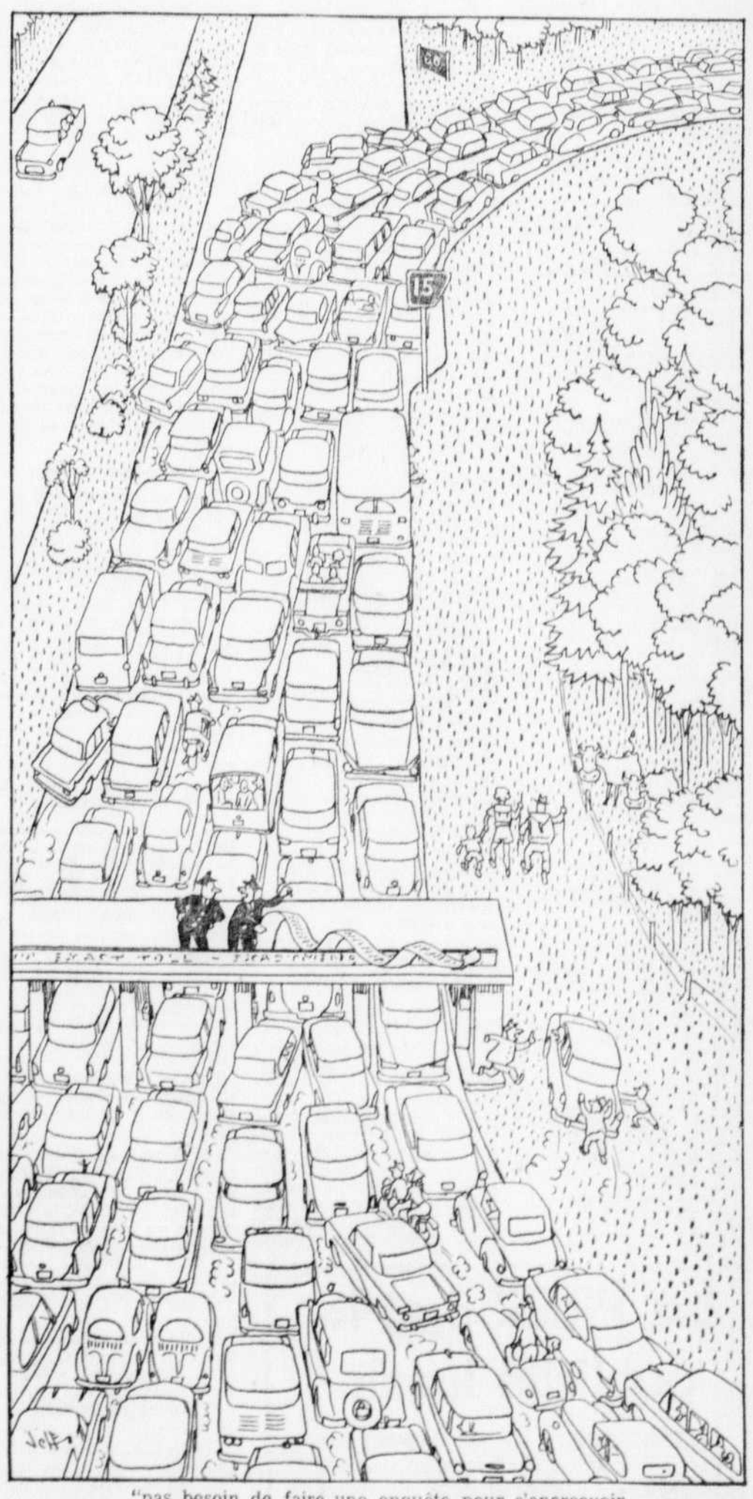
Le jury a exonéré les autorités de la prison de tout blâme pour ce suicide, la victime ayant réussi à se pendre entre deux patrouilles régulières qui ont lieu toutes les demi-heures.

As et Citadelles en fin de semaine

QUEBEC. — Les échos de la joute de mercredi dernier entre les As junior et les Citadelles ne se sont pas encore tus que les deux clubs juniors locaux se feront de nouveau face en fin de semaine. Les deuxième et troisième parties de cette série semi-finale seront en effet disputées cet après-midi et demain au colisée à compter de 2.15 heures.

Il y a eu de tout mercredi : un blanchissage de 55 minutes, un ralliement de deux buts rapides annulant tout cet effort défensif, un but chanceux manquant de faire finir la joute en queue de poisson, le but égalisateur réussi alors que le cerbère avait été enlevé à 15 secondes de la fin, une supplémentaire enlevante couronnée du but vainqueur dans la dernière minute, des poteaux retentissants, de belles pièces de jeu et une couple de batailles. Si l'on veut voir des jeunes dont la seule préoccupation est de gagner, c'est au junior qu'il faut aller cet après-midi et demain au colisée.

La joute de samedi sera précédée à midi 30 de la deuxième joute de la semi-finale juvénile entre Belvédère et Charny. Si Charny égalise les chances, la troisième joute sera présentée dimanche à la même heure; sinon, la finale débutera entre Ste-Martyrs et Belvédère.



"pas besoin de faire une enquête pour s'apercevoir que tout le monde se dirige vers la sortie 15."

Bureau de Chicoutimi : 339 est, rue Racine
TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Jonquière : 155, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

SAGUENAY LAC ST-JEAN

NOUVELLES : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-2278; LI. 4-4647; ARVIDA : LI. 8-6861; LI. 8-6327; ROBERVAL : TEL. 928.
DISTRIBUTION : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-1157; ARVIDA : LI. 8-5444; ROBERVAL : TEL. 272; DOLBEAU : TEL. 1288; ST-FELICIEN : TEL. 429.

Les projets d'annexion d'Alma font couler beaucoup d'encre

ALMA, (P.T.) — Quels sont les territoires que la ville d'Alma aurait besoin d'annexer pour correspondre au plan directeur et quels sont les territoires que la paroisse de St-Joseph d'Alma aurait intérêt à laisser annexer ? Voilà les deux questions qui font l'objet de nombreuses discussions depuis quelques semaines entre les conseils de la ville et de la paroisse. La réunion de ces deux corps publics, la semaine dernière avait laissé entrevoir une entente assez rapproché ; cependant, à la suite de la réunion de jeudi soir, il semble bien qu'on soit encore loin d'une entente parfaite sur les territoires à annexer.

Cependant, la rencontre de cette semaine a permis de mettre certaines cartes sur table et de voir jusqu'à quel point l'une ou l'autre des municipalités pourrait aller.

Le point de vue de la paroisse

Les représentants de la paroisse de St-Joseph-d'Alma ont déclaré qu'ils avaient invité leur comptable à préparer une étude complète des demandes de la ville d'Alma, en rapport avec le plan directeur. "Nous n'avons pu obtenir ces chiffres pour ce soir, a déclaré le maire Arthur Bouchard, c'est pourquoi il nous est difficile de faire une proposition concrète".

Au cours de la discussion, les opinions suivantes ont été émises par les représentants de la paroisse, ce qui explique leur point de vue du problème :

Présentement, la paroisse n'est pas en mesure de répondre aux demandes des propriétaires de la route St-Bruno, pour l'amélioration de l'aqueduc et de l'égout. De plus, ces deux services, si installés, devront être raccordés à ceux de la ville d'Alma. Les conseillers de la paroisse seraient donc favorables, de prime abord, à l'annexion de cette partie de la route St-Bruno, qui part des limites de la ville d'Alma jusque chez M. Jean-Bte Maltais. La paroisse consentirait également à céder à la ville d'Alma une partie de territoire dans les secteurs est et ouest ainsi qu'une profondeur d'environ 2,500 pieds dans la partie centrale du plan directeur, exactement où M. Philippe Girard a déjà fait préparer un plan de subdivision. Cette dernière annexion comprendrait également le quartier des vétérans au complet.

Pour la paroisse, ces annexions signifieraient une perte de près de $200,000 d'évaluation ; la perte également d'environ 600 âmes sur une population totale de 1,800; la diminution également des revenus de la taxe de vente — qui rapporte annuellement $16,000. — Puisque la partie de la route St-Bruno qui pourrait être annexée renferme la plupart des commerces existants dans la paroisse.

De plus, la paroisse d'Alma a plusieurs règlements d'aqueduc et la plus forte partie de la dette, soit près de $200,000, est due par les résidents de la route St-Bruno et le quartier des vétérans. Comme il s'agit de plusieurs règlements d'emprunt pour ces travaux d'aqueduc, la répartition serait assez difficile à établir.

Toutefois, les conseillers de la paroisse ne s'opposent pas à l'annexion et ils en ont même accepté le principe; il s'agit maintenant de savoir quels terrains devront être annexés et à quelles conditions.

Le point de vue de la ville d'Alma

Le maire Paul-Emile Harvey, d'Alma ainsi que tous les membres du Conseil, ont pris note des considérations présentées par les représentants de la paroisse, mais ils ont également donné leur point de vue sur le problème. Le Conseil d'Alma a été unanime à reconnaître que la ville avait besoin d'annexer certains territoires pour son expansion future et qu'il fallait annexer assez grand de territoire pour n'avoir pas à recommencer dans quelques années. On a admis également que le territoire prévu par le plan directeur ne constituait pas présentement une nécessité absolue et qu'on pouvait s'arranger à moins.

A l'aide de plans et de chiffres préparés par la Commission d'habitation de concert avec l'ingénieur de la ville, le maire Paul-Emile Harvey a expliqué le point de vue de la ville d'Alma, montrant les avantages et les inconvénients d'une annexion précipitée.

Selon l'entente qui semblait avoir été la base des discussions précédentes, la ville d'Alma aurait à dépenser, pour service d'aqueduc et d'égout, dans les secteurs annexés, plus de $500,000 d'ici quelques années pour répondre aux besoins des intéressés. Ceci comprend une somme de $200,000 pour la construction d'un réservoir de 2 millions de gallons pour balancer la pression dans tout le secteur et $164,000 pour la construction d'un égout collecteur, le long du ruisseau Rouge, à partir du coin du rang 7 de la route St-Bruno, jusqu'à la rue Notre-dame où la ville a déjà construit son propre égout collecteur.

La ville d'Alma, comme l'a expliqué le maire Harvey, est intéressée à l'annexion de tout le territoire en bordure de la route St-Bruno, jusqu'à l'aéroport municipal. Quant au reste qui a fait l'objet de la discussion, il n'y aurait pas trop d'avantage pour la ville d'Alma, sauf le quartier des vétérans et le plan Philippe Girard, mais là encore, il s'agirait de savoir à quelles conditions la paroisse laisserait aller ces territoires.

Comme les représentants de la paroisse n'ont pu discuter chiffres, il a fallu de nouveau remettre l'étude du projet à une autre séance alors que le comptable aura terminé l'étude complète de la situation financière de la paroisse.

La coopérative

Pendant que la paroisse de St-Joseph d'Alma et la ville d'Alma discutaient de ces problèmes d'annexion, la coopérative d'habitation Alma-Naudville est entrée dans la discussion pour inviter les deux cours publics à leur donner une réponse définitive sur l'annexion du plan Philippe Girard.

Le gérant de la coopérative, M. Gérard Tremblay, a expliqué aux deux conseils municipaux que la Société centrale exigeait une garantie de services avant d'accorder des prêts à cet endroit et que par conséquent, la coopérative aimerait savoir qui de la paroisse ou de la ville donnera ces services.

En réponse aux membres du Conseil d'Alma, M. Tremblay a déclaré que la coopérative construit présentement quatre maisons sur la rue St-Luc ; qu'elle commencera la construction de 4 autres sur la même rue d'ici quelque temps; qu'elle a pris des options pour 200 terrains aux limites de la ville d'Alma, dans le plan Philippe Girard et qu'elle a l'intention de construire au moins une vingtaine d'autres maisons d'ici le printemps.

En considération de tous ces faits, les deux Conseils ont bien voulu faire une exception et faire une étude spéciale du territoire demandé par la coopérative afin de donner une réponse le plus tôt possible. A cet effet, on a chargé la Commission d'habitation de préparer un plan des territoires que la Coopérative voudrait annexer et de la présenter dès lundi soir aux conseils de la paroisse et de la ville pour étude. On a convenu des deux côtés qu'il y aurait certainement annexion de ce territoire et que la ville d'Alma s'engagera à fournir les servitudes lorsque la Coopérative remplira les exigences de la Commission d'habitation.

Malgré toutes les difficultés qui surgissent à chaque rencontre, on croit généralement que les deux conseils municipaux finiront par s'entendre sur une formule qui serait acceptable pour les deux.

J.-C. Lelièvre condamné à 10 ans de pénitencier

CHICOUTIMI — (AF) — Le procès de Jean-Claude Lelièvre, que l'on considère comme le plus long qui ait été enregistré jusqu'ici au palais de justice de Chicoutimi, a eu son dénouement, quand le juge Jean-Charles Simard a condamné le prévenu à 10 ans de pénitencier.

Le juge a rendu son jugement trois semaines après le procès. Lelièvre était inculpé d'avoir volé une auto de $4000; d'avoir pénétré avec effraction dans la maison de M. Edmond Jobin, du rang Saint-Pierre, à Chicoutimi, et d'y avoir volé $2,265, et, pour commettre ces infractions, étant muni d'une arme offensive, de s'être porté à des actes de violence sur les personnes d'Edmond Jobin et de Mme Edmond Jobin ; d'avoir eu la figure couverte d'un masque, sans excuse légitime, pour commettre ces actes criminels et d'avoir volontairement frappé avec un couteau, causant des lésions corporelles graves.

Devant une salle comble et en présence du prévenu, le juge a rendu une décision claire et précise, expliquant chacun des points du document de 7 pages condamnant Lelièvre. Le président du tribunal pesa chacune de ses paroles, en faisant, en quelque sorte, la récapitulation du procès.

Preuve de circonstance

Le juge Simard affirma que la preuve offerte par la Couronne en était une de circonstance: "Cette preuve de circonstance, dit-il, qui tend à établir la culpabilité du prévenu n'acquerra une valeur démonstrative que si elle se plie aux impératifs de la doctrine. Ce recours à la "doctrine", fut, en quelque sorte, la base du jugement.

Les faits

Tout au début, le juge précise que la preuve de la perpétration des crimes reprochés au prévenu a été "indubitablement" l'oeuvre commune de quatre individus, parmi lesquels — de son propre aveu — se trouvait Roger Bourbeau.

Soulignons que celui-ci a écopé d'une peine de 10 ans de pénitencier. Toujours se référant à la preuve, le juge dit que, le soir du 15 septembre, Lelièvre a été vu, à deux reprises, en compagnie de Roger Bourbeau. Le jugement précise, en outre, que le prévenu, ce même soir, portait, en sus d'un pantalon et de souliers noirs, une chemise à carreaux, de couleurs rouge et verte. Et, selon les témoignages de M. et Mme Jobin, l'un des quatre individus qui se sont introduits avec effraction dans leur demeure, portait une chemise également à carreaux . . .

Temoignage important

Une autre preuve dont s'est servi le tribunal est celle qui a démontré que le prévenu, dans la nuit du 15 septembre 1960, s'est rendu à la station émettrice du poste CBJ, située à une distance "relativement courte" de la maison des Jobin. A cet endroit, Lelièvre, a été reçu par le témoin Aimé Simard. Ce dernier, d'après le texte du jugement, qui n'avait aucun intérêt au débat, "a rendu un témoignage des plus impressionnants . . ." Le juge affirma que la déposition de ce témoin a été "d'une grande importance" pour le tribunal.

Le juge rapporta textuellement la déposition, disant que le prévenu s'était présenté à la porte de l'établissement pour demander un taxi, affirmant : "Mon char est brisé". Selon le témoin, Lelièvre s'est présenté sous le nom d'André Tremblay. Le juge en a conclu "qu'en s'affublant d'un faux nom et en invoquant un prétexte fictif, le prévenu nous justifie de croire qu'il cherchait alors délibérément à se soustraire à l'emprise d'événements qui lui étaient préjudiciables . . ."

Puis, rappelant certaines coïncidences quant aux allées et venues de Lelièvre rapportées aux témoignages, le juge dit : "Il est impossible que toutes ces coïncidences soient, en même temps, toutes fortuites ou qu'elles soient nées de l'effet du hasard."

Pendant la lecture de toutes ces considérations, l'assistance demeurait silencieuse et le prévenu s'efforçait de garder un air impassible. Mais, à mesure que les paroles du juge résonnaient à toutes les oreilles tendues, on sentait la conclusion se préciser, notamment quand il dit : "Nous n'hésitons pas à affirmer que la preuve de la couronne non seulement constitue, prima facie, une preuve concluante de la culpabilité de l'accusé, mais, en regard même du système de défense du prévenu, elle exclut, avec une certitude morale, toute hypothèse logique autre que celle de culpabilité du prévenu. Eussions-nous même éprouvé une hésitation sur quelque fait, démontré par la couronne, que l'invraisemblance du système de défense du prévenu eût tôt fait de dissiper ce doute ou cette appréhension.

Pas de compromission

Dans son jugement, le juge a signalé un petit fait relatif au témoignage de Lelièvre au procès, quand il a dit qu'il était accompagné, le soir du vol, de Gérard Tremblay et Charles Simard. "Vous admettrez avec moi, de dire le juge, que les noms Gérard Tremblay et Charles Simard, donnés à ses amis par le prévenu, n'ont rien de bien compromettant pour ce dernier, quand on songe qu'un grand nombre de Tremblay et de Simard vivent en cette province." Cette réflexion a causé un certaine détente, mais on est vite revenu à la réalité.

Le juge affirma que quelques théories amenées par Lelièvre au cours du procès étaient "des plus fragiles . . ." Quant aux dépositions fournies en défense, le juge souligna : "Nous ne croyons pas, non plus, en raison des antécédents judiciaires ou de l'intérêt, soit du caractère ou de l'amitié, devoir retenir les témoignages, qui, en défense, ont été rendus en faveur de l'accusé". Et il ajouta, que "même en lui prêtant une complète crédibilité, aucun de ces témoignages ne serait d'ailleurs en mesure de disculper le prévenu".

L'instant fatidique arriva pour Lelièvre, quand le juge Simard dit : "Quant à la sanction à être appliquée à l'inculpé, la Cour croit de son devoir de le traiter sur le même pied que son complice Roger Bourbeau . . . Jean-Claude Lelièvre, je vous condamne donc à 10 ans de pénitencier . . ."

Le sort en est jeté. Le procès dont on a tant parlé a pris fin. Deux complices vont se rejoindre et partager le sort vers lequel les ont portés leurs forfaits.

Deux autres présumés complices dans l'affaire du rang Saint-Pierre attendent leur procès, à la prison de Chicoutimi. Ce sont Jean-Marc Barrette et André Gagnon.

Plaidoyer en faveur de Lac-St-Jean ouest

JONQUIERE. — A la suite de la publication d'une lettre de Mgr Victor Tremblay, président de la Société historique du Saguenay, au sujet de l'appellation du comté de Roberval, nous recevons la lettre suivante de M. Antonio Gauthier, de Mistassini, dont nous publions de larges extraits.

M. Thomas Duhaime,
Chef du bureau de
LA PRESSE,
Jonquière.
Cher monsieur,

Je vous serais reconnaissant de m'accorder l'hospitalité de vos colonnes pour émettre mon point de vue sur l'appellation "Lac-St-Jean-Ouest", en marge de la décision du conseil de comtés.

A tous nos amis jeannois, et particulièrement à toute la saine population de Roberval, nous dédions ce suprême message de bonne compréhension et de meilleure coopération. Nous demeurons en effet des plus vivement surpris que l'attitude prise par le conseil de comtés ait suscité d'aussi regrettables commentaires au sein de la ville de Roberval. C'est pourquoi nous avons jugé juste et opportun de jeter si possible un peu plus de lumière sur cette magnifique décision que nous qualifions volontiers de condition primordiale et indispensable à un meilleur développement régional futur.

Les noms Lac-St-Jean et Lac-St-Jean O. existent au département municipal depuis le temps lointain de 1892. D'autre part, l'appellation "comté de Roberval" ne date que de 30 ans à peine, ayant surgi d'influence politique et n'ayant d'ailleurs rapport qu'au district électoral. Pour sa part, le comté Lac-St-Jean-Est s'affiche hautement tant au domaine municipal qu'au district électoral, bien que ce comté ne touche qu'à la cinquième partie du lac. Pourquoi la ville de Roberval ne répéterait-elle pas le même geste vis-à-vis d'un comté qui encercle les quatre autres cinquièmes du Lac St-Jean? La ville de St-Joseph-d'Alma se voit-elle, à cause de son geste social, moins prospère ? — Un changement de nom tel que préconisé par le conseil de comtés n'aurait donc pour but logique et immédiat que de remettre à sa place ce que la politique a cru bon et avantageux de bouleverser.

Outre la saine logique, un problème beaucoup plus épineux motive de façon urgente le changement de nom de notre comté. En effet, en réclamant un tel changement, notre principal objectif était d'ouvrir une parenthèses à la grande polémique du Saguenay.

C'est à toute une population jeannoise consciente de ses devoirs et de sa survie que nous lançons un pressant et suprême appel pour le plus grand bien de notre économie et notre expansion régionale.

Roberval restera toujours à nos yeux la "perle" du Lac St-Jean, mais une perle enrichie au sein d'une région agrandie et fortifiée dans une saine et souhaitable unité.

Nous voulons que toutes nos municipalités urbaines et rurales puissent se glorifier d'appartenir à une région dont le nom continue d'occuper les manchettes de tous nos éditoriaux canadiens-français.

Nous voulons réellement servir nos propres intérêts autant que ceux de nos enfants.

Agissons maintenant . . . Consolidons nos positions, serrons-nous les coudes dans la poursuite d'un même idéal, vivons à la lumière d'un patriotisme éclairé, sous l'égide d'un nom trois fois séculaire et universellement connu.

Nous tenons plus spécialement à féliciter les membres du conseil de comtés de leur attitude franche et déterminée dans la poursuite d'une campagne aussi importante et lourde de conséquences. C'est à la plus puissante autorité du comté que nous avons confié le sort de notre région, puisque le conseil de comtés ne compte que des membres élus par le peuple et qu'à ce titre il représente la voix et la volonté de tout un peuple.

Citoyens de Lac-St-Jean-ouest, ne restons pas passifs devant les louables efforts que s'imposent nos dirigeants, mais comme eux, agissons maintenant; parlons Lac-St-Jean-ouest, adresons Lac-St-Jean-ouest, publions Lac-St-Jean-ouest, restons fiers et honorés de notre beau nom de jeannois, et nos fils récolteront ce que nous aurons semé pour eux : l'esprit de coopération et la flamme du patriotisme qui font les grands peuples, et partant, les grandes régions.

(signé) Antonio Gauthier
c.p. 111,
Mistassini, Qué.

Félicitations aux brigadiers de Bagotville

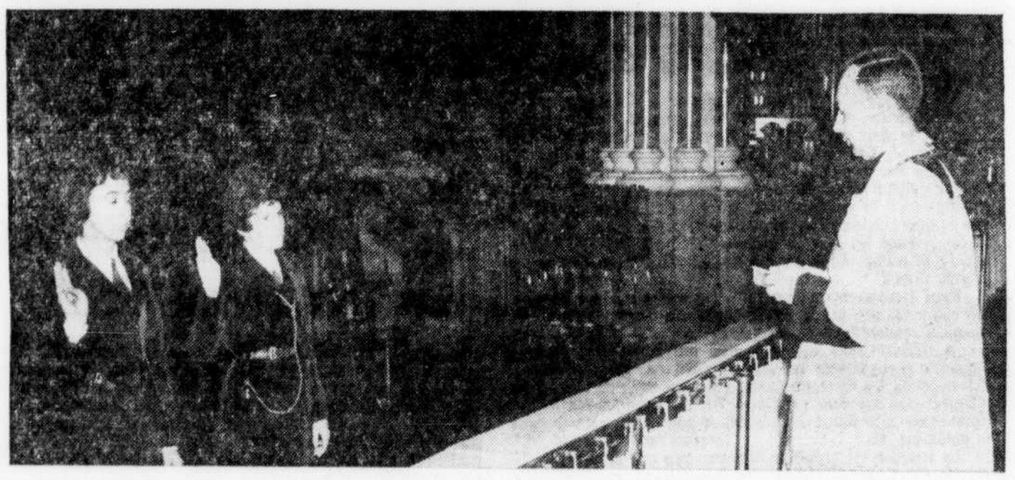
BAGOTVILLE. (C.W.) — "Vous avez compris le mouvement et vous voulez protéger les plus jeunes que vous, et je vous encourage à continuer dans la même voie que vos responsables et vos capitaines vous ont tracée", a déclaré le chef Robert Olsen, fondateur de la brigade scolaire de Bagotville, lors d'une fête organisée en l'honneur des brigadiers tant masculins que féminins, de la municipalité. Parmi les responsables de la brigade qui étaient présents, on remarquait le Frère Sylvain, S.C., directeur de l'académie St-Alphonse; Mlle Gertrude Tremblay, institutrice au couvent Sainte-Thérèse; M. Robert Olsen, chef de police de Bagotville et fondateur du mouvement; M. Léon Tremblay, président de la commission scolaire; M. Léo-Claude Hamilton et Mlle Violaine Simard, capitaine des groupes masculin et féminin.

Près de 96 garçons et filles forment la brigade de Bagotville. Les dépenses munimes sont défrayées par les autorités municipales et scolaires. Les ceinturons et les insignes sont fournis par le Club Automobile de Québec, principal artisan des brigades scolaires dans la province.

En adressant quelques mots au cours du souper, le président de la commission scolaire a déclaré qu'il avait mis un peu d'hésitation à accorder la permission d'organiser une brigade ; mias maintenant, il est assuré de la bonne marche du mouvement et il ne craint plus pour sa viabilité, parce qu'il est parti du bon pied. Ce mouvement formera peut-être des chefs pour plus tard, ajoute-t-il, car nous en avons besoin. En attendant, vous aurez la satisfaction de faire quelques chose, de rendre service et, pour cela, il faut du coeur. "Soyez des hommes et des femmes; vous êtes des chefs dans votre groupe d'étudiants; et, demain, vous le serez dans la société", a dit, en terminant, le président Tremblay.







SEMAINE DU SCOUTISME — Plusieurs activités ont marqué la Semaine du scoutisme dans la région du Saguenay. Photo du haut, trois scouts du groupe St-Joseph, de Jonquière, sont admis chez les routiers, au cours d'une cérémonie spéciale. Dans l'ordre habituel, Francis Normand, chef de clan; l'abbé Laurent Lalancette, aumônier du clan; l'abbé Roland Bouchard, aumônier du groupe St-Joseph; Guy Bergeron, chef de troupe et les trois nouveaux routiers, Roger Tremblay, Clément Gaudreault et Marcel Meunier. Photo du centre, la troupe du Christ-Roi, de Chicoutimi, accueille cinq nouveaux louveteaux. On voit ici le jeune Daniel Gendron prêtant le serment rituel devant la cheftaine Denise Gendron et tous les autres membres du groupe. Photo du bas, deux guides prononçant leur promesse de cheftaine au cours d'un ralliement diocésain tenu à Jonquière. Ce sont Michèle Gagnon, de la compagnie St-Luc, de Jonquière, et Suzanne Larouche, de la compagnie Notre-Dame-du-Saguenay, de Chicoutimi.

Convocations

Chicoutimi : demain soir : retraite d'employés de magasins à la maison Notre-Dame-des-Missions; prédicateur, le R.P. W. Boulet, C.S.S.R.
Demain soir également, début des retraites paroissiales dans la paroisse Saint-Antoine.
Saint-Alexis de Port-Alfred, aussi dimanche, après la retraite paroissiale, partie de cartes, sous les auspices des cercles Lacordaire et Sainte-Jeanne-d'Arc. On doit apporter son jeu de cartes.

CKRS — TV (12)

AUJOURD'HUI

9:30—Mire et 1,000 cycles
10:00—Fon-Fon
11:00—Le professeur Calculus
11:30—Coucou
12:00—Mire et 1,000 cycles
12:30—Le golf et ses étoiles
1:30—Magazine international
2:00—Domino
3:00—Images en tête
5:00—Walt Disney présente
6:00—Journal "Vers Demain"
6:15—Film
6:25—Claire joie
6:45—Nouvelles locales
6:50—Bulletin météorologique
6:55—Les sports
7:00—Le ralliement des crédistes
7:15—Tirons ensemble
7:45—Les affaires de l'Etat
8:00—Le club des autographes
8:30—Où chante l'alouette
8:45—La soirée du hockey : Détroit vs Montréal
10:15—Mes chansons
10:30—Scotland Yard
11:00—Téléjournal
11:14—Résultats sportifs
11:15—Nouvelles sportives
11:22—Ciné vedette
1:00—Nouvelles anglaises
1:10—Fin des émissions.

DEMAIN

9:45—Mire et musique
10:45—Messe
11:00—Signes de vie
11:30—A vous Paris
12:30—Regards sur la ville
1:00—Opinions
1:30—Les travaux et les jours
2:00—Les apprentis
2:30—Les idées en marche
3:00—Concert
4:00—L'heure des quilles
5:00—La bonne nouvelle
5:30—Aux frontières de la science
6:00—Parade des animaux
6:15—Télévisités
6:30—Robin des bois
7:00—Papa a raison
7:30—Edition spéciale
8:00—Music hall
9:00—Passe d'armes
9:30—Pique atout
10:00—Temps présent
10:30—Tribune libre
11:00—Téléjournal
11:10—Sport éclair
11:30—Fin des émissions

LUNDI

1:00—Mire et 1,000 cycles
1:30—World of Music
2:00—Le mot de la faim
2:75—Le pain magique
2:30—Ciné-feuilleton
2:45—Indiscrétion
3:00—La jardinière
3:30—Bonjour, madame
4:00—Bobine
4:30—La boîte à surprises
5:00—Le courrier du Roy
5:30—Opération mystère
6:00—Rin Tin Tin
6:30—Tour à tour
6:45—Nouvelles locales
6:50—Bulletin météorologique
6:55—Les sports
7:00—Film
7:15—Le petit magicien
7:30—Intimité
7:45—Histoire de rire
8:00—Les belles histoires
8:30—La poule aux oeufs d'or
9:00—La pension Velder
9:30—Destination danger
10:00—Histoire d'amour
10:30—Premier plan
11:00—Téléjournal
11:14—Résultats sportifs
11:15—Nouvelles sportives
11:22—Commentaire
11:30—Arts
12:00—Nouv
12:10—Fin d

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

Nécrologie

Georges-Henri Leclerc

Est décédé à Roberval, le premier de mars, à l'âge de 52 ans et 8 mois Georges-Henri Leclerc, époux de Jeanne Larouche, du 415 de la rue Fradettean à Chicoutimi.

Les funérailles ont eu lieu ce matin, à l'église Saint-Isidore de Rivière-du-Moulin, et l'inhumation s'est faite au cimetière Saint-François-Xavier.

Mme Johnny Mailloux

Est décédée le 3 mars, à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi, à l'âge de 68 ans, Mme Johnny Mailloux (née Hélène Morin), domiciliée au 85 de la 21ième Rue, à Port-Alfred. Les restes mortels sont exposés aux salons mortuaires du numéro 55 du boulevard de la Grand Baie. Le service funèbre sera chanté à 10 heures, lundi matin, en l'église Saint-Edouard et l'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

La route Chicoutimi - Tadoussac

Le ministre Pinard recevra la Chambre de commerce, le 9 mars

CHICOUTIMI. (C.W.) — Dans un télégramme adressé hier après-midi, à M. Thomas-Eugène Simard, secrétaire de la Chambre de commerce régionale du district du Saguenay, M. Bernard Pinard ministre de la Voirie, annonce qu'il recevra jeudi prochain, le 9 mars à 9 heures 30, a.m., la délégation du Saguenay et de la Côte Nord, qui ira réclamer à Québec, le fameux débouché entre Chicoutimi et Tadoussac.

On sait que ce projet de délégation, qui était en instance depuis quelques mois a été l'objet d'une longue correspondance échangée entre le premier ministre de la province, M. Jean Lesage, le ministre de la Voirie, et la chambre régionale. Le premier ministre aurait aimé recevoir lui-même les délégués, mais en raison d'un surcroit considérable de travail, qu'entraine la présente session, il suggérait, le premier février, de demander une entrevue à son collègue du ministère de la Voirie, M. Pinard. M. Lesage ajoutait que le ministre de la Voirie est parfaitement au courant de ses vues sur cette affaire et qu'il pourra en discuter à l'entière satisfaction de la délégation.

Le mémoire de la Chambre régionale sera présenté par son président M. Charles-Henri Desbiens de Chicoutimi-Nord, qui dirigera la délégation du Saguenay, tandis que M. Jean Leduc, président de la Chambre de commerce régionale de la Côte-Nord, pilotera cette dernière.

Au cours d'une conversation téléphonique hier soir, M. Leduc informait qu'une forte délégation de la Côte Nord, se rendra à Québec mercredi soir prochain. Pour ce qui est de notre région, toutes les chambres de commerce locales, corps publics et autres organismes, son instamment priés par le président M. Charles-Henri Desbiens de déléguer de nombreux représentants pour appuyer les revendications de la chambre de commerce régionale en faveur du débouché Chicoutimi-Tadoussac, à l'automne 1961.

Bénédiction de l'école Jean XXIII, dimanche

KENOGAMI. (G.O.) — C'est dimanche le 23 mars, que se fera la bénédiction de l'école Jean XXIII sise à l'angle des rues Bourassa et Cabot à Kénogami. Il s'agit d'une école de 12 classes pour garçons.

Les travaux de construction, au coût de $229,000, ont été entrepris en 1959 par la firme Roch Construction. La Commission des écoles de Kénogami compte 7 écoles et quelque 3,231 élèves.

Le R. F. Louis-Grégoire conférencier, dimanche soir, à l'hôtel Royal

ALMA. (P.T.) — Le R. F. Louis-Grégoire, directeur de l'école secondaire "Champagnat d'Alma, sera le conférencier au diner-causerie qui sera offert à l'occasion de l'ouverture de la semaine de l'éducation. Ce souper aura lieu dimanche soir, à 6 h., à l'hôtel Royal et réunira les autorités religieuses, municipales et scolaires d'Alma et des environs. Le conférencier invité traitera de "l'éducation, garantie de l'avenir".

A Ste-Croix

Le syndicat coopératif agricole enregistre un surplus de $6,240

Le syndicat coopératif agricole de Ste-Croix a terminé l'année 1960 avec une augmentation de $6,240 sur le chiffre d'affaires réalisé en 1959. Il fut de $345,078 en 1960, comparativement à $338,838 en 1959.

Au magasin, les ventes globales ont été de l'ordre de $204,860; à l'entrepôt de $113,580; au service de gazoline de $21,463 et au moulin de $5,173. Le surplus pour la dernière année est de l'ordre de $18,352 et l'actif de la coopérative de $93,000.

Surplus de $171,365

Prenant la parole à l'issue de l'assemblée générale annuelle, l'aumônier de l'U.C.C., l'abbé Gérard Lévesque a insisté sur quelques principes coopératifs, en particulier sur la vente au comptant qui contribue à la stabilité financière des coopératives.

"Depuis la fondation de votre coopérative, de dire l'aumônier, vous avez réalisé un chiffre d'affaires total de $3,423,000 et un surplus net global de $171,365. Vous méritez des félicitations."

L'abbé Lévesque termina en disant que des mouvements comme l'U.C.C. et les coopératives étaient des organismes de "charité", parce qu'ils aident les autres en organisant leur avenir sur une base stable. "Grâce à ces organismes, vous posez des actes qui vous permettent de vous aider les uns les autres. N'est-ce pas là une façon moderne de pratiquer la charité?"

Elections

Les membres du syndicat ont procédé à la réélection de MM. Jean-Charles Pelletier, Adélard D.laire, Benoit Côté et Ulysse Potvin comme directeurs. Les autres officiers élus sont MM. Adélard Lapointe, et Charles-Eugène Tremblay, ce dernier comme président. Quant à M. Jean-Charles Lavoie, il a été réélu au conseil de surveillance.

Bureau de Chicoutimi : 339 est, rue Racine
TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Jonquière : 155, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

SAGUENAY LAC ST-JEAN

NOUVELLES : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-2278; LI. 4-4647; ARVIDA : LI. 8-6861; LI. 8-6327; ROBERVAL : TEL. 928.
DISTRIBUTION : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-1157; ARVIDA : LI. 8-5444; ROBERVAL : TEL. 272; DOLBEAU : TEL. 1288; ST-FELICIEN : TEL. 429.

C'est définitif...

La route La Tuque-Roberval devra encore attendre un an

QUEBEC. (par J.-L. L.) — Le ministre de la Voirie, M. Roch Pinard, a donné l'assurance ce matin que son ministère apportera sa plus grande attention à l'ouverture du dernier tronçon de la route entre Roberval et La Tuque. Il s'agit là d'un projet caressé depuis au-delà de 30 ans.

M. Pinard a déclaré que le déboisement de ce parcours d'environ 31 milles sera entrepris dès le mois d'avril, mais il a ajouté que les exigences du budget ne lui permettraient pas de parachever la route cette année. Le coût total des travaux serait de l'ordre de $2,500,000.

Le ministre a fait ces déclarations devant une très nombreuse délégation conjointe des Chambres de commerce régionales du Lac-St-Jean et de la Mauricie et des autorités municipales des localités de ces régions.

"Etant des hommes d'affaires, a commenté M. Pinard, les membres de vos Chambres de commerce sont en mesure de comprendre que le gouvernement de la province, malgré toute sa bonne volonté, ne peut pas réaliser tous les projets qui lui sont soumis."

Dans son mémoire au ministre, la délégation a particulièrement fait état que "le coeur du Québec tout entier est paralysé et ne peut participer à cet élan vers le développement du Nord québécois, toujours à cause de ce cul-de-sac où se bute l'économie".

En remerciant le ministre au nom de la délégation, le député de Roberval, Me Jean-Claude Plourde, l'a assuré de la reconnaissance des populations des deux régions concernées pour l'attention immédiate qu'il veut bien donner au projet.

Les maires Léonard Harvey, de Roberval, Armand Foucher, de Shawinigan, J.-A. Therrien, de Grand'Mère, et l'échevin Thomas Harvey, de La Tuque, accompagnaient les délégués des Chambres de commerce.



POUR UNE ROUTE ROBERVAL-LA TUQUE — Une délégation conjointe des Chambres de commerce et des autorités municipales des régions de la Mauricie et du Lac-St-Jean s'est présentée chez le ministre de la Voirie, M. Roch Pinard, pour le prier de réaliser enfin un projet caressé depuis plus de 30 ans : la jonction des deux tronçons de route pour relier La Tuque à Roberval. De gauche à droite : M. Rodolphe Roy, président de la Commission touristique de la Mauricie; Me Jean-Claude Plourde, député de Roberval; M. Pinard; M. J.-H. Riberdy, président de l'Association des hôteliers de la province, et M. Ludger Bouchard, président de la Chambre de commerce de Roberval.

Au jour le jour...

Il y a toutes sortes de moyens de se procurer des vêtements et de la lingerie. Le plus connu : entrer dans un magasin à rayons, acheter la pièce de tissu, le drap ou la chemise de son choix, et, ensuite, avant de partir, payer. A Roberval, un individu a trouvé un moyen moins compliqué et plus "pratique" : la nuit, il grimpe sur les galeries et s'empare tout bonnement de tout ce qui bat au vent sur les cordes à linge . . . Et voilà. Mais la police est aux aguets, faisant maintenant son ronde en avant . . . et en arrière des maisons.

* * *

L'Union catholique des femmes rurales de Normandin avait invité un conférencier de marque à sa réunion mensuelle dernièrement. Le Dr J.-Yves Morin, dentiste, avait choisi comme thème de sa causerie, la vocation. Un intéressant forum sur "l'épanouissement de la femme par la parenté et le voisinage" a complété la journée. Au cours des discussions, il a été question également de "ce que doit être la conversation avec la voisine" . . . sur le coin de la galerie, au téléphone, ou autrement.

* * *

Le quatrième festival sportif de St-Prime a été l'événement marquant de la saison. Cette initiative est due aux dirigeants de l'école secondaire Pie-XII, qui ont reçu la collaboration des dirigeants de l'oeuvre des terrains de jeux. La population a pu assister à une parade de carnaval dans les rues, à une joute de hockey et au couronnement de la reine, Mlle Lucille Perron, par le maire Arthur Vézina.

Instituteurs d'Arvida

Le tribunal d'arbitrage a commencé ses séances

CHICOUTIMI. (J.-M.F.)—La cause d'arbitrage de la Commission des écoles catholiques d'Arvida versus l'Association des professeurs d'Arvida incorporée, avait lieu hier au palais de justice.

Le juge Louis-René Lagacé présidait le tribunal d'arbitrage; il était assisté de Me M. Bergeron, arbitre syndical, et de Me R. Roy, arbitre patronal.

M. Robert Auclair représentait l'Association des professeurs d'Arvida dont M. Jean-Maurice Dinelle est président. Le conseil se compose, en outre, de Mlle Laurence Lévesque, vice-présidente; Mlle Yvette Hubert, secrétaire, et de M. Daniel Rioux, trésorier. Les directeurs sont au nombre des dix à titre d'officiers.

Me Michael Cain assisté des commissaires, défendait les intérêts de la Commission scolaire qui était représentée par MM. Parent, président et M. P. Gaudreault, secrétaire - trésorier.

M. Auclair fit un exposé complet et détaillé des différences entre les textes patronaux et syndicaux. Le contrat offert par l'employeur est sensiblement le même que celui de la dernière convention. — Le syndicat réclame divers avantages, tous aussi importants les uns que les autres, disait-on.

Plusieurs petites mises au point et omissions dans les textes d'article sont à discuter. Les points de litige sont ceux-ci : l'échelle des salaires et augmentations, le mode des promotions, les contributions conjointes pour le plan de pension, les conditions d'engagement et de mise à pied ainsi que les jours de maladie qui sont alloués avec paie.

L'Association des professeurs existe depuis dix ans et ne fut reconnue qu'en 1953. Elle discute maintenant une nouvelle convention pour remplacer celle de 1954, échue depuis le 30 juin 1960.

Ces instituteurs ne font pas partie de l'Association diocésaine des professeurs. L'Association des professeurs d'Arvida traite directement et indépendamment avec sa propre commission scolaire. Elle n'approuve ni ne rejette cependant les avantages obtenus par l'association diocésaine qui groupe la majorité des professeurs de la région.

La cause d'arbitrage étant assez longue, le juge a ajourné au 13 mars, car on prévoit qu'elle durera encore quelques jours, déclare-t-il.

Plusieurs épouses des professeurs et quelques citoyens d'Arvida assistaient aux débats.

Un citoyen de Jonquière fait parler de lui outre-Atlantique

JONQUIERE. (G.O.) — L'hebdomadaire parisien PARIS-MATCH, dans son édition du 11 février dernier, consacre un reportage photographique à un de nos concitoyens, M. Paul Audette, directeur du poste CKRS-TV de Jonquière, qui poursuit actuellement un stage d'études en télévision à Paris, Londres, Rome et Genève. M. Audette est boursier du Conseil des arts du Canada et de la province de Québec.

Sur les photos, on peut voir notre concitoyen avec le clown Zavatta, Léon Zitrone, le réalisateur Gilles Margaritis et les artistes Aimée Mortimer et Dalida.

Le bref article qui accompagne le reportage souligne que M. Audette a fait un stage de 5 ans dans une station de TV de San Antonio, Texas, et qu'il se destine à un haut poste dans l'administration de la télévision. M. Audette est gérant du poste CKRS-TV depuis 1955, date de l'ouverture.

"Il était au festival de Monte-Carlo où il a regretté que la participation canadienne fut si mince ; il aurait fallu présenter, dit-il, un ou deux téléthéâtres."

"Il a aussi fait connaissance avec les studios de la télévision française ; la qualité des décors, l'importance de la figuration l'ont frappé. Mais l'équipement technique lui a paru insuffisant. Spectateur assidu des émissions françaises, il s'est étonné du souci des réalisateurs de composer des "belles images". "Pourquoi, demande-t-il, ne pas nous présenter tout simplement ce qui s'offre à nos yeux ?"

Cinéma

CHICOUTIMI

Capitole — (du 4 au 10 mars) : Carmen de Grenade ; Le monde sera nôtre.

Cartier — (du 1-2-3-4 mars) : Opération Amsterdam ; Le lion de Babylone.

Impérial — (Du 4 au 10 mars) : Son seul amour ; A rebrousse poil.

BAGOTVILLE

Saguenay — (Du 4-5-6 mars) : 3 bébés sur les bras ; Escorte ouest.

JONQUIERE

Centre — Son seul amour ; A rebrousse poil (2,4,5,6,7,8,9,10).

Bellevue — Du sang dans le désert ; Maruzella (4,5,6,7,8,10). Le 9 : Récital de Gilbert Bécaud.

KENOGAMI

Princess — The last voyage ; Girl town (4). Atlantique latitude 41 ; Sous la menace des Cannibales (5, 6, 7).

ARVIDA

Palace : Révolte des gladiateurs ; Police judiciaire (4, 5, 6).

ALMA

Alma : Indiscret ; L'odyssé de Charles Lindberg (4). L'homme dans le filet ; Tarzan l'homme singe (du 5 au 7).

Canadien — Secret professionnel ; L'étoile brise (2,3,4,5,6,7,8).

ROBERVAL

DIANA — Tonnerre sur l'Arizona ; Le vent ne sait pas lire (4). Commando en Corée ; Le fidèle vagabond (5,6,7,8).

Deux jeunes filles envoyées en prison

CHICOUTIMI. (J.-M.F.) — Deux jeunes filles de Kénogami ont comparu devant le juge R. Allan pour avoir utilisé une auto sans l'autorisation du propriétaire.

Le juge les condamna à sept jours de prison. Il s'exprima à peu près en ces termes: ces quelques jours vont vous faire un très grand bien et vous permettront de réfléchir, a-t-il dit. N'ayant que 16 ans, vous devez être arrêtées tout de suite et placées dans un endroit de méditation, avant que vous ne glissiez plus avant sur la mauvaise pente.

A Chicoutimi

Partie décisive pour le championnat Jr B

CHICOUTIMI. (G. P.) — Un club déterminé, qui a soif de la victoire, les Lions du Christ-Roi, pourrait bien s'approprier le championnat de la Ligue junior "B", de Chicoutimi, demain après-midi, à 2 heures sur la patinoire de l'école secondaire, quand il rencontrera les Canadiens du Sacré-Coeur, dans la quatrième partie de la série finale trois de cinq.

Les Lions, qui connu une fin de saison, dans une situation intenable, ne sachant pas s'ils allaient participer aux séries éliminatoires ou non, en raison du statut d'un jour, ont pris les sportifs par surprise, remportant deux victoires consécutives, après avoir subi un échec, lors de la première partie.

Favoris pour l'emporter en trois parties consécutives, les rapides et scientifiques porte-couleurs des Canadiens du Sacré-Coeur, ont été paralysés par l'énergie de joueurs des Lions qui ont joué du hockey de première classe.

Lors de la partie de jeudi soir, les Lions se sont lancés à l'attaque, dès le signal des hostilités, et bien que sur la patinoire de leurs puissants adversaires, ils ont dominé le jeu continuellement.

Roland Grandisson avec une paire de buts, a été le principal compteur des vainqueur. Guy Gauthier, Lucien Murray, Michel Bouchard, et Réal Villeneuve ont complété le pointage, le dernier récoltant le but vainqueur.

Ghislain Pincault, Fernand Rhainds, et Yves Tremblay, deux buts, ont enfilé les buts des Canadiens.

Avant la rencontre, le jeune Yves Tremblay, des Canadiens du Sacré-Coeur s'est vu remettre le trophée Nap. Côté, par M. Jules Bouchard, pour s'être mérité le titre du joueur le plus utile à son club, durant la saison 1960-61.

Concours du club Ski-Roberval le 12

ROBERVAL. (L.L.) — C'est dimanche le 12 mars que se dérouleront les concours locaux du club Ski-Roberval. Il s'agit en l'occurrence des compétitions annuelles pour le championnat dans les différentes épreuves, descente et saut. Voici donc le programme de la journée :

1 h.: Inscriptions pour les hommes ;
1 h. 30 : Slalom pour les hommes ;
2 h.: Slalom pour les dames ;
3 h.: Descente pour les dames ;
4 h.: Saut pour les hommes.

Les épreuves féminines se dérouleront sur la piste principale et la deuxième piste sera réservée aux hommes. Des trophées seront distribués aux gagnants des différentes classes.

Concert de l'Harmonie de Port-Alfred

PORT-ALFRED. (C. W.) — La direction de l'Harmonie de Port-Alfred annonce qu'elle vient d'accepter l'invitation de l'Institut familial du Bon Conseil de Chicoutimi, pour donner un concert, dimanche, le 5 mars, à 9 heures, à leur salle académique.

Le comité de l'Harmonie a confié l'organisation de ce gala à M. Raymond-Marie Bouchard, vice-président de cet organisme. Le programme comprend quelques marches militaires du compositeur K. L. King, telles que "Freedom City-We Stand United" ainsi que des pièces sud-américaines dont "South Of The Rio", de "Olivadoti", The Happy Wanderer", "Moonlight And Roses", "Zacatecas", une marche mexicaine de G. Godina, ainsi que plusieurs autres pièces de choix. L'artiste invité sera Mlle Hélène Gobeil, chanteuse de Port-Alfred et elle sera accompagnée de son professeur, Mme Cécile Casanova, bien connue dans la région.

Ce concert est présenté à l'institut dans le but principal de récréer les jeunes filles de cet endroit tout en leur faisant connaître et apprécier encore plus la musique.

Le logement des frères cause des soucis à Arvida

ARVIDA. (J.P.) — Le logement des communautés enseignantes cause des maux de tête aux autorités de la Commission scolaire, à Arvida.

On sait que, depuis assez longtemps, les commissaires étudient la possibilité de construire une résidence pour les frères, à l'école St-Georges. A l'assemblée régulière de cette semaine, le commissaire W. Barthe a déclaré qu'il fallait étudier sérieusement le problème avant d'immobiliser $10,009 par frère pour la construction d'une résidence.

Par la suite, M. Norbert Cormier a déclaré qu'il serait peut-être bon de donner cette école à un personnel complètement laïque. Pour sa part, M. R. Fagé a souligné que la communauté semblait vouloir se diriger plutôt vers les écoles secondaires.

Les commissaires ont donc décidé que la question serait étudiée avec le frere provincial à l'occasion de son passage à Arvida.

Cadets de l'air en visite aux chantiers

JONQUIERE. (R.H.) — Sur l'invitation de M. W. M. Gaunce, gérant de la division forestière du nord de la compagnie Price Brothers, un groupe de 41 cadets de l'air de l'escadrille 634 de Jonquière se rendaient aux chantiers d'exploitation de la compagnie sur la rivière Pikauba, à l'intérieur du parc des Laurentides.

Le groupe, accompagné des membres du comité civil, des officiers et instructeurs, s'arrêta d'abord au camp de M. Adhémar Lebel, puis plus loin à celui de M. C. E. Tremblay. A ces deux endroits, les visiteurs ont pu voir à l'oeuvre un groupe de bûcherons, conduisant des chevaux et manoeuvrant des chenillettes, des tracteurs et des camions pour le charroyage des billes.

La description des travaux était faite par trois représentants de la compagnie : MM. Alexander, chef des explorations et de la coupe, M. R. Huneault, responsable de la sécurité, et M. Poulin, de la commission des accidents.

Les visiteurs ont poursuivi leur tournée en se rendant au centre vital des travaux en forêt : le dépôt Pikauba, où ils furent accueillis par M. Napoléon Duchesne, contremaître en chef de la subdivision Kénogami-sud.

Après avoir servi un copieux repas, les autorités du dépôt présentèrent au groupe un film illustrant la bonne procédure à suivre pour bien charroyer les billes. Après quoi, les deux autobus mis à la disposition des visiteurs ont ramené le groupe au camp de M. C.-E. Tremblay, puis l'ont dirigé vers Chicoutimi.

L'escadrille 634 des cadets de l'air de l'école secondaire Sacré-Coeur de Jonquière est reconnaissante envers la compagnie Price Brothers de lui avoir permis de passer une journée instructive sous la direction d'experts.

Horaire du Memorial Hall, de Kénogami

KENOGAMI. (R.H.) — Voici l'horaire des différentes activités qui se dérouleront au Memorial Hall de Kénogami, au cours de la prochaine semaine :

DIMANCHE 5 MARS — 10 a.m.-midi : Club de tir à l'arc — 10 a.m.-1.30 p.m. : Quilles, libre — 1.30 p.m.-3.30 p.m. : Quilles, Chevaliers de Colomb — 3.30 p.m.-9 p.m. : Quilles, libre — 9 p.m.-11 p.m. : Quilles, Board Machine Mixed — 1 p.m.-11 p.m. : Exposition de photographie Kénogami Hobby Shop — 1 p.m.-5 p.m. : Badminton — 7 p.m.-11 p.m. : Balminton.

LUNDI 6 MARS — 10 a.m.-7 p.m. : Quilles, libre — 7 p.m.-9 p.m. : Quilles, E.M.G. Cape — 9 p.m.-minuit : Quilles, Chambre de commerce — 3 p.m.-11 p.m. : Exposition de photographie Kénogami Hobby Shop — 1.30 p.m.-5 p.m. : Assemblée, département du personnel — 4 p.m.-5.30 p.m. : Pratique de ballon-panier pour juniors — 7 pm.-8 p.m. : Pratique de ballon-panier pour filles.

MARDI 7 MARS — 10 a.m.-7 p.m. : Quilles, libre — 7 p.m.-11 p.m. : Quilles, Ligue interdépartementale — 11 p.m.-minuit : Quilles, libre — 1 p.m.-11 p.m. : Exposition de photographie Kénogami Hobby Shop — 1.30 p.m.-5 p.m. : Assemblée département du personnel — 4 p.m.-5.30 p.m. : Pratique de ballon-panier pour midget — 7 pm.-11 p.m. : Badminton — 7 p.m.-11 p.m. : Assemblée Ladies' Guild.

MERCREDI 8 MARS — 10 a.m.-7 p.m. : Quilles, libre — 7 p.m.-minuit : Quilles, Ligue mixte de P.B.R.A. — 1.30 p.m.-5 p.m. : Assemblée département du personnel — 4 p.m.-5.30 p.m. — Pratique de ballon-panier pour junior — 7 p.m.-8 p.m. — Pratique de ballon-panier pour filles — 7 p.m.-11 p.m. : Assemblée Catholic Women's League.

JEUDI 9 MARS — 10 a.m.-7 p.m. : Quilles, libre — 7 p.m.-11 p.m. : Quilles, Ligue interdépartementale — 11 p.m.-minuit : Quilles, libre — 1.30 p.m.-5 p.m. : Assemblée de département du personnel — 4 p.m.-5.30 p.m. : Pratique de ballon-panier pour midgets — 7 p.m.-11 p.m. : Badminton.

VENDREDI 10 MARS — 10 a.m.-9 p.m. : Quilles, libre — 9 p.m.-minuit : Quilles, Yard Department Mixed — 9 p.m.-minuit : Quilles, Arvida 5 pins — 9 p.m.-minuit : Quilles, 2 allées libres — 1.30 p.m.-5 p.m. : Assemblée département du personnel — 6 p.m.-8.30 p.m. : Classe de ballet pour enfants, Kén. Hobby Shop.

SAMEDI 11 MARS — 10 a.m.-midi : Quilles, enfants 8-14 — Midi-1.30 p.m. : Quilles, libre — 1.30 p.m.-3.30 p.m. : Quilles, Ecole Jean-XXIII, 4 allées libres — 3.30 p.m.-6.30 p.m. : Quilles, libre — 6.30 p.m.-8.30 p.m. : Quilles, Ligue senior Du Moulin — 8.30 p.m.-minuit : Quilles, libre — 6.30 p.m.-8.15 p.m. : Club de tir à l'arc — 8.15 p.m.-11.30 p.m. : Ballon volant Teen Town.

Deux skieurs du Saguenay au Mont-Tremblant, demain

CHICOUTIMI. — Deux excellents skieurs de la région, Claude Nadeau, du club Es-ki-mo, de Jonquière, et Robert Lafrance, du club Laliberté, du séminaire de Chicoutimi, participeront à l'omnium de ski au mont Tremblant, en fin de semaine.

Cette épreuve qui réunit les meilleurs skieurs de l'est de la province et des Etats-Unis, verra nos deux vedettes locales rivaliser d'adresse avec des skieurs tels que Jean-Guy Brunet, représentant de l'équipe nationale canadienne, Mary Moriarty et Billy Kidd, de l'équipe nationale américaine.

Le jeune Robert Lafrance a retenu l'attention des sportifs de la région, dernièrement, en remportant le combiné alpin régional, faisant oublier la présence de skieurs connus tels que Rodrigue Bégin, Claude Nadeau et autres.

Quant à l'ancien champion régional Claude Nadeau, sa tenue des dernières années lui a valu de nous représenter, et nos deux champions ont quitté notre région avec l'espoir de se classer avantageusement.

En fin de semaine

La température très clémente pourrait bien nuire considérablement aux rares compétitions de ski cédulées pour la fin de semaine, à Chicoutimi.

Le club de ski Paysan organise sa course annuelle de fond, sur le boulevard Talbot, et les inscriptions sont parvenues très nombreuses à la direction. Les vainqueurs des classes B et C remporteront les trophées Arthur et Jean-Hughes Tremblay.

Par ailleurs, le club de ski de la Place D'Armes verra un fort groupe de ses skieurs prendre la direction du lac Beauport, où une journée mouvementée les attend. Les skieurs partiront à 7 heures a.m., dimanche, pour le lac Beauport, et assisteront, en cours de route, à la messe à la chapelle de l'étape.

Un programme spécial a été préparé par l'organisateur Gerry Desbiens, et on prévoit que cette excursion connaîtra un succès.

J. Gilbert roule un triple de 750

JONQUIERE. (R.H.) — Un quilleur de Chicoutimi a remporté les honneurs du tournoi des champions, pour la semaine prenant fin le 26 février. Il s'agit de Julien Gilbert, un équipier de la salle Fortin. Gilbert a totalisé le plus haut triple de la semaine, soit 750.

Un seul autre quilleur à travers toute la province a réussi à dépasser le total de 700. Gilles Bouchard, un Montréalais, s'est classé au second rang avec un triple de 742. Jean-Guy Provost, de Granby, vient en troisième place, avec un triple de 652.

Deux autres quilleurs de la région se sont classés au cours de la semaine dernière. Il s'agit de Richard Gagné, de St-Joseph d'Alma, qui a accumulé 560 points, et René Landry, de Dolbeau, 467.

L'enseignement spécialisé du Saguenay scruté à la loupe

CHICOUTIMI. (A.F.) — La Corporation des techniciens professionnels, section du Saguenay, s'est formé un comité spécial, pour étudier la forme d'enseignement actuel dans les écoles spécialisées de la région.

Le groupe de techniciens désignés à cette effet formera l'un des dix sous-comités régionaux de la province de la Corporation des techniciens professionnels. Ces comités font partie de la Commission royale d'enquête instituée à Québec sur l'enseignement spécialisé. Les techniciens professionnels ont résolu de participer activement à cette tâche. Chaque comité régional travaillera selon un plan d'ensemble. Ils feront tous un rapport respectif au comité central à Québec, qui les présentera à la commision royale.

Déjà au Saguenay, les techniciens se sont mis à l'oeuvre. On a organisé, récemment, une première assemblée qui réunissait des représentants des principales compagnies de la région, soit : la Consolidated Paper, de Port-Alfred; la Compagnie de téléphone Bell; la Compagnie électrique du Saguenay; la Compagnie d'aluminium, d'Arvida et la compagnie Price Brothers, de Kénogami.

D'autres réunions auront lieu subséquemment. Elles ont notamment pour but de connaître l'opinion des industriels sur les méthodes actuelles d'enseignement dans les institutions spécialisées. Le comité régional du Saguenay devrait présenter son rapport dans environ un mois. Le document constitura en quelque sorte un mémoire à présenter aux autorités gouvernementales.

Le président du sous-comité régional est M. Jean-Paul Godin, de Chicoutimi. C'est lui qui a dirigé la première assemblée. On y remarquait également M. Roger Giasson, d'Arvida, président du comité provincial d'étude de l'enseignement spécialisé, ainsi que M. Gérard Lemieux, aussi d'Arvida, vice-président de la Corporation des techniciens professionnels du Saguenay. Les directeurs des quatre écoles spécialisées du Saguenay ont participé eux aussi à cette réunion. M. Godin, s'est dit très satisfait de la rencontre. Selon lui, les principales sources d'information en vue de la préparation d'un mémoire sur l'enseignement spécialisé viennent, "à juste titre" des industriels, qui, à la fin sont les employeurs des techniciens diplômés.

M. J.-B. Duchesne président des détaillants d'essence

CHICOUTIMI. (M.T.) — M. J.-B. Duchesne, de Chicoutimi-Nord, a été réélu à la présidence de l'Association des détaillants d'essence du Saguenay, organisme qui s'est réuni récemment pour étudier la possibilité de faire partie de l'Association des garagistes et détaillants d'essence du Québec en même temps que pour procéder à ses élections annuelles.

Parmi les autres membres réélus, on compte également le vice-président, M. Bertrand Potvin, de Chicoutimi, et le secrétaire, M. P.-E. Carrier. Le bureau de direction s'est adjoint une dizaine de directeurs qui sont : MM. Paul Giguère, de Chicoutimi; Paul Brunault, d'Arvida; Paul Demers, d'Arvida; Fernand Chouinard, de Grande-Baie; Lucien Proulx, de Jonquière; Maurice Tremblay, de Kénogami; Serge Rossignol, de Bagotville; Adrien Lavoie, de Chicoutimi, et Gabriel Gilbert, de St-Jean-Eudes.

Au sujet de l'adhésion à l'association provinciale, le conseil d'administration nouvellement élu a été prié par l'assemblée d'étudier la question de décider en dernière analyse si l'association du Saguenay pouvait faire corps avec le même mouvement provincial.

Auparavant, les membres présents avait eu l'avantage d'entendre M. Gilles Rivest, conseiller technique et organisateur de l'association en même temps que directeur de la revue de l'association provinciale.

Dans son allocution, M. Rivest, comme il se doit, a conseillé aux membres de la section du Saguenay de s'affilier à l'Association des garagistes et détaillants d'essence du Québec, organisme formé de 15 associations regionales autonomes.

Pour solutionner la plupart des problèmes que rencontrent les détaillants d'essence, M. Rivest a mentionné que l'Association travaillait par exemple à l'obtention d'une charte provinciale du métier, déterminant la fonction du garagiste, sa compétence, etc.

Si l'organisme du Saguenay adhère au mouvement provincial, un délégué et deux scrutateurs par 100 membres pourront représenter l'association sur le plan provincial.

En terminant, le conseiller technique de l'association a rendu hommage aux journaux pour le support qu'ils apportent sur le plan provincial au vaste mouvement d'organisation chez les détaillants d'essence, que l'on désigne, en certain milieu, sous le nom de "percepteurs bénévoles du gouvernement."

Sur la prohibition

1,300 propriétaires d'Arvida se sont prévalus de leur vote

ARVIDA. (J.P.) — Plus de 1,300 propriétaires s'étaient prévalus de leur droit de vote, à la fermeture du scrutin, hier soir, à l'hôtel de ville d'Arvida.

Ce chiffre représente plus de 58 pour cent des voteurs, soit 1,320 sur une possibilité de 2,250 au total.

On sait que ce référendum est tenu sous l'autorité du conseil municipal en vue de l'approbation ou le rejet du nouveau règlement 220 destiné à remplacer le no 13, c'est-à-dire celui qui maintenait le régime de la prohibition.

Au sujet de la votation, le maire Georges Hébert a déclaré, hier soir : "Lors de la consultation populaire, 80 pour cent des propriétaires ont enregistré leur vote ; il ne reste qu'une journée. A moins d'un fort vote au cours de la journée de samedi, nous n'atteindrons pas le même pourcentage."

Si l'on se rappelle les résultats de la consultation populaire sur le reglement no 13, rejeté à cette occasion par une très forte majorité, l'approbation du nouveau règlement 220 permettant la vente réglementée des boissons alcooliques à Arvida ne devrait faire aucun doute.

La température en février

CHICOUTIMI. (A. J.) — De la station météorologique du Portage-des-Roches, on nous donne ce qui suit, quant aux statistiques climatiques, pour le mois de février.

Les journées les plus chaudes, cette année, ont été celles des 8 et 9, où le thermomètre a marqué 34 degrés Farenheit; les plus froides, celles des 4, 5 et 12, où le mercure est descendu jusqu'à 24 sous zéro.

Le secteur a reçu 3/10 de pouce de pluie, pour porter le total de la précipitation de ce genre à 21.71 pouces et 25.75 pouces de neige, ce qui donne un total de 61.25 pouces.

La moyenne de la température, pour le maximum, a été de 20.7 degrés; tandis qu'au minimum, elle a atteint 2.9 sous 0.



Les 2 Meilleures FRAMBOISES Rouges
Plants inspectés, certifiés, classés No 1
NEWBURG. Hauteur moyenne. Fruits très gros, ronds, fermes, délicieux.
VIKING. Géants, sans épines. Fruits très gros, coniques, excellents.
Plantés en avril-mai produiront en août-sept.
25 pour $3.25; 100 pour $10.00; 1000 pour $75.00.
F.O.B. magasin. Catalogue général GRATIS sur demande.
16
W·H·PERRON & CIE LIMITÉE
515 BOUL. LABELLE, L'ABORD A PLOUFFE, P.Q. (Montréal 40) TÉL. MU. 1-1615

ANNONCE

DE L'ENTRAIN ET DE LA GAIETE
EN AIDANT RAPIDEMENT LES REINS
A SUPPRIMER LES LEVERS NOCTURNES

Un nouveau nettoyeur interne soulage douleurs rhumatismales, sensation de fatigue, nervosité ainsi que malaises du rhume.

Est-ce que vous-même ou un autre être cher vous sentez épuisé, nerveux, déprimé ? Etes-vous fatigué le matin à votre lever ? Est-ce que le mal de dos ou des maux errants et des douleurs de muscles ou de jointures vous rendent intolérables votre travail ou les plaisirs de la vie ? Si oui, un nouveau régénérateur interne, appelé nouveau Cystex amélioré, peut être ce qu'il vous faut pour vous donner plus d'entrain, bonheur et un regain de vigueur au foyer.

Autres symptômes importants

Des symptômes tels ceux énoncés ci-dessus de même que les levers nocturnes, des mictions fréquentes et irritantes, une urine nauséabonde, trouble et fortement acide, proviennent souvent des irritations des reins et de la vessie, et des douleurs dans l'aine, les hanches et le bas-ventre, aussi bien que la pression sur la vessie peuvent provenir de la même cause.

Cause de l'irritation

Un germe connu sous le nom de Escherichia Coli aussi bien que des germes non spécifiques résultant de refroidissements et autres causes peuvent errer dans les reins et la vessie et entrainer une irritation telle que la nature incite vos nerfs à envoyer un message à votre cerveau demandant de l'aide.

Nouveau nettoyeur interne

Un vieux dicton dit : "La propreté fait suite à la piété" et pour une meilleure santé il importe autant de tenir votre corps propre tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Oui c'est beaucoup plus important de donner à votre organisme un bon nettoyage interne et rafraichissant 2 ou 3 fois par année, que de nettoyer votre maison.

Action rafraichissante des reins

Les laxatifs vident simplement les intestins mais ne font rien pour aider à nettoyer et ainsi rafraichir les reins et la vessie. En effet des milliers de personnes s'étonnent de l'importante amélioration et du soulagement merveilleux procurés par l'action nettoyante et rafraichissante du nouveau Cystex amélioré pour toutes sortes de maux, douleurs, tension nerveuse et malaises provenant des troubles des reins et de la vessie.

De fait, Cystex est si efficace qu'il s'est vendu plus de 900 millions de comprimés dans la quasi totalité des pays du monde au cours des 25 dernières années . . . une preuve remarquable de satisfaction.

Comment Cystex agit

Cystex agit ordinairement très rapidement parce que les ingrédients actifs atteignent les voies urinaires dans environ 3 heures en donnant les bons résultats suivants. 1. Dans l'urine acide il ressemble beaucoup à un bain antiseptique doux et agréable pour vos reins et votre vessie—lavant, nettoyant et aidant la nature à extirper plusieurs facteurs irritants tels que les germes non spécifiques. Alors c'est tout naturel que l'organisme se sente rafraichi et nettoyé de plusieurs malaises qui donnent sur les nerfs. 2. En même temps et grâce à son action bienfaisante, Cystex calme et adoucit plusieurs maux, douleurs et malaises imputables à l'irritation des reins et de la vessie, de sorte que vous pouvez vous détendre mieux et obtenir plus de sommeil régénérateur et regagner votre entrain, votre bonheur et l'énergie vitale nécessaire pour jouir de la vie.

Offre généreuse d'essai

Procurez-vous aujourd'hui le nouveau Cystex amélioré chez votre pharmacien local. Accordez-vous la satisfaction d'en faire un essai honnête. Après un essai équitable si vous n'êtes pas satisfait pour quelque raison que ce soit, retournez tout simplement le paquet vide et le prix entier de l'achat vous sera immédiatement remboursé. Cystex ne coûte que $1 et en quelques jours seulement il doit se manifester à vous comme une bénédiction—il doit vous satisfaire pleinement ou votre argent vous sera remboursé. Ainsi ranimez-vous, fortifiez vous, désintoxiquez-vous et rendez-vous en employant Cystex aujourd'hui. Eprouvez combien mieux portant vous pouvez vous sentir demain.

Demandez à votre pharmacien

Cystex
(Prononcez Sise-tex)

Bureau de Chicoutimi : 339 est, rue Racine
TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Jonquière : 155, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

SAGUENAY LAC ST-JEAN

NOUVELLES : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-2278; LI. 4-4647; ARVIDA : LI. 8-6861; LI. 8-6327; ROBERVAL : TEL. 928.
DISTRIBUTION : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-1157; ARVIDA : LI. 8-5444; ROBERVAL : TEL. 272; DOLBEAU : TEL. 1288; ST-FELICIEN : TEL. 429.

SAGUENAY LAC ST-JEAN

SPORTS

A bâtons rompus

par Walter GAGNON

LE BASEBALL...

La journée de délibération du baseball, c'est-à-dire, la séance de repêchage et l'assemblée annuelle sous la gouverne d'Armand Simard, a démontré une fois de plus, la magnifique organisation de notre circuit régional et le sérieux des dirigeants de chaque club. Une ville représentée au sein de cette ligue peut s'enorgueillir d'appartenir à un groupe de personnages, dont le baseball est leur obsession constante. — Pour nous, de la Baie, il est regrettable que Port-Alfred, l'une des cités fondatrices du présent circuit, manque à l'appel. J'ai écrit regrettable, mais le terme approprié aurait dû être inconcevable. —

Oui, c'est bien vrai, Port-Alfred et Bagotville, reconnues comme une pépinière d'athlètes dans presque tous les domaines sportifs, ne semblent aucunement intéressées au sport national des Américains qui prend beaucoup d'ampleur au Canada.

De nos deux villes soeurs, Port-Alfred possède les meilleurs avantages surtout en matière de terrain où malheureusement, les amateurs de Bagotville ne peuvent songer à une telle éventualité, faute d'espace. — De là convergent les yeux de la population sportive de toute la Baie des Ha! Ha! vers les deux belles paroisses de Port-Alfred, St-Edouard et St-Alexis.—

Après la disparition des Pirates dans les rangs seniors, la catégorie junior a obtenu la priorité grâce au dévouement de quelques mordus et à la Commission sportive qui octroyait un montant de $800 pour les achats d'équipement, principalement. Pendant ce temps, rien n'était fait pour l'amélioration du terrain près du Palais municipal. La préparation du losange et la construction d'un stade adéquat, soit avec réflecteurs, nécessitent pour la ville des déboursés extraordinaires justement parce que rien n'a été effectué graduellement dans les années précédentes. Il y eut certes un manque de clairvoyance de la part de l'organisme qui régit la Commission sportive dont le hockey en préoccupait plusieurs. On n'a pas songé un seul instant à l'amusement de notre jeunesse et de notre population au cours de la saison chaude et aujourd'hui, avec un potentiel intéressant de jeunes talents pour le baseball, nous serions mûrs pour le senior mais il manque le principal, un endroit digne d'un club senior pour y disputer les rencontres. Donc, nous sommes encore à zéro.

Le referendum de l'automne dernier semblait être destiné à combler cette grave lacune mais il n'a pas "passé". Les élections de juin prochain pourraient jouer un grand rôle dans le domaine sportif, à Port-Alfred. Si le conseil demeure tel qu'il est actuellement, la situation ne s'améliorera pas. S'il survient des changements et que les nouveaux élus ne possèdent point cette initiative sportive, ça ne sera pas mieux. Dans le domaine du baseball et du tennis, Port-Alfred continuera de rétrograder au détriment de nos athlètes qui vont se distinguer sous d'autres cieux. Inutile de les nommer, tout le monde les connaît.

TOUJOURS LE CALENDRIER

Pour revenir à la ligue régionale, maintenant sous les directives d'Yvon Martel, à qui nous en profitons pour souhaiter les meilleurs succès, parlons un peu du calendrier.

Richard Desmeules et quelques-uns préconisent un calendrier de 48 parties, tandis que la majorité des gouverneurs ont voté pour le 40. Les deux clans peuvent avoir raison tout en ayant tort. Dans nos régions, tous savent que notre climat se prête mal au baseball. D'abord, le printemps vient tard, tandis que l'automne se fait souvent sentir au milieu de septembre pour ensuite connaître d'excellentes soirées en octobre. L'atmosphère des séries mondiales contribue à l'accroissement de l'intérêt pour le circuit local, donnant ainsi un bon point en faveur de Desmeules et Cie.

Une programmation de 40 joutes n'est point supérieure si en ne retarde pas l'ouverture des hostilités régulières d'une couple de semaines. Ceci étant fait, la qualité du baseball saguenéen serait rehaussée grâce à un spectacle intensif et plus long.

Ainsi, les amateurs assisteraient plus nombreux à un spectacle de meilleure valeur. Alors quoi penser ! . . . L'expérience de la prochaine campagne le prouvera! . . .

AU HOCKEY

La première position se dessine lentement pour le Marquis et très bientôt, les éliminatoires. Nous suggérons un détail rapide sans lambinage afin que les champions puissent être prêts à temps pour la compétition provinciale. Que ce soit le jour ou le soir, les spectateurs ne manquent jamais de suivre un match dont l'intérêt est accru par une série éliminatoire quelconque.

M. Antonio Bouchard président de l'U.C.C.

ST-BRUNO. — Au cours de son assemblée générale annuelle, le Syndicat de l'UCC de St-Bruno, qui groupe la presque totalité des cultivateurs de la paroisse, soit 124, a réélu M. Antonio Bouchard à la présidence du bureau de direction.

Deux nouveaux membres seulement sont venus s'ajouter au conseil d'administration du syndicat. Il s'agit de M. Robert Lachance, élu pour remplacer M. Adhémard Villeneuve et M. Bertrand Tremblay, qui succède à M. Rosaire Beaumont. Les autres directeurs, soit MM. Paul Turcotte, Lauréat Côté, Jean-Paul Bouchard, Fernand Gagné, Adrien Maltais et Médéric Duchesne ont été maintenus à leur poste. — M. Léopold Bouchard continuera également d'agir comme secrétaire de cet organisme.

Ce dernier, avant la tenue des élections annuelles, a donné la lecture du bilan et fait un bref résumé des activités de l'année. — Les membres du syndicat ont pu ainsi constater que plusieurs réunions avaient eu lieu et que chacun était conscient de la nécessité de son syndicat local qui permet l'organisation de leur profession.

Comme à toutes les assemblées des syndicats de l'UCC du Saguenay, celle de St-Bruno comptait sur la présence du représentant de la Fédération, M. Alphonse Cayouette. Invité à prendre la parole, l'agronome a parlé d'abord de la nécessité de l'union professionnelle pour la caisse agricole.

Selon M. Cayouette, le Syndicat de l'UCC est la base fondamentale de toute l'UCC et met à la disposition des cultivateurs et des bûcherons des services indispensables. — Le conférencier a aussi ajouté quelques mots sur le service de technique agricole dont il est le directeur et en a profité pour donner des renseignements et des conseils sur l'agriculture.



PRESIDENT HONORAIRE DU CLUB AQUATIQUE. — Le maire de St-Félicien, M. Alfred Hamel, (à gauche) reçoit ici de M. Albert Duperré, président du Club aquatique du Lac St-Jean, un certificat de président honoraire de cet organisme. M. Hamel est actuellement directeur du club.

L'événement de l'année dans le curling régional

PORT-ALFRED (W.G.) — L'événement majeur de l'année, dans le domaine du curling régional, a débuté hier matin sur les cinq glaces du Palais municipal et sur les trois allées du club de Port-Alfred.

C'est avec enthousiasme que les curlers ont abordé le quatrième bonspiel invitation de Port-Alfred. En plus des 56 équipes des régions du Saguenay et du Lac St-Jean, on compte aussi la présence des huit clans extérieurs, soit de Montréal, Sorel, Trois-Rivières, Cap-de-La Madeleine, Grand'Mère et Québec.

Les vainqueurs de la classe A se disputent le trophée Robert Bouchard; ceux de la catégorie B, l'emblème du Régiment du Saguenay tandis que les gagnants du groupe C jouent pour le trophée Georges Steak House. La direction de cet imposant tournoi distribuera plus de 52 cadeaux sans compter les autres récompenses.

L'ouverture officielle a été faite par le maire Ernest Bergeron qui a lancé la pierre inaurale, au Palais municipal. Les grandes finales des trois classes sont cédulées pour dimanche soir, au club Port-Alfred.

Ce soir, un magnifique banquet réunissant près de 600 convives sera servi au Centre sportif du Palais municipal à 6 heures 30.

Les inscriptions à ce bonspiel étaient au nombre de 64 pour un total de 256 joueurs. Chaque quatuor dispute trois rencontres et l'équipe perdante à ces occasions, doit accrocher son balai. Par contre, un clan qui réussit à obtenir au moins une victoire, est éligible à continuer la compétition jusqu'à élimination.

Voici les gagnants du premier tour : Raymond Dufour, C.-A. Frigon, Carl McCulloch, Bob Auger, F.-G. Thompson, N. Currie, A. Beaulieu, Frank Dagg, A. Kielpack, S. Solinski, G. Kinnear, René Routhier, W.-A. Naylor, Bonenfant, G. Vanasse, A. St-Onge, N. Tessier, T. Anderson, E. Ricken, Armour, Goulet, A.-L. Gagnon, Lacroix, Tracy, Hollands, R. Leclerc, Pectonidis, et Godmaire.

Au moment d'aller sous presse, quelques équipes non pas encore terminé cette ronde d'ouverture.

La compétition se poursuit aujourd'hui et demain.

Dernière visite des Castors à Arvida

ARVIDA. (P.B.) — Les Castors de Dolbeau, présentement au 4ième rang du circuit junior A du Saguenay-Lac-St-Jean, en seront à leur dernière visite à l'aréna du centre récréatif d'Arvida, dimanche après-midi à 2 heures précises. Jusqu'ici, les Castors détiennent le haut du pavé dans leur rencontre avec les Citadins et n'entendent aucunement baisser pavillon. Fait assez étrange, Arvida n'a réussi qu'un seul gain contre les protégés de l'instructeur Jack Bellemarre, et celui-ci fut récolté sur la patinoire des Castors de Dolbeau.

Dans leurs derniers duels, les Castors n'ont pas trop connu de succès contre les autres clubs et comment seraient-ils à se reposer un peu avant les séries éliminatoires ? Définitivement assurés de participer au détail, les Castors n'ont-ils pas raison de prendre les choses un peu plus à la légère ? Eh bien, les amateurs d'Arvida seront en mesure de constater si les Castors pratiquent encore un excellent jeu de passes ou s'ils attendent la grande classique pour s'affirmer réellement ?

Toutefois, les Citadins ont encore frais en mémoire le dernier match qui s'est déroulé à Dolbeau. A cette occasion, un ou deux joueurs des Castors ont pratiqué le jeu déloyal et une mise en échec trop brutale. Certains Citadins les attendent d'un pied ferme et tout laisse présager que la joute sera excitante au possible.

Tous les protégés de Roger Sarda seront en uniforme sauf Jacques Vaillancourt, retenu encore au rancart par une vilaine blessure à un pied. Les Citadins utiliseront tous les moyens honnêtes pour vaincre les Castors, ce qui causerait une favorable impression à tous les chauds partisans des Citadins d'Arvida.

Classement dans les sections du Patro N.-D. de la Baie

BAGOTVILLE. (W.G.) — Les cédules régulières des trois sections du Patro-Notre-Dames-de-la-Baie à Bagotville ont pris fin. Même, en quelques cas, les éliminatoires ont débuté. C'est ainsi que la série semi-finale "A" de la section St-Tharcice a pris fin à l'avantage des Castors. L'autre série voit les Aigles en avance par 4 gains contre deux pour les Aigles.

Dans la section Dominique-Savio, en senior, Toronto mène deux à un contre les Canadiens en semi-finale tandis que Chicago est en avant 3 à 0, dans la finale 5 de 9, chez les juniors.

Quant au cercle Notre-Dame, on commencera bientôt le détail et à la suite des statistiques finales, Louis-Marie Tremblay a terminé au premier rang des pointeurs tandis que Détroit s'est emparé du sommet du classement. Richard Bouchard montre la meilleure moyenne des cerbères et il décroche donc le titre.

Au Patro, on se prépare activement en vue du festival sportif qui aura lieu les 11 et 12 mars prochain. Les trois divisions colaboreront étroitement afin de faire un grand succès de ces manifestations.

Liste des compteurs, Cercle Notre-Dame

Noms	Equipe	B	A	Tot.	Pun.
Louis-Marie Tremblay, Détroit		49	56	105	23
Louis, Tremblay, Chicago		52	31	82	80
Rémi Janelle, Chicago		45	36	81	13
Antoine Sergerie, Détroit		38	19	57	10
Gérald Larouche, Détroit		24	31	55	18

Position des équipes

Noms	PJ	G	P	N	Tot.
Détroit	25	17	6	2	36
As	24	9	9	6	24
Chicago	25	6	15	4	16

Moyenne des gardiens

Noms	PJ	PC	Moy.
Rémi Janelle, Chicago	1	4	4.00
Richard Bouchard, Détroit	24	108	4.50
Marcel Larouche, As	23	130	5.60
Marcel Simard, Chicago	15	99	6.60
Florent Girard, Chicago	9	60	6.60
Gérald Larouche, Détroit	2	20	10.00

Section St-Tharcice, liste des compteurs au ballon-balai

Noms	Equipe	B	A	Tot.	Pun.
Jocelyn Tremblay		2	2	4	0
François Fradette		3	0	3	0
Alain Gagné		2	1	3	0
Bertrand Côté		1	1	2	0
Réjean Fortin		1	0	1	0

Liste des positions des équipes

Noms	PJ	G	P	N	Tot.
Castors	6	2	0	4	8
Loups	6	0	1	5	5
Aigles	6	0	0	6	6
Chevreuils	6	1	2	3	5

Liste des compteurs du détail — hockey

Noms	Equipe	B	A	Tot.	Pun.
Jocelyn Tremblay		19	7	26	1
André Bouchard		12	3	15	1
Camil Parent		12	1	13	1
Gaétan Maltais		5	8	13	0
Michel Sergerie		7	4	11	0

Police Juvénile fait face à l'élimination

JONQUIERE. (R. H.) — Le Kénogami juvénile a remporté une éclatante victoire de 5 à 2 sur le Police juvénile, hier soir au Palais des sports. Par ce gain, les jeunes protégés du gérant Réal Gagné s'assurent une avance de 2 victoires contre aucune défaite dans la série finale de 3 de 5 du circuit juvénile de Jonquière-Kénogami.

Jean-Yves Cormier a dirigé l'attaque des vainqueurs, enregistrant deux buts et participant à un autre. Le jeune Richard Gagnon, l'un des meilleurs prospects de la Ligue juvénile s'est également signalé en récoltant 4 assistances. Claude Cyr, Roger Hudon et Jocelyn Hardy ont marqué les autres buts du Kénogami.

Le gardien de buts Gilles Tremblay du Police juvénile a affiché une brillante tenue dans ses filets, mais toutefois, il n'a pas reçu le support nécessaire de la part des joueurs d'arrière-garde. Bernard Goyetche a connu, comme à l'habitude, une excellente joute à l'offensive des perdants. Le premier compteur du circuit a travaillé avec détermination durant près de 35 minutes mais ses efforts n'étant pas secondés, Goyetche ne parvint qu'à enregistrer un seul but. Léon Duchesne a réussi l'autre.

Tous les joueurs du Kénogami ont apporté leur contribution à cette victoire d'équipe.

Edgar Dumont, Roger Hudon, et Michel Boily, le gardien, se sont avérés solides à la défensive, tandis que les Cormier, Vigneault, Cyr, Hardy et Gagnon ont harcelé sans répit leurs adversaires. Le jeune Richard Gagnon particulièrement a affiché une tenue spectaculaire à l'offensive. Claude Tremblay qui avait la tâche d'annuler les efforts du prolifique Bernard Goyetche, s'est fort bien acquitté de son travail. A mesure que la rencontre se poursuivait, on sentait une nette supériorité des Kénogamiens qui ont maintenant acculé les jeunes policiers face à l'élimination.

La rencontre s'est disputée avec passablement de rudesse, surtout vers la fin du dernier engagement. Une courte altercation entre spectateurs est survenue quelque deux minutes avant la fin de la rencontre alors qu'un jeune spectateur tenta de s'en prendre à François Vigneault du Kénogami. Cependant, le tout rentra dans l'ordre rapidement.

La troisième et peut-être la dernière rencontre de cette série sera présentée dimanche le 12 mars au Palais des sports à compter de 2 heures.

Série finale de ballon-balai

CHICOUTIMI. (G.P.) — La série finale trois de cinq entre les Braves, de l'amicale mariste, et l'Ecole de Commerce débutera, demain après-midi, sur la patinoire de l'école secondaire, dans la ligue de hockey-salon.

Grâce à leur tenue spectaculaire durant la saison régulière, les Braves sont hautement favoris pour triompher rapidement de leurs adversaires. Les Braves, qui n'ont pas connu la défaite, au cours de leur calendrier de douze parties, ont éliminé les Panthères en deux parties consécutives.

Gilles Martin, le champion compteur de la saison régulière, sera le joueur à surveiller dans cette courte série; un compteur de 63 buts, en douze parties. Martin a été la grande vedette des siens, en semi-finale, enfilant dix buts, lors de la deuxième rencontre.

Parmi les principales vedettes chez les Braves, notons, en plus de Martin, Antoni Savard, Pedneault, Gaudreault, Salesse. Dans le clan de l'Ecole de Commerce, l'instructeur compte sur son joueur-étoile Jacques Desbiens, pour diriger l'offensive.

Nécessité de multiplier les syndicats

ROBERVAL. (L.L.) — Les membres des différents syndicats ont assisté dernièrement à une soirée d'étude, patronnée par leur comité d'éducation.

La réunion était rehaussée par la présence du maire de Roberval et de Mme F.-X. Bouchard.

Présenté par le maitre de cérémonie, M. Nelson Bonneau, le conférencier invité, M. Roland Martel, de Jonquière, a insisté sur la nécessité de multiplier les syndicats dans toutes les branches de l'activité commerciale et industrielle.

Le président du comité d'éducation des syndicats nationaux Saguenay-Lac-St-Jean a invité les épouses à collaborer au mouvement syndical par leur appui moral, à seconder les syndiqués dans leur travail et à discuter avec eux des "problèmes se rapportant autant à la femme qu'à l'homme".

Parlant de l'intérêt que les dirigeants des syndicats portent au problème de l'éducation, M. Martel déclarait : "Quand on parle d'éducation, il faut parler aussi d'argent. Je dois vous dire que, l'an dernier, pour l'éducation seulement, il s'est dépensé $25,000. Ce n'est pas beaucoup, mais si l'on considère que le comité de l'éducation n'est pas riche, c'est déjà quelque chose pour la région".

Le maire Bouchard, pour sa part, a souhaité que le syndicalisme se développe de plus en plus à Roberval. "Les syndiqués représentent un groupe très important dans la société, et je serai heureux de discuter avec eux de leurs problèmes".

M. Jérémie Savard, responsable de l'éducation pour Roberval, a remercié les orateurs.



SAGUENEENS A VAL-MORIN — L'équipe de ski-secours de la région se rendra à Val-Morin, aujourd'hui et demain, afin de participer au concours provincial en ce domaine. Les membres de l'équipe du Saguenay reçoivent ici leur dernier cours spécial sous la direction de Théo Gagnon. Le groupe se compose de Léandre Bouchard, du club Es-Ki-Mo, Martin Soucy, de Chicoutimi; René Couture et Harry Marcoux, d'Alma, et du substitut Gaston Tremblay, de Jonquière-Kénogami.

Le National s'approche de la première position

ALMA. (G.P.) — Le National de Port-Alfred s'est rallié superbement hier soir à la troisième période pour forcer les Aiglons d'Alma à un match nul à l'aréna d'Alma. Les hommes de Paul Dufour ont compté 5 points dans le dernier engagement portant ainsi le compte 6 à 6. De ce fait, le National a sensiblement amélioré ses chances de rejoindre les Marquis de Jonquière en première position du circuit junior régional. Avec 55 points le National n'est plus qu'à 3 points des Marquis et de la tête du classement.

Emile Gilot, Jean-Yves Picard, Bernard Bouchard et Nelson Gagnon ont compté chacun un but pour le National tandis que Guy Tremblay en a enregistré deux. Le meilleur compteur du circuit, Benoit Bouchard n'a pu faire mieux que de récolter 2 assistances.

Pour les Aiglons le capitaine Guy Gagnon a connu une excellente soirée encore hier avec 2 buts et 2 aides. Luc Tessier, Roma Fortin, Gilles Ouellet et Jean-Noël Potvin ont marqué les autres buts d'Alma.

Douce revanche des Castors aux dépens des Marquis 3-0

DOLBEAU (G.P.) — Les Castors de Dolbeau ont pris une douce revanche aux dépens des Marquis de Jonquière qu'ils ont blanchi hier soir, par le compte de 3 à 0, lors d'une joute régulière de la ligue Junior Saguenay—Lac St-Jean disputée à l'aréna de Dolbeau. On sait que les Castors ont été "bafoués" à plus d'une reprise au cours de la saison régulière par les mêmes Marquis, notamment lors de joutes disputées à Jonquière.

Les Castors ont compté un but par période,et ils ont su appliquer une solide défensive pour ainsi mettre en échec la puissante machine offensive des représentants de Jonquière dans le circuit Jean-Baptiste Tremblay. Du même coup, les hommes de Jack Bellemare ont mis fin à la poussée victorieuse des Marquis, qui avaient aligné 7 victoires auparavant.

Raymond Spence, Rosaire Leclerc, et Jean Savary ont marqué les buts des Castors dans l'ordre. Notons que c'était la première victoire par voie de blanchissage réussie par les Castors depuis le début de la présente saison. Le gain arrive à point, si l'ont tient compte du fait que les Castors avaient affiché une tenue de relâchement au cours de leur dernière joute. Lors de la rencontre d'hier soir, on a eu l'impression que le club de Dolbeau s'était retrouvé tout à fait et qu'il devient une sérieuse menace pour ses adversaires éventuels lors des prochaines séries éliminatoires. On chuchote à Dolbeau que Jack Bellemarre aurait décidé de ménager les forces de son équipe depuis déjà quelques parties, justement afin de permettre à ses objectifs de récupérer les forces en prévision des prochaines séries de détail.

Enfin, il ne faudrait pas oublier de mentionner que le cerbère, substitut des Castors, Gaston Lavoie, a réussi le blanchissage aux dépens des Marquis. Lavoie a été à la hauteur de la situation pendant toute la durée du match et, il s'est refusé catégoriquement à laisser pénétrer une seule rondelle derrière lui.

Isle-Maligne remporte le championnat juvénile

ALMA. (G.P.) — C'est maintenant officiel, la Ligue juvénile Rina a son club champion. Il s'agit de l'Isle-Maligne qui a défait la Police Juvénile d'Alma, dans une partie hors concours, disputée jeudi soir en l'aréna d'Alma.

Cette partie, supplémentaire au calendrier, avait été décidée par la direction de la ligue juvénile quand les deux clubs concernés ont terminé la saison 1960-61 avec le même nombre de points au classement, soit 19.

L'équipe de l'Isle-Maligne a disposé de la Police Juvénile d'Alma par un compte décisif, soit 4 à 1. En dépit des recommandations impérieuses de leur dynamique instructeur Bernard Morissette, les jeunes hommes de la Police juvénile n'ont pu déclencher le ralliement commandé. C'est par un enthousiasme débordant que les protégés d'Adélard Fortin ont accueilli le son de la sirène, annonçant la fin de la partie. Ils se sont alors empressés d'entourer leur instructeur, et de porter leur gardien de buts sur leurs épaules.

Pour sa part, l'instructeur Adélard Fortin n'avait que des éloges à faire sur le compte de ses protégés, en pénétrant dans la chambre des siens. Il a tenu à souligner que dans le plaisir de la victoire, il conservait beaucoup d'admiration pour le club dirigé avec habileté par le jeune Bernard Morissette.

A la suite de cette partie supplémentaire, le classement des équipes de la ligue Rina place les équipes dans l'ordre suivant : Isle-Maligne, Police Juvénile, et Naudville. La date des séries éliminatoires n'a pas encore été définie, mais elle sera sûrement annoncée au début de la semaine prochaine.

Exposition à l'hôtel de ville d'Alma

ALMA. (P.T.) — Le comité des arts d'Alma, dans le but d'apporter sa collaboration à la Semaine de l'éducation, a organisé une deuxième exposition qui aura lieu du 9 au 12 mars, dans la salle du conseil de ville d'Alma. Les exposants en vedette seront "les peintres-graveurs", de Montréal.

Il s'agit de la première exposition de ce groupe intéressant dans la région.

Toute la population est cordialement invitée à visiter cette exposition aux heures suivantes : jeudi, vendredi, samedi et dimanche, de 7 h. 30 à 10 h. 30 ; et vendredi, samedi et dimanche, de 2 à 5 heures.

4 mois de prison à Fernand Lavoie

CHICOUTIMI. (J.M.F.) — Fernand Lavoie, de Chicoutimi, a comparu devant le juge R. Allan, pour un vol de coffre-fort commis dimanche dernier.

Le jeune homme était sans travail lors du vol et il avait besoin d'argent ; il décida alors de vider les tiroirs du magasin de la Singer Sewing Machine.

C'est alors qu'il aperçut le petit coffre-fort, décida de l'emporter et l'attacha à l'arrière de son auto. Malheureusement pour lui la corde s'avéra trop faible et le corps du délit fut trouvé là, en flagrante évidence, dans le chemin, avec tout son contenu, soit $1,065.

Il avait auparavant commis un vol au colisée, dans la nuit du 6 au 7 août, ce qui lui avait rapporté la somme de $400. Dans ce cas, il avait prémédité de prendre cet argent, ayant travaillé au guichet dans la journée et connaissant la présence de l'argent dans un casier.

L'inculpé étant de bonne famille et n'ayant pas de dossier judiciaire, le juge se montra clément et ne lui donna que quatre mois de prison. Il expliqua à l'accusé que son délit était très grave et qu'il aurait pu écoper de beaucoup plus.

Des félicitations au Club Aquatique du Lac-St-Jean

ROBERVAL. (L. L.) — "Le Club Aquatique du Lac-St-Jean a fait plus que quiconque pour le tourisme et l'unité régionale", a déclaré M. Pascal Savard, président de la Chambre de commerce ainée de St-Félicien, lors d'une rencontre de divers organismes à l'hôtel de ville de l'endroit. "Nous sommes heureux et fiers de l'exemple donné par le Club Aquatique, et, à ma connaissance, ce mouvement a fait plus que quiconque en dix ans pour le tourisme et l'unité régionale ..." M. Savard poursuivait en appuyant fortement les paroles du maire Alfred Hamel, ex-président honorable du club, lequel préconisait une politique d'étroite collaboration.

A cette réunion, au cours de laquelle M. Albert Duperré, président du Club Aquatique, remit au maire Hamel un certificat de président honoraire, on remarquait MM. Germain Gagné et Roger Dumas, respectivement président et responsable du comité des loisirs du Jeune Commerce de St-Félicien et une délégation de cinq membres du Club Aquatique. Cette réunion était motivée par la nécessité d'un échange d'idées et de suggestions en marge du prochain festival d'été et de la traversée du lac St-Jean à la nage.

Fructueuse à tous points de vue, cette rencontre a certainement contribué à révéler de nouveaux horizons et le vif intérêt démontré de part et d'autre permet de prévoir des manifestations beaucoup plus nombreuses et imposantes au cours de l'été prochain.

L'édition 1961 de la traversée du lac St-Jean présentera les plus grands noms dans le domaine de la nage professionnelle mondiale. Le départ est fixé pour le 5 août du site historique de Péribonca. Des bourses au montant de $5,000 seront en jeu, dont la première de $3,000 avec trophée, emblème du championnat mondial.



CHAMPION AU BALLON-BALAI — L'équipe de l'Hôtel Royal d'Alma, champions provincial, l'an dernier, a remporté les honneurs du tournoi régional de ballon-balai qui se disputait à Dolbeau. Le capitaine Gaston Larouche reçoit le trophée emblématique des mains de Murielle Ière, reine du ballon-balai, et de M. Irenée Gagnon. Le moniteur, Charles Bouchard, assiste également à la scène.

LA MAURICIE

BUREAUX DE TROIS-RIVIERES : REDACTION : 452, rue des FORGES
ABONNEMENT ET TIRAGE : 484, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411

En faisant ma ronde

par Jacques PERRON

Ste-Thècle

C'est demain soir que les filles d'Isabelle de cette localité, dont la régente est Mme Benoit Magnan, tiendront leur grande partie de cartes qui débutera à 8 h. 30, à l'école Masson. La réunion sera sous la présidence du curé Joseph Mongrain. En cette circonstance, un jeune chanteur de l'endroit, Rosaire Thibodeau, fils de M. et Mme Ernest Thibodeau, agrémentera la soirée de quelques tours de chant. Mlle Louiselle Dontigny agira comme maîtresse de cérémonie.

Ste-Adelphe

La section de la Société St-Jean-Baptiste de St-Adelphe est toujours très active grâce au magnifique travail accompli par ses membres. Tout récemment, M. Léo Douville en a été élu président. Il sera assisté de MM. Justin Trudel, vice-président ; Florent Délisle, secrétaire-trésorier, et des directeurs Martin Perron, Henri-Paul Trudel, Herménégilde Gagnon, Arthur-G. Thiffeault et Jean-Baptiste Gagnon. Cet organisme est bien vivant dans les cadres de la municipalité de St-Adelphe et la dernière activité, soit l'illumination des Fêtes, a remporté un éclatant succès.

St-Tite

Aucune nouvelle reçue au sujet de l'assemblée du Jeune commerce qui devait avoir lieu mercredi dernier. A toute dernière heure, j'apprends qu'il n'y avait pas quorum. Serait-ce que certains directeurs sont enclins à un laisser-aller ou peut-être ne se sont-ils pas encore remis de la dernière tempête.

Concours oratoire

"Le parler français et mon avenir", tel est le thème qui sera développé par les concurrents qui participeront au concours oratoire interscolaire. A date 18 institutions ont inscrit des concurrents qui représenteront dix des Chambres de la région. Après la sélection qui se fera dans chaque institution et les débats locaux, les gagnants se rencontreront en semi-finales. Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine, Louiseville, St-Alexis des Monts et Shawinigan se rencontreront à Shawinigan mardi le 7 mars; tandis que les représentants des autres chambres s'affronteront à St-Tite, jeudi le 9 mars. Ces deux débats détermineront chacun deux gagnants qui se feront face lors de la grande finale qui aura lieu mercredi le 15 mars à Trois-Rivières. Pour informations supplémentaires, communiquez avec le président du comité M. Grégoire Brouillette de St-Tite ou M. Roland Bédard, président régional à

Voir RONDE en page 20

Au Forum

Le Cercle des jeunes de St-Tite sera au Forum jeudi soir le 9 mars avec ses joueurs de hockey pour voir ses idoles à l'oeuvre. La nouvelle est officielle. Elle nous a été confirmée par l'aumônier du Cercle des jeunes, l'abbé Paul Létourneau.

Grâce au bel esprit sportif de Frank Selke, et à son représentant, M. Smith, les jeunes

CKTM — TV (13)

AUJOURD'HUI

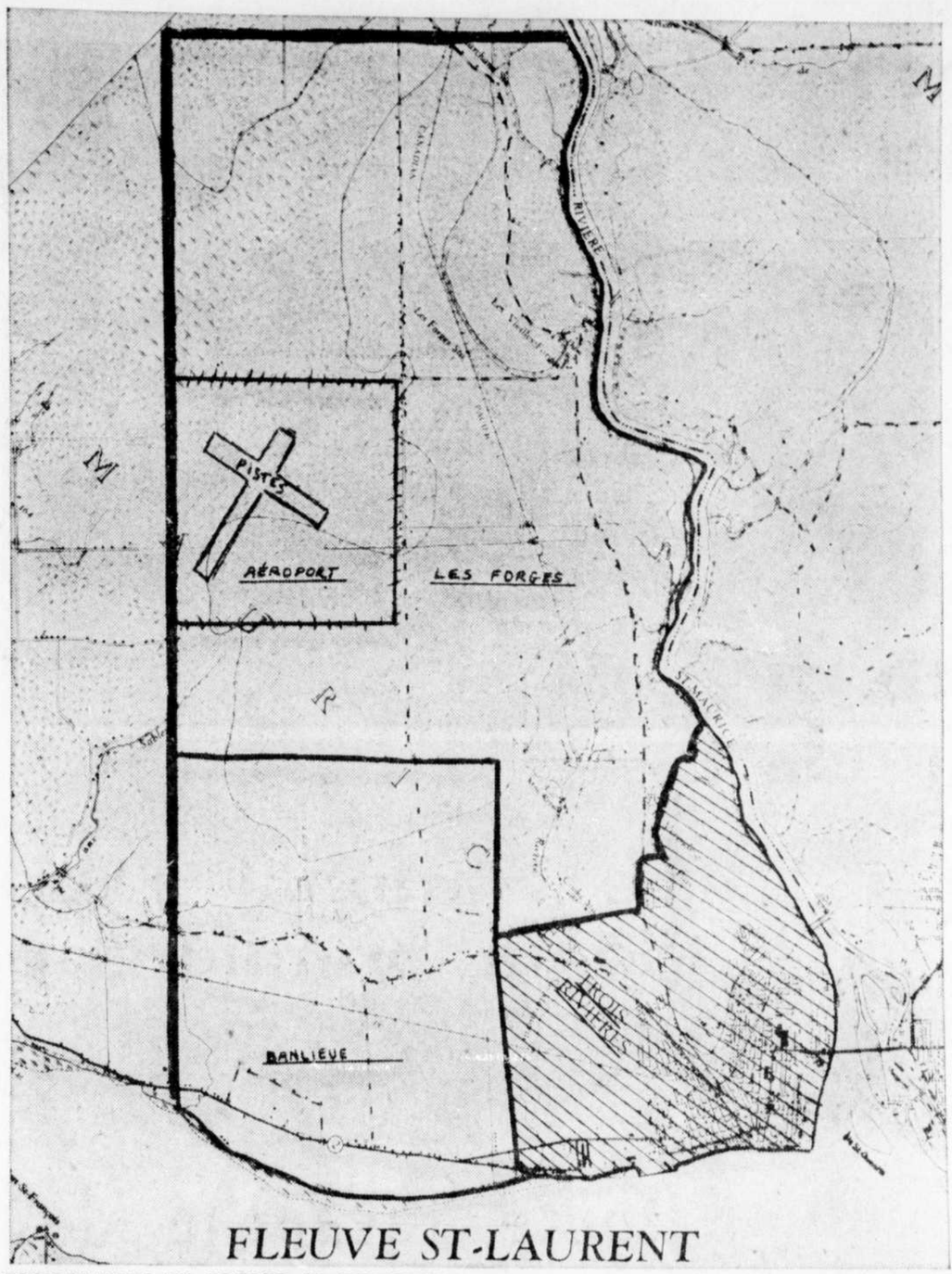
1:15—Ciné-matinée
2:45—Pour vous, madame . . .
3:30—Bonjour madame . . .
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—Sir Lancelot
5:30—Au bout du monde
6:00—Caméra 13 . . .
7:45—Pour elle
8:00—Sur demande
8:30—Jeunes Visages
9:00—Cinéma international
10:45—Abat de rigueur
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:20—Météo
11:25—Le 13 vous informe . . .
11:30—CBC TV News
11:40—Ciné-soir
1:30—Fin des émissions

DEMAIN

9:45—Sous tous les cieux
10:15—La messe
11:00—Signe de vie
11:30—Le monde et Dieu
12:00—Nouvelles
12:10—20ième Siècle
12:30—Regards sur la ville
1:00—Opinions
1:30—Les Travaux et les jours
2:00—Cinématinée
3:30—Sujet court
4:00—L'heure des quilles
5:00—La bonne nouvelle
5:30—Aux frontières de la science
6:00—Caméra 61
6:30—Robin des bois
7:00—Papa a raison
7:30—Edition spéciale
8:00—Music-Hall
9:00—Passe-d'armes
9:30—Pique-atout
10:00—Temps présent
10:30—Tribune libre
11:00—Téléjournal
11:10—Sport éclair
11:30—Fin des émissions

LUNDI

1:15—Ciné-Matiné :
2:45—Pour vous, madame...
3:30—Bonjour madame...
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—Le courrier du roy
5:30—Opérations mystères
6:00—Caméra 13
7:45—Par le trou de la serrure
8:00—Les belles histoires
8:30—La poule aux oeufs d'or
9:00—La pension Velder
9:30—Destination-danger
10:00—Histoire d'amour
10:30—Premier plan
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:20—Météo
11:25—Le 13 vous informe
11:30—Les hors la loi
12:00—CBC TV News
12:10—Fin des émissions



TROIS-RIVIERES VA TRIPLER SA SUPERFICIE — Le projet d'annexion à St-Michel-des-Forges que les propriétaires de cette localité doivent entériner par un référendum, le 21 mars, va agrandir la ville de Trois-Rivières du double de sa superficie actuelle. Cette carte fait voir de façon précise le territoire actuel de la ville de Trois-Rivières, soit la partie hachurée au coin inférieur droit, et l'immense territoire des Forges délimité par un trait noir au sommet. De la sorte, le futur aéroport que l'on trouve en bordure du boulevard St-Jean, sera situé dans les limites municipales. Trois-Rivières englobera également le site historique des Forges et même la station Marchand. Comme le chemin de fer traverse cette zone, on voit quel avantage il offrira à l'industrie.

Avec l'annexion des Forges

T.-Rivières dépassera 2 fois en étendue la ville de Québec

par Denis MASSE

TROIS-RIVIERES. — Peu de gens se sont fait une idée précise de l'immense territoire que Trois-Rivières s'apprête à annexer. De fait, lorsque cette annexion sera réalisée, la superficie de la cité de Laviolette sera deux fois plus grande que celle de l'historique cité de Champlain, fondée 26 ans auparavant.

La population et les immeubles de Trois-Rivières sont actuellement comprimés dans un secteur de sept milles et demi carrés. Le territoire qu'on se propose d'annexer s'étend sur 13 milles carrés. Comparativement, la superficie de Québec est de 8.996 milles carrés.

On notera qu'une fois l'annexion réalisée, l'aéroport de Trois-Rivières présentement en bonne voie d'aménagement, sera contenu dans les limites urbaines. Trois-Rivières gagnera également un site historique, celui des vieilles forges, qu'on pourra éventuellement remettre en valeur.

Cet agrandissement notoire est la concrétisation d'un rêve longtemps caressé. Il a été abordé sous plusieurs administrations car déjà l'on entrevoyait sous la poussée des grandes industries du papier les limites trop restreintes de la ville.

C'est cependant sous l'administration du maire Laurent Paradis que des comités sérieux furent constitués pour amorcer l'annexion de part et d'autre, du côté de la banlieue et du côté des Forges. Les règlements définitifs allaient être soumis aux conseils municipaux de ces deux localités, dès l'avènement du maire J.-A. Mongrain. L'annexion de la banlieue connut un coup de théâtre lorsqu'à la mi-novembre le conseil de cette municipalité rejeta tout d'un coup la proposition de Trois-Rivières. A St-Michel-des-Forges, les choses allèrent tout autrement et le conseil de l'endroit a adopté maintenant le texte du règlement proposé par Trois-Rivières, après quelques semaines de tergiversations entre les procureurs des deux municipalités. Il reste à la population d'entériner la décision favorable de ses représentants au conseil. Le référendum aura lieu le 21 mars.

Nous avons déjà publié dans des articles précédents comment l'annexion allait être profitable aux deux municipalités.

Dans un rapport sur l'annexion, déposé en 1957, l'urbaniste Benoit-J. Bégin avait fait ressortir toutefois que la superficie à annexer aux Forges ne sera pas entièrement utilisable.

Les chiffres produits par M. Bégin démontraient que plus de la moitié de cette surface allait être inutilisable. Si nous traduisons la superficie totale en acres, la conversion des 13.2 milles carrés donne 8,454 acres. De ce nombre, 4,023 acres seront inutilisables en raison de leur situation sur l'autre versant de la ligne de partage des eaux. A cette raison s'ajoute l'emprise du CPR sur 94 acres et l'emprise de la Shawinigan Water and Power sur 542 acres. Les parties ravinées comptent pour 504 acres. Enfin une dernière partie est bâtie depuis longtemps.

L'industrie pourra prendre une large part du nouveau territoire urbain. Elle sera notamment avantageusement servie par une ligne de chemin de fer traversant le secteur du sud au nord et reliée aux lignes métropolitaines.

M. Bégin, dans son rapport, avait prévu qu'environ 16,000 personnes chercheront à aller s'établir dans ce nouveau secteur, en raison principalement de la trop forte densité de population rassemblée dans certains secteurs de la ville. L'enquête sur les taudis à laquelle l'administration entend procéder aidera de plus ce grand déménagement.

Une étape décisive est en tout cas à la veille d'être donnée avec l'annexion de ce vaste territoire. Il est à prévoir que Trois-Rivières s'en ressentira durant de nombreuses années.

A Shawinigan-sud

Les fêtes du carnaval reprendront dimanche

SHAWINIGAN-SUD. — Les fêtes du carnaval de Shawinigan-Sud, contremandées en fin de semaine dernière, à cause de la tempête de neige, seront reprises demain et dimanche. Le programme des fêtes se déroulera tel qu'annoncé la semaine dernière.

Cet après-midi, le tout débutera par un festival pour garçons et filles de toutes les écoles de Shawinigan-Sud. Il y aura divers concours ou courses en patins, bicyclette, recherche du ballon, etc. Les fêtes principales se dérouleront demain. Une parade avec plusieurs corps musicaux, boufffons, bonhomme carnaval, automobiles des candidates au titre de reine des loisirs d'hiver, aura lieu. A 1 h. 15, une joute de hockey entre le club de l'OTJ et un club invité sera disputée. A 2 h. 30, une démonstration par les corps musicaux sera faite sur la patinoire, puis sera suivie d'une joute de ballon-balai entre deux équipes féminines, de souque à la corde entre la LOC et la Coopérative d'habitation. L'après-midi se terminera par une course de vitesse de 5 milles pour le championnat de Shawinigan-Sud.

Dans la soirée, il y aura l'événement principal, le couronnement de la reine des loisirs d'hiver, à 8 h., au collège St-Georges. La gagnante sera proclamée par le maire Philippe Demers, la première princesse, par M. Henri Lapointe, président de la commission scolaire, et la deuxième princesse, par M. Conrad Matteau, président de l'OTJ. Tous les prix des différents événements sportifs et récréatifs du carnaval seront distribués par la reine. Enfin, un vaste programme récréatif par des artistes locaux et de la TV terminera la soirée et le carnaval.

Programme de la Semaine de l'éducation, à La Tuque

LA TUQUE. (G.B.) — Une semaine de grande activité intellectuelle débutera demain, à La Tuque, à l'occasion d'une période consacrée par toute la province à la cause de l'éducation. Le thème général proposé est : "L'éducation, garantie de l'avenir", et le thème scolaire sera : "L'avenir, c'est nous".

De plus, chaque jour de cette semaine affichera un thème particulier. Dimanche, ce sera : "L'enfant et l'avenir". Les curés des paroisses prononceront un sermon spécial traitant d'éducation, tandis que le maire, le président de la commission scolaire, le visiteur ecclésiastique, les directeurs et directrices des écoles s'adresseront à la population par la voie de la radio, à midi et trente. Enfin, à 6 h. 30, les élèves assisteront à un ciné-club.

Lundi : "Le foyer et l'avenir". Conférence à la radio à 5 h. 30. Rencontre parents-professeurs à l'école Champagnat et au couvent. Sujet de discussion : "Ce qui se fait à l'école doit être préparé à la maison", à 7 heures.

Mardi: "L'école et l'avenir". Conférence à l'école Champagnat, à 3 h. Forum, à l'école centrale, à 8 h.

Mercredi: "La cité et l'avenir". Conférence réunissant parents et éducateurs, à 8 h.

Jeudi: "L'Eglise et l'avenir". Messe dialoguée, à St-Zéphirin, à 10 h. 45 pour les élèves du cours secondaire. Causerie radiophonique à 5 h. 30, par le visiteur ecclésiastique. Réunion des professeurs et des parents, à l'école centrale, à 7 h.

Vendredi: "L'orientation et l'avenir de l'enfant". Conférence pour les élèves du cours secondaire à l'école centrale, à 3 h. Clôture de la semaine au collège Champagnat, à 7 h.

Nouveau collège à Champlain

CHAMPLAIN. (G.B.) — Le nouveau collège de Champlain a ouvert ses portes. Il est devenu le centre culturel de toute la région, selon le programme de centralisation des écoles régionales. Le directeur, M. Marcel Rousseau, est titulaire des 7e, 8e et 9e années, tandis que les classes de 5e et 6e années sont dirigées par M. Normand Beaudoin. Mme Paul Lamothe est la titulaire des classes de 2e, 3et et 4e années. Enfin, Mme Victor Leblanc est titulaire de première année. Tous ces professeurs sont diplômés des écoles normales de la province.

L'immeuble a été construit au coût de $70,000 et comprend sept classes. Le contrat avait été octroyé à M. Roland Béchard, du Cap-de-la-Madeleine.

Le concours architectural attirera les yeux de la province sur le secteur domiciliaire de La Salle

TROIS-RIVIERES. (D.M.) — Le conseil municipal voit d'un bon oeil le projet de concours architectural recommandé par l'urbaniste Benoit-J. Bégin et a chargé la commission de l'exposition de préparer ce concours à l'échelle provinciale en collaboration avec M. Bégin.

Le maire J.-A. Mongrain tient à faire remarquer qu'on ne se contentera pas de recevoir et de primer des modèles de maisons, mais que l'administration en fera aussi construire une du modèle qui aura été primé. Cette maison sera attribuée par le sort au cours de la foire régionale annuelle. Ce sera un moyen pour la ville de se rembourser des frais encourus par l'organisation du concours. L'administration compte même sur un certain surplus qui pourra être affecté à des oeuvres méritoires de la ville.

Le conseil n'a pas cependant négligé le côté juridique et a demandé au chef du contentieux, Me Léopold Pinsonneault, d'examiner ce projet au point de vue de la loi.

Le conseil se réjouit de l'excellente publicité que pourra valoir à la ville ce concours d'envergure, en plus des heureuses suggestions qu'il fournira aux futurs propriétaires du secteur St-Jean-Baptiste de La Salle. L'urbaniste B.-J. Bégin a résumé dans un communiqué les généralités du concours. On les trouvera ci-après :

L'architecture canadienne

Le secteur St-Jean-Baptiste de La Salle est, avec le contrôle architectural et urbanistique qui y est pratiqué, un développement domiciliaire modèle en même temps qu'un prototype de ce qui peut être réalisé dans le domaine de l'habitat urbain contrôlé, dirigé, rationalisé.

L'esprit qui a guidé les promoteurs techniques de ce développement résidentiel consiste en un retour à une architecture qui soit liée à l'essence même de la race canadienne-française. A l'absence d'originalité de l'architecture contemporaine du Québec, à sa perte de contact avec le patrimoine artistique québecois, conséquences directes d'un appauvrissement du sens artistique de trop de gens, conduisant à une rupture nette avec les admirables efforts des précurseurs, on a proposé un retour aux sources d'inspiration afin de parvenir à un renouveau de l'architecture moderne qui soit à la mesure des populations à laquelle elle est destinée. Ce retour doit conférer à une ville un caractère particulier qui fasse ressortir qu'il s'agit d'une ville du Québec et non un quelconque territoire nord-américain.

Des modèles d'habitations-types ont donc été demandés à des architectes. De plus, les plans soumis par les particuliers et les entrepreneurs ont été retouchés afin d'en faire respecter le gabarit imposé à ce secteur, à savoir la détermination d'une forme de toit, des proportions données pour l'enveloppe même de la construction, un choix nettement établi d'ouvertures tant dans la disposition que dans les rapports même entre la largeur et la longueur de celles-ci.

Enfin, le souci esthétique s'est attaché au choix des matériaux, à leurs couleurs et à leur localisation selon les mariages possibles qui pourraient être tentés entre eux.

Cette application préliminaire des normes urbanistiques et architecturales s'est révélée un premier pallier nécessaire afin de discipliner, d'orienter et de nuancer le goût même des futurs résidents.

Néanmoins, il fallait voir là un stade initial qui devait nécessairement conduire, avec le temps, à une forme plus achevée de l'art accompli, véritable miroir d'une civilisation qu'est l'architecture.

Le temps est donc venu de rechercher, par mode de concours, d'autres modèles de maisons qui se conformeraient à l'idéal qu'on s'est fixé.

L'établissement de ces prototypes devra être réalisé avec toutes les garanties de sérieux souhaitables afin que ces habitations uni-familiales puissent être données en exemple et puissent être reconnues comme d'indiscutables modèles auxquels il serait bon et même nécessaire de se référer et de s'inspirer.

Le jury

Il va de soi que ce concours ne pourra donner toutes les garanties d'objectivité et de technicité souhaitables que si le jury est composé d'éléments dont la compétence, l'absence de partialité, ainsi que l'indépendance absolue sont reconnues par tous.

Les promoteurs du projet ne voient donc pas d'autre organisme que l'association professionnelle des architectes de la province de Québec pour proposer les noms des personnalités devant faire éventuellement partie du jury.

Bien entendu, le conseil de ville demeurera libre d'accepter ou de refuser ces propositions dans la mesure ou certains des noms ne lui donneraient pas toute satisfaction pour siéger à un tel jury.

Marche à suivre

La mise sur pied de ce concours entraînera nécessairement une préparation minutieuse et de très nombreuses et méthodiques démarches.

M. Bégin en énumère quelques unes : La préparation du

Voir CONCOURS en page 20

La Société S.J.B.

Trois manifestations, le 5

TROIS-RIVIERES. (G.M.B.) —Dimanche, la société St-Jean-Baptiste aura une journée bien remplie. En effet, dimanche matin, à la paroisse St-Maurice, comté de Champlain, la 42ième section de la société sera fondée à 11 heures. Déjà 125 membres font partie de cette section. Dès dimanche, à 1 heure, aura lieu au Château DeBlois, la causerie de M. Gilles Mercure, M.B.A., président du comité exécutif de la Compagnie Nationale de Gestion Inc., dans le cadre de l'économique. M. Mercure a intitulé sa causerie : "Epargner . . . mais après ? . . ."

En soirée, à l'Ecole Chamberland, une soirée récréative, au cours de laquelle l'Orphéon de Trois-Rivières, ensemble vocal de réputation nationale, se fera entendre. Cette réunion coincidera avec l'élection de l'exécutif de la section Ste-Marguerite.



M. LEO CARLE, directeur de l'Orphéon de Trois-Rivières, ensemble vocal de réputation nationale, qui sera entendu à l'école Chamberland, dimanche soir, au cours d'une soirée récréative organisée par la Société St-Jean-Baptiste. Cette grande manifestation marquera la clôture de la semaine nationale de cet organisme.

Shawinigan-sud possède un bon service de police

SHAWINIGAN-SUD (G.-B.) — Qui viendra nous dire que la police de Shawinigan-Sud n'est pas efficace ? A six hommes, ils parviennent à maintenir l'ordre et la paix dans le plus grand village du Canada et les malfaiteurs de toutes sortes peuvent toujours aller se faire pendre ailleurs.

Malheur aux voleurs s'ils viennent à tomber sous la griffe du chef Emilien Bonenfant ou de l'un de ses collègues. Ces derniers n'attrapent pas toujours leur homme, mais ils retrouvent toujours le butin dérobé . . . même un peu plus.

En 1960, comme en fait foi le rapport de M. Bonenfant, les vols commis à Shawinigan-Sud impliquaient une somme totale de $5,191.03. Mais les agents de la paix ont retrouvé des objets volés pour $6,408.57, soit pour $1,217.54 de plus qu'il n'en avait été dérobé. Et il ne s'agit pas d'une erreur de chiffres. On comprendra qu'en 1960, la police de Shawinigan-Sud a retrouvé une partie des objets volés en 1959.

Il faut rendre hommage à ce corps de policiers qui se distingue parmi bien d'autres pour son travail efficace dans tous les domaines. Aucun mystère demeure non éclairci et tous les coupables sont punis. S'il en était ainsi partout, la pègre n'aurait plus qu'à se voiler la face et à disparaître sous terre.

Les collaborateurs du chef Bonenfant sont les agents Armand Savard, Alphonse Drolet, Wilfrid Thiffeault, Raymond Nadeau et Raymond Hogue.

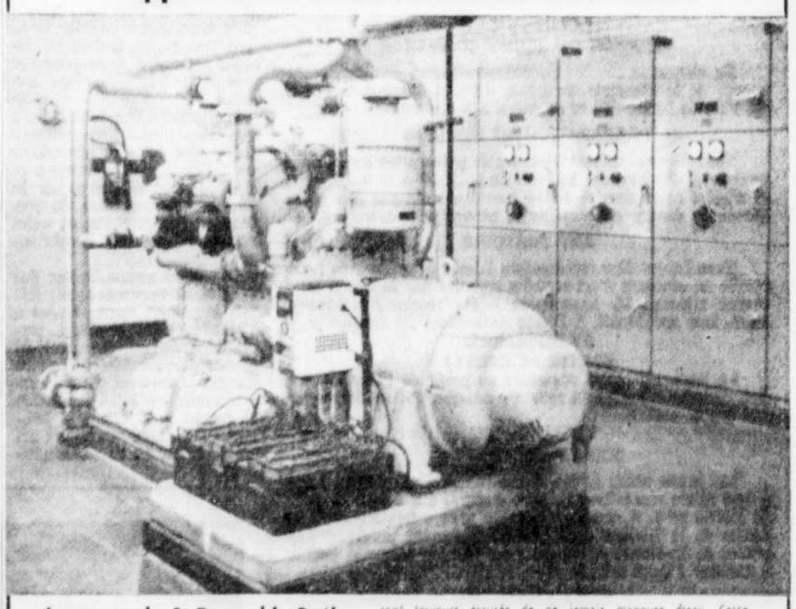


M. RENE-SALVATOR CATTA A TROIS-RIVIERES — Le distingué professeur, écrivain et artiste de Montréal était le conférencier invité, mardi, à la réunion des Amitiés Françaises de la Mauricie et des Artistes de la Vierge qui s'est déroulée à la salle Duvernay, à Trois-Rivières. Il entretint son auditoire de "Dante, prophète de notre temps". M. René Michaud, organiste du Sanctuaire de Notre-Dame-du-Cap, donna ensuite un court concert sur un des orgues de sa propre fabrication, accompagnant quelques chants latins rendus par MM. Rosaire Lacroix, Paul Dauphinais et Georges Beaumier. On aperçoit ici, de gauche à droite : M. René Michaud, le R. P. Paul-Henri Barabé, O.M.I., supérieur du Sanctuaire, M. R.-Salvator Catta et Mme Arthur Rousseau qui, en l'absence du président Bruno Lanouville, présidait la réunion tenue à la salle Duvernay.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

SOYEZ PROTEGE EN CAS DE PANNE
DE COURANT COMMERCIAL – ACHETEZ MAINTENANT . . .
Un groupe électrogène CAT assure l'approvisionnement d'eau de cette ville



Les gens de St-Romuald, Québec, sont toujours assurés de ne jamais manquer d'eau. Cette certitude leur est apportée par le groupe électrogène Caterpillar D326, illustré ci-haut dans la chambre de filtration de St-Romuald. A toutes les semaines ce groupe électrogène est mis à l'épreuve durant une heure et demie, afin d'en assurer l'efficacité en cas d'urgence. Et jamais il n'a failli d'opérer.

Si une panne de la force motrice municipale survient, tout à coup, le D326 entre en opération en quelques secondes. Vous pouvez obtenir ces Groupes Electrogènes Caterpillar dans une vaste gamme de dimensions et d'arrangements, se rangeant de 25 à 400 KW. Une fois installés, vous n'aurez pas besoin des services d'un ingénieur expert. La mise en marche de ces moteurs et leur arrêt peuvent s'effectuer manuellement ou automatiquement.

Le conseil d'administration de St-Romuald traduit en ces termes pourquoi un moteur Caterpillar est un achat sûr lorsque ses officiers expliquent les raisons qui les ont amenés à en acheter un pour leur municipalité : "C'est le moteur le plus sûr, appuyé par les facilités de service technique les plus efficaces et le meilleur service de pièces".

FORCE MOTRICE A LAQUELLE VOUS POUVEZ VOUS FIER
VOTRE CONCESSIONNAIRE CATERPILLAR AU QUEBEC

Hewitt Equipment Limited

QUEBEC — 1125, de la Canardière — C.P. 1125 — Téléphone : 529-1381
MONTREAL — 5550, rue Ferrier — C.P. 1200 — Téléphone : RE. 1-3711
SEPT-ILES — 400, Avenue Laure — C.P. 400 — Téléphone : WI. 2-3848

Caterpillar et Cat sont des marques déposées de Caterpillar Tractor Co.

LA MAURICIE

BUREAUX DE TROIS-RIVIERES : REDACTION : 452, rue des FORGES
ABONNEMENT ET TIRAGE : 484, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411

En marge du budget

La Cie de transport St-Maurice jouit d'une loi d'EXCEPTION

TROIS-RIVIERES. (G.M.B.) — Au cours de quatre séances, le conseil municipal a étudié les possibilités de boucler son budget de 1961. Ce budget dépassera les cinq millions de dollars, le service de la dette augmentant, il faudra donc chercher de nouvelles sources de revenus.

La ville a actuellement une vingtaine de sources de revenus. Contentons-nous d'en énumérer quelques-unes : la taxe foncière, la taxe d'eau, la taxe d'affaires, les licences, la taxe de vente, la traverse, l'exposition, la vente de terrains, le marché, la taxe d'amusements, les contributions, les parcomètres, la cour municipale, la taxe scolaire, les virements de surplus, etc.

Depuis cinq ans environ, la Cie de Transport St-Maurice exploite son service d'autobus sans payer de permis municipal. Autrefois, cette compagnie payait annuellement $4,500, mais en vertu d'une loi, que nous pouvons qualifier d'exception, adoptée sous l'ancien régime à l'égal des bills Guindon, Picard et autres, la Régie provinciale des transports a exempté, non seulement la Cie de Transport St-Maurice de payer cotisation à Trois-Rivières pour le commerce qu'elle exploite, mais tous les services d'autobus de la province.

On a invoqué à l'époque qu'il s'agissait d'un service public. A ce compte, la cie de téléphone Bell, la Shawinigan Water and Power, le Canadien Pacifique sont également des services publics. Et que dire du petit chauffeur de taxi qui doit payer sa quote-part à la ville pour transporter des passagers dans les rues de Trois-Rivières.

En hiver, le déblaiement hâtif des rues doit être fait à grands frais par la ville, précisément pour permettre à la cie de transport St-Maurice d'exploiter son service quotidien.

Sous l'ancienne administration provinciale, les municipalités se sont continuellement heurtées à une fin de non recevoir et la toute-puissante Régie provinciale des transports a privé les municipalités de la province où il existe des services de transport en commun d'une source de revenus à laquelle elles avaient droit. Trois-Rivières, pour sa part a perdu ainsi environ $25,000.

Les autobus sont de lourds véhicules qui imposent à la chaussée un traitement qui oblige à de nombreuses réfections. Par ailleurs, les entreprises de transport en commun ne sont pas des institutions de charité.

Responsabilité obligatoire

Remède au nombre toujours croissant des accidents?

SHAWINIGAN. — Au Canada, l'auto fait un blessé toutes les six minutes et tue une personne toutes les deux heures trois quarts. Et il se produit un accident toutes les deux minutes. Telles sont les pénibles statistiques données hier par M. Paul-André Joly, parlant au nom de la Fédération des Assureurs au Canada, qui représente plus de 250 compagnies d'assurance canadiennes incendie, accident et automobile. M. Joly parlait devant les membres du club Richelieu.

Le conférencier a montré que malgré les efforts conjugués de la police, du ministère des Transports, du comité provincial de la sécurité routière, et de nombreux organismes se dévouant à la cause de la sécurité, les statistiqeus de fin d'année, qui ne sont pas encore complètes, laissent cependant prévoir que le nombre des personnes tuées sur les routes de la province a dépassé le millier.

M. Joly a fait remarquer qu'il dépend de chacun de nous de réduire ce total d'une façon considérable puisque, d'après les experts, 80% des accidents sont dus à quatre fautes humaines : l'excès de vitesse, la conduite en état d'ivresse, le fait de rouler à gauche et de ne pas respecter la priorité. L'excès de vitesse, à lui seul, est responsable de 50% de tous les accidents de la circulation.

Après avoir exposé à son auditoire la responsabilité que tout conducteur prend vis-à-vis de lui-même et de ses semblables lorsqu'il tient le volant d'une voiture, le conférencier a rappelé les très lourdes pertes financières que causent les accidents de la route. Il en a conclu que l'assurance-automobile, en plus d'assurer la tranquillité d'esprit, constitue une garantie d'une valeur inappréciable, que toute personne consciente de ses responsabilités possède.

Pour répondre à certains qui se plaignent souvent du coût de l'assurance - automobile, le conférencier a mentionné que les compagnies d'assurance doivent obligatoirement calculer le montant des primes en fonction du nombre et du coût des accidents. Or il est bien évident que chaque accident coûte infiniment plus cher aujourd'hui qu'il y a quelques années.

Responsabilité obligatoire

Pour terminer, le conférencier a expliqué qu'un moyen de limiter les accidents de la route est l'application du système de la "responsabilité obligatoire", ou loi de solvabilité, qui existe déjà dans plusieurs provinces canadiennes et qui présente le double avantage d'éliminer de la route les automobilistes inconscients et d'assurer à toutes les victimes un remboursement des dommages.

M. Joly a aussi brièvement expliqué le fonctionnement du "Système des Points", instauré par le Commissaire des Véhicules-Moteurs du Manitoba, et qui s'est révélé très efficace dans plusieurs provinces.

En terminant, le conférencier a rappelé que la prudence, tout en étant le meilleur moyen d'économiser de l'argent, est aussi le meilleur moyen de sauver des vies humaines.

Convention collective

TROIS-RIVIERES. (G. M. B.) La Commission des écoles catholiques de Trois-Rivières a signé, vendredi après-midi, une nouvelle convention collective avec le Syndicat national catholique des employés des commissions scolaires. Trente et un concierges bénéficieront ainsi d'avantages accrus.

Parmi les avantages accordés, mentionnons le salaire de base de $49 par semaine, neuf jours de congés statutaires, le respect de la séniorité dans les promotions, et certains autres détails. En somme, chaque employé recevra une hausse d'environ $8 à $9 par semaine, ce qui constitue pour la commission un déboursé annuel d'environ $15,000.

L'agent négociateur, M. Emile Tellier, des Syndicats nationaux, s'est déclaré enchanté du résultat. Les pourparlers, a dit M. Tellier, se sont poursuivis dans un climat amical et ont abouti dans l'intérêt mutuel des parties.

RONDE

SUITE DE LA PAGE 19

joueurs du circuit Camille Trottier iront au Forum.

Par là, on s'aperçoit que l'organisation du Canadien et du Forum ne négligent rien pour assurer la relève plus tard. Pour M. Selke et ses représentants, les petits clubs de l'extérieur ont leur importance.

L'abbé Paul Létourneau nous disait toute sa satisfaction de voir la gentillesse de M. Smith à sa demande de billets pour son club de hockey au complet.

L'abbé Létourneau se plaît également à souligner la collaboration de M. Armand Kid Martel pour son aide à organiser le voyage.

Les jeunes joueurs de hockey seront là avec des marques d'identification particulières. Ils veulent prouver qu'à St-Tite on bouge.

CONCOURS

SUITE DE LA PAGE 19

calendrier du concours ; l'établissement du programme publicitaire ; un premier contact officiel avec l'Association des architectes de la province de Québec, à Montréal ; préparation d'une brochure contenant les conditions du concours, les modalités d'inscription et le programme des études auxquelles on devra recourir ; préparation de plans sur la situation du secteur, sa topographie.

Nombreux avantages

Les avantages du concours sont multiples. M. Bégin en cite quelques-uns. D'abord, la publicité faite autour de cette initiative de la ville de Trois-Rivières, se fera à l'échelle de la province et les revues techniques nationales ne manqueront pas d'en informer leurs lecteurs.

L'originalité d'un tel concours qui vise l'habitation unifamiliale, sera notée et accentuera dans l'esprit des techniciens et des hommes d'affaires de la province le caractère du secteur St-Jean-Baptiste et celui d'un développement domiciliaire modèle.

Ces plans préparés par des architectes en renom ayant déjà fait la plupart leurs preuves à l'échelle de la province, permettront un rehaussement du standard de l'architecture de ce secteur et créeront ainsi nécessairement une saine émulation et même éventuellement fixeront l'intérêt de nombreux architectes sur ce territoire résidentiel.

L'actualité en Mauricie

TROIS-RIVIERES
EN CALE-SECHE

Le traversier "Radisson", qui a perdu son gouvernail, est rendu en cale sèche à Lauzon, à la Davie Shipbuilding, où il fut construit, pour y subir cette fois une inspection générale. Le surintendant de la traverse, le capt. P.-E. Lemay, et le gérant de la ville, M. Roger Lord, se sont rendus au chantier afin de se rendre compte "de visu" de l'état des dommages. On ne sait encore pendant combien de temps le "Radisson" devra demeurer en cale sèche. En attendant, le conseil municipal fait face à la nécessité de faire construire un nouveau traversier.

SHAWINIGAN
LE PETIT POISSON

Les membres du club Pic de Shawinigan ont entendu parler de "p'tits" poissons des chenaux", jeudi, à leur déjeuner hebdomadaire par M. Jacques Caron, de Batiscan, administrateur des Chambres de commerce senior de la Mauricie. M. Caron a donné des détails intéressants sur le petit poisson, son habitat, ses moeurs, son déplacement. Il a insisté sur l'importance de cette pêche dans l'industrie touristique de la région. Il a accompagné sa conférence d'une courte séance de cinéma.

BULLETIN DU JEUNE COMMERCE

Le groupement régional du Jeune commerce, en Mauricie, vient de publier le premier numéro d'une série encore indéterminée et qui se nomme : "Le Mauricien". "Ce bulletin dont nous rêvions depuis bientôt trois ans, est enfin devenu une réalité", écrit le président régional, M. Roland Bédard. Ce numéro renferme des détails sur le tournoi d'art oratoire inter-scolaire, et sur le débat d'art oratoire du Jeune commerce de la région. On y trouve aussi la liste de tous les membres du bureau des gouverneurs, et finalement, quelques détails sur l'activité de quelques Chambres locales.

DEUX CHANTEUSES

Les organisateurs du Fan-Club de Shawinigan ont annoncé qu'en plus de la visite de Ginette Ravel, cet après-midi, à 2 heures, au sous-sol du restaurant Moderne, ils accueilleront une danseuse qui se fait connaître également comme chanteuse: Shirley.

"L'EDUCATION"

L'abbé Gilles Boulet, professeur au séminaire Ste-Marie de Shawinigan, a accepté l'invitation de l'association des professeurs de cette ville qui requérait ses services comme conférencier à une soirée, mardi, à 8 h., à l'école secondaire de l'Immaculée-Conception. L'abbé Boulet traitera de "l'éducation", dans le cadre de la semaine de l'éducation. Tous les éducateurs et les parents des élèves sont invités.

CINE-CLUB

Le ciné-club dirigé par les Jocistes de la paroisse du Christ-Roi de Shawinigan présentera un autre programme cinématographique au local de la JOC demain soir, à 8 h. Cette fois, le ciné-club mettra à l'affiche un film avec Gina Lolobrigida s'intitulant: "La belle Romaine". Ce sera la troisième activité de ce ciné-club nouvellement formé.

CAP-DE-LA-MADELEINE
CLUB TOASTMASTER

Le club Toastmaster St-Maurice vivra une soirée éducative, lundi, au restaurant Penn-Mass, du Cap-de-la-Madeleine, à 6 h. 30. Ce sera une réalisation du comité présidé par M. Mill Huggins.

GARDE PAROISSIALE

La garde paroissiale St-Odilon du Cap-de-la-Madeleine organisera une soirée intime, dimanche au sous-sol de l'église. La fête débutera à 8 h., mais on assistera, auparavant, à l'initiation de quelques nouveaux membres, à 7 h. 30.

LOUISEVILLE
REUNION DU JEUNE COMMERCE

La cinquième réunion du conseil régional du Jeune commerce de la Mauricie aura lieu demain, 5 mars, à l'hôtel de ville de Louiseville et débutera à 1 h. 30.

PREPARATION AU MARIAGE

Tous ceux qui suivent les cours de préparation au mariage sont priés de se rendre au local de la JOCF à 10 h., demain. Il s'agira de la reprise du 7e cours, qui n'a pas été donné dimanche dernier à cause de la mauvaise température.

ART ORATOIRE

Yvon Lacoursière représentera l'école de métiers de Louiseville au concours d'art oratoire organisé par le Jeune commerce régional. M. Lacoursière a été proclamé vainqueur local, hier après-midi, à l'école de métiers de Louiseville.

ST-EDOUARD
PARTIE DE CARTES

La partie de cartes organisée au profit de l'UCFR, aura lieu ce soir, à 8 h., à la salle du couvent. Prière d'apporter son jeu de cartes.

STE-URSULE
SOIREE RECREATIVE

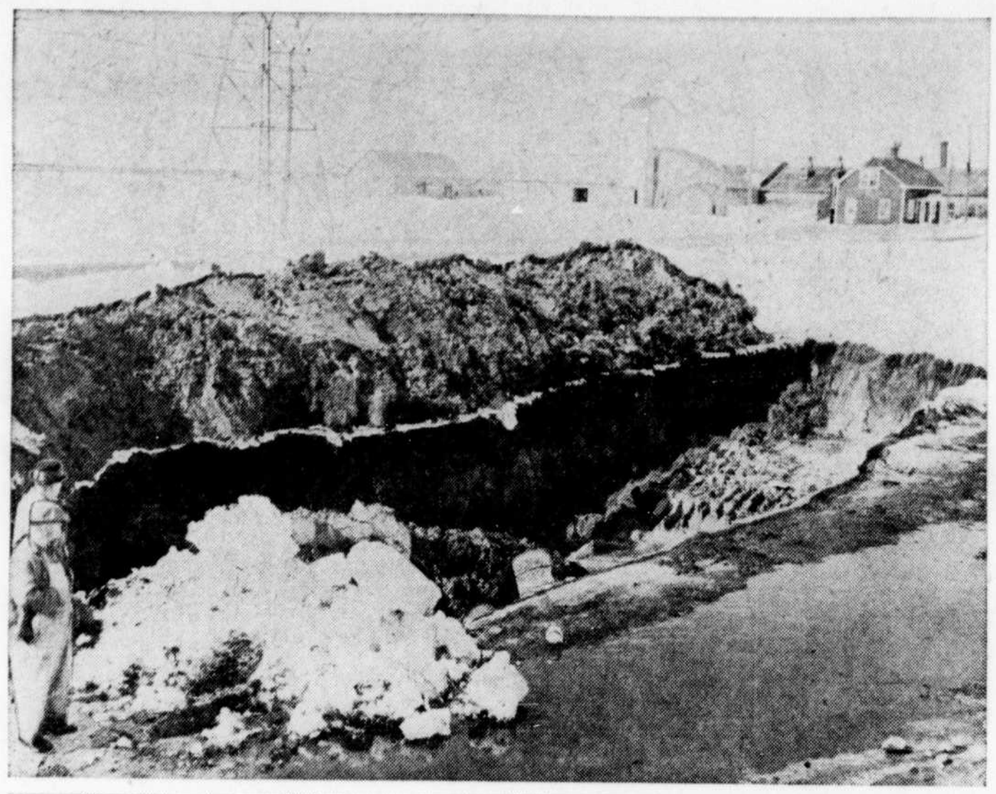
Les jeunes actifs de Ste-Ursule vous invitent cordialement à une soirée récréative, ce soir, 4 mars, à 8 h., en la salle de l'école no 1. A cette occasion, le groupe folklorique "Les Loups de la Rivière", de Louiseville, seront présents. Les jeunes de Ste-Ursule et des environs sont spécialement invités à assister à cette soirée.

STE-GENEVIEVE
CURE TEMPORAIRE

Le curé Herman Plante, de Ste-Geneviève-de-Batiscan, vient de subir une intervention chirurgicale, à l'hôpital Notre-Dame de Montréal. Pendant ce temps, la paroisse est desservie par le R. P. Jean-Paul Lauzon, de la communauté des Pères Blancs d'Afrique. Il appartient au diocèse de Rubaga, en Ouganda. Le Père Lauzon était en repos dans sa famille, à Montréal, quand il a accepté la cure temporaire à Ste-Geneviève.

SHAWINIGAN
EDUCATION

Lors d'une réunion spéciale des instituteurs et institutrices de l'école du Sacré-Coeur de Shawinigan, on a jeté les bases des activités destinées à souligner la semaine de l'éducation. Cette réunion était sous la présidence du directeur de l'école, le R. F. Yves Albert, assisté du sous-directeur .Pour débuter, les parents seront invités à une causerie prononcée par le Frère Yves Albert, le 9 mars, à 8 h., dans la salle du collège. Un film éducationnel et un forum suivront cette causerie. Au cours de la semaine, on affichera dans toute l'école des pancartes portant des incriptions éducationnelles. Le thème de la semaine sera: "L'éducation garantie de l'avenir".





ABATTAGE DE PORCS A YAMACHICHE — Plus de 400 porcs ont été abattus jeudi à Yamachiche dans un effort pour enrayer une épizootie de peste porcine. Il a fallu utiliser un bélier mécanique pour creuser la tranchée où les victimes ont été ensevelies. La photo du haut nous fait voir une partie de la fosse après l'inhumation. Celle du haut nous fait voir la porcherie de M. Lucien Trahan. Ce dernier est accompagné du Dr H. Trudel, vétérinaire de Trois-Rivières qui interdit l'accès de la porcherie à un étranger. On sait que l'être humain est un agent de véhicule du virus de la peste porcine.

Région d'Yamachiche

Une ÉPIZOOTIE menace de DÉCIMER les porcheries

par Guy BOURDON

YAMACHICHE. — Une épizootie de peste menace de décimer toute la population porcine de la région de Yamachiche. Et pour éviter la répétition des dégâts survenus en 1941 dans le même secteur, des mesures drastiques ont été ordonnées par le ministère de la Santé. Toute la porcherie de M. Lucien Trahan a été détruite : on a abattu, jeudi, plus de 400 bêtes et on a procédé hier à leur ensevelissement ainsi qu'à celui du fumier et des objets qui avaient servi à leur entretien.

Il faut estimer à $15,000 les dommages subis par ce cultivateur de la région, si l'on tient compte de la perte proprement dite des porcs qui lui sera remboursée au prix du marché par le gouvernement.

Le Dr H. Trudel, vétérinaire de Trois-Rivières, a ordonné à M. Trahan de désinfecter sa porcherie, ainsi qu'une grande partie de sa ferme; il lui a défendu de reprendre l'élevage avant trois mois et il l'a obligé à ensevelir toutes les bêtes abattues ainsi que les objets qui ont servi à leur entretien et à leur transport. On a procédé hier à cette tâche macabre. Un bélier mécanique a dû être employé pour creuser la tranchée et pour recouvrir les cadavres.

M. Trahan, qui se livre à l'élevage du porc depuis quinze ans, subira des dommages considérables du fait que pour des raisons de sécurité le ministère lui interdit de reprendre son travail avant trois mois. Et puisqu'il faut au moins six mois pour rendre le porc commercialement rentable, on doit compter avec neuf mois de pertes.

Le Dr Trudel

Le vétérinaire a expliqué que la peste porcine est un virus très contagieux qui peut se transmettre d'un animal à l'autre et aussi par l'agent humain. Il a toutefois précisé que l'homme n'est pas incommodé par cette maladie mais qu'il agit dans bien des cas comme agent de véhicule du virus, capable de décimer, dans peu de temps, toutes les porcheries d'une vaste région.

Le Dr Trudel a recommandé aux éleveurs, aux bouchers, aux vendeurs de moulées et à tous ceux que le commerce du porc intéresse, de ne pas entrer dans les porcheries. Même le propriétaire des lieux devrait agir avec beaucoup de circonspection pour ne pas devenir un agent de contagion.

Le vétérinaire a noté trois autres cas de peste porcine à Yamachiche, impliquant plus de 150 bêtes. Il ne croit pas qu'il faudra les abattre, mais il a recommandé la plus grande prudence.

Lors de la dernière épizootie, en 1941, il avait fallu attendre deux mois et demi avant de reprendre l'élevage. Et cette fois encore, le ministère voudrait enrayer le mal et éviter la nécessité du vaccin anti-peste. On fait remarquer qu'aux Etats-Unis cette mesure a été prise depuis plusieurs années mais que la vaccination affecte la qualité de la viande de porc. On ne voudrait donc pas diminuer la qualité de la production porcine au Québec.

Guy Carle condamné à 2 ans de pénitencier pour vol de cuivre

SHAWINIGAN. — Guy Carle a écopé de deux ans de pénitencier, en Cour des Session de la Paix de Shawinigan, hier après-midi, alors qu'il recevait sa sentence sons une accusation de vol de cuivre de rebut. L'inculpé avait avoué sa culpabilité à cette accusation, il y a 15 jours, alors qu'il comparassait devant le tribunal.

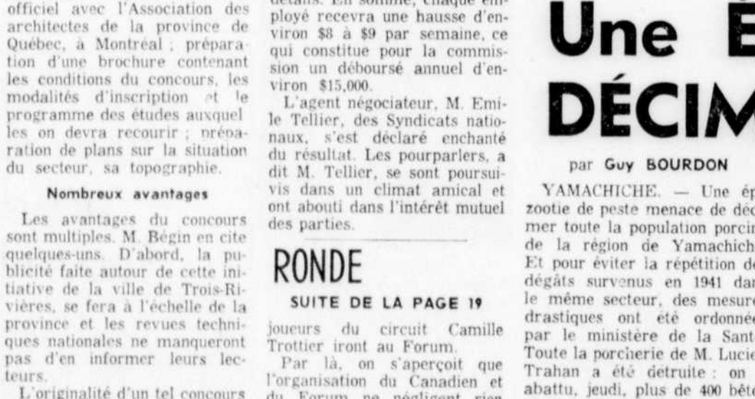
Carle avait terminé une peine de douze mois à la prison commune de Trois-Rivières en septembre dernier. Il avait été condamné pour un délit semblable et le juge Langlois a fait remarquer au prévenu qu'il se devait d'être sévère et que c'était pour son plus grand bien, et il ajoutait: "J'espère que vous en profiterez pour vous inscrire à l'école fédérale et que vous apprendrez un métier qui vous permettra de gagner honorablement votre vie par la suite".

Lise Paquette et Suzanne Clément, deux danseuses de Montréal, qui remplissaient un engagement dans la région, devront subir leur procès le 7 avril sous une accusation de vol de chandails. Les deux accusées avaient plaidé non coupables à cette accusation, la semaine dernière, et devaient subir leur procès hier. Cependant, un représentant de leur avocat a demandé la remise à un mois parce qu'il ne serait pas disponible avant cette date. La couronne s'est opposée à une remise à un mois, mais le juge a déclaré que les accusées avaient droit de se faire défendre par l'avocat de leur choix et, comme il n'est pas disponible avant un mois, on devra attendre à cette date.

Jean-Guy Gingras, accusé du vol d'une scie mécanique, s'est déclaré non coupable et il subira son procès le 17 mars.

La semaine de l'éducation

TROIS-RIVIERES. (D.M.) — L'évêque du diocèse de Trois-Rivières, S. Exc. Mgr Georges-Léon Pelletier, présidera demain soir l'ouverture de la semaine de l'éducation à l'externat St-Louis de Gonzague, de Grand'Mère, institution dirigée par les Ursulines. Mgr Pelletier traitera alors de l'éducation et de ses multiples aspects.



ART ORATOIRE CHEZ LES JEUNES — Le Jeune Commerce de Grand'Mère avait organisé cette année le premier tournoi d'art oratoire à se tenir dans cette ville pour intéresser les étudiants. Le vainqueur de toutes les écoles de Grand'Mère fut Claude Jacob qui reçoit le trophée Laferrière des mains de M. Gilles Laferrière lui-même. Ces deux personnes sont photographiées en compagnie de MM. Guy Jacques, le finaliste contre Jacob et André Latour, responsable de ce concours.

Dans les estrades

QUILLES

Voici le résultat des rencontres de la ligue de petites quilles des Loisirs Ste-Catherine-de-Sienne, à la banlieue de Trois-Rivières, disputées mercredi dernier à la salle Chez Pitt's.

TV Motels 1820 (4-0), Benoit Massé 1460.

PAT. Moderne 1888 (3-1), Antoine Biron 1730.

J.-P. Roberge 2026 (4-0), Clément Levasseur 1838.

Coop. Fédérée 1451, Normandin et Frère 2103 (4-0).

Launier Ltée 1684, H.-G. Gauthier 1953 (4-0).

Mme Normand Rock a roulé un simple de 206 ce qui constitue un nouveau record, et un triple de 455.

Chez les hommes, Gilles St-Louis a réussi un simple de 193 et un triple de 504.

D'autres insolences

Notre reporter Kid Martel prononcera une causerie demain à La Tuque. Kid occupera la tribune des Chevaliers de Colomb de cette localité à un déjeuner-causerie à 9 heures. Il a intitulé sa conférence : "Les insolences de Kid Martel". Il y sera évidemment question de tout ce qui ne tourne pas rond dans les sports.

Shawinigan

Sports divers

Dans la ligue de quilles Alcan, R. Fafard s'est signalé cette semaine en roulant un simple de 212 et un triple de 521. Chez les dames, Mme T. Dufresne a réussi un simple de 178 et un triple de 427. Les Braconniers sont toujours en tête de la ligue avec 58 points.

A Grand'Mère, aujourd'hui, les équipes victorieuses des ligues mineures rencontreront celles de Trois-Rivières dans des joutes au total des points. Demain aura lieu le grand festival de l'OTJ de Grand'Mère. Demain soir, les Sélects de Grand'Mère et le Ste-Thècle commenceront leur série semi-finale dans la ligue Inter-Comtés. Cette joute débutera à 8 h. 30.

Au centre de ski Mont-Georges de Shawinigan, les Pionniers du ski à Shawinigan et dans la région seront fêtés et décorés. De plus, il y aura une descente organisée pour les anciens de même qu'un souper familial.

Demain après-midi, les Cataractes de Shawinigan et les Reds de Trois-Rivières s'affronteront dans la série semi-finale B. Les Reds mènent présentement dans la série par deux victoires contre aucune défaite.

Au curling, le bonspiel mixte Invitation du club de curling Shawinigan se termine ce soir sur les glaces de ce club. Les finales seront jouées à 8 heures. Une soirée récréative et la distribution des trophées se fera après les finales. A Shawinigan-Est, le quatrième bonspiel mixte invitation débute demain après-midi à 2 heures. Plus de 32 équipes prendront part à ce bonspiel.

Cap-de-la-Madeleine

Camille Bédard

Saviez-vous que le joueur de défense Camille Bédard des As de Québec est présentement chez lui au Cap-de-la-Madeleine, où il se remet d'une fracture d'un pied subie lors d'une joute récente avec les Bisons de Buffalo ?

Cinéma

IMPERIAL : Ça va être ta fête, avec Eddie Constantine; Un monde nouveau, en couleurs, pour la semaine complète. Sam. et dim.: 1 h. 30; 6 h. et 9 h.

CAPITOL : samedi : Valentino; Ce crime est signé. Commençant dimanche : Un drôle de dimanche, avec Bourvil; Robinson et le triporteur, avec Darry Cowl.

CINEMA DE PARIS : Trois jours à vivre, 1 h. 50 et 8 h. 25; Le Tombeur, 3 h. 10, 6 h. 40 et 9 h. 45; Actualités, 1 h. 30 et 8 h. Dimanche, représ. continuelle.

MADELON : Les boucaniers, 8 h. 15; Le démon du midi, 6 h. 30 et 10 h. 30.

CHAMPLAIN : Le cas du Dr Laurent, avec Jean Gabin, 6 h. 30 et 9 h. 45; Les vampires, 8 h. 15; Comédie 3 Stooges, 8 h. Dimanche, matinée à 1 h. 30.



LA MAURICIE

BUREAUX DE TROIS-RIVIERES : REDACTION : 452, rue des FORGES
ABONNEMENT ET TIRAGE : 484, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411

MAURICIE SPORTS

MARTEL en tête

avec Kid Martel



La ville de La Tuque, considérée à juste titre comme la reine de la Haute Mauricie, possède tous les éléments primordiaux pour attirer sans cesse des milliers de touristes... Et si nous considérons que la route projetée depuis des années, reliant La Tuque et Roberval, puisse être terminée prochainement, on peut s'attendre alors à un développement intensif dans ce pittoresque coin du coeur du Québec... Le maire J. Onésime Dallaire, le gérant de la ville, M. Archambault, les échevins, les commissaires d'écoles, la police municipale et provinciale, les industriels, les hommes d'affaires, et enfin tous les contribuables de La Tuque savent se donner la main et travailler de concert quand il s'agit de redonner plus de couleur et plus d'attrait à la cité...

La Tuque, dont le nom est maintenant sur les lèvres de tous les sportifs du Québec et même par tout le Canada, par ses activités multiples dans tous les domaines, célèbre cette année le 50e anniversaire de sa fondation. Il va de soi que les festivités vont débuter pour de bon à la disparition de la neige, en avril prochain... Entre-temps, les préparatifs vont bon train et bientôt on fera connaitre le programme vraiment exceptionnel des diverses manifestations qui auront lieu dans le cadre du jubilé de cette ville du Nord... Les citoyens sont à étudier des plans et devis pour y construire un aréna moderne au coût d'environ $250,000... Ce ne sera certes pas un luxe de remplacer l'antique palais des sports avec glace naturelle, par quelque chose plus à la page avec un système de glace artificielle....

Les organisateurs ne manquent pas dans ce centre magnifique... Le hockey, la balle-molle, le baseball, le golf, le curling, le tennis sont surtout les sports pratiqués, sans oublier certainement le ski où les adeptes peuvent s'en donner avec joie, puisque les pentes sont naturelles et des plus aptes à la pratique de ce délassement... Que dire des courses de canots qui ont si bien su imposer La Tuque sur la carte géographique de l'Amérique du Nord, royaume de la chasse et de la pêche où l'on n'a pas besoin de parcourir des centaines de milles pour atteindre les lacs splendides entourés de forêts majestueuses... En toute franchise, nous sommes fiers dans la Mauricie de compter une ville aussi progressive que La Tuque... Il manque encore des industries pour y créer un climat de prospérité générale, mais nul doute que la route conduisant à Roberval va ouvrir une ère nouvelle...

On parle de La Tuque depuis les beaux jours des Loups du Nord où les Mongrain, Braithwaite, Lavoie, Bolduc, et autres ont prouvé que des petits gars de chez nous pouvaient briller à côté des meilleures étoiles canadiennes. Et depuis ce temps, cette ville n'a jamais cessé d'évoluer, grâce à des promoteurs dynamiques et surtout à des conseils municipaux qui n'ont rien ménagé pour dépenser, avec l'idée bien évidente que ce centre touristique ne cesserait de grandir numériquement et en qualité... Maintenant, les journalistes se font un plaisir et même un devoir de la visiter régulièrement et y passer d'agréables heures, tout en côtoyant des citoyens sincères, hospitaliers et enthousiastes... Aujourd'hui, le club de curling de La Tuque recevra les journalistes de "La Presse", du "Nouvelliste", du "Bien Public", de CKTR, de CKTM-TV et d'autres media de publicité.... CFLM est un poste de radio bien éveillé et qu'il faut syntoniser.

Ce bonspiel invitation, organisé par l'ami Oscar Roy, de La Tuque, en collaboration avec les dirigeants du club de curling de l'endroit, des autorités municipales, va permettre une autre fois de constater sur place l'atmosphère vraiment magnifique des gens de cette reine du Nord... Les touristes ne doivent jamais manquer de visiter La Tuque lorsqu'ils séjournent en Mauricie... Il y a tellement de belles choses à admirer dans ce coin enchanteur qu'on ne peut pas les décrire... Il faut les voir sur place...

Et sur ce, à lundi.

Troisième joute

Les CATS remonteront-ils la pente après 2 défaites?

SHAWINIGAN, (J.M.H.) — Les Reds de Trois-Rivières semblent avoir la recette nécessaire pour vaincre les Cataractes de Shawinigan à volonté. Actuellement les Reds mènent dans la série semi-finale 2-0, à la suite de leur victoire de 7-3 sur les nôtres, jeudi. Les Cataractes sont-ils capables de remonter la pente après deux défaites consécutives ou vont-ils abandonner la lutte tout simplement ?

Le même état d'esprit que mardi a semblé régner chez l'équipe locale jeudi à Trois-Rivières. Les joueurs sont comme figés de crainte devant leurs adversaires et pourtant ils ont bel et bien terminés en deuxième, tandis que les Reds se sont tout juste taillés une place dans les éliminatoires. Celles-ci ne sont pas cependant la saison régulière et dans une courte série, il faut tout donner ce qu'on a, sinon, c'est la défaite. Pour les Reds, c'est une série à gagner; ils y mettent tout leur feu sacré, leur coeur, leur combativité et leur ardeur pour triompher, ce que les Cats manquent complètement. On dirait même d'une équipe qui n'appartient pas à la ligue Provinciale Junior, tellement elle déçoit tant à l'offensive qu'à la défensive.

Pour les Cats, la joute de demain est très importante car ils sont déjà acculés au mûr après seulement deux joutes. Une défaite demain signifierait une élimination rapide, à moins que tous et chacun des joueurs des Cats se mettent réellement à la tâche et jouent au hockey. A les voir évoluer, on dirait un club désintéressé, un club qui a déjà oublié que de nombreux partisans les a supportés durant tout l'hiver. Si les Reds remportaient de nouveau la victoire demain, ils seront favoris pour éliminer l'équipe locale en quatre joutes consécutives.

Ceux-ci ont joué en champion depuis le début de la série et contrairement aux joutes de la saison, ils jouent au hockey au lieu de se mériter inutilement des punitions. Il faut admirer également le jeu d'équipe des Reds. Jos Ferron dirige en vétéran et en maitre ses hommes vers la victoire, joute par joute. Le jeune Bégin dans les filets des Reds donne actuellement le meilleur de lui-même. Tant qu'à l'offensive, les joueurs d'avant ne cessent de patiner et reviennent vivement à l'arrière pour aider la défensive.

Au sujet des Cats, on a beaucoup à dire, ou plutôt rien, car ils ont été loin de figurer avantageusement dans les deux joutes qu'ils viennent de disputer. Autant ils ont déçu leurs nombreux partisans, autant la direction et le pilote Jack St-Onge sont désappointés de la tenue de leurs hommes. Seuls, quelques recrues et Michel Scalzo peuvent éviter la tempête des critiques qui s'abattent actuellement sur les Cats. Claude Denoncourt ou Roger Matteau sera dans les filets demain. Pronovost, Pagé, Poisson, Carrier et Lampron s'occuperont de la défensive. Ces joueurs n'ont pas affiché la tenue qu'on attendait d'eux jusqu'ici. Quant à l'offensive, le pilote Jack St-Onge sera obligé de faire des prodiges pour inculquer à ses hommes le désir de vaincre. Nous ne savons si André Boucher reviendra au jeu au moment où ces lignes sont écrites, mais son absence a considérablement affaibli le moral de l'équipe, surtout à un moment on a besoin de ses services. Claude Joncas ne peut jouer régulièrement. On compte donc sur les Scalzo, Chamberland, Bourassa, Champagne, Gélinas, Argouin, Lord, Cloutier, Lamy pour remettre les Cats sur le sentier de la victoire.

Une assistance record est attendue demain pour voir les deux clubs à l'oeuvre dans la troisième joute de la série semi-finale. Les partisans locaux ne désespèrent encore voir leur équipe remonter la pente dans cette série. Le match de demain signifiera cependant beaucoup.

Trifluvien à l'honneur

Guy Champoux réélu président provincial des Clubs Nautiques

TROIS-RIVIERES. — M. Guy Champoux, homme d'affaires trifluvien, qui s'est dévoué depuis tant d'années pour tous les sports, en particulier pour le yachting, a été récemment honoré pour son magnifique travail.

En effet, ce sportif trifluvien a été réélu président provincial de la Fédération des Clubs Nautiques du Québec. Il en sera à son deuxième terme consécutif.

On se souvient que M. Champoux et quelques autres membres du club de yacht St-Maurice de notre ville, ont réussi à intéresser les principaux organismes de ce sport à travers la province l'an dernier afin de former une fédération provinciale et ainsi établir des lois et règlements pouvant régir tous les événements présentés dans ce domaine sportif.

M. Champoux, au cours d'une intéressante entrevue qu'il a bien voulu nous accorder, s'est déclaré enchanté et même quelque peu surpris de l'enthousiasme de tous les groupes qui ont demandé leur adhésion et qui sont aujourd'hui plus que satisfaits du travail accompli par cet organisme.

La Fédération des clubs Nautiques du Québec compte actuellement 48 clubs venant de tous les coins de la province qui se font valoir par des attractions les plus inusitées.

M. Champoux est également trésorier du club de Yacht St-Maurice de Trois-Rivières.



GUY CHAMPOUX

Ligue Interparoissiale

Ste-Famille et St-Eugène se font face, ce soir, à G.'Mère

TROIS-RIVIERES. — Faute de glace convenable, la ligue de hockey interparoissial du Cap-de-la-Madeleine, devra poursuivre ses éliminatoires sur de la glace artificielle.

En effet, M. Laurent Monfette, nous a appris hier que la série semi-finale deux de trois entre les équipes de Ste-Famille et de St-Eugène, se continuera ce soir à 8 heures à l'arena de Grand'Mère.

Ste-Famille qui mène 1-0 dans la série pourrait bien causer une autre surprise ce soir. Advenant une victoire du St-Eugène la joute décisive aura lieu la semaine prochaine soit à Grand'Mère ou Trois-Rivières.

Le gagnant de cette semi-finale fera face au St-Odilon dans la grande finale du circuit Robert Lavergne.

Nombreux bonspiels, en fin de semaine, sur les glaces des clubs trifluviens

TROIS-RIVIERES. — Pour donner une petite idée de la popularité grandissante du curling dans la région trifluvienne, mentionnons que des bonspiels d'une journée auront lieu en fin de semaine sur les glaces du Laviolette et du Three-Rivers Curling Club de notre ville.

Au Laviolette

Le club de curling Laviolette, qui possède trois glaces, connaitra deux journées des plus remplies, aujourd'hui et demain.

Dès 9 h. ce matin, 24 équipes formées d'employés des banques à charte de Trois-Rivières et du Cap-de-la-Madeleine ont commencé un tournoi qui deviendra une affaire annuelle.

M. Claude Berthiaume et Mlle Thérèse Hubert, employés de la Banque Canadienne Nationale, rue Des Forges, sont les organisateurs de l'événement. Des cadeaux sont offerts par M. Guy Poirier, un agent local pour une brasserie montréalaise, et par les dirigeants de nos banques. Les finales auront lieu ce soir vers 8 h. et seront suivies d'une soirée récréative et d'une distribution de cadeaux.

Demain, au moins 20 équipes comprenant des propriétaires et des employés des magasins affiliés à l'Association des Marchands détaillants prendront part à une compétition d'une journée. Les premières rencontres auront lieu à 9 h. du matin et les finales, vers 8 h. du soir.

Au TRCC

C'est demain que se déroulera sur les glaces du Three-Rivers Curling Club le bonspiel mixte annuel du Jeune commerce de Trois-Rivières.

Ce tournoi, qui est commandité par M. Jean-Paul Bertrand, agent de district d'une brasserie de la métropole, réunira un total de 16 équipes.

Les premières joutes débuteront à 9 h. et l'on demande aux joueurs d'être à l'heure pour ne pas retarder la marche régulière du tournoi.

Immédiatement après les finales, vers 8 h., il y aura remise des prix, suivie d'une soirée récréative.

Au C.C.C.

Sur les glaces du Cap Curling Club se continueront les rencontres du dimanche matin dans la ligue des Magasins Régal. Trois joutes sont à l'affiche.

Au Wabasso

Au club de curling Wabasso du président Philippe Giroux, les activités ne manqueront pas en fin de semaine. En effet, les rencontres dans le cadre du bonspiel "Initiation" pour les employés de la Wabasso, qui ont commencé lundi dernier, se poursuivront en fin de semaine. Ce tournoi paire-mixte remporte un franc succès.

Les dernières parties auront lieu le 11 mars, puis l'on proclamera les deux équipes victorieuses.

Les Capris gagnent une 1ère joute

GRAND'MERE. — Les Capris ont pris les devants 1-0 dans la série finale de la ligue Kokominan en remportant la première joute au compte de 6-5, contre les Ko-Ko jeudi dernier.

G. Hould et R. Pellerin ont dirigé l'offensive des Capris avec chacun deux buts, tandis que C. Lavergne et L. Bourassa ont enregistré les autres. Pour les Ko-Ko, les buts appartiennent, à G. Houde, Gaston Gervais, G. Bastarache, Y. Aubin et Bourassa. Le but victorieux revient à C. Lavergne, qui l'a marqué dans la deuxième période. Les Capris ont pris une avance de 3-2 dès la première période. Ils ont augmenté cette avance à 6-3 dans la deuxième reprise. 15 punitions ont été décernées dont 10 aux Capris et 5 aux Ko-Ko. De ces punitions, une fut coûteuse aux Capris.

La prochaine joute entre les deux clubs sera disputée mercredi prochain à l'aréna de Grand'Mère.

M. Lafrenière à une réunion folklorique

GRAND'MERE. — M. Cyrille Lafrenière, président des Lutins du Rocher et également président du comité provincial de recherches en danses canadiennes, sera à Montréal, aujourd'hui, pour tracer le programme de son comité et constater où en sont rendues les recherches à date.

M. Lafrenière sera accompagné de trois autres membres de l'équipe folklorique de Grand'Mère; son épouse et MM. Raymond Milot et Réjean Déziel. La réunion a lieu à 2 h. 30 à l'Atelier folklorique, de Montréal.

A l'ordre du jour figurent des remerciements qu'on adressera à M. Jean De Laplante, qui vient de compléter des recherches fructueuses sur le folklore canadien.

Claude Jacob, vainqueur du tournoi oratoire de G.'Mère

GRAND'MERE. — Claude Jacob, étudiant à l'école des arts et métiers de Grand'Mère, est sorti victorieux, mercredi soir, d'un tournoi d'art oratoire interscolaire. Le vainqueur, qui a défait en finale Guy Jacques, le représentant de l'école secondaire Sacré-Coeur, devra participer à une première ronde éliminatoire mercredi, le 8 mars, à St-Tite, en vue de s'assurer le championnat de la région qui sera disputé à Trois-Rivières, le 15 mars.

Une grande attention avait été apportée à ce tournoi. Chacune des écoles de Grand'Mère avait délégué un représentant. En finale, les orateurs en herbe devaient entretenir l'auditoire sur "le parler français et mon avenir".

L'instructeur et le responsable du tournoi était M. André Latour, qui avait attaché une importance particulière à bien entrainer ses poulins.

Claude Jacob, est le fils de M. et Mme Zéphirin Jacob. Guy Jacques, est le fils de M. et Mme Hervé Jacques.

Elections de la SSJB à Saint-Barnabé-Nord

ST-BARNABE-NORD. — M. Sylvio Proulx a été réélu président de la Société St-Jean-Baptiste de St-Barnabé, pour un deuxième mandat consécutif. L'Association de cet endroit groupe 320 membres se recrutant à St-Barnabé et dans quelques localités environnantes, comme St-Sévère et St-Thomas-de-Caxton.

M. Proulx sera secondé par le conseil suivant : Eddy Bellemare, vice-président ; Mme Jacques Bourassa, secrétaire ; Mme Ant. Gélinas, assistante-secrétaire; Onil Bellemare, Armand Bellemare, Gérard Pellerin, directeurs ; G. Ferron, recruteur; Mmes Gérard Pellerin, Sévère Gélinas, Adjutor Lacerte, conseillères. Le vérificateur des livres sera M. Jacques Bourassa, et l'aumônier, c'est le curé de St-Barnabé, l'abbé J.-Baptiste Levasseur.

Le président régional, M. A. Julien, de Trois-Rivières, assistait à cette réunion au cours de laquelle les responsables des comités ont fait leur rapport annuel. Il y eut notamment le rapport du président et de quelques autres officiers de la section locale. On a souligné le nombre de 53 nouveaux membres qui ont été recrutés au cours de l'année 1960.

Délégation de la Mauricie à l'ouverture de la semaine de l'éducation à Montréal

SHAWINIGAN. — La Mauricie sera représentée par 52 instituteurs et institutrices qui assisteront, demain soir, à l'hôtel Reine Elizabeth, à Montréal, à l'ouverture officielle de la semaine de l'éducation, alors que les conférenciers seront S.E. le cardinal Paul-Emile Léger et le premier ministre de la province, l'hon. Jean Lesage.

La délégation mauricienne sera dirigée par Mlle Thérèse Dufresne, présidente de la fédération des instituteurs et institutrices du diocèse de Trois-Rivières. Il y aura 27 membres de la profession du Cap-de-la-Madeleine, accompagnés de Mlle Lucie Beaumier, présidente du syndical local, et de M. Lionel Charest, président chez les hommes; six institutrices de Shawinigan qui accompagneront Mlle Marie-Blanche Godin, présidente; six autres du syndicat de Grand'Mère que préside Mlle Cécile Vanasse et sept instituteurs et institutrices de Trois-Rivières devant accompagner Mlle Madeleine Julien, présidente, et Léo Monfette, président.

Il y aura de plus Mlle Marina Pelletier, de La Tuque; Mlle Simone Gervais, de la banlieue de Trois-Rivières; Mlles Fleurette Gagnon et Lucienne Bordeleau, de Champlain; M. et Mme Gilles Thibeault, de St-Alexis-des-Monts.

Les journalistes inactifs, demain

TROIS-RIVIERES. — La ligue de curling des Journalistes de Trois-Rivières, inactive la semaine dernière, le sera également demain parce que les glaces du club Laviolette sont louées. Toutefois, dès dimanche prochain, le 12 mars, les dernières rencontres du calendrier régulier seront présentées.

Voici ces joutes :

"Nouvelliste" (2) vs "Bien Public"
CKTM-TV vs CKTR (1)
"La Presse" (2) vs "La Presse" (2)
"Nouvelliste" (1) vs CHLN.

Tournoi de badminton en cours à Shawinigan

SHAWINIGAN. — Le tournoi de badminton pour le championnat Nord-Mauricien a débuté ce matin sur les trois courts de l'école secondaire Immaculée-Conception. J.-D. Guillemette, le champion de l'an dernier dans la classe A, défendra son championnat.

Dix trophées seront en jeu, dont ceux de Shawinigan, Hanna, Hôtel Shawinigan, Dow, Walsh, Molson, Bijouterie Lafrenière, O'Keefe et Janna. La plupart des vainqueurs de l'an dernier seront de retour dans les simples masculin et féminin, double mixte, double masculin et féminin. Dans le double masculin, J.-D. Guillemette fera équipe avec son frère René. Ce duo l'avait emporté l'an dernier sur le duo Mills-L'Heureux. Mlle Debbie Watts, championne de l'an dernier, sera de retour; elle fera équipe avec Renée Karis dans le double féminin. Dans le double mixte, le duo Renée Karis-Pierre Mills, vainqueur l'an passé, sera de nouveau dans la lutte. Les gagnants de la classe B: William Yee, Céline Goulet, Mme Lise Yee seront de sérieux aspirants dans la classe A. Près de 150 inscriptions ont été enregistrées cette année. Les dirigeants du tournoi demandent aux participants de se rendre à l'heure pour leur match, sinon ils perdront par défaut.

Voici le programme des rencontres du tournoi:

SAMEDI :

9.00 Simple masculin et féminin, classe B
10.30 Double féminin et masculin
12.00 Double mixte
1.00 Simple masculin et féminin

Dimanche :

1.00 Finales dans toutes les catégories de la classe A et B.
6.00 Buffet froid et rafraichissements à l'hôtel Garand
7.00 Remise des trophées et des cadeaux aux gagnants.

Badminton

Le club de badminton de Grand'Mère s'est approché à trois points du club Shawinigan et de la deuxième position en défaisant le club Radisson 3-2 lors d'une rencontre disputée au manège militaire de Trois-Rivières mercredi. Tony Delatri et Pierre Martin du Garnison remportèrent les honneurs du premier double masculin défaisant difficilement l'équipe Roland Beauséjour-Peter Jacobsen 15-11 et 15-14. Le second double masculin fut remporté par le duo du Grand'Mère, Georges Hanna-Marcel Bertrans 15-7, 15-10 aux dépens de Jim Ticke-Serge Veilleux tandis que H. Burns-R. Hopkins en firent autant contre l'équipe du Garnison, L. Laflamme-Y. Lemay par des comptes de 15-6, 15-11. L'équipe féminine Debby Watts-Nancy Moon donna la troisième victoire au Grand'Mère prenant la mesure de M. Rouleau-L. Rivard 15-3, 15-3. Enfin le double mixte fut remporté par l'équipe du Garnison, M. et Mme Raymond Corbin aux dépens de D. Watts-P. Jacobsen 15-1 et 15-2.

Il ne reste plus que deux rencontres pour clôturer la saison régulière. Le club Garnison doit visiter le Chevalier de Colomb de Shawinigan et aussi le Grand'Mère, ces deux rencontres sont très importantes car elles peuvent influencer le classement final.

Dans la ligue de classe "B" deux seules rencontres restent aussi à disputer, soit Louiseville à St-Marc et Louiseville à Grand'Mère.

Classe "A"

	PS	G	P	Pts
Chevalier de Colomb	55	41	14	41
Shawinigan	60	27	33	27
Grand'Mère	55	24	31	24
Garnison	50	18	32	18

Classe "B"

	PS	G	P	Pts
Pavillon	40	28	12	28
St-Marc	35	20	15	20
Shawinigan	40	18	22	18
Grand'Mère	35	14	21	35
Louiseville	30	10	20	10

A St-Tite

Le feu jette sur le pavé une famille de NEUF ENFANTS

ST-TITE. (J.P.) — M. et Mme Jules Davidson et leurs neuf enfants sont aujourd'hui sans foyer à la suite de l'incendie qui a complètement détruit leur demeure située au rang ruisseau le Bourdais, à 2 milles de St-Tite, hier après-midi. Mme Davidson était seule à la maison à ce moment et aurait été avertie par une voisine, Mme Rosaire Buist qu'il y avait alors beaucoup de fumée s'échappant de la cheminée.

Durant ce temps, une autre voisine, Mme François Pronovost, mandait les pompiers qui furent sur les lieux en moins de cinq minutes. A leur arrivée, le chef Léveillé, secondé d'une douzaine de sapeurs devait constater que le feu couvait près de la cheminée, au plafond du deuxième étage. Ils utilisèrent donc les 500 gallons d'eau au complet contenus dans le réservoir du camion-pompe. Cette réserve épuisée en quelques secondes, ils durent par la suite attendre près de trente minutes avant que la pompe du camion, qui refusait de fonctionner, puisse être mise en opération.

Pendant ce temps, les sapeurs installèrent la pompe auxiliaire qui, à son tour, ne fonctionna pas, faute de carburant. Durant ce temps, l'élément destructeur avait pris une telle ampleur qu'il fut impossible. Malgré le travail acharné des pompiers, d'arrêter la marche des flammes. Tout fut rasé au sol. Les dégâts seraient de l'ordre de quelque $9,000.

Un hangard, situé à proximité de la maison, et renfermant du grain, ainsi qu'une auto-chenille, ont été fort endommagés par le feu et l'eau.

Seulement quelques meubles du premier étage ont été épargnés des flammes.

Le FESTIVAL de l'OTJ de G.'Mère aura lieu demain

GRAND'MERE. — Le grand festival de l'OTJ de Grand'Mère aura lieu demain après-midi, à l'aréna de Grand'Mère. On prévoit que l'événement connaitra un éclatant succès, car tous les billets disponibles ont été vendus.

L'événement principal du festival sera évidemment le couronnement de la reine. Le festival débute à 2 heures, mais, auparavant, une joute de hockey, débutant à 12 h. 45 sera disputée entre un club d'étoiles bantam de Grand'Mère et un club de même calibre de Montréal, soit le St-Sauveur.

Plusieurs compétitions ou concours ont été organisés. Les spectateurs pourront voir alors de nombreux jeux, tel une joute de baseball en bicyclette, le saut à la claque, des courses de vitesse entre les juvéniles, midget, bantam et pee wee et de nombreuses autres attractions. Il y aura aussi des jeux spéciaux pour les jeunes filles. Enfin, une joute de hockey terminera le festival. Cette joute opposera le champion juvénile à un club d'étoiles sélectionnées parmi les autres clubs. La gent sportive de Grand'Mère a donc rendez-vous demain après-midi à l'aréna de Grand'Mère pour assister à ce festival organisé par l'OTJ de cette ville.

Ste-Thècle joue à Grand'Mère, demain

ST-TITE. — Les éliminatoires de la ligue de hockey Inter-Comtés, section du Nord, se continueront dimanche à l'aréna de Grand'Mère, alors que les Sélects de cette ville joueront contre Ste-Thècle.

Grand'Mère, qui a fini en première position, commencera alors une série semi-finale trois de cinq contre le détenteur de la troisième place, Ste-Thècle.

Que feront les protégés de Billy Arcand contre les Sélects?

Dans l'autre série, St-Tite mène 1-0 sur St-Narcisse et la seconde rencontre aura lieu dimanche prochain à l'aréna de Grand'Mère.



DES POLICIERS BREVETES — Les 38 recrues engagées à la police municipale en décembre dernier ont eu leur collation des diplômes au cours d'une brillante manifestation à la salle du club de canotage Radisson. Cette photo fait voir l'un des agents brevetés au moment de recevoir son parchemin des mains de Me Jules Provencher, juge de la cour municipale à Trois-Rivières. On remarque aussi à la table d'honneur, le juge Jean-Louis Marchand qui a déterminé dans une conférence le rôle des policiers devant le Tribunal; le lieutenant Roger Dulude, qui a dirigé l'entrainement des recrues; le maire J.-A. Mongrain, l'abbé Jean Robert, aumônier de la police et Me Léopold Pinsonneault, chef du contentieux municipal.

OBTENEZ UN
BREVET 9e 10e 11e 12e
en étudiant à la maison d'après la méthode ECS.
Examens officiels et diplôme
Département de l'Instruction Publique
PREPARATION IMMEDIATE PAR CORRESPONDANCE
LES ETUDES CHEZ SOI ENRG., 139, rue CLEMENT, Ville LaSalle
Veuillez m'adresser le prospectus gratuit. DO. 6-5310
☐ Anglais ☐ 4e, 5e, 6e, 7e ☐ Brevet de 9e année
☐ Brevet de 10e année ☐ Brevet de 11e année ☐ Brevet de 12e année
NOM .....
RUE ..... VILLE .....

L'ECOLE NORMALE N.D. DE LA SAGESSE
DE DORVAL
dirigée par les Filles-de-la-Sagesse
Reçoit les jeunes filles qui, possédant les qualités requises, désirent se former à la profession d'institutrice.
Les cours qui s'y donnent actuellement conduisent au Brevet d'enseignement Classe B permettant d'enseigner de la 1ère à la 9e année.
DUREE DES ETUDES : 2 ans après la 11e (scientifique ou générale, option mathématiques).
Le prospectus est envoyé sur demande
47, AV. DECARY, DORVAL ME. 1-3991

Collège des Etudes Secondaires
(affilié au collège Valéry et à l'Université La Salle)
COURS PAR CORRESPONDANCE
8e, 9e, 10e, 11e
• Certificats et diplômes reconnus.
• Examens du Département de l'Instruction Publique
• Examens d'immatriculation junior.
Appelez-nous aux numéros suivants : VI. 4-2402 — AV. 8-6455
ou renseignez-vous au moyen de ce coupon
COLLEGE DES ETUDES SECONDAIRES
480 EST, boul. ST-JOSEPH — Montréal 34, Qué.
Veuillez m'envoyer, sans obligation, votre brochure de 16 pages
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... CTE .....
TEL. : ..... AGE ..... P. 3

COLLEGE MONT-SAINT-LOUIS
EXAMEN D'ADMISSION AU COURS CLASSIQUE
Les 8, 15 et 22 avril, le 6 mai, à 1 h. p.m.
Pour les élèves de 6e et de 7e année.
DIX BOURSES D'ETUDES OCTROYEES AU MERITE
EXAMEN-CONCOURS
Les 15 et 18 mars, à 3 h. 30 p.m.
Pour les élèves des classes de versification des Commissions scolaires.
CINQ BOURSES D'ETUDES OCTROYEES AU MERITE
Pour renseignements supplémentaires, s'adresser au
SECRETARIAT, COLLEGE MONT-SAINT-LOUIS
244 est, Sherbrooke, Montréal 18, P.Q. VI. 9-8626
(entre 3 et 5 h. p.m. sauf samedi et dimanche)

SHERBROOKE—CANTONS DE L'EST

BUREAU DE SHERBROOKE, 131, RUE FRONTENAC. TEL.: LO. 9-5957 — LO. 9-5958

Bureau d'Asbestos, 143, rue du Roi
Tél.: 879-5580

Bureau de Magog, 13, rue Principale
Tél.: VI. 3-5656



STALACTITES A SHERBROOKE. — La nature se plait quelquefois, dans des motifs ornementaux, mais elle n'a pas créé ces stalactites. Ce ne sont que des glaçons qui se sont formés dans le grillage qui recouvre le rocher derrière l'une des banques de la rue Wellington.

Le condamné à mort Langlois a inscrit sa cause en appel

par Jacques LEMOYNE

SHERBROOKE. — Me Roland Dugré, c.r., et Me Steinley Steinman ont inscrit en appel, hier, la cause de Nelson Langlois, de Sherbrooke, condamné à monter sur l'échafaud le 16 juin prochain.

Les procureurs de la défense se sont inscrits en droit contre l'adresse de l'hon. Juge William Mitchell aux jurés.

Me Dugré et Me Steinman demandent à la Cour d'appel d'annuler et de casser le verdict porté contre le machiniste Langlois, âgé de 46 ans, et qu'un jugement approprié à la preuve soit rendu ou d'ordonner un nouveau procès.

Les motifs allégués par les avocats de la défense sont les suivants :

L'hon. juge Mitchell a déclaré qu'il n'y avait que deux verdicts à prononcer, à savoir coupable ou non coupable.

Après avoir exposé les conditions de légitime défense, l'hon. juge Mitchell a omis de mentionner aux jurés qu'ils pouvaient même rendre un verdict de manslaughter.

Le président du tribunal n'a exposé aucunement qu'il pouvait y avoir défense de provocation et que, dans un tel cas, un verdict de manslaughter aurait pu être justifié.

En recommandant aux jurés qu'ils devaient être unanimes pour rendre un verdict, l'hon. juge Mitchell les a laissés sur l'impression qu'ils ne pouvaient tenir à leur opinion personnelle basée sur leur conscience, ce qui aurait pu amener un désaccord.

Cette inscription en appel a été signifiée au procureur général de la province, au juge Mitchell de la Cour du banc de la reine, au greffier de la couronne et à Me Benoit Turmel, c.r., substitut du procureur général.

Le cas Langlois

Nelson Langlois a été trouvé coupable d'une accusation de meurtre le 24 février dernier au temps d'un procès de trois jours.

L'accusé avait été condamné à être pendu le 16 juin prochain.

Langlois était accusé du meurtre d'Eugène Dupuis, dont le cadavre criblé de balles de calibre .22 a été découvert en même temps que celui d'Oliva Martin, dans une masure de la "Bog" du lac Brompton, le 2 octobre dernier.

Les avocats de Langlois, Me Dugré et Me Steinman, n'avaient pas fait de défense, alléguant que la confession de Langlois acceptée par le président du tribunal consituait une défense en elle-même.

Les jurés, dont la président était M. Alphonse Godbout, avaient délibéré pendant une heure avant de rendre leur verdict.

Langlois était demeuré impassible lorsqu'il fut condamné à mourir pendu par le cou.

Deux maisons de rapport en moins expliquent la baisse en construction

SHERBROOKE. — C'est plutôt l'ampleur des constructions entreprises que leur nombre qui a diminué en février par rapport au mois correspondant de l'année dernière, révèle le rapport mensuel préparé par M. Aimé Gagnon, inspecteur de bâtisses adjoint de la ville de Sherbrooke.

On ne relève en effet qu'un permis de moins accordé par l'hôtel de ville, mais quand même un écart de $206,250 dans la valeur correspondante, soit $357,350 en 1960 contre $151,100 en 1961.

Pour les deux premiers mois de l'année, le décalage s'établit à $273,800, soit presque entièrement attribuable à février.

Les 45 permis accordés en janvier et février 1960 correspondaient à $501,800 et les 40 émis cette année répondent à $228,000.

Tout vient donc de février et de la construction domiciliaire qui a baissé de $177,800, soit de $310,500 à $132,700 au cours de ce mois, alors que la différence pour les deux premiers mois de l'année se chiffre à $125,600. Sans l'apport défavorable de février, on enregistrerait une avance d'une cinquantaine de milliers de dollars pour un nombre égal de permis, soit 22. Ce même nombre de permis pour la même période représentait $326,300 en 1960 et $200,700, cette année. Pour le seul mois de février, outre la baisse en valeur, la construction domiciliaire a fait l'objet de cinq permis de moins, soit 19 contre 14.

Ces statistiques n'ont rien d'alarmant quand on se réfère à l'explication fournie par l'hôtel de ville. L'an dernier, au cours de février, mois ordinairement calme au point de vue construction, deux permis d'une centaine de milliers de dollars pour des maisons appartements, rues Gordon et Esplanade. Ce cas exceptionnel ne s'est pas répété cette année.

Avec $132,700 sur $151,100 et 14 permis sur 24, la construction résidentielle constitue le gros de la construction à Sherbrooke pour février. Aucun permis n'a été accordé pour fins industrielles, éducationnelles ou religieuses. Cinq l'ont été pour fins diverses au montant total de $1,600 et cinq autres, d'une valeur totale de $16,800. Pour des fins commerciales.

Le quartier Nord a connu la plus grande activité avec huit permis pour $75,500, suivi de très près par le quartier Est, avec dix permis pour $65,900. Les restes sont partagés par l'Ouest (quatre permis pour $7,600), le Centre (un permis pour $2,000) et le Sud (un permis pour $100).

La construction domiciliaire est sensiblement répartie de façon égale entre le Nord et l'Est. Dans ce dernier quartier, on a élevé six maisons d'une valeur totale de $63,200 et le même nombre dans le quartier Nord pour $63,000.



MAISON DOMREMY — L'intérieur de la future maison Domrémy, située sur le boulevard Queen, à Sherbrooke. M. ALCIDE BARON, secrétaire du centre de réhabilitation Domrémy, cause avec Mme LOUIS-PHILIPPE ROBIDOUX, la propriétaire actuelle.

De la place pour 25 patients

La nouvelle maison Domrémy de Sherbrooke ouvrira le 1er mai

par Gisèle Richard-Chauveur

SHERBROOKE. — Jamais un homme n'est perdu tant qu'un autre a foi en lui. Réhabiliter un homme pour qu'il puisse se passer d'aide et agir en homme, voilà le "miracle" opéré sur un individu atteint d'alcoolisme, par la maison Domrémy de Sherbrooke.

Située temporairement sur la rue King ouest, la maison Domrémy ouvrira de nouveaux locaux, dès le 1er mai, au 150 du boulevard Queen. La spacieuse demeure de 18 chambres pourra recevoir quelque vingt-cinq personnes.

Outre une chapelle, une cuisine et une salle à manger, la maison comprend quelques salles de repos et de conférences, plusieurs chambres à coucher. Le sous-sol, transformé en salle d'accueil, est sympathique.

Les anciens de la maison Domrémy pourront y aller le soir. Ils y trouveront toujours un groupe d'amis avec qui ils pourront jouer aux cartes, aux dards, au badminton. En somme, la soirée se passera beaucoup plus rapidement qu'au "grill".

Enfin, il y a le bureau médical, auquel sont attachés six médecins.

Domrémy, ce n'est pas une clinique de réhabilitation pour alcooliques, comme les autres. L'expression du secrétaire, M. Alcide Baron, est assez juste : "Ici, dit-il avec un petit sourire ironique, il n'y a pas de vétérinaire".

En effet, à la maison Domrémy, le médecin n'injecte pas seulement deux c.c. de sulphate de magnésium à son patient. Son rôle va beaucoup plus loin. Il donne des cours sur l'anatomie et la physiologie.

Dans une salle aménagée en classe, le médecin, au moyen d'un coeur en plastique, d'un estomac ou d'un cerveau, explique le fonctionnement de ces viscères et tout le trouble que l'abus d'alcool peut entrainer dans ces organes. Une série de cours porte sur les diverses phases de l'alcoolisme.

Assez souvent, les malades peuvent d'eux-mêmes se classer dans la phase deux ou quatre. La première comprend le buveur social ou pré-alcoolique. La seconde, c'est la phase prodonomique ou le cas de celui qui prend une bonne "brosse" en fin de semaine. Vient en troisième lieu la phase cruciale qui dégénère en phase chronique.

L'homme intelligent, qui comprend jusqu'où peut l'entrainer la boisson et qui veut faire un homme de lui, peut vite remonter la côte du moment qu'il comprend le chemin qu'il a à suivre.

Mais les cours ne se terminent pas là, et c'est peut-être là le plus merveilleux de toute l'histoire de la maison Domrémy. Durant près de trois semaines, une équipe composée de professeurs, médecins, travailleurs sociaux et aumôniers instruit ses "hommes". Le premier leur explique l'homme physique, l'autre, le travailleur social, démontre que l'homme est avant tout un animal raisonnable et social, enfin l'aumônier travaille l'aspect moral.

Pendant que le malade reprend ses forces ou étudie à la maison Domrémy, une équipe de 10 femmes de Sherbrooke, le Comité féminin d'entr'aide Domrémy, va dans le foyer du malade et y prépare son retour, qui n'est peut-être pas toujours facile.

Des dames organisent des parties de cartes pour augmenter les fonds de la maison. Elles préparent la décoration de Domrémy, y ajoutent ce petit quelque chose de féminin qui rend une maison chaude et sympathique.

A lui seul, le diocèse de Sherbrooke compte 3,000 alcooliques. De ceux-ci, la ville de Sherbrooke a plus que sa part.

Actuellement, plus de 22 malades attendent une place pour entrer à la maison Domrémy. Durant trois semaines, ces hommes vont prendre conscience de leur valeur d'homme, vont prendre contact avec la vie normale.

Par un matin ensoleillé, ils pousseront à nouveau les battants de la grande porte. Le "miracle" aura été accompli. Cet individu qui, quelque vingt jours auparavant, marchait d'un pas lourd et incertain, dans des vêtements sales et une barbe de trois jours, a fait place à un homme, fier d'être homme.

Québec annonce :

Un Bureau d'assistance-chômage serait institué à Coaticook

COATICOOK. — La ville de Coaticook aura prochainement son Bureau d'assistance-chômage et allocations sociales. M. Elie Carrier a été engagé pour prendre la direction de ce bureau, obtenu grâce à l'intervention du député Georges Vaillancourt, auprès du ministère du Bien-Etre social et de la Famille et à la coopération de la ville de Coaticook.

M. Vaillancourt a déclaré que le gouvernement à la ferme intention avec ce service de venir en aide à tous ceux qui sont dans le besoin, sans égard à leur croyance politique. Il a même demandé aux familles nécessiteuses de ne pas hésiter à exposer leur situation afin qu'elles puissent être secourues.

Il a également laissé savoir que d'autres bureaux semblables seront bientôt installés ailleurs dans le comté.

Ce nouveau service est principalement destiné aux personnes sans emploi et dont le chômage n'est pas attribuable au caractère d'une occupation saisonnière dont elles tirent leur principal revenu, à celles qui ne bénéficient pas des prestations d'assurance chômage ou allocations gouvernementales, aux inaptes à travailler, aux familles nombreuses dont le chef ne reçoit pas un salaire suffisant pour subvenir à ses besoins, etc.

Le bureau de Coaticook est situé à la suite no 5, au sous-sol de l'hôtel de ville.

Excellent départ des cours d'archéologie

SHERBROOKE. — Les cours d'archéologie instaurés à l'Université de Sherbrooke grâce au travail de l'équipe d'archéologie de Sherbrooke ont connu un excellent départ avec une assistance d'une centaine de personnes au premier cours portant sur l'archéologie au Canada et donné à l'auditorium de la faculté des Sciences, par M. W. E. Taylor, du musée national du Canada.

Le prochain cours aura lieu mardi soir, au même endroit, à 8 h. Il sera donné par M. J. W. Wright et traitera de la préhistoire dans le nord-est de l'Amérique avec insistance sur le sud du Québec.

Ces cours sont en majorité donnés en anglais, mais il y a traduction presque simultanée qui fait l'affaire de tout le monde, spécifie l'abbé René Lévesque, président de l'équipe.

Le troisième cours sera encore donné par M. Wright, le 21 mars, et portera sur la méthode d'exploitation d'un site d'analyse. Le quatrième cours sera donné par M. Taylor le 11 avril avec, comme sujet la préhistoire du nord québécois. On a fait appel à L. Oschinsky pour les deux derniers cours, les 18 et 25 avril, sur le peuplement du nouveau monde et les relations existant entre l'antropologie physique et l'archéologie des Indiens et des Esquimaux.

Après des considérations sur l'histoire générale de l'archéologie et des précisions concernant cette science au Canada, M. Taylor a affirmé, dans le premier cours, que le Québec est unique en ce qui regarde l'archéologie, possédant déjà 4,000 ans de vie esquimaude. Le conférencier, qui est le seul professionnel à effectuer un travail dans la province, soit dans le territoire de l'Ungava, a exprimé sa surprise devant le silence du Québec en la matière. A son avis, le Québec présente des caractères qui le rendent insurpassable quant à l'archéologie et les membres de l'équipe de Sherbrooke jouent le rôle de pionniers.

Leur action, d'après l'expert, présente avantages et désavantages en ce sens que les choses trouvées peuvent se révéler tout-à-fait spéciales, mais qu'il faut aussi réveiller la population et l'éduquer dans ce domaine pour qu'elle ne détruise rien.

Le conférencier s'est étonné de ce retard du Canada français en matière d'archéologie, étant donné par ailleurs l'excellence de sa vie académique et de ses facultés de sciences sociales.

L'archéologie, de rappeler M. Taylor, a surtout pris naissance vers 1820 au Danemark, pour s'organiser de façon très scientifique en France, vers 1850. Au Canada, les débuts remontent à 1911, lorsque le Musée national devint une entité autonome, avec des experts en majorité importés des Etats-Unis. Le gros des activités a surtout été limité à l'Ontario jusque vers 1936, puis 1950, avec un réveil dans l'ouest du pays.

Le mouvement n'a commencé à se dessiner au pays que ces toutes dernières années.

L'Université de Toronto est la seule au pays à dispenser des cours réguliers d'archéologie.

Asbestos inaugure en matière d'éclairage

ASBESTOS. — Depuis quelques jours, les employés du département de l'électricité d'Asbestos remplacent l'ancien système d'éclairage des rues par un nouveau type fluorescent.

Il s'agit là d'une mesure décidée depuis un certain temps qui améliorera de beaucoup la clarté dans les rues tout en diminuant le coût de l'éclairage.

Exactement 49 lampadaires seront remplacés sur les rues Bourbeau, du Roi et St-Luc. On croit que l'installation de ces nouvelles lumières améliorera de 50 pour cent les conditions d'éclairage de ces rues.

D'autre part, une plus longue durée et une consommation moindre permettront d'économiser une somme approximative de $16 par année pour chaque lumière alors que les anciennes ampoules coûtaient $28 à la ville.

Pauline Michel et Ronald Tessier gagnants du concours de la SSJB

ASBESTOS. — Mlle Pauline Michel, fille de M. Emile Michel et Ronald Tessier, fils de M. Gérard Tessier, ont remporté les honneurs du débat oratoire étudiant, organisé par la Société St-Jean-Baptiste d'Asbestos sur le patriotisme.

L'équipe gagnante soutenait que le patriotisme subit un recul chez nous alors que les deux membres de l'autre équipe, Mlle Suzanne Fréchette et M. Denis St-Louis affirmaient le contraire.

Le jury étaient composé de Mme Rodolphe Hamel ainsi que MM. Lorenzo Emond et Gilles Tremblay. A la fin des exposés de 10 minutes et des répliques, l'équipe représentant le Collège St-Aimé et l'Ecole St-Joseph, a été déclarée gagnante.

Denis St-Louis a souligné que les Canadiens français ont survécu jusqu'à ce jour grâce au patriotisme. Rappelant la position de nos compatriotes depuis 1760, le débattant a mentionné que Montcalm ne reconnaitrait pas la petite colonie s'il revenait aujourd'hui.

Ronald Tessier, élève de onzième année au Collège St-Aimé, a tenté de prouver qu'au contraire le patriotisme, loin de s'améliorer, était en régression. Le patriotisme se définit comme étant l'amour de la patrie, amour qui s'exprime par des manifestations extérieures. Ces manifestations sont inexistantes, a-t-il dit.

Tessier a ajouté que le vrai patriote parle sa langue dans toute sa pureté et avec amour et il a fait ressortir que les Canadiens français ne parlent pas ainsi. Il a terminé en disant que notre patriotisme est faible, malade et chancelant.

Mlle Suzanne Fréchette, élève de onzième année au Couvent St-Joseph, a défendu la position de son partenaire et a ajouté en réponse aux allégations de M. Tessier que la langue parlée actuellement dans notre province est la langue que le peuple lui-même a faite et pas celle d'autres peuples étrangers, et que pour prouver son patriotisme, il n'était pas nécessaire de parler une langue qui n'était pas la nôtre.

Enfin, Mlle Pauline Michel a clos le débat avec une preuve à l'effet que chez les jeunes, le patriotisme est en recul. Elle a dit avoir mené une enquête chez 300 et que sur ce nombre, 50 ont avoué réciter leurs prières avant les repas et 120 réciter le chapelet quotidiennement. Elle conclut de ces chiffres que l'esprit religieux s'émousse et a fait un parallèle avec le patriotisme.

Soixante pour cent des points étaient accordés pour le discours et 40 pour cent pour la réplique.

Après délibération, le jury se prononçait en faveur de l'équipe qui prônait le recul du patriotisme, lui accordant 86 pour cent des points alloués et l'équipe adverse 40 pour cent.

Tirant les conclusions du débat, l'abbé Parent, curé de la paroisse Saint-Isaac-Jogues, a mentionné que le débat s'est avéré profitable à tous points de vue pour les jeunes.

Première réunion d'anciens de Sherbrooke remise à septembre

SHERBROOKE. — L'exécutif provisoire chargé de fonder l'Association générale des anciens de l'Université de Sherbrooke a décidé de reporter à septembre prochain la tenue de sa première réunion générale pour la faire coincider avec l'inauguration officielle de la cité universitaire. Cette première réunion générale devait d'abord se tenir ce printemps.

En marge de cette décision, un membre du comité exécutif provisoire de l'Association générale des anciens a fait observer que l'Université de Sherbrooke, fondée en 1954, compte déjà un nombre assez impressionnant d'anciens. En effet, a-t-il souligné, on a relevé le nom d'environ 13,000 jeunes gens et jeunes filles qui ont fait un stage à une ou l'autre des facultés ou écoles de l'université.

Sur ce total de quelque 13,000 anciens, 1,194 ont obtenu des diplômes.

Soixante-deux étudiantes et étudiants se sont inscrits à la faculté de Droit, où 39 ont été reçus avocats et 8 notaires.

La faculté de Commerce compte 162 anciens. Sur ce nombre, 18 ont obtenu leur baccalauréat en Commerce et 29 leur maîtrise en Commerce, dont 12 en administration et 17 en comptabilité.

La faculté des Sciences compte, en tout, 392 anciens répartis comme suit : 35 en sciences pures et 357 en sciences appliquées. En sciences pures, ou l'on ne décerne pas de diplômes parce que les étudiants terminent leurs études dans d'autres institutions, 28 se sont inscrits au P.C.B. et 7 au M.P.C. Aux Sciences appliquées (Génie), 26 ont reçu un diplôme en Génie civil, 10 en Génie électrique et 11 en Génie mécanique.

Depuis sa fondation (1957), l'institut de Pédagogie a décerné les diplômes suivants : 70 baccalauréats en Pédagogie; 261 baccalauréats par équivalence; 25 certificats en Enseignement spécial au technique et 10 certificats en Psycho-pédagogie pour enfance inadaptée. L'Institut de Pédagogie a donc décerné, en tout, 356 diplômes.

L'école normale (hommes), a décerné 697 brevets A, B et C. Tandis que le nombre total des anciens de cette institution s'élève à environ 12,000, 236 ont reçu leur brevet "A", 131 leur brevet "B" et 330 leur brevet "C".

M. Louis-Edmond Hamelin aux "Conférences universitaires"

SHERBROOKE. — "Conférences universitaires" présentent, sous les auspices de l'Université de Sherbrooke et de l'Alliance française, M. Louis-Edmond Hamelin, directeur de l'Institut de géographie de l'Université Laval.

Le public est invité à cette conférence que M. Hamelin a intitulée "800 milles au nord du cercle polaire" — Le Spitzberg — et qu'il donnera à la salle de conférence de la faculté de Commerce, Cité universitaire, mercredi, le 8 mars, à 8 h. 30 de la soirée.

Professeur et directeur de l'Institut de géographie de l'Université Laval, M. Hamelin, a obtenu son B.A. de l'Université de Montréal, sa maîtrise en économie de Laval et son doctorat en géographie à Grenoble. A Laval, il a tour à tour été professeur de géographie à la faculté des Lettres, de Sciences sociales, membre du bureau de direction des Cahiers de géographie, président de la Société de géographie de Québec, fondateur des cours d'été en géographie et premier directeur de l'Institut de géographie (1955).

M. Hamelin a les représentations suivantes à l'étranger à son crédit : Camp international de la jeunesse, Allemagne (1949) ; délégué de Laval au congrès international de géographie, Washington (1952), et à Rio de Janeiro (1956), où il représentait aussi le Canada. Il a encore représenté le pays et Laval au congrès de géographie en Espagne (1957) et à Stockholm (1960). Il est membre titulaire de la Commission internationale du périglaciaire.

Chargé de recherches auprès des ministères provinciaux et fédéraux à la baie James, au Matagami et aux Iles-de-la-Madeleine, il a agi comme observateur en vue de la fondation d'un centre de recherches nordiques dans l'Ungava. En plus d'une vaste et féconde collaboration à nombre de périodiques scientifiques, M. Hamelin a publié deux volumes : "Matériaux d'études religieuses", en 1956, et "Les mélanges Blanchard", en 1959.

A East Angus

Le maire Brousseau reçoit les éducateurs

EAST ANGUS. — Les éducateurs d'East Angus soulignent d'une façon spéciale la Semaine de l'éducation qui aura lieu du 5 au 11 mars.

L'ouverture officielle de la semaine aura lieu aujourd'hui à 5 h. de l'après-midi par le maire Roland Brousseau. A cette occasion, la ville d'East Angus offrira une réception civique à tous les éducateurs.

Demain, dimanche, à 9 h. 30, une messe sera célébrée à l'église St-Louis-de-France pour les parents et les éducateurs.

A 8 h. du soir à la salle du couvent des soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, l'abbé Alexandre Letendre prononcera une causerie intitulée: "L'enfant, le foyer et l'avenir". Cette causerie sera suivie d'un forum animé par M. Michel Marengo.

Mercredi soir, à 8 h., dans la même salle, le Rév. Fr. Rivard, E.C., entretiendra la population de "l'orientation, l'école et l'enfant". Cet entretien sera suivi d'un forum présidé par M. Oscar Fournier.

La semaine se terminera samedi soir prochain par un banquet offert au personnel enseignant par la Commission scolaire.

Trois cliniques dans Richmond

RICHMOND. — L'unité sanitaire du comté de Richmond tiendra trois cliniques la semaine prochaine, de 2 h. à 3 h. 30 de l'après-midi, aux jours et endroits suivants :

Le 7 mars, à Asbestos, à la sacristie de la paroisse St-Barnabé ;

Le 8 mars, à Windsor, à l'hôpital St-Louis, pour la paroisse St-Philippe ;

Le 9 mars, à Richmond, aux locaux de l'unité sanitaire.

Nécrologie

MME HONORE ST-PIERRE

BROMPTVILLE. — Mme Honoré St-Pierre, née (Adélia) Gosselin, de Bromptonville, est décédée à l'âge de 85 ans.

Elle laisse ses enfants : René, de Bedford, Maine, Mme Henri Beaudette (Irène), de Bromptonville, son frère, Omer, de Thetford-Mines.

La famille sera exposée au salon funéraire Lamontagne, 1000 Galt ouest, à 8 h. p.m. Conférencier: M. Emilien Lafrance, ministre de la Famille.

Croisade de Sobriété: Basilique St-Michel. Demi-heure sainte, à 3 h. 30, prêchée par Mgr J.-Gérard Letendre; messe à 4 h.; réunion des membres des comités paroissiaux à l'archevêché, à 4 h. 30.

Concert du trio L'oeillet

SHERBROOKE. — Les concerts de l'université présenteront lundi soir, le 6 mars, à 8 h. 30 à l'auditorium St-Charles le deuxième concert d'une série de trois, avec le trio L'oeillet de Québec.

Le trio se compose de Roger Cantin, flûtiste, Marcel St-Cyr, violoncelliste et Hermel Bruneau, claveciniste.

Tous les trois ont participé à un concert Bach donné au Musée provincial. Hermel Bruneau pour sa part a joué avec l'orchestre des "Petits concerts" de Radio-Canada.

Marcel St-Cyr, violoncelliste, deux fois soliste, en tant que lauréat des "Matinées symphoniques" avec l'Orchestre symphonique de Québec. Roger Cantin, flûtiste, étudie présentement au conservatoire de Québec avec M. Johann van Veen.

Cette manifestation est une des activités qui entrent dans les cadres du festival des Arts 61.

Au congrès des conservateurs

Les militants de la région ont présenté une résolution sur l'industrie du textile

SHERBROOKE. — La délégation de l'Association progressiste conservatrice du comté de Sherbrooke a présenté des résolutions au congrès provincial du parti progressiste conservateur siégeant à Québec hier, aujourd'hui et demain.

Entre autres, est présentée une résolution pour la protection de notre industrie textile canadienne. Proposée par Me Maurice Allard, député fédéral de Sherbrooke, et appuyée par Me André Langlais, celle-ci suggère au gouvernement fédéral d'imposer des contingentements à l'égard des textiles étrangers dans les secteurs les plus vulnérables à l'industrie canadienne.

Une autre résolution proposée par Me Allard et secondée par M. Raymond Latulippe "suggère au gouvernement fédéral d'adopter à sa plus propre convenance, un drapeau national distinctement canadien". Le député de Sherbrooke a touché ce sujet à plusieurs occasions et il y a présentement devant la Chambre des communes un bill de la souveraineté nationale à son nom.

Dans une troisième résolution, Me Allard revient sur une question à laquelle il attache beaucoup d'importance, soit l'autonomie provinciale en matière d'éducation.

Selon la résolution de Me Allard, le fédéral s'abstiendrait dorénavant de toute subvention supplémentaire aussi bien à l'enseignement technique qu'universitaire.

Une étude des systèmes actuels de subventions serait faite pour déterminer le mécanisme selon lequel chacun pourrait être éliminé par intégration aux paiements de péréquation.

Les montants, votés chaque année pour être versés à la Conférence canadienne des universités, seraient ajoutés immédiatement aux paiements de péréquation et versés directement aux provinces. Il appartiendrait ensuite aux provinces de s'entendre avec les universités pour déterminer le mode de distribution qui se ferait par la voie de la Conférence canadienne actuelle des universités ou par tout autre mode. Il appartiendrait aux universités elles-mêmes de discuter de la formule avec les gouvernements provinciaux.

En vertu d'un tel règlement, selon le député de Sherbrooke, aucune province ne pourrait prétendre être financièrement lésée par la disparition des octrois directs aux universités. Elles recevraient exactement le montant, sauf qu'elles seraient libres d'en disposer à leur guise.

Le problème de la péréquation des fonds disponibles pour fins d'éducation relèverait alors de la Conférence fédérale-provinciale et pourrait être réglé par les intéressés d'une façon appropriée.

Pour activer la construction domiciliaire par le particulier à revenus moyens, la délégation sherbrookoise présentera aussi une résolution à l'effet de suggérer au gouvernement fédéral "que lorsqu'un particulier se construit une maison unifamiliale et l'habite, il reçoit une exemption d'impôt fédéral sur le revenu équivalente au montant d'intérêt payé sur hypothèque pour une période de cinq ans".

L'Association présentera aussi d'autres résolutions sur divers sujets d'intérêt pour les contribuables canadiens et québécois en particulier.

303 plaques vendues en 1 jour à Danville

ASBESTOS. — M. Gilles Roux, en charge du bureau de licences de Danville a déclaré hier que pendant la seule journée de mardi, 28 février dernier, date limite pour le changement des plaques matricules, 303 clients se sont présentés au bureau.

M. Roux a souligné qu'un bon nombre d'automobilistes défilent chaque jour depuis le début de janvier pour se conformer à la loi et se procurer les nouvelles plaques, mais qu'il avait atteint un sommet mardi alors que le bureau a été ouvert de 8 h. de l'avant-midi à 11 heures de la soirée.

Le responsable du bureau a remarqué que le plus grand nombre de ces clients viennent des petites municipalités environnantes et que la ville d'Asbestos ne constitue qu'environ 25 pour cent des usagers de ce bureau.

Beaucoup d'automobilistes obtiennent leurs plaques directement de Québec. D'autre part, l'ouverture du nouveau bureau à Windsor a réduit de beaucoup le nombre de ceux qui allaient chercher leurs plaques matricules à Danville.

Convocations

SHERBROOKE

SAMEDI

Club de Réforme: Dîner-causerie. M. Lionel Chevrier parlera de la politique du parti libéral et les grandes lignes du programme de M. Lester B. Pearson.

DIMANCHE

Société St-Jean-Baptiste: Banquet de clôture de la semaine de recrutement à la salle Ste-Jeanne-d'Arc, 1000 Galt Ouest, à 6 h. p.m. Conférencier: M. Emilien Lafrance, ministre de la Famille.

Séance d'étude au YWCA de Sherbrooke

SHERBROOKE. — Quelque vingt membres de la Young Women's Christian Association, ont assisté cette semaine aux deux séances d'étude qui se tenaient à l'édifice du YWCA, au 300 de la rue Montréal de Sherbrooke.

A cette occasion, Mme E. Vichnich, vice-présidente de l'Association nationale de la YWCA, a prononcé une conférence sur l'Energie atomique et les dangers de radiation, tandis que Mlle J. Cambell, assistante directrice du comité d'organisation, parlait sur le renouvellement des modes de vie au sein du foyer. Ces conférences étaient suivies de forum.

Mlle Doreen Lee, directrice en chef a annoncé qu'à la prochaine assemblée, le comité exécutif nommera trois délégués qui représenteront Sherbrooke au 21e congrès quadriennal, qui aura lieu du 18 au 25 juin, à Wolfville, N.-E.

D'ici juin, les membres du YWCA ont un programme d'étude qui préparera les délégués au grand congrès de Wolfville.

Sherbrookois à la Croix-Rouge

SHERBROOKE. — Les colonels Roland Codère et Norman Welsh ont été nommés membres du comité provincial de la Société canadienne de la Croix-Rouge.

C'est la première fois que Sherbrooke compte deux représentants au comité provincial.

MM. Codère et Welsh remplacent le colonel Emile Lévesque, de Sherbrooke, décédé dernièrement.

La ville de Sherbrooke était représentée à cette réunion par M. Amédée Roy, président de la section locale, le colonel Earl Hall, vice-président et M. Henry Crochetière, secrétaire.

Cinéma

COATICOOK

Théâtre Opéra — Aujourd'hui : House of Huscher; Girl of the Night; Machine Gun Kelly. Demain : C'est pas une vie Jerry; Drame dans un miroir.

LAC-MEGANTIC

Théâtre Bijou — Aujourd'hui: Les cavaliers; L'invincible spaceman. Demain: Les yeux de l'amour; Ne tirez pas sur le bandit.

MAGOG

Théâtre Magog — Aujourd'hui : Look out in anger; Guns of Timberland. Demain: The Canadians; A squad car.

Théâtre Centre — Rapt au 2e bureau; Espionnage à Tokio. Demain: Le bossu; Le clochard.

RICHMOND

Théâtre Myra — Aujourd'hui : Girls on the loose; Sex kitten go to college. Demain: The Canadiens; The high powered rifle.

WINDSOR

Théâtre Loma — Aujourd'hui : Pour que les autres vivent; Le 7ème commandement. Demain: Mardi Gras; Le redoutable homme des neiges.

SHERBROOKE

Cinéma de Paris — Asphalte; Le temps des oeufs.

Théâtre Premier — The Canadians; The rookie.

Théâtre Rex — L'île au soleil; Esclaves des amazones; Les rebelles

Théâtre Granada — La flèche noire du Robin des bois; Echec au tueur.

ROCK ISLAND

Border Theatre — Four fast guns; All the fine young cannibals.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

SHERBROOKE—CANTONS DE L'EST

BUREAU DE SHERBROOKE, 131, RUE FRONTENAC. TEL. : LO. 9-5957 — LO. 9-5958

Bureau d'Asbestos, 143, rue du Roi
Tél. : 879-5580

Bureau de Magog, 13, rue Principale
Tél. : VI. 3-5656

CANTONS DE L'EST SPORTS

Chronique sportive

par **Jean-Louis De LESELEUC**

SHERBROOKE. — L'occasion nous a été fournie dernièrement de causer avec Jean Lessard et Robert Gingras... Comme tous les amateurs de ski le savent, Jean Lessard, ex-champion canadien et ex-membre du club de ski Hillcrest, est maintenant instructeur professionnel au nouveau développement de ski à Sutton, et Robert Gingras, est un ex-président du club de ski Hillcrest, qui a fondé le fonds olympique de ce club.

Ces deux mordus du ski venaient tout juste d'arriver d'une excursion de deux jours à Jay Peak et à Stowe. Les deux ont abondé dans le même sens en disant que la neige est aussi rare dans ces centres de ski américains qu'elle l'est dans les centres de ski canadiens.

En parlant de Stowe, ils ont déclaré qu'une montagne a été fermée aux skieurs, faute de neige, et que la direction avait laissé aller 22 des 62 instructeurs qui passent ordinairement la saison à ce centre de ski réputé. Les 40 autres instructeurs, qui sont tous Autrichiens sont demeurés sur place parce qu'ils sont sous contrat.

En revenant au Canada, ces deux skieurs sont arrêtés au Hillcrest où ils ont pu skier sur toutes les pentes, sans accrocher trop de roches. C'est donc dire que les centres du Québec ne sont pas les seuls à être dépourvus de neige. Cela n'empêchera tout de même pas la tenue des grandes épreuves de ski qui doivent se disputer en fin de semaine au lac Beauport, à Québec.

Les amateurs de la région, notamment ceux de la région du Mont Orford, espèrent que quelques pouces de neige tomberont d'ici le 12 mars prochain alors qu'aura lieu la deuxième phase des championnats canadiens conjointement avec les épreuves du "Adam's Memorial". Des épreuves très intéressantes à suivre, que la température, espérons-le, ne gâchera pas.

Quant au club Hillcrest, les activités sont réduites. Le fameux "Ski-Rennen" est remis à plus tard. Ces épreuves obtiennent ordinairement de francs succès parce que tous les membres, bons ou moins bons, peuvent y prendre part à chances égales. Les membres seront avertis de la date de la tenue de ce "Ski-Rennen".

Ceux qui assisteront, demain matin, à la deuxième joute de la série semi-finale 2 de 3 entre les As de l'Est et le Gaston Blanchet, de la ligue Commerciale de Sherbrooke, en auront pour leur argent, car ces deux équipes ne ménagent pas leurs efforts et surtout pas leurs mises en échec très solides. C'est le sport pour le sport dans cette ligue, et c'est ce qui ajoute à l'intérêt de ces joutes de ce circuit.

Ceux qui assisteront à la première joute de la finale de la ligue Junior de Sherbrooke, lundi soir, à l'aréna local, verront à l'oeuvre plusieurs futures étoiles de notre sport national et qui auront certainement un essai avec les Castors, de la ligue Intermédiaire "A" des Cantons de l'Est, l'an prochain. Le calibre de ce circuit en a surpris plusieurs et peut en surprende d'autres.



A MAGOG — Le Club de conservation du Memphrémagog se prépare à une année de grande activité, dont l'ensemencement de 92,800 poissons, sous la présidence de M. GERARD TREMBLAY qui sera appuyé par une bonne équipe de collaborateurs. Sur cette photo, première rangée, de gauche à droite, on remarque, M. ROBERT GIGUERE, secrétaire; M. Tremblay; M. J. W. KNOWLTON, vice-président; M. H. TURGEON, directeur. Deuxième rangée, dans le même ordre : MM. JEAN-PAUL BOUDRIAS, BERNARD GENDRON, GEORGES GAREAU, REAL ROBERGE, JERRY MURPHY, ancien président, SARTO NADEAU, LEO SABOURIN, ARTHUR LAFRENIERE, BENOIT TURGEON, EDMOND CROOK, LEONARD BERGERON, GILLES GENDRON et E. DEZAN, tous directeurs.

Ligue Commerciale de Sherbrooke

Le Blanchet vs les As de l'Est demain matin

SHERBROOKE. — Une seule joute est à l'affiche, demain dimanche, dans les éliminatoires de la ligue Commerciale de Sherbrooke alors que les As de l'Est visiteront le Gaston Blanchet. Cette joute est au calendrier pour 10 h. demain matin, à l'aréna local. L'autre joute de la deuxième semi-finale qui doit mettre aux prises le St-Charles Garnier et le Manoir de l'Estrie n'aura lieu que mercredi soir.

Ce sera donc la deuxième joute entre ces deux équipes dans cette semi-finale 2 de 3. Les As de l'Est ont remporté les honneurs de la première au compte de 5-3, et ils demeurent les favoris pour remporter ceux de la deuxième.

Le Gaston Blanchet, toutefois, n'a nullement envie de s'en laisser imposer et est bien déterminé à pousser cette série de trois joutes. Pour ce faire, cependant, ils devront se surpasser s'ils veulent vaincre les puissants As de l'Est qui semblent vouloir tout balayer sur leur passage, et ce, avec une facilité déconcernante pour leurs adversaires.

La glace de l'Aréna étant prise le reste de la journée, la ligue Commerciale est bien forcée de prendre ce temps libre du dimanche matin, mais cette cure matinale n'empêchera pas les nombreux supporteurs de ces deux équipes de s'y rendre et d'aller encourager leurs porte-couleurs favoris.

Cette joute sera d'autant plus intéressante que les As de l'Est désirent atteindre la finale dès demain matin afin de jouir d'un repos bien mérité, et que le Gaston Blanchet veut à tout prix éviter l'humiliation de se faire éliminer en deux joutes consécutives, mais pour ce faire il devra surveiller les dangereux compteurs des As tel que les Bouchard, les Denault et les St-Martin.

Le club Aramis s'est rapproché des meneurs

ASBESTOS. — Le club Aramis s'est rapproché à deux points de la première position de la ligue de dards d'Asbestos en disposant des Contremaitres, détenteurs de la première position, au compte de 23 à 17.

Il ne reste plus qu'une rencontre du calendrier régulier et une victoire des Aramis combinée d'une défaite des Contremaitres créerait une égalité en tête de la ligue.

Léonard Grimard, Gérard Lacasse et Guy Boisvert se sont mérité quatre victoires pour les vainqueurs alors que G. Beauregard a réussi une soirée parfaite de cinq triomphes en cinq rencontres pour les perdants.

Dans la seconde rencontre, l'hôtel Larochelle a vaincu de justesse l'hôtel Lucerne au compte de 21 à 19 grâce à une performance de cinq victoires en cinq rencontres d'Albert Martel et à quatre victoires en cinq rencontres de Richard Carignan et Gilles Labonté.

Enfin, l'hôtel Kébec a battu l'hôtel Asbestos au compte de 25 à 23 après une ronde supplémentaire. Cinq joueurs des vainqueurs ont réussi à remporter trois victoires. Ce sont R. Bélisle, E. Bergeron, Marcel Dugal, G. Boisvert et Y. Lemay. Pour les perdants P. Lessard a réussi une partie parfaite alors que R. René a obtenu quatre victoires.

Classement des équipes

	PJ	G	P	Pts
Contremaitres	19	15	4	30
Club Aramis	19	14	5	28
Hôtel Larochelle	19	10	9	20
Hôtel Lucerne	19	7	12	14
Hôtel Kébec	19	6	13	12
Hôtel Asbestos	19	4	15	8

Meilleures moyennes

Renaud Charlant	747
Hervé Grimard	700
Paul Carignan	671
Albert Martel	671
Raoul Beauchemin	655
L. Grimard	642
G. Labonté	627
Marcel Côté	621
Yvon Lemay	615
G. Lacasse	600
Claude Colette	600
Richard Carignan	600

Conférence de M. Lafrance

SHERBROOKE. — M. Emilien Lafrance sera le conférencier au banquet de clôture de la semaine de recrutement de la Société St-Jean-Baptiste du diocèse de Sherbrooke, demain soir, dimanche, à la salle Ste-Jeanne d'Arc.

Cette conférence du ministre provincial du Bien-Etre social et de la Famille fera suite aux agapes qui commenceront à 6 h. de la soirée.

Cette manifestation marquera la fin et de la Semaine de la SSJB et de la campagne de recrutement en cours depuis le 31 janvier.

Convocations

AUJOURD'HUI

VICTORIAVILLE — Education : cours pour les directeurs d'écoles à l'école secondaire, à 2 h.
Commission scolaire : réunion régulière des commissaires à l'école secondaire, à 2 h.
Comité de l'habitation : dîner dansant de la section des Bois-Francs, au Manoir Victoria, à 6 h. 30.
PRINCEVILLE — Club des jeunes: soirée des membres à l'hôtel de ville, à 8 h.

Lundi soir

Première joute entre lès Castors et le St-François

SHERBROOKE. — Les Castors du pilote Pat Murphy et le St-François du pilote Jacques Rousseau croiseront le fer, lundi soir, dans la première joute d'une finale pour le championnat des éliminatoires de la ligue Junior de Sherbrooke. Cette finale est une série 2 de 3.

Dans les deux semi-finales qui ont précédé cette finale, les Castors ont éliminé les Indiens au compte de 5-3, et le St-François a eu raison des Maroons par un pointage identique de 5-3. Ces deux semi-finales étaient de deux joutes au total des points.

Les Indiens avaient remporté les honneurs de la première joute au compte de 2-1 mais les Castors étaient revenus de l'arrière pour remporter la deuxième joute au compte de 4-1 gagnant ainsi la série 5-3.

Quant à la série Maroons-St-François, cette dernière équipe avait gagné 5-0 dans la première joute profitant de l'absence de trois bons joueurs des Maroons qui étaient alors sous le coup d'une suspension d'une joute. Les Castors avaient également deux joueurs de suspendus. Dans la deuxième joute, les Maroons, au grand complet, ont tenté l'impossible pour remonter la côte et ils ont même blanchi le St-François 3-0, mais ils n'ont pu combler ce déficit de 5-0 et ont dû s'avouer vaincus au compte final de 5-3.

Pour le début de cette finale, les deux équipes en lice seront au grand complet et on peut s'attendre à du jeu très intéressant. Les Castors ont remporté le championnat de la saison régulière et ils sont favoris pour remporter les honneurs de cette finale, mais le St-François, bien qu'il ait terminé en dernière place, présente une équipe dangereuse et bien balancée. Les Castors devront donc se méfier et surtout ne pas pécher par excès de confiance. Cette finale s'avère donc très intéressante et sera suivie avec intérêt par des centaines d'amateurs.

Les éliminatoires de la Dépression demain après-midi

SHERBROOKE. — Les éliminatoires de la ligue Dépression de Sherbrooke se poursuivront, demain après-midi, à l'aréna local alors que deux joutes seront au programme à partir de deux heures. Les Dynamos visiteront les Jets et les Turbos recevront les Comets.

Afin d'ajouter à l'intérêt de ces deux joutes d'une grande importance pour les quatre équipes en lice, et peut-être aussi pour stimuler davantage ces vétérans du hockey, un orchestre fera les frais de la musique avant le début de ces deux joutes et entre les périodes. Ce circuit a suscité de l'intérêt au cours de toute la saison régulière et cet enthousiasme n'a pas changé avec les éliminatoires.

Dans une première joute, les Jets et les Dynamos disputeront les honneurs de la deuxième joute de leur série 2 de 3 et cette première joute sera sans doute la plus serrée des deux. Les Jets ont gagné la première 3-2 et tenteront l'impossible pour éliminer les Dynamos dès demain après-midi et se rendre ainsi en finale.

Les Dynamos, qui ont terminé la saison régulière en deuxième position, ont peut-être sous-estimé les Jets, l'équipe de la dernière position, lors de la première joute entre ces deux équipes, et cela leur a coûté la victoire. Quand les Dynamos se sont réveillés, ils tiraient de l'arrière 3-1 et ils n'ont pu remonter la côte malgré de beaux efforts dans la première période.

Les Jets alignent de dangereux compteurs tels que les Dutil, les Robert et les Decelles, et ils ont un gardien de buts qui est pratiquement toujours à la hauteur de la situation dans la personne du Dr Jules Rivard. Mais les Dynamos du pilote Guy Donahue n'ont pas encore dit leur dernier mot et ils travailleront avec acharnement pour vaincre les protégés d'Ovide Gaudette et égaliser les chances.

Dans la deuxième joute au programme, les Comets en viendront aux prises avec les Turbos. Les Comets détiennent présentement une avance d'une victoire dans cette semi-finale 2 de 3, et ils sont les favoris pour éliminer les Turbos dès demain après-midi, ceux qui ont remporté le championnat de la saison régulière.

Le bonspiel Lennoxville débute lundi

SHERBROOKE. — Le 29e bonspiel du Lennoxville Curling Club débutera lundi prochain, le 6 mars et les deux glaces de Sherbrooke et de Lennoxville sont utilisées pour cet avènement annuel. Les concurrents se disputent les trophées John Nicol Memorial et Lennoxville Press.

Les rondes préliminaires débuteront à 6 h. de la soirée chaque jour tant à Sherbrooke qu'à Lennoxville. Ces rondes préliminaires se termineront samedi matin et la balance des rencontres se joueront à Lennoxville à partir de 10 h. de la matinée samedi prochain, le 11 mars.

Le banquet du bonspiel aura lieu à 12 h. 30 samedi, au Gertrude Scott Hall, de Lennoxville, à l'issue de ces agapes, les rondes se continueront à 2 h. et les finales pour l'obtention des deux trophées débuteront à 8 h. de la soirée.

Quelques 56 équipes se sont inscrites à ce bonspiel annuel. Les clubs de Lennoxville, viennent en première place avec 19 équipes. Sherbrooke suit avec 17, tandis que les villes de Danville, North Hatley et Magog seront représentées par quatre équipes chacune.

Windsor en aura trois et Richmond deux. Le club de Drummondville et le Border Curling Club auront chacun une équipe complétant ainsi les 56 équipes. Du beau curling est en perspective dans ce tournoi ouvert aux Cantons de l'Est, et nul ne peut prédire les vainqueurs avant l'issue des finales qui auront lieu samedi soir prochain à partir de 10 h. Tous les amateurs de ce sport sont invités à assister aux rencontres et la direction est certaine qu'ils seront les témoins de rencontres excessivement serrées, que ce soit pour l'obtention de l'un ou de l'autre trophée.

Mais Roger Gingues, un vétéran dans le hockey, ancien pilote de plusieurs ligues locales et pilote actuel des Turbos, a plusieurs tours dans son sac et peut-être a-t-il trouvé les combinaisons heureuses lors de la pratique de jeudi soir pour vaincre les champions du pilote Guy Joubert.

Peut-être a-t-il trouvé l'homme qui se "collera" à Claude Beaudoin, le Frank Mahovlich des Comets qui a compté quatre buts lors de leur victoire de 5-1 à la première joute entre ces deux équipes. Ce qui est certain, c'est que les protégés de Roger Gingues travailleront jusqu'à la dernière minute. Ils ne sont pas des "lâcheux".

Pour vaincre les Comets, Lewis Breton devra se surpasser dans les filets et les Fortin, Gingues et Denault, pour ne nommer que ceux-là, devront trouver le fond des filets et surtout surveiller Beaudoin et Bergeron, le premier compteur de la ligue du président Eugène Lalonde, qui se repose actuellement dans les pays chauds et qui est dignement remplacé par le Dr Moffat, le premier vice-président.

Michel est bien de la famille Sawyer!

par **Jacques-E. TANGUAY** —

ASBESTOS. — Le nom de la famille Sawyer de Drummondville est intimement lié aux sportifs depuis une trentaine d'années non seulement dans cette ville mais aussi dans les Cantons de l'Est et la province.

Les exploits des membres de cette famille, tant au hockey qu'au baseball et dans les autres sports, ont depuis longtemps dépassé les limites de la région.

Le premier à s'illustrer dans les sports a été le père, Laurent Sawyer, qui s'est fait valoir au baseball avec l'équipe de Drummondville. Ses cinq frères ont laissé leurs noms dans les livres du hockey et du baseball.

L'aîné des frères, Marcel, après avoir brillé avec des équipes de hockey s'est aligné plusieurs saisons avec le Victoria de la ligue senior de l'Ouest.

Antonio, joueur de baseball émérite, a porté les couleurs des Royaux de Drummondville dans la défunte ligue Provinciale des années 1950. Il évoluait comme receveur.

Roger a joué pour des équipes de hockey et de baseball à Drummondville de même que le jeune Gilles. Mais c'est surtout Michel, âgé de 19 ans, dont il est question aujourd'hui.

Michel Sawyer

Jouant au hockey depuis l'âge de 15 ans avec le Ste-Thérèse de la ligue Junior de Drummondville, Michel a ensuite porté les couleurs des Hull Volants de la ligue Interprovinciale junior pendant deux saisons pour revenir dans la région de Drummondville pour s'aligner cette année pour les Jets de la ligue Junior des Cantons de l'Est.

Au cours de sa courte carrière de quatre ans au hockey, Michel s'est mérité la première position des compteurs à trois reprises, terminant en troisième position l'année dernière.

En 1957-58, pour le Ste-Thérèse junior de Drummondville, il a facilement devancé ses rivaux. L'année suivante, pour le Hull Volant junior B, il s'est de nouveau mérité la palme chez les compteurs avec une fiche de 27 buts et 22 assistances en 16 joutes. En 1959-60, avec la même équipe, il a terminé la saison régulière en troisième place du classement, amassant tout de même l'imposant total de 29 buts et 23 assistances en 20 joutes. Au cours de cette même année, le Hull Volant ayant été éliminé par une équipe de Hawkesbury, cette dernière équipe s'est vu octroyer le droit de choisir cinq joueurs parmi les autres équipes de la ligue afin de participer aux éliminatoires jr pour l'obtention de la coupe Memorial.

Le jeune athlète de Drummondville a été choisi pour renforcir le Hawkesbury, qui s'est rendu en finale pour être battu par le Canadien jr de Hull-Ottawa.

Cette année, Michel s'est aligné avec les Jets de la ligue Junior des Cantons de l'Est. Au cours du calendrier régulier de 16 joutes, il a conservé l'incroyable moyenne de trois buts par joute pour terminer la saison avec un total de 44 buts et 30 assistances. Le deuxième compteur de la ligue a terminé la saison avec 23 points derrière lui.

Lors d'une joute disputée cette saison contre les Papetiers juniors de Windsor, joute que les Jets ont gagnée au compte de 11-3, Michel a conduit l'attaque de son équipe avec une performance de 10 buts et une assistance. Actuellement il détient tous les records de buts de la ligue et si le calendrier demeure à 16 joutes, il sera certainement très difficile à tous les joueurs de s'approcher de ces records.

Mesurant cinq pieds et onze pouces et pesant 195 livres, le jeune Sawyer n'a pas seulement fait sa marque dans le hockey puisqu'en été il porte les couleurs des Royaux de Drummondville de la ligue de baseball Provinciale. Il peut indifféremment évoluer au monticule ou au champ centre, mais les dirigeants préfèrent le voir évoluer au champ puisqu'il peut faire valoir plus régulièrement son formidable coup de bâton. L'an passé, il a terminé la saison régulière en tête des frappeurs de Drummondville.

Il s'est également illustré dans les épreuves de piste et pelouse et a déjà été choisi l'athlète de l'année à Drummondville.

Etant âgé de 19 ans, Michel en est à sa dernière saison dans les juniors. Il n'a pas encore décidé ce qu'il fera l'an prochain. Au cours de l'année qui vient de s'écouler, il a pratiqué à quelques reprises avec les Rockets de Drummondville de la ligue Intermédiaire "A" et il a avoué qu'il aimerait s'aligner dans la ligue Intermédiaire "C".

Avec son habileté naturelle à compter, nul doute qu'il pourra rendre de précieux services l'an prochain à l'équipe pour laquelle il s'alignera, que ce soit dans l'Intermédiaire "A" ou "C".



MICHEL SAWYER, de Drummondville, est l'un des illustres membres de la famille Sawyer qui a donné plusieurs joueurs au monde du hockey et du baseball. Michel Sawyer a terminé la saison régulière dans la ligue Junior des Cantons de l'Est avec un total de 76 points en 16 joutes.

Commercial vs Papetiers à Windsor

Le Rock-Island élimine les Braves et passe en finale

RICHMOND — Les jets de Rock-Island ont éliminé hier soir les Braves de Richmond au compte de 7-4 dans une joute semi-finale de la ligue Intermédiaire "C" de la vallée du St-François.

Les Jets rencontreront en finale le gagnant de la série Cookshire-Windsor.

Richmond a été éliminé en six joutes d'une série de quatre de sept.

La défaite des Braves est attribuable à une mauvaise offensive puisque Desmarais a commis tellement d'erreurs qu'il pourrait s'être mérité quatre assistances pour les vainqueurs.

L'aréna de Richmond était remplie à pleine capacité, soit quelque 1,000 spectateurs.

Un total de 16 punitions ont été décernées au cours de la joute dont dix aux Jets.

Les deux gardiens de buts se sont livrés une très belle lutte, mais le cerbère de Richmond n'a pu tenir le coup devant les erreurs répétées de ses coéquipiers.

A Windsor

Les Jets attendront maintenant le vainqueur de l'autre semi-finale qui met aux prises le Commercial de Cookshire et les Papetiers de Windsor. Cookshire mène actuellement 2-0 dans cette série et la troisième joute aura lieu, demain après-midi, à Windsor. Le vainqueur de cette série et les Jets de Rock-Island se disputeront ensuite une série finale 4 de 7 qui débutera, naturellement, à Rock-Island puisque les Jets ont remporté les honneurs de la saison régulière.

Tout indique que le Commercial de Cookshire n'a pas fini de causer des surprises. Après en avoir causé plusieurs durant la saison régulière en remportant des victoires sur des équipes de la première division du circuit, voilà que cette équipe, qui a terminé en cinquième position, menace maintenant les Papetiers de Windsor de l'élimination.

Dans la semi-finale 3 de 5 que se disputent présentement ces deux équipes, le Commercial a une avance de deux victoires contre aucune pour les Papetiers. Ces derniers semblent désemparés devant ces adversaires qui — il faut l'admettre — jouent du beau hockey. Ils ne semblent pas capables de trouver les combinaisons heureuses pour vaincre cette équipe.

Le Commercial est tenace et possède une détermination de vaincre sans pareil. Il l'a prouvé en éliminant les As de Magog et en prenant une bonne avance sur les Papetiers. Ces derniers, cependant, ne sont pas des lâcheurs, et ils l'ont maintes fois démontré durant la saison régulière.

Maintenant, face à l'élimination, ils travailleront sans doute avec plus d'acharnement et peut-être trouveront-ils les bonnes combinaisons pour éviter l'humiliation d'être éliminés en trois joutes consécutives.

Les supporteurs de ces deux équipes peuvent donc s'attendre à une joute excessivement intéressante, demain après-midi, à Windsor, à une joute qui présentera du jeu enlevant du commencement à la fin et qui ne manquera pas de piquant.

Il est entendu que si l'état de la glace à Windsor ne permet pas la présentation de cette joute, elle aura lieu à l'aréna de Richmond qui possède de la glace artificielle.

SOMMAIRE

Première période

1—Rock-Island, Langlois (Gilbert, Ellis) 2.15
2—Rock-Island, Goodsell 8.13
3—Rock-Island, Badoin (Beaudet, Parent) 6.35
4—Richmond, Gagnon (Desrosiers) 6.43
5—Richmond, Maurice (Smith, Jetté) 13.03
Punitions : Jetté 2.05., Ellis 2.40, L'Heureux 7.50, Smith 16.00, Desrosiers 18.01.

Deuxième période

6—Rock-Island, Cloutier 8.57
Punitions : L'Heureux 10.33, Gagnon et Beaudet 11.51, Cloutier 17.13.

Troisième période

7—Rock-Island, Gilbert (Langlois, Beaudet) 2.26
8—Richmond, M. Bergeron (Desrosiers, Gagnon) 7.22
9—Rock-Island, Langlois 15.52
10—Richmond, F. Bergeron (Houde, Smith) 17.00
11—Rock-Island, Gilbert 19.20
Punitions : Ellis 2.42, Gilbert 6.48, Desrosiers 7.37, L'Heureux 7.54, Ellis 14.33, F. Bergeron 14.33, Béasse 16.15.

Le Benoît élimine le Baldwin

COATICOOK — Le Baldwin, qui avait terminé en tête de la ligue de ballon-balai la saison régulière, a été éliminé en deux joutes consécutives dans la semi-finale "A" aux mains du Benoit au compte de 3-1.

Lors de la première joute, le Baldwin avait perdu par défaut après s'être retiré de la glace. Une mésentente au sujet de l'attribution des points est à l'origine de cette décision qui n'a pas porté chance au Baldwin.

Cette équipe avait été invincible durant toute la saison. Elle avait remporté toutes les joutes et annulé une fois.

Dans la semi-finale "B", après deux joutes, le Kilgour et le Penman's sont sur un pied d'égalité et on se propose de jouer la joute décisive aussitôt que possible pour hâter le début de la finale.

Une victoire du Maurais

COATICOOK. — La série finale de la ligue Industrielle de hockey de Coaticook a débuté par une victoire du Maurais au compte de 4-3.

Thibodeau du Maurice, est venu à une seconde près de réussir le tour du chapeau. Cette joute a été des plus enlevantes et donne une avance de 1-0 au Maurais.

Avec deux buts de R. Marcoux, le Maurais a pris l'avance dès la première période. Dans la première période, C. Létourneau a réussi un but. Dans la seconde partie de la joute, le Maurais a complété son pointage avec deux buts de A. Cloutier et de J. "Sca" Labrini.

Dans la période finale, le Maurice a tenu son adversaire en échec et M. Thibodeau a compté deux points à une minute d'intervalle. Le Maurais a retiré son gardiens. Thibodeau a réussi à s'échapper pour compter. Le point n'a cependant pas été accordé parce que la joute était terminée.

Cinq punitions ont été décernées au cours de la joute.

La prochaine rencontre aura lieu demain dimanche, à l'aréna de Rock Island.

Vente de 15,000 boites de chocolat

SHERBROOKE. — Quinze mille boites de chocolat dont les profits seront versés aux oeuvres du club des Francs. Voilà l'objectif de la campagne annuelle de vente de boites de chocolat qui a été ouverte officiellement cette semaine à Sherbrooke.

Le président des Francs, M. Marcel Guy, a annoncé qu'un radiothon sera organisé au milieu de la semaine pour activer la vente des boites de chocolat.

Le club des Francs travaille en collaboration avec les Petites Soeurs de l'Assomption de la rue Gordon.

Sentence le 14

SHERBROOKE. — Un Sherbrookois a comparu devant le juge Edouard Boisvert, en Cour des sessions de la paix, à Sherbrooke.

Eugène Dupuis, âgé de 34 ans, a reconnu sa culpabilité à l'accusation d'avoir tenté de voler l'auto de M. Raymond Proulx.

L'accusé, qui a été pris sur le fait, recevra sa sentence le 14 du courant, à la demande du procureur de la Couronne, Me Benoit Turmel.

Province de Québec
MINISTERE DES FINANCES
BUREAU DU REVENU

AVIS

Les bureaux de l'Impôt provincial sur le revenu sont situés au numéro 190, est boulevard Crémazie, Montréal 11. Le numéro de téléphone est DU. 9-8011.

Les contribuables résidant dans l'Ile de Montréal ou leurs représentants, peuvent se procurer, aux endroits suivants, les formules de déclaration d'impôt provincial sur le revenu à l'usage des particuliers : TPI Générale et TPI Abrégée :

BUREAUX DU GOUVERNEMENT

Service de l'Impôt provincial sur le revenu
190, est boulevard Crémazie
Service des Véhicules-Automobiles
Bureau d'émission de licences
3400, rue Orléans
Service des Véhicules-Automobiles
Bureau d'émission de licences
1240, rue Provost, Lachine
Bureau de Placement provincial
90, est rue St-Jacques
Bureau du Greffe de la Paix
Nouveau Palais de Justice
Régie provinciale des loyers
306, est rue Craig
Service des Véhicules-Automobiles
3415, avenue Kensington (coin Sherbrooke) N.D.G.
Service des Véhicules-Automobiles
Bureau d'émission de licences
4555, avenue Verdun, Verdun
Ministère Provincial des Mines
2100, rue Drummond, 2e étage
Bureau de Placement provincial
4080, rue Wellington, Verdun
Bureau d'Enregistrement
450, rue St-Vincent
Bureau Provincial du Tourisme
1013, Carré Dominion

BUREAUX DES CORPORATIONS MUNICIPALES

Hôtel de Ville de Montréal-Ouest
Avenue Westminster & Easton, Montréal-Ouest
Hôtel de Ville de Westmount
4333, ouest, rue Sherbrooke, Westmount
Hôtel de Ville de Hampstead
5569, Chemin Reine-Marie — Hampstead
Hôtel de Ville de Côte-St-Luc
8100, Côte-St-Luc — Côte-St-Luc
Hôtel de Ville de Ville Mont-Royal
90, avenue Roosevelt — Ville Mont-Royal
Hôtel de Ville d'Outremont
543 Chemin de la Côte Ste-Catherine — Outremont
Hôtel de Ville de Rivière-des-Prairies
9229, boulevard Omer Gaucher — Rivière-des-Prairies
Hôtel de Ville de Montréal-Nord
11026, Place Hôtel de Ville — Montréal-Nord
Hôtel de Ville de Montréal-Est
11370, est rue Notre-Dame — Montréal-Est
Hôtel de Ville de Pointe-aux-Trembles
11953, est rue Notre-Dame — Pointe-aux-Trembles
Hôtel de Ville de Ste-Anne-de-Bellevue
109, rue Ste-Anne — Ste-Anne-de-Bellevue
Hôtel de Ville de Ville LaSalle
13, rue Strathyre — Ville LaSalle
Hôtel de Ville de Verdun
4555, avenue Verdun — Verdun
Hôtel de Ville de Ville St-Pierre
69, 5e avenue — Ville St-Pierre
Hôtel de Ville de Ville d'Anjou
6695 rue Merriam — Ville d'Anjou
Hôtel de Ville, Cité de Montréal-Annexe
435, Champ de Mars — Montréal
Hôtel de Ville de Dorval
40, rue Martin — Dorval
Hôtel de Ville de Lachine
1800, rue St-Joseph — Lachine
Hôtel de Ville de Cité de St-Laurent
1390, avenue de l'Eglise — Ville St-Laurent
Hôtel de Ville de St-Michel
7301, boulevard Octogonal — Ville St-Michel
Hôtel de Ville de Cité de Pointe-Claire
451 St. John Road — Pointe-Claire

AILLEURS DANS LA PROVINCE

Dans tous les bureaux des percepteurs du revenu, dans les bureaux d'émission et d'examens de conduite sous le contrôle du Service des Véhicules-Automobiles et dans tous les autres bureaux du Revenu.

AUTRES ENDROITS EN DEHORS DE MONTREAL

a) Palais de Justice — Bureaux d'enregistrement.
b) Bureaux des Greffiers et Trésoriers des cités et villes, et bureaux des Secrétaires-Trésoriers des corporations municipales.
c) A tous les bureaux des Caisses Populaires situés dans la Province de Québec.

IL Y A OBLIGATION DE FAIRE LE RAPPORT FINAL ET DE PAYER L'IMPOT OU LE SOLDE DE L'IMPOT LE OU AVANT LE 30 AVRIL 1961. APRES CETTE DATE L'INTERET SERA PRELEVE EN PLUS DES PENALITES.

G. H. SHINK,
Contrôleur du Revenu de la Province

DRUMMONDVILLE BOIS-FRANCS THETFORD MINES

BUREAU DE DRUMMONDVILLE : 316A, RUE HERIOT — TEL. : GR. 8-2589
BUREAU DE VICTORIAVILLE : 68 OUEST, RUE NOTRE-DAME — TEL. : PL. 2-4579
BUREAU DE THETFORD MINES : 335 OUEST, 7e RUE — TEL. : FE. 5-2345

La police refuse de révéler son nom

Un bandit s'empare du revolver d'une banque de Plessisville mais il est finalement maîtrisé

PLESSISVILLE, (N.F.) — La police a refusé de révéler le nom de l'auteur d'un hold-up tenté, hier après-midi, à la succursale de la Banque Canadienne Nationale de la Station, à Plessisville, un peu après l'heure de fermeture. L'individu, que des policiers ont appréhendé dans la banque même, est âgé de 23 ans et demeure à Plessisville.

Vers 3 h. 15, l'employé Aimé Fillion, de la banque, a été maîtrisé par l'intrus qui pénétra dans l'édifice par la porte principale et s'empara du revolver de la banque. M. Fillion a été forcé à descendre au sous-sol où il a été ligoté. L'apache solitaire a ensuite fait descendre à la cave un autre employé, M. Jean-Guy Daigle, qui a subi le même sort que son collègue.

Pendant ce temps, des voisins, alertés, mandèrent le chef de police John Pomerleau qui, avec l'aide des agents de la sûreté provinciale Jean-Marc Ratté et Gilbert Poirier, procéda à l'arrestation du suspect dans la banque même. Il avait déjà en sa possession quelque $3,000.

L'enquête se poursuit.



COURS SUR LE BOIS FRANC : CLOTURE A VICTORIAVILLE — Une série de cours sur la classification et le mesurage des bois francs, qui avait commencé lundi, a été clôturée hier après-midi par un banquet ,servi au manoir Victoria. On remarque au premier plan, de gauche à droite : MM. J.-A. BRETON, I.F., de Québec, et ROBERT RAYNAULT, de Montréal, respectivement gérant et président de l'Association forestière québecoise; le Dr ROGER VEILLEUX, de Nicolet, et FIDELE-EDOUARD ALAIN, de Victoriaville, respectivement vice-président et ancien président de l'Association forestière des Cantons de l'Est; deuxième rangée, même ordre : MM. J.-H. ST-LOUIS, de Québec, chef inspecteur des mesureurs; le major PIERRE BOLDUC, commandant de la 73e batterie de campagne; JACQUES ALAIN, de Victoriaville, organisateur des cours; GORDON BULLARD, de Greenfield, Mass., assistant-chef inspecteur de la National Hardwood Lumber Association de Chicago, et LUCIEN BEDARD, I.F., de Sherbrooke, secrétaire-gérant de l'Association forestière des Cantons de l'Est.

Les Rockets de Drummondville seront-ils éliminés demain ?

DRUMMONDVILLE. (A.B.) — La cinquième partie de la finale 4 de 7 entre les Rockets de Drummondville et les Vics de Granby sera présentée demain après-midi à 2 h. 30 à l'aréna locale. Acculés au pied du mur, les Drummondvillois devront faire face à l'élimination puisque leurs adversaires, les Vics de Granby, mènent le bal par trois victoires contre une seule défaite.

Une lueur d'espoir

"Je suis peut-être le seul à croire que la cause des Rockets n'est pas complètement perdue, s'ils veulent vraiment vaincre leurs adversaires". C'étaient les paroles du pilote Louis Poliquin hier à son bureau de la rue Brock.

Avec un peu de nostalgie, l'instructeur du Drummondville a rappelé l'élément qui formait la force de son équipe au cours des dernières campagnes. "Nos gars avaient cette détermination de vaincre ; depuis le début des séries, ils l'ont perdue". M. Louis Poliquin a raconté les débuts difficiles des Rockets avec une préparation d'une semaine lors de la première saison, mais les joueurs possédaient cette force dans la lutte qui produisait des résultats qui ont surpris les amateurs du circuit.

L'histoire se répète

Concernant la situation dramatique de son club, l'instructeur Poliquin a bien avoué qu'il fallait être réaliste en pareille circonstance. Cependant, il a mentionné que l'an dernier, les Vics de Granby menaient 3 à 1 dans la semi-finale contre Sherbrooke et on se souvient que les Castors étaient venus de l'arrière pour passer en finale. "Ce n'est pas une chose impossible", de dire M. Poliquin, qui a avoué n'être pas découragé. La politique de l'instructeur consiste à faire face à la musique à chaque partie qui restent à venir.

Une pratique-causerie

Tous les joueurs des Rockets sont convoqués pour 6 h. ce soir à la Chambre du Drummondville, à l'aréna locale. Ce rendez-vous sera tenu à huis clos. Les joueurs et l'instructeur seront les seuls admis à la pratique qui débutera par une causerie.

Selon des informations reçues, "on mettra les cartes sur la table". La direction des Rockets n'est pas disposée à poursuivre plus loin la compétition si, au sein de l'équipe, l'esprit n'est pas favorable.

Le club tiendra une sérieuse pratique ce soir en vue de la partie de demain. Si les Rockets perdent demain après-midi, il n'y aura pas de lendemain pour eux.

Le Plourde Auto Parts domine le classement

VICTORIAVILLE (N.F.) — Les dernières parties de la Ligue de quilles, qui ont été disputées cette semaine à la salle Centrale, sous la présidence de M. Albany Mathieu, ont accordé des victoires aux équipes suivantes : les Produits Gano contre Miroirs Victoriaville, par 1,840 contre 1,823; le Molson contre le J. H. Marcoux & Fils, par 2,113 contre 1,563; le St-Pierre Automobile contre le Labbé Automobiles, par 1,906 contre 1,602; le garage J.-R. Plourde contre le Plourde Auto Parts, par 1,829 contre 1,770, et le Coca Cola contre le United Auto Parts, par 1,956 contre 1,911.

Après cette 22e soirée du calendrier, le classement des équipes place en tête le Plourde Auto Parts, avec 57 points et 40,939 quilles, suivi du United Auto Parts, avec 55 points et 40,963 quilles, du Coca Cola, avec 54 points et 41,362 quilles, du garage J.-R. Plourde, avec 53 points et 38,956 quilles, du Labbé Automobiles, avec 52 points et 40,032 quilles, du Molson, avec 49 points et 36,554 quilles, du Miroirs Victoriaville, avec 35 points et 37,596 quilles, du Produits Gano, avec 34 points et 39,558 quilles, du St-Pierre Automobile, avec 30 points et 38,042 quilles, et du J.-H. Marcoux, avec 21 points et 38,042 quilles.

Dans le domaine des joueurs, Jean-Marc Perreault demeure toujours le meilleur de la ligue avec une moyenne de 144.3, suivi de Roland Girouard, 143.9, Ronald Marcoux, 138.8, René Côté, 136.9, Jean-Paul Corriveau, 136.7, René Lamontagne, 135.7, André Beauchesne, 134.1, Michel Thibeault, 133.8, Guy Béliveau, 133.7, Guy Hamel, 131.5, Jean Patry, 130.6, Gérard Lessard, 130.1, Gilles Boisvert, 129.6, Yvon Thibeault, 128.6, Fernand Monfette, 128.4, Bruno Arseneault, 127.2, Richard Lainesse, 126.8, Guy Turgeon, 126.8, Jean-Guy Ross, 126.7, René Pineault, 126.5, Félix Poiré, 126.3, Marcel Michaud, 126.1, Jean Michaud, 126.1, Gaston Fréchette, 125.6, Guy Beaudoin, 125.2, Jean Dion, 125.2.

Les records de la semaine ont été enregistrés par Roland Girouard, avec un simple de 185 et un triple de 540, ainsi que par l'équipe de Coca Cola, avec un simple de 723, et celle de Molson, avec un triple de 2,113. Par contre, les records à date demeurent au crédit de Jean-Marc Perreault, avec un simple de 230, et René Côté, avec un triple de 564, ainsi que de l'équipe de Molson, avec un simple de 784, et de celle du garage J.-R. Plourde, avec un triple de 2,165. Font partie du club des "200" : Jean-Marc Perreault, 230, René Côté, 229, Michel Thibeault, 213, Ronald Marcoux, 211, Jacques Boulé, 210, Félix Poiré, 209, Jacques Richer, 208, René Lamontagne, Bernard Leblanc et Jean Patry, 207, Roland Girouard, 204, Adrien Henri, Guy Marcoux et Marcel Michaud, 203, Gilles Boisvert, Jean Michaud, René Pineault, 202.

Le Centre social de Black Lake inauguré

THETFORD. (DNC) — L'inauguration officielle ainsi que la bénédiction du centre social de la ville de Black Lake se faisaient dernièrement en présence de plusieurs représentants des autorités civiles et religieuses.

La cérémonie de bénédiction fut présidée par Mgr Jean Belleau, curé de St-Alphonse de Thetford, en présence de l'abbé Philibert Goulet, curé de St-Désiré du Lac Noir, qui fut honoré alors que la spacieuse salle prenait son nom : MM. Gabriel Roberge, Emilien Maheux, députés au fédéral et au provincial, le maire Romeo Roy, de Black Lake, M. J.-R. Boulanger, président de la Commission scolaire, MM. J.-P. Gravel, président de l'organisation du centre social, Paul-André Caouette, architecte qui a tracé les plans, Arthur Lefebvre, entrepreneur, Lucien Lavigne et Frank Cunnington, représentants des Mines Johnson's et Asbestos Corporation.

La salle, qui est complètement terminée, abrite huit allées de quilles qui sont maintenant mises en valeur par les nombreux quilleurs de Black Lake.

L'on y ajoutera plus tard une piscine intérieure ainsi qu'un auditorium.

L'oeuvre du centre social a été réussie grâce à la générosité et la collaboration des paroissiens, du clergé, des autorités municipales et scolaires, provinciales et minières. Ce qui n'était qu'un projet il y a deux ans s'est réalisé pour le plus grand bien des jeunes comme des adultes qui se sentiront toujours chez eux.

C'est au cours de la cérémonie que le député provincial, M. Emilien Maheux, a déclaré qu'il avait bon espoir de récupérer la balance de l'octroi de $50,000 accordé en juin dernier, soit une somme de $40,000, qui devrait être payée après l'adoption du budget provincial.

Le gouverneur général ne peut pas participer aux fêtes du centenaire

VICTORIAVILLE. (N. F.) — Une lettre provenant de la résidence du gouverneur général du Canada et signée par M. Esmond Butler, chef du cabinet, informe le Comité du centenaire de Victoriaville que le distingué personnage et son épouse ne pourront assister aux grandes célébrations de la fin de juin. Voici d'ailleurs la tenue de cette missive :

Raison justificative

"Je regrette le retard apporté à répondre à votre lettre dans laquelle vous réitérez à leurs excellences votre invitation à présider à l'ouverture des fêtes du centenaire de Victoriaville, les 23 et 24 juin prochains. Leurs excellences ont maintenant tracé leur programme des mois de mai et de juin. Elles avaient espéré pouvoir y inclure un séjour à Victoriaville, à l'occasion de ces manifestations importantes, mais réalisent, à leur vif regret, que la chose ne sera pas possible.

"Le gouverneur général avait déjà, depuis quelque temps, mis à l'étude un projet de voyage aux Territoires du Nord-Ouest, et voilà que le temps le plus favorable à cette fin est bien les deux dernières semaines de juin, date qui coïncide malheureusement avec celle du centenaire de Victoriaville. Leurs Excellences espèrent vivement qu'il leur sera fourni une autre occasion de se rendre à Victoriaville et me chargent de vous transmettre leurs voeux les plus fervents pour le succès de ces fêtes". La lettre, qui était adressée à S. H. le maire Roland Provencher, portait au bas la signature de M. Butler.

Démarches

Le Comité du centenaire est à faire des démarches pour inviter le lieutenant-gouverneur de la province, l'hon. Onésime Gagnon, et son épouse, à présider l'ouverture officielle de ces fêtes en perspective.

Un Arc du centenaire serait érigé à l'entrée de la ville

VICTORIAVILLE, (N.F.) — A l'occasion de son année-centenaire, la ville de Victoriaville sera fort vraisemblablement dotée d'un arc, qui serait installé à l'entrée de la municipalité sur la route de Montréal. En effet, des démarches en ce sens sont effectuées par le comité du centenaire.

Au cours d'une réunion régulière des membres, tenue jeudi soir, à l'hôtel de ville, sous la présidence de Me Raymond Beaudet, il a été souligné que l'ouverture de soumissions pour l'arche serait faite le 16 mars, à 8 heures, et que les propositions devraient toutes se conformer aux devis préparés par l'architecte Gérard Malouin. Une demande à cette fin a été produite par lettre à chaque entrepreneur-contribuable de la ville.

Comme marque tangible de reconnaissance et d'appréciation pour la publicité effectuée sur la ville-centenaire, le comité recevra à un dîner tous les journalistes et les représentants des différents médiums de publicité de la ville. La manifestation sociale aura lieu jeudi soir prochain, à 6 h. 30, au Manoir Victoria. Cette fête coïncidera d'ailleurs avec la mi-carême. Le comité tient également à remercier les annonceurs qui ont participé à l'album-souvenir, à souligner que la mise en page est commencée et à préciser que le volume devrait être imprimé prochainement, de façon que l'édition soit prête pour la circulation vers le mois de mai.

Initiatives

Le comité est heureux de souligner que certains établissements commerciaux ou d'affaires de la ville ont déjà commencé à monter une décoration des plus significatives pour les fêtes. On félicite cette heureuse initiative et on encourage tous les commerces à imiter ce geste. Par ailleurs, le comité est à faire des démarches pour obtenir la venue dans la ville-centenaire des équipes d'émissions télévisées, comme "Caravane" et "Dans tous nos cantons". Ce projet serait réalisé vendredi le 25 août prochain. On informe la population que, à date, au-delà de 15 corps de cadets ont accepté l'invitation locale pour le grand congrès qui se déroulera le 10 juin prochain. Dans un but publicitaire, le comité a mis en circulation 625,000 allumettes aux effigies du centenaire et la distribution est faite par les maisons de gros de la région des Bois-Francs.

M. Gilles Desrosiers, le coordonateur du comité du centenaire, avise tous les parents de religieux et religieuses de la ville, dont les noms ont été donnés au bureau d'organisation, que les invitations officielles sont parties. En conséquence, il anticipe la présence d'un grand nombre de ces fils et filles de la ville samedi, le 1er juillet prochain, alors que S. Exc. Mgr Georges Cabana, archevêque de Sherbrooke, célébrera une messe pontificale et prononcera le sermon de circonstance.

Cinéma

VICTORIAVILLE

Laurier : (aujourd'hui) "Quand la terre brûle" ; "Picnic"; (demain) : "Traquenard"; "Le combat mortel de Tarzan."

Victoria : (aujourd'hui) "Tabarin" ; "La gloire et la mort"; (demain) : "Le trouillard du Far west" ; "L'armada sauvage".

WARWICK

Warwick : (demain) "Les loups dans la vallée" ; "Watusi".

PRINCEVILLE

Princess : (aujourd'hui) "Au sixième jour" ; Actualités françaises ; (demain) : "Le bébé de mademoiselle", "La femme et le rodeur".

PLESSISVILLE

Plessis: (aujourd'hui) "Au pays de la haine"; "Les héros sont fatigués"; (demain) : "La garçonnière"; Actualités françaises.

Colonial : (aujourd'hui) "Les grandes familles"; "L'angle de la haine"; (demain): "Cargaison dangereuse" ; Actualités françaises.

Une assemblée des directeurs des Journées agricoles

THETFORD. (DNC) — Une convocation a été envoyée aux directeurs de la Commission des journées agricoles de Thetford, pour une assemblée générale qui se tiendra demain, à 10 h. a.m., à la salle de l'hôtel de ville.

Le conseil d'administration fera une revue des activités de l'année 1960 et dressera un bilan et préparera un rapport devant être soumis au conseil municipal de Thetford. Les élections se tiendront plus tard. Les directeurs profiteront de cette réunion pour se rendre au parc Bellevue afin de voir le kiosque construit dernièrement grâce au programme fédéral-provincial d'aide contre le chômage. La bâtisse est presque entièrement terminée, si ce n'est l'intérieur.

24 délégués ont participé aux journées d'étude de l'industrie du bois franc

VICTORIAVILLE (N.F.) — Des cours sur le bois franc, organisés par la Victoria Sawmill, une subsidiaire de la Victoriaville Furniture, en collaboration avec l'Association forestière des Cantons de l'Est, ont pris fin hier midi et la clôture a donné lieu à des réceptions et un banquet. Les huit séances de cette série, qui se déroulèrent au magène militaire de Victoriaville, depuis lundi dernier, ont remporté un succès qui a été considéré comme sans précédent encore après une treizième année consécutive.

24 délégués

Ces cours, qui ont été donnés par M. Gordon Bullard, assistant-chef inspecteur de la National Hardwood Lumber Association, avaient pour but explicite d'apprendre aux participants la classification, le mesurage, l'empilement et le séchage du bois franc et de leur aider à acquérir des connaissances suffisantes pour qu'ils puissent mettre sur le marché des produits de meilleure qualité. Les séances ont été suivies par 24 délégués de l'industrie du bois franc et on en remarquait de Princeville, Victoriaville, Plessisville, St-Ubald de Portneuf, St-Pamphile de l'Islet, St-Alexis-des-Monts, Garthby, Lauriervile, Lyster, South Durham, Cap-de-la-Madeleine.

A l'issue du dernier cours, une réception fut réservée aux élèves, au manège militaire, une gracieuseté de la Forano Ltée, de Plessisville, et le groupe se rendit ensuite au manoir Victoria pour assister à un banquet, qui rallia une quarantaine de convives. A l'issue des agapes, des allocutions de circonstance furent prononcées par le Dr Roger Veilleux, de Nicolet, vice-président de l'Association forestière des Cantons de l'Est, MM. Robert Raynault, de Montréal; président de l'Association forestière québecoise; Fidele-Edouard Alain, vice-président de la Victoriaville Furniture; Gordon Bullard; le professeur Jean Vézina, de Victoriaville, qui émit l'opinion que ces cours devraient être donnés aux techniciens et aux chefs d'industries; Bernardin Lemay, de St-Alexis-des-Monts; Bruno Boisvert, de Victoriaville, et Lucien Bédard, le maître de cérémonie, de Sherbrooke, secrétaire-gérant de l'Association forestière des Cantons de l'Est, qui donnant le mot de la fin, annonça que le congrès régional de l'Association aurait lieu le 5 octobre prochain, à Victoriaville, à l'occasion de l'année-centenaire. La réussite de cette initiative des plus louables a été attribuée à MM. Jacques Alain et Léo Simoneau, de Victoriaville, les principaux organisateurs.

Programme double dans la ligue Commerciale, ce soir

TROIS-RIVIERES. — Deux joutes des plus importantes auront lieu ce soir dans la ligue Commerciale de hockey du président Alexandre Michaud. Ce programme double sera présenté au Colisée de Trois-Rivières à compter de 8 h.

Le garage Bédard de Ste-Marguerite, qui n'est qu'à un point de la première position, jouera contre l'Auberge du Coin du rang Ste-Marguerite, dans la première joute de la soirée. Que feront les Pierre Gagnon, Jean Dupont, Boulard, du Garage Bédard contre leurs adversaires ?

La deuxième partie promet de fournir du jeu encore plus intéressant. En effet, le Centre-de-la-Paix, qui compte dans ses rangs le meilleur compteur du circuit, Jack St-Pierre, fera l'impossible pour vaincre le Castel des Prés de la Banlieue et protéger ainsi sa faible avance en tête du classement. Toutefois, les représentants de la paroisse Ste-Catherine-de-Sienne, qui ont surpris la semaine dernière en triomphant du Garage Bédard, pourraient bien faire de même ce soir, cette fois contre le meneur.

Ces deux joutes vont certainement intéresser un grand nombre d'amateurs de hockey.

LONDRES (PC) — Le comte Attlee, premier ministre de Grande-Bretagne de 1945 à 1951, s'est rendu en Inde par avion pour y donner la conférence Azad sur l'avenir de l'ONU. Il prononcera d'autres conférences à Bombay, Madras, Calcutta et Colombo.

11 personnes sur le pavé à Arthabaska

ARTHABASKA. (N.F.) — L'incendie d'une maison de bois de deux étages, vieille de 75 ans environ et dont le style reflétait les vestiges de l'époque seigneuriale, a jeté hier matin, à bonne heure, 11 personnes sur le pavé, qui ont trouvé refuge chez des amis. La bâtisse, qui était située sur la rue Beauchesne, presque en face du noviciat des frères du Sacré-Coeur, contenait trois logements, dont un demeurait inhabité, tandis que les deux autres étaient occupés par M. et Mme Adrien Lacasse et leurs deux enfants et par celle de M. et Mme Roger Thibodeau et leurs cinq enfants. L'édifice, propriété de M. Ena Houle, de Trois-Rivières, a été réduit en cendre, à l'exception du mur frontal, et les dommages ont été estimés à plus de $25,000. C'est une perte totale.

Commencement d'asphyxie

Le feu aurait commencé dans la cave hier matin, vers 3 heures, alors que les flammes se seraient échappées d'un foyer pour se propager dans les murs. Alerté par un appel téléphonique, le chef de la brigade des Incendies, M. Onil Campagna, se rendit sur les lieux avec 16 pompiers, dont cinq hommes supplémentaires, une partie pour combattre l'élément destructeur et l'autre pour protéger les maisons avoisinantes. Le chef a employé cette tactique car il craignait un commencement de conflagration à cause du vent qui soufflait avec rage. Le sapeur Benoit Lépinay, s'emparant d'un masque à oxygène, pénétra à l'intérieur, mais, après une quinzaine de minutes, ne revenant pas, des hommes allèrent le chercher. Fort heureusement, car il souffrait d'un commencement d'asphyxie, tant la fumée était dense.

Concours de Victoriaville

Au début de la matinée, comme la réserve d'eau diminuait sensiblement parce que la pompe qui devait l'alimenter n'était pas suffisante, le chef demanda le concours de la brigade de Victoriaville. Le chef Fernand Giguère et un pompier se rendirent avec un camion aux limites de la Ville Reine des Bois-Francs, où ils installèrent des boyaux à deux-bornes-fontaines, ce qui contribua à tripler la puissance d'eau. Vers 4 h., hier après-midi, les flammes étaient sous contrôle, mais par mesure de prudence, on continua à surveiller les maisons des alentours et le travail devait se poursuivre en équipes durant toute cette nuit.

Donner une vigueur nouvelle à notre système coopératif

--M. J.-P. Lefebvre

THETFORD. (DNC) — "Si en 1844 un groupe de syndiqués sans instruction a réussi à jeter les bases du système coopératif qui prime encore à l'heure actuelle et si les 235,000 syndiqués du Québec voulaient bien admettre le pouvoir qu'ils ont en main, s'ils voulaient être réellement coopérateurs et l'être cent pour cent, ils changeraient l'économie du Québec au point que dans 15 ans, elle serait purement et simplement méconnaissable."

Telle est la conclusion d'une causerie de M. Jean-Paul Lefebvre, directeur adjoint du service d'éducation de la Confédération des syndicats nationaux, lors d'une soirée éducative organisée par le CSN de Thetford.

La séance d'hier soir était consacrée au système coopératif: "D'où vient le système et où peut-il mener".

Retraçant brièvement les principales étapes du système coopératif, M. Lefebvre en définit tout d'abord les origines "qu'on doit, dit-il, à un groupe de travailleurs anglais pauvres, syndiqués en chômage, qui, pour réaliser quelques bénéfices, décident de grouper leurs maigres écus pour acheter un sac de farine.

"Cette méthode, les pauvres bougres d'alors ne s'en doutaient vraisemblablement pas, venait de lancer le système coopératif, qui s'est évidemment beaucoup amélioré depuis, mais qui a cependant conservé ce principe fondamental de rassembler les forces et de les utiliser pour un but commun sans esprit lucratif."

Puis, le conférencier en arriva immédiatement au vif du sujet, démontrant la valeur du système par l'exemple contraire: en expliquant succinctement la néfaste intégration économique et le plus néfaste encore cartel, qui vient de connaître une exemplaire condamnation aux Etats-Unis, alors que les présidents d'importantes compagnies électriques risquent la prison pour avoir établi le cartel des prix sur les appareils électriques.

"Habitués que nous sommes à notre confort, avec nos automobiles, nos postes de T.V., nous ne nous rendons pas compte exactement qu'actuellement, si ce n'est pas, Dieu merci, généralisé, quelques monopoles importants sont en train de faire ni plus ni moins les prix", dit le conférencier.

En outre, il remarqua encore que quelques chaînes dont l'importance croît en proportion de l'usure des petits commerçants indépendants, prenaient de plus en plus la tête des marchés, contrôlant petit à petit des empires de plus en plus vastes, établissant ainsi une véritable concentration économique qui ne laissait plus de place à la libre concurrence et tendait à atteindre parfois la proportion du cartel, sans en avoir toutefois les formes exactes et précises.

C'est alors, qu'opposant à cela les principes coopératifs, M. Lefebvre, après avoir créé une image aussi précise et concise que possible de la situation actuelle, tenta de démontrer l'impérieuse nécessité du développement de cette notion chez nous.

Etayant ses commentaires de schémas écrits, il établit le lien qui existait entre les différents intermédiaires s'échelonnant du producteur au consommateur et qui sont tous dépourvus, dans la plus large mesure, excepté évidemment— et non dans le sens péjoratif du terme — le producteur et le consommateur, de but purement lucratif.

Ainsi, selon le conférencier, le produit du producteur passe à sa coopérative agricole, qui traite avec la coopérative fédérée, laquelle cède les produits à la coopérative fédérale centrale qui approvisionne la coopérative de consommation, où le consommateur, finalement s'approvisionnera à son tour.

S'attardant sur les avantages de ce principe, le conférencier observa que les prix fixés étaient alors équitables, en ce sens que la marge existant entre le prix fixé et celui réel était remboursé par la coopérative au consommateur, par la coopérative centrale à la coopérative de consommation, et inversement à partir de ce point du schéma pour retourner jusqu'au producteur.

Améliorations du système

Toujours selon le visiteur, des améliorations pourraient être apportées à l'infini au système coopératif au stade de la fédérée notamment, où, soit avant, soit après, selon une question d'équilibre évidemment, une véritable concentration, dans l'expression la meilleure du terme, pourrait être établie, avec manufactures, conserveries, et autres.

Les dangers du cartel et de l'empirisme pourraient être écartés du fait que, toujours selon l'esprit ouvrier, l'idée de bénéfices serait écartée.

Le conférencier émit ensuite l'hypothèse que si tout le monde s'attachait au principe coopératif, à Thetford, par exemple, où le pouvoir d'achat de la classe ouvrière est d'environ $2,000,000, la coopérative de consommation, en admettant qu'elle n'absorbe que la moitié de ce pouvoir, pourrait très vite mettre à la disposition de sa clientèle des services connexes les plus variés :

Tels que conseil en répartition du budget, service de distribution d'huile de chauffage, et autres.

Transplantant cette fois l'exemple à l'échelle de la province de Québec, M. Lefebvre se dit d'avis qu'en très peu de temps, les coopératives pourraient obtenir leurs propres usines et distribuer alors à des conditions très avantageuses la gasoline et l'huile aux consommateurs.

"Si tous les gars du monde voulaient se donner la main mais aussi, si tous les syndiqués de Thetford voulaient se grouper."

Le National fera face à l'élimination

THETFORD. (DNC) — Alors que la plupart des amateurs de hockey de Thetford s'attendaient à ce que le Lake Asbestos mette fin à la série finale de la ligue des Mines il y eut une surprise puisque le National Asbestos, dans un sursaut, gagnait une première joute ce qui donne quand même l'avantage au Lake 3-1 dans la série 4 de 7.

Au dire des 1,800 spectateurs massés autour de la patinoire du collège de La Salle, ce fut la meilleure joute, non seulement de la finale, mais aussi de la saison alors que la combativité des joueurs était au suprême degré. Les esprits se sont même échauffés puisqu'on a rapporté 10 punitions dont deux majeures.

En gagnant cette quatrième joute, le National Asbestos a obligé le Lake Asbestos à jouer dimanche soir prochain. Cette importante partie se disputera au même endroit à 8 h. 30 p.m. en autant que la glace sera en bonne condition sinon joueurs comme spectateurs devront se rendre à Sherbrooke au jour et heure fixés ci-haut pour profiter de la glace artificielle.

Espérons donc que la Providence aura encore une bonne pensée pour les Thetfordois qui ne connaissent pas le bien-être de l'aréna.

National 3, Lake 1

Devant la plus forte assistance de la saison, le National Asbestos se resaisissait cassant la glace pour remporter une victoire, on pourrait dire inattendue, de 3-1 empêchant ainsi le Lake Asbestos de venir champion en quatre parties consécutives.

Les joueurs du National Asbestos entendent-ils répéter cet exploit de la saison dernière et maintenant remporter trois victoires de suite ? C'est sûrement leur intention mais ils trouveront une forte opposition de la part des joueurs de Marius Groleau qui ne veulent pas se rendre à la limite des parties. On peut s'attendre à une lutte extraordinaire, dimanche prochain, et maintenant il est difficile de prévoir qui sortira vainqueur.

Les trois étoiles de la partie reviennent à Jean-Louis Lemieux, gardien de buts des gagnants qui a tellement aidé la cause des siens, Laurent Drouin, du National, pour deux magnifiques buts et Rock Lafrance, pour sa brillante tenue malgré la défaite.

L'arbitre Marcel Bourgault décernait 12 punitions mineures et deux mauvaises conduites à Laurent Drouin et Gilles Nadeau du National Asbestos.

On annonce de la pluie pour la fin de semaine. Serait-ce à dire qu'il sera impossible de jouer la cinquième joute de la finale à Thetford et qu'on devra "s'expatrier" à Sherbrooke ? Il y a belle lurette que la ligue des Mines aurait été dans l'obligation de le faire si ce n'eut été des miracles accomplis par le travail du R.F. Bernard, qui a fait tellement d'efforts pour donner une glace à la patinoire du collège de LaSalle.

Sommaire

Première période

1—National, C. Poudrier (Perron)
2—Lake, McCutcheon (Argouin)
Punition : C. Poudrier.

Deuxième période

3—National, L. Drouin (G. Poudrier)
4—National, L. Drouin (Perron)
Punitions : L. Drouin (2) McCutcheon (2), Nadeau (2), Groleau, Argouin, St-Hilaire, L. Drouin et G. Nadeau (mauvaise conduite).

Selon M. Georges Dionne

Paroles de M. Jean Marchand mal interprétées dans le "Canadien"

THETFORD. — (DNC) — M. Georges Dionne, président du Syndicat des travailleurs de l'Asbestos Corporation, secrétaire du CSN de Thetford, et responsable en outre de l'organisation des cours donnés depuis quelques semaines à l'édifice des syndicats, s'en est vivement pris à l'éditorial paru dans la dernière livraison du "Canadien", dont un paragraphe, qui commente la causerie de M. Jean Marchand, secrétaire général de la C.S.N. est selon lui : "inadmissible, insultant pour le syndicat et les ouvriers et ne correspond pas du tout aux paroles de l'orateur".

S'adressant à l'assistance de la dernière causerie, M. Dionne a remarqué que notre confrère en écrivant: "M. Jean Marchand, jeudi dernier, soumettait son plan de planification pour l'économie canadienne. Nous avons trouvé son projet très à propos mais il ne peut se réaliser avant vingt ans; on croit que nos chômeurs veulent plutôt un projet immédiat pour vider les entrepôts de nos industries minières au plus tôt pour que nos ouvriers soient replacés à leurs positions", a carrément empiété dans le domaine des syndicats, qui est à même de connaître la situation et qui la connait effectivement.

Analysant le paragraphe plus en profondeur, M. Dionne a observé que jamais M. Marchand n'avait présenté "son" plan de planification, mais qu'il s'était au contraire, comme il se devait, bien gardé d'émettre des opinions trop personnelles à ce sujet, se contentant plutôt de parler du rôle que pourrait jouer une planification économique si elle était appliquée au Canada et de celui qu'elle a déjà rempli dans les pays européens, notamment, dont l'économie, à des paliers différents, certes, est établie en fonction d'une planification qui n'a parfois pas été sans être sévère.

Enfin, le président du syndicat, tout en reconnaissant le droit indiscutable que possède notre confrère d'émettre des opinions personnelles, a toutefois remarqué, qu'en ce qui concernait les faits, ceux-ci devaient être rapportés tels qu'exposés.

Selon lui, toujours, M. Marchand n'a jamais parlé de vingt ans pour la réalisation d'un plan éventuel, mais d'une échéance plus ou moins longue.

"J'avais, a déclaré M. Dionne pour terminer, demandé aux journalistes qui avaient des questions à poser de le faire. Si le rédacteur de l'hebdomadaire avait posé les siennes, il n'aurait sans doute jamais rédigé ce paragraphe, ou du moins l'aurait-il écrit en y respectant la vérité, ce qui n'est malheureusement pas le cas et entrainait cette mise au point."

CAHIER No 3
77e ANNEE — No 119

SPECTACLES ET CONCERTS
COMIQUES

LA PRESSE

MONTREAL, SAMEDI 4 MARS 1961

NOUVELLES DE SPORT
TOURISME

PAGES 25-36

Chronique du samedi

Petit Supplément au DICTIONNAIRE des idées reçues

par Jean Béraud

Toute révérence gardée à l'égard de GUSTAVE FLAUBERT

qui donna son "Dictionnaire" en complément à "Bouvard et Pécuchet", avec en exergue cette maxime de Chamfort: "Il y a à parier que toute idée publique, toute convention reçue est une sottise, car elle a convenu au plus grand nombre."

Acteur: diminutif de comédien.

Actrice: sens désobligeant; dire: comédienne.

Amérique : en France, signifie les Etats-Unis.

Barbe : autrefois, signe de maturité; aujourd'hui, signe de jeunesse.

Boisson : alcool — ex. "en boisson".

Café : sorte d'établissement réservé à l'Europe.

Canard : journal, nouvelle; aussi volatile, originaire du lac Brôme, exclusivement.

Casse-cou: celui qui regarde en l'air, pour compter les étages.

Censure : code à l'usage exclusif des honnêtes gens, pour les empêcher de savoir comment on peut devenir malhonnêtes.

Chambre à coucher : en France, Henri IV y a passé une nuit; aux Etats-Unis, c'est plutôt Washington.

Chapeaux : d'hommes, ne se portent plus; de femmes, objets comiques.

Comédie-Française : musée des Classiques; ex. Feydeau.

Conseil des Arts: sorte de comité qui a pour mission de distribuer de l'argent, celui des autres.

Conversation: les pronostics de la température.

Correspondance: ne se dit plus que pour signifier le changement de véhicule dans les transports en commun. On n'écrit plus de lettres; on télégraphie.

Cosaques : choeur de chant.

Critique : pique-assiette; boit dans le verre des autres.

Cygne : de Cambrai, de Mantoue (vx); aujourd'hui, de Stratford.

Devoir : au singulier, journal; au pluriel, embêtements.

Disk-jockey: à cheval sur les ondes.

Drapeau : municipalement, maire; nationalement, ce qu'on n'a pas.

Ecrivain: métier très répandu. Qui ne l'est pas?

Fin : ça n'existe pas, tout est toujours à recommencer. Ex. les dictionnaires.

Gauchiste : se méfier des enfants qui écrivent de la main gauche.

Génération : la plus nouvelle est toujours la meilleure; la précédente : antiquité.

Génie: talent inné.

Gratte-ciel: trou qui s'étire en verticale. Ex. le boulevard Dorchester.

Grenier: où l'on était bien à vingt ans. Aujourd'hui, n'existe plus; remplacé par salle de jeu au sous-sol, avec télévision, à l'usage des parents et des enfants.

Illusions: au sens moderne, depuis que la jeunesse n'en veut plus, consolations du vieil âge.

Imbéciles: tous les autres. (Modèle de charité chrétienne: aimer les imbéciles.)

Impie: l'était autrefois toute personne qui n'était pas catholique.

Indolence: le contraire d'insolence.

Jeune : d'emploi obligatoire dans le cas des adolescents; ex. jeune fille de 14 ans. "Jeune" devient essentiel depuis que l'on est vieux à 14 ans.

Joual : langage.

Latin : langue morte, sans laquelle bon nombre d'autres langues ne vivraient pas.

Littérature : second métier.

"Main" (la) : Montréal vu par Brendan Behan.

Maladie et Santé: ne pas confondre. Ex. "Mon médecin se soucie davantage de ma maladie que de ma santé." (Guitry)

Maringouin: insecte familier; inapprivoisable en Europe.

Mécène: "protecteur généreux des arts, sciences et lettres" (petit Larousse); distribue aussi de l'argent, le sien.

Mémoire: souvenir de tout ce qui s'oublie, ou s'oublierait, si on ne s'en souvenait pas.

Métro: trou qui s'allonge à l'horizontale.

Moulins: boîtes de nuit.

Niagara: voyage de noces. Ex. "J'ai fait le Niagara en telle année..."

Presse : au singulier, journal; au pluriel, l'opinion publique.

Rideau: au théâtre, ce qui n'en finit pas de se lever, sauf quand il est vert.

Saints : servent à baptiser les villages.

Saintes : aussi.

Saint-Laurent : fleuve; majestueux toujours, même vu du restaurant Hélène de Champlain depuis le creusement de la canalisation.

Silence: Kékecékça?

Talent: génie qui s'acquiert.

La terre : "désertion de..."; la TERRE, une autre planète.

Université: ne s'emploie plus au singulier.

Vedette : il faut dire : grande. Il n'existe pas de petites vedettes.

Village : dans la province de Québec, coquet toujours.

Voltaire: chez Flaubert, "célèbre par son rictus"; au Français, par le buste de Houdon; au Canada, par "ses" arpents de neige. C'est ce qui s'appelle être célèbre.

Vues animées: dans la législation québécoise, signifie films (images en mouvement).

Films à succès de la saison parisienne

Voici les films qui ont obtenu le plus de succès en exclusivité parisienne pendant la saison 1959-1960 (du 15 août 1959 au 12 août 1960).

Quatre films ont dépassé les 400,000 spectateurs, parmi lesquels les deux films français : "Les liaisons dangereuses" (639,955 entrées) et "La vache et le prisonnier" (401,345 entrées).

Dans la liste des films au-dessous de 400,000 spectateurs, on relève : "Le Baron de l'Ecluse" (Fr.) (366,108 entrées) ; "Certains l'aiment chaud" (364,235 entrées) ; "Jamais le dimanche" (Fr.) (349,405 entrées) ; "Austerlitz" (Fr.) (344,199 entrées).

Parallèlement au Grand Jury des Lettres de la Semaine du Livre 1961

LA PRESSE convie ses lecteurs au CONCOURS LITTÉRAIRE

par Jean PARE

Le premier Grand Concours de la Semaine annuelle du Livre en sera un non seulement pour les écrivains, mais aussi pour les lecteurs de LA PRESSE. Grâce à une entente avec la Société des Editeurs, LA PRESSE peut confier à ses lecteurs le soin de former un second jury, non officiel, il va de soi, mais qui permettra de tracer des parallèles entre le goût du grand public et celui des spécialistes de la chose littéraire, professeurs, écrivains ou critiques.

D'ailleurs, s'il a pour but de venir en aide aux écrivains, ce concours entend le faire avec la collaboration du public lecteur. Il est sans doute bon qu'une littérature à ses débuts parasite quelque peu des mécènes, et qu'un pays entretienne, grâce à un système de bourses, les gens de plume qui lui sont à la fois un miroir et un mode d'expression.

Mais l'enfant doit sortir un jour ou l'autre de "l'incubateur" — que les romanciers, les poètes et les dramaturges me pardonnent ce vocabulaire de pouponnière ! — et vivre de son public. Ce n'est un secret pour personne que les écrivains canadiens se vendent mal, et pour plusieurs raisons. C'est-à-dire plusieurs prétextes : "Les auteurs canadiens sont ennuyants" . . . "Quand j'aurai lu Balzac, Dostoievsky, Proust, on verra" . . . et j'en passe. La télévision, dit-on, le cinéma, les magazines auraient leur part de responsabilité.

Par-dessus tout, il y a un problème de présence. Le livre canadien est malheureusement un absentéiste chronique. Absent des bibliothèques scolaires, ou même universitaires; absent des montres des grandes librairies, et aussi parfois des rayons. L'an dernier, des dépêches en provenance d'Europe nous apprenaient que certaines librairies de France avaient leur "coin canadien" : on aurait été heureux dans trouver autant dans les librairies de Montréal !



LE GRAND JURY DES LETTRES a été organisé par la Commission des activités spéciales de la Société des Editeurs, représentée ici, de gauche à droite, par son secrétaire aux relations extérieures, M. Jacques Hébert, son président, M. Claude Hurtubise, et son secrétaire, le Frère Luc. Le jury qu'ils ont choisi est présidé par Mlle Jeanne Lapointe, professeur à la Faculté des Lettres de Laval.

Face aux arsenals de slogans des marchands de savon ou de cigarettes, le livre a eu chez nous la part congrue. Et c'est dans le but d'instaurer une politique de présence que la Société des Editeurs tient ce Grand Concours, première manifestation d'une série qui tendra à concentrer l'impact de plusieurs forces en un point précis, la Semaine du Livre.

Aujourd'hui, qui ne tient pas un Congrès annuel n'est pas pris au sérieux. Les hôteliers vivent surtout de congressistes et il faudra s'attendre à voir bientôt un Congrès des organisateurs de Congrès. Au printemps, la Semaine du Livre veut être le grand congrès de la littérature. Expositions, salons du livre, séances de dédicace viendront relayer les concours. Tous les organes de la presse parlée ou écrite seront mis à contribution. Ecrivains ! vous serez, pour votre bien, des savons.

Dans ses éditions d'hier, LA PRESSE a succinctement expliqué ce que sera le Concours littéraire de la semaine du livre. Cent "grands électeurs" choisis à travers le Canada ont commencé à envoyer leurs bulletins de votes au secrétariat de la Société des Editeurs. Déjà le tiers ont répondu, et le dix mars, on espère avoir cent listes de ce que leurs expéditeurs considèrent comme les dix meilleurs romans, les dix meilleurs essais, les cinq meilleurs recueils de poésie et les trois meilleures pièces de théâtre publiés au Canada français au cours des quinze dernières années.

Tous les ouvrages inscrits sur ces listes seront jugés éligibles. Le 18 avril, au cours de la Semaine du Livre (du 17 au 25 avril), un jury de sept membres déterminera une liste-type et proclamera les vainqueurs de la compétition. On considère que depuis 1946, l'édition canadienne a mis sur le marché près de mille ouvrages dignes d'attirer l'attention du jury : les grands électeurs ont un vaste choix, le public de LA PRESSE également. (On trouvera ci-contre les conditions du concours).

Le jury des "grands électeurs", qui a pour tâche de compiler la liste totale des ouvrages d'où sortiront les 28 "grands lauréats" a été formé de représentants de plusieurs grandes universités canadiennes dont Laval, McGill, Montréal, Toronto, Vancouver, Sherbrooke, de délégués des associations d'étudiants, de membres des Conseils des Arts, de la Société Royale, de la Société des Ecrivains et Auteurs dramatiques, des sociétés d'étude, de la SSJB, de l'ACELF, du Conseil de la Vie française, de l'UCJLF, de l'Association des professeurs laïques, etc.

En page littéraire, chaque samedi, LA PRESSE tiendra ses lecteurs au courant du déroulement du concours. Mercredi 19 avril, on trouvera la proclamation des écrivains gagnants, et samedi le 22 avril, ici même, le choix des gagnants du concours de LA PRESSE.

COMMENT PARTICIPER

Pendant que le jury de la Société des Editeurs choisira ses favoris, les lecteurs de LA PRESSE pourront participer au Grand Concours littéraire 1961.

Il suffit d'écrire à:
CONCOURS LITTERAIRE 1961, LA PRESSE.

— Les participants enverront une liste comprenant ce qu'ils croient être les 28 meilleurs ouvrages parus au Canada, en langue française, depuis quinze ans.

— La liste devra être composée de la façon suivante: 10 romans, 10 essais (les essais peuvent être historiques, religieux, littéraires, philosophiques, ou encore des mémoires, des grands reportages et des ouvrages sociologiques).

— Ces oeuvres doivent avoir été publiées au Canada entre le 1er janvier 1946 et le 1er janvier 1961, et écrites par des citoyens canadiens.

— Au lendemain de la proclamation des élus du Grand Jury, le dépouillement du courrier permettra à LA PRESSE de choisir parmi ses correspondants celui dont la liste se rapproche le plus de la liste du Grand Jury.

— Le ou les gagnants recevront en prix la collection complète des volumes primés, c'est-à-dire les 28 ouvrages les plus importants publiés au Canada depuis l'après-guerre. Lecteurs, à vos plumes !

Spectacles et Concerts

A l'orgue de Notre-Dame

MARIE-CLAIRE ALAIN

MARIE-CLAIRE ALAIN, organiste. Présentée par les Concerts d'Orgue du Québec. A l'église Notre-Dame.

Programme :

Toccate	John Blow
"Tiento"	Francisco Correa de Arauxo
"Canzone doppo il Postcommunio"	Frescobaldi
Chacone	Johann Pachelbel
"Veni creator"	Nicolas de Grigny
Toccate et Fugue en fa majeur	J.-S. Bach
Trois Préludes	Brahms
Prélude et Fugue sur le nom "BACH"	Liszt
Improvisation	Marie-Claire Alain

•

Devant une poignée d'auditeurs — c'est à croire que, décidément, les Montréalais N'AIMENT PAS l'orgue — Marie-Claire Alain a donné hier soir à Notre-Dame son premier récital à Montréal. La célèbre organiste française effectue d'ailleurs en ce moment sa première tournée sur le continent américain.

Il est incompréhensible et infiniment dommage que nos habitués des concerts, et surtout nos organistes, aient manqué cette audition qui a révélé non seulement une organiste de très grande classe mais aussi un programme rare et des plus intéressants. (On aura une deuxième et dernière chance d'entendre Marie-Claire Alain cet après-midi même: voir notre page Musique pour les détails).

•

Soeur du célèbre organiste et compositeur Jehan Alain, la jeune artiste est issue d'une famille de musiciens et a été formée visiblement à la grande école. Elle se distingue par un jeu extrêmement viril, très coloré, souvent audacieux, continuellement stimulant. Elle rappelle un peu Jeanne Demessieux, que nous connaissons davantage.

Pendant la première partie du récital, je me suis placé dans la galerie afin de "voir" de plus près le jeu de la virtuose (peut-être l'orgue compterait-il plus d'adeptes à Montréal si les auditeurs pouvaient, comme aux autres concerts, REGARDER l'instrumentiste).

A de très rares moments seulement il nous est arrivé de nous rendre compte que Marie-Claire jouait sur un instrument nouveau pour elle. Dans l'ensemble, elle nous a constamment étonnés par la netteté de sa registration, la pureté de son legato, la finesse de son aritculation, le choix judicieux de ses dynamiques, l'équilibre de sa sonorité.

•

Le programme de Marie-Claire Alain, autant que son jeu, sortaient nettement des sentiers battus. Presque tout serait à citer et à retenir. Cela allait de l'orgue baroque à l'orgue-orchestre. Après la délicate Toccate de John Blow (professeur de Purcell), Marie-Claire Alain nous révéla un compositeur et organiste espagnol qui est venu cent ans avant Bach: Francisco Correa de Arauxo. Le "Veni créator" de Nicolas de Grigny est une oeuvre monumentale, en cinq parties. (La bien connue Toccate et Fugue en fa majeur de Bach aurait dû être donnée dans la deuxième partie du récital).

Enfin, Marie-Claire Alain se tourna vers deux romantiques, compositeurs d'orchestre et de piano, dont les adeptes ne savent généralement même pas qu'ils ont écrit pour orgue: trois courts Préludes de Brahms, et le fantastiquement difficile Prélude et Fugue de Liszt sur le nom "BACH" (les lettres B, A, C et H, en allemand, correspondent aux notes SI BEMOL, LA, DO et SI NATUREL).

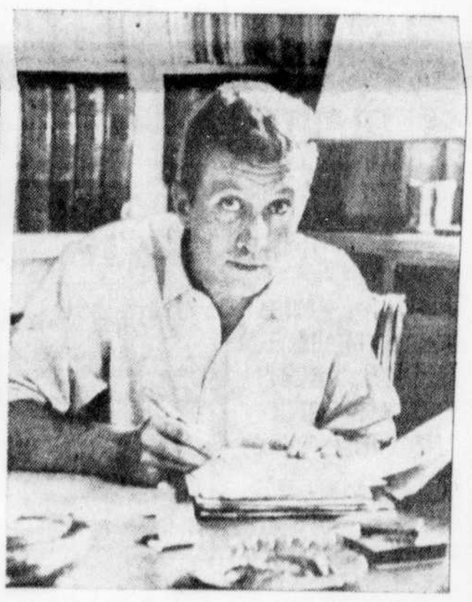
Marie-Claire Alain, l'anti-conformiste, a achevé de nous étonner quand elle a eu la merveilleuse idée d'offrir, à la fin de son récital, toute une série de variations plus déroutantes et plus habiles les unes que [illegible] sur le thème de "A la claire fontaine". [illegible] quoi on peut faire tout avec rien !

Le plus jeune des critiques dramatiques parisiens

Bertrand POIROT-DELPECH parle de son métier de critique

(Présentation et choix de textes : Jean Hamelin)





LA CRITIQUE A L'OEUVRE. — Bertrand Poirot-Delpech au spectacle (à gauche), à la table de travail (à droite).

Lorsque, à la mort de Robert Kemp, Bertrand Poirot-Delpech accéda à la tribune de la critique dramatique du quotidien parisien "Le Monde", on se posa diverses questions. Certes Poirot-Delpech était un journaliste déjà accrédité dans la maison; depuis deux ans, il y tenait la rubrique judiciaire. Certes, aussi, Poirot-Delpech venait, l'année précédente, de faire un début remarqué dans les lettres, "Le Grand dadais", son premier roman, remportant avec quelque éclat le Prix Interallié. Mais qu'avait a voir cela avec le théâtre ? Bien peu de chose. Et avec la critique dramatique ? Pas davantage. Or depuis plus d'un an qu'il exerce cette activité, Poirot-Delpech est un des critiques parisiens qui comptent parmi les plus autorisés et ses jugements sont cités au même titre que ceux de ses confrères plus chevronnés, un Jacques Lemarchand ("Le Figaro littéraire"), un Gabriel Marcel ("Les Nouvelles littéraires"), un Jean-Jacques Gautier enfin ("Le Figaro").

De quelle façon exerce-t-il son métier, dans quelle optique le voit-il, c'est à ces questions que Poirot-Delpech répond dans une enquête récente du périodique français "Réalités" (numéro de janvier). Les opinions qu'il y émet m'ont paru être dignes d'être relevées ici parce qu'elles constituent un point de vue très important sur la situation actuelle du théâtre français.

★ ★ ★

Il déclare en tout premier lieu "écrasante" la succession de Robert Kemp dont "la culture, la curiosité, la ferveur", dit-il, n'avaient point d'égal. Journaliste et romancier, le jeune critique désigné pour succéder au vieux maître disparu n'en avouait pas moins une "passion profane mais vive" pour le théâtre. A un critique racé, d'un ton classique, d'un esprit très fin, la direction du "Monde" faisait succéder un jeune homme qui n'était pas un professionnel du métier et qui arrivait dans ce milieu un peu à la façon d'un cinéaste de la nouvelle vague. Avec un ton neuf, une façon neuve de voir les choses et par conséquent une façon différente de juger. Après un an la preuve est faite, Bertrand Poirot-Delpech, qui assumait une peur bleue du métier au départ, a pris dans la cohorte un rang élevé. Cent trente spectacles vus et jugés en un an (un critique parisien va au théâtre un soir sur deux en saison) ont vite permis à Poirot-Delpech d'établir ses barèmes de jugement. Ce sont ces barèmes que livre l'article de "Réalités".

★ ★ ★

Quels sont ses goûts ? Quelles sont ses réactions devant le théâtre de boulevard ? Y a-t-il crise de public ? Y a-t-il crise d'auteurs et particulièrement d'auteurs français ? Est-il optimiste devant l'avenir du théâtre ? Quelle est sa disposition d'esprit avant le lever du rideau ? Que pense-t-il des comédiens ? A toutes ces questions qui se posent à l'esprit du public devant le métier d'un critique dramatique, Bertrand Poirot-Delpech répond avec lucidité, sans passion, sinon pour l'exercice de la charge qui lui a été confiée.

Voici condensé en quelques phrases-types l'exposé de sa doctrine du critique parisien face au théâtre de son temps. Et ses réponses, selon les divers compartiments de l'aspect général du théâtre.

Les auteurs

"Malgré le regrettable attrait exercé par le cinéma sur les jeunes écrivains susceptibles d'enrichir le théâtre, nous ne manquons pas d'auteurs de talent" . . . "La subtilité dont un Anouilh enrichit les vieilles recettes, la poésie qu'y met un Audiberti, la critique interne qu'en font Ionesco et Beckett, je m'en réjouis ouvertement" . . . "L'importance des inventions de Brecht" . . . "Il faut que l'auteur soit lui-même. J'exècre l'ersatz, le pastiche avoué" . . . "Lorca, Claudel ont porté aux sommets ce théâtre poétique que j'aime infiniment" . . . "Je n'en veux nullement aux traditions du boulevard" . . . "Les auteurs ? Ce sont eux qui manquent le plus. Il y a trente ans, les Godard, les Truffaut, les Chabrol, les Resnais se seraient sans doute exprimés à la scène." . . . "Il est tristement symptomatique que la plupart des innovateurs nous viennent à l'heure actuelle de l'étranger" . . . "Mais là non plus, il n'y a pas lieu de désespérer".

Les metteurs en scène

"Les Classiques, en particulier, doivent, à mon sens, être montés selon le cérémonial de l'époque où ils furent composés . . . L'exégèse brechtienne ou autre à laquelle se livrent bon nombre de jeunes sur les vieux chefs-d'oeuvre donne rarement d'heureux résultats" . . . "On ne me fera pas désespérer de voir éclore en France des formes neuves qui fassent éclater les cadres anciens" . . . "Je pense que les innovations peuvent surgir de partout. Quand le rideau se lève, je ne cherche pas à nager à contre-courant : j'attends que le flot me porte" . . .

"L'effort ne doit pas se voir. Planchon "en fait trop"; Barrault aussi, quelquefois . . . Le metteur en scène doit éclairer l'oeuvre, concilier des éléments ensemble, au besoin créer un style, mais non nous "boucher la vue" . . . "Du côté des metteurs en scène . . . la relève est prête : Blin . . . Serreau . . . Bourseiller . . . Tasso . . . Postec . . . Pitoeff . . . Gignoux au centre de Strasbourg . . . Dasté à St-Etienne . . . "Je suis optimiste" . . .

Les comédiens

"Les acteurs doivent, eux aussi, disparaître au profit de l'ensemble" . . . "Le jeu neutre prôné par Brecht est un bien" . . . "J'apprécie ce qu'on appelle les performances d'acteurs" . . . "C'est le cas, cette saison, de Maria Casarès et Pierre Brasseur, incomparables dans "Cher menteur" . . . "L'exploit de Reggiani dans la pièce de Sartre" . . . Gélin dans "Erik XIV" . . . Cuny dans "Tête d'or" . . . Jacqueline Gauthier (L'Effet Glapion) . . . Geneviève Page (L'Heureux stratagème) . . . Quant aux plus jeunes appelés à compter plus tard . . . Bruno Cremer (Becket) . . . Laurent Terzieff (Tête d'or) . . . Claude Rich (Château en Suède) . . .

Le métier du critique

"L'idéal serait que, comme pour le cinéma, les critiques puissent voir les pièces nouvelles, seuls" . . . "J'attends toujours les trois coups avec la même avidité heureuse" . . . "Il est rare qu'un élément du spectacle . . . bout de texte, de décor, promesse d'acteur . . . ne console du reste" . . . "Coq-à-l'âne fâcheux pour notre équité : un soir : Shakespeare, le lendemain : une comédie musicale" . . . "Je n'ai que quelques heures pour rendre mon verdict ! C'est terrible, certaines nuits" . . . "Je suis obligé de définir précisément le genre du spectacle, d'exposer les faits, d'argumenter, de motiver mes impressions" . . . "Mon rôle est de donner des éléments d'appréciation" . . . "Je ne crois pas notre influence aussi grande que le prétendent les gens de théâtre" . . . "Il est en revanche prouvé que nous pouvons jouer un certain rôle pour les auteurs et les troupes mal connus" . . .

Le critique-auteur

"Voir ce que font les autres rend humble. On a l'impression qu'au total tout est dit. On manque de recul et de silence. Demandez aux critiques littéraires si leurs lectures ne finissent pas par couper leurs élans. Je suis sûr qu'il leur vient des idées de pièces à force de lire des romans . . ."

LES FILMS cette semaine

SWORD AND THE DRAGON

(Château, Empress, Granada, Papineau, Princess, Rialto, Savoy)

Les enfants russes ont-ils, à l'écran, leurs contes de fée ?

Ce film du Dragon et du Sabre le ferait croire, en nous révélant aussi que la production cinématographique russe possède ses records hollywoodiens : 106,000 figurants se déployant sur l'écran, 10,000 d'entre eux constituant à certain moment une colline humaine, les costumes chamarrés, les accessoires gigantesques, les décors à perte de vue contribuant avec un dragon à plusieurs têtes crachant le feu, avec un démon soufflant la tempête, avec un géant du nom de Ilya Muromets, à créer un climat féerique barbare, peuplé de mouvements de foule où la richesse des couleurs complète un ensemble spectaculaire impressionnant.

On a peu à se soucier du scénario, où un géant met fin aux pillages d'un envahisseur nommé Kalin, ou de l'interprétation, qui par l'ampleur des gestes et la solennité du dialogue, tend à atteindre à la mesure de surhommes à l'orientale. Et des bêtes aussi.

J.B.

AUTRES FILMS NOUVEAUX

A l'Orphéum: "Party Girl", idylle entre une "girl" de music-hall (Cyd Charisse) et un avocat (Robert Taylor), dans le Chicago de 1930; "The Sheepman", Western en Cinémascope, avec Glenn Ford et Shirley MacLaine.

Au Strand: "The Amazing Transparent Man", histoire d'un cambrioleur devenu espion, avec Douglas Kennedy et Marguerite Chapman; "Beyond the Time Barrier", où un pilote émerge dans le monde de demain.

ENCORE A L'AFFICHE :

A l'Impérial, "Cinerama Holiday"; à l'Alouette, "Spartacus"; au Loew's, "Butterfield 8"; au Palace, "Elmer Gantry"; au Capitol, "Swiss Family Robinson"; au Kent, "I'm Allright Jack"; aux Français et Rivoli, "Pourquoi Viens-tu si tard?"; à l'Avenue, "School for Scoundrels"; au Regent, "Taiga"; au Saint-Denis et au Bijou, "Impasse des Vertus" et "Tu seras Reine"; Canadien et Plaza, "La Danseuse et le bon Dieu" et les "Fiancés de la mort"; à l'Elysée, "Le septième sceau"; au Westmount, "Operation Bullshine"; au Séville, "Tunes of Glory".

Le Passé vivant — **par Marcel Valois**

Quand l'Orphéum était une salle de concert

Comme les autres salles de spectacles de Montréal, l'Orpheum a servi à des fins diverses. Il s'appela au début du siècle le théâtre Bennett et on y donna pendant quelques années des spectacles de music-hall auxquels on affichait l'étiquette américaine de vaudeville. Ce devait être dans la formule qui fit par la suite la réputation du Princess : équilibristes, jongleurs, chanteurs à voix ou à couplets, danseurs, diseurs de blagues et petite comédie de la durée de vingt minutes environ.

Plus tard, l'Orpheum fut une salle où une troupe permanente de comédiens présentaient une pièce nouvelle chaque semaine, tout comme on le faisait au National et au Canadien pour le répertoire français. On tenta même d'y donner du théâtre en langue française. Mais ce n'est pas le sujet de cette chronique qui veut évoquer les deux premières saisons du Montreal Orchestra, à compter de l'automne de 1930 avant que l'ensemble ne se transporte au His Majesty's.

Avec un concert tous les dimanches, dans l'après-midi, il se créa une sorte d'intimité entre l'auditoire et les musiciens. L'orchestre avait été fondé pour aider les instrumentistes atteints à la fois par l'invasion du cinéma parlant et par la crise économique. C'était en sorte une initiative de l'Université McGill. La direction des auditions avait été confiée à M. Douglas Clarke, le nouveau doyen de la Faculté de musique de cette université.

Il n'y avait qu'un noyau de Canadiens-français à assister aux concerts : véritables amis de la musique, anciens élèves de McGill ou des chefs de pupitre de l'ensemble qui comprenait une bonne proportion des nôtres. Montréal commençait, il y a trente ans, à devenir une ville cosmopolite et non plus ce centre de langue française dominé par une minorité anglo-saxonne.

Douglas Clarke était un musicien solide et rendait justice aux oeuvres. On ne pouvait lui reprocher de faire entendre de la musique anglaise contemporaine. On sourit aujourd'hui à l'évocation des noms d'Arnold Bax, de Gustav Holst et d'autres compositeurs britanniques oubliés. Vaughan-Williams n'était pas encore connu.

Ce que le chef du Montreal Orchestra nous révéla ce fut Brahms et Sibelius. Du premier on fit entendre les quatre symphonies, les deux concertos pour piano, les ouvertures et les admirables "Variations sur un thème de Haydn." Les instrumentistes d'inégale valeur, passaient à travers les partitions. Souvent justice était rendue aux oeuvres. Elles n'étaient jamais desservies. De Sibelius, le Montreal Orchestra n'osa aborder beaucoup les symphonies et s'en tint aux poèmes, depuis négligés, et qui se nommaient "La Fille de Pohjola", "Tapiola", etc. A l'énoncé de ces noms inconnus des habitués des concerts en 1961 on voit comme le temps passe.

La musique française n'était pas négligée. On ne pouvait décemment s'attaquer aux partitions de Ravel ou Debussy. On s'en tenait à Berlioz et à César Franck. Le Scherzo de la reine Mab extrait de "Roméo et Juliette" du premier et la célèbre "Symphonie en ré mineur" du second étaient des succès assurés pour l'orchestre qui l'inscrivait chaque année à son répertoire.

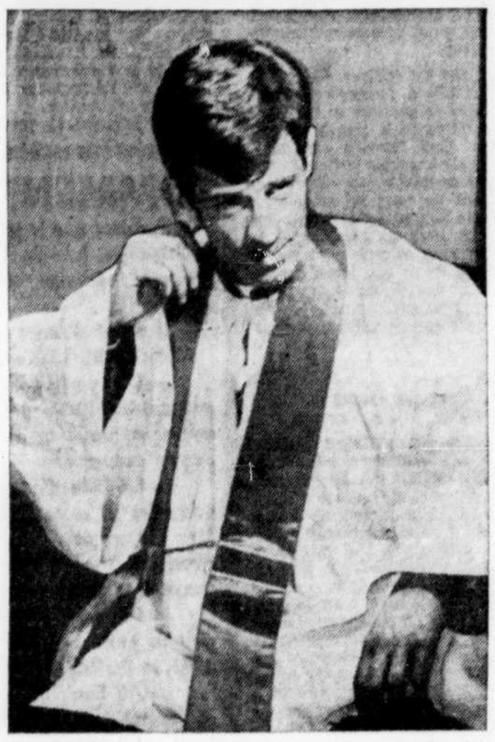
Beethoven ne régnait pas en maître comme aujourd'hui. Mozart paraissait peu à l'affiche. Haydn non plus. Elgar avait naturellement une place d'honneur. C'est avec une attention presque religieuse que l'on écoutait les "Variations Enigma," le "Concerto pour violon," ces cortèges impériaux qui portaient le nom "Pomps and Circumstances". Le piano était comme toujours l'instrument préféré pour les concertos. On entendait durant ces années-là beaucoup le Grieg et Schumann. Le 2e de Rachmaninoff également.

Tout cela ne constituait pas un mauvais choix. Et le fait pour les abonnés d'écouter un concert d'orchestre chaque semaine les amenait à donner à la musique une place importante dans leur existence. A ressentir aussi envers les instrumentistes et leur chef une sorte de fraternité de l'esprit. C'est au point qu'en entendant certains passages d'oeuvres symphoniques les auditeurs de ce temps-là revoient en pensée Douglas Clarke dirigeant les soixante-dix instrumentistes du Montreal Orchestra.

CINEMA

BELMONDO endosse la soutane dans le Goncourt '52, "Léon Morin, prêtre"

Jean-Pierre Melville se définit lui-même comme étant le réalisateur français qui tourne le moins. Il n'accepte pas de travailler sur commande, mûrissant, travaillant ses sujets, choisissant souvent des thèmes difficiles, des livres difficiles aussi, puisque son premier film portait à l'écran : "Le Silence de la Mer", et qu'il vient de commencer "Léon Morin, prêtre". Les deux oeuvres ne sont pas sans analogies. Il s'agit à nouveau d'un amour impossible, la première fois parce que l'homme était un ennemi, cette fois parce qu'il s'agit d'un prêtre.



BELMONDO, l'idole des teen-agers français, a abandonné le blouson de cuir pour la soutane et le surplis. Au confessionnal, il attend l'héroine du roman de Beatrix Beck.

Huit ans

—"Dès la parution de l'ouvrage, dit Jean-Pierre Melville, j'ai espéré en faire un film. Je n'en avais pas les moyens à l'époque et pendant huit ans j'ai attendu dans l'angoisse avec des frissons d'inquiétude chaque fois que l'un ou l'autre de mes confrères s'intéressait à ce roman que le Prix Goncourt (1952) avait rendu très commercial.

"Je crois que si l'affaire n'a jamais pu se monter c'était parce qu'il n'existait ni Jean-Paul Belmondo, ni Emmanuelle Riva.

"A mon avis il n'y a pas d'autres acteurs correspondant aussi exactement aux personnages".

Jean-Paul Belmondo est un Léon Morin convaincant qui, d'après Béatrix Beck ressemble au vrai, car il en possède le côté fruste, jeune, viril, un peu gouailleur. Très à l'aise dans sa soutane usée, il fait oublier tous ses rôles fantaisistes ou dramatiques passés.

Pour Emmanuelle Riva, le rôle de Barny la jeune femme qui se cherche, et trouvera le chemin de la foi après avoir essayé d'entraîner un prêtre dans le péché, est plus important encore. Depuis "Hiroshima, Mon Amour", on a diversement employé cette comédienne hors-série qui ne peut donner la pleine mesure de son extrême sensibilité qu'à condition d'être placée dans un climat affectif favorable, à propos d'un personnage avec lequel elle s'accorde. Ce personnage n'est pas forcément tourmenté, voire même déséquilibré. "—Je suis une âme claire, soupire Emmanuelle Riva et l'on veut toujours me peindre en noir".

Nouveaux amis

La preuve qu'il ne faut pas se fier aux apparences, c'est que Emmanuelle Riva et Jean-Paul Belmondo n'éprouvaient aucun enthousiasme à tourner ensemble, tant ils se croyaient de tempéramment opposé. Or dès les essais, Jean-Paul s'aperçevait que sa partenaire n'avait rien d'une angoissée maladive; Emmanuelle découvrait que Belmondo n'était pas un être cynique et désabusé. Mieux même, ils se sont découvert un certain nombre d'affinités.

Le film se déroule sous l'oeil vigilant du Révérend Père Lepoutre, qui fut conseiller ecclésiastique de nombreux films et suit le tournage à titre officieux, car la Centrale catholique du cinéma ne veut juger le film qu'une fois terminé. Melville explique : "Il vient en ami. Je ne suis pas croyant, mais il confesse la moitié de ma famille. Grâce à lui, je sais jusqu'où je peux aller sans choquer inutilement les consciences catholiques."

Le Père Lepoutre, pour sa part, trouve le film utile. "Sans doute certains pensent que l'on ne devrait pas traiter ce sujet, mais le film est fait bien plus pour les athées que pour les chrétiens. Certains y verront l'histoire de femmes qui se conduisent mal. J'y vois celle d'un prêtre qui se conduit bien."

Jean-Pierre Melville tournera les extérieurs de son film à Grenoble, ville où Béatrix Beck vécut pour de bon son roman. Il devra reconstituer l'ambiance de Grenoble sous l'occupation. Peut-être le vrai Léon Morin, aujourd'hui curé d'une petite ville proche, passera-t-il près des cinéastes sans se douter que cet épisode de sa vie qu'il cherche à oublier, va revivre pour l'information, et peut-être, l'édification de quelques millions de spectateurs.



VALERIE LAGRANGE est rapidement devenue l'un des principaux atouts du cinéma français. Avec un semblable visage ... Ce qu'on a appelé "la nouvelle vague", et qui n'est plus qu'un nom, a au moins eu le mérite de renouveler complètement les visages du cinéma français et de donner une chance à une pléiade de jeunes comédiens et comédiennes, pleins de talent et beaux comme des dieux. Ici, Valérie Lagrange est en compagnie d'un monsieur qui commence déjà à faire figure de "vieux de la vieille", Jean-Claude Brialy, dans "Le Gigolo" première réalisation de Jacques Deray.

Les films russes ne sont pas tous à condamner

par Roger CHAMPOUX

OTTAWA, (DNC) — Un nouveau film russe circulera bientôt dans nos cinémas, annonce le service d'information de l'ambassade de l'Union soviétique.

Il s'agit d'un ballet inspiré de la célèbre histoire de Cendrillon, ballet dans lequel on applaudira Raisa Struchkova, première ballerine du Théâtre Bolshoï.

La réalisation de ce film est de Rostislav Zakharov. Selon lui, Mlle Struchkova est la meilleure Cendrillon qu'ait jamais connue le Bolshoï, où elle danse depuis 1947. Le film immortalise une oeuvre absolument bouleversante de Serge Prokofiev.

* * *

Oui, vous avez bien lu ! Et il y a mieux. Cette semaine, dans sept salles de notre ville, le film "The Sword and the Dragon" prend l'affiche. C'est également un film russe. En couleurs. La production est considérable car elle "ramasse" quatre des plus célèbres légendes du folklore russe, à savoir: le Dragon ailé, l'Homme de 1,000 livres, le Démon du vent et la Forêt humaine.

Ces légendes n'ont peut-être pas le charme de la Belle au bois dormant ou l'humour narquois du Petit Poucet. Il n'en reste pas moins que ces récits vont aider à mieux comprendre l'âme secrète d'un peuple qui nous est trop peu connu. Et ici se pose le problème capital. Il y a le peuple russe et il y a le communisme. Les sociologues signalent fréquemment le danger qu'il y a de confondre l'un et l'autre. Nous avons déjà assez de mal à parler le français (et nous devons connaître la langue anglaise) sans être tenus d'apprendre le russe afin de se délecter aux récits paysans qui ont inspiré à la fois les compositeurs et les écrivains russes.

Donc, il reste le cinéma. Or, durant plus de dix ans un interdit rigoureux nous a privés du plaisir de voir les ouvrages de la cinémathèque russe, l'une des plus riches du monde.

Nous n'avons pas à reprendre, ici, le débat. Tout au plus tenons-nous à dire qu'on a souvent confondu les films de pure propagande soviétique avec les films d'art russe. Puis le tout étant mis dans le même panier (lisez : l'interdit) les cinéphiles québecois ont dû aller soit à New York et notamment à Toronto, pour admirer les ouvrages des cinéastes russes, entre autres : "Roméo et Juliette", de Parkhomenko ; "Ivan le Terrible", du maître Eisenstein, "La dernière nuit", de Raizman. Il manquait donc des pages importantes au grand livre du cinéma mondial et il fallait recourir aux périodiques spécialisés pour "apprendre" sans voir. Et pendant ce temps les films russes s'imposaient à divers festivals et en quelques années n'avaient aucun mal à décrocher les premiers grands prix. Mais l'interdit demeurait toujours aussi rigide. Des pressions furent exercées au sommet (on sait lequel) et quelques films illustrant le ballet russe que des grandes premières londoniennes avaient consacrés en quelque sorte, furent admis sur nos écrans. Et ce fut une révélation. Finalement il fut permis de voir "Quand passent les cigognes" primé à Cannes : la porte était ouverte.

Si l'on parcourt rapidement le dossier de la production russe de ces dernières années, nous sommes devant des centaines d'ouvrages. Beaucoup de déchet, naturellement. Par ailleurs, les oeuvres bouleversantes sont nombreuses, notamment celles qui illustrent les sujets classiques. Détachons parmi les ouvrages de fiction : "Au nom de la vie", "Le serment" et "La destinée de Marina", signés par de jeunes réalisateurs qui auront été "nouvelle vague" bien avant que l'expression devienne connue. Si l'on veut être de bon compte et à la fois aussi réaliste que lucide, il devrait être possible de bannir impitoyablement les sujets de propagande (déguisée ou non) et retenir les films dont la qualité artistique se compare avec les ouvrages édités à Paris, Londres et Hollywood. Par exemple, ne serait-il pas intéressant de voir comment le cinéma russe en tournant "Croc Blanc" d'après la célèbre nouvelle de Jack London, a "vu" la forêt canadienne ? Qu'on interdise "La nuit de mai" puisqu'on sait très bien de quoi il retourne, mais qu'on n'ignore plus "Le tour du monde de Sadko", grand prix 1953 à Venise et que d'aucuns tiennent pour supérieur à la sensationnelle production américaine du même genre.

Les films russes ne sont pas tous à condamner. Ne pas oublier que Montréal est un centre cinématographique aujourd'hui réputé. Les cinés-clubs fourmillent; le Festival international a connu un succès foudroyant et il en sera de même de celui qui se prépare; ils sont des milliers de jeunes qui se passionnent pour cet art de notre siècle et remplissent les salles où l'on projette par exemple un ouvrage signé par le Suédois Bergman; nous aurons sous peu nos "cahiers du cinéma" et tout un monde intellectuel veut faire ses classes cinématographiques. Alors!

Qu'une censure sage, prudente mais en même temps libérale, ne frappe plus d'interdit massif une production dont il doit être facile de séparer le bon grain de l'ivraie. Mais qu'on le fasse!

Le cinéma français gagne la bataille de la qualité

A force de renouvellement et d'audace, de sincérité aussi, le cinéma français est en train de gagner la bataille, sinon de la quantité, du moins de la qualité. Les chefs-d'oeuvre ne courent pas les rues en France plus qu'ailleurs, mais le niveau général des productions s'améliore rapidement. Ailleurs, pour faire face à la TV, on a choisi l'arme du super-spectacle, en France on a choisi celle du renouvellement. L'avalanche de récompenses que le cinéma français a reçues depuis trois ans le met au premier rang.

Comme l'année dernière, les principaux critiques cinématographiques allemands se sont réunis en convention à Francfort, afin de désigner les meilleurs films et les meilleurs comédiens de l'année.

Et, comme l'année dernière, le cinéma français a remporté un triomphal succès au cours de cette convention, "trustant" littéralement les couronnes et les lauriers.

En 1960, la France avait remporté le prix du meilleur film étranger ("Les Cousins"), le prix du meilleur metteur en scène de l'année (Marcel Camus pour "Orfeu Negro"), le prix de la meilleure interprétation masculine (Jean Gabin), le prix de la meilleure interprétation féminine (Simone Signoret) et le prix spécial d'interprétation, catégorie "jeune génération" (Jean-Claude Brialy).

La liste des récompenses est à peu près identique cette année.

C'est en effet le film d'Alain Resnais, "Hiroshima, Mon Amour" qui a obtenu le prix du meilleur film étranger projeté en Allemagne en 1960. D'autre part Louis Malle a été désigné comme le meilleur metteur en scène pour sa réalisation de "Zazie dans le Métro". Jeanne Moreau a reçu le prix de la meilleure interprétation féminine pour son rôle dans "Moderato Cantabile". Le prix de la meilleure comédie est allé à "Les Jeux de l'Amour", le film réalisé par Philippe de Broca.

Enfin Raoul Coutard se voit décerner le prix de la meilleure photographie pour "A Bout de Souffle" (Jean-Luc Godard), et "Tirez sur le Pianiste" (François Truffaut).

Six prix en 1960; cinq prix et six films cités en 1961. Les critiques allemands font la part belle au cinéma français. On aurait mauvaise grâce à ne pas accepter leur fidélité et leur enthousiasme. Mais comment ne pas être frappé par ce qu'on pourrait appeler l'universalité de cet enthousiasme. "Hiroshima, Mon Amour" est admiré en Allemagne. Mais il l'est aussi aux Etats-Unis (prix de la critique new-yorkaise et des Directeurs de salles), en Angleterre (Richard Winnington Award), au Canada (accueil enthousiaste aux festivals non compétitifs de Stratford et de Montréal), et en Amérique du Sud.

Ce qui peut se dire d'"Hiroshima" peut se dire des autres films qui appartiennent au peloton de tête du cinéma français. Les mêmes causes produisent les mêmes effets. Les atouts de la production française se nomment jeunesse (24 metteurs en scène avaient entrepris leur premier film en 1959, il y en eut 43 en 1960), audace, goût de la liberté, de la recherche, de l'aventure. Ce sont là des atouts irrésistibles, et qui dans tous les domaines de l'art mènent à la victoire.

HORAIRES

Théâtres

ANJOU : "La Bonne Anna" à 9 h. Le samedi à 7h. et 10h.; le dimanche à 7h. 30.
LA BOULANGERIE : "L'Histoire de Tobie et de Sara" ; jeudis, vendredis à 8 h. 30; "L'Avenir est dans les oeufs"; samedi à 8 h. 30, dimanche à 7 h. 30.
STELLA : "Les Choutes"; 8 h. 30. Le dimanche à 2 h. 30 et 7 h. 30.
THEATRE CLUB : "Le mari, la femme et la mort" ; 9 h. Le dimanche à 7 h. 30.

Cinémas

ALOUETTE : "Spartacus"; 1.30, 8 h.
BIJOU : "Tu seras reine" ; 12.20, 4.05, 8.15 ; "Impasse des vertus" ; 2.10, 5.55, 10.05.
CANADIEN et PLAZA : "Les Fiancés de la Mort"; 1.40, 5, 8.20; "La danseuse et le bon Dieu"; 12, 3.20, 6.40, 10.
CAPITOL : "Swiss Family Robinson" ; 10, 12.15, 2.30, 4.50, 7.05, 9.25.
CHAMPLAIN et CREMAZIE : "La Loi du Vice" ; 12.15, 3.30, 6.45, 10.10; "La Chatte sort ses griffes" ; 1.38, 4.53, 8.18.
CHATEAU, GRANADA, PAPINEAU : "Sword and the Dragon"; 1, 3.55, 6.50, 9.45; "High School Caesar"; 2.35, 5.35, 8.30.
ELYSEE : 3 h., 6 h. et 9 h. le dimanche, 6 h. et 9 h. en semaine. A l'affiche : "Le Septième Sceau"; "Corral", "Capitale de l'Or".
EMPRESS, RIALTO, SAVOY : "Sword and the Dragon" ; 1, 3.55, 6.50, 9.45; "Date Bait"; 2.35, 5.30, 8.25.
FRANÇAIS : "Pourquoi viens-tu si tard" ; 12, 3, 10, 6.20, 9.30; "La Foire aux Femmes" ; 1.45, 4.55, 8.05.
IMPERIAL : "Cinerama Holiday" ; 8 h. 40; dimanche à 7 h. 30; matinées mercredi, samedi et dimanche à 2 h.
KENT : "I'm All Right, Jack" ; 1.10, 3.15, 5.15, 7.15, 9.20.
LA SCALA : "Incognito" et "Valencia" à partir de 12.30.
LOEW'S : "Butterfield 8" ; 10.30, 12.45, 2.55, 5.10, 7.25, 9.40.
MERCIER : "Nagana" ; 12, 3, 6, 9.10 ; "Des Femmes disparaissent" ; 1.34, 4.37, 7.40, 10.43.
PALACE : "Elmer Gantry" ; 10.25, 1.05, 3.40, 6.20, 9.
REGENT : "Taïga" ; 1, 3.50, 6.40, 9.30 ; "The Sinner" ; 2.35, 5.25, 8.15.
RIVOLI : "Pourquoi viens-tu si tard" ; 2.40, 6.05, 9.30; "La Foire aux Femmes" ; 1.10, 4.35, 8.
SAINT-DENIS : "Impasse des vertus" ; 12.25, 4.10, 8.20 ; "Tu seras reine" ; 2, 5.45, 9.55.
SEVILLE : "Tunes of Glory" ; 2.30 et 8.30. Le samedi à 2.30, 7 et 9.30.
STRAND : "Amazing Transparent Man" ; 11.20, 1.50, 4.30, 7.30, 10.20; "Beyond The Barrier" ; 10, 12.30, 3.10, 6, 9.
WESTMOUNT : "Operation Bullshine" ; 1.45, 3.45, 7.45, 9.45.

Clémence Desrochers et Jean-Pierre Ferland en duo au Chat noir

Dans le cadre de ses activités, le "Centre d'art de l'Elysée" annonce au "Chat Noir", 4, 10 et 11 mars, à 11 heures 30 p.m., Clémence-la-magnifique-DesRochers et Jean-Pierre Ferland, qu'accompagnera le pianiste Paul de Margerie.

LE RIDEAU VERT
CE SOIR 8 h. 30
DIMANCHE
2 h. 30 et 7 h. 30
LES CHOUTES
comédie de BARILLET et GREDY
mise en scène: FRANÇOIS CARTIER
avec :
JULIETTE BELIVEAU
YVETTE BRIND'AMOUR
JACQUELINE PLOUFFE
LISE LASALLE
GERARD POIRIER
FRANÇOIS CARTIER
ANDRE MONTMORENCY
AU STELLA
4664, ST-DENIS — VI. 4-1793

LES APPRENTIS-SORCIERS
5140 De Lanaudière
L'AVENIR EST DANS LES OEUFS
Eugène Ionesco
Samedi : 8 heures 30
Dimanche : 7 heures 30
RA. 2-5363 LA. 5-2732

du 19 JUIN au 23 SEPT.
Trois pièces de William Shakespeare
Paul Scofield Douglas Campbell
Bruno Gerussi Eleanor Stuart
CORIOLANUS
Douglas Campbell Douglas Rain
Kate Reid
HENRY VIII
Paul Scofield John Colicos
Toby Robins Jack Creley
LOVE'S LABOUR'S LOST
et
une nouvelle comédie canadienne
THE CANVAS BARRICADE
Directeurs: Michael Langham, George McCowan
FESTIVAL DE STRATFORD CANADA
Pour brochure complète écrivez à Festival Publicity Office Stratford, Ontario
THE PIRATES OF PENZANCE
Directeur: Tyrone Guthrie
CONCERTS DE FIN DE SEMAINE
Glenn Gould, Leonard Rose, Oscar Shumsky
FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM
BILLETS DISPONIBLES DU
Guy Tombs Limited, 1085 Beaver Hall Hill—UN 6-2071

LA FACULTE DE DROIT présente:
12 HOMMES EN COLERE
AU GESU
CE SOIR 8 h. 30
ET DIMANCHE
BILLETS : $1.50 et $1.00

CE SOIR 9 H. DEMAIN 7 H. 30
Le Théâtre-Club présente
1858, St-Luc — Tél. WE. 7-8978
LE MARI, LA FEMME ET LA MORT
avec
Marjolaine HEBERT
Georges GROULX
Hubert LOISELLE
Germaine GIROUX
Camille DUCHARME
comédie en 3 actes de ROUSSIN
mise en scène Jacques LETOURNEAU — décors Jean-Claude RINFRET
Du mardi au sam. 9 h. — Les dimanches 7 h. 30
Relâche les lundis — Aussi billets en vente "Au 400"

L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTREAL
présente le chef-d'oeuvre de
JOSEPH HAYDN
La Création
sous la direction de
SIR EUGENE GOOSSENS
Célèbre chef d'orchestre anglais
avec le grand choeur mixte des
JEUNESSES MUSICALES DU CANADA
MARCEL LAURENCELLE, directeur
Pierrette ALARIE Festival de Salsbourg
Nicolai GEDDA Metropolitan Opera
Donald GRAMM New York City Opera
MERCREDI PROCHAIN, 8 mars à 8 h. 15 P.M.
EGLISE NOTRE-DAME
Places réservées
Nef : $5, $4, $3 taxe incluse
1er jubé : $3 — 2e jubé : $2
En vente maintenant à 1476 ouest, Sherbrooke
Aussi en vente aux CONCERTS T. FISHER
Hôtel Sheraton Mont-Royal

LE SEUL THEATRE CINERAMA AU CANADA
POSITIVEMENT 4 DERNIÈRES SEMAINES!
MATS. : mer., sam., dim., à 2 h. ; SOIRS : (lun. au sam.) à 8 h. 40; DIMANCHE SOIREE à 7 h. 30
En TECHNICOLOR et CINERAMASOUND
CINERAMA HOLIDAY
GUICHET POUR BILLETS ouvert tous les jours de 10 a.m. à 9 p.m. — DIMANCHE : midi à 8 p.m.
IMPERIAL 1430 BLEURY AV. 8-7102
TOUS LES SIEGES SONT RESERVES
COMMANDEZ VOS BILLETS IMMÉDIATEMENT
RESERVATIONS: AVenue 8-5603

music-hall 61
DE RETOUR, EN RECITAL D'ADIEU
Une seule représentation
DIMANCHE LE 12 MARS
GILBERT BÉCAUD
accompagné de ses musiciens
à 8 h. 30 — $4.00 — $3.00 — $2.00
et, dès le lendemain, pour une semaine seulement
AU MEME PROGRAMME
jacques brel et RAYMOND DEVOS
En plein dans le mille avec "LA VALSE A MILLE TEMPS"
La bombe atomique du MUSIC-HALL FRANÇAIS
(Vraiment on n'en donne pas plus à Paris)
Soirées : Lundi à vendredi : $3.50 — 3.00 — 2.50 — 1.50
Samedi et dimanche : $4.00 — 3.00 — 2.00
Matinée : Samedi et dimanche : $3.00 — 2.50 — 2.00 — 1.25
RESERVEZ DES MAINTENANT
COMÉDIE-CANADIENNE UN. 1-3339

La Société de la Chorale Bach de Montréal présente
LA CHORALE BACH de MONTREAL
et
LES FESTIVAL SINGERS de TORONTO
qui exécuteront
La Passion selon saint Matthieu
de J.S. BACH
Vendredi le 24 mars à 8 h.
Eglise St. James United
Directeur : GEORGE LITTLE
• SOLISTES • ORCHESTRE • MAITRISE
Siège réservé 3.00 Siège non réservé 2.00 Billet d'étudiant 1.50
Billets en vente chez
• Ed. Archambault • International Music Store
• Willis & Co. Ltd. • Boîte postale 562, station B, Montréal
Appelez HU. 1-8292

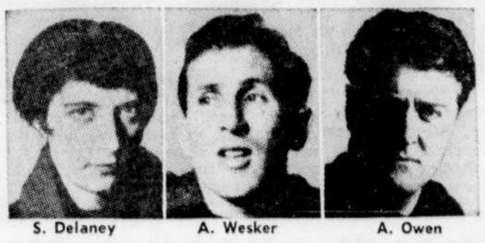
le Music-Hall de l'oncle ALBERT présente
André Lejeune
au National
LA-6-2841

2e SEMAINE -- POUR ADULTES SEULEMENT -- 2e SEMAINE
Avides de plaisirs sensuels, inconscientes du piège qui leur était tendu, elles étaient destinées à devenir des marchandes d'amour, MAIS ...
DES FEMMES DISPARAISSENT...
ROBERT HOSSEIN - MAGALI NOEL - PHILIPPE CLAY
2 GRANDS FILMS
BARBARA LAAGE
RENATO BALDINI
dans
Nagana
LA PLUS EXTRAORDINAIRE AVENTURE AU CŒUR DE LA BROUSSE !
EN COULEURS
avec
GABRIELLE DORZIAT
RAYMOND SOUPLEX
EN PRIMEUR MERCIER ELECTRA VILLERAY
4260 STE-CATH.E CL.5 6224 1114 STE-CATH.E LA.2-9177 8042 ST-DENIS DU8-5577

LE Théâtre

Axé sur le social, le nouveau théâtre anglais passe du salon à la cuisine

LONDRES. — Au printemps de 1956, une pièce d'un jeune auteur alors inconnu révolutionnait le théâtre anglais: c'était "Look back in Anger" de John Osborne. Par la brèche ainsi ouverte dans les conventions de ce théâtre, qui était jusqu'alors de façon prédominante un théâtre de salon, le bas peuple a fait irruption sur la scène. Du salon, le théâtre s'est transporté, comme on l'a dit parfois avec un certain dédain, dans la "cuisine". Les auteurs de la nouvelle vague sont pour la plupart anticonservateurs, dans tous les sens du mot. Et peut-être parce qu'ils s'intéressent aux problèmes sociaux, qui constituent la matière de leur oeuvre, ils ont eu tendance à négliger ou à renouveler délibérément la forme, ce qui donne à certaines de leurs pièces un caractère expérimental. Sans doute, comme c'est le cas pour chaque mouvement, existe-t-il de grandes différences entre les divers représentants de la "nouvelle vague" : il est difficile de mettre sur le même plan un Arnold Wesker, ardent idéologue, et un Simpson, chez qui le sens de l'absurde domine. Néanmoins, ces auteurs ont tous en commun une vitalité explosive, un anticonformisme jeune. Autre particularité : ils ont souvent été lancés par la télévision, comme on pourra s'en rendre compte en lisant les brèves notes ci-dessous qui sont destinées à familiariser le public avec des noms qu'ils verront sans doute mentionnés de plus en plus souvent dans la presse.



S. Delaney — A. Wesker — A. Owen

John Arden

Il est né en 1931 à Barnsley, dans les Midlands, et a fait des études d'architecte. C'est aussi un poète. En 1956, il gagne avec "The Life of Man" un concours de pièces radiophoniques organisé par la B.B.C., et écrit pour la télévision "Soldier Soldier", puis "The Waters of Babylon" et "Live Like Pigs". Il est influencé à la fois par le théâtre élisabéthain et la ballade — deux courants qu'on peut déceler dans "Sergeant Musgrave's Dance". Avec cette pièce, montée au Royal Court Theatre, en 1958, il se révèle comme un auteur dramatique riche de possibilités.

Robert Bolt

Il est né à Manchester en 1924. Il commença à écrire pendant les loisirs que lui laissait son métier de professeur. C'est peut-être le plus "mûr" et le plus important des auteurs dramatiques de la nouvelle vague : aux sujets sociaux ou d'intérêt éphémère, il préfère les problèmes humains et éternels qu'il traite avec une éloquente sincérité. Il fut révélé par "Flowering Cherry", une pièce montée en 1957 au Haymarket Theatre de Londres, dont le thème est l'illusion du bonheur. Sa troisième et meilleure pièce, "A Man For All Seasons" met en scène Sir Thomas More et les passions morales. Elle se joue actuellement à Londres, en même temps que sa seconde pièce, "The Tiger and the Horse".

Shelagh Delaney

D'origine irlandaise, Shelagh Delaney est née à Salford, ville industrielle toute proche de Manchester. C'est la fille d'un conducteur d'autobus. Elle avait dix-neuf ans et travaillait dans une usine lorsque, pour tenir sa propre gageure — écrire une pièce aussi bien que n'importe qui — elle composa "A Taste of Honey" (qui s'est joué l'an dernier à Paris sous le titre "Un goût de miel"). "A Taste of Honey" fut monté d'abord par le Theatre Workshop à Stratford, en 1958, puis tint longtemps l'affiche dans le West End. La vigueur du dialogue, les personnages bien dessinés, le réalisme poignant du milieu, assez sordide, la fougue et la tendresse qui traversent cette pièce en font une oeuvre étonnante pour un aussi jeune auteur. Shelagh Delaney a écrit une seconde pièce, "The Lion in Love", qui se joue actuellement à Londres.

N. F. Simpson

Londonien d'origine, il a été employé de banque, puis professeur à l'Université de Londres. Sa première pièce, "A Resounding Tinkle", remporta un concours organisé par l'hebdomadaire "Observer". Elle fut montée au Royal Court Theatre en 1957, puis reprise en 1959 en même temps qu'une pièce en un acte, "The Hole". "One Way Pendulum" (1959) est la pièce qui a vraiment lancé N. F. Simpson : l'humour et le sens de l'absurde font penser à Ionesco et, en tout cas, comme le dit l'auteur, "quiconque y cherche une signification plus profonde peut être certain de l'y trouver".

Arnold Wesker

Il est né à Londres en 1932, dans le populeux quartier de l'East End. Après avoir quitté l'école, il exerce les métiers les plus divers. Son milieu familial, slave, communiste et juif, a été jusqu'ici sa principale source d'inspiration, mais il reconnait avoir subi l'influence de D. H. Lawrence, Dylan Thomas, Walt Whitman et Arthur Miller. Il fut révélé par "**Roots**", qui fut monté d'abord au Belgrade Theatre de Conventry, en 1959, puis au Royal Court Theatre de Londres. Cette pièce est la seconde d'une "trilogie", dont la première est "**Chiken Soup with Barley**" et la troisième "**I'm Talking about Jerusalem**". "**Roots**" est une pièce qui manque de structure, et qui contient d'abondantes répétitions, mais elle est riche d'humour et de poésie, présente des personnages pleins de relief et atteint en certains endroits au lyrisme le plus pur.

John Mortimer

Né à Londres, en 1923, il a étudié à Oxford. Il est avocat et romancier. Une courte pièce, "**The Dock Brief**", obtint un vif succès à la radio et à la télévision et fut adaptée ensuite pour la scène. Avec "**The Wrong Side of the Park**" (montée à Londres en 1960), John Mortimer s'est imposé comme un auteur dramatique de valeur.

Alun Owen

Il a 33 ans, est né à Menai, sur la côte galloise. Il a mené une vie des plus aventureuses. Bien qu'ayant toujours eu la vocation d'auteur, il ne se mit sérieusement à la tâche qu'il y y a trois ou quatre ans. Il a écrit surtout pour la télévision : "No Tram to Lime Street" et "Rena ! O My Lena !", par exemple, sont des pièces ayant pour thème les rapports entre les classes sociales. "The Rough and Ready Lot" (1958) et "Progress to the Park" (1960) ont été joués à Londres.

Harold Pinter

Il est né à Londres en 1930. Il joua pendant plusieurs années dans des troupes de province avant d'écrire des pièces de théâtre.

En 1957, il donne coup sur coup "The Room", "The Dumb Waiter" et "The Birthday Party". Bien que cette dernière pièce n'ait pas eu de succès lorsqu'elle fut montée pour la première fois cette année-là, on y voit depuis, sinon un chef-d'oeuvre mineur comme le voulait un critique, du moins un cauchemar étrangement poignant et convaincant.

Ce n'est cependant qu'en 1960 — avec le "Caretaker" — que Pinter s'imposa comme un auteur dramatique au style très personnel. Les personnages de cette pièce n'ont aucune influence les uns sur les autres, ils n'évoluent même pas — mais à la fin de la pièce, le spectateur est amusé, intrigué et ému.

Pinter est un dialoguiste de premier ordre : il excelle à présenter toutes les platitudes et les sottises de la conversation et en tire de brillants effets comiques, mais on a l'impression que, la pièce terminée, les personnages retournent aussitôt à l'obscurité d'où ils étaient sortis.



AU ,THEATRE-CLUB — Camille Ducharme et Marjolaine Hébert jouent, en compagnie de Georges Groulx, Germaine Giroux et Hubert Loiselle, depuis trois semaines la comédie douce-amère d'André Roussin, "Le Mari, la femme et la mort". C'est la deuxième pièce de Roussin à être présentée à Montréal cette saison.

Le théâtre à Paris

Armand Bernard jouera au T.N.P.

PARIS. — Prochains débuts au Théâtre National Populaire, ceux d'Armand Bernard. Le vieux comédien interprétera la rôle du poète banlieusard Des Cigales, dans une comédie musicale qui sera présentée au Palais de Chaillot. Cette comédie musicale tirée d'un roman de Raymond Queneau, musique de Maurice Jarre, s'intitulera "Loin de Rueil". L'oeuvre sera présentée à la fin de mars.

A Bobino. — Nouveau spectacle de music-hall avec le mime Jacques Ary, dont on dit le plus grand bien, et Félix Marten. Au Théâtre des Arts, par contre, Gérard Séty joue le vieux mélodrame de Dumas, "La Tour de Nesles".

Musil au théâtre.—Une pièce de Robert Musil adaptée par Philippe Jacottet, "Les Exaltés", sera bientôt présentée au Théâtre moderne par les soins de Sacha Pitoeff. Un drame de l'amour et de l'amitié dans l'Allemagne des années 1920.

La Nuit des Rois.—Le Vieux-Colombier vient de présenter cette semaine au public "La Nuit des rois", de Shakespeare, dans l'adaptation de Jean Anouilh. Mise en scène de Jean Le Poulain. Principaux interprètes : Hélène Sauvaneix, Jean Le Poulain, Suzanne Flon et Olivier Hussenot.

AU
CENTRE d'ART de l'
ELYSEE
35 ouest, MILTON
CE SOIR au
CHAT NOIR
Clémence DESROCHERS
et Jean-Pierre FERLAND
SPECTACLE à 11 h. 30 P.M.: $1.00 — VI. 2-6053

Représentation exclusive
AUJOURD'HUI ET DEMAIN
à 1 h. 30 et 8 h. p.m.
"UN DES 10 MEILLEURS FILMS DE L'ANNEE"
— Time Magazine
KIRK DOUGLAS • LAURENCE OLIVIER
JEAN SIMMONS • CHARLES LAUGHTON
PETER USTINOV • JOHN GAVIN
SPARTACUS
avec TONY CURTIS
TECHNICOLOR SUPER TECHNIRAMA 70 LENSES BY PANAVISION
BILLETS AU GUICHET OU PAR LA POSTE
MATINEES A 1.30 P.M.
MERCREDI $1.50 SAM. DIM. et FETES $2.00
SOIREES A 8.00 P.M.
LUND. A VEN. $2.00 SAM. DIM. et FETES $2.50
Spécial pour étudiants (de plus de 16 ans)
PRIX $1.25
toutes représentations sauf le sam. soir
SIEGES RESERVES SE[illegible]ENT
Attention donnée aux réunions et groupes de cinéphiles. UN. 1-7814.
Réservations par téléphone : UN. 1-2807
ALOUETTE
ST. CATHERINE & BLEURY — UN. 1-2807

Aujourd'hui à lundi
"PASSPORT-TO-SHAME"
DIANA DORS et EDDIE CONSTANTINE
"THE NIGHTS OF LUCRETIA BORGIA"
"SUBMARINE SEAHAWK"
Theatre MONTROSE
3180 BELANGER E. RA 7-1990
CAPRI: Commençant demain — CL. 9-5297
"FILLE EN BLUE JEANS"
CinemaScope Couleur, Carol Lynley, Brandon De Wilde
"LA MAITRESSE DE FER" — Couleurs, Alan Ladd, Virginia Mayo
Aujourd'hui, dernier jour
"AU BORD DU VOLCAN" CinemaScope Couleurs, Van Johnson, Martine Carol
"UNE POIGNEE DE NEIGE" — Don Murray, Eva Marie Saint
COMMODORE: Commençant demain — FE. 4-8560
"MISSION SECRETE DU SOUS-MARIN X16"
Couleurs, James Gardner, Edmond O'Brien
"VICE AU CORPS" — Louis Maria Aguillar, Alvara Ortiz
Aujourd'hui, dernier jour
"CARGAISON DANGEREUSE" — Couleurs, Gary Cooper, Charlton Heston
"MIMI PINSON" — Dany Robin, Raymond Pellegrin

LA SCALA
TEL. RA. 1-5107
DEUX FILMS SPLENDIDES
Humour, bagarres et jolies filles
EDDIE CONSTANTINE
Tilda Thamar
INCOGNITO
(CinémaScope)
Partagée entre deux amours, la passion de son métier et l'homme qu'elle aime
SARITA MONTIEL
VALENCIA
(en couleur)

DANS LA VILLE LA PLUS CYNIQUE DU MONDE...
ELLE VA AUX REUNIONS OU REGNE LA PLUS GRANDE LICENCE !
In CinemaScope and METROCOLOR
PARTY GIRL
Karing
ROBERT TAYLOR CYD CHARISSE
LEE J. COBB JOHN IRELAND with KENT SMITH CLARE KELLY
2e film
Glenn FORD
Shirley MacLAINE
ON L'APPELAIT
l'étranger au revolver...
THE SHEEPMAN
CINEMASCOPE and METROCOLOR
ORPHEUM A L'AFFICHE

ELMER GANTRY
CHOISI COMME L'UN DES 5 MEILLEURS FILMS DE L'ANNEE
BURT LANCASTER
PROCLAME LE MEILLEUR ACTEUR DE L'ANNEE
En Eastman Color
Gardé à l'affiche !
BURT LANCASTER
JEAN SIMMONS
in SINCLAIR LEWIS' ELMER GANTRY
on-starring DEAN JAGGER · ARTHUR KENNEDY · SHIRLEY JONES
Facilités de stationnement
AU GARAGE PEEL-WINDSOR
à compter de 6 h. p.m.
PALACE

La plus grande histoire d'aventure de tous les temps... celle d'une famille esseulée qui surmonte tous les dangers pour transformer une ile déserte en un paradis tropical !
Gardé à l'affiche
TECHNICOLOR
FILMED IN PANAVISION
Les enfants de moins de 16 ans ne sont pas admis.
SWISS FAMILY ROBINSON
JOHN MILLS · DOROTHY McGUIRE · JAMES MacARTHUR · JANET MUNRO · HAYAKAWA · KIRK · CORCORAN · PARKER · HO · REID · TAYLOR
à l'affiche
Capitol
Facilités de stationnement au garage Peel-Windsor à compter de 6 p.m.

ST-DENIS et BIJOU
UNE DEUXIEME SEMAINE S'IMPOSE
"Tu seras reine", avait prédit la gitane... Elle fut la reine la plus aimée de son roi et de son peuple.
PAQUITA RICO VINCENTE PARRA
EN COULEURS
Prod. Pesca Films
Tu seras REINE
La plus belle page d'amour jamais écrite pour le cinéma
EGALEMENT A L'AFFICHE
Une jeune fille honnête vivant dans un milieu corrompu... Une femme dominée par sa passion... Des hommes sans scrupules...
ISABELLE PIA
CHRISTIAN MARQUAND
l'IMPASSE DES VERTUS
avec Daniel GAUCHY — Simone PARIS
Action . . . mystère . . . suspense . . .
Prod. Lutetia

RITZ CR. 2-5290
"L'HOMME H"
CinémaScope couleurs
Yumi Shirakawa, Kenji Sahara
"LE CARNAVAL DES DIEUX"
Rock Hudson, Dana Wynter

3e SEMAINE
au
CENTRE D'ART DE L'
ELYSEE
35 ouest, MILTON
ENFIN A MONTREAL, UN FILM DE L'AUTEUR LE PLUS CONTROVERSE DE CE TEMPS
I. BERGMAN
LE 7ème SCEAU
V.O. sous-titres anglais
et un festival COLIN LOW
à 6 et 9 p.m.
VI. 2-6053

10 GRANDS SUCCES !
ELVIS PRESLEY
G·I· BLUES
Directed by NORMAN TAUROG
Written by EDMUND BELOIN and HENRY GARSON
A PARAMOUNT RELEASE
Hal WALLIS PRODUCTION
TECHNICOLOR*
("THE CAN CAN" Girl) JULIET PROWSE
20th Century-Fox
ROBERT MITCHUM · ROBERT WAGNER · RICHARD EGAN · MAY BRITT · LEE PHILIPS
"LES FLAMMES SUR L'ASIE"
COLOR by DE LUXE CinemaScope
LINO VENTURA
"UN témoin DANS la Ville"
Amherst Angle Amherst et Ste-Catherine UN. 6-6851

. . . si une femme répond,
ne raccrochez pas !
. . . car c'est peut-être
Gloria dont les
caprices
s'enveloppent
de vison !
ELIZABETH TAYLOR
PROCLAMEE
LA MEILLEURE ACTRICE
DE L'ANNEE
BUTTERFIELD 8
de John O'HARA
. . . le roman à succès qui raconte l'histoire de Gloria . . . du premier au dernier homme !
en CINEMASCOPE et METROCOLOR
LAURENCE HARVEY
EDDIE FISHER.
Liggett . . . appelait Gloria chaque fois que sa femme s'absentait !
Steve . . . qui savait que personne ne pouvait accaparer Gloria !
starring DINA MERRILL with MILDRED DUNNOCK · BETTY FIELD · JEFFREY LYNN · KAY MEDFORD · SUSAN OLIVER
A L'AFFICHE
LOEW'S
FACILITES DE STATIONNEMENT
AU GARAGE PEEL-WINDSOR
Lun. à sam. : 6 p.m. à minuit
Dim. : 11 a.m. à minuit

La Musique

"LA CREATION" de Haydn mercredi soir à Notre-Dame

"La Création", oratorio en trois parties, considéré comme l'oeuvre maîtresse de Haydn, sera présenté par l'Orchestre Symphonique de Montréal à l'église Notre-Dame, mercredi prochain, le 8 mars, à 8 h. 15. En plus du grand orchestre, on entendra le choeur mixte des Jeunesses Musicales ainsi que trois éminents solistes: Pierrette Alarie, soprano, Nicolai Gedda, ténor, et Donald Gramm, basse.

L'audition sera sous la direction de Sir Eugène Goossens, le remarquable chef britannique qui viendra tout spécialement de Londres pour diriger ce concert.

Les solistes, choeurs et orchestre seront placés dans le choeur de l'église, qui sera illuminée pour l'occasion par des projecteurs spéciaux.

Basée sur un livret anglais de Thomas Lidley, "La Création" fut commencée par Haydn en 1796. Il devait la terminer deux ans plus tard après de grandes difficultés. "Je ne me suis jamais senti aussi pieux qu'en composant "La Création", devait-il dire plus tard. "Je tombais à genoux chaque jour en priant Dieu de me donner la force de mener à bout mon oeuvre."

La force et l'imagination éblouissante qui se dégagent de l'oeuvre sont remarquables pour un compositeur de soixante-six ans. Le prélude, qui représente le "chaos universel", est l'une des inventions les plus audacieuses du 18e siècle musical. Ses modulations dans les tonalités les plus éloignées, ses harmonies osées, son orchestration pleine de hardiesse, en font une oeuvre unique.

Dans "La Création", trois archanges, Gabriel, Uriel et Raphaël, racontent la création du monde en six jours. Les choeurs entonnent des hymnes à la Majesté divine à la fin de chaque journée. A la fin de la deuxième partie, on assiste au couronnement de l'oeuvre: l'arrivée du premier couple humain.

11,300 inscriptions au Festival de Musique

Le 10 avril commencera le Festival de Musique. La direction annonce qu'elle a reçu cette année un nombre d'inscriptions sans précédent soit 2,361 individus ou groupes, qui constituent un total de 11,300 instrumentistes ou chanteurs. Les séances d'épreuves, cette année, s'étendront sur une période de trois semaines complètes. Vu le grand nombre de participants, l'organisation ne prévoit pas pouvoir compléter son programme officiel avant la fin de mars. Cependant, les dates d'épreuves pour chacune des villes ont été fixées de la manière suivante: Thetford Mines: les 10 et 11 avril, Rimouski: les 12, 13 et 14 avril, Chicoutimi: les 16, 17 et 18 avril, Québec: du 19 au 23 avril, Montréal: du 23 au 30 avril.

Les finales où se rencontreront les gagnants des différentes villes pour l'attribution des bourses et le droit de participer au concert de gala auront lieu à Montréal et à Québec.

Women's Art Society

La Women's Art Society of Montreal présentera Anna-Marie Globenski, pianiste, au Musée des Beaux-Arts, le mardi 7 mars à 2 h. 30. Voici le programme: Sonate en si bémol (Mozart), Sonate en ré majeur, op. 10 no 3 (Beethoven), "Légende", "Mélodie" et "Cracovienne fantastique" (Paderewski), Ballade en la bémol (Chopin).

DEUXIEME RECITAL DE MARIE-CLAIRE ALAIN

Marie-Claire Alain donnera un deuxième et dernier récital à Montréal cet après-midi (samedi) à 2 h. à l'église St-Alphonse-d'Youville (angle Lajeunesse et Crémazie). Ce concert sera GRATUIT et le programme sera entièrement différent de son récital d'hier soir. Demain soir (dimanche), Mlle Alain jouera à l'église des Sts-Martyrs, de Québec.

Le Courrier

Monsieur Gingras,

Merci de vous être dérangé par ce soir de tempête et merci pour la critique constructive et profitable que vous avez faite de mon récital J.M.C.

Bien sincèrement,
Renée Maheux.

* * *

Monsieur,

J'étais, moi aussi, parmi les "10,000 heureux" au concert de Zino Francescatti et T. Schippers au Forum. J'ai moins aimé votre article le lendemain. Pourquoi cette condescendance et cette ironie devant une si belle manifestation de l'art à la portée de tous? Quant à votre long article sur Maria Meneghini Callas, c'était bien mais vous n'avez jamais fait la même chose pour Pierrette Alarie!

Jacques Dufort,
Montréal.

Joan Sutherland au Ladies' Morning Club jeudi prochain

Au dernier concert de sa présente saison, jeudi prochain, le Ladies' Morning Musical Club présentera l'éminent soprano australien Joan Sutherland, étoile du Covent-Garden, dans le programme suivant: "Care selve" (de "Atalanta"), "Ritorna o carô (de "Rodelinda") et "Di, cor mió" (de "Alcina") (Haendel); trois extraits des "Soirées musicales" (Rossini); "Come pe me sereno" (de "La Sonnambula") (Bellini); "Regnava nel silenzio" (de "Lucia di Lammermoor") (Donizetti); "Regrets!", "Le Rossignol" et "Les filles de Cadix" (Delibes); "A vos jeux, mes amis" (de "Hamlet") (Ambroise Thomas).



JOAN SUTHERLAND

La jeune cantatrice sera accompagnée au piano par son mari, Richard Bonynge.

Précisons que les concerts du Ladies' Morning sont ouverts aux **membres seulement.**

L'EQUIPE JMC

M. Marcel Laurencelle, professeur de chant choral au Conservatoire de Musique de la Province et directeur du choeur des Jeunesses Musicales, sera l'invité de l'Equipe JMC, demain après-midi, à 2 h. 30. Aline Legrand convie les membres JMC et leurs amis à cet entretien qui aura lieu, comme d'habitude, à la Faculté de Musique de l'Université de Montréal, 2056 rue Maplewood. Le sujet proposé: "La direction chorale et l'importance du chant choral dans la vie musicale d'un peuple". Il y aura audition de disques.

Ars Organi

Poursuivant sa série de concerts d'orgue consacrés à l'oeuvre de Jean-Sébastien Bach, Ars Organi présentera demain dimanche à 8 h. 30 à la Queen Mary Road United Church de Hampstead, Bernard Lagacé. L'oeuvre au programme sera le "Dogme en musique." Rappelons que M. Légacé a déjà eu l'occasion d'interpréter cette oeuvre importante à l'Eglise St-Eustache de Paris en 1955 en présence de plus d'un millier d'auditeurs.

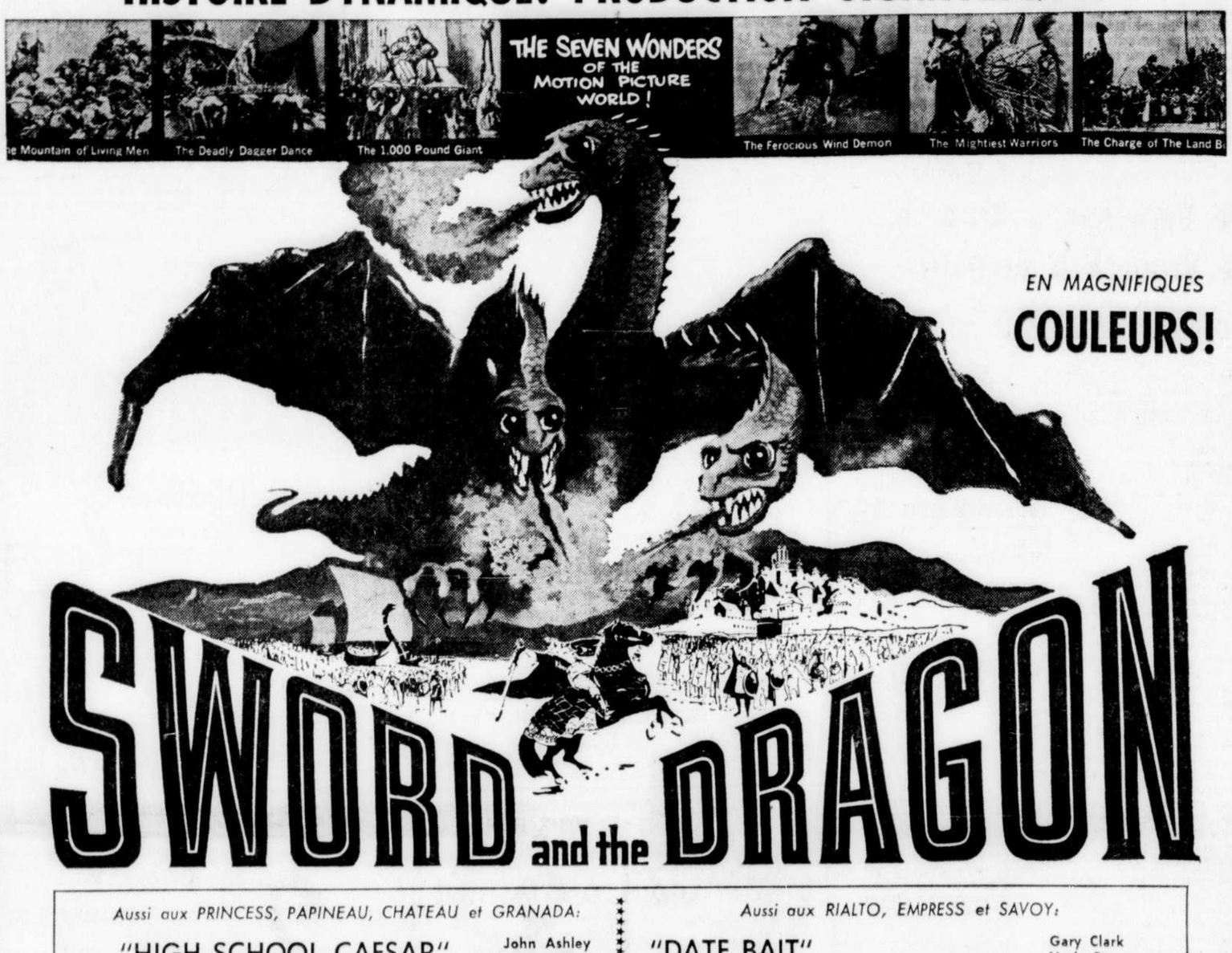
C'est en 1739, sous le titre "IIIème Partie de la Clavierübung" (exercices pour clavier), que Bach fit graver cette oeuvre unique en son genre. Elle consiste essentiellement en un recueil de vingt et un chorals encadrés par le célèbre Prélude et fugue en si bémol majeur. Les chorals, au lieu d'être destinés à chacune des fêtes de l'année ecclésiastique comme c'est le cas pour l'"Orgelbüchlein', correspondent cette fois aux différentes parties de l'"Ordinarium Missae." L'exécution de cette oeuvre comprendra en outre quatre duos généralement omis au cours des concerts.

La "tribune de musique canadienne", demain soir à 9 h.

La récente tempête qui s'est abattue sur Montréal a forcé le Conservatoire de Musique et d'Art dramatique à remettre à demain soir (dimanche) la "tribune de musique canadienne" qui devait avoir lieu dimanche dernier. L'orchestre du Conservatoire, sous la direction de Charles Houdret, exécutera l'"Adagio" de la 2e symphonie de Jacques Hétu, "Boréal", de François Morel, et les "Réverbérations contradictoires", 1er mouvement des "Etudes pour orchestre", de Jean Vallerand. Les oeuvres seront présentées par Istvan Anhalt et Jean Papineau-Couture et le public sera invité à participer à une discussion générale à laquelle prendront part les compositeurs des oeuvres au programme. Le concert commencera à 9 h. précises et aura lieu à la salle Saint-Sulpice, 1700 rue St-Denis. L'entrée est libre.

Le Petit Ensemble Vocal, dirigé par George Little, donnera un concert à la salle Redpath lundi soir.

HISTOIRE DYNAMIQUE! PRODUCTION GIGANTESQUE!



EN MAGNIFIQUES COULEURS!

Aussi aux PRINCESS, PAPINEAU, CHATEAU et GRANADA:
"HIGH SCHOOL CAESAR" — John Ashley, Daria Massey

Aussi aux RIALTO, EMPRESS et SAVOY:
"DATE BAIT" — Gary Clark, Marlo Ryan

A L'AFFICHE! PRINCESS UN. 1-2697 · RIALTO CR. 7-3700 · GRANADA CL. 5-2428 · EMPRESS HU. 4-3367 · PAPINEAU LA. 1-6853 · CHATEAU CR. 1-4400 · SAVOY PO. 9-7372

LE FILM LE PLUS ETONNANT DE L'ANNEE!
IL EST INVISIBLE! IL EST MEURTRIER!
The Amazing TRANSPARENT MAN
starring MARGUERITE CHAPMAN, DOUGLAS KENNEDY, JAMES GRIFFITH
Plus
UN SPECTACLE DU MONDE DE DEMAIN!
VOYEZ L'INCROYABLE VOYAGE DANS LE TEMPS ET L'ESPACE!
ADAM et EVE de l'an 2024! Seuls à pouvoir repeupler le monde!
BEYOND THE TIME BARRIER
La monstrueuse révolte des "mutants" qui tuent tous ceux qu'ils rencontrent.
2 GRAND FILMS · STRAND · A.U.

PONT-VIAU MO. 9-3866
Dimanche à mardi
MIRAGE DE LA VIE, couleur, Lana Turner
ACAPULCO, couleur, Paul Henreid
FROID DANS LE DOS, avec Howard Keel
Samedi: dernier jour:
LE SAINT MENE LA DANSE
RELAIS DE L'OR MAUDIT, couleur
LES KIDNAPPERS

PASSE-TEMPS
Mont-Royal at Fabre — LA. 1-7870
3 grands films à l'affiche
"LA PARISIENNE" (Couleurs Technicolor) Brigitte Bardot — Charles Boyer
"L'HOMME A DEMASQUER" Anne Baxter — Richard Todd
"ODONGO" (CinémaScope couleurs) Rhonda Fleming — Macdonald Carey

ORLEANS Aujourd'hui à mardi
"HOUSE ON THE HAUNTED HILL" — Vincent Price & Carol Ohmart
"7 WAYS FROM SUNDOWN" — En couleur — Audie Murphy — Barry Sullivan.
"WALKING TARGET" — Joan Evans & Ronald Foster.

DANSE
TOUS LES SAMEDIS SOIR
DE 8.30 P.M.
A LA FERMETURE
ORCHESTRE
BOBBY GREENE
PALESTRE NATIONALE
LA. 3-2166 — 840 CHERRIER
Admission $1.00

DANSE
continuelle
TOUS LES
SAMEDIS
9 p.m. à 1 a.m.
ADMISSION: 1.00
BIENVENUE A TOUS
LÉGION canadienne
1191, rue de la MONTAGNE

LAVAL RIG. 5-5047
A L'AFFICHE
On n'a pas vu pareil succès depuis "THE QUIET MAN"
JOHN WAYNE
DAN DAILEY
MAUREEN O'HARA
"L'AIGLE VOLE AU SOLEIL"
starring WARD BOND in Metrocolor
PLUS
GLENN FORD · JEANNE CRAIN
BRODERICK CRAWFORD
"LA PREMIERE BALLE TUE"

AUJOURD'HUI — AUX CINES UNITED
Ahuntsic — 2 Grands Succès
Technicolor as CINDERFELLA — JERRY LEWIS
"LEGIONS OF THE NILE" — CinémaScope et couleurs — avec Linda CRISTAL et Georges MARCHAL
Rosemont — "THE APARTMENT", Jack Lemmon, Shirley MacLaine. "MIDNIGHT LACE", en couleurs, Doris Day, Rex Harrison.
Lucerne — Dernier jour: "MARRIAGE-GO-ROUND" et "BLUEBEARD'S 10 HONEYMOON" — DIMANCHE: JOAN COLLINS · RICHARD EGAN — ESTHER AND THE KING — THUNDER IN CAROLINA — RORY CALHOUN
York — Aux 2 Cinés! — Van Horne
"A SEVIN IN THE BLOOD", avec Efren Zimpalist jr. "A BREATH OF SCANDAL", Technicolor, Sofia Loren, Maurice Chevalier, John Gavin.
Le soir dès 6 h. STATIONNEMENT SPECIAL POUR LES CLIENTS DU CINEMA YORK AU GARAGE MANSIONS — TARIF: 25c pour 5 heures
TERRAIN DE STATIONNEMENT AU VAN HORNE

3ème SEMAINE DE SUCCES ★ 2 SUPERBES PRODUCTIONS SENSATIONNELLES!
GRAND SUCCES MONDIAL
avec vos vedettes préférées
MICHELE MORGAN
HENRI VIDAL
CLAUDE DAUPHIN
FRANCIS BLANCHE
et d'autres
dans
Pourquoi viens-tu si tard...
Critiques unanimes "MEILLEUR FILM DE L'ANNEE"
EGALEMENT A L'AFFICHE
EN EASTMANCOLOR
LA FOIRE AUX FEMMES
Si vous avez voulu voir "Les enfants du Paradis" Si vous avez pu voir "Les enfants de l'Amour" Alors vous aimerez voir le Chef-d'Oeuvre "LA FOIRE AUX FEMMES"
EN VEDETTE: L'insurpassable ETCHIKA CHOUREAU
CELLE QUI A DIT "NON" TROIS FOIS
ainsi que JEAN DANET, DORA DOLL
EN PRIMEUR AUX 2 CINEMAS
AV. 8-5513 FRANCAIS et CR. 1-2210 RIVOLI

LES DISQUES

La nouvelle Carmen: JANE RHODES

BIZET : "Carmen" : principaux extraits : Prélude orchestral, Habanéra, Seguedille, Duo Carmen-Don José, Air du toréador, Quintette, Air de la fleur, Trio et Air des cartes, Air de Micaëla, Duo Carmen-Don José, Choeur final — Jane Rhodes (Carmen), Albert Lance (Don José), Robert Massard (Escamillo), Andrée Guiot (Micaëla), Janine Panis (Frasquita), Jacqueline Broudeur (Mercedès), Bernard Plantey (Le Remendado), Jean Mollien (Le Dancaire) ; Choeurs et orchestre sous la direction de Roberto Benzi (Philips, mono et stéréo : L-02053-L).

C'est une jeune chanteuse de 30 ans, Jane Rhodes (également étudiante en philosophie, peintre et sportive), qui a eu la lourde responsabilité d'inaugurer "Carmen" à l'Opéra de Paris il y a un peu plus d'un an (jusqu'à ce jour, l'opéra de Bizet avait toujours été donné à l'Opéra-Comique).

Pour nous, Américains, la comparaison avec Risë Stevens est inévitable. Quoi qu'en disent les puristes, Stevens était (et est encore) une bonne Carmen. Mais Jane Rhodes est évidemment plus près de la conception de Bizet. Carmen n'est pas espagnole : elle est française. Et telle est la Carmen de Jane Rhodes. Très près aussi d'Emma Calvé. Peut-être moins bouillante qu'on le voudrait, mais quand même continuellement dramatique et d'une passion retenue. Et jamais vulgaire ! La voix est magnifique sur toute l'étendue du registre. Et, suprême bienfait, quel bonheur d'entendre, enfin, une Carmen en parfait français ! . . . Avec Jane Rhodes, le texte, en effet, revêt une beauté que nous ne lui connaissions plus . . .

Tous les partenaires de Jane Rhodes sont dignes d'elle. A signaler, la voix de Jacqueline Broudeur (Mercedes). Les choeurs ont beaucoup de vie et de netteté. Splendeur de l'orchestre, dans son ensemble et dans ses détails. "Carmen" avait besoin de sang nouveau et Roberto Benzi (23 ans) joint au dynamisme de son âge une qualité rare : le respect de la partition. Inutile de préciser que l'enregistrement est d'une perfection totale.

En bref : la "Carmen" la plus authentique actuellement sur le marché.

Claude Gingras



JANE RHODES

. . . une Carmen plus française qu'espagnole

De Bernstein à Brubeck, de Brubeck à Bernstein

HOWARD BRUBECK : "Dialogues for Jazz Combo and Orchestra", Orchestre Philharmonique de New York et Quatuor de Dave Brubeck, dirigés par Leonard Bernstein ; LEONARD BERNSTEIN : "Maria", "I Feel Pretty", "Somewhere" et "Tonight" (ext. de "West Side Story"), "A Quiet Girl" (ext. de "Wonderful Town"), Quatuor de Dave Brubeck ("Bernstein Plays Brubeck Plays Bernstein", Columbia, mono : CL-1466, stéréo : CS-8257).

Ce disque réunissant sur un même plateau un orchestre symphonique et un combo réunira peut-être aussi les amateurs de musique dite "classique" et les fervents du jazz qui vivent trop souvent dans des mondes à part.

Ces "Dialogues" d'Howard Brubeck (frère du célèbre jazzman) sont en tous cas une illustration parfaite de la "nouvelle vague" musicale américaine. Je n'entendrais pas de ces choses à chaque concert de musique symphonique, mais la Philharmonique de New-York a bien fait de créer ces "Dialogues", il y a un an, et il serait intéressant, il me semble, de les entendre un jour à Montréal. Cet essai rappelle le "Concerto pour jazz-band et orchestre symphonique" de Liebermann créé par l'Orchestre Symphonique de Chicago et l'ensemble de Sauter-Finegan (sous la direction de Fritz Reiner) (RCA Victor, LM-1888).

Le compositeur fait dialoguer très habilement son orchestre symphonique et son combo. Il a le sens de l'orchestration et le sens de l'invention-jazz. Il laisse souvent le cambo improviser, comme il se doit, pendant que le grand orchestre maintient le rythme et le cadre de l'oeuvre. Celle-ci est en quatre mouvements contrastants, qui rappellent parfois la joie et la tristesse de Gershwin.

Excellente exécution. Les musiciens de la Philharmonique s'engagent sans réticence dans l'affaire. Excellente reproduction aussi ; en stéréo, bonne répartition des instruments de part et d'autre.

Au verso, le Quatuor de Brubeck (piano, saxophone, percussion et contrebasse) joue (à sa façon toujours neuve et captivante) des extraits de comédies musicales de Bernstein, l' "enfant terrible de la musique américaine".

C. G.

COUPERIN : Sonates et "Concerts royaux"

FRANÇOIS COUPERIN : "La Françoise", sonate pour flûte, violon, violoncelle et clavecin; "La Sultane", sonte pour flûte, violon, alto, violoncelle et clavecin; 2e "Concert royal" et 9e "Concert royal, pour flûte, violoncelle et clavecin — Jean-Pierre Rampal, flûte, Laurence Boulay, clavecin, Etienne Pasquier, violoncelle, Robert Gendre et Huguette Fernandez, violons, Robert Boulay, alto. (Boîte à musique BAM, LD-049 (A), mono seulement).

On oublie trop que Corelli François Couperin ont précédé Jean-Sébastien Bach. Le génie de ce dernier a trop jeté dans l'ombre les oeuvres impérissables des deux autres. Les quatre compositions de Couperin groupées sur ce disque sont un excellent choix pour faire connaître des pages de Couperin le Grand écrites non plus pour clavecin mais pour trios, quatuors ou quintettes d'instruements.

D'une invention mélodique aussi jaillissante que chez Corelli, écrites avec une science et une liberté dignes de Bach, les Sonates et les Concerts portent un cachet de souriante élégance qui leur sont propres. Louis XIV vécut si longtemps qu'on a peine à croire que les "Concerts royaux" furent écrits pour distraire sa vieillesse auprès de Mme de Maintenon. On ne pense pas aussi que Couperin fut le contemporain de Watteau et qu'une semblable mélancolie les rapproche souvent, sous le couvert d'une grâce affinée et désabusée.

Jean-Pierre Rampal est un si admirable interprète qu'il fait croire que "La Françoise", "La Sultane" et le 2e "Concert royal" sont supérieurs au 9e "Concert", d'où la flûte est absente. Le disque est d'une claire audition et l'embarras est grand pour l'auditeur de préférer telle oeuvre ou tel mouvement de ces suites qui portent les noms précieux du "Je ne scay quoi" ou des "Echos". Voilà un disque dont on n'épuisera pas la nouveauté en trois ou quatre auditions.

M. V.

TOSCANINI EN STEREO — "Electronic Stereo Reprocessing", procédé de filtrage perfectionné par RCA Victor, permettra d'entendre désormais les enregistrements de Toscanini comme s'il avaient été enregistrés en stéréo. Premiers titres : "Fontaines" et "Pins de Rome", "Tableaux d'une exposition", "Symphonie du Nouveau Monde".

JAZZ

PROGRES et TRADITION



CHARLIE MINGUS



GEORGE RUSSELL

GEORGE RUSSELL SEXTET : "Stratusphunk" (Riverside, mono : RLP-341, stéréo : RLP-9341) : "Stratusphunk", "New Donna", "Bent Eagle", "Kentucky Oysters", Lambskins", "Things New".

George Russell, piano et orchestration; Al Kiger, trompette; Dave Baker, trombone; Dave Young, saxo ténor; Chuck Israel, contrebasse; Joe Hunt, batterie.

CHARLIE MINGUS : "Mingus Dynasty" (Columbia, mono : CL-1440, stéréo : CS-8236) : "Slop", "Diane", "Song with Orange", "Gunslight Bird", "Things Ain't What They Used To Be", "Far Wells, Mill Valley", "New Now, Know How", "Mood Indigo", "Put Me In That Dungeon".

Charlie Mingus, contrebasse; Dannie Richmond, batterie; James Knepper, trombone; Donald Ellis ou Dick Williams, trompette; Brooker Ervin, John Handy, plus dans 5 pièces, Benny Golson et Jerome Richardson), saxophone; Roland Hanna, piano; Theodore Cohen, vibraphone ainsi que Maurice Brown et Seymour Barab, violoncelle, à l'occasion.

Ces deux gravures se ressemblent par plus d'un aspect, même si leur ton diffère de façon totale parfois. Les motivations de Mingus et de Russell sont, en premier lieu, très semblables : tous deux veulent faire, sur des traditions musicales profondément respectueuses du jazz antérieur et de sa géographie humaine, une musique nouvelle, une musique de l'ère la plus contemporaine, une musique d'avant-garde. A cette fin, s'ils attachent la plus grande importance aux structures polyphoniques et à une construction rythmique déterminée, ils abandonnent également une grande part de leur création à l'improvisation, soit aux solistes qu'ils ont choisis pour être leurs porte-paroles. Russell est plus intellectuel, plus savant aussi (n'a-t-il pas créé un système d'improvisation dit "concept lydien d'organisation tonale") ; Mingus est plus charnel, plus enraciné dans la matière même du jazz, il s'abandonne avec grande facilité au lyrisme. Entre les deux gravures, il existe encore toute la différence de l'instrumentation : moins nombreuse, plus rationnelle et sévère chez Russell, qui approche souvent la sonorité du groupe de celle des jeunes expérimentateurs Ornette Coleman et Eric Dolphy ; plus volumineuse chez Mingus, créant un fond sonore très dense pour les solistes, liant moins dangereusement que chez Russell les diverses improvisations individuelles les unes aux autres. Sans être les meilleurs de leurs auteurs, voici deux enregistrements de grande importance, d'une substance très nourrissante, qui permettent de classer Russell et Mingus parmi les chefs de file du jazz contemporain.

P.-M. LAPOINTE

VARIÉTÉS

EMBOUTEILLAGE SONORE

DICK SCHORY ET SON NOUVEL ENSEMBLE DE PERCUSSION : "Wild Percussion and Horns A'Plenty" (RCA Victor, mono: LPM-2289, stéréo, LSP-2289) : "Lullaby Of Broadway", "Dancing On The Ceiling", "Misirlou", "Till There Was You" "Chimed, I'm Sure", "My Funny Valentine", "Stumbling", "The Peanut Vendor", "The Continental", "Serena", "The Thunderer" "Beyond The Sea".

Mad . . . absolutely mad, diraient les Américains. Voici le disque par excellence pour mettre en valeur toutes les possibilités de votre appareil de stéréo. Le son est évidemment le même en mono, mais, en stéréo, ce son "bouge" vraiment d'un haut-parleur à l'autre. La piste sonore qui serpente d'une face à l'autre du sillon vous donne l'impression qu'un bonhomme court d'un bout à l'autre de la pièce. Des klaxons et des sirènes transforment "Lullaby Of Broadway" en un véritable "embouteillage sonore". Ailleurs, vous assisterez à une démolition en règle de toute la section de percussion. (Cependant, le truc du "danseur sur le plafond" n'est pas réussi). Je vous recommande ce disque mais ne serai pas responsable si vous brisez votre stéréo ou si vos voisins font venir les agents.

COLE PORTER EN PERCUSSION

IRVING JOSEPH ET SON ORCHESTRE : "Cole Porter In Percussion" (Time, mono: 52009, stéréo: 2009): "Begin The Beguine", "Night And Day", "Just One Of Those Things", "Anything Goes", "Easy To Love", "I've Got You Under My Skin", "What Is This Thing Called Love", "You're The Top", "You'd Be So Nice To Come Home To", "It's De-Lovely", "Love For Sale", "Get Out Of Town".

Il semble bien que le chef d'orchestre - arrangeur Irving Joseph n'ait pas oublié un seul des grands succès de Cole Porter. Ces morceaux ont été joués et rejoués tellement depuis leur création, et toujours à peu près de la même manière, qu'il était temps qu'ils nous soient donnés dans de nouveaux arrangements—mais des arrangements ne déformant aucunement la ligne mélodique. Ces arrangements impatiemment attendus, les voici ! La percussion est évidemment en vedette, mais l'orchestre de 60 musiciens d'Irving Joseph comporte également une trentaine de cordes suaves et de très bonnes sections de bois et de cuivres.

CHECKER ET LE "TWIST"

CHUBBY CHECKER : "For Twisters Only" (Parkway-Reo, mono seulement, RLP-629) : "Blueberry Hill", "Your Feet's Too Big", "Hound Dog", "Twist Train", "Mister Twister", "Whole Lotta Shakin' Goin' On", "Hold Tight", "Shake, Rattle and Roll", "But Girls !", "At The Hop", "Dance With Me, Henry", "Rock Around The Clock".

Le "twist" n'est ni plus ni moins que du "rock'n'roll" dénaturé et Chubby Checker en est l'inventeur. Un disque qui plaira aux jeunes délinquants.

C. G.

Les 45 - tours

GINETTE RAVEL : "Comme on est bien dans tes bras" et "Les enfants du Pirée". Orchestre dirigé par Rod Tremblay. Une nouvelle étoile dans le firmament de nos vedettes, Ginette Ravel profitera certainement de ses premiers succès. A son âge, le "pire" est d'éviter les premiers écueils. Les débuts sont néanmoins fort prometteurs. (Victor, 57-5492)

JIM REEVES : "I Missed Me" et "Am I Losing You ?" Reeves est un chanteur qui a beaucoup de genre et il le prouve encore. (Victor, 47-7800)

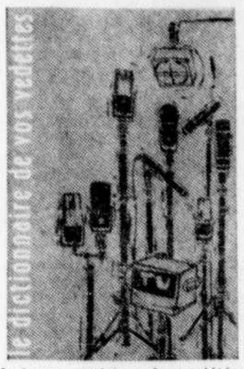
JEN ROGER : "Noël Blanc" et "Bethléem, je crois en toi". Orchestre dirigé par Michel Brouillette. Deux mélodies dans l'esprit des Fêtes qui plairont aux admiratrices de Jen. (Victor, 57-5482)

SAM COOKE : "Love Me" et "Sad Mood". Cooke ne varie guère et il excelle dans ces rythmes dont raffolent les jeunes. (Victor, 47-7816).

Vient de paraître

"Le Dictionnaire de Vos Vedettes"

Pour sa deuxième édition annuelle, le "Dictionnaire de Vos Vedettes" (ou tout simplement "Dictionnaire des Vedettes", comme on l'appelle couramment), a changé quelque peu sa formule. Les artistes ne sont plus présentés par ordre alphabétique, comme l'an dernier, mais par catégories : artistes dramatiques, artistes



lyriques, artistes de variétés, chorégraphes et danseurs, etc., et on a eu l'heureuse idée d'ajouter des sections spéciales où sont groupés les artistes de régions comme Québec et Sherbrooke.

Cela a, entre autres avantages, celui de permettre une mise en page encore plus audacieuse, plus aérée, plus variée et plus fonctionnelle que l'an dernier.

La présentation extérieure frappe d'ailleurs encore plus que le contenu. Il faut louer ici le travail soigné de rédaction et d'impression. Le "Dictionnaire" est non seulement agréable à lire et utile à consulter : il est beau à regarder. C'est sans doute la première fois qu'une édition de luxe est offerte à prix populaire au Canada français.

La plupart des artistes qui étaient dans le "Dictionnaire" l'an dernier y sont de nouveau cette année, mais, fait très important à noter, les éditeurs ont eu soin de mettre les biographies à jour et d'accompagner celles-ci de photos qui, presque toujours, sont non seulement très nouvelles mais inédites.

Aux vedettes consacrées — Michelle Tisseyre, Jen Roger, Muriel Millard, Michel Normandin, Yvan Daniel, Claire Gagnier, Gilles Pelletier, Jacques Beaudry (comme on le voit, le "Dictionnaire" embrasse tous les domaines du spectacle), à ces noms, donc, s'en ajoutent cette année toute une pléiade de nouveaux : les nouveaux jeunes comédiens et comédiennes et les nouveaux chanteurs et chansonniers du Canada français — de Michel Louvain et Pauline Julien à Gérard Poirier et Catherine Bégin.

Et nous en arrivons au thème même du "Dictionnaires de Vos Vedettes" 1960-1961 : la "NOUVELLE VAGUE — visages nouveaux, talents nouveaux . . ." Ceux qui suivent régulièrement la télévision, le théâtre d'avant-garde et les boîtes de chansonniers passeront de longues heures à feuilleter le "Dictionnaire de Vos Vedettes" pour apprendre le qui-quoi-où-quand-comment-pourquoi de leurs vedettes préférées. Les éditeurs ont choisi, dans notre nouvelle génération de talents artistiques, les noms les plus représentatifs. Ceux-ci sont présentés en des biographies complètes avec, à la fois, leurs goûts personnels et leurs réalisations à date, et il n'y a pas un artiste qui ne soit représenté par au moins une photo (le "Dictionnaire" en contient près de 200).

Le "Dictionnaire de Vos Vedettes" ne peut évidemment donner place à tout le monde. Ce n'est pas le bottin téléphonique. Ce n'est pas non plus un de ces ouvrages de référence que l'on met à jour tous les 20 ou 30 ans. C'est en quelque sorte une revue annuelle, et le "Dictionnaire de Vos Vedettes" 1960-1961, tel qu'il nous est offert aujourd'hui, est confiant d'avoir présenté un tableau d'ensemble complet du spectacle au Canada français pendant l'année écoulée.

Les nombreuses pages de biographies illustrées s'adressent principalement aux téléspectateurs de Montréal et de la province, mais les fervents du théâtre trouveront des pages complètes, abondamment illustrées, consacrées à nos principales troupes : Théâtre-Club, Rideau-Vert, Poudrière, ainsi qu'aux théâtres d'été, aux théâtres ambulants (pour enfants), aux Grands Ballets Canadiens, à la troupe folklorique des Feux-Follets, aux Marionnettes de Montréal et au Théâtre des Auteurs.

L'activité du Théâtre du Nouveau Monde a été très restreinte depuis un an : il ne figure donc pas dans le "Dictionnaire" de cette année. Par contre, quelques pages illustrées sont consacrées au grand espoir artistique de Montréal : la Place des Arts. Enfin, c'est avec émotion qu'on lira les souvenirs de Marthe Thiéry, grande dame de notre théâtre, fille de celui qui a implanté le théâtre français à Montréal : Antoine Godeau.

Récitals-causeries

André Asselin, pianiste, donnera deux conférences-récitals au "Centre des loisirs Immaculée-Conception", les 3 et 16 mars à 3 h. 40. Le 8 mars, M. Asselin jouera des oeuvres de différents auteurs et les commentera; le programme du 16 sera consacré à Chopin, Liszt

BEAUBIEN DA. 7-6060
VERDUN PALACE PO. 8-7092
DEAN MARTIN JERRY LEWIS
'CE N'EST PAS UNE VIE JERRY'
'REGLEMENTS DE COMPTES A OK CORRAL'
BURT LANCASTER KIRK DOUGLAS
'LES AMANTS tourmentés'
HILDEGARDE NEFF
'LE CHATEAU DES AMANTS MAUDITS' MICHELINE PRESLE
EN COULEURS

AU MAGASIN DE MUSIQUE LE PLUS COMPLET AU CANADA
3 DISQUES POUR LE PRIX DE 2
ACHETEZ 2 DISQUES
"Living-Stereo" RCA VICTOR à $3.98 (ou plus)
ET OBTENEZ-EN UN TROISIEME GRATUIT
EST 500 est, Ste-Catherine VI. 9-6201
Ed. Archambault INC
OUEST 2140 de la Montagne VI. 5-6202

PIERRE LE BLANC
présente sur
DISQUES PATHE
Mathé Altéry
dans
"LES TROIS VALSES"
célèbre opérette d'Oscar Straus
MONO PAM-68002 $4.98 STEREO ASTX 118 $6.98
aussi
LE NOUVEAU LONG JEU DES
"COMPAGNONS DE LA CHANSON"
PATHE : PAM 67043 $4.45
Veuillez m'expédier C.O.D. les disques suivants (plus taxe locale)
☐ LES TROIS VALSES — Mono, PAM 68002 ..... $4.98
☐ LES TROIS VALSES — Stéréo ASTX 118 ..... $6.98
☐ LES COMPAGNONS DE LA CHANSON PAM 67043 .. $4.45
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE .....
EN VENTE CHEZ
PIERRE LE BLANC
MUSIQUE
1222 est, MONT-ROYAL LA. 2-4544

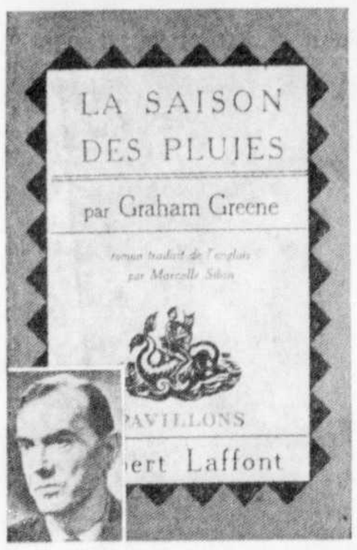
À LA DEMANDE GÉNÉRALE
EN 10ième
ET DERNIÈRE SEMAINE
D'UNE INTERPRÉTATION SANS PAREILLE UNE GRANDE ÉTOILE EST NÉE!
IL VOUS FERA RIRE ET PLEURER MAIS SURTOUT L'AIMER, JUSQU'À L'ADORER...
Jamais un film aussi touchant n'a été présenté à nos écrans..
La main de Dieu guide le destin d'un petit orphelin
Le petit MARIETTO
LA DANSEUSE ET LE BON DIEU
LE FILM QUI FERA SENSATION EN 1961
EN GRANDE PRIMEUR MONDIALE FRANÇAISE
Aussi à l'affiche!
EN SUPERBES COULEURS
LES FIANCÉS de la MORT
TOTALSCOPE
Ste-Catherine et Montcalm Canadien PLAZA coin St-Hubert et Beaubien

EN PRIMEUR
UNE FEMME PAS COMME LES AUTRES ! !
JEUNES MAMANS, JEUNES FILLES VOUS QUI AIMEZ LES COURRIERS DU COEUR, VOICI LA TRISTE HISTOIRE D'UNE JEUNE FEMME QUI CHERCHE LE VRAI AMOUR EN DEPIT DE PLUSIEURS FAUTES ! !
SA CONFESSION
A la suite d'une opération illégale, j'ai fréquenté la prison. A ma sorti, j'ai travaillé comme entraîneuse dans une boîte de nuit. Depuis quelques mois un homme d'âge mûr me fait la cour ! Je ne pense qu'à lui. Ai-je droit à ce bonheur ?
LA CHATTE SORT SES GRIFFES
LA LOI DU Vice
BARBARA RUTTING
IVAN DESNY
FRANÇOISE ARNOUL
JACQUES FABBRI
ATLAS
SIMULTANEMENT AUX DEUX CINES
CHAMPLAIN CREMAZIE
2 GRANDS FILMS
1815 STE-CATHERINE E. LA. 4-1685
8810 ST-DENIS DU. 8-4210

LES LETTRES

Le dernier roman de Graham Greene

Une question en suspens



Le dernier Graham Greene

Avec sa tranquille habitude de deviner quelques mois à l'avance quelle région du monde va faire la "une" des journaux, Graham Greene a situé au Congo belge son dernier roman "La Saison des Pluies" (1), publié simultanément en France et en Angleterre. Les roitelets Kasavubu et Lumumba n'ont rien à y voir : les féticheurs de Greene ne se disputent que des territoires spirituels et leurs aventures sont plus métaphysiques que guerrières.

Après les amusantes vacances que furent "Notre Agent à La Havane" et "Un Américain bien tranquille", nous retrouvons, outre le conteur d'une habileté extrême qu'il a toujours été, le Greene inquiet et discuteur des premiers romans et le complexe thèse-antithèse que forment ses personnages.

Que peut faire au fond du Congo, dans une léproserie, un blanc qui n'est ni missionnaire, ni médecin ? Querry, architecte de renommée internationale, dit catholique parce qu'il construisait des églises, s'est arrêté là, *"le bateau n'allant pas plus loin"*.

L'amateur de femmes qui ne jouissait que de son métier est *"au bout de tout"*, même de la souffrance ; arrivé au point final de l'ennui, cet homme qui n'a même plus l'envie de Dieu est ce que le docteur Colin, athée et brave homme, appelle *"a burnt-out case"* : un lépreux guéri par "absence de combustible", sans membres, et inutile où qu'il aille. Il faut d'ailleurs regretter que ce titre anglais "A Burnt-Out Case" ait été remplacé par l'insipide "La Saison des Pluies".

Et pourtant, à la léproserie, on trouve moyen d'employer Querry, et de le rendre heureux. *"Qu'est-ce ce qui se cache derrière le désir d'être utile ?"* Une vocation ? Une vocation est *"un acte d'amour . . . et je suis arrivé à la fin du désir"*. Probablement l'intérêt (mot à deux visages), le même intérêt qui le pousse à suivre dans la brousse son domestique Deo Gratias, en route vers "pendéle", le lieu où l'on danse et l'on rit.

En cela, Querry est différent des léprophiles pour qui la charité n'est pas de soulager, mais de s'avilir au niveau des avilis, différent aussi du "colon" Rycker, répugnant bondieusard *"fier de ses problèmes spirituels parce qu'il n'a rien d'autre dont il puisse être fier"*, qui n'a à la bouche que des mots tous faits et connaît d'avance toutes les réponses, ce Rycker qui veut que sa femme *"aime Dieu pour qu'elle ait peur de L'offenser"*. Façon comme une autre de s'assurer une fidélité défaillante.

Par indiscrétion, ce Rycker et le père Thomas, fanatique de petit calibre, attirent sur les lieux le journaliste raté Parkinson, à la recherche d'un "papier" sensationnel. Rycker veut s'entourer d'un saint, et le père Thomas donner au catholicisme un Schweitzer.

Querry, *"guéri"*, se bat pour sa vie. Contre ceux qui font *"semblant d'aimer Dieu parce qu'ils n'aiment personne d'autre"*, il défend l'oubli. *"C'est tout ce que je possède"*. Mais si on guérit de Dieu, on ne guérit pas du succès. Le malaise tourne au drame : la femme de Rycker se sert de Querry pour fuir la brousse, le laissant tomber sous les balles de son mari. Les dernières paroles de l'architecte seront : *"Ceci est absurde . . . absurde . . . à moins que . . ."*

Plus que jamais, Greene pose tous les problèmes sans aller au fond. Comme à d'autres écrivains, l'absurde lui est un bon sujet, et le "à moins que" laisse une porte de sortie. Ce n'est l'expression ni d'un refus, ni de la foi, mais du doute. Le bateau ne va pas plus loin.

* * *

C'est un lieu commun de dire que Greene est un grand romancier catholique. Cette expression me semble toutefois supposer une arrivée, puis l'immobilisme, alors que "La Saison des Pluies" est un moment très particulier d'une démarche. La foi ne se sent peut-être pas au fond de la poche comme un lourd briquet ; et "pendéle", l'espoir d'un lieu inconnu, créateur à la fois d'ennui et de joie, ne pèse rien. Dans le roman, Querry raconte à Marie Rycker l'histoire d'un petit garçon qui réussit à prouver indubitablement l'existence d'un roi que nul n'avait jamais vu, mais qui, devenu joaillier célèbre, prouva tout aussi indiscutablement que ce roi n'existait point. *"Pourquoi persister à appeler joaillier cet architecte ?"* demande Marie.

On aurait mauvaise grâce à demander : pourquoi appeler architecte cet écrivain ? quand Greene écrit, en préface, que son roman est *"une tentative pour donner une expression dramatique à des formes variées de croyance, de demi-croyance et d'incroyance, dans le genre de décor . . . où de telles différences prennent de l'acuité et trouvent leur expression"*. On sent facilement toutefois comment Greene prend parti. Pour Colin, athée mais dévoué et bon ; pour les pères qui préfèrent les dynamos et l'alphabet à la théologie morale et à la casuistique ; contre le père Thomas, fanatique inquiet, et Rycker, pieux, imbécile et sordide. Pour eux, sa plume devient même cruelle et violemment satirique, et le roman cède le pas au pamphlet. Ce qui divise en deux camps les personnages de Greene n'est pas la foi ou l'incroyance, mais l'intelligence, l'humanité. D'une part les calmes, les tolérants, qui détestent la lèpre, d'autre part l'étroitesse d'esprit et concurremment, la peur ou l'amour de la lèpre.

Au-delà des problèmes métaphysiques laissés en suspens, Greene oppose le Chrétien et le chrétien, le mythe et la réalité. A Querry, que le père Thomas et Rycker considèrent comme chrétien parce que ses apparences sont celles d'un saint, le docteur Colin dit : *"Venez, avant d'être un chrétien qui s'ignore !"*

Ces personnages, que l'auteur pousse comme des pions sur le damier des idées — moins fraîches que dans ses premiers romans, il faut l'avouer —, n'en ont pas moins toute la consistance voulue pour animer un roman qu'on n'abandonnera qu'après en avoir tourné la dernière page et qui est peut-être le plus important de Greene. *"A moins que"* le prochain . . .

(1) Robert Laffont. Collection Feux Croisés. Distr. Fomac.

Jean Paré

Alberto Moravia

Nouvelles : les gens à qui il n'arrive rien...

Il y avait, au temps du music-hall comme nous l'avons connu, non pas en images télévisées mais au coeur du public, ce qu'on appelait des numéros. Les numéros avaient leurs exigences particulières : ils devaient être courts et obtenir dans le minimum de temps le maximum d'effet. C'est-à-dire que l'artiste dit de numéro ne disposait que de cinq ou huit minutes pour impressionner le public, faire valoir son talent, obtenir le rire ou l'émotion. S'il perdait une minute, deux minutes en préparation, en entrée en matière trop prolongée ou mal en point, son numéro était fichu. Il n'avait plus le temps de se rattraper . . .

Les auteurs de nouvelles sont un peu dans le cas de ces phénomènes forcés à agir vite et bien, à réussir dès leur entrée en scène et à ne pas lâcher le public avant la seconde même de leur sortie en coulisse. En trois pages, cinq pages, huit ou dix au plus, leur sujet doit être présenté, développé, mené à sa conclusion, au complet, sans perte de texte et sans tirage à la copie selon le truc cher aux feuilletonistes.

Dans cet art du raccourci, et pourtant avec les moyens les plus simples, Alberto Moravia est devenu l'un des écrivains et narrateurs les plus adroits, depuis "La Provinciale" et, par la suite, ses "Nouvelles Romaines". Voici aujourd'hui ses "Autres Nouvelles Romaines"(1), traduites par Mme Claude Poncet.

Les premières Nouvelles sont décevantes. On les croirait vides. Le sont-elles ? Il faut les relire. Car Moravia a ce don de l'illusionniste qui dissimule son savoir-faire et peut, à l'occasion, vous faire voir le vide. Or, le vide, en littérature . . . Seulement, il faut y regarder à deux fois. Moravia, cette fois encore, et peut-être plus que dans ses premières Nouvelles, flâne dans la rue, voit des êtres qui n'ont rien à lui révéler, mais les observe, sûr que tout de même *il se passe toujours quelque chose . . . surtout, de plus apparente façon, après le premier quart du recueil.*

Il se passe quelque chose dans la vie de ceux à qui il n'arrive rien. Alors ? Tout ne serait que déception ! Et Moravia serait le peintre des faits, des gestes, des dits qui ne prennent pas de signification particulière en soi, mais dont la répétition, dont la prolongation engendre une action, un événement. Or, tout est événement dans la vie des humbles, dans la vie des pauvres. Et c'est chez ceux-là que Moravia va chercher ses personnages.

Il va trouver ainsi ce "Type vraiment très fort" qui a inventé un moyen de se faire nourrir ou de se faire donner quelques centaines de lires chaque jour, en posant simplement à l'ancien camarade de régiment qui, vous vous souvenez, tel jour vous a présenté une femme ou évité une corvée . . . Hé bien ! ce type très fort trouvera plus fort que lui, quelqu'un qui fera mine de le croire et qui se fera payer à boire et à déjeuner par le faux mendiant. C'est le numéro comique.

Il y a aussi le numéro attendrissant dans "Ils ne savent pas parler", où la pitié se saisit de l'homme qui veut "mettre le pied à l'échelon", s'élever en marchant, puisqu'il le faut, sur la tête des autres, mais alors une pitié irrésistible, qui accroche le coeur de l'homme et lui impose sa douce servitude. Quant aux numéros tragiques, il faut lire "La Confidence", cet aveu d'homicide fait par l'homme incapable de porter seul son secret à la femme préoccupée, tellement préoccupée, par le gonflement au menton d'un petit furoncle de printemps . . .

Tout cela se passe à Rome et dans la banlieue romaine, sous un vaste ciel, dans un cadre magiquement peuplé de souvenirs et de personnages, et ce que Moravia y voit, c'est le petit peuple que de naïfs espoirs font rêver d'avenir et que le présent fait se replier sur la dure et vraie réalité du quotidien.

(1) "Autres Nouvelles Romaines", Alberto Moravia, éditions Flammarion.

Jean Béraud

LES BEAUX-ARTS

Un douanier Rousseau du Saguenay ? . . .

par ***Jean Sarrazin***

On a pris connaissance avec intérêt de la liste de bourses du Conseil des Arts d'Ottawa réservée aux artistes. Parmi les peintres, on ne peut que se réjouir des bourses accordées à Marcelle Ferron, André Jasmin et Mousseau. Voilà au moins trois artistes qui les méritaient haut la main et qui sauront en profiter au maximum. C'est un investissement intelligent de la part du Canada.

Arthur Villeneuve

Tenons-nous avec Villeneuve notre douanier Rousseau du Saguenay ? Nous tenons sans doute un artiste naïf dont l'oeuvre se situe entre le dessin d'enfant et le douanier Rousseau, étant bien entendu qu'il n'a pas la technique, la perfection du grand peintre du dimanche. Mais ceux qui appellent Villeneuve le "fou de Chicoutimi" et le raillent, feraient bien de mettre en sourdine leurs jugements prématurés, car voilà Villeneuve rendu à la Galerie Waddington, sur la rue Sherbrooke . . . Et je riais sous cape en pensant à ce qu'en feraient certaines galeries de New-York ou de Paris, si elles décidaient de le "monter" . . .

On ne peut s'empêcher d'un mouvement de surprise sympathique en regardant la production abondante et surabondante de ce brave homme qui a commencé à peindre, il y a peu, et apparemment ne s'est embarrassé des leçons de personne.

La naïveté s'accompagne toujours d'une certaine logique, comme si l'enfant tirait la langue pour se donner la peine de toujours faire mieux et de faire ressemblant. Villeneuve a peint authentiquement les paysages Saguenay, de Chicoutimi, de l'Ile Maligne, du lac St-Jean, tels qu'il les voit. Et il les voit un peu à la façon des peintres et des enlumineurs du Moyen Age. Il ne connaît que peu ou pas la perspective. Les choses parfois se superposent, le fleuve



LE PONT de Sainte-Anne de Chicoutimi : par Arthur Villeneuve

surmonte les maisons, déroule ses contours. Le bateau passe dans le ciel au dessus de la prairie. Le paysage se déroule à plat. Tout est parfois sur le même plan. Paysage d'ailleurs très travaillé, très fouillé, comme ferait un bon élève, à petits coups de pinceaux précis, serrés, amusants, donnant à l'ensemble une note de gaieté réjouie, gentille et sereine. Paysages canadiens, comme je l'ai dit, où maisons, orignaux, habitants, bateaux, petites îles, cascades et forêts, semblent danser le quadrille ou la gigue.

Il y a parmi ces toiles d'authentiques pièces de choix, scènes canadiennes sur la vie des bûcherons, la pêche, la chasse; scène du débarquement en 1944; scène de Carnaval au Saguenay, dont le "Banquet de Carnaval" où les personnages portent sur la figure le masque d'animal à quoi ils s'identifient, masque de leur vie, masque de leurs vices aussi; scène de boisson et d'aimable orgie, qui évoquerait un Breughel vu par un habitant . . ! Tout cela dans des couleurs gaies quoique neutres, parfois tirant sur les tons plutôt sombres, où l'artiste arrive à obtenir un fondu de mille petits traits colorés de teintes différentes.

Arthur Villeneuve, s'il veut garder ses qualités, devra continuer à peindre, tel qu'il sent, ce qu'il voit, sans écouter les conseils des uns ni des autres ni raisonner sur sa peinture. Qu'il continue à peindre parce que cela lui plaît. Ce sera le meilleur moyen de garder intactes ses qualités de fraîcheur et de spontanéité. Et bravo à la ville de Chicoutimi (qui avait naguère commandé un monument à Vaillancourt) pour l'exemple qu'elle donne en achetant des oeuvres pas forcément traditionnelles.

Dumouchel

La place dont je dispose aujourd'hui ne me laisse pas la possibilité de parler de l'exposition de Dumouchel à la Galerie XII du Musée des Beaux-Arts. Nous retrouvons ce très grand artiste avec toute la joie radieuse qu'on peut avoir à contempler ses oeuvres d'un graphisme précis, ténu, lyrique et ironique à la fois ; oeuvres surtout imprégnées d'humanité et d'une vision optimiste de notre univers. Dumouchel ne veut pas voir ce qui nous entoure de laid. Il donne à sa vision des formes heureuses ou denses, dénoue l'arc-en-ciel comme le balai de l'éther, ne voit dans les pavillons que des lignes presque irréelles, fils d'araignée de nos soucis inutiles, s'amuse des barbares parmi les fleurs, se joue de la chouette dans le désert . . .

Mais il y a aussi le Dumouchel que je préfère, celui à qui nous devons "Le poisson", "L'Echo", "L'Etoile allait devant eux", ces formes ovoïdes germinées de nos désirs non façonnés encore, de notre destin aux atomes qui se cherchent, de nos embryons de voix sans réponse dans le désert et le silence universel.

C'est la veine dans laquelle je préfère le travail de Dumouchel, sa conception pure, son embrassement du monde avant qu'il ne soit né, son tragique et son espoir.

On ne redit pas les qualités de Dumouchel ! Je le considère comme le maître. Le maître aussi de toute une génération qui pourra utilement revenir voir quelques-unes de ses oeuvres pour son plus grand profit.

Fernand Toupin et Louis Belzile

Fernand Toupin qui expose à la Galerie Libre avec Louis Belzile évolue agréablement. Il nous offre deux ou trois huiles et surtout des gouaches où nous avons du mal à le reconnaître. Formes aérées, nuages, zônes, rêves, rappelés au sérieux par quelque ponctuation noire toujours par ce filet de la réalité qui se pose comme une cicatrice, comme un caniveau clair, au milieu de cette évanescence. Couleurs délicates, discrètes, demi-teintes, mais combien soigneusement choisies, finement nuancées : beige, chamois, ivoire, sable clair, que rehaussent du bleu de ciel impalpable et du blanc. Taches effrangées, contours cherchant l'évasion, s'entrejoignant ; souffles, brises pastellisées, il y a là une manière qui tranche avec la rigueur, la dureté et parfois la sécheresse que Fernand Toupin affichait auparavant ; travail de sensibilité et de lyrisme délicat qui lui ouvre de nouvelles perspectives.

* * *

Louis Belzile expose dans la même galerie des huiles d'un romantisme empourpré. Grottes incandescentes, anfractuosités dantesques, cavernes ruisselantes d'or et de sang, fleurs de grisou, théâtre de la nature en gestation, il brasse, déploie, remue violemment pour nous les couleurs parfois les plus criardes sans qu'on songe à s'en formaliser. Il a su les ordonner, en faire les éléments de ce drame du cosmos qu'il fait exploser devant nous.

DALI : *le voyageur de commerce en surréalisme cache le peintre*

L'exhibitionnisme qu'il a constamment manifesté, compulsivement ou par procédé, aura coûté très cher à Salvador Dali : on le voit d'abord, et sa peinture reste au second plan. On connaît l'anecdote : un jour-



En 1952, le peintre renie le surréalisme pour inventer "le mysticisme pictural". Il peint des Vierges, des Christ dans le même style que les montres molles de jadis.

naliste américain qui devait interviewer la grande vedette des boulevards, de la TV et des journaux s'écria soudain : "Quoi ! Il peint aussi ?"

La question : peint-il bien ? a depuis longtemps été remplacée par la suivante : Dali est-il fou ? Il y a quarante ans ses professeurs la posaient à un enfant d'une méchanceté perverse et brutale. Les exégètes se la posent encore, à la grande joie de Dali que la simple supposition de son insanité met en verve.

Et là où la psychanalyse pourrait répondre, elle se casse les dents sur ce phénomène : un homme simule la folie avec une telle habileté qu'on ne sait plus où commence le fumiste, ni où finit le malade.

La journaliste américaine Fleur Cowles, qui vient de publier un "Dali" (1), est tombée dans le panneau. Il faut dire que ses connaissances psychologiques sont aussi ténues que sa culture. L'essai d'interprétation du personnage par son enfance passée dans les rochers de granit noir de Figuéras et son ascendance maure n'explique pas grand-chose. D'autant plus qu'elle ne cite souvent que le journal de Salvador Dali : si cet excentrique écrit comme il marche . . . Même les obsessions du peintre catalan peuvent difficilement servir à percer l'énigme. Il se vante d'avoir connu le moment précis de sa conception, dit se souvenir du sein maternel : le milieu utérin, l'oeuf, les habitacles ovoïdes l'ont suivi aussi fidèlement que sa célèbre moustache, ses "antennes", dit-il. Son goût maladif des déguisements et de l'exhibitionnisme, qui en dialectique freudienne signifie nudité, tout cela ne signifie plus beaucoup pour un humoriste qui dès l'adolescence lisait avidement "L'Interprétation des Rêves", du maître viennois, et s'en faisait une clé pour entrer chez les snobs.

Jusqu'à ce qu'elle raconte le Dali qu'elle a connu personnellement, on regrette que Mme Cowles ne soit pas restée à sa table de canasta et à ses magazines féminins, d'autant plus que dans le fatras d'anecdotes et de potins qu'elle accumule, la peinture du maître de Port Lligat disparaît complètement.

Du génie ? Il en a sans doute. Son imagination surtout en a immensément, au service à la fois de l'art tout court et de l'art publicitaire. Il y a loin du garçonnet qui rachetait dix sous à ses camarades des pièces de cinq sous au Midas d'aujourd'hui qui change tout en or tout ce qu'il touche; de l'adolescent malsain que ses amis surréalistes craignaient au fin punisseur de célébrités qui publiait à Hollywood le "Dali News"; de l'homme qui apprécie par-dessus tout Vermeer, Velasquez et Rafaël et invente les mannequins transparents contenant des poissons rouges; du peintre du "Temps retardé" de 1930 à celui des "Christs" contemporains.

Gâté par son époque ? sans doute. Fou ? surtout pas. L'adolescent qui disait à ses examinateurs de l'Ecole des Beaux-Arts : "Je refuse d'être examiné par vous, vous n'êtes pas assez intelligent !" est déjà le Dali qui nargue : "La différence entre un fou et moi, c'est que je ne suis pas fou."

Grand peintre, qui se fit le voyageur de commerce du surréalisme, au détriment des Chirico, Ernst ou Duchamp. Salvador Dali "n'a jamais été normal". Mais s'il sut inventer, intelligent et pragmatique, outre les fétiches picturaux, "l'objet dont le seul but est d'éliminer l'angoisse en trouvant un endroit où le cacher", Dali put surtout s'inventer lui-même; faire de l'enfant déséquilibré qu'il était un homme capable d'utiliser ses déséquilibres. Toute son oeuvre est une autopsychanalyse, celle d'un "surréaliste" qui ne laisse pas son subsconcient lui commander mais réussit à le mettre à son service. Et c'est sans doute là ce qui a poussé ses anciens camarades à le renier.

Ecrivain, joaillier, cinéaste, décorateur, le Dali artificiel cache sous un délire arrogant et aggressif, comme les homards qu'il affectionne une chair délicate sous la carapace, un Dali solitaire comme tous les narcisses. Quand l'homme capable de publier un exemplaire unique de l'Apocalypse à un million de dollars, au lieu d'un million d'exemplaires à un dollar, sera mort, les toiles que son ombre cache ressurgiront au grand jour.



DALI se cache-t-il derrière Dali ? Derrière la carapace de l'excentrique se dissimule un solitaire.



MAE WEST voulait être "à la mode" ? Dali la peint, parmi tant d'autres, et empoche.

(1) Julliard, collection Mappemonde.

J. P.

"Souvenirs" de Paul Toupin

Livre primé à la fois au Canada et en France

Pour la deuxième année le prix du Gouverneur Général vient d'être attribué à des ouvrages écrits en français. Auparavant les écrivains canadiens de langue française ne pouvaient briguer cet honneur que si leurs livres avaient d'abord été traduits en anglais. On sentait bien que cela avait d'injurieux pour nous du Québec.

C'est Jean Béraud, de la Société royale du Canada et de la Royal Society de Londres, qui attira courageusement l'attention du public et des autorités sur cette humiliante situation de nos lettres en face d'Ottawa. aussi, peu de mois après la publication de l'article paru dans "La Presse", il fut annoncé qu'à l'avenir le prix du Gouverneur Général serait attribué au mérite dans deux sections égales et distinctes; celle des ouvrages en langue anglaise et celles des livres écrits en français.

C'est ce prix, le plus recherché qui soit au Canada, que vient de remporter Paul Toupin pour un ouvrage autre qu'un roman ou un recueil de poèmes. L'essai que constituent "Souvenir pour demain" (1) avait déjà eu l'insigne honneur, au cours de l'été, de recevoir un prix de l'Académie française pour un ouvrage de qualité écrit en langue française par un étranger. C'est donc une double consécration qu'a eue le livre du plus jeune membre de l'Académie canadienne-française. En le présentant à cette savante compagnie Roger Duhamel avait souligné, en mai 1958, les qualités exceptionnelles de pensée et de style du "Souvenirs pour demain". Il en parla avec finesse et avec admiration.

Toute une élite littéraire avait d'ailleurs précédé les éloges de la critique lorsqu'avait paru en octobre 1954, dans la revue "Amérique Française" le récit "Requiem", qui forme le troisième volet de "Souvenirs pour demain". C'est le progrès de la maladie brève et mortelle du père de l'auteur. Dans une langue impeccable et dépouillée, avec un détachement presque inhumain, l'écrivain revoit son père souffrir, agoniser et mourir. C'est un véritable morceau d'anthologie française, à mettre tout auprès de "La mort du père", de Martin du Gard, ou de la dernière maladie de la grand-mère dans le roman de Proust. Après plusieurs lectures espacées dans le temps, ces pages gardent toute leur beauté hautaine et déchirante.

Les souvenirs d'enfance ont chez Paul Toupin une fraîcheur irrésistible et s'opposent à ceux du collège qui n'ont laissé à l'auteur que mépris pour ses régents. Découvrant ensuite les livres et les voyages, Paul Toupin se fait un adepte de la philosophie du bonheur et se pénètre des écrits de Nietzsche. L'éblouissement causé par la beauté de la vie d'aujourd'hui comme d'hier, d'un corps chaud, d'un temple détruit ou d'une Nature inchangée, cela donne un coloris intense à cette évocation des années de formation.

Dans "Métamorphoses", l'auteur de "Souvenirs pour demain" offre un chant passionné du désir qui tremble et se mue en mélancolique tendresse. C'est un modèle à la fois d'audace et de réserve. Comme les Anges les deux amants n'ont pas de sexe et leur violence amoureuse semble n'avoir d'objet que l'Amour même.

Déjà dans "Enfance" Paul Toupin avait exprimé l'isolement du futur écrivain au milieu de sa famille et de ses camarades.

Dans "Métamorphoses", le lecteur pressent que l'auteur en aimant se regarde aimer, qu'il n'est pas pour l'écrivain d'acte spontané ou gratuit, que toutes ses impressions devront servir à l'élaboration de l'oeuvre qu'il porte en lui. Exilé parmi les hommes, il ne pourra ni vivre ni aimer comme ses semblables. Tout lui est matière à construire son oeuvre. La littérature est un dur maître, qui ne laisse aucun répit à celui qui a fait voeu d'être à elle. Et cette solitude de l'écrivain qui fait sa grandeur.

Paul Toupin, avec "Souvenirs pour demain", a bien mérité de son pays et des lettres françaises.

(1) Cercle du Livre de France.

Marcel Valois
de la Société royale du Canada

les écrivains

• Le poète **Gaston Miron**, revenu au Canada après un séjour d'un an et demi à Paris comme boursier du Conseil des Arts, est désormais attaché à la maison Fomac. Premier travail : redonner à l'**Hexagone** son activité d'autrefois.

• **Jacques Languirand**, qui a publié tout récemment **J'ai découvert les îles du bonheur**, a un roman en chantier. Il part également bientôt pour un voyage au **Mexique** et aux **Antilles**. Grand reportage à son retour.

• Trois romans doivent paraître au **Cercle du Livre de France** aussitôt que Pierre Tisseyre sera rentré de voyage. Deux ont été présentés au dernier concours annuel de la maison.

• Devenu critique de télévision, **Armand Salacrou** n'oublie pas la littérature. Chez Fayard, il vient de publier **Les Idées de la Nuit**, une confession d'écrivain.

• **Alain**: Le Mercure de France doit lancer d'ici peu un livre inédit du grand philosophe, **Portraits de Famille**, genre de confidence sur lui-même.

• **Annabel**, la femme du peintre Bernard Buffet, ne veut pas être en reste de notoriété avec son mari: elle publie chez Julliard son troisième roman, **Les Bonnes Manières**.

• **Les musicophiles** ne manqueront pas le dernier livre d'Antoine Goléa, **Entretiens avec Olivier Messiaen**, où il cherche à définir la psychologie profonde d'un artiste controversé.

• Le numéro 11 des **Lettres nouvelles**, consacré au thème **"un parti d'intellectuels"** contient des textes de **C. Wright Mills**, Arthur Adamov, **Michel Butor**, Kateb Yacine, et plusieurs autres écrivains connus... Dans la Revue française de sociologie, un article de **Philippe Garigue**.

• Un **inédit** sensationnel : le **Journal** d'Emile Ollivier, ministre du Second Empire, gendre de **Franz Liszt** et **Marie D'Agoult**. Il y dessine les figures et le drame d'une époque bouleversée. (Julliard).

les revues

CITE LIBRE — (Mars, No 35) En éditorial, "L'Aliénation nationaliste", de Pierre Elliott Trudeau; "Lettre d'un nationaliste", signée G.C. ; "Le Canada et le neutralisme" de Harry Pope ; "De certaines équivoques et évidences", de Thérèse Gouin-Décarie ; "Un peuple sourd-muet" de Jacques Mackay ; "Le Bedeau : ce Joual de l'esprit", de Jean Pellerin ; "De l'inconvénient d'être catholique", de P.E. Trudeau ; "Le principe des pots communicants", de Jean Paré ; la réponse de deux séminaristes à une lettre de Pierre Dansereau ; polémique d'architectes autour d'un texte de Guy Viau ; les chroniques de théâtre et de cinéma, de Yerri Kempf et Pierre Lalonde.

expositions

Musée des Beaux-Arts : L'Etable : Trésors des Caves, jusqu'au 16 mars.
—Art Mexicain de l'ère précolombienne à nos jours, du 23 février au 26 mars.
Galerie XII : Gravures de Dumouchel, émaux de Joyce Rose. Jusqu'au 2 avril.
Galerie libre : Toiles de Fernand Toupin et Louis Belzile. Du 27 février au 11 mars.
Galerie Denyse Delrue : Toiles de Lise Gervais. Jusqu'au 11 mars.
Galerie Agnès Lefort : Gravures et sculptures de Marcel Braitstein. A partir de lundi, jusqu'au 8 mars.
Waddington : Arthur Villeneuve.
Hélène-de-Champlain : "Femmes peintres", du 22 février au 19 mars.
Galerie La Strada : Exposition Dupras, Ewen, Meloche, Molinari, Olson, Pelletier, Tousignant. Jusqu'au 12 mars.
Galerie Walter Kinkhoff : Sculptures de James Ritchie : du 8 au 18 mars.
L'Art Français : Goodridge Roberts, jusqu'au 18 mars.
Galerie 1640 : Arts graphiques contemporains, jusqu'au 1er avril.
Ecole des B.-A. : 4e Salon de la jeune peinture, jusqu'au 18 mars.

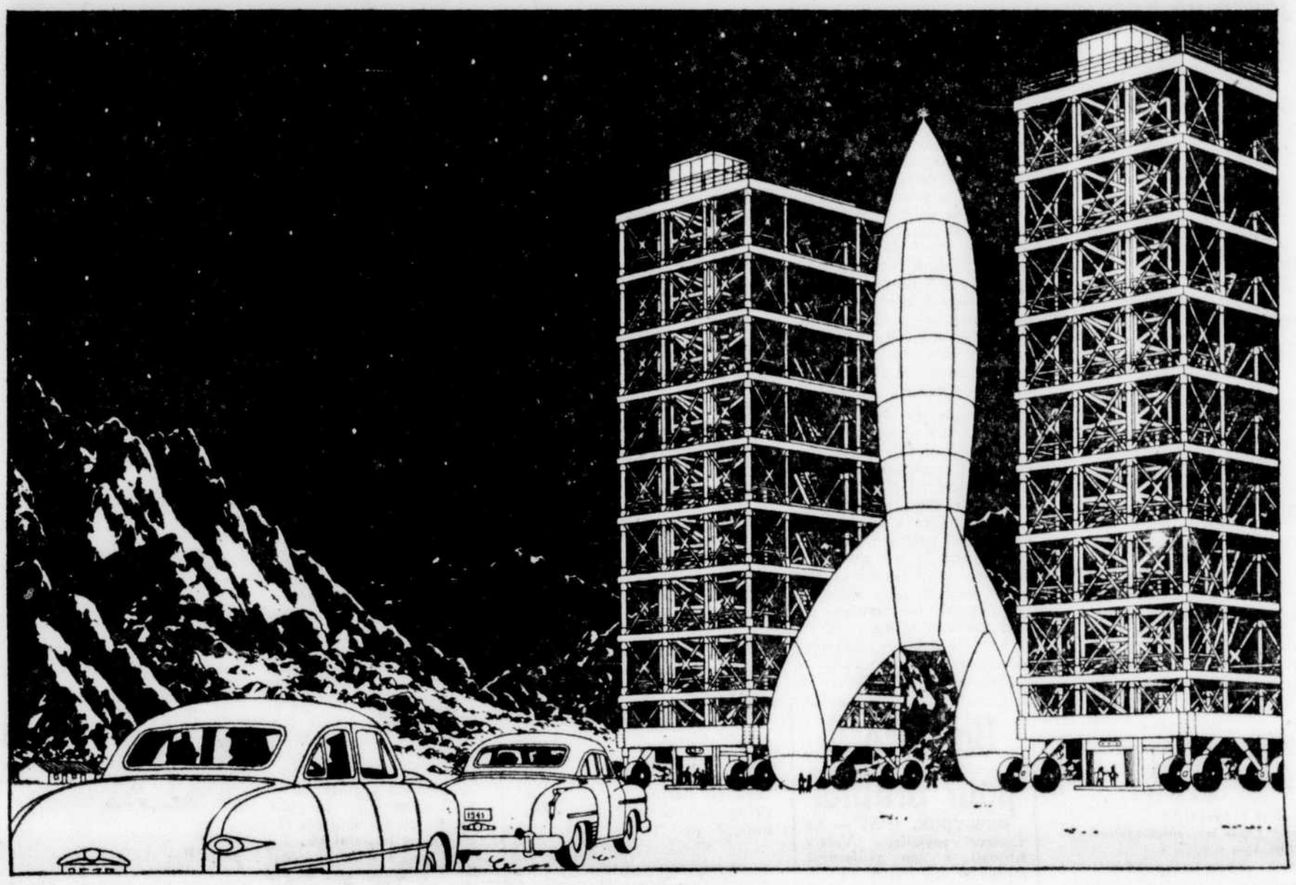
Riopelle
Je veux acheter une toile de Riopelle, préférable de 1949 - 1951.
PRIX ET MESURES PRIVEE
Case 2418, LA PRESSE

Nous achetons
DES TABLEAUX IMPORTANTS
D'ARTISTES CANADIENS ET EUROPEENS
DOMINION GALLERY
CANADA'S LARGEST SELECTION OF FINE PAINTINGS
1438, ouest Sherbrooke VI. 5-7471

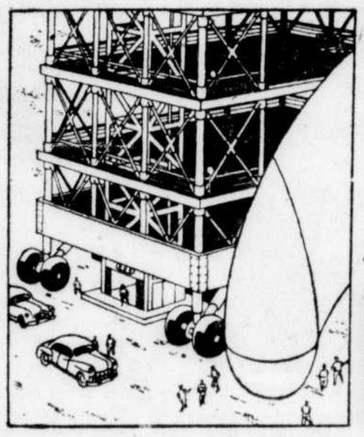
LES AVENTURES DE TINTIN ET MILOU — OBJECTIF LUNE

par HERGE COPYRIGHT EDITIONS CASTERMAN







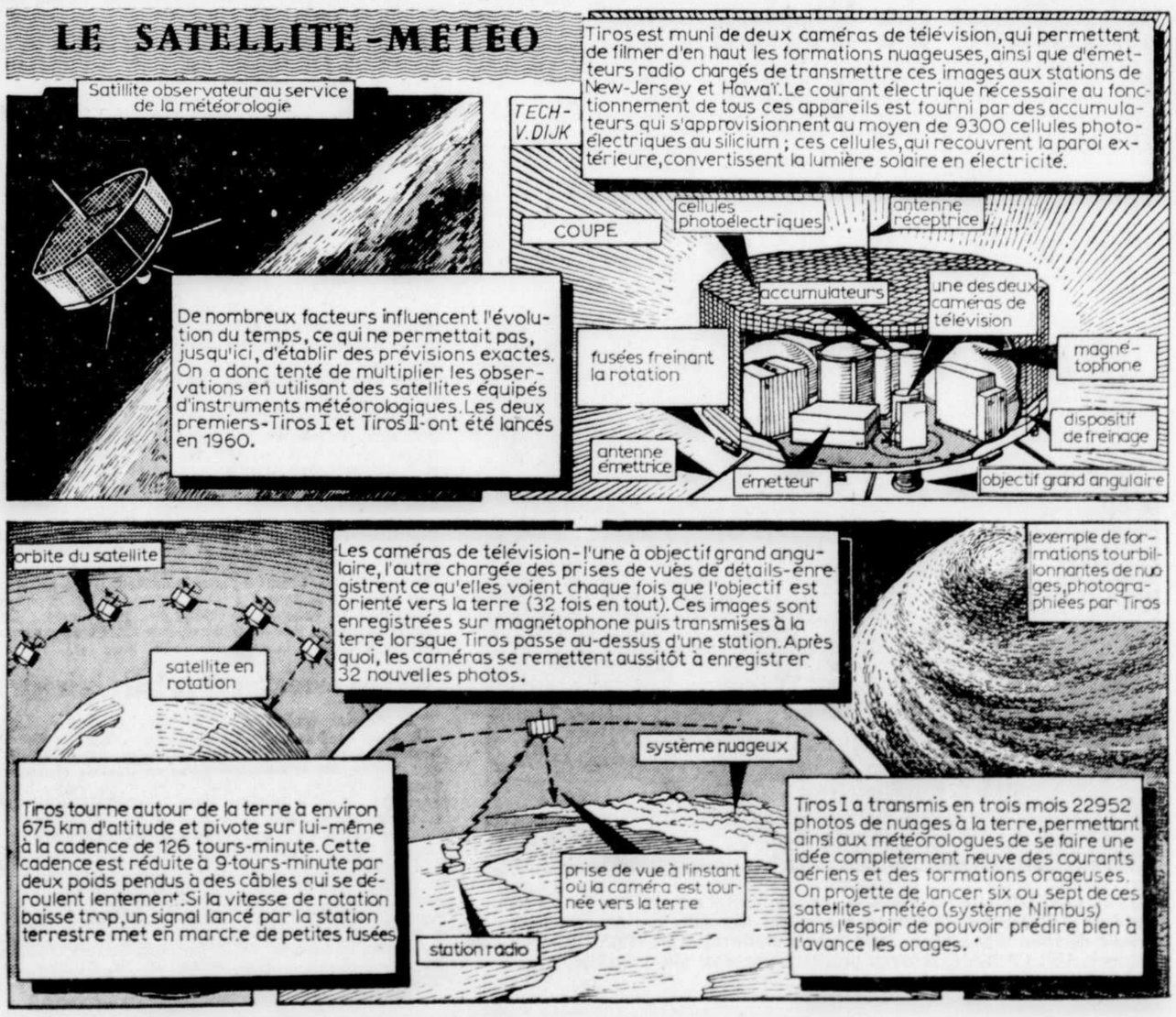






LA SCIENCE EN IMAGES

LE SATELLITE-METEO



TARZAN



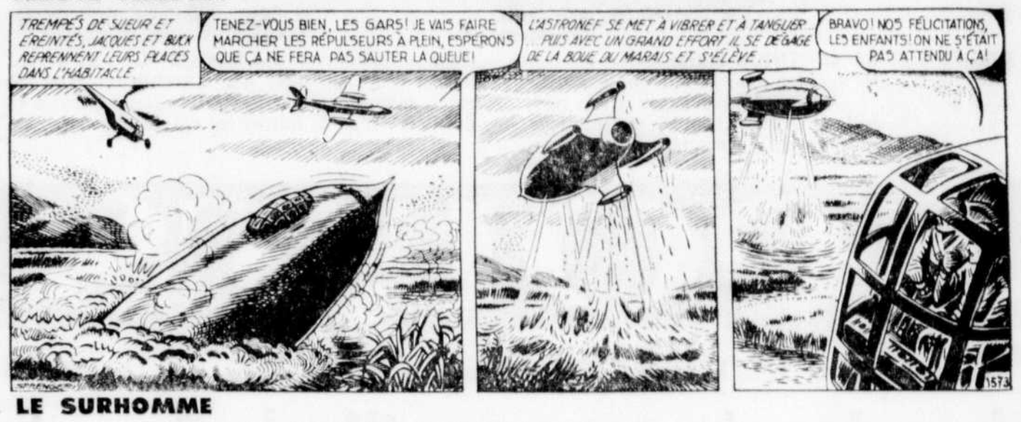
MOCO



PHILOMENE



PILOTE TEMPETE



LE SURHOMME



LE FANTOME



JEFF BUCHANON



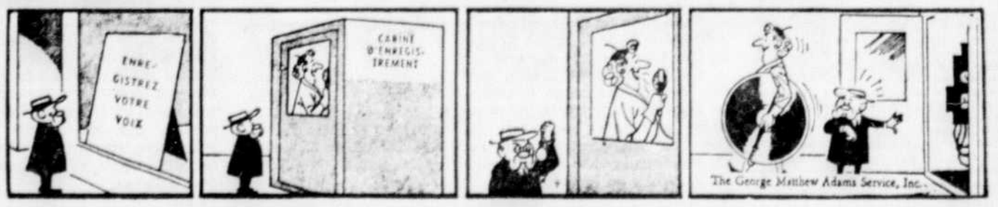
LE PAPA DE LILI

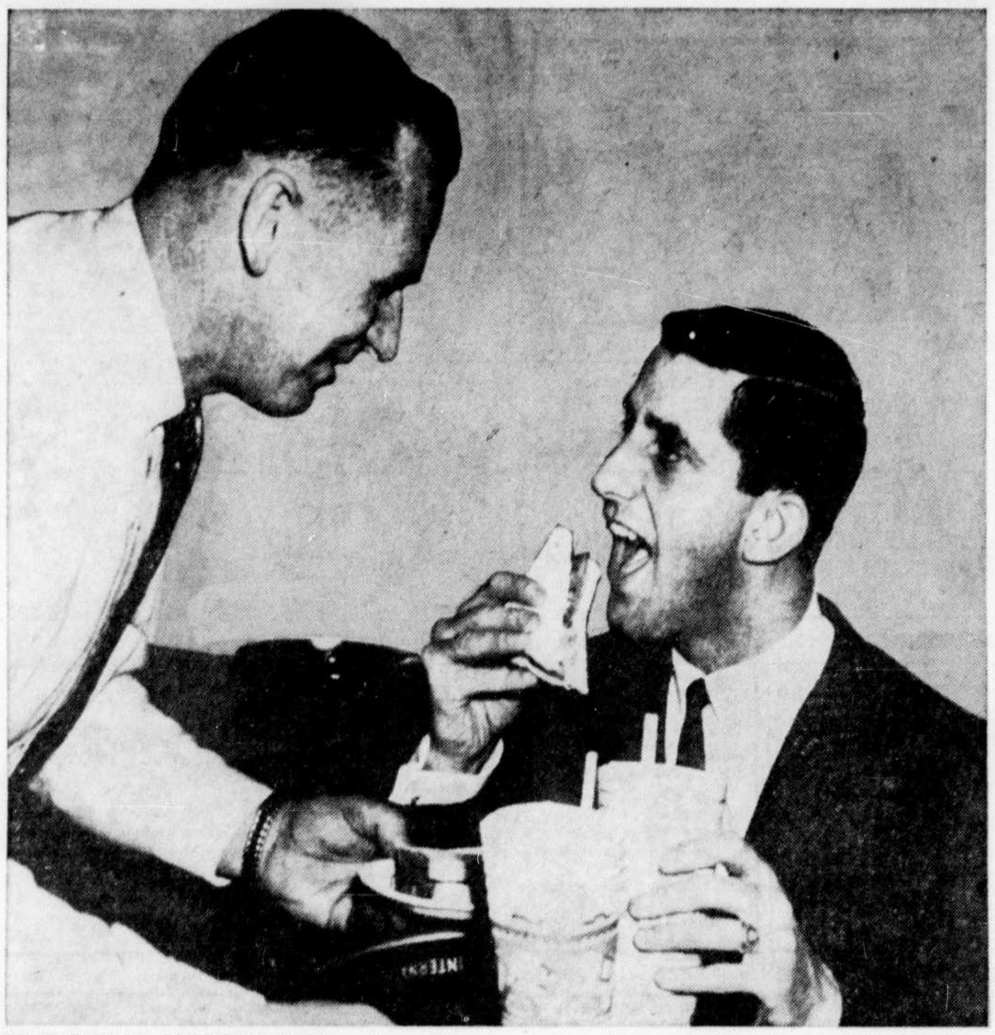


LARRY BRANNON



MON ONCLE





POUR QUE ÇA CONTINUE AINSI — Le gardien de buts régulier des Maple Leafs de Toronto, JOHNNY BOWER, à gauche, sert à manger à son remplaçant CESARE MANIAGO, après une pratique au Maple Leaf Gardens. Bower dans la course au trophée Vézina, veut un Maniago bien fort devant le filet des Leafs pour que son club continue ses succès aux dépens des Black Hawks de Chicago et des Red Wings de Détroit en fin de semaine.

SPORTS

Pessimistes l'an dernier

Les chroniqueurs sportifs de Toronto parlent déjà d'un championnat assuré

Nos excuses aux chroniqueurs de hockey de Toronto de mettre en lumière leur chauvinisme, mais ils font mention des Maple Leafs et du titre de la Ligue Nationale dans la même phrase. Une année plus tôt, c'eût été une hérésie pure et simple.

Leur exubérance est motivée par la rencontre de mercredi soir qui a vu les Leafs terrasser le puissant et dominateur Canadien de Montréal pour la seconde fois en une semaine. C'est un genre de chose qui n'arrive pas, ou presque dans les cercles de la LNH.

En effet, battez le Canadien une fois et généralement, il revient de plus belle et vous réserve quelque coup d'assommoir de leur cru. C'est en tout cas le principe qui avait été accepté au cours des cinq dernières années alors que la "centrale énergétique" de Toe Blake avait divisé les six équipes de la ligue en deux groupes — le Canadien tout seul, dans un, et les cinq autres clubs dans l'autre, se contentant des restes.

Il y a une année, les rédacteurs sportifs de Toronto avaient fait entrer le pilote Punch Imlach dans une colère noire quand ils avaient déclaré à une émission nationale de télévision que les Leafs seraient chanceux s'ils gagnaient une seule partie contre Montréal dans les éliminatoires de la Coupe Stanley. Les journalistes trouvèrent soudainement fermée la porte des vestiaires des Leafs.

Les journalistes eurent raison

Les journalistes ne goûtèrent pas beaucoup le geste mais ne changèrent pas d'opinion. Les Leafs rencontrèrent le Canadien pour la finale et perdirent quatre parties consécutives et la Coupe Stanley.

Cette année, pour le championnat, ce fut une toute autre histoire. Les Leafs ont gagné six des 13 rencontres qu'ils ont disputées contre Montréal; ils mènent actuellement par quatre points d'avance sur les "Habitants" avec seulement sept parties à jouer des 70 que comprend le calendrier de la LNH, et pourraient bien s'approprier leur premier championnat depuis 1948.

Punch Imlach a été salué dans tout le pays comme un homme de la destinée, lorsqu'il conduisit les Leafs aux éliminatoires, puis à la finale de la Coupe pour réaliser l'une des performances les plus sensationnelles dans l'histoire de la Ligue Nationale.

Et cette année encore, les hommes d'Imlach sont sûrs de participer au moins aux éliminatoires de la Coupe.

Pourtant Imlach a éprouvé toutes sortes de difficultés en cours de saison. En effet, un calcul fait par le journaliste du Toronto Star, Red Burnett, a permis de démontrer que trois joueurs seulement, le joueur de défense Bobby Baun, la recrue Dave Keon et Frank Mahovlich avaient pu prendre part aux 63 parties disputées jusqu'ici par les Leafs. Ce qui prouve bien que les blessures ont été un véritable fléau pour Toronto et ont provoqué des maux de tête constant au bouillant Punch Imlach, qui a dû jongler avec ses lignes d'attaque et avoir recours à deux gardiens de buts sans expérience dans la LNH.

Lorsque le gardien Johnny Bower, qui se trouvait en tête du classement pour le trophée Vézina, ne put revenir à son poste en raison d'une blessure musculaire, Imlach fit appel à Gerry McNamara, des Wolves de Sudbury, de la Ligue professionnelle de l'Est. Dans l'une de ses premières parties, les Leafs firent mordre la poussière au Canadien.

Mais bientôt Gerry se trouva sur la liste des blessés, souffrant d'une luxation du genou. C'est alors qu'on vit arriver Cesare Maniago, un jeune gardien de 22 ans qui gardait les filets des Comets de Spokane, de la ligue de l'Ouest. On se serait attendu à ce que ce novice soit envoyé au fond des buts avec la rondelle par les ténors de la Ligue Nationale, mais jusqu'à présent il s'est mieux que "tiré d'affaires" puisque avec lui dans les buts, Toronto est parvenu à battre Montréal et Détroit et à obtenir un match nul avec les Red Wings.

Si Maniago continue ainsi, Johnny Bower lui-même pourrait bien se trouver assis avec les spectateurs.

Après la victoire des Leafs sur le Canadien, mercredi soir, les journalistes de la Ville-Reine s'en sont donné à coeur joie. Voici ce qu'ils disaient:

Fred Cederberg "Telegram": "Les Leafs ont virtuellement détruit un mythe d'invincibilité qui depuis cinq ans auréolait le Canadien."

Red Burnett: "Ce devrait être le signal de la fin du règne du Canadien sur la Ligue Nationale."

Rex MacLeod "Globe and Mail": "Les Leafs ont créé l'impression ineffaçable que personne ne pourra plus les déloger de la première place."

. . . C'est ce que l'on saura le 19 mars, dernier jour du calendrier du championnat . . . Toronto a encore sept parties à jouer contre huit pour le Canadien.

ICI et LÀ dans LE SPORT

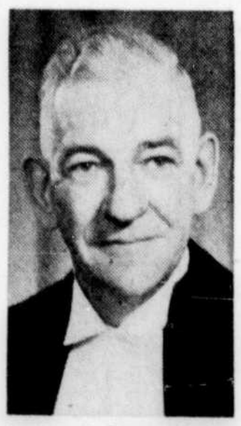
La Commission de courses de l'Ontario existe depuis '50

par ANDRE TRUDELLE

La province d'Ontario fait la leçon à la province de Québec dans plus d'une domaine ! Il y en a plusieurs qui ne nous concernent guère, mais un surtout qui nous intéresse. Celui d'une commission de courses.

L'Ontario a formé sa propre commission provinciale des courses en 1950. Lors d'un récent voyage dans la ville reine, nous avons eu l'occasion de rencontrer le juge S. Tupper Bigelow, C.R. président de cette commission depuis sa formation.

Une loi du Parlement d'Ontario a autorisé le Lieutenant Gouverneur à nommer pas moins de trois et pas plus de sept membres à la Commission de courses. Le but de cette commission est de "gouverner, diriger, contrôler et réglementer les courses de chevaux dans la province d'Ontario, et sous toutes ses formes", c'est-à-dire, tant dans le domaine du turf que des courses sous harnais.



Le juge S. Tupper Bigelow

Il va sans dire que l'Ontario est particulièrement intéressée au turf. Il s'est parié 90 millions dans les courses au galop l'an dernier en Ontario contre seulement 8 millions et demi dans les courses sous harnais. "Mais l'autorisation obtenue de présenter des courses le soir contribuera largement à l'essor des courses sous harnais dans la région de Toronto", a prédit Bigelow.

Il croit que le "film patrol" a le plus contribué à la popularité des courses. Et il ajoute que c'est à Toronto que le film de la course est présenté le plus rapidement aux juges. Selon lui, les 19 procédés auxquels la pellicule est soumise sont exécutés en seulement une minute, 35 secondes.

La C.T.A. et la Commission, des organisations parallèles

A la suite du différend entre la United Harness Horsemen Association et la Canadian Trotting, il nous brûlait de demander au juge Bigelow son opinion de la C.T.A.

"Notre organisation et la leur sont parallèles", nous a-t-il dit. "Notre tâche est de surveiller les courses dans les limites de la province. D'après les directives de la Commission publiées l'an dernier, les courses sous harnais en Ontario doivent s'en tenir aux règlements de la C.T.A. Toutefois, si un de nos règlements vient en contradiction avec ceux de la C.T.A., ce sont ceux de la Commission qui prévalent."

FORUM

DIMANCHE 5 MARS
à 2.30 p.m.
LIGUE DE HOCKEY PROFESSIONNELLE DE L'EST

SUDBURY vs ROYAL

Attraction spéciale supplémentaire à 1 p.m.

Hockey mineur — Division juvénile ELIMINATOIRE

INSTITUT DOMINIQUE-SAVIO vs PATRONAGE LE PROVOST

Prix spécial de présence : Un uniforme complet de hockey, aux couleurs du Royal, grandeur pour enfants, sera donné comme prix de présence. Le tirage aura lieu entre la 2e et la 3e période de la joute de la L.H.P.E. (Le gagnant se procurera son complet chez McNiece Sporting Goods, 1441 avenue McGill College).
Prix : Sièges réservés $1.75, $1.50 et $1.25. Entrée générale $1.00 ; enfants 50c dans les sections non réservées. Les billets sont en vente.

Avant d'affronter Détroit et Boston

Blake demande plus de rapidité et plus de précision dans les lancers

Si les joueurs du Canadien réussissent à remporter la victoire contre Détroit ce soir et Boston demain et à demeurer dans la lutte pour la première place en fin de semaine, ils profiteront d'un repos bien mérité dans les Laurentides.

Si vous pouvez trouver le courage de demander à Toe Blake ce qui ne va pas sur son équipe, il vous répondra : "Nos lancers".

Blake prétend que le tir de ses protégés a été erratique. "Nous ratons les buts trop souvent et certains de nos lancers manquent de puissance. Ainsi, par exemple, mercredi dernier à Toronto, nous aurions pu gagner la partie, si nos lancers avaient été effectués avec plus de force dans la première période. Je n'ai pas vu de boulets avant le lancer de Geoffrion, qui a manqué la cible à la troisième période", a dit Blake.

Blake s'empresse d'ajouter que la force des lancers et le patinage vont de pair. "Un club qui patine énergiquement gagne généralement la majorité de ses parties. Nous n'avons pas patiné à Toronto. Lorsque nous gagnions plus régulièrement mes joueurs patinaient et gardaient la rondelle. S'ils perdaient la rondelle, ils patinaient avec plus d'efforts pour reprendre possession du disque en un clin d'oeil. Nous avons besoin d'un maximum d'efforts dans chacune des joutes qu'il nous reste à disputer. Nous n'avons pas encore concédé le championnat aux Leafs. Il nous faudra tout simplement lancer avec plus de force et patiner plus rapidement", a révélé l'instructeur.

Blake était tout éloges en parlant du jeu de Jacques Plante. "Plante joue aussi bien depuis son retour au jeu qu'à ses meilleurs jours, mais nous n'avons pas aidé son travail au cours de nos dernières joutes. Nous ne comptons pas".

Les joueurs du Détroit sont arrivés à Montréal hier et ont pratiqué sur la patinoire du Forum. Ils arrivaient de Boston où ils avaient subi une défaite de 4 à 2 jeudi soir. "Les Bruins sont éliminés et jouent sans aucune pression. Ils peuvent causer de désagréables surprise à tous les clubs d'ici la clôture de la saison. Les Bruins jouent actuellement pour se mériter un contrat l'an prochain", a dit Sid Abel.

Le Canadien affrontera le Détroit ce soir et les Bruins demain soir à Boston avec tout son personnel sauf Dickie Moore et Claude Provost. Le Canadien a cependant appris une bonne nouvelle concernant Provost. Ce joueur que le club croyait inutilisable pour le reste de la saison a patiné hier et il sera probablement en mesure de jouer jeudi contre les Rangers. "Provost est un homme que nous avons beaucoup manqué", a dit Blake.

La direction du Canadien a décidé de retourner Cliff Pennington au Canadien de Hull. Aucun autre joueur n'a été rappelé pour le remplacer.

CES DAMES !



"La prochaine fois, voudriez-vous donner rendez-vous à votre club de chasse ailleurs qu'ici ?"

Saison de golf 1961

Abe Caplan, nouveau président de la PQGA

"Nous nous attendons à une autre saison de golf exceptionnelle," déclarait hier soir Abe Caplan, nouveau président de l'Association de golfeurs de la province de Québec. "Cette année, déjà, sept nouveaux clubs de golf ont été admis dans les cadres de l'Association alors que le nombre des membres senior s'élève à plus de 17,000."

"Notre organisation est en excellente posture financière comme l'a démontré notre président sortant de charge, Ray Getliffe, dans son rapport annuel, poursuivait M. Caplan. Nos réserves s'élèvent à plus de $25,000 et cette année nous comptons augmenter de $2,000 les bourses données à nos différents tournois."

C'était donc hier soir au Reine Elisabeth l'assemblée annuelle de la PQGA.

C'est Guy Rolland, sportsman bien connu de Laval-sur-le-Lac, qui s'occupera cette année des tournois de l'Association. M. Rolland en est le nouveau premier vice-président.

L'omnium du Québec aura lieu les 5 et 6 juillet au club de golf Laval et Bill Kerr, vainqueur du tournoi de l'an dernier disputé au club Summerlea, y défendra probablement son titre. Kerr avait joué l'an dernier 140 pour les 36 trous.

La saison de golf québécoise débutera avec l'omnium printanier joué au club Rosemere le 2 juin, soit une semaine plus tard que l'an dernier. En tout 29 tournois ont été sanctionnés par l'Association dont six organisés par des clubs privés.

Joute de hockey

SAMEDI

Ligue Nationale

Détroit à Canadien
New-York à Toronto

Ligue Américaine

Buffalo à Springfield
Québec à Hershey

Ligue de l'Est

Sault-Ste-Marie à Kingston

Ligue Métropolitaine

Valleyfield à Lachine (7 h.)

Ligue Métropolitaine spéciale

St-Eusèbe à Snowdon
Lachine à St-Laurent
N.D.G. à National

Ligue Interuniversitaire

Toronto à Carabins (P.-Sauvé) 7.45

DIMANCHE

Ligue Nationale

Canadien à Boston
Toronto à Chicago
Détroit à New-York

Ligue Américaine

Cleveland à Rochester
Hershey à Providence
Springfield à Buffalo

Ligue de l'Est

Sudbury à Royal
Sault-Ste-Marie à Hull
Kingston à Kitchener

Ligue Métropolitaine

National à Verdun (2 h.)
Valleyfield à St-Jérôme (2 h. 15)
Lachine à Sorel (2 h. 30)
N.D.G. à Rosemont (P.-Sauvé) 2.15

Ligue Métropolitaine spéciale

Ville Mt-Royal à St-Eusèbe (1 h.)
Ahuntsic à Lachine (2 h.)

Ligue Provinciale Junior

Trois-Rivières à Shawinigan
(Trois-Rivières mène 2-0, semi-finale 3 de 5)

VENDREDI

Ligue Américaine

Buffalo 2, Providence 7
Québec 3, Rochester 2

Ligue de l'Est

Hull 4, Sudbury 6

Ligue Interuniversitaire

Toronto 1, Laval 9

LIGUE NATIONALE

	J	G	P	N	P	C	Pts
Toronto	63	36	17	10	211	158	82
Canadien	62	34	18	10	219	169	78
Chicago	62	25	22	15	171	160	65
Détroit	61	22	24	15	168	181	59
New-York	61	20	32	9	174	207	49
Boston	61	12	36	13	151	219	37

LIGUE AMERICAINE

	J	G	P	N	P	C	Pts
Springfield	61	41	19	1	286	172	83
Buffalo	61	31	29	1	224	225	63
Cleveland	61	31	30	0	191	201	62
Hershey	60	30	28	2	182	173	62
Rochester	60	28	28	4	215	196	60
Québec	61	25	34	2	180	221	52
Providence	62	22	40	0	191	281	44

LIGUE DE L'EST

	J	G	P	N	P	C	Pts
Hull	62	39	17	6	243	160	84
Kitchener	61	28	23	10	200	196	66
S.-Ste-Marie	60	28	24	8	211	204	64
Kingston	61	25	30	6	231	242	56
Sudbury	62	22	32	8	211	245	52
Royal	62	17	33	12	148	197	46

LIGUE METROPOLITAINE

	J	G	P	N	P	C	Pts
St-Jérôme	41	24	8	9	217	155	57
Lachine	40	25	11	4	206	120	54
National	41	21	15	5	169	133	47
Verdun	41	22	17	2	186	166	46
Sorel	41	18	19	4	173	204	40
N.D.G.	41	14	23	4	154	217	32
Rosemont	41	9	22	10	151	196	28
Valleyfield	39	9	26	4	137	200	22

LIGUE INTERUNIVERSITAIRE

	J	G	P	N	P	C	Pts
Laval	12	9	3	0	55	37	18
Toronto	11	8	3	0	69	38	16
Carabins	11	4	7	0	51	65	8
McGill	12	2	10	0	35	70	4

Un record pour Brumel

NEW-YORK. (PA) — Le sauteur soviétique Valery Brumel a non seulement remporté une troisième victoire consécutive contre l'Américain John Thomas, mais il a réussi un record pour le saut en hauteur à l'intérieur, hier soir.

Brumel a sauté sept pieds et trois pouces et demi aux Jeux des Chevaliers de Colomb. Sous les yeux émerveillés de 14,255 spectateurs, l'athlète russe âgé de 18 ans, a réussi son saut prodigieux à son deuxième essai. La performance de Brumel a fait oublier le record réussi par Thomas, le 28 janvier à Boston. Le même Brumel a sauté 7 pieds 4½ pouces à Leningrad. Hier, Thomas n'a pas réussi à sauter la barre placée à sept pieds.

Dans la course du mille, Istvan Rozsavolgyi de la Hongrie a remporté la victoire en quatre minutes, une seconde et 8 dixièmes.

LeBlanc avec les Alouettes

Dans sa campagne de recrutement pour des joueurs à double citoyenneté, le club de football Alouette a été heureux de découvrir un joueur de langue française dans la personne de Robert LeBlanc du Boston College.

LeBlanc qui est natif de Yarmouth, Nouvelle-Ecosse, recevra du Boston College en juin prochain un diplôme en administration commerciale. C'est un athlète de six pieds et un pouce et pèse 225 livres.

LeBlanc a excellé dans plusieurs sports. Sa carrière débuta au Boston English High School où il fit son entrée malgré qu'il parlait très peu



ROBERT LEBLANC

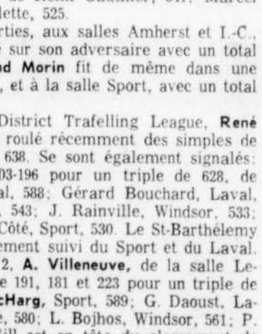
l'anglais. Durant quatre ans, il y accomplit toutes sortes d'exploits athlétiques. Son entraineur, Bill Stewart Jr., déclare qu'il n'a jamais eu de meilleur athlète sous sa direction. LeBlanc jouait à l'aile droite pour le club de hockey dont il était aussi le capitaine et il fit partie du club "Etoiles". Au baseball, il fut aussi capitaine de son équipe et conserva une moyenne au bâton de .490. Au football, on le retrouve avec le club Boston comme plaqueur.

Le Boston College lui décerna une bourse qui lui permit de jouer pour le club de football aux postes de plaqueur et de garde. Selon l'entraineur Hefferle, LeBlanc se signale surtout à la défensive. LeBlanc est âgé de 23 ans, marié et père d'un enfant, il se propose d'élire domicile à Montréal et il se rapportera au camp d'entrainement des Alouettes le 1er juillet.

Suppléer au manque de temps de pratique

par L. PERCIVAL

Il y a quelque temps, je causais avec Punch Imlach, l'instructeur des Maple Leafs de Toronto, à un programme radiophonique sur un des problèmes de l'instructeur, la rareté de temps pour pratiquer. Au cours de notre discussion, plusieurs suggestions utiles ont été mises de l'avant, suggestions destinées à trouver une solution partielle au problème.



En apprenant à jouer au hockey, le jeune athlète a deux sections de développement : les principes de base (patinage, lancer, etc.) et les tactiques générales (surveiller son homme, jouer un jeu de position, etc.). Sans temps pour pratiquer, il est difficile de travailler sur les principes de base, mais l'instructeur peut expliquer les pratiques et les principes sur lesquels le jeune devra travailler lorsqu'il sautera sur la glace. Et ce qui importe le plus c'est le patinage.

L'usage d'un caméra à projection de 8 mm. durant les joutes dont on étudiera plus tard les résultats peut être très utile pour un instructeur qui pourrait inviter un ami à prendre de telles scènes. L'usage de toutes ces suggestions ne suppléera pas aux pratiques mais sera d'une grande utilité.

Roland Michaut au marathon de Boston

Roland Michaut, un réputé coureur d'origine française et membre du club des Francs-Amis de Montréal, participera au marathon de Boston, le 19 avril. Il sera accompagné d'un coéquipier, Régis Forel, également membre des Francs-Amis, et Rolland Bouffard, maintenant membre du club de la Palestre Nationale.

Michaut participera également au marathon de Hamilton, le vendredi saint. Ce dernier, disputé chaque année le même jour, sera une épreuve de 15 milles.

Michaut, bien que pratiquant le sport de la raquette où il s'est de nouveau signalé dans les différentes épreuves, au cours de la dernière saison, s'entraine depuis plus d'un mois en vue de ces deux marathons. L'on sait que celui de Boston est de 26 milles.

Ligue CNR

Le début des séries semi-finales trois de cinq de la ligue CNR, qui a été remis à cause de la panne d'électricité, aura lieu demain soir, à 8 heures, au Centre sportif Laval. Dans la joute initiale, les Castors des Sts-Martyrs seront opposés aux Aigles de Longue-Pointe, et dans l'autre partie, les Rovers de N.-D.-G. affronteront les Canadiens de St-Lambert.

La lutte a été des plus enlevantes dans le circuit Malfara cette saison, et les éliminatoires s'annoncent excitantes au possible, car lors du dernier programme de la saison régulière les clubs Longue-Pointe et St-Lambert ont réussi à disposer des Castors et du N.-D.-G., les meneurs du circuit et leurs adversaires dans le détail.

Les Castors et les Rovers ont respectivement fini au premier et deuxième rang du circuit CNR, mais leur tâche ne sera pas facile dans les séries éliminatoires puisque leurs adversaires leur ont livré une chaude lutte toute la saison. En cinq joutes régulières, les Castors ont disposé du Longue-Pointe à trois reprises, perdant une joute et annulant l'autre, pendant que les Rovers gagnaient trois parties aux dépens du St-Lambert et subissaient deux défaites.



photo LA PRESSE

NOUVEL EXECUTIF DE LA PQGA — Voici le nouvel exécutif de l'Association de golf de la Province de Québec tel que choisi hier soir lors de l'assemblée annuelle de cette organisation. De gauche à droite : L. S. REYCRAFT, 2e vice-président; ABE CAPLAN, nouveau président succédant à Ray Getliffe, et GUY ROLLAND, 1er vice-président.

LES QUILLES

Un record nouveau genre aux quilles

A la salle du centre Immaculée-Conception, **Yvon Montpetit** a probablement établi un record nouveau genre lorsque pour la 9e fois de suite il a roulé un triple de 600 et plus, soit 669, dans un match de la ligue des Etoiles I.-C. Ont aussi roulé 600 et plus: **Roland Dubreuil,** 669; Roland Morin, 628. En même temps, Mme **Hélène Caron,** qui établissait un record canadien récemment, roulait son 2e 600 et plus, avec un triple de 625.

Ont aussi brillé: chez les femmes, **Doris McCallum,** 541; Réjanne Degrasse, 534; chez les hommes, Jean-Yves Gosselin, 591, Florian Charpentier, 574; Roger Dunberry, 563, et Raymond Fortier, 560.

Dans la ligue du Vendredi I.-C., **Bob Ward** fut le meilleur avec un triple de 635, suivi de Rémi Gauthier, 541; Marcel Jacques, 528, et Jérôme Mallette, 525.

Dans un match de 10 parties, aux salles Amherst et I.-C., **J.-P. Charpentier** l'a emporté sur son adversaire avec un total de 1,908 contre 1.880. **Rolland Morin** fit de même dans une série de dix matches à l'I.-C., et à la salle Sport, avec un total de 2061 contre 1,774.

Dans la Montreal and District Trafelling League, **René Pellerin,** de la salle Sport, a roulé récemment des simples de 176-256-206 pour un triple de 638. Se sont également signalés: Léo Gervais, Windsor, 229-203-196 pour un triple de 628, de même que G. Lavigne, Laval, 588; Gérard Bouchard, Laval, 565; J.-M. Clément, Lachine, 543; J. Rainville, Windsor, 533; T. Gaspari, Métro, 532 et G. Côté, Sport, 530. Le St-Barthélemy est toujours en tête du classement suivi du Sport et du Laval.

Dans la section numéro 2, **A. Villeneuve,** de la salle Lebeault, a roulé des simples de 191, 181 et 223 pour un triple de 602. Ont aussi brillé: **Red McHarg,** Sport, 589; G. Daoust, Lachine, 587; J. Lejour, Lachine, 580; L. Bojhos, Windsor, 561; P. Lalonde, Sport, 540. Le McGill est en tête du classement de cette section, suivi du Lachine.

Demain, au programme de "L'Heure des Quilles", **Gilles Vaillancourt,** de Ville St-Michel, qui a défait Maurice Leclair, dimanche dernier affrontera **Aimé Myette,** de Verdun. Au tournoi des Champions, préparant à l'Heure des Quilles, **Julien Gilbert,** de la salle Fortin, de Chicoutimi, a été le meilleur de la semaine avec un triple de 750. **Gilles Bouchard,** de Montréal, suivait avec un triple de 742. C'était la première semaine que deux triples de plus de 700 étaient réussis.

Chez les Chevaliers Sportifs

Chez les Chevaliers Sportifs, **J.-Paul Coderre** conserve la meilleure moyenne, avec 168.6, suivi de J.-P. Matte, avec 163.5 et R. Beauchamp, avec 161.1, pour l'équipe disputant ses matches à 9 h. 30. Suivent R. Bessette, 148.6 ; Y. Tremblay, et P. Martoni, 144.5 ; G. Boivin, 140.3 et W. Asselin, 140.2. C'est **R. Beauchamp** qui a réussi le meilleur triple, 647 ; **J.-P. Matte** a roulé le plus haut simple, 267.

Chez les équipes commençant leurs matches à 7 h. 30, **Pete Goldner** mène avec 162.6, devant J.-G. Legros, 161.8. Suivent : G. Marcotte, 149.4 ; F. Richard, 148.7 ; L. Cutter, 147.7 ; J. G. Paiement, 145.9 ; Y. Langdeau, 145.4 et P. Duchesne, 145. **J. G. Legros** a réussi le meilleur triple, 653, dans cette section et **J. Gareau** a été la meilleure chez les dames, avec 430. **J. G. Paiement** a roulé le plus haut simple à date dans cette section, chez les hommes, avec 254. Chez les dames, **A. Lafond** a connu la meilleure partie, avec 247.

Quelques vedettes de la salle Bélanger

Les dames continuent de se signaler dans la Ligue "All Stars" mixte de la salle Bélanger. Ainsi, **Réjeanne Degrasse** a pris la vedette des dernières rencontres avec un triple de 584 et est ainsi passé en tête du classement avec une moyenne de 164. Elle est suivie de **Shirley Harit,** avec 163 ; Berthe Députter, 162 ; Irène Louis-Seize, 158, et Hélène Caron, 152.

Chez les hommes, **Leo McHarg** mène toujours avec une moyenne de 174 suivi de Primo Zénobi et René Beaulé, avec 170 chacun.

Dans la ligue "All Stars" du dimanche, **Roland Léonard** vient en tête avec 181, suivi de Claude Duchesne, 180. Mais **Roger Deslauriers** a été la vedette de la semaine avec un triple de 625. La position des équipes, démontrant une lutte serrée, est la suivante : 1— Sarrazin, 57 points ; 2— Penn, 55 ; 3— Desfossés, 51 ; 4— Sorella, 50 ; 5— Cianflone, 48 ; 6— Agent IXE 13, 47 ; 7— Olscamp et Carrière, 46.

La victoire a redonné aux Smoke Eaters l'enthousiasme souhaité

GENEVE, (PC) — "Notre victoire aux dépens des Suédois nous a donné l'enthousiasme qu'il nous fallait pour gagner le championnat" a déclaré l'instructeur Bobby Kromm, des Smoke Eaters de Trail.

L'équipe canadienne a en effet commencé le tournoi par une victoire plus facile que prévue de 6 à 1 remportée aux dépens de la Suède. Kromm a ajouté que son équipe avait gagné "la partie-clé".

"Les Suédois sont encore inférieurs à nous, a-t-il dit. Nous les avons battus sur leur glace (trois fois sur quatre); nous les avons défaits ici; et nous les battrons n'importe où et n'importe quand. Nous ne croyions pas que la marge serait aussi forte. Je dois l'avouer. Nous nous attendions à une joute serrée et à un pointage de même". "Ce fut l'une des plus belles joutes auxquelles j'ai assisté", a commenté pour sa part l'instructeur Karl Neumaier, de l'Allemagne de l'Ouest.

"Ce fut du hockey d'excellent calibre. Les Canadiens se sont montrés fins joueurs. Par contre, les Suédois n'ont pas semblé fournir leur rendement." La victoire a permis au Canada de prendre la tête du classement, en compagnie de la Russie et de la Tchécoslovaquie. Mais ces deux pays ont eu la tâche facile, rencontrant, la Russie, les Etats-Unis; les Tchéques, les Finlandais. Tous les clubs se rencontrent une fois chacun dans ce tournoi à la ronde. S'il y a égalité entre deux ou trois équipes, à la fin du tournoi, le championnat sera attribué à l'équipe qui a conservé la meilleure moyenne de buts pour et contre.

Pas de joute hier

Au cours de la journée d'hier, aucune équipe du groupe "A" n'a joué. Elles seront toutes à l'oeuvre aujourd'hui.

Il y a cependant eu des parties dans les groupes "B" et "C". On trouvera les résultats dans la colonne du Tournoi de hockey.

La façon d'une équipe d'un groupe de passer à l'autre est la suivante. Au début de chaque tournoi, les deux premières équipes du groupe "B" feront face au deux dernières équipes du groupe "A". Les équipes gagnantes resteront au groupe "A".

De même, les deux dernières équipes du groupe "B" devront justifier leur valeur contre les deux premières du groupe "C".

Revue de la victoire

Les Smoke Eaters ont pris avantage de toute leur expérience dans la joute qui les a opposés aux Suédois. Ils ont marqué quatre de leurs six buts alors qu'ils avaient l'avantage numérique.

Après avoir pris une avance de 3 à 1, dans la période initiale, les Smoke Eaters se sont repliés à la défensive et dans la troisième période, ils ont attendu les occasions.

En dépit du pointage, les observateurs prétendent que les Smoke Eaters n'ont pas eu la tâche facile.

Les Suédois ont patiné tout autant que les Canadiens, du moins dans la première partie de la joute et même, en certaines occasions, ils ont maintenu la rondelle dans la zone des Canadiens. Toutefois, et en ce domaine les Smoke Eaters ont paru supérieurs, les Suédois se sont révélés incapables de terminer leurs jeux.

A un moment donné, le joueur de défense Harry Smith a conservé possession de la rondelle pendant 40 secondes, pendant une punition à son équipe, et la foule a longuement applaudi cette manoeuvre.

Smith et Darryl Sly ont été les meilleurs joueurs de défense des Canadiens et Lass Bjoern et Bert Blome les meilleurs des Suédois.

La ligne d'attaque de Hal Jones, Jack McLeod et Hugh McIntyre a été la plus rapide. Toutefois, Michel Lagacé a été le meilleur pointeur avec un but et deux passes.

Pas de rudesse

L'instructeur de l'équipe suédoise a reconnu qu'il avait été surpris du jeu sans rudesse des Canadiens. "Nous avons raté nombre d'occasions de compter, mais leurs trois buts rapides nous ont grandement fait tort. Les Canadiens ont joué dur, mais sans coups déloyaux."

Les deux arbitres suisses ont décerné neuf punitions, cinq aux Suédois.

Selon Kromm, la victoire a été l'oeuvre d'un travail d'équipe. Kromm, incidemment, a annoncé son intention de s'en tenir à son travail d'instructeur. Il soigne un rhume, mais on croit savoir que le C.A.H.A. lui aurait conseillé de s'en tenir à son poste d'instructeur.

Il a profité de l'occasion pour reprocher aux Suédois la publicité tapageuse et aussi malicieuse qu'ils leur avaient accordée lors de leur visite en Suède.

Aujourd'hui, les Canadiens feront face à l'Allemagne de l'Ouest et demain, dimanche, ils joueront contre les Américains.

Au point de vue assistance, la joute Canada-Suède a attiré 12,500 spectateurs à Genève et la joute Russie-Etats-Unis, 13,500 spectateurs.

Tout semble indiquer que la rencontre Canada-Russie, prévue pour le 12 mars, décidera du championnat mondial.

Le meilleur en 10 ans

TRAIL, B.C. — Un porte-couleur de l'équipe suédoise aurait révélé que les Smoke Eaters de Trail représenteraient la plus forte délégation canadienne depuis dix ans.

Le président Jim Cameron a déclaré au cours d'une entrevue téléphonique à Trail que Sven Johansson lui avait fait cette déclaration.

Le président Cameron a aussi ajouté que les représentants de la presse suisse tentaient maintenant de réparer la mauvaise publicité qu'ils avaient faite aux Canadiens lors de leur tournée à Stockholm.

Au cours de la journée d'hier, les joueurs canadiens ont visité Genève et les environs. Aujourd'hui, ils assisteront à la rencontre entre la Russie et la Suède après leur propre partie.

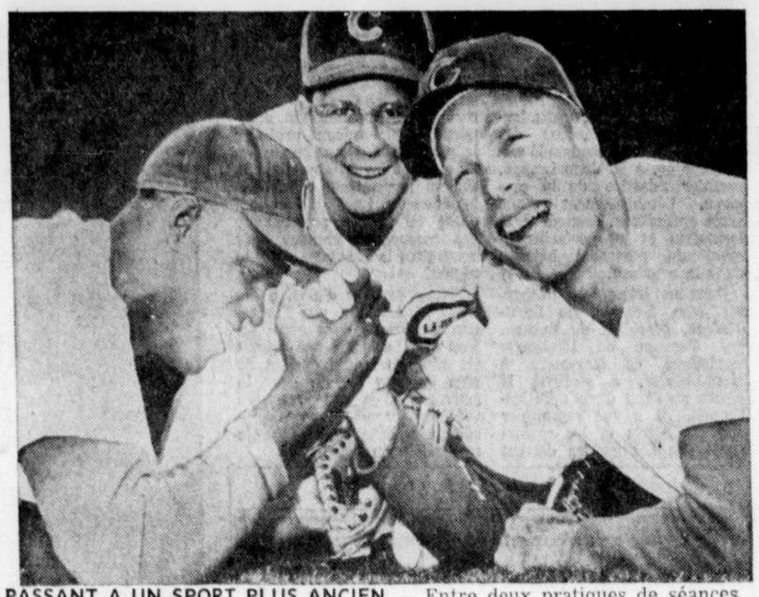
Roxboro bat Ste-Thérèse

Les Castors de Ste-Thérèse, qui ont terminé en première place de la Ligue des Mille-Iles feront face à l'élimination demain soir, lorsqu'ils affronteront le Roxboro dans l'une des deux joutes au programme à l'arena Ste-Thérèse.

A la suite de la victoire de 4-1 du Roxboro mercredi dernier, le club dirigé par Roger Bolduc n'a plus besoin que d'une partie nulle au moins pour atteindre la finale et ainsi éliminer son rival. Le club qui accumule huit points le premier dans les séries semi-finales, passe en finale. Roxboro a présentement récolté sept points à la suite de trois victoires et une joute nulle. Ste-Thérèse n'a pu faire mieux que de remporter une victoire jusqu'ici.

Ross Watson a compté deux buts mercredi et Picard et Nick Verilli, un chacun. Laurendeau a évité le blanchissage aux Castors.

Le Ste-Scholastique pourrait bien éliminer St-Martin dès demain dans l'autre série semi-finale quatre de sept. Le club de Léo Laurin a battu St-Martin 1-0 mercredi, grâce au but de Soucy au début de la période finale sur des passes de Renaud et Bouvrette. Le Ste-Scholastique a accumulé six points jusqu'ici dans cette série et St-Martin, quatre.



PASSANT A UN SPORT PLUS ANCIEN — Entre deux pratiques de séances d'entrainement, les joueurs de baseball trouvent le temps de se divertir, parfois par la pratique d'un sport plus ancien comme le font ici le voltigeur GEORGE ALTMAN, à gauche, et RICHIE ASHBURN, à droite, des Cubs de Chicago, devant leur coéquipier BOB WILL, qui agit comme arbitre. On croit que les trois formeront le champ extérieur des White Sox cette saison.

d'un SPORT à l'autre

Stan Musial commencera sa 20e saison avec les **Cardinaux de St-Louis** ... il est toujours reconnu comme un dangereux frappeur ... le baseball est probablement le sport qui permet à un athlète de poursuivre sa carrière le plus longtemps ... au sujet des **Cardinaux**, le jeune joueur d'arrêt-court **Julio Gotay** a révélé qu'il souffrait d'infection à un oeil et il a quitté le camp d'entrainement de **St-Petersburg** pour visiter un hôpital de St-Louis ... les **Rough Riders d'Ottawa** ont fait signer un contrat au demi-défensif **Richard Desmarais** ... il est âgé de 23 ans ... les **Rough Riders** ont accusé un profit de $25,000 à $30,000 au cours de la **dernière saison** ... **Barry O'Brien** a été réélu à la présidence pour une troisième année ... c'est le docteur **C. Laurin** qui assumera la vice-présidence ... les Rough Riders ont entrepris des travaux dans le but d'augmenter la capacité du stade qui pourra asseoir **23,000 personnes** ...



MUSIAL

Le Danois **Erland Kops**, 24 ans, a remporté le championnat omnium de badminton du Canada, à **Calgary** ... Kops a battu l'Ecossais **Bob McGoig** en finale 15-2 et 15-12 ... Kops a toutefois subi la défaite dans la finale du double avec McGoig comme partenaire ... les champions ont été les Danois **Fin Kohbero** et **Jorgen Hansen** ... Pancho Gonzales a rejoint **Andres Gimeno** en tête du classement des joueurs de tennis professionnel dans la **tournée Kramer** ... **Gonzales** a battu Gimeno à **Paris**, 4-6, 6-3 et 7-5 ... les deux joueurs affichent un record de 16-10 ... **Lewis Hoad** occupe la deuxième place avec 14-12 ... **Egon Zimmermann** a été invité à effectuer un séjour aux **Etats-Unis** pour quelques mois, à compter du printemps qui vient ... il repartirait à **l'automne** ... Zimmermann regagnerait alors **l'Autriche** où il s'entrainera en vue des championnats du monde, qui auront lieu à **Chamonix** ... l'association de turf de **New York** a déjà reçu les inscriptions de 124 pur sang en vue du **prix Belmont** ... l'épreuve de **$125,000** aura lieu le 3 juin ...



GONZALES

Léo Durocher n'a pas perdu ses bonnes habitudes d'autrefois ... dans les joutes hors concours disputées jusqu'ici au camp d'entrainement des **Dodgers**, il a déjà eu quelques démêlés avec les **arbitres** ... Durocher a toutefois promis à ses employeurs de **Los Angeles** de se montrer sage et de laisser l'instructeur **Walter Alston** diriger l'équipe à sa guise ... le derby de **Santa Anita** a lieu aujourd'hui à **Arcadia** ... quatorze pur sang y prendront part ... **Flutterby** et **Four-And-Twenty**, des écuries **Alberta Ranches** formeront entrée et seront favoris ... **Vic Wertz**, l'un des meilleurs frappeurs de relève **l'an dernier**, espère jouer régulièrement **cette année** ... Wertz, âgé de 36 ans, se dit encore assez jeune pour jouer **régulièrement** ... il s'entraine avec les Red Sox de Boston ... le pur sang **Twenty-One Guns** a été détruit après s'être fracturé une jambe ... **Doug Sanders** a tourné une deuxième ronde de 65 et il a pris les devants dans l'omnium de $30,000 de la **Nouvelle-Orléans** ... Sanders atteint 133 ... **Gay Brewer** est troisième à 137, précédé de **Johnny Pott à 134** ...



DUROCHER

Tony Graziano, gérant du poids mi-lourd américain **Von Clay** qui sera l'adversaire mardi prochain à Wembley de l'Ecossais Chic Calderwood envisage la victoire de son élève par knockout ... Graziano et Clay sont arrivés à Londres en même temps que le champion poids plume du Canada **Dave Hilton** ... **Sugar Ray Robinson** est arrivé à Las Vegas en vue de son combat de championnat contre **Gene Fullmer** samedi ... Le lanceur gaucher **Warren Spahn**, des Braves de Milwaukee, qui fêtera son 40e anniversaire en avril est handicapé par une blessure au genou gauche ... Les avocats de **Frankie Carbo** et de trois autres hommes accusés d'escroquerie dans la boxe, ont demandé à la cour que leurs clients soient libérés avant leur procès ... Le concours de ski des écoles de Tacoma-Pierce a dû être contremandé parce qu'il y avait trop de neige ... Les autobus qui conduisaient les étudiants au Mont Rainier ont dû rebrousser chemin, parce que les routes étaient bloquées après une tempête de 22 pouces de neige ...



GRAZIANO

Un groupe de 111 skieurs dans l'épreuve du Kandahar

Un groupe de 111 skieurs se disputeront les honneurs de la 27e reprise de l'épreuve du Kandahar du Québec sur la piste Ernie McCulloch, aujourd'hui, au Mont-Tremblant.

Le champion Marvin Moriarty sera présent pour défendre son titre, cependant que Linda Crutchfield, la gagnante de l'an dernier, ne pourra participer à cette grande épreuve de ski, à cause d'une blessure subie à une cheville au cours d'une descente à l'entrainement à Chamonix, la semaine dernière.

Judy Butler, du club de ski Mont Mansfield, sera la première à tenter sa chance dans l'épreuve féminine, tandis que Shaun Fripp, d'Ottawa, battra la marche chez les hommes. Il sera suivi de Jean-Guy Brunet, de Ste-Agathe, et Billy Kitt, du Mont Mansfield.

La lutte chez les dames devrait être ouverte à tout venant, mais Seddon Ryan, de Mont-Tremblant; Nancy Green, de Rossland, C.B., et Nancy Holland, de Mont. al, devraient être au nombre des favorites. Parmi les autres concurrentes à surveiller, on remarque Roxanne Chamberlain, du Mont Mansfield; Eva Marcoulier, d'Argentine, et Tanny Dix, de Spokane.

L'épreuve de slalom aura lieu aujourd'hui et celle de descente demain.

Conditions de ski

Voici les conditions de ski telles que fournies par le bureau provincial de la météo et l'Office provincial du Tourisme. Les monte-pentes fonctionnent partout sauf au Mont-Sutton.

	Prof.	N.N.	Condition	Pentes	Routes
			celiante,		
Lac Beaupert	42	2	granuleuse, fd dur	T.b. à Exc.	Bon
Charlesbourg	35	2	" "	" "	"
Montmagny	25	1	" "	" Bon	"
Mont-Ste-Anne	47	2	" "	" "	"
Grand'Mère	30	1	" "	" "	"
Shawinigan	30	1	" "	" "	"
Trois-Rivières	30	1	" "	" "	"
Jonquière	28	2	granuleuse fond dur	T. Bon	"
Kénogami	28	2	" "	" "	"
Alma	24	1	" "	" "	"
Mont-Mars	34	1	" "	" "	"
Portage-des-Roches	34	½	" "	" "	"
P. Municipale	12-16	½	mouillée fond dur	P. à bon	"
North Hatley	11-17	½	" "	" "	"
Hillcrest	11-17	½	" "	" "	"
Magog (Mont-Orford)	12-23	2½	" "	" "	"
Mont-Sutton	7-11	—	granuleuse fond dur	Pauvre	"
Thetford-Mines (Mont-Adstock et Mont-Granit)	38-47	½	" "	Exc.	"
Kingsmere	8	2½	" "	Pass.	"
Camp Fortune	14	3	" "	Bon	"
Mont-Tremblant, N.E.	19-28	½	" "	T.B. à Ex	"
Mont-Tremblant, S.O.	18-28	—	" "	" "	"
Lac Ouimet	18-20	—	" "	" "	"
St-Jovite	18-20	—	" "	" "	"
St-Faustin	19-27	½	" "	" "	"
Mont-Blanc	19-17	½	" "	" "	"
Ste-Agathe-des-Monts	20-32	1	" "	" "	"
Mont-Ste-Agathe	20-32	1	" "	" "	"
Mont-Castor	20-32	1	" "	" "	"
Mont-Chevreuil	24-31	1	" "	" "	"
Mont-Foster	24-31	1	" "	" "	"
Ste-Marguerite	18-24	2	" "	" "	"
Mont-Esterel	21-24	1	" "	" "	"
Ste-Adèle	24-28	½	" "	" "	"
Mont-Alouette	24-28	½	" "	" "	"
Val David (Mont-Plante)	18-26	1½	" "	" "	"
Val Morin (Mont-Sauvage et Mont-Bélair	18-26	1½	" "	" "	"
Sun Valley	18-25	1	" "	" "	"
Far Hill	18-25	1	" "	" "	"
St-Sauveur	21-27	1½	" "	" "	"
Shawbridge	21-27	1½	" "	" "	"
Prévost	31-37	1½	" "	" "	"
St-Donat (Mont-Jasper)	45	3	" "	" "	"
Mont-Gabriel	26	1	" "	" "	"
Morin Heights	27	1	" "	" "	"
Rawdon	26	1	" "	" "	"

Deux Montréalais avec les Rangers

NEW YORK (PA) — Les Rangers de New York feront appel à deux jeunes Montréalais pour la joute de ce soir à Toronto et celle de demain contre le Détroit.

Ils ont rappelé l'ailier gauche Rodrigue Gilbert et le joueur de centre Jean Ratelle, du Royal de Guelph. Ces deux joueurs, qui évoluent sur le même trio depuis déjà quelques années, dominent les compteurs de la Ligue Junior A d'Ontario.

Gilbert, qui a joué une partie avec les Rangers plus tôt cette saison, figure au pinacle avec 99 points, dont 53 buts en 43 parties. Ratelle détient le deuxième rang avec 33 buts et 56 assistances pour 89 points.



JEAN RATELLE

Contre Robinson ce soir

Gene Fullmer prendra ses responsabilités

LAS VEGAS (Nevada), (AFP) — Gene Fullmer va-t-il aider Sugar Ray Robinson à devenir pour la sixième fois, à 40 ou 41 ans, champion du monde des poids moyens? On peut se le demander à la veille de la quatrième rencontre qui va opposer la quatrième fois, ce soir, à Las Vegas, Robinson à Gene Fullmer, 29 ans, tenant du titre des poids moyens, version NBA.

Gene Fullmer est réputé pour être un garçon très dévôt dans son église de mormon, travailleur honnête, robuste, mais il est aussi probablement un des boxeurs les plus maladroits au monde. Et pourtant son entraineur Mary Jenson répète ces derniers jours :

"Cette fois ce sera le combat de Gene. C'est lui qui le dirigera. Jusqu'à présent il suivait mes conseils, mais lors du dernier combat avec Robinson, je croyais Gene en tête aux points, je lui ai conseillé la prudence et cela a failli lui coûter le match. J'avais tort. Ce soir, Gene Fullmer prendra ses responsabilités."

Ils les avaient prises lors du deuxième combat qui avait opposé les deux hommes. Le premier mai 1957 à Chicago. Cela ne dura que cinq rounds. Fullmer, fier de son titre récemment conquis sur Robinson lui-même quatre mois plutôt, avait voulu "foncer" et prendre l'"initiative". Il avait knock-outé pour la première fois de sa vie.

"Je n'ai plus peur"

Et pourtant Marv Jenson affirme: "Gene veut attaquer dès le début et ne pas risquer une défaite aux points, en se laissant surprendre comme à Las Angeles". Et Gene Fullmer d'ajouter comme pour confirmer cette tactique: "Robinson a donné de nombreux coups au onzième round du match de Los Angeles. Plusieurs m'ont touché, mais je dois dire en toute honnêteté qu'aucun ne m'a vraiment fait mal. J'ai essuyé ses coups les plus forts, je n'en ai plus peur".

Ces déclarations feront-elles remonter la côte de Robinson? Le champion du monde est actuellement net favori bien que beaucoup aient vu Robinson vainqueur lors de leur dernier combat du 3 décembre à Los Angeles.

Dernier match de Robinson ?

"Robinson est dans la même condition physique avant le combat du mois de décembre. Il a cherché à trouver de nouvelles combinaisons ou à perfectionner des coups qu'il a mal utilisés la dernière fois", déclare George Gainford un des conseillers de Robinson, il a ajouté : "Sincèrement je crois que Robinson va étendre Fullmer pour le compte cette fois".

Si Fullmer suit la tactique annoncée, le drame du premier mai 1957 peut se répéter. Les parieurs de la capitale du jeu croient en la jeunesse et la résistance de Fullmer. S'ils ont raison ce sera probablement le dernier combat de Robinson. En cas de victoire du boxeur noir, il devra disputer un cinquième match avec Fullmer dans les 90 jours.

Le combat de ce soir sera télévisé. Les boxeurs monteront sur le ring du Convention Center. Les organisateurs évaluent à 8,000 le nombre de spectateurs attendus. Fullmer recevra 40 p.c. des recettes au stade plus $60,000 de droits de télévision. La part de Robinson sera respectivement 25 p.c. et $50,000.

ULTIMATUM DE ROBINSON

LAS VEGAS, Nev. (UPI) — Sugar Ray Robinson a annoncé hier qu'il ne rencontrerait pas le champion de la NBA Gene Fullmer ce soir à moins que les promoteurs installent une arène plus large que celle de 16 pieds qu'ils projettent d'utiliser.

Il a dit qu'il avait également avisé la commission athlétique du Nevada dont le livre de règlement prévoit des "arènes allant de 16 à 24 pieds".

Connues, efficaces...



Monsieur, donnez une chance à votre organisme de se refaire en prenant un bon tonique; tonifiez-vous avec les nouvelles PILULES MORO, un produit reconnu et bien établi, maintenant plus efficace que jamais et se vendant à prix raisonnable.

PILULES MORO

Tonique pour les hommes "toujours fatigués" 4-SER

REVERB par PHILCO

encore mieux que la STÉRÉO



photo LA PRESSE

IMPORTANTE REUNION DU CLUB SPORTIF LAC L'ACHIGAN—Lors d'une conférence de presse, les membres de l'exécutif du Club Sportif du Lac l'Achigan Inc., ont annoncé la date de leur 30e régate annuelle. Les membres de l'exécutif ont choisi le début de mars pour annoncer leur date du 13 août afin qu'une autre régate ne soit présentée dans les Laurentides le même dimanche. Un montant de $2,000 sera donné en bourses a annoncé le commodore Fernand-E. Leblanc. Les inscriptions commencent déjà à entrer. En avant, de gauche à droite, ROLAND SICOTTE, président du Club Sportif du Lac l'Achigan; FERNAND LEBLANC, commodore; le Dr ROMEO POUPART, président-fondateur du club. Debout, dans le même ordre, ROGER LANGLOIS, vice-président; CLAUDE JULIEN, directeur; ALAIN PREFONTAINE, directeur, et ANDRE SICOTTE, juge des départs.

FORUM

Ce soir à 8 h.

Ligue Nationale de Hockey

DETROIT

vs

CANADIEN

Billets à $1.75 et $1.50 MAINTENANT en vente.

Billet à $1.25 en vente ce soir, à 7 heures, au guichet de la rue St-Luc.

GBS GENERAL BEARING SERVICE LIMITEE



Distributeur de ROULEMENTS à BILLES et à ROULEAUX !

1204, rue ST-ANTOINE

2455 NOTRE-DAME E.

UN. 6-3091

VENEZ VOIR

NOS VOITURES USAGÉES 'DEPENDABLE'

APPROUVÉ PAR CHRYSLER — (DES SPÉCIAUX À NE PAS MANQUER) — CONCESSIONNAIRE AUTORISÉ

NOUS ENGAGEONS NOTRE RÉPUTATION SUR L'EMBLÈME **"DEPENDABLE"**. IL INDIQUE QUE CE SONT DES VOITURES PARFAITEMENT FIABLES. NOS AUTOS USAGÉES SONT SOUMISES À DES ÉPREUVES ET REMISES À NEUF QUAND LA CHOSE EST NÉCESSAIRE AFIN DE PROTÉGER VOTRE MISE DE FONDS

★ Financement de 7% ★ Excellent choix de modèles

OUVERT LE SOIR JUSQU'À 10 H. (excepté le samedi jusqu'à 5 h.)

PAGE & FILS

DODGE — VALIANT — CHRYSLER

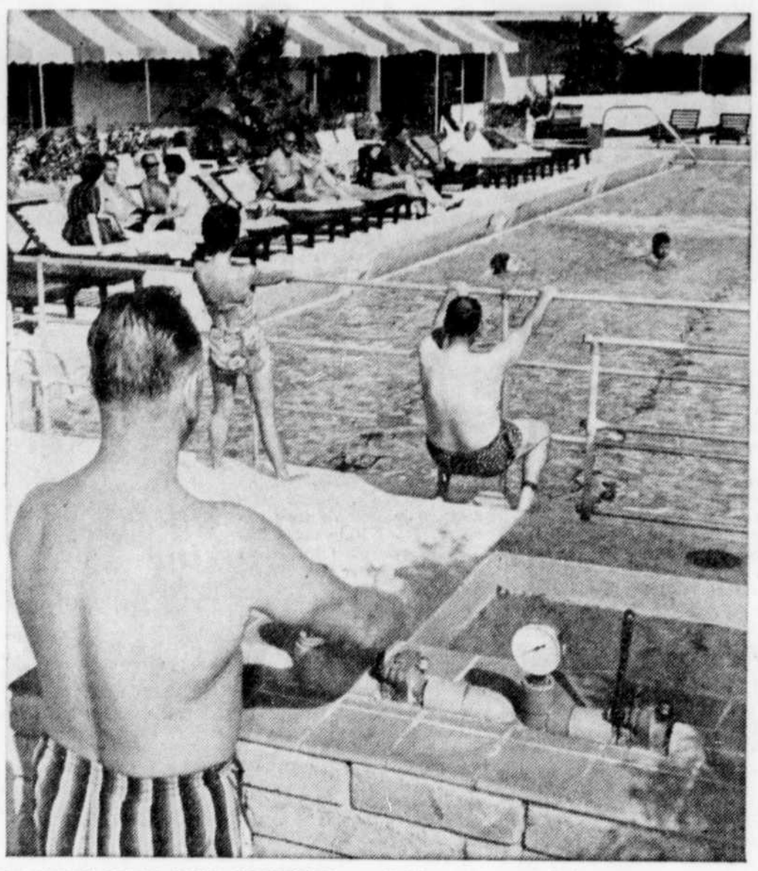
3350, rue WELLINGTON, VERDUN PO. 6-3571

Québec invité à créer une école d'hôtellerie

QUEBEC. — Le Bureau touristique et économique des Laurentides a recommandé cette semaine, à M. Jean Lesage, premier ministre de la province, l'établissement d'une école spécialisée, destinée à la formation et au perfectionnement du personnel hôtelier dans la province.

Dans une lettre à M. Lesage, M. Jean Lalonde, de Saint-Jérôme, président du Bureau, qui s'occupe de l'industrie touristique de Rosemère à Mont-Laurier, a souligné le besoin pressant d'une telle institution. Il a fait remarquer que les hôtels et les restaurants des Laurentides doivent recourir à des experts européens, pour mieux exploiter leur industrie. Du même coup, ils privent les habitants de la région laurentienne d'emplois intéressants. La fondation d'une telle école serait l'une des mesures à prendre pour combattre le chômage dans la région.

"Nous sommes d'avis, a déclaré M. Lalonde, que l'industrie touristique dans notre région des Laurentides a atteint un niveau tel qu'il devient de plus en plus urgent, pour la sauvegarde de son caractère vraiment canadien, qu'on procède à la création d'une école spécialisée en hôtellerie".



HYGIENE ET PLAISIR COMBINES — Voici quelques baigneurs prenant leurs ébats dans la piscine d'un établissement d'hydrothérapie de Miami où ils peuvent obtenir tous les avantages de la cure mais dans une atmosphère de divertissement. Au premier plan, le technicien qui règle le mécanisme au moyen duquel l'eau est agitée selon les indications thérapeutiques. La piscine est particulièrement fréquentée des obèses qui veulent maigrir.

vacances --- voyages

Une entrevue de M. Lionel Bertrand

Un projet de loi sur le tourisme sera présenté dès cette session

QUEBEC. (J. M.) — M. Lionel Bertrand, secrétaire de la province, a déclaré hier que le tourisme n'a pas atteint son point de saturation au Québec, étant donné l'immense collectivité qui est à nos portes tant du côté des Etats-Unis que de l'Ontario. Cependant le député libéral de Terrebonne reconnait que la concurrence n'a jamais été aussi forte.

Actuellement, d'après les calculs des statisticiens du ministère de l'Industrie et du Commerce, les touristes laissent dans notre province des sommes s'élevant annuellement à quelque $225,000,000. Le Québec reçoit, du 1er janvier au 31 décembre, autant de voyageurs qu'il compte d'habitants, soit plus de cinq millions. Chaque visiteur dépense au moins dix dollars par jour.

Elément de prospérité

Pour mettre en lumière l'importance de cet apport dans le domaine économique, M. Lionel Bertrand, s'adressant au reporter de CKAC, a souligné que tous les citoyens en bénéficient. Les sommes que recueillent les garagistes, les marchands, les hôteliers, contribuent à une prospérité s'étendant à toutes les classes de la société par une sorte de phénomène de capillarité.

Le secrétaire de la province croit que la publicité en vue d'inciter l'étranger à passer des vacances au Québec doit émaner de plusieurs sources. Actuellement c'est surtout l'administration provinciale qui en porte le fardeau. Toutefois il faut signaler la magnifique initiative de certaines entreprises de transport dans ce domaine, ainsi que de diverses sociétés comme la Laurentian Resorts Association.

Cordialité et service, meilleurs atouts

Le député de Terrebonne demeure cependant convaincu que la meilleure façon d'attirer le touriste c'est la cordialité de l'accueil dont, par la suite, de bouche en bouche, on vante les charmes. Il y a la qualité du service dans les établissements tels qu'hôtels et restaurants. On doit aussi compter sur les particularités de notre groupe ethnique et de son habitat.

Au cours du présent exercice financier, l'Office provincial de publicité aura dépensé plus d'un million de dollars pour stimuler le tourisme. Dans cette somme, mentionnons $400,000 pour l'insertion d'annonces: en 1961-1962, ce sera $500,000.

Les voyageurs qui nous rendent visite, viennent plutôt des Etats-Unis que du Canada, et ceci à cause de raisons d'ordre démographique, faciles à comprendre. Toutefois, en 1960, le tourisme interprovincial a connu un accroissement remarquable. Les étrangers recherchent surtout l'exotisme. Et nous avons intérêt à conserver nos caractéristiques françaises. Le jour où le Québec deviendrait une contrée semblable au reste du continent, nous perdrions notre principal atout.

Enseignes et panneaux-réclames

La multiplicité des enseignes, installées par des Canadiens français, mais portant des inscriptions anglaises, est donc néfaste.

Une action pour mettre fin à cet abus est-elle souhaitable et possible ? M. Lionel Bertrand répond qu'un projet de loi sur le tourisme sera présenté à l'Assemblée législative avant la fin de la présente session du Parlement. Et d'ajouter :

"En ce moment, il me serait difficile de discuter des normes d'une intervention gouvernementale dans ce champ..."

D'après une réflexion du secrétaire de la province, il semble que le bill en question contiendra peut-être un article, en vue de préserver la beauté du paysage aux abords de nos routes, beauté menacée par la prolifération, par exemple, de panneaux-réclames. En effet comme on l'interrogeait sur la possibilité, le député de Terrebonne a déclaré :

"Pour vous dire ce qui pourra être fait, il me faudrait présumer de l'accueil que la Chambre basse ménagera à notre projet de loi.

Le problème des guides

Les guides sont parfois l'objet de violentes attaques. L'Etat prendra-t-il des mesures pour empêcher ces gens d'importuner les promeneurs et pour éliminer l'incompétence ?

M. Lionel Bertrand recourt, là encore, à une échappatoire : "Vous m'excuserez de ne pas aborder ce problème. Il serait un peu prématuré de le faire".

Dans certains pays étrangers, particulièrement en Europe après la deuxième guerre mondiale, on a accordé des avantages aux touristes ainsi en leur vendant l'essence moins cher ? Serait-ce viable au Québec ?

M. Lionel Bertrand : "J'ignore si une telle mesure pourrait être prise dans notre province. Il faudrait connaître certains facteurs dont nous ne disposons pas... Jusqu'à quel point les sociétés pétrolières pourraient-elles faciliter la chose ? Et si l'essence se vendait à meilleur marché et que la diminution provenait d'une réduction d'impôt, dans quelle proportion le trésor obtiendra-t-il l'asurance que l'augmentation du tourisme compenserait la perte ?"...



L'ECOLE DE TOURISME de l'Université de Montréal vient de nommer M. Léon Trépanier président honoraire et Me Guy Favreau membre du conseil. M. Trépanier, ancien professeur de l'Ecole, était président général de la Société St-Jean-Baptiste lorsqu'elle fonda l'Ecole de tourisme en 1925. Me Favreau est un ancien élève et un ancien professeur de l'Ecole. De g. à d. : M. J.-Gérard Roy, directeur de l'Ecole d tourisme, Me Guy Favreau, M. Léon Trépanier, M. Fernand Delhaes, Mgr Olivier Maurault, P.D., p.s.s. et M. Wilfrid DuCaq.

Créations allemandes au festival de Zurich

ZURICH (Suisse) — Cette année, le traditionnel festival de Zurich, qui s'étendra de fin mai au début de juillet, sera consacré à des créations artistiques d'Allemagne. Une des manifestations les plus intéressantes sera sans doute la première mondiale de "La passion grecque", l'opéra de Bohuslav Martinu, d'après le roman célèbre de Niko Kazrintzaki. En outre, les admirateurs de Strauss pourront assister aux représentations des oeuvres suivantes : "Electre", sous la direction de Rudolf Kempe et avec le concours d'Inge Borkh, "Le Chevalier à la Rose", ainsi que "Arianne sur Naxos", avec le concours de Lisa della Casa. Le Schauspielhaus accueillera diverses troupes réputées qui seront applaudies dans le cadre des "Semaines du théâtre allemand"; citons, notamment, le "Schlossparktheater", de Berlin, et les "Minchner Kammerspiele". Le programme de la Tonhalle est, lui aussi, riche en chefs d'orchestres et solistes de réputation mondiale. Deux expositions sont prévues au Kunsthaus : "Chefs d'oeuvres de l'expressionnisme" et "Albert Dürer" — avec des oeuvres graphiques choisies et mises à disposition par le propriétaire d'une ancienne collection zurichoise.

Le jeu au Nevada

CARSON CITY, NEVADA. (PA) — L'Office du Jeu du Nevada déclare que cette "industrie", légale dans cet Etat, a rapporté $200,120,000 brut aux joueurs. Sur cette somme le Nevada a prélevé $9,850,000 d'impôts. La recette brute dépasse pour la première fois $200 millions: elle est en hausse de $7 millions sur celle de 1959.

Le festival d'Edimbourg

EDIMBOURG. (PC) — 4,282 Canadiens ont assisté au festival international d'Edimbourg l'été dernier; le total des spectateurs et auditeurs venus de l'étranger a atteint 35,000, dont la moitié presque provenant des Etats-Unis. C'est en 1960 qu'on a vu le plus grand nombre de Canadiens au festival; l'année précédente, il y en avait eu 3,929.

Le premier festival "Mai de Versailles"

PARIS — Le premier festival "Mai de Versailles" aura lieu du 3 au 31 mai prochain. A cette occasion, la Compagnie Marie Bell jouera "Esther", au Théâtre Monpansier. La tragédie de Racine sera montée en opéra-ballet sur une musique de Georges Auric. Une partie musicale est également prévue avec le concours des orchestres de la Société du Conservatoire de Paris, de la Radiodiffusion-Télévision française, des orchestres de chambre de Versailles et du Mozarteum de Salsbourg.

Ces manifestations se tiendront dans la cour de marbre, dans la chapelle du château et dans la cathédrale.

Passant par Montréal

Une nouvelle liaison : Londres-Los Angeles

LONDRES (PA) — La British Overseas Airways Corporation a inauguré jeudi dernier un service de réactés entre Londres et Los Angeles.

Le vol Londres - Los Angeles prend 14 heures, y compris l'arrêt de 40 minutes à Montréal, pour le plein d'essence. On prévoit que les vols entre Los Angeles et Londres ne prendront que 10 heures 50 minutes et ne nécessiteront aucun escale.

Brochure illustrée sur le parlement de Québec

QUEBEC, 24. (J.M.) — Le secrétaire de la province, M. Lionel Bertrand, a remis aux membres de l'assemblée législative les versions française et anglaise d'une brochure que vient de publier le service du tourisme à l'intention des milliers de voyageurs qui, au cours de promenades à travers la vieille capitale, s'arrêtent au parlement pour en admirer les édifices.

Le service maintient un guide en permanence à la disposition des touristes et, jusqu'à ce jour, on distribuait à ces derniers quelques feuillets polycopiés décrivant les immeubles de l'Etat québecois. Le nouvel imprimé constitue une bonne initiative.

La tenue typographique est soignée; le texte donne des renseignements d'ordre architectural et historique sous une agréable couverture polychrome.

Protection des piétons

ANSBACH, Allemagne. (PA) — La police s'efforce de protéger les piétons de cette ville en leur distribuant des "yeux de chat", consistant en rondelles qu'illumine le reflet des phares d'auto. Elle conseille aux piétons de s'épingler une rondelle lumineuse au dos. Cette mesure suit une série d'accidents au cours desquels des piétons rentrant chez eux de nuit furent frappés de dos.

Air France devient représentant général de T.A.I. en Amérique

Air France, dont les têtes de réseau en Amérique du Nord sont à New York, Chicago, Los Angeles et Montréal, devient agent général en Amérique du Nord de la compagnie aérienne française T. A. I. (Transports Aériens Intercontinentaux). Jusqu'à présent, Air France faisait seulement office d'agent général des ventes pour la T. A. I.

C'est M. Henri-J. Lesieur, directeur général d'Air France pour l'Amérique du Nord, l'Amérique centrale et les Caraïbes, qui a annoncé le nouvel accord. Il a déclaré que l'inauguration du nouveau trajet Los Angeles-Tahiti comme une nouvoyageurs de l'Amérique du Nord de faire le tour du monde sur les ailes françaises.

Air France, déclare M. Lesieur, considère la liaison Los Angeles-Tahiti comme une nouvelle étape de son réseau et une extension naturelle vers l'ouest et vers l'est de ses services déjà établis à Los Angeles.

M. Lesieur précise qu'en tant que représentant général de la T. A. I. en Amérique du Nord, l'Etat Air France assumera l'entière responsabilité du trafic, des ventes, des relations extérieures et de la promotion des ventes. M. François Bouchet, représentant général de la T. A. I. en Amérique du Nord et dont le quartier général se trouve à Los Angeles, restera en fonctions et travaillera en étroite collaboration avec Air France pour le développement de la ligne Los Angeles-Tahiti.

Au début de mai 1961, le premier vol sans escale Los Angeles-Tahiti sera assuré par le jet long-courrier DC-8. A l'heure actuelle la liaison de Los Angeles aux iles de Tahiti s'effectue par les DC-7 de la T. A. I., avec escale à Honolulu. Grâce au jet, la durée de vol sur cette route sera réduite à 7 heures 50 minutes.

Voyages

Faites vos réservations dès maintenant!

TROIS MAGNIFIQUES VOYAGES ORGANISES

l'été prochain

PRIX MODIQUES — DEPART DE MONTREAL

sous les auspices de la

FEDERATION DU JEUNE COMMERCE

• Du 12 au 23 juillet

Voyage de Montréal aux Provinces Maritimes et croisière d'Halifax à New York. Visite facultative des Iles Saint-Pierre et Miquelon (avion).

• Du 28 juillet au 7 août

Voyage de Montréal aux Provinces Maritimes, y compris le pays d'Evangéline. Visite facultative des Iles Saint-Pierre et Miquelon (avion).

• Du 11 au 20 août

Voyage de dix jours de Montréal à Toronto, Chutes Niagara, Détroit, Chicago et croisière sur Lac Erié.

Pour renseignements, dépliants, réservations, s'adresser à :

M. RENE BOURGEOIS
Agent général du Service des Ventes Voyageurs
Grand Hall, Gare Centrale, Montréal.
Tél. : UN. 1-7311, Poste 8151.

LA FEDERATION DU JEUNE COMMERCE,
3425, rue St-Denis, Montréal 18,
Tél. : VI. 2-8289

ou appeler votre bureau des billets du CN

Canadien National CN

Haïti

HAÏTI
à 2 heures seulement de Miami ($60)
CASTELHAITI
Ambiance exotique. Décor fabuleux. Excellente cuisine — Piscine — Orchestre



L'HOTEL préféré des Canadiens aux Antilles. Voyez votre agent ou UN. 8-1909 Montréal

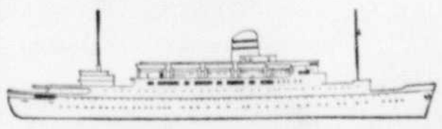
Voyages

Vous allez en EUROPE?



Plutôt que de partir à la nage, nous vous conseillons de retenir une place, à prix économique, sur le RYNDAM de la ligne Holland-America. Pourvu d'un système de climatisation et stabilisation anti-roulis, le RYNDAM est en mesure de vous offrir tous les plaisirs de la vie à bord: excellente cuisine, séances de cinéma tous les jours (nouveaux films), danse, spectacles pour enfants et fêtes. Et, si vous tenez vraiment à nager, soulignons que le RYNDAM est muni d'une piscine.

Vous trouverez même que le temps passe trop vite... à vous détendre comme vous avez toujours rêvé de le faire, à jouir, en somme, de tous les plaisirs de la vie à bord. Et tout ce confort, ce service impeccable et cette table de choix vous coûtent moins de six cents le mille. Le personnel parle français.



Départs du Ryndam

Southampton
LE HAVRE
Rotterdam
De HALIFAX : 24 mars
(Départ de New York 2 jours plus tôt)
De QUÉBEC : 14 avril
*De MONTRÉAL:
9 mai, 4 juin, 29 juin,
10 août, 6 septembre,

Les Vacances Idéales!
CROISIÈRE D'ÉTÉ:
22 JUILLET
NASSAU - MIAMI - BERMUDES
De Montréal et Québec

Nous offrons maintenant des aménagements de Classe Touriste avec toilette et douche privées!
*Embarquement la nuit précédente



"It's good to be on a well-run ship"

Voyagez à bord du Ryndam — Consultez votre agence de voyage

Holland-America Line

1245 RUE PEEL, MONTRÉAL, P.Q. UNiversité 6-1731

La seule agence dirigée par deux géographes diplômés

AGENCE DE VOYAGES VIAU

1593, rue ST-DENIS FACE AU THEATRE ST-DENIS VI. 5-6503

Miami Beach

GRATIS RENSEIGNEMENTS SUR LES MOTELS DE MIAMI BEACH

DEMANDEZ BROCHURE EN COULEUR GRATUITE ET TARIFS. Tous avantages : piscine, plage privée, divertissements, cuisine de choix, de tout pour les enfants, stationnement gratuit.

Appelez notre bureau de Montréal VI. 2-2969

PARADISE RESORT MOTELS
P.O. Box 6051,
Miami Beach 54, Florida

Nom .....
Adresse .....
Ville ..... Zone ..... Prov. .....
Date des vacances .....

la joie des vacances

COMMENCE ICI

Pour tirer le plus de plaisir possible de votre budget, venez au magnifique Coronado. Atmosphère sympathique et sélect d'un hôtel à prédominance catholique; vos vacances seront les plus belles de votre vie. Activités qui vous occuperont nuit et jour... ou repos du matin au soir sous le ciel merveilleux de la Floride. Succulente cuisine française.

Ecrivez pour tous détails
Face à l'église catholique St-Joseph



Ed Collins' Coronado

AU BORD DE L'OCEAN, 87e TERRACE, MIAMI BEACH, FLORIDE

VOUS VOUS CROIREZ AU PARADIS en ne payant que des prix terre à terre

ROBERT-RICHTER

Stationnement gratuit • Chaises de plage gratuites • Piscine olympique • Colonie du soleil, plage privée • Programme social et sportif complet • Entièrement climatisé • Cuisine délicieuse.



TAUX REDUITS SPECIAUX !

CHAISES LONGUES GRATUITES pour longs séjours

$12 par jour, par pers., 2 par ch.

75 chambres sur 150
Repas compris
Maintenant jusqu'au 9 avril

Arthur Bant, gérant général — Plan européen facultatif
Membre Amer. Exp., Carte Blanche, Diners'
Voyez votre agent de voyages, écrivez directement ou appelez : MONT. UN. 6-6507

AU BORD DE L'OCEAN — 33ème et 34ème RUES, MIAMI BEACH

SENSATIONNELLE REDUCTION DE PRIX !

Cadillac HOTEL



SPECIAL AU PLUS FORT DE LA SAISON

$11.00 par jour par personne deux par chambre tout le mois jusqu'au 20 mars

PROGRAMME COMPLET DE DIVERTISSEMENTS !

Sous la direction de notre hôte comédien et si populaire : MAC PEPPER

TV gratis dans toutes les chambres

L'Hôtel Cadillac, entièrement climatisé, est à la hauteur de sa réputation sous tous les rapports. Plage privée, piscine, cocktail lounges, orchestre de renom. Leçons de danse gratuites, parties au champagne et cocktails, cinéma, bingo, "cookouts".

$8.00 *par jour par pers. deux par chambre 20 mars au 9 avril
*100 parmi 277 chambres

Ajoutez $3 par pers. par jour pour repas exquis. Cartes American Express et Diner's Club.

Voyez votre agence de voyage
Faites venir notre dépliant gratis R

Au bord de l'océan

39th to 40th Streets • Miami Beach

Miami Beach

ABBOTT TOWERS
Motel et appartements, 8045 Abbott Avenue, Miami Beach, Fla.
Tarifs de mars
Appt studio $70 par semaine pour 3 personnes. Appt chambre à coucher $100 pour 5 ou 6 personnes. TAUX pour appt NON par personne. Cuisines complètes, TV. à 500 pds de la plage. Près magasins, églises, etc. Ecrivez pour avoir la brochure en couleurs et des renseignements. Donnez les dates de votre séjour.

MIAMI, Floride
Dans le centre de la ville
Les discours sont canadiens
Le prix est de $26.00 pour deux
$20.00 pour un, par semaine
C'est un hôtel agréable pour toute la famille
Ici on parle français
FEDERAL HOTEL
35 NW 1st St., Miami 32, Flo.

TANT pour SI PEU



Capri HOTEL $4* par jour par pers., 2 par chambre, 20 mars - 1 mai
*(20 ch. sur 111)
7 luxueux étages
PISCINE PRIVEE • DIVERTISSEMENTS
• CAFETERIA • COCKTAIL LOUNGE
30e rue et av. Collins, Miami Beach, Flo.

L'HOTEL CHIC DE NEW-YORK



HOTEL George Washington

23e Rue et Avenue Lexington
dans le district de Gramercy Park

600 chambres avec radio salle de bain privée plus TV géant. Plusieurs climatisées. Prix raisonnables, également !

Voyez votre agent de voyage au sujet des voyages budgétaires de fin de semaine ou écrivez pour avoir dépliant.

EMIL J. BELLEAU, gérant

Voyages

S/s FLORIDA

CROISIERES DE 3 JOURS DE MIAMI A NASSAU



Le paquebot FLORIDA est un "hôtel flottant" où vous passerez agréablement deux nuits en mer; deux jours entiers et une nuit à Nassau où vous logerez toujours dans le bateau même, tout près des magasins de Bay Street, des endroits historiques et de toutes les attractions. Tarif modique de croisière comprenant cabine (TOUTES SONT DE LUXE); huit repas délicieux; divertissements, parties de cocktail gratuits, orchestre Salypso, danse; déjeuner à l'européenne servi dans votre cabine de luxe. Départ tous les mardis et vendredis à 5 h. p.m., au quai no 2, à Miami.

Depuis $54 Aller et retour depuis $39

Comparez et vous adopterez P&O

Pour réservations, communiquez avec votre agence de voyage ou

P&O STEAMSHIP CO. C.P. 1349, MIAMI 1, FLORIDE

Laurentides

VOUS CHERCHEZ UN ENDROIT POUR VOTRE VOYAGE DE NOCES

HOTEL VILLA HOWARD

LE MIAMI DES LAURENTIDES
OUVERT A L'ANNEE
• Renommé pour sa succulente cuisine



VOYAGES de NOCES
$50 PAR SEMAINE
ATTENTION SPECIALE AUX GROUPES, CONVENTIONS, ETC.

ROUTE EN ASPHALTE JUSQU'A LA PORTE DE L'HOTEL

ECRIVEZ POUR BROCHURETTE — informations et réservations
HOTEL VILLA HOWARD, ST-ADOLPHE D'HOWARD, TEL. 326-4522
OU MONTREAL, 2011 UNION, AV. 8-3228
POUR MONTREAL : 9 a.m. à 6 p.m. tous les jours excepté le dimanche
Nouvelle organisation : BEN LEVASSEUR, propriétaire

Transport lourd

Pullman Inc. vient d'acheter les 750 premières plates-formes roulantes en aluminium commandées par le Southern Railway System. Quoique légèrement plus coûteuses que les plates-formes en acier, elles emportent quatre tonnes de de plus. Southern calcule que ce gain de capacité permettra d'amortir la différence de prix au taux de 30 à 60% par année.

Nouveaux attraits de la Scandinavie

L'extraordinaire variété scénique de la Scandinavie, avec ses fjords, ses villes de contes de fées, son soleil de minuit, ses villes historiques célèbres par leur conception moderne, sont des attractions qui amènent chaque année en Scandinavie plus de 175,000 touristes canadiens et américains. Cette année, le Danemark, la Suède, la Finlande et la Norvège ajoutent de nouveaux événements, de nouvelles tournées organisées et de nouveaux endroits accessibles aux visiteurs, rendant ainsi ce pays plus irrésistible aux touristes.

Le premier point à retenir, selon les experts scandinaves de la compagnie aérienne SAS, est que, en dépit de ce qu'on rapporte du climat de la Scandinavie, la belle saison propice aux voyages y dure de mai à octobre inclusivement.

Cet état de chose est attribuable au voisinage agréable du Gulf Stream.

Ainsi, on peut placer la Scandinavie sur son itinéraire à n'importe quel moment, et l'on n'a qu'à choisir entre mai-juin, la saison des festivals, et septembre, le mois des grandes foires.

Le pays d'Andersen

Pour voir des villes de contes de fées, on n'a qu'à s'arracher à Copenhague, la capitale du Danemark, déjà fort distrayante et à visiter la campagne danoise qui a inspiré les contes d'Andersen.

Dans ce monde fantastique où se mêle la réalité, faite de toits de chaume, de cigognes nichées sur les cheminées, d'oies se promenant dans des rues étroites, et de châteaux crénelés, on se rappelle les rêves de son enfance.

Les lacs de Finlande

Pour voir des lacs étincelants, il faut aller en Finlande qui en compte 60,000, avec des forêts magnifiques, de forts châteaux du Moyen Age, et de charmantes villes réputées pour leur propreté et leur disposition.

La région de lacs la plus proche d'Helsinki, capitale de la Finlande surnommée "la ville blanche du nord", est à Aulanko, centre fameux non loin de la place natale de Sibelius, et point de départ des populaires croisières en canots à moteur. Mais c'est dans les régions des réseaux hydrauliques des vastes contrées de l'est qu'on peut voir les principaux points d'attraction de la Finlande: le magnifique promontoire de Punkaharju et le château d'Olavinlinna l'un des plus beaux du nord de l'Europe, qui a joué un rôle de premier plan dans l'histoire de la Finlande.

Les fjords de Norvège

Les fjords appartiennent à la Norvège et ils s'accompagnent de pics recouverts de glaces éternelles et de chutes d'eau spectaculaires.

Dans ce pays, la mer pénètre à l'intérieur du continent sur des distances allant jusqu'à 110 milles, avec des résultats étourdissants. Il n'est pas difficile de trouver un fjord. Par exemple, Oslo est située dans un fjord. Mais bien que cette belle capitale offre des attraits tout particuliers, depuis les souvenirs des Vikings jusqu'aux sculptures modernes, le fjord qui l'abrite est terne.

Les fjords vraiment spectaculaires se situent dans la partie ouest du pays, de Stravenger, vers le nord, jusqu'à Molde. Pour les voir, il faut emprunter un chemin tortueux, en autobus ou en bateau-passeur. On peut cependant en atteindre quelques-uns en automobile, en train ou en avion.

Pour goûter du folklore, il suffit de visiter les jolis villages qui entourent le lac Siljan, dans la province suédoise de Dalecarlia, dont les fiers habitants portent encore leurs costumes régionaux les jours où ils vont à l'église, et conservent d'autres vieilles traditions.

Les timbres leur histoire

Trois séries des Maldives

Trois séries de timbres-poste qu'émettront les îles Maldives au cours des trois prochains mois seront de nature à intéresser les collectionneurs de timbres exceptionnels.

L'une des séries comprendra cinq timbres dont la valeur variera de 2 à 15 larees et portera comme dessin des noix de coco, le fruit principal des îles. Ces timbres seront imprimés en différentes couleurs par photogravure et seront émis ce mois-ci.

La deuxième série sera de trois timbres de valeur différente qui représenteront la carte de l'île du Saltan, qu'on appelle parfois Mali. Cette île, d'un mille de diamètre environ, est située à peu près au milieu des 900 îles et atolls qui forment l'archipel des Maldives, au sud-ouest de Ceylan. Des sultans y ont régné depuis des siècles. La ville est divisée en quartiers distincts pour certains groupes de la population.

La carte des nouveaux timbres est détaillée et les divers quartiers y sont marqués en différentes couleurs, avec explications dans la langue du pays.

Les timbres commémoratifs intéresseront particulièrement ceux qui étudient l'histoire de la poste. C'est en 1906 qu'on surimprima "Maldives" sur les timbres de Ceylan à l'effigie d'Edouard VII.

On dut bientôt cesser de vendre ces timbres parce que les collectionneurs en avaient tellement achetés qu'il n'y en avait plus suffisamment de séries pour l'usage des îles.

Les timbres de cette nouvelle série portent trois dessins exécutés par M. Shamir, d'Israël. Chacun des trois timbres montre un autre timbre à l'effigie d'Edouard VII, avec des symboles postaux à l'arrière-plan.

Cette dernière série comprendra dix timbres dont la valeur variera de deux larees à une roupie et contrairement aux deux autres séries, ils seront gravés sur acier par Bradbury, Wilkinson and Co. Les deux séries en photogravure seront imprimées par Harrison and Sons Ltd.

Maintenant que les Maldives émettent des timbres réguliers, il est intéressant d'avoir un aperçu de l'histoire philatélique des îles.

Cette région enchanteresse et lointaine est peu connue des étrangers et peu de timbres y ont été émis jusqu'à ces derniers temps. Il est arrivé qu'on n'ait pas su avant des années que les Maldives avaient émis de nouveaux timbres, parce que, même aujourd'hui, il n'y a qu'un bateau par mois qui relie cet archipel de milliers d'atolls au reste du monde.

L'ère des avions à réaction a changé jusqu'à cet endroit lointain et des avions y font maintenant des envolées occasionnelles. Mais ces envolées sont assez rares, de sorte que les plis du jour d'émission par avion seront vraiment d'un intérêt exceptionnel pour les collectionneurs.

L'ONU a son propre timbre

Le timbre des Nations unies reproduit un point de repère pour ceux qui visitent Londres, le dôme de Central Hall, berceau du mouvement méthodiste, tout



près des édifices du parlement et de Westminster Abbey.

Ce n'est pas un timbre anglais, mais un timbre que les Nations unies ont émis en 1958. Elles ont choisi le Central Hall comme illustration parce que c'est là qu'eut lieu la première assemblée générale des Nations unies en 1946.

Bien des gens se demandent pourquoi les Nations unies ont décidé d'émettre des timbres particuliers. En fait, ils ne sont valides que si on les utilise au siège des Nations unies à New York. Mais le courrier des Nations unies est si volumineux — sans parler des lettres et des cartes qu'y postent, à titre privé, les membres du personnel et les visiteurs — que ces timbres sont plus en usage que ceux de certains petits pays ou principautés.

C'est en 1951 que les timbres de l'ONU firent leur apparition et ils ont ceci d'unique en philatélie qu'ils portent des inscriptions en quatre langues, en anglais, en français, en espagnol et en russe.

Mais leur valeur n'est indiquée qu'en monnaie américaine, parce que ce sont les autorités de la poste américaine qui administrent le bureau de poste de l'ONU à New York.

Le Central Hall de Londres, inauguré en 1912, comporte un intérêt particulier pour les collectionneurs, parce que c'est là qu'a lieu l'exposition de timbres nationale connue sous le nom de Stampex. C'est un événement annuel qui attire des collectionneurs de plusieurs pays.



A L'EXPOSITION GUATEMALTEQUE — Deux des nombreuses photographies de M. André Larose qui figurent à l'exposition du Guatemala, au cinquième étage de la maison Eaton. Le ministre de l'Information, M. Augusto Mulet-Descamps, est venu expressément de Guatemala pour inaugurer cette exposition, gracieusement ouverte au public. Les photos sont étalées au milieu de produits typiques de ce pays de l'Amérique centrale.



Attendu à Montréal le 1er mai

L'Empress of Canada prendra la mer pour la première fois mardi prochain

NEWCASTLE-UPON-TYNE, Angl. — L'Empress of Canada prendra la mer pour la première fois mardi prochain, 7 mars. Le nouveau paquebot de 27,300 tonnes quittera les chantiers maritimes de Vickers-Armstrong à Newcastle-upon-Tyne pour ses premiers essais en mer et son voyage vers Liverpool.

Le luxueux paquebot amiral de la flotte du Canadien Pacifique passera devant les quais de Tyne et procédera à quelques exercices d'ancrage. Après une série d'essais pour en vérifier la vitesse, l'Empress mettra le cap sur Clyde. En route, il vérifiera ses stabilisateurs et son servo-moteur de gouvernail.

Il mouillera à Tail-of-Bank le jeudi, 9 mars, dans l'après-midi. Il lèvera l'ancre le jour suivant pour d'autres épreuves de vitesse. Le 11 mai, il quittera Tail-of-Bank pour un voyage de 12 heures au cours duquel on vérifiera sa consommation de carburant et d'eau. Il devrait mouiller à Liverpool le dimanche après-midi, 12 mars, alors qu'on verra aux derniers préparatifs avant sa première traversée transatlantique, le 24 avril. L'Empress of Canada est attendu à Montréal le 1er mai.

Cours internationaux de danse et de gymnastique

BERNE — Une des plus intéressantes manifestations de cet été, en Suisse, sera l'exposition "HYSPA" qui aura lieu à Berne du 18 mai au 17 juillet et qui sera consacrée à l'hygiène, à la gymnastique et au sport du 20e siècle. L'Union suisse des professionnels de danse et de gymnastique qui, jusqu'à présent, avait organisé ses cours d'été à Zurich, élira, cette année, domicile à Berne, où elle enseignera à un groupe d'élèves venus de divers pays, la gymnastique, la chorégraphie, le ballet classique et des cours de maintien. Parmi les professeurs, le jeune danseur et chorégraphe américain Joseph Gifford (New-York - Boston), le chorégraphe de l'Académie de ballet de Zurich, Harrijs Plucis, ainsi que Nora Güldenstein (Bâle), première maîtresse de gymnastique rythmique à l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport de Macolin, sur Bienne.

Conseils aux occupants d'une auto

Si le conducteur d'une automobile doit respecter tous les règlements, il ne faut pas oublier que les autres occupants ont aussi à se conformer au code de la route. Par exemple, on est souvent enclin à oublier l'article 119 — de ce code décrétant ce qui suit : "L'occupation du siège avant d'un véhicule-automobile par plus de trois personnes est interdite." Selon Prudentia, il est également interdit à tout voyageur de se placer de façon à obstruer la vue du conducteur, ou à gêner la manoeuvre du véhicule.

SAS célèbre sa 1,000e envolée transpolaire

Le 24 février dernier, un réacté DC-8C a pris son vol de la piste de l'aéroport de Kastrup, à Copenhague, entreprenant la 1,000e envolée régulière au-dessus du pôle nord, à destination de l'Extrême-Orient.

L'envolée marquait le 4e anniversaire du service du "sommet du mondde" créé par Scandinavian Airlines System, le 24 février 1957.

Au moment où SAS a entrepris les envolées commerciales directement au-dessus du pôle nord, cette région du monde n'avait été survolée que six fois en 21 ans.

Lorsque le réacté a survolé le pôle nord, quatre heures et demie exactement après le décollage, le capitaine de cette 1,000e envolée a transmis un message radiophonique à deux hommes célèbres dans le monde entier.

Ce sont M. Hjalmar Riiser-Larsen, de Norvège, le premier homme à voler au-dessus de la région polaire, et le capitaine William Anderson, des Etats-Unis, le premier homme à passer au pôle nord, sous la glace de l'océan Arctique.

Le vol historique de Riiser-Larsen a eu lieu le 12 mai 1926; l'astraunaute avait alors piloté le dirigeable "Norge" le long de la même route que celle des SAS d'aujourd'hui, de la Scandinavie à l'Alaska.

Quant au capitaine Anderson, c'est le 8 août 1958 qu'il a passé sous l'Arctique à bord du sous-marin atomique "Nautilus", dont il était le commandant.

Le quatrième anniversaire du service du "sommet du monde" a également été marqué par l'émission d'un timbre spécial en l'honneur de SAS, par les autorités postales danoises, norvégiennes et suédoises.

SAS signale que le nombre total des passagers transportés jusqu'ici par la route du pôle nord et l'autre route parallèle, qui relie la Californie à l'Europe, dépasse 150,000.

La liaison Tokyo-Anchorage-Copenhague, par le pôle nord, réduit à 16 heures de vol le voyage de 8,000 milles.

Voyages

Voyez Tobin

VACANCES DE PAQUES
A New York, Bermudes, Nassau, Jamaique, Miami Beach, Atlantic City, et brève croisière sur l'Homeric de New York à Québec. Demandez notre liste d'occasions en voyages de Pâques et hâtez-vous de retenir vos billets.
PETITE CROISIERE SUR L'HOMERIC
Départ le 9 avril de New York pour Québec. La plus charmante petite croisière de la saison. Réservez tôt.
TOUR D'EUROPE EN AUTOCAR
Nous sommes autorisés à organiser tous voyages en autocar; nous pouvons vous soumettre tout ce qui s'offre aux touristes et vous conseiller sincèrement et objectivement sur ce qui répond le mieux à vos projets.
CROISIERES D'HIVER
La demande est déjà grande pour les croisières autour du monde, la Méditerranée et les Antilles. Demandez notre livret de croisières indiquant vos souhaits. On recommande de réserver tôt.
VILLEGIATURE D'HIVER
Pour un meilleur choix pour vos vacances d'hiver, réservez maintenant. Nous représentons tous les hôtels. Service rapide et efficace.
VOYAGE EN AVION
TOUTES DEPENSES PAYEES
Mexico, Nassau, les Bermudes, Miami Beach, la Jamaique. — Demandez nos brochures — Vous y trouverez une grande variété d'attrayants endroits de vacances.
CROISIERES EN CARGO
Croisières régulières, à l'aventure ou intimes d'un intérêt exceptionnel. Demandez nos listes.
VOYAGES AU CANADA
Voyages toutes dépenses comprises. Départs toutes les semaines, voyages extraordinaires de 14 jours comprenant les Grands Lacs, les Rocheuses et la côte du Pacifique. Si vous n'avez pas encore vu le pays, voici votre chance de le faire.
LA GASPESIE ET LES MARITIMES
Voyages en limousines luxueuses de juin à septembre. Départs toutes les semaines. Voyez la route de la Gaspésie, le "Cabot Trail", le "Pays d'Evangéline", Dépliants sur demande.
LE RYNDAM REPREND SES CROISIERES
Départ de Montréal le 22 juillet — 17 jours. Escales à Nassau, Miami, Bermudes et retour à Montréal le 8 août. Tarif depuis $360. Hâtez-vous pour réservations et détails.
Vous pouvez voyager maintenant et payer plus tard. Pour réservations ou renseignements, écrivez, télégraphiez ou téléphonez
Tobin's Travel Bureau
UN. 6-7811 • 1240 rue Peel

New-York

Valeur Maximum
2000 chambres modernes
Tarif raisonable comprenant TV et air-conditionné.
Le célèbre HOTEL TAFT
7th AVE. at 50th St. NEW YORK
ON TIMES SQUARE AT RADIO CITY
Consultez votre agent de voyage ou telephonez: UNiversity 1-3308
A ZECKENDORF HOTEL

New-York

AUBAINE INCOMPARABLE POUR SEJOUR A NEW-YORK
DEPUIS $3.50 par personne
2 ou plus par chambre
HOTEL CROWN
Sous nouvelle administration
Toutes chambres avec baignoire ou douche. Près tous moyens de transport. 44e Rue, tout près de Broadway. Ecrire ou téléphoner pour réservations JUdson 2-3516
VOS HOTES
Edmond Boudreau Albert Lust

Hôtel AMERICA
145 O., 47e rue, N.Y.
(Au coeur de Times Square)
Superbes chambres avec baignoire privée
Stationnement sur le même rue
$5 et plus simples $7 et plus doubles
TV et radio gratuits dans chaque chambre
Chambres climatisées disponibles
SUITES AVEC CUISINETTE si désiré
Conditions favorables aux excursions et aux spectacles de TV
COlumbus 5-6300

Vous allez à New York ?
CONFIRMATION IMMEDIATE DES RESERVATIONS POUR
Great Northern
Sur la select 57e rue
Quelques minutes de marche de Times Square, Coliseum, Radio City, Parc Central, 5e avenue.
WEllington 5-7413
Voyages toutes dépenses payées par C.T.A.L. Renseignez-vous auprès de votre agent de voyages.
Chambres doubles familiales $10 à $15 communicantes pour deux $15 à $18.
Taux spéciaux pour employés du gouvernement.

Fin de semaine de Pâques à New-York
$31 par personne
(2 par chambre — lit double au fameux hôtel New Yorker)
Départ de Montréal, gare Centrale, jeudi 30 mars, 7 h. 30
par train spécial du Service des Excursions "Maple Leaf"
LE PRIX COMPREND : le billet de chemin de fer aller-retour, en voiture ordinaire climatisée; oreillers fournis dans le train; chambre d'hôtel pour 3 jours et 2 nuits. Guides expérimentés. Autres prix : 3 par chambre, $30 par personne; 2 par chambre (lits jumeaux), $33 par personne; 1 personne seule, $36.
ATTRACTIONS FACULTATIVES A PRIX REDUITS
Tournée de la ville la nuit — Visite en autocar des lieux d'intérêt — Croisière
Retenez vos places dès maintenant au bureau des billets du CN (UN. 6-3471) ou à votre agence de voyages.
Organisé par le
RÉSEAU CANADIEN NATIONAL

New York

A VOTRE SERVICE a NEW YORK CITY
Pour renseignements, écrire ou FRED. J. McBRIDE, General Mng.
600 CHAMBRES TOUTES AVEC Bain Prive et Radio
Garage moderne annexe à l'hotel Hotel Dreier
TOURS ORGANISES
Teletype N.Y. 1-2418
HOTEL PICCADILLY
45th ST., W. OF B'WAY, N.Y.C. 36 ou voire agence de voyage
Vous offre le fameux "Piccadilly Circus Lounge"

Voyages

L'EUROPE EN AUTOMOBILE!
Achetez ou louez à Montréal votre voiture européenne :
SIMCA — RENAULT — CITROEN
PEUGEOT — VOLKSWAGEN — PANHARD
ou toute autre marque
Votre voiture vous sera livrée à votre arrivée en Europe
Garantie de rachat en dollars.
CONFIEZ-NOUS TOUTES LES FORMALITES DE VOTRE VOYAGE : Réservations, hôtels, passage par avion ou bateau, assurances, itinéraires, etc. Cartes des pays européens
SERVICE EUROPEEN DE TOURISME AUTOMOBILE ENRG.
MONTREAL — 1176, rue Drummond — Tél. UN. 1-3906 et UN. 1-0200
1219, rue St-Denis — Tél. AVenue 8-4902

Voyages

Venez en ITALIE
... venez passer la plus douce et la plus agréable vacance au pays qui vous offre le plus grand nombre de divertissements touristiques! Réductions sur les tarifs de chemins de fer et sur le prix de l'essence, tout spécialement pour les voyageurs canadiens!
Renseignements: OFFICE NATIONAL ITALIEN DE TOURISME — E.N.I.T.
International Aviation Bldg.,
1080 rue University, Montréal.
9019F

Voyages

Vous irez aux Bermudes ?
C'est beaucoup plus agréable avec une croisière de "VIE-A-BORD" !
SS QUEEN OF BERMUDA — SS OCEAN MONARCH
Chaque semaine, une vacance combinée vous est offerte de New York : une rafraîchissante croisière accompagnée d'un agréable séjour aux îles! Programme de divertissements complet en mer, délectable cuisine, confort climatisé et piscine. Une seule classe de luxe, chaque cabine a sa baignoire particulière. Les boutiques élégantes se trouvent tout près, à votre portée, lorsque vous demeurez à bord du paquebot accosté aux Bermudes. Visites, sports, magasinage — 2 jours et demi de plaisirs inoubliables !
CROISIERES de "VIE-A-BORD" aux Bermudes, 6 jours ..... $153 et plus
CROISIERES les BERMUDES-NASSAU, 8 jours ..... $200 et plus
NEW YORK-les BERMUDES, aller-retour ..... $125 et plus
★ Aussi, croisières d'été aux Antilles, et au Saguenay, le coin romantique du Canada.
Consultez votre agent de voyages,
FURNESS BERMUDA LINE
315, rue St-Sacrement, Montréal — VI. 9-1223
MONTREAL — TORONTO — VANCOUVER — HALIFAX
SAINT-JEAN, N.B. — SAINT-JEAN, T.N.

Voyages



Vacances idéales au cœur de l'Europe
Visitez l'Autriche
pays de la musique et de l'art
Pour tous renseignements adressez-vous à votre agence de voyage ou bien à l'AUSTRIAN STATE TOURIST DEPARTMENT, 62 Richmond St. W., Toronto 1, Ont.
Tel. EM 8-5017





SAISON D'ÉCONOMIE "EMPRESS"
DÉPARTS POUR L'EUROPE
Joignez le luxe à l'économie! L'hospitalité et le service renommés du Canadien Pacifique vous attendent aux bas prix spéciaux de la "saison d'économie" à partir de $196 en classe touriste et $310 et plus, en première. De plus, réduction de 10% sur billets aller-retour.
DE SAINT-JEAN, N.-B. À LIVERPOOL
14 mars.....Empress of Britain
DE MONTRÉAL et QUÉBEC À GREENOCK et LIVERPOOL
7 avril.....Empress of Britain
14 avril.....Empress of England
VOYEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES OU:
CANADIEN PACIFIQUE
201 ouest, rue St-Jacques, ou Ch. 115, Gare Windsor
Tel.: UN. 1-6811
Canadien Pacifique

POUR INFORMATIONS CONSULTEZ
Robert Bergeron
VOTRE AGENT DE VOYAGE
7730, rue St-Denis — CR. 1-6619

VOYAGES HONE TOURS
Tous billets émis aux tarifs officiels
1460, AVENUE UNION VI. 5-8221

J. B. BAILLARGEON
EXPRESS Ltée
423 est, rue Ontario

CANADA VINEGARS
LTD
990 ave Upton — La Salle

DRAPERIES MONTREAL INC.
• 1207-09-11 STE-CATHERINE E. (2 rues à l'Est d'Amherst)
• 6675, ST-HUBERT (près St-Zotique)
• 4349 WELLINGTON (près Rielle, Verdun)
• 537 STE-CATHERINE O. (près Morgan)
• 5265 QUEEN MARY, SNOWDON

DUPUIS FRERES
LE MAGASIN DE LA FAMILLE CANADIENNE

JOSEPH ELIE Ltée
GASTON ELIE, *président*
1944 ouest, rue Dorchester

FAUCHER ELECTRIQUE Ltée
"Le magasin où l'on amène ses vrais amis"
251 est, rue Beaubien

BUANDERIE JOLICOEUR Ltée
LAVAGE-NETTOYAGE

MACDONALD TOBACCO
Co. Inc.

L. N. MESSIER Ltée
"Un grand centre d'achats au coeur de la ville"
1464-90 est, rue Mont-Royal

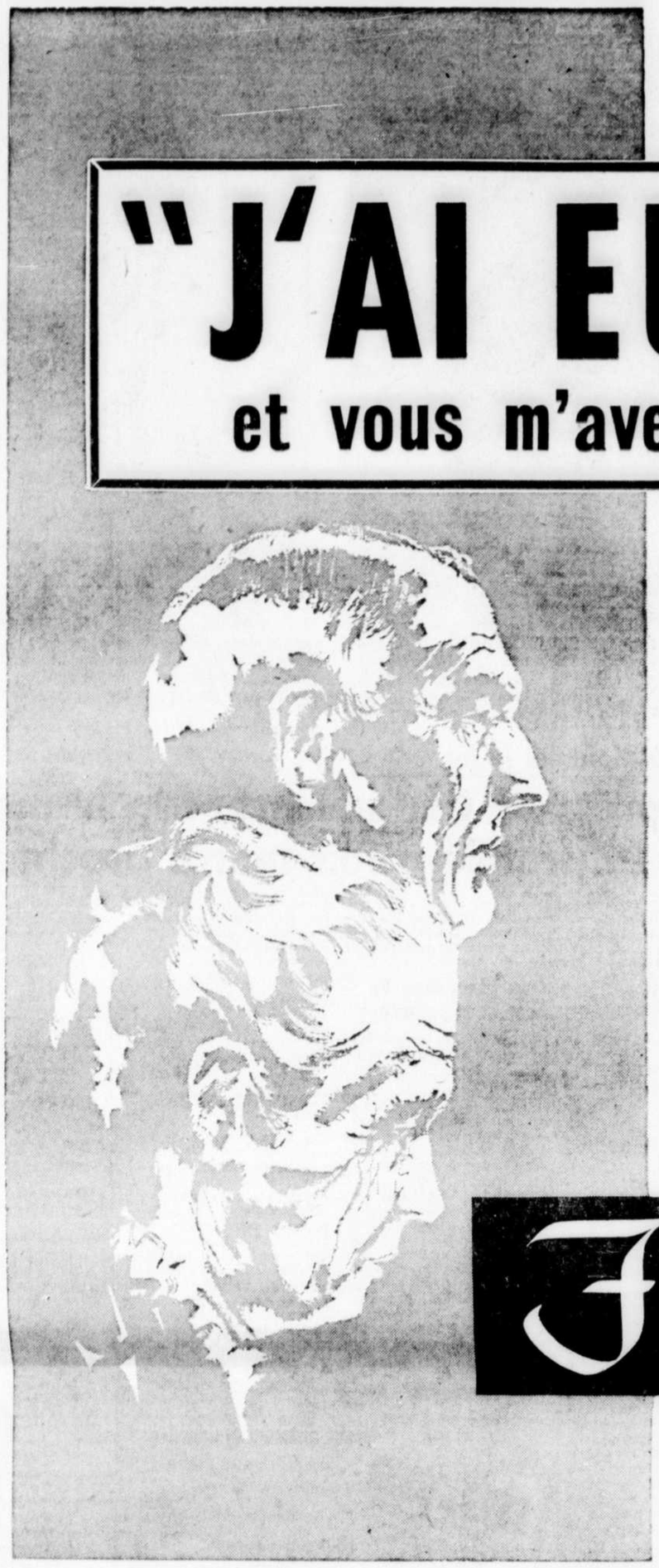
L. L. ROQUET Inc. &
G. R. PUMP & EQUIPMENT
Ltd.
3200 est, rue Rachel

Pour un meilleur lavage, adoptez la
BUANDERIE
ST-HUBERT

SAUVE FRERES Ltée
LE PLUS IMPORTANT MAGASIN DE VÊTEMENTS POUR HOMMES ET GARÇONS
6554-56 rue St-Hubert

VOLCANO Limitée
Manufacturier d'appareils de chauffage automatique
8635 boul. St-Laurent
SUCCURSALES : TORONTO, QUEBEC, ST-HYACINTHE

"J'AI EU FAIM...
et vous m'avez donné à manger"



La pauvreté et la souffrance, morale ou physique, ne chôment en aucun temps. Pour permettre à nos 34 oeuvres de répondre à tous les besoins, donnons davantage en souscrivant par versements, échelonnés sur l'année entière.

Fédération
des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises

AIDONS-LES 12 MOIS PAR ANNEE
Donnons davantage
Donnons par versements
26 février — 13 mars
Objectif : $1,850,000

PARTAGEONS AVEC LES 34 OEUVRES DE LA

fédération

Donnons davantage—Donnons par versements

Aidons-les 12 mois par année

OBJECTIF : $1,850,000

DU 26 FEVRIER AU 13 MARS 1961



Cette réclame est due à la courtoisie des maisons mentionnées dans cette page

BANQUE
CANADIENNE NATIONALE
597 BUREAUX AU CANADA

INDUSTRIAL ACCEPTANCE
CORPORATION LIMITED
BUREAU DE L'EXECUTIF — MONTREAL 16

TRUST GÉNÉRAL
DU CANADA
84 ouest, rue Notre-Dame

CAHIER No 4 — NOUVELLES DE FINANCE

LA PRESSE

IMMEUBLES ET CONSTRUCTION — PAGES 37-48

77e ANNEE — No 119

MONTREAL, SAMEDI 4 MARS 1961

Le Carrefour des Jeunesses féminines et l'Accueil des Jeunes: havres de confiance

Ce ne sont pas toutes les adolescentes qui ont, comme dans la série "Papa a raison", un père et une mère en or . . .

Toutes les adolescentes ne sont pas non plus des grandes filles en or . . .

Et toutes les difficultés ne se résolvent pas en une demi-heure, comme dans cette télémission populaire !

Des parents malades, incapables, indignes, séparés ou disparus, il y en a trop, hélas, dans une métropole comme Montréal. De bons parents, mais qui peuvent manquer de patience, de psychologie, de fermeté ou de préparation suffisante pour dominer telle ou telle situation, il en existe aussi un grand nombre.

Des grandes fillettes qui se croient adolescentes et des adolescentes qui se croient adultes ou qui ont des préoccupations ou des troubles émotifs plus sérieux, il y en a dans les meilleures familles, mais encore davantage dans les autres. Que dire maintenant de celles qui errent à l'aventure, seules, sans ressources, amères ou révoltées, prêtes à céder à toutes les sollicitations ?

Trop de problèmes

Il s'agit souvent de personnalités attachantes, de belles intelligences, mais leurs problèmes moraux, sociaux, familiaux sont trop lourds, leurs problèmes d'orientation, d'éducation, de fréquentations sont trop compliqués pour qu'elles puissent y apporter une solution et pour que leurs parents et leurs éducateurs — quand elles en ont — soient capables de les résoudre pour elles.

On dirige alors ces adolescentes de 10 à 18 ans, qui appartiennent à toutes les classes de la société, vers le Carrefour des Jeunesses féminines. Mlle Jeannette-Marie Bertrand, équipière sociale, a pensé et organisé ce centre de secours en 1953; c'est elle qui le dirige encore et qui nous parle avec tendresse des 340 protégées qui ont franchi, l'année dernière, le seuil du home accueillant qu'elle a aménagé à leur intention.

—Il en est passé combien, depuis 1953 ?

—En tout, 650. Car vous imaginez facilement qu'au début, nous n'étions pas connues et nos moyens étaient limités. Aujourd'hui, le travail est abondant pour notre groupe de 6 équipières. Nos "petites filles" ne logent pas ici, mais elles se retrouvent chez nous comme dans un havre de confiance, d'amitié.

Un vivoir est à leur disposition, avec bibliothèque, discothèque, salle de coiffure, etc., sans oublier les bureaux de consultation, qui n'ont rien de rébarbatif, au contraire. L'atmosphère est familiale, fraternelle. Nos filles se con-

Voir LE CARREFOUR DES JEUNESSES en page 39



L'INFIRMIERE VISITEUSE — Tache claire dans un sombre décor, présence réconfortante dans une triste existence.

Conférence patronat - salariat, le 15

Nos produits sont en danger à l'extérieur et aussi chez nous

-- M. George Hees

par Marcel GINGRAS

OTTAWA. — Industriels et syndicalistes se réuniront à Ottawa, le 15 mars, afin "d'étudier l'importance de la collaboration entre le patronat et le salariat, à tous les échelons, et les mesures générales auxquelles on peut avoir recours pour assurer la réalisation intégrale de cette collaboration".

Patrons et ouvriers répondront ainsi à un appel que leur lancent aujourd'hui les ministres fédéraux du Commerce et du Travail, MM. George Hees et Michael Starr.

Les deux hommes ont annoncé cette réunion d'une journée, lors d'une conférence de presse au cours de laquelle M. Hees a comparé le Canada à un athlète à la réputation surfaite qui a cru à l'authenticité des compliments qu'on lui sert aux réceptions mondaines.

Un jour, tout étonné, il s'éveillera pour constater qu'un jeune boxeur en pleine forme lui aura ravi le titre de champion qu'il croyait avoir mérité.

Nos produits sont en danger, assure M. Hees, et ce, non seulement sur les marchés extérieurs, mais également aux étalages de nos magasins où les produits de l'industrie étrangère leur font une concurrence qu'ils ne peuvent soutenir.

Nos produits sont-ils inférieurs ? a demandé un journaliste. Sans compromis, le ministre a répondu: "Parcourez nos magasins et faites vos propres constatations."

Plus tard, cependant, M. Hees signalait l'urgent besoin de "réhabiliter nos produits". Il nous faut en améliorer la qualité et la présentation, dit-il, et les vendre à des prix qui feront concurrence aux produits étrangers.

Patrons et ouvriers

C'est sur ces trois points : qualité, présentation et prix que se fondera le travail du Conseil national de la productivité, expliquent MM. Hees et Starr.

Les deux hommes signalent toutefois que les efforts du Conseil ne porteront pas plus sur un point que sur un autre, mais bien sur les trois à titre égal.

Il n'est nullement question d'une levée de boucliers de l'industrie contre les syndicats ou d'une lutte anti-patronale, disent-ils encore. Pour réussir à tous les échelons, il faut l'entière collaboration des patrons et des ouvriers.

Ces remarques ressemblent fort à celles que le ministre du Travail, M. Starr, adressait au Congrès du Travail et à la Confédération des Syndicats Nationaux, le 2 février dernier.

Alors que les deux corps syndicaux présentaient leur mémoire annuel aux autorités fédérales, M. Starr laissait entendre que le gouvernement avait fait sa part pour relever la situation économique et qu'il appartenait maintenant aux industriels et à leurs employés de s'entendre.

Le relèvement de notre industrie et de notre commerce ne peut se faire sans la collaboration du consommateur, aussi a-t-on fait appel à cette collaboration. Sans lancer une véritable campagne d'achat chez nous, MM. Hees et Starr souhaitent que les Canadiens augmentent leurs achats de produits canadiens.

Malgré ce désir, M. Hees signale qu'il vient un point où il faut réellement acheter un produit importé. On ne peut, évidemment, demander aux citoyens de se priver d'un article dont ils ont besoin, sous le prétexte que cet article n'est pas canadien.

Cette concession à l'importation est de bonne politique, car nous ne saurions vendre nos produits à l'étranger si nous n'acceptons pas d'acheter nous-mêmes à l'étranger.

Diversifier les importations

Malgré tout, Ottawa prend certaines mesures pour diversifier les importations. C'est ainsi qu'une mission commerciale quitte le Canada pour Hong-Kong, comme l'annonçait hier le ministre des Finances, M. Fleming.

Cette mission ira négocier certains achats afin de limiter l'importation de divers pro-

Voir M. HEES en page 39

Victoire morale des libéraux

Débat d'urgence sur les "régions dans le marasme"

par Marcel GINGRAS

OTTAWA. — L'opposition libérale a remporté, hier, une victoire morale aux Communes lorsque, après une heure d'acerbe discussion, le président des Communes, M. Michener, a donné la parole à M. Pearson, qui réclamait un débat d'urgence sur la définition des mots "région dans le marasme".

Pour comprendre l'urgence de la situation ou encore, pour situer le débat, il faut se reporter à la séance de jeudi au cours de laquelle le ministre du Travail, M. Michael Starr, communiquait aux Communes les grandes lignes du programme fédéral de double amortissement.

En vertu de ce programme, les municipalités et les régions aux prises avec un chômage chronique peuvent demander à Ottawa des dégrèvements spéciaux à l'intention des nouvelles industries.

Enoncé aussi simplement, le programme ne soulève aucune objection, aucune critique. Il se complique toutefois lorsque vient le temps de déterminer quelles sont les municipalités ou les régions aux prises avec un chômage chronique.

Selon le ministre, ces régions sont celles qui comptaient un excédent de travailleurs durant 36 des 48 mois d'été des huit dernières années, dans le cas des municipalités de 10,000 ouvriers et plus ; et celles qui comptaient un excédent de travailleurs durant 24 des 48 mois d'été, dans le cas des municipalités de 10,000 ouvriers et moins.

Là encore, l'opposition n'aurait peut-être pas protesté si le gouvernement avait déjà établi la liste de ces municipalités et régions. On jugeait la décision arbitraire, il est vrai, et M. Paul Martin, d'Essex-Est, avait immédiatement signalé que certaines municipalités prospères il y a deux ans ne pourraient offrir de dégrèvement d'impôts, même si elles étaient dans la misère la plus profonde aujourd'hui.

C'était là une objection facile à surmonter, une objection politique en somme, car le gouvernement est toujours disposé à faire des exceptions à ses propres règlements, si le bon sens le commande.

Objet du différend

L'objet du différend était tout autre. Il était beaucoup plus précis.

Ce que M. Pearson reprochait au gouvernement c'était la "nature insuffisante et restrictive des normes dont on se servira pour désigner les régions dans le marasme". En d'autres mots, le chef libéral reprochait au ministre du Travail, M. Starr, le manque de précision de sa définition des régions atteintes de chômage chronique.

En passant, signalons que ce dernier, de même que le premier ministre, M. Diefenbaker, le ministre des Affaires des anciens combattants, M. Churchill, le ministre des Finances, M. Fleming, et le ministre de la Justice, M. Fulton, ont poussé de hauts cris à la mention du mot "marasme".

Tous voulaient bien parler de "régions atteintes de chômage chronique", mais aucun d'eux n'acceptait les mots "régions dans le marasme". C'est le mot "marasme" qui les ennuyait.

Cette querelle de mots qu'a finalement tranchée le président des Communes, M. Michener, a duré une heure. Ce n'est qu'à ce moment qu'a débuté le débat même, pour être immédiatement interrompu, car l'heure du déjeuner sonnait.

Une heure et demie plus tard, soit à 2 h. 30, le débat reprenait pour se poursuivre jusqu'à 5 heures.

Même si l'on voulait faire du débat une discussion technique, une étude de sémantique, il a, inévitablement, tourné autour du chômage, comme tous le prévoyaient.

La mention même du mot chômage faisait bondir les ministres présents, en particulier M. Gordon Churchill, qui a fait appel au règlement plusieurs fois.

Aux protestations des membres du cabinet, M. Pearson et ses collègues répondaient que "ce n'est pas la façon dont nous désignons ces zones (zones de marasme) qui importe, mais ce que nous allons faire pour les tirer de cet état de marasme".

En deux heures et demie de discussion, huit députés ont pris la parole. Libéraux, conservateurs et socialistes ont fait connaître leur point de vue.

M. Michael Starr

"Quoique le gouvernement propose, c'est toujours insuffisant au dire de l'opposition", déplorait le ministre du Travail, M. Starr, vers la fin du débat.

Sur la défensive pendant la plus grande partie de ses remarques, le ministre a signalé que depuis le 17 novembre, les députés libéraux et socialistes ont dénoncé 25 fois le caractère insuffisant et limitatif des mesures ministérielles.

"Je ne suis nullement étonné de ce comportement, a-t-il ajouté. C'est le rôle même de l'opposition de critiquer". Se rendant finalement au désir d'explication des libéraux, M. Starr fournit quelques éclaircissements de sa politique.

"Lorsque les municipalités auront décidé qu'à leurs avis elles ont droit à ce que des industries soient établies dans leur région, elles pourront s'adresser au ministère du Travail".

"A ce moment, des représentants du ministère et du service national de placement feront une étude approfondie de leurs demandes. Si elles sont admissibles, elles seront désignées comme région de chômage chronique, par décret du conseil".

M. Lionel Chevrier

Ces explications ne satisfaisant pas l'opposition, le député de Laurier, M. Lionel Chevrier, a déclaré: "Au point où en sont les choses, nous ne savons certainement pas ce que le gouvernement envisage par-

Voir VICTOIRE en page 39

Au sein de la Fédération des Oeuvres

Les Infirmières visiteuses: des anges itinérants

Il pleut, il vente, il neige . . . L'infirmière viendra-t-elle ce matin ? Elle ira. Ne vous inquiétez pas.

Si notre Société, avec 29 infirmières seulement, a réussi à accumuler le chiffre record de 31,587 visites l'an dernier, dont 61 p.c. gratuites et 23 p.c. partiellement payées, ce ne fut certes pas en se croisant les bras les jours de mauvais temps, nous dit Mlle Renée Rivard, directrice de la Société des Infirmières visiteuses, fondée il y a 24 ans.

Partout, on réclame ces anges itinérants, dont le nombre limité ne peut suffire à la tâche. Le rêve, poursuit Mlle Rivard, ce serait de pouvoir couvrir toute l'île de Montréal ainsi que les localités des îles environnantes adhérant au diocèse. Ce rêve, il ne peut se réaliser qu'avec le secours financier de la Fédération des Oeuvres.

— Dites-nous donc quel âge ont vos clients, en général ?

— La fréquence des maladies atteint les personnes de 40 à 64 ans dans une proportion de 31.5 p.c.; celles de 65 ans et plus comptent pour 30 p.c.; celles de 16 à 39 ans, pour 18.2 p.c.

— Et quelles maladies rencontrez-vous le plus souvent ?

— Le cancer (12 p.c.); le coeur (6); le diabète (4); la réhabilitation des membres (3); enfin des traitements de tous genres pour 75 p.c. des patients.

—Vous parliez tout à l'heure de rémunération partielle. Vos visites ne sont donc pas limitées aux seuls indigents ?

—Non. Les malades qui ne vivent pas d'allocations sociales entières, mais qui ont besoin quand même d'être aidés, peuvent avoir recours à nous. Ils dédommagent la Société selon leurs moyens.

Travail varié

—Pour ceux qui n'y connaissent pas grand chose, énumérez donc quelques-unes de vos tâches...

—Toilette, pansements, injections (sauf les intraveineuses), irrigations, application de ventouses, répétition des exercices (pour les handicapés), enseignement aux jeunes mères qui ne savent pas comment prendre soin d'un nouveau-né, ou aux parents d'un patient (comment changer un pansement, comment continuer un traitement, etc.). Tous les jours, nous faisons nos visites, de 8.30 du matin à 11 h. du soir. Il y en a qui peuvent durer 2 heures, soit le maximum de temps que nous pouvons y consacrer.

—Et je suppose que pendant ce temps, tous vous racontent leurs petites et grandes misères ?

—Je crois que cela les soulage autant, sinon plus, que nos soins proprement dits. Et souvent, nous découvrons un bobo, moral celui-là, qu'un autre service de la Fédération, une fois alerté, pourra peut-être soulager ou guérir. A part ça, il nous faut répandre les principes d'hygiène, persuader certains parents de faire traiter un membre de la famille que l'on néglige, par honte ou par ignorance, enfin, toujours sourire, apaiser, réconforter. Comme vous voyez, le chômage, ce n'est pas pour nous !



L'ACCUEIL DES JEUNES — Ceux-là il y a de bonnes chances pour qu'ils marchent droit . . .

La campagne de la Fédération

Étape décisive cette fin de semaine

La présente fin de semaine marque une étape décisive de la campagne de la Fédération des Oeuvres de Charité.

Les 20,000 auxiliaire bénévoles des paroisses, à qui incombe la responsabilité d'aller de porte en porte recueillir la part des malheureux, tenteront, par un redoublement d'efforts, de compenser les deux jours précieux que leur a fait perdre la tempête du début de la semaine.

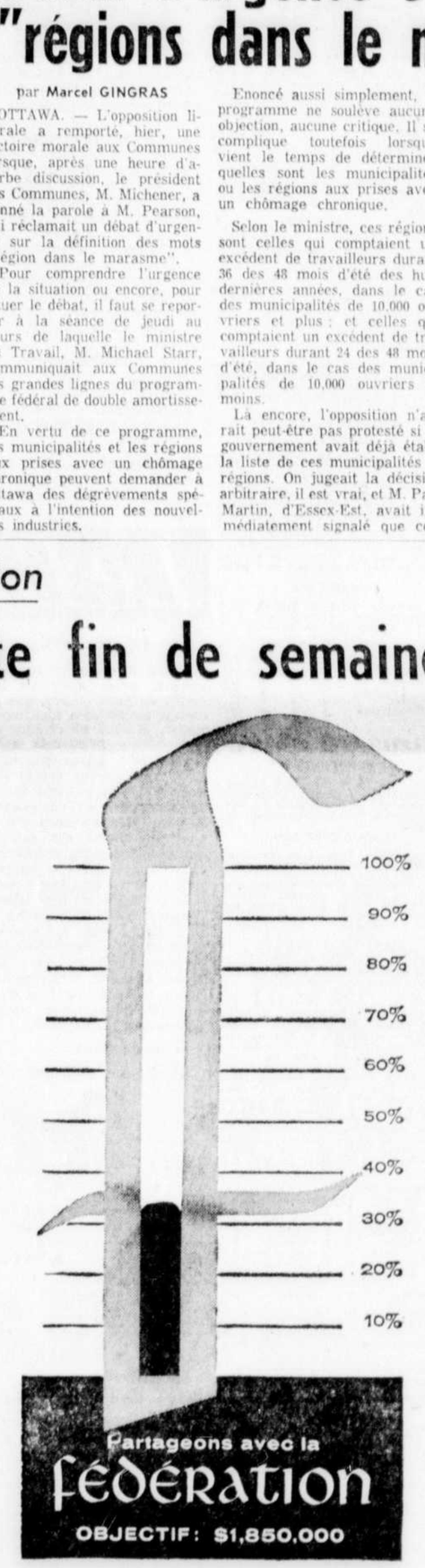
Les résultats accusent toujours un recul appréciable sur ceux de l'an dernier pour la période correspondante.

En effet, après sept jours de sollicitation, le total des rentrées, $610,503, ne représente encore que 33 pour 100 de l'objectif, qui a été fixé à $1,850,000 alors qu'il devrait être plutôt de $2 millions et quart, tellement les besoins ont augmenté.

Cette semaine, plus de 100,000 personnes aux prises avec l'indigence matérielle, morale ou physique, et soutenues par la Fédération, suivent avec anxiété les résultats quotidiens de la campagne, dont dépend leur sort.

Leur attente ne devrait laisser personne indifférent, rappelle le président des paroisses, M. Louis-G. Simoneau. Malheureusement, les auxiliaires ne sont pas reçus partout avec le sourire, loin de là, et leur mérite n'en est que plus grand. Trop de gens oublient, au sein de leur confort, qu'il faut acheter de quelque façon la paix et l'ordre social et que la manière la moins fatigante, la plus facile, c'est encore de soutenir de ses deniers les organisations qui travaillent à maintenir cette paix et cet ordre dans la communauté.

Tous les jeunes travailleurs, suggère à son tour Mme Maurice Vézina, présidente de la section féminine des paroisses, pourraient acheter aussi une "action" dans la grande entreprise de la charité. Si toute cette jeune génération des travailleurs y mettait seulement 25 cents par semaine, l'écart actuel entre les ressources et les besoins serait comblé.



MONTANT RECUEILLI À CE JOUR
$610,503

Campagne nationale en faveur de la persévérance scolaire

Sur le plan national, la Semaine de l'éducation sera l'occasion d'une campagne en faveur de la persévérance scolaire, même si le thème officiel est: "L'éducation est la mesure d'une nation".

Cette campagne s'appuyera sur des chiffres qui démontrent qu'un trop petit nombre de Canadiens atteignent un niveau d'instruction suffisant et que, par là, ils perdent beaucoup d'argent.

On dira par exemple que pour chaque groupe de 100 étudiants en 2e année, seulement 66 atteindront la 2e année du cours secondaire, que 55 demeureront en 2e année du secondaire, que 33 obtiendront leur certificat de 11e année et que 14 seulement atteindront le niveau de l'immatriculation senior. De ces 100 élèves du début, neuf s'inscriront à l'Université et six y décrocheront un degré.

Le thème reflète la pensée d'un nombre toujours plus grnd de Canadiens: une bonne éducation est aujourd'hui nécessaire pour réussir dans la vie. Des

Voir CAMPAGNE en page 46

L'ACCUEIL DES JEUNES — Ceux-là il y a de bonnes chances pour qu'ils marchent droit . . .

La Semaine de l'éducation, observée en circuit fermé

par Gaston DUGAS

La Semaine de l'éducation est inaugurée, aujourd'hui, par une manifestation qui tant par l'importance des invités d'honneur que par le nombre des participants, est peut-être unique dans l'histoire de cette semaine maintenant annuelle. Quelque 1,500 invités se pressent aujourd'hui dans les salles de l'hôtel Reine-Elisabeth, à Montréal, pour entendre des ministres et les hautes autorités religieuses souligner l'importance primordiale de l'éducation.

Pour les responsables de cette Semaine provinciale de l'éducation (l'Association d'éducation du Québec) comme pour les organisateurs de la région métropolitaine (la Fédération des instituteurs du diocèse de Montréal), le fait de pouvoir rassembler un aussi grand nombre de convives à un banquet est une preuve du grand intérêt suscité chez nous par les questions d'éducation. Mais cet intérêt se manifeste presque exclusivement chez les professionnels de l'enseignement et chez quelques centaines de commissaires d'écoles qui, dans un sens, ne sont tout de même pas des amateurs.

Le public en général, jusqu'ici, n'a pas démontré un très grand intérêt à l'égard de cette Semaine de l'éducation, qui sera soulignée dans neuf des dix provinces canadiennes. Le public, comme trop souvent dans des questions qui l'intéressent directement (et l'éducation des enfants devrait en être une), se contentera de digérer tant bien que mal les informations qui seront fournies et les conférences prononcées au cours des prochains jours.

La Semaine de l'éducation, dans la province de Québec, ressemble de plus en plus à une Semaine des instituteurs. C'est peut-être normal et cela a du moins pour résultat de revaloriser lentement leur profession.

Pendant les sept prochains jours, les commissaires d'écoles et les **instituteurs** oublieront leurs différends et fraterniseront, des **professeurs** seront reçus officiellement à l'hôtel de ville dans certaines municipalités, des **éducateurs** seront

Voir L'EDUCATION en p. 46

Le programme de la Semaine

Voici le programme de la Semaine de l'Education, dans la région métropolitaine.

Aujourd'hui: banquet d'ouverture à l'hôtel Reine-Elizabeth, sous la présidence d'honneur de M. Jean Lesage, premier ministre, orateur principal de la manifestation. M. Paul Gérin-Lajoie, ministre de la Jeunesse, et le R. Père Alfred Lavallée, C.S.C., président de l'Association d'éducation du Québec, porteront également la parole.

Demain: messe pontificale à

Voir PFOGRAMME en p. 46



M. JEAN LESAGE



Mgr Alphonse-Marie PARENT



M. LOUIS-J. ROBICHAUD



M. ROBERT-M. FOWLER

L'ACADIE ET LE QUEBEC ASSOCIES DANS UN MEME HOMMAGE UNIVERSITAIRE — Me Louis-J. Robichaud, le premier Acadien à devenir président du conseil au Nouveau-Brunswick, sera, avec Me Jean Lesage, l'un des deux premiers ministres provinciaux de langue française de notre pays que l'Université de Montréal honorera d'un doctorat lors de la cérémonie solennelle qui marquera la prochaine collation des grades de la plus grande institution d'enseignement supérieur du Canada français. A cette même occasion, le 31 mai prochain, l'Université de Montréal décernera également un doctorat honorifique en droit à deux autres personnalités canadiennes éminentes : Mgr Alphonse-Marie Parent, ancien recteur de l'Université Laval, et M. Robert-M. Fowler, président de l'Association canadienne des pâtes et papiers. M. Fowler a fait partie de la Commission Rowell-Sirois et a présidé la Commission royale d'enquête sur la radio et la télévision. Il est actuellement coprésident du Comité canado-américain des hommes d'affaires.

LES JEUX DE LA PRESSE

L'ÉCHIQUIER ET LE DAMIER

par CHARLES ROBILLARD

— AVIS —
Les adeptes de ces jeux sont priés d'adresser leur correspondance au chroniqueur, à 4749, boulevard Saint-Hubert, Montréal 34, P.Q.

"PENSEE"

Avec le courage et la volonté on peut toujours atteindre le but que l'on a visé.

Carolus Magnus

ECHECS

ETUDE
Noirs 14 pièces



Blancs 12 pièces

Blancs	Noirs	Blancs	Noirs
15—C4F	D4F	22—T4F	D3R
16—FxC	PRxF	23—D5T +	R2R
17—D3C	F3CR	24—D4T +	R3D
18—FxT	DxC	25—T1D	D3R
19—PxP	PTxP	26—TxPF +	R3F
20—DxPR	RxF	27—D4FD +	
21—TD1F	C7F		Aband.

MOSCOU — Grigory Levenfish, "grand-maître" des échecs soviétique est mort aujourd'hui à Moscou, à l'âge de 72 ans, annonce l'agence Tass.

En 1950 la Fédération internationale d'échecs avait attribué à Levenfish le titre de "Grand maître international".

Partie disputée au championnat d'Angleterre, août 1955, à Abbeystwyth.

Blancs: H. Israel.
Noirs: A. R. B. Thomas.
Gambit Benoni.

Blancs	Noirs	Blancs	Noirs
1. d4	Cf6	14. b3 ! (c)	Da5
2. c4	c5	15. cD (d)	Cd7 e
3. d5	b5 (a)	16. C:C (e)	F:C
4. C:b	a6	17. T:F	C:T
5. B:a (b)	F:a	18. Fb6	Tf-b8
6. c3	d6	19. Te1	c5
7. g3	g6	20. b:c	F:c
8. Fg2	Fg7	21. b5	Ta3
9. 0-0	Cb-d7	22. Fc1	Dh4
10. 0-0	Cc6	23. Td3	Tc8
11. Te1	0-0	24. f4	Fd3
12. e4	Cf-d7	25. T:F (f)	C:T
13. Dc2	Cc4		

Les Noirs abandonnent.

(a) Un gambit aventureux qui caractérise le style de Thomas.

(b) 5. é3 est préférable.

(c) Les Blancs affaiblissent la diagonale a1-h8 sur laquelle opère le Fou noir g7. Il fallait jouer 14. Cd2.

(d) Si 15. b:C, D:C ! (et non 15. F:C car 16. Fd2!); 16. D:D, F:D et les Noirs gagnent la qualité.

16. Fd2 !; 16. D:D, F:D et les Noirs gagnent la qualité.

(e) Si 16. Fb2, C:F; 17. D:C, C:C + suivi de 18... F:C et les Noirs gagnent.

(f) Après 25. Dd1, D:C; 26. Fb2, Dc2 et les Noirs gagnent facilement.

MOSCOU ! — Le grand maître Tigran Petrossian a remporté le vingt-huitième championnat d'échecs de l'URSS annonce l'agence Tass.

Ayant fait, dans la dernière ronde partie nulle avec Vitaly Tarasov, Petrossian totalise 13 points et demi et ne peut plus être rejoint par les autres concurrents.

DEFENSE SICILIENNE
F. D. Yates-E. Bogoljubow

1. P4R, P4FD; 2. C3FR, P3R; 3. P4D, PXPD; 4. CXPD, C3FR; 5. C3FD, P3D; 6. F3D, F2R; 7. Roq, C3FD; 8. T1R, P3TD; 9. P4FR, D2FD; 10. D1R, P4CD; 11. P3TD, F2CD; 12. D3CR, P3CR; 13. F2D, P4TR; 14. TD1R, PTxP; 15. D3TR, C4FD; 16. P5FR, PCXPF; 17. PXPF, P4R; 18. C3CD, CXC; 19. FXC, P4F; 20. F3CR, P5R; 21. F1CD, T4TR; 22. FXC, FXF; 23. CXPR, PXC; 24. D3FR, P6TR; 25. FXPR, PXPC + ; 26. DXPC, Roq TD; 27. T2R, R1CD; 28. FXF, DXF; 29. DXD + RXD; 30. P4CD, T4D; 31. TD2FR, T6TR; 32. T2FD, T6T6D; 33. TR2FR, F5TR; 34. T1FR, T7D; 35. T3FD, F3FR; 36. T3TR, FXPC; 37. Abandonnent.

PROBLEME No 2748
Par M. F. Lazard
M. Jacques Barinet
Noirs 13 pièces



Blancs 10 pièces
Les Blancs jouent et font mat en 2 mouvements.

PROBLEME No 2749
Par M. G. Cristoffanini.
Louis Tondi.
Noirs 7 pièces



Blancs 9 pièces
Les Blancs jouent et font mat en 2 mouvements.

PROBLEME No 2750
Par M. P. Ten Cate.
M. Roméo Tondi.
Noirs 8 pièces



Blancs 7 pièces
Les Blancs jouent et font mat en 2 mouvements.

heures mariales

Sanctuaire Saint-Jude

Méditation du rosaire à 4 h. cet après-midi, au sanctuaire du Rosaire et de Saint-Jude, angle Saint-Denis et Duluth, à l'occasion du premier samedi du mois consacré à Notre-Dame du Rosaire de Fatima. Un chemin de croix sera prêché immédiatement après le rosaire; la messe suivra. Confessions de 4 h. à 5 h.

Retraites fermées chez les Missionnaires de l'I.-C., à Granby

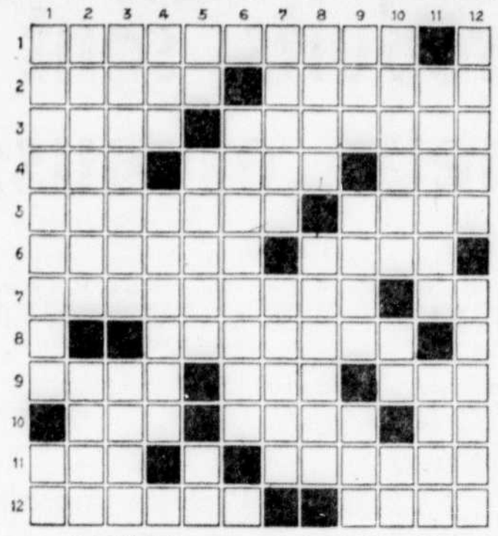
Les SS. Missionnaires de l'Immaculée-Conception, 35, rue Dufferin, à Granby, organisent les retraites fermées suivantes :

Pour fiancés (retraite mixte), les 11 et 12 mars, prêchée par l'abbé Lionel Latour ;

Pour dames, du 13 au 16 mars ;

Pour jeunes filles, du 17 au 19 mars, prêchés par M. l'abbé Joseph Poitevin, curé.

LES MOTS CROISÉS



Horizontalement

1.—Soumettre à la pile électrique.
2.—Somnifère qui provient du pavot — Penchant à mal faire.
3.—Avale. — Force physique.
4.—Fait usage. — Lieu où l'on demeure. — Canton suisse.
5.—Bizarre. — Empereur de Russie.
6.—Carbonate de sodium naturel — Attacher.
7.—Retarder le terme d'un paiement. — Infinitif.
8.—Rendre sot, stupide.
9.—Toute femme — Sorte de ciment — Habileté.
10.—Fatigué — Père de Jason — Article contracté.
11.—Ouvrage de maçonnerie — Expose, formule.
12.—Introduit, fait entrer — Fête de la Nativité.

Verticalement

1.—Moqueur. — Note.
2.—Hérétique — Sulfate double d'aluminium et de potassium.
3.—Indépendance — Planète.
4.—Un des cinq sens — Argent versé à l'avance.
5.—Avant-midi — Homme petit et contrefait — Métal précieux.
6.—Etendue de pays planté de vignes.
7.—Prend pour modèle — Chêne vert.
8.—Prudent, circonspect — De Lettonie.
9.—Choisi — Amène vers soi — Négation.
10.—Sorte de mouette — Dieu solaire — Lac du Soudan.
11.—Poison végétal — Descendance.
12.—Faire naufrage — Conforme aux rites.

Solution lundi



Solution du dernier problème

LeBridge

par Emile Quintal

Quand le déclarant se rend compte, après avoir vu les cartes du mort étalées, que le contrat atteint sera facilement réalisé, il doit se demander, histoire de se mériter la marque la plus élevée possible, s'il n'y aurait pas moyen de se payer le luxe d'une levée supplémentaire ou davantage. Si vous jetez un coup d'oeil sur les mains des quatre joueurs en présence, ci-dessous, vous vous rendez vite compte qu'il n'est pas bien malin pour Sud de cueillir les neuf levées requises pour sa manche à sans atout ; mais à cause de la distribution capricieuse de certaines couleurs dans les mains adverses, il semble de prime abord devoir être difficile de faire mieux. Qu'en pensez-vous ?

Donneur : Ouest.

Le côté Nord-Sud vulnérable.

NORD
♠ R 5 4 3
♡ A R 6 3
◇ 10 7 6
♣ 8 5

OUEST
♠ V 10
♡ V 9 5 4
◇ V 8 5 4 3
♣ A R

EST
♠ 9 8 7 6
♡ D 8 2
◇ 9
♣ V 9 6 3 2

SUD
♠ A D 2
♡ 10 7
◇ A R D 2
♣ D 10 7 4

Les enchères :

Ouest	Nord	Est	Sud
passe	passe	1 ♣ !	contre
passe	1 ♠	passe	2 ♠
passe	3 ♡	passe	3 SA
passe	passe	passe	

Entame : le roi de trèfle.

Son côté n'étant pas vulnérable et son partenaire ayant passé parole, Est fit une ouverture d'enchère "psychologique" n'ayant d'autre but que d'embrouiller ses opposants et de les empêcher peut-être d'atteindre le meilleur contrat pour leur côté ; son but ne fut cependant pas atteint, Nord et Sud ne s'en étant pas moins hissés jusqu'à la manche à sans atout.

Après avoir encaissé son roi et son as de trèfle, Ouest revint du quatre de coeur, pris par l'as du mort et le déclarant lui fit jouer son six de carreau, ce qui lui permit de prendre deux levées avec son as et son roi de cette couleur, mais sur cette dernière levée, Est se défaussa du six de trèfle, ce qui révéla la distribution 5-1 de cette couleur entre Est et Ouest. Sud encaissa alors son as de pique, ce qui laissa les cartes ci-dessous énumérées dans les mains des joueurs en présence :

NORD
♠ R 5 4
♡ R 6 3
◇ 10
♣ —

OUEST
♠ V
♡ V 9 5
◇ V 8 5
♣ —

EST
♠ 9 8 7
♡ D 8
◇ —
♣ V 9

SUD
♠ D 2
♡ 10
◇ D 2
♣ D 10

Des six premières levées, le déclarant peut maintenant conclure que son flanc droit détient encore deux cartes à trèfle, probablement deux à coeur et trois à pique. Une brève analyse lui permet d'espérer prendre six des sept dernières levées au moyen d'un "squeeze" (coup du pressoir). Il revient donc, à la septième levée, du dix de coeur qu'il laisse filer vers la dame d'Est et celui-ci ne peut faire mieux dans les circonstances que de continuer de la couleur avec son huit, sur lequel Sud laisse aller son dix de trèfle et la levée va au roi de coeur du mort ; celui-ci revient du quatre de pique vers la dame du déclarant, qui encaisse sa dame de trèfle, Ouest se défaussant de son cinq de carreau, tandis que Nord jette le cinq de pique. Le retour du deux de pique de Sud oblige son flanc gauche à choisir entre deux défausses également funestes pour son côté ; en effet, s'il laisse aller son huit de carreau, le déclarant prendra les douzième et treizième levées avec sa dame et son deux de carreau ; tandis que si Ouest jette son valet de coeur, les deux dernières levées seront prises par le six de coeur et la dame de carreau, soit un total de dix levées pour Nord-Sud.

Tournoi spécial au Cercle de bridge Le Boulevard, lundi

Le tournoi spécial mensuel de bridge-duplicata pour paires libres sera tenu lundi soir prochain, 6 courant, à 8 h. 15, au Cercle de bridge Le Boulevard, 112 boulevard Saint-Joseph ouest. Les gagnants recevront, en plus de magnifiques prix, des points de maitres de l'ACBL. Il est bon de rappeler également qu'il y a tournois pour paires libres intermédiaires (joueurs détenant moins que 50 points de maitres), tous les vendredis soir à 8 h. 15. De plus, des tournois de bridge-duplicata mouvement individuel, sont tenus tous les dimanches après-midi, à 2 h. 15, avec séance spéciale pour points de maîtres tous les trofsièmes dimanches du mois.

Voici maintenant les résultats des tournois tenus ces jours derniers, au Cercle Le Boulevard. **Samedi, 25 février :** 1ers, Mme A. Hétu et M. L. Magnan ; 2es, Mme C. Ste-Marie et M. R. Paquette. **Dimanche, 26 février :** 1er, M. Maurice Piché; 2e, M. E. de Caraffe; 3es, ex aequo, Mme I. Audet et M. G. Maureen. **Lundi, 27 février :** 1ers, Mme Annette Sorel et M. J.-M. Raynault; 2es, Mme Y. Salme et M. R. Sylvestre.

Tous les bridgeurs, dames et messieurs, accompagnés ou non d'un partenaire, sont cordialement invités aux tournois tenus au Cercle Le Boulevard, ouvert à tous les amateurs de bridge tous les jours de 1 h. p.m. à 1 h. a.m. Pour autres renseignements on est prié de signaler CR. 4-1929.

Tournois de débutants le mercredi, au Boulevard

Les débutants dans le bridge à compétition seront certainement heureux d'apprendre qu'il se tient depuis quelque temps tous les mercredis soir, à 8 h. 15, au Cercle de bridge Le Boulevard, des tournois de paires libres auxquels la direction du Cercle apporte une attention toute particulière. Tous les amateurs sont les bienvenus, avec ou sans partenaires.

Voici les résultats des séances de débutants tenus au cours des deux dernières semaines. **Mercredi, 22 février :** 1ères, Mmes G. Brosseau et R. Saulnier; 2es, MM. E. Quenneville et G. Brosseau. **Mercredi, 1er mars :** 1ers, Mme F. Desaulniers et M. Larivière, ex aequo avec Mmes G. René et C. Falardeau.

Au Cercle de bridge Laurier cette semaine

Demain, il y aura, au cercle de bridge Laurier, 5055, rue De Lanaudière, rencontre à mouvement individuel, à 2 h. 15 p.m. Et mercredi soir, séance régulière pour les paires libres de tout calibre, suivie, vendredi soir prochain, à 8 h. 15 également, d'un tournoi de paires libres intermédiaires pour les bridgeurs détenant moins de 50 points de maitres.

Tous les bridgeurs, dames et messieurs, accompagnés ou non d'un partenaire, sont cordialement invités à toutes ces rencontres. Pour autres renseignements on est prié de signaler LAfontaine 1-9981.

Voici maintenant les résultats des tournois tenus ces jours derniers à ce Cercle. **Vendredi, 24 février:** 1ers, MM. Paquette et Desnoyers ; 2es, Mme F. Péloquin et M. G. Bouchard. **Jeudi 2 mars :** 1re, Mme G. Laforte ; 2e, Mme A. Phillie.

Au Cercle de bridge Immaculée-Conception

Voici les résultats du tournoi de bridge-duplicate tenu lundi dernier, au Cercle de bridge Immaculée - Conception, 4242 rue Papineau: 1ers: les RR.PP. Oscar Langlois et Edouard Dumas, s.j.; 2es, MM. Théo Desmarais et Fernand Bilodeau.

Il se tient à ce Cercle, tous les lundis soir, à 8 h. 15, des tournois de bridge-duplicate pour paires libres auxquels sont invités tous les bridgeurs, dames et messieurs, accompagnés ou non d'un partenaire.

Au Linton Bridge Club

Voici les résultats des tournois de bridge-duplicate tenus ces jours derniers au Linton Bridge Club, 1504, rue Sherbrooke ouest **Vendredi 24 février :** 1ères, Mme N. Duquesne et Mlle H. Perron; 2es Mme A. Mutchler et Mme J. Potter. **Mardi 28 février :** 1ers, MM. J. DeVerteuil et Z. Stangl; 2es, MM. R. Leach et G. Dahan.

Tous les mardis soirs, à 8 h. 15, il y a au Linton Bridge Club séance de bridge-duplicate pour paires libres. Tous les vendredis soir, à 8 h. 15, il y a aussi séance de bridge pour paires libres intermédiaires (ayant moins de 30 points de maitres). Tous les bridgeurs, dames et messieurs, accompagnés ou non d'un partenaire, sont cordialement invités. Pour autres renseignements, on est prié de signaler WE. 5-8730.

Au Vanderbilt B. Club

Au Vanderbilt Bridge Club, 2057, rue Mansfield, appt 14, se tiennent tous les jeudis soirs, à 8 h. 15, des tournois de bridge-duplicate pour paires libres auxquels sont invités tous les bridgeurs, dames et messieurs, accompagnés ou non d'un partenaire. Pour autres renseignements, on est prié de signaler AV. 8-5535.

Voici maintenant les gagnants de la séance de bridge tenue jeudi soir dernier, 2 du courant : 1ers, MM. Fred Hoffer et Gerry Boyd, 2es, M. et Mme A. Baldur.

Une Ligue commerciale de bridge en septembre

Au cours d'une réunion tenue lundi soir dernier, la Ligue de bridge des équipes de quatre joueurs des employés de compagnies d'assurance-vie, il a été décidé d'étendre le rayon d'action de ce groupement en le transformant, dès septembre prochain, en une Ligue commerciale de bridge qui sera connue sous le nom de Ligue de bridge commerciale métropolitaine. Toutes les équipes de bridge formées de membres d'organisations industrielles ou commerciales sont cordialement invitées à se joindre à la nouvelle ligue en s'adressant à son président provisoire, M. Mel Gottlieb, a/s de la Standard Life Assurance Company, case postale 250, station H, Montréal. Les organisateurs s'attendent d'obtenir, d'ici septembre, la sanction de l'American Contract Bridge League, ce qui leur permettra d'émettre des points de maitres lors de la tenue des tournois. Cette initiative aura également pour effet d'augmenter d'autant les effectifs de la Ligue de bridge de Montréal.

Trois prédicateurs laïcs à St-Germain d'Outremont demain

Trois paroissiens éminents de St-Germain d'Outremont, MM. Bernard Lanctôt, Marcel Faribault et Marcel Paré, occuperont successivement dimanche la chaire de cette église, à titre de prédicateurs laïcs, dans le cadre de la campagne de souscription de la Fédération des Oeuvres de charité canadiennes-françaises.

M. Lanctôt, qui est président de cette organisation dans sa paroisse, adressera la parole aux fidèles à l'une des messes dominicales. MM. Faribault et Paré feront de même.

Cette expérience peu banale a été tentée avec succès l'an dernier, du haut de la chaire de N.-Dame-des-Neiges, par M. Gaston Marchand, président de la campagne de souscription dans sa paroisse, lequel a d'ailleurs répété ce geste au même endroit, dimanche dernier.

ÉCHECS ET DAMES

Fédération Canadienne Américaine des Damistes Inc.

Publiciste : E. Brunet, 4447 Wellington

Verdun vs Gagnon Sport

Dimanche à deux heures à 4724 Papineau, le Verdun en viendra aux prises avec le Gagnon sport dans la dernière partie régulière. Comme les deux équipes sont sur un pied d'égalité en première place, la lutte sera fort contestée.

Chez Léo vs St-Henri

Le St-Henri recevra dimanche à deux heures l'équipe du Chez Léo à 5266 Chemin St-Paul. Le St-Henri devra remporter la victoire par 4 à 0 pour monter sur un pied d'égalité avec le Chez Léo pour prendre part aux éliminatoires.

Chez Léo Triomphe

L'équipe du Chez Léo s'est assuré la troisième place dans le circuit "A" en triomphant du St-Henri par 4 à 2.

Jeanne D'Arc vs Etoiles

A cause de la mauvaise température, cette rencontre fut remise à dimanche à deux heures à 1410 Joliette. Donc, adeptes ne manquez pas cette partie.

ST-HENRI		CHEZ LEO	
F. Boisjoly	1	L. Brière	0
R. Benard	½	H. Provost	½
G. Gagnon	0	M. Desalauriers	1
J. Beauchesne	0	A. D'Argy	1
L. Mabeu	0	G. Lefebvre	1
L.P. Lefebvre	½	R. Archambo	½
Total	2	Total	4

Etats-Unis

La troisième partie disputée entre le champion des Etats-Unis, Aimé Desmarais et le fort joueur, Phillias Pincince fut nulle. Ce match est pour un enjeu de $50.00 et limité au meilleur en trois parties, ce qui veut dire que le premier à gagner une partie sera le vainqueur.

Assemblée

Tous les officiers et directeurs de clubs sont priés de prendre note que la prochaine assemblée aura lieu au cercle St-Henri, lundi, le 6 mars.

TOURNOI DE L'OUEST

Rolland Bénard est monté seul en première place en triomphant de E. Brunet qui était sur un pied d'égalité avec ce dernier. Il a gagné par la suite contre L. P. Lefebvre pour augmenter son avance et devient par le fait même, le favori du tournoi avec quatre parties à jouer.

Le président E. Brunet du cercle St-Henri situé à 5266 Chemin St-Paul invite tous les damistes et adeptes aux séances du mercredi et vendredi soir.

RESULTATS

R. Bénard	1	E. Brunet	0
J. Beauchesne	½	A. Dalpé	½
L. P. Lefebvre	0	R. Bénard	1

CLASSEMENT ACTUEL

Joueurs	PG	PP	PN	PC.
R. Bénard	9	2	1	791
E. Brunet	6	2	4	667
L. P. Lefebvre	5	2	6	615
A. Dalpé	6	4	4	571
J. Beauchesne	5	3	6	571
H. Boyer	5	4	5	529
M. Vigeant	2	4	5	409
G. Paquette	3	11	2	250
M. Lavallée	2	11	2	200

CERCLE ST-HENRI

Dimanche le 12 mars à 2 heures il y aura grand rallement de tous les membres et ex-membres du cercle St-Henri. Tous sont cordialement invités.

CERCLE CHEZ LEO

Au cercle Chez Léo, se joue actuellement un tournoi au jeu français en plus des tournois "A" et "B". Tous ceux intéressés à prendre part au tournoi français, doivent communiquer au local même. Ce cercle est ouvert tous les jours de midi à minuit.

CERCLE LES ETOILES
1410, rue Joliette, Montréal

Le tournoi annuel prend fin par les victoires de Hector Boyer sur L. Dubois et L. Gagnon. Le classement final est le suivant : R. Lavallée 791, R. Boyer 770, A. Bourdon 604, L. Dubois 604, C. Prévost 520, F. Blair 395, L. Gagnon 354, E. Lafond 250 et A. Messier 208.

La distribution aura lieu prochainement nous reviendrons sur ce sujet. Dimanche dernier, privé d'électricité au cercle, les deux capitaines des équipes du Jeanne-D'Arc et celui des Etoiles s'entendirent pour remettre à demain la rencontre inter-club.

Une rencontre amicale eut tout de même lieu entre les joueurs présents qui donna le résultat suivant :

Equipe Boyer		Equipe Gagnon	
J. Brunet	1	C. Prévost	0
L. Dubois	1	A. Gaudreault	0
J. Duroucher	1	A. Bourdon	0
G. Lavallée	0	V. Lattaro	1
P. Lemire	1	E. Lafond	0
G. St-Onge	1	N. Lamoureux	0
A. Lemoine	0	B. Gervais	1
H. Boyer	½	L. Gagnon	½
Total	5½	Total	2½

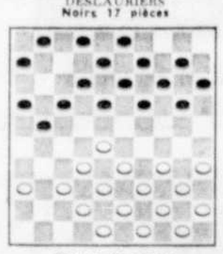
Les amateurs sont invités pour la rencontre de demain qui mettra aux prises la première et la deuxième équipe du circuit inter-club.

A.I.D.A.
PUBLICISTE : René DUSSAULT, 4930 Pie IX, appt 4 - CL. 5-3519

R. Boersma (B) M. Deslauriers (N) 0-1
Ronde 8 25 janvier 1961

Blancs	Noirs	Blancs	Noirs
1. 32-28	18-22	8. 37-28	14-19
2. 37-32	12-18	9. 41-37	4- 9
3. 41-37	7-12	10. 37-32	10-14
4. 31-26	19-23	11. 36-31	5-10
5. 28-19	14-23	12. 31-27	22-31
6. 47-41	9-14	13. 26-37	16-21
7. 32-28	23-32	14. 46-41	11-16

Après le 15e des Blancs.
DESLAURIERS
Noirs 17 pièces



Blancs 17 pièces
BOERSMA

Blancs	Noirs	Blancs	Noirs
15. 41-36	21-27	33. 33-24	14-20
16. 32-21	17-28	34. 25-14	9-20
17. 38-32	16-22	35. 39-33	8-12
18. 50-17	2-21	36. 33-24	20-29
19. 43-38	10-23	37. 32-23	18-20
20. 49-43	14-19	38. 34-30	3- 9
21. 34-30	10-14	39. 40-34	12-18
22. 30-25	8-12	40. 34-29	9-13
23. 40-34	12-18	41. 29-25	20-24
24. 45-40	6-11	42. 29-23	15-24
25. 50-45	11-17	43. 43-39	18-23
26. 34-29	23-34	44. 39-33	13-19
27. 40-29	17-22	45. 48-43	21-27
28. 44-40	2- 8	46. 33-28	23-41
29. 40-34	19-23	47. 36-47	19-23
30. 45-40	13-19	48. 43-39	22-28
31. 29-24	19-30	49. 39-34	28-32
32. 35-24	20-29	blancs aband.	

Résultats ronde 11 : Messier-Deslauriers 0-2, Boersma-Lalonde 1-1; Bolduc-Dussault 0-2. A reprendre : Lefebvre-Bourassa. Deslauriers complique la situation pour mettre Messier constamment en danger. Boersma-Lalonde : un duel solide qu'il vous intéressera de rejouer attentivement. Bolduc-Dussault : une belle pièce pour l'analyse où l'en remarquera les progrès classiques du jeune Bolduc. Un examen rapide a démontré qu'en sacrifiant un pion plus tôt il conservait d'excellentes chances de nulle. Obtenez la Revue de Louis Giroux, 316 Queen Mary, Ottawa 2, Ont.

La Bible vous parle

Je suis venu apporter le feu sur la terre, et comme je voudrais que déjà il fût allumé. (Lc 12, 49). (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

La vie religieuse

INFORMATIONS RELIGIEUSES

La messe pascale des Français sera dite le jour même de Pâques, à 10 h. du matin, le dimanche 2 avril, à l'auditorium de l'Université de Montréal, 2900 boulevard Mont-Royal. La messe sera dite par Mgr Irénée Lussier, p.d., recteur de l'université, et le sermon sera prononcé par Mgr Fernique, supérieur du collège Stanislas.

* * *

Le dimanche 12 mars prochain, une récollection pour le temps de la Passion aura lieu à l'Apostolat liturgique, 460 est, rue Lagauchetière. La messe sera célébrée par le R. P. Louis Telmosse, c.s.v., professeur au scolasticat Saint-Charles des Clercs de Saint-Viateur, et chantée par les participantes. On est prié d'avoir déjeuné.

* * *

A l'occasion de la fête de saint Thomas d'Aquin, le mardi 7 mars prochain, un triduum sera prêché au sanctuaire du Rosaire et de Saint-Jude, angle Saint-Denis et Duluth. Dimanche, lundi et mardi, sermon à 5 h. de l'après-midi.

* * *

Les membres des groupes Notre-Dame et Saint-Alphonse de l'Adoration nocturne, sont invités à une heure sainte, demain soir à 7 h. 30, en l'église Sainte-Bernadette-Soubirous, 6970, 15e avenue, Rosemont; les membres des groupes Notre-Dame-des-Victoires et Saint-Rédempteur sont aussi invités à une heure sainte, demain soir à la même heure, en l'église Saint-François-Solano, 3730 rue Dandurand.

* * *

L'abbé Samuel Gascon, ancien curé, décédé le 21 février courant, était membre de la Société d'une Messe.

* * *

Le cercle Notre-Dame-du-Sourire (no 852) des Filles d'Isabelle convoque ses membres pour lundi soir prochain à 8 h., en la salle Sainte-Catherine, angle Robin et Amherst.

* * *

Jeudi prochain (9 mars), à 3 h. de l'après-midi, aura lieu la réunion mensuelle des malades, agrégés et amis du Très Saint-Sacrement, en l'église du Saint-Sacrement, rue Mont-Royal près Saint-Hubert. Messe et communion à 4 h. La grande intention du mois : Le succès des prédications du carême dans les paroisses. La section des malades de l'agrégation est heureuse d'offrir un service de transport bénévole.

* * *

Un message radiodiffusé sera adressé par le pape aux fidèles du monde entier le jour de Pâques, à l'issue de la messe que le Souverain Pontife célébrera à Saint-Pierre avant de donner la bénédiction "urbi et orbi" du haut de la loggia extérieure de la basilique, confirme-t-on de source autorisée.

* * *

Plusieurs transfusions de sang ont été faites au cardinal Valerio Valeri, préfet de la congrégation des Religieux, qui est atteint d'une sérieuse affection de la gorge et dont l'état s'était aggravé ces jours-ci. Le cardinal Valeri est âgé de 77 ans.

* * *

Mgr Arthur Douville, évêque de Saint-Hyacinthe, annonce l'ouverture d'un Centre catholique d'information à Granby. Ce sera un centre similaire à l'Inquiry Forum de Montréal, et aura pour but de renseigner les non-catholiques sur l'Eglise et sa doctrine. Une bibliothèque et une salle de lecture sont à la disposition des visiteurs, et un cours par correspondance a été établi pour les personnes de l'extérieur. Le R. P. Albert Saint-Pierre, s.v.d., en est le directeur.

* * *

Pour la deuxième fois, le pape a participé cette semaine à une réunion plénière d'un des organismes préparatoires du concile. Jean XXIII a en effet assisté à la première séance de la Commission pour la discipline des secrements que préside le cardinal Benedetto Aloisi Masella.

* * *

Dans l'allocution qu'il a prononcée en l'église paroissiale Saint-Jean-Baptiste de Rossi, le pape Jean XXIII a engagé ses auditeurs à prier pour la multiplication des bons pasteurs et pour la préparation du concile qu'il espère, a-t-il dit, célébrer pour l'année prochaine.

* * *

Les Concerts d'Orgue du Québec et la Maison Casavant et Frères présentent à toutes les communautés religieuses et à tous les étudiants en musique une occasion unique d'entendre une des plus grandes artistes de France, Marie-Claire Alain, organiste d'église et de concert, le samedi 4 mars prochain, à 2 h. de l'après-midi, en l'église Saint-Alphonse-d'Youville, 560 boulevard Crémazie, dans un répertoire des grandes oeuvres de la musique d'orgue. Elle terminera son récital par une improvisation sur un thème donné par l'auditoire. — M. Albert Lafontaine, organiste et maître de chapelle de l'église Sacré-Coeur de Montréal, présentera un Récital du Midi — sous les auspices des Concerts d'Orgue du Québec — jeudi le 2 mars prochain, à 12 h. 40, en l'église Notre-Dame.

* * *

Deux Pères Blancs d'Afrique ont été expulsés au début de février de leurs missions du Bukavu, capitale du Kivu. Ils auraient été "expulsés de façon ignoble" (sous prétexte qu'ils exercent trop d'influence sur les jeunes) par les membres du parti lumumbiste dirigé par M. Kashamura, un marxiste. Il s'agit des Pères Lauwers Charles, un Belge, aumônier général de la Légion de Marie, et Georges Defour, fondateur et aumônier du mouvement "Yaveri", qui compte 8 à 9,000 jeunes.

Les offices de l'Eglise

Troisième dimanche du carême. (VIOLET) 1re classe.

—Messe "Oculi mei", Credo, préface du carême, Ite missa est.

—II vêpres du dimanche, comme dans l'ordo.

Les Quarante-Heures
Semaine du 5 mars
Archidiocèse de Montréal :

Le 6 mars, Collège Loyola; le 8, St-Joseph (Riv.-des-Prairies); le 10, St-Gabriel-Lalemant; le 11, Hôpital Mont-Providence; le 12, Notre-Dame-des-Neiges.

Diocèse de
— Joliette :

Le 6 mars, Lavaltrie; le 8, Ste-Marie-Salomé.

— Saint-Jean :

Le 6 mars, Ste-Marguerite (L'Acadie'; le 12, St-Alphonse (Notre-Dame-du-Sacré-Coeur) ; Notre - Dame - Auxiliatrice (St-Jean).

— Saint-Jérôme :

Le 8 mars, Ste-Marguerite; le 10, Grenville.

La Bible vous parle

Faites-vous des bourses qui ne s'usent pas, un trésor qui ne vous fera pas défaut dans les cieux, où ni voleur n'approche ni mite ne détruit. (Lc 12, 33) (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

"De partout la nécessité Nous presse de donner le meilleur de Nous-même pour procurer le salut éternel des âmes, de partout résonne à Nos oreilles le cri "Aide-nous !"

Jean XXIII

L'OEUVRE PONTIFICALE DE LA PROPAGATION DE LA FOI

Directeur Diocésain
Hormisdas Boudreau, P.S.S.
175 est, rue Sherbrooke, Mtl. 18
Tél.: VI. 5-1342

Maison de retraites nouveau genre au Cap

CAP-DE-LA-MADELEINE — Le sanctuaire de Notre-Dame-du-Cap vient d'inaugurer un Centre de retraites individuelles d'orientation pour jeunes filles. Cette maison ne compte que quelques chambres où les retraitantes peuvent trouver solitude, silence et repos.

Les retraites données à ce centre diffèrent des retraites fermées ordinaires par le fait qu'elles sont individuelles et que les instructions sont enregistrées sur bandes sonores et diffusées dans chaque chambre.

Les retraitantes n'ont pas d'exercices en commun et ne sont soumises à aucun programme. Elles commencent et terminent leur retraite aux jours et aux heures de leur choix, selon leurs besoins et le temps dont elles peuvent disposer. La retraite doit cependant durer au moins trois jours complets. Il est possible aux retraitantes de suivre les exercices de huit jours.

Un système d'intercommunication installé dans chaque chambre permet de suivre, aux heures convenables, les conférences provenant d'une centrale confiée à une opératrice et pouvant alimenter, si c'est nécessaire, toutes les chambres à la fois, mais avec une possibilité de quatre sujets différents, afin de répondre aux besoins particuliers de chaque retraitante. Ainsi, il n'y a pas deux retraitantes qui suivent exactement le même programme de retraite.

Les instructions sont enregistrées sur rubans sonores par le directeur de l'oeuvre, le R.P. Yvon Poirier, o.m.i., qui poursuit, depuis plusieurs années, des expériences en ce domaine. Chaque instruction est précédée et suivie d'un thème musical approprié. Certains sujets ont été enregistrés par des spécialistes qui traitent des aspects particuliers du problème de la vocation. Le nombre des instructions est assez considérable pour permettre un choix adapté à chaque retraitante. Ces instructions sont prescrites à chacune en direction spirituelle d'après ses besoins et ses désirs. De plus on lui remet le plan imprimé des instructions prescrites, ainsi que des plans de méditations à faire entre les instructions.

Ce genre de retraite aide à orienter autant vers le monde que vers la vie religieuse et n'a de lien avec aucune communauté ou institut.

Retraites fermées

Soeurs Grises

Des retraites fermées auront lieu à la maison-mère des Soeurs Grises, 1190, rue Guy, aux dates suivantes: du 17 au 19 mars, pour jeunes filles, prêchée par le R.P. Bernard de Brienne, o.f.m.; du 24 au 26 mars, pour jeunes filles, par le R.P. G. Labrosse, s.j.

Marie-Réparatrice

Il y aura des retraites fermées chez les Religieuses de Marie-Réparatrice, 1025 ouest, boulevard Mont-Royal, aux dates suivantes: du 3 au 5 mars, pour jeunes dames de moins de 15 ans de ménage, prêchée par le R.P. Maurice Gauvreau, s.j.; du 13 au 16 mars, pour dames de plus de 15 ans de ménage, par le R.P. Jean Guimond, s.j.; du 17 au 19 mars, pour jeunes filles, par le R.P. Vincent Monty, s.j.; du 29 mars au premier avril, pour infirmières, par le R.P. Henri-M. Guindon, s.m.m.; du 28 au 30 avril, pour jeunes filles, par le R.P. L.-N. Hudon, c.ss.r.; du 6 au 8 mars, retraite ouverte pour dames de moins de 15 ans de ménage, par le R.P. André Picot, ss.cc.

Foyer Notre-Dame

Il y aura des retraites fermées au Foyer Notre-Dame de Sainte-Agathe-des-Monts, aux dates suivantes: du 7 au 9 mars, pour dames; du 10



MONTEE SAINT-CHARLES—Au milieu de l'après-midi d'hier, les vieux poteaux rompus côtoyaient les nouveaux portant des câbles et des transformateurs tout neufs. Hier soir, le service était rétabli dans ce secteur desservi par l'Hydro-Québec.

DEGATS

SUITE DE LA PAGE 3

ment peuplée. Trois équipes de la Gatineau Power y travaillaient avec acharnement.

Dans la seule région de l'île Perrot et de Dorion, la tempête a fauché 1,100 poteaux. Pour emprunter les paroles mêmes d'un employé de la Gatineau Power responsable des travaux, il ne s'agit plus à certains endroits de réparer les circuits, mais d'en construire des nouveaux, de toutes pièces.

Les "isolés" de Pointe-Claire

Un journal de Montréal a fait grand état, hier, de 180 familles "isolées" dans la paroisse de Pointe-Claire. Hier, ces gens ont été "réintégrés" dans la communauté métropolitaine quand l'Hydro a fermé son dernier circuit primaire dans cette région.

Un porte-parole de l'Hydro-Québec a expliqué qu'une agglomération de 50 maisons neuves (non pas 180) se trouvait alimentée en électricité par une seule ligne, celle qui longe la montée Saint-Charles. Or tous les poteaux de ce circuit ont été fauchés. Impossible de desservir ces gens par un autre circuit. Il a fallu attendre que la ligne de la montée Saint-Charles soit entièrement rebâtie. Hier quatre ou cinq équipes de gens de l'Hydro-Québec et de l'Hydro-Ontario venues au secours de la première, ont réussi le tour de force de fermer le circuit à 4 h. 56 de l'après-midi, 3 heures avant le moment prévu.

De 700 à 700 . . .

Hier matin, l'Hydro-Québec comptait 700 "cas isolés" (le terme semble commun à toutes les compagnies d'électricité) et une fois les réparations faites, hier soir, il en restait encore 700. C'est qu'au cours de la journée, de nouvelles pannes se découvrent ici et là. Des gens qui avaient abandonné leur maison au début de la panne générale, en réintégrant leur domicile découvrent qu'ils n'ont pas d'électricité dans la maison même si ce courant circule au sommet des poteaux en face de la maison. Les fils raccordant la maison au poteau sont rompus.

Un porte-parole a d'ailleurs expliqué qu'il se produit encore des pannes. Certaines parties du réseau qui avaient continué de fonctionner sont affaiblies et peuvent céder ; certaines installations temporaires érigées dans le but de fournir du courant le plus rapidement possible peuvent également faire défaut, s'il arrivait un gros vent ou si une nouvelle tempête se déchainait . . .

La rive sud

Comme on l'a lu plus haut, il reste encore des "cas isolés" de maisons privées d'électricité sur la rive sud du fleuve. Mais on se débrouille. Certains restaurants dont les poêles chauffent au gaz propane réussissent à servir des repas très convenables. Les restaurants fréquentés par les routiers ouvrent leurs portes vers 7 heures du matin, au lieu de 5 h. 30, et ferment assez tôt le soir, pour profiter de la lumière du jour. A certains endroits, on a installé de petites chaufferettes au gaz propane.

Spectacle inusité

Sur toutes les routes de la région métropolitaine, le spectacle des poteaux abattus, des fils de téléphone entremêlés et des équipes de travailleurs dans les poteaux est impressionnant. Il y en a partout.

On a peu parlé jusqu'ici des dégâts causés aux communications téléphoniques; elles sont moins considérables qu'aux réseaux de distribution électrique pour la simple raison qu'une grande partie du réseau est enfouie sous terre.

Dans les campagnes, les dommages sont cependant égaux sinon pires que ceux subis par les compagnies d'électricité. Un seul câble peut desservir des centaines d'abonnés à l'électricité, mais chaque ligne de téléphone demande un fil.

A de nombreux endroits où les poteaux portaient des dizaines de ces fils, à l'ancienne mode, comme on en voit le long des voies ferrées pour les services télégraphiques, la compagnie Bell installe maintenant un câble contenant un faisceau de petits conducteurs, formant un tout plus facile à installer et à entretenir, et certainement plus solide.

Une semaine après . . .

Une semaine après la tempête, les dégâts ne sont pas encore tous réparés, mais presque toute la population de la région a retrouvé la vie normale impossible sans ce fluide-miracle qu'est l'électricité.

Ceux qui souffrent encore des effets de la tempête ne tarderont pas à avoir à leur tour les services de l'électricité et du téléphone. Des centaines d'hommes y ont travaillé toute la semaine et continueront de le faire tant que tout le monde n'aura pas été soulagé.



Photos Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

DE L'AIDE DE L'ONTARIO — L'Hydro d'Ontario est l'une des nombreuses entreprises venues à l'aide des gens de la région métropolitaine. M. Swede Widmeyer, contremaître de Toronto, surveille l'un de ses hommes affairé au sommet d'un poteau, Montée Saint-Charles, à Pointe-Claire.

RECOMMANDATIONS

SUITE DE LA PAGE 3

La suggestion de MM. Gaubiac et Way portant sur les heures d'ouverture et la surveillance de l'édifice du quartier général sera bien accueillie. Pour économiser de la main-d'oeuvre, on barricade présentement toutes les portes à l'exception de celle donnant sur le garage, rue St-Louis. Cette mesure évite de poster des gardiens aux autres issues mais a le désavantage de forcer tout le monde à de longs détours chaque fois qu'on veut pénétrer ou sortir.

On sait que le comité exécutif a donné suite dans le budget de la police, à la recommandation de prolonger de 3 à 4 mois la durée de l'entrainement à l'école de la rue Poupart.

On sait également que la hausse du niveau d'instruction de la 9e à la 10e année vient des visiteurs européens. Il semble toutefois que la recommandation d'élever de 5 pieds et 8 pouces à 5 pieds et 10 pouces la taille minimum requise pour les aspirants policiers vienne de la Fraternité des Policiers de Montréal. Cette recommandation également a été approuvée par les autorités municipales.

La division ouest à l'essai

Enfin, la suggestion de décentraliser la Sûreté en déménageant chaque division dans ses quartiers respectifs, soit est, ouest, nord et centre, va bon train.

Les autorités policières appliqueront cette suggestion dès le 1er mai, à titre d'essai au début.

Ce sera la division ouest qui emménagera à cette date dans le poste no 10, rue St-Luc.

Il ne sera pas question au début de relier ce poste au quartier général par TV pour les défilés de criminels et les tests de confrontation. On améliorera plutôt la transmission des renseignements par le système de télétypes.

REPARATION

SUITE DE LA PAGE 3

dimanche matin à tous les hommes de lignes et électriciens capables de travailler dans les poteaux. Grâce à la prompte réponse de tout le personnel, dès le midi, toutes les équipes étaient au travail.

'Grâce à l'esprit d'équipe et à la collaboration de tous, malgré la mauvaise température, les dangers très graves dus à la présence de fils à haute tension brisés ainsi qu'à la rupture des poteaux et des arbres, on a réussi à rétablir temporairement par des moyens de fortune les circuits d'alarme-incendie et les lignes de communications les plus importantes reliant les postes de radio des services de la police, d'incendie et des travaux publics.

"De plus, grâce à une ligne directe établie par les câbles téléphoniques de la Cité avec la centrale d'urgence de l'Hydro-Québec, le service des travaux publics a pu maintenir en tout temps un contact avec cette dernière et assurer la collaboration entre les équipes du service et celles de l'Hydro-Québec, ce qui a eu pour effet d'aider à diminuer les dangers d'accident et éviter des pertes de vie par électrocution".

Victime identifiée

La Police a réussi hier à identifier l'homme d'environ 45 à 50 ans qui a été broyé à mort par une pelle mécanique sur le chantier de la Place des Arts, mercredi dernier.

La victime, M. Nick Kravetz, a été identifiée par le propriétaire de la maison où elle demeurait, au 1107, rue St-Georges.

BREVETS D'INVENTION
Marques de commerce
Dessins de fabrique
en tous pays
MARION, MARION
ROBIC & BASTIEN
2100, rue Drummond, Montréal, P.Q.

LE CARREFOUR DES JEUNESSES

SUITE DE LA PAGE 37

fient aux équipières, ou ces dernières peuvent se rendre chez elles, si elles ou leurs parents le préfèrent.

—Quels sont surtout les services dont elles ont besoin ?

—Pour quelques-unes, c'est un foyer honnête ou elles seront en sécurité; pour d'autres, c'est un secours pécuniaire en attendant qu'elles trouvent un premier emploi ou qu'elles en retrouvent un nouveau; pour un bon nombre, c'est une situation plus conforme à leur âge, à leurs aptitudes. Flétries par des expériences prématurées, quelques-unes auront besoin d'un "grand ménage" de conscience, d'autres se trouveront bien de soins dentaires ou d'un traitement qui améliorera leur santé, etc. Les cadettes seront orientées vers les pensionnats, cours privés, écoles d'apprentissage, et aussi vers les services de loisirs et les camps d'été. Bref, chaque situation est bien personnelle, chaque cas doit être analysé avec soin et la période d'éducation ou de rééducation doit être prolongée, si l'on veut obtenir un résultat en profondeur.

—On peut dire qu'elles sont chanceuses, vos filles . . . Mais les garçons, eux ?

—Ils n'ont pas à être jaloux, rassurez-vous ! On s'occupe de ceux de 14 à 17 ans à l'Accueil des Jeunes, un foyer sympathique où ils peuvent faire un séjour plus ou moins prolongé, tandis qu'on s'occupe de les orienter.

—En somme, Le Carrefour, c'est la boussole des adolescentes perplexes ou désaxées et l'Accueil des Jeunes, c'est une rose des vents pour leurs frères qui sont dans le même bateau . . .

M. HEES

SUITE DE LA PAGE 37

duits au bénéfice d'autres qui toucheraient moins notre industrie. Entre autres choses, on voudrait limiter les importations de chaussures en caoutchouc et les importations de textiles.

Il n'est pas question de couper les ponts, mais de modifier la nature des produits importés. Cette modification servirait nos intérêts, sans nous brouiller avec qui que ce soit.

Signalons ici que l'inquiétude d'Ottawa se retrouve ailleurs. Ainsi, à Toronto, un ministre, M. Nickle, déclarait, hier soir, que chaque fois que nous achetons un produit étranger, c'est un "emploi canadien que nous exportons."

Pour coordonner tout le travail, Ottawa vient de créer le Conseil national de la productivité. "C'est maintenant qu'il faut agir, disent MM. Hees et Starr. Nous croyons que le rôle du gouvernement consiste à prendre l'initiative dans la création d'un climat économique où le patronat et le salariat du Canada puissent se développer et prospérer dans le cadre d'un régime d'entreprise libre et capable d'affronter la concurrence."

"Nous croyons également, ajoutent-ils, que le patronat et le salariat doivent aborder nos problèmes nationaux de chômage et de concurrence dans le domaine du commerce international dans un esprit de dévouement aux intérêts du pays."

"Il est à désirer qu'on accepte le principe de la coopération entre employeurs et travailleurs pour faire entrer plus de confiance, de vigueur et d'énergie dans l'économie de notre pays. Ce faisant, nous élèverons notre niveau de vie."

Le plein emploi

M. Hees a dit que les groupements patronat-travail en Europe se réunissent souvent, étudient les produits de concurrence et "tentent de faire mieux".

"Nous pourrons avoir le plein emploi au Canada, comme ils l'ont en Europe, dès que nous voudrons rendre nos produits désirables au Canada et dans d'autres pays. Ce qu'ils peuvent faire, nous le pouvons".

Le gouvernement fera l'impossible pour venir en aide au patronat et au travail. Mais la tâche principale doit être faite par la coopération dans les usines où les marchandises sont produites.

Conseils de sagesse

OTTAWA. (PC) — M. George De Young, 55 ans, président du nouveau Conseil national de la productivité, a déclaré à son tour que l'objectif du Canada devrait être de rendre tous les secteurs de l'économie aptes à supporter la concurrence.

"Nous devrons abandonner le luxe de pratiquer la concurrence pour obtenir une suprématie factieuse et pratiquer cette concurrence comme équipe nationale", a-t-il dit à une conférence de presse.

M. De Young, président de l'Atlas Steel Limited, de Welland, Ont., a mentionné l'industrie, l'agriculture et les exportateurs comme étant les groupes qui ont réclamé des programmes pour venir en aide à leur secteur économique particulier.

L'un des plus grands problèmes du Canada est de s'ajuster à une nouvelle situation de concurrence sur les marchés mondiaux, y compris "l'organisation extrême des économies nationales" dans les pays des deux blocs commerciaux de l'Europe.

"Je crois qu'au Canada nous avons besoin d'un objectif. L'objectif de rendre tous les secteurs de l'économie capables de faire la concurrence est une chose à laquelle nous devrions tendre. Je ne vois pas la nécessité de garder nos gens inoccupés en important des produits étrangers, de crainte que le Japon et l'Allemagne n'achètent nos produits.

M. De Young est arrivé à la conférence de presse en compagnie du ministre du Commerce, M. Hees, et du ministre du Travail, M. Starr, trois jours après la formation, par le gouvernement du Conseil de 25 membres.

Trois mesures seront prises rapidement pour que le Conseil se mette au travail.

1. — M. De Young et le nouveau directeur exécutif du Conseil, M. John Dickinson, de Montréal, de la Northern Electric Company, partiront demain pour une tournée d'une semaine en Grande-Bretagne et en Europe occidentale, afin d'étudier les efforts de productivité effectués là-bas.

2. — MM. Hees et Starr ont invité 30 représentants de l'industrie et du travail à une conférence d'une journée ici, le 15 mars, "pour discuter de l'importance de la coopération entre le patronat et le travail à tous les paliers, et des mesures générales qui peuvent être prises pour la réaliser totalement".

Parmi eux, on remarque: M. Roger Mathieu, président de la Confédération des Syndicats Nationaux; M. Claude Jodoin, président du Congrès du Travail; M. R.-M. Fowler, de Montréal, président de la "Canadian Pulp and Paper Association"; M. Joseph Jeffery, de Montréal, président de la Chambre de Commerce du Canada; et M. R.D.L. Kinsman, président de la "Canadian Exporters Association".

3. — La première réunion du Conseil de la productivité aura lieu ici le 20 mars afin de mettre au point son organisation et son programme.

VIEILLARD

SUITE DE LA PAGE 3

puis près de deux ans, lui et la victime marchaient "la main dans la main".

"Je lui avais dit de ne pas allumer le poêle, raconte le témoin, mais quand je suis arrivé, il n'était pas content. On était deux mauvais ensemble. J'ai fessé trop fort. Rivest est tombé à terre, je l'ai traîné dans la "shed". Il râlait, mais achevait. Il y avait là du bois, alors j'ai mis de l'huile à lampe pour le rachever plus vite".

Yelle continue son témoignage et révèle qu'il n'a pas frappé la victime avec un rondin de bois mais simplement avec ses mains. Après avoir enduit le corps de la victime avec de l'huile à lampe, il mit le feu avec des allumettes. Il dit que la colère le rend violent et qu'il était alors "sur les nerfs". "Ça s'est fait en dedans d'une demi-heure", avoue-t-il.

Me Bernard Lefebvre, c.r., de Laprairie, arrive alors pour dire au tribunal qu'ayant récemment traité certaines affaires avec le témoin, il désire le représenter. Il s'objecte à la preuve, laissant entendre que son client souffre d'aliénation mentale et demande en plus la protection de la Cour. Me Frédérick objecte alors que Yelle n'est pas encore accusé et qu'aucune preuve d'aliénation mentale n'a été présentée.

Le vieillard révéla par la suite avoir perdu connaissance après l'incident et ce n'est que dans la soirée qu'il se rendit chez un voisin pour demander de l'aide.

C'est le Dr Jean-Marie Roussel, médecin-légiste, qui devait fournir certains détails supplémentaires. Il a relevé sur la tête de la victime plusieurs enfoncements du crâne ainsi que des brûlures superficielles à sa figure et à ses mains. D'après l'expert, les plaies à la tête auraient été causées par un objet contondant comme un bâton ou une pierre. Il a relevé également des fractures aux côtes de Rivest. Il ajoute qu'il aurait été impossible de causer ces blessures par des simples coups de poing.

De plus, le Dr Roussel a relevé des marques de sang sur le manche d'une hache ainsi qu'à plusieurs endroits dans la cuisine où habitaient les deux compagnons. On avait tenté sommairement de laver les traces de sang. Egalement sur la hache, on a trouvé des cheveux appartenant à la victime.

Plusieurs autres témoins, dont Paul-Emile Riendeau, un voisin, le Dr Jacques Joly, qui a constaté la mort de la victime, et le détective Roland Gilbert ont révélé que Yelle avait mentionné que c'est à la suite d'une explosion du poêle que Rivest s'était tué. Cette déclaration devait par la suite se révéler fausse.

Enfin, on a retrouvé dans le hangar un rondin de bois dont une extrémité était calcinée et avait été imbibée d'huile à lampe. On y retraça également des taches de sang, mais le Dr Roussel n'a pu confirmer que c'était là du sang humain.

Après que Me Jean Frédérick eut résumé les faits, le coroner du district, le Dr Gérard Archambault, demanda aux jurés de rendre leur verdict, affirmant qu'il n'y avait pas de doute sur le jugement à rendre. Après une courte délibération, le juré rendit un verdict tenant Albert Yelle criminellement responsable de la mort de Frédéric Rivest.

Ironie du sort, le coroner demanda aux policiers de prendre un soin particulier du vieillard en raison de son âge et de son état de santé.

L'enquête dans cette affaire avait été conduite par les détectives Roland Gilbert et Arthur Gagnon, de l'escouade des homicides de la Sûreté provinciale, en coopération avec le chef de police de St-Remi, M. Perron.

VICTOIRE

SUITE DE LA PAGE 37

ce que tout est aussi clair que de l'eau trouble".

L'aide aux zones de chômage chronique ayant été promise au budget du 21 décembre dernier, M. Chevrier s'est plaint du manque de précision d'un programme qu'on a mis deux mois et demi à établir.

Le député de Laurier a déclaré en outre que la formule est tellement restrictive qu'elle laisse de nombreuses localités en plan et à l'écart de tous les "avantages", que peut offrir le programme, "s'il en est qui pourront découler de son application".

"Où sont les zones de chômages chroniques. Je défie le ministre de nous dire ce que signifie son programme. Personne ne nous a dit en termes clairs et définis ce que signifient ces critères et comment ils peuvent s'appliquer".

N'obtenant pas de réponse, M. Chevrier a ajouté que c'est au gouvernement qu'il incombe de prendre des mesures. "Au lieu de s'acquitter de ses responsabilités, a-t-il poursuivi, le gouvernement s'en est déchargé sur les municipalités".

"Le gouvernement dit à chaque municipalité : dites-nous si vous êtes une zone de marasme, car nous ne le savons pas. Si vous répondez aux conditions énoncées, nous ferons peut-être quelque chose".

C'est sur ces paroles demeurées sans écho que s'est terminé le débat d'urgence.

Menaces ponctuées d'un coup de feu

Deux bandits dans la vingtaine ont voulu s'emparer hier après-midi vers 4 h. 15 des enveloppes de paye de la E.H. Sales Co., au no 9735, rue Jeanne-Mance.

Dans leur énervement, ils ont raté le gros lot et n'ont mis la main que sur une cassette contenant $189.19.

Durant l'attentat, pour mieux ponctuer leurs menaces, ils ont tiré un coup de feu et le projectile est passé à deux pieds d'une employée, Mlle Micheline Langevin.

L'affaire a débuté alors que Mlle Langevin et M. Harry Zillman se tenaient dans le bureau de l'avant. Les bandits sont entrés l'arme au poing et ont demandé la paye.

M. Zillman a répondu qu'il n'y en avait pas, que tout l'argent du bureau était contenu dans une petite cassette avec les $180.

Les bandits ont pris cet argent puis sont revenus à la charge, réclamant de nouveau la paye.

A ce moment un autre homme, M. Harry Frankel est venu s'enquérir de la source des éclats de voix. Pour toute réponse, l'un des visiteurs lui a braqué son arme dans l'abdomen.

Son complice a tiré le coup de feu et un voisin, M. T. Burstein est venu à son tour se mettre le nez dans la pièce. Il a subi le même sort que son prédécesseur.

Les bandits, désarçonnés de se trouver devant cette foule grandissante, n'ont plus songé qu'à fuir après avoir arraché les fils téléphoniques. Le serg.-dét. V. O'Neil a conduit une enquête.

MEURTRIER

SUITE DE LA PAGE 3

nier. Il a subi son procès pour le meurtre de Mme Oetting, épouse de George Oetting, surintendant général des revenus à l'Illinois Bell Telephone Company.

Les autres victimes sont Mme Frances Murphy, 47 ans, dont le mari, Robert, est vice-président et conseiller de la Borg-Warner Company, et Mme Mildred Lindquist, 50 ans, dont le mari est vice-président de Harris Trust and Savings Bank, à Chicago.

Les trois femmes, des voisines dans le quartier Riverside à Chicago, se sont rendues en automobile, dans le parc national, le 14 mars 1960. Elles ont été assassinées alors qu'elles exploraient le canyon St. Louis. Les corps ont été retrouvés deux jours plus tard.

SI VOUS TOUSSEZ



prenez PINEX

Il soulage rapidement la toux

Dès la première cuillerée, le sirop Pinex dégage la toux . . . soulage les muqueuses irritées et congestionnées. Demandez à votre pharmacien le sirop Pinex qui a fait ses preuves depuis cinquante ans. Se vend sous forme d'un sirop préparé ou d'un concentré économique.



PINEX
"CONCENTRE" ou "TOUT PRÉPARÉ"

ANNONCE

LIBRE de Douleurs de RHUMATISME D'ARTHRITE ET DE NEVRITE

Grâce à la formule scientifique du Rosal des milliers de souffrants trouvent un nouveau et béni soulagement des douleurs de Rhumatisme, d'Arthrite, de Névrite, de Fibrosite, de Bursite et de Névralgie. Des milliers disent qu'ils ont arrêté les douleurs dans les mains, le dos, les jambes et les bras—qu'ils peuvent travailler encore, dormir mieux et jouir de la vie. Pour prouver que vous aussi pouvez jouir d'un sang béni, d'un confort et d'un soulagement, envoyez simplement votre nom et votre adresse sur le coupon ci-dessous et nous vous enverrons une boîte de $1.00 de Rosal—gratis. Sans coût, sans obligation. Dites à d'autres souffrants comme le Rosal vous a aidé rapidement. Rosal, Ft. Erie, Ont.

GRATIS $1.00 ROSAL GRATIS
ROSAL, Fort Erie, Ontario, Département 784
Sans coût ni obligation envoyez-moi du Rosal de $1.00—gratis.
(Veuillez imprimer votre nom et adresse.)
ADRESSE
NOM
VILLE PROVINCE

comment les aider 12 mois par année ?



Notre société vaut ce que valent nos familles. Voilà pourquoi la Fédération accorde des subventions importantes aux oeuvres qui se vouent à la protection des familles. Il n'y a pas de morte-saison pour l'indigence, morale ou physique. Il n'y a pas de morte-saison pour la charité. Afin de permettre à nos 34 oeuvres de répondre à tous les besoins, donnons davantage en souscrivant par versements, échelonnés sur l'année entière.

donnons plus par versements—

partageons avec la FÉDÉRATION

du 26 février au 13 mars
objectif: $1,850,000

La parade et festival d'habitations 1961

A BOUCHERVILLE

Le président, M. Maurice Joubert, et les directeurs de l'Association des Constructeurs d'Habitations du District de Montréal annoncent que les prochains Festival et Parade d'Habitations — Montréal 1961, organisés dans les cadres de la Semaine Nationale de l'Habitation, auront lieu du samedi, 16 septembre, au dimanche soir, 1er octobre, 1961, à **Boucherville.**

L'énorme succès remporté l'automne dernier à Fabreville, alors que les 27 constructeurs-participants ont vendu 314 nouvelles maisons (ces mises en chantier ont donné du travail à plus de 650 ouvriers, au cours des mois d'hiver) a encouragé les directeurs de l'Association à répéter la tenue de telle Parade d'Habitations d'une année à l'autre, mais en l'organisant dans des secteurs différents.

De nouveau la direction générale et l'organisation de cet événement, maintenant annuel, ont été confiées à Roland-L. Racine, entouré de dévoués collaborateurs choisis tant chez les manufacturiers et distributeurs de matériaux de construction que chez les différentes compagnies d'utilité publique.

Tous les constructeurs d'habitations de la région métropolitaine désireux de participer au prochain Festival et Parade d'Habitations 1961, pourront communiquer avec M. Roland L. Racine à 2340, chemin Lucerne, Ville Mont-Royal. Tél. RIverside 7-1313.

Avant-première de la grande saison

Modifications capitales à la LOI SUR L'HABITATION afin de stimuler les mises en chantier et créer de l'emploi

Des changements importants apportés à la Loi nationale sur l'habitation, par suite de la législation adoptée par le Parlement en décembre dernier, sont de nature à stimuler l'activité dans l'industrie de la construction de maisons et à procurer de l'emploi.

Les modifications apportées sont les suivantes :

(1) Une augmentation des prêts LNH aux propriétaires-occupants, avec réduction de la mise de fonds et prolongation de la période maximum de remboursement, soit de 30 à 35 ans;

(2) Une augmentation de 80 à 85 p. 100 de la proportion du prêt par rapport à la valeur d'emprunt, dans le cas des prêts LNH pour la construction de logements à loyer;

(3) Une augmentation de la valeur globale des prêts pour l'amélioration de maisons qui peuvent être garantis aux termes de la LNH, soit de deux cents à cinq cents millions de dollars;

(4) Des prêts à longue échéance et à faible intérêt aux municipalités pour la construction ou l'agrandissement de stations d'épuration des eaux-vannes et de réseaux de gros collecteurs d'égout;

(5) Des prêts à longue échéance et à faible intérêt aux universités pour la construction de résidences d'étudiants ou la transformation de bâtiments existants en logements pour étudiants;

(6) Le doublement de la limite statutaire des contributions du gouvernement fédéral aux municipalités pour l'achat d'emplacements à être réaménagés, soit de vingt-cinq à cinquante millions de dollars;

(7) L'acquisition et la réfection de bâtiments existants dans des zones de rénovation urbaine désignées comme telles, en vue de transformer ces bâtiments en des projets d'habitations à bas loyer, en vertu d'ententes fédérales-provinciales.

LES PROPRIETAIRES-OCCUPANTS

Ces modifications ont réduit la mise de fonds requise pour les logements dont la construction est financée aux termes de la LNH en portant de 90 p. 100 à 95 p. 100 la proportion des premiers $12,000 de la valeur d'emprunt qu'un futur propriétaire-occupant peut emprunter. La proportion du reste de la valeur d'emprunt qui peut être empruntée est demeurée inchangée, soit 70 p. 100.

Cette nouvelle proportion a pour effet d'augmenter le montant du prêt et de réduire la mise de fonds de $500 pour une maison évaluée à $10,000; de $550 pour une maison évaluée à $11,000 et de $600 pour une maison évaluée à $12,000. Un prêt consenti à un propriétaire-occupant par un prêteur agréé aux termes de la LNH peut maintenant être remboursé dans une période de 35 ans. Dans le cas d'un prêt direct de la Société centrale d'hypothèques et de logement, l'organisme fédéral du logement, lorsque le remboursement des frais hypothécaires plus les taxes dépasse 27 p. 100 du revenu de l'emprunteur, la durée du prêt peut être prolongée au delà de 25 ans, du nombre d'années requises pour ramener la proportion à 27 p. 100; il ne faut, toutefois, jamais dépasser un maximum de 35 ans.

CONDITIONS PLUS FACILES

Les changements relatifs aux prêts maximums LNH entraînent aussi des conditions plus faciles pour des maisons à prix plus élevé. Le montant du prêt maximum a été porté de $12,800 à $14,200, dans le cas des maisons unifamiliales simples à trois chambres ou moins et jusqu'à $14,900 pour les maisons plus grandes. Les changements correspondants ont aussi été faits dans le montant du prêt maximum pour d'autres genres de logements.

Afin de maintenir la construction de logements à loyer à la même allure que la construction de logements pour propriétaires-occupants, les modifications ont porté de 80 à 85 p.c. la proportion du prêt par rapport à la valeur d'emprunt, dans le cas de logements à loyer dont la construction est financée aux termes de la LNH. Des redressements ont aussi été faits dans les règlements en vue d'établir le montant maximum des prêts pour les divers genres de logements construits à des fins de location.

Une reprise d'activité est prévue dans le financement par les banques des améliorations de maisons au cours des mois d'hiver, du fait qu'en octobre dernier, les facilités de prêt pour l'amélioration de maisons ont été rendues disponibles pour les logements à loyer, y compris les maisons d'appartements; c'est pourquoi, la valeur globale des prêts pour l'amélioration de maisons qui peuvent être garantis aux termes de la LNH a été portée de deux cents à cinq cents millions de dollars.

POUR ENRAYER LA POLLUTION

Le programme du gouvernement fédéral, en vue de réduire et même d'enrayer complètement la pollution de l'eau et du sol, a entraîné l'établissement d'une limite statutaire de cent millions de dollars en prêts aux municipalités qui désirent construire une station d'épuration des eaux- vannes ou installer un réseau de gros collecteurs d'égout. Ces prêts seront remboursables en 50 ans au maximum, au taux d'intérêt en cours, soit 5⅛ p.c.; le montant maximum d'un prêt ne dépassera pas les deux tiers du coût du projet accepté par la Société centrale d'hypothèques et de logement.

Afin d'encourager les municipalités à s'intéresser immédiatement au problème de la pollution, la nouvelle disposition permet à la Société centrale d'hypothèques et de logement de faire grâce du remboursement d'un quart du montant du prêt et de l'intérêt couru pour le travail exécuté en date du 31 mars 1963.

L'AIDE AUX UNIVERSITES

Les universités sont maintenants admissibles à des prêts s'élevant jusqu'à 90 p.c. du coût de construction de résidences pour étudiants ou du coût de transformation de bâtiments existants en logements d'étudiants. Les collèges affiliés et les autres institutions à statut universitaire peuvent aussi obtenir des prêts de ce genre. La Société centrale d'hypothèques et de logement est autorisée à consentir de tels prêts au taux d'intérêt de 5⅛ p.c. dont le remboursement sera réparti sur une période maximum de 50 ans. Cette mesure est destinée à aider les universités à augmenter considérablement le nombre de leurs étudiants en résidence.

L'augmentation de ving-cinq à cinquante millions de dollars de la limite statutaire imposée aux contributions du gouvernement fédéral pour l'acquisition et le déblaiement d'emplacements urbains à réaménager, a été accordée en prévision d'une augmentation considérable du nombre de ces projets. Au cours des quelques dernières années, de nombreuses cités au Canada ont fait faire des études sur la rénovation urbaine, grâce à une aide obtenue aux termes de la LNH et on prévoit que ces études auront pour résultat des projets de réaménagement.

Un changement important relatif aux ententes fédérales-provinciales dans le domaine des logements publics, prévoit maintenant une contribution fédérale de 75 p.c. au coût d'acquisition et de réfection de bâtiments existants dans les zones désignées comme zones de rénovation urbaine. Cette disposition s'ajoute aux ententes fédérales-provinciales qui existent déjà pour les nouveaux projets d'habitations; elle a pour but d'aider à fournir un plus grand nombre de logements publics à loyer à un coût moins élevé.

immeuble --- construction

60... insuffisant

Dans les régions où il est probable que l'électricité sera employée pour la cuisson ou le chauffage, la puissance d'alimentation des fils transmettant l'électricité des câbles principaux jusqu'à la maison et jusqu'à la boîte des fusibles, ne devrait pas être inférieure à cent ampères. Un service de **soixante ampères n'est plus suffisant** dans les plupart des maisons modernes.

A bon compte

Parmi les utilisations les plus importantes des peintures d'aluminium, figure la protection de surface des charpentes en métaux ferreux : ponts et autres grandes constructions. Dans ce cas, les peintures à l'aluminium font valoir les qualités esthétiques des ouvrages et réduisent l'entretien que rendrait nécessaire la corrosion des métaux laissés nus.

L'aluminium et l'eau de mer

Le premier appareil en aluminium à distiller l'eau de mer remplacera peut-être bientôt le matériel en cupronickel. L'armée américaine, qui procède à sa mise au point, a constaté qu'il est plus léger, possède une plus grande capacité, consomme moins de combustible et subit peu de corrosion.

LE SEUL OUVRAGE DU GENRE EN FRANÇAIS !

COMMENT PREPARER

VOTRE IMPÔT

EDITION REVISEE 1961

par JEAN ZALLONI, comptable agréé

- Impôt fédéral (canadien) sur le revenu de 1960
- Impôt provincial (Québec) sur le revenu de 1960
- Liste complète des dépenses admises
- Principales formules avec exemples

EN VENTE A $2.50

LIBRAIRIES PILON INC.

750, rue Beaubien CR. 4-6487* — 800, rue Mt-Royal E. LA. 4-3081 — 8559, boul. St-Laurent DU. 1-6261*

851, boul. Décarie, Ville St-Laurent — RI. 8-7961

GRACE A NOUS... IL N'Y A PLUS DE MYSTERE!

MAINTENANT

C'EST FACILE DE POSER VOS TUILES MURALES DE CERAMIQUE



Obtenez de merveilleux effets décoratifs chez vous, grâce à ces tuiles de céramique que l'on pose soi-même.

Avec un minimum d'effort, on peut rajeunir un vieux mur. Il est simple comme bonjour de poser les tuiles murales de céramique Johnson.

Ces tuiles de céramique se taillent facilement et adhèrent aux murs peinturés aussi fortement que sur les surfaces non finies. Elles sont lavables, comme le verre. Vaste choix de couleurs produisant des effets magnifiques et frappants...

NOUS PRETONS TOUS LES OUTILS NECESSAIRES POUR LE POSAGE.

TUILES MOSAIQUES DE PLANCHER
- Dim.: 1" x 1"
- Nouveau bord coussiné

Offre spéciale de présentation 50¢ le pied carré

Montée sur grandes feuilles de papier. Installation facile avec notre colle sur contre-plaqué de ¼".

LA MAISON AUX 1,000,000 DE TUILES

MONTREAL FLOOR COVERING LTD.

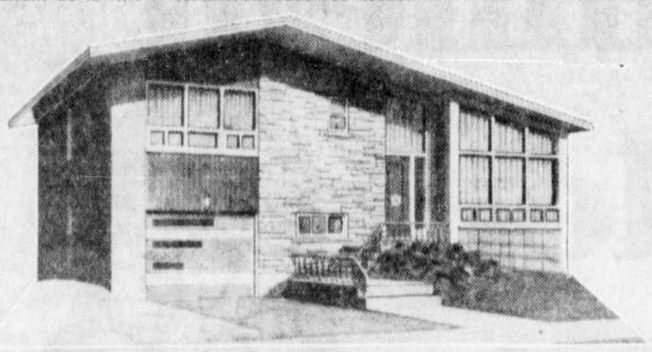
- 15 est, rue Bernard, coin St-Laurent, — CRescent 4-5528
- 1504, rue Bleury, coin Ontario, — Victor 2-8771
- Centre d'achats Pont-Mercier, boul. Lafleur, DOminic 6-7705

LUXUEUX SPLIT-LEVELS

PARKVIEW

DANS L'EXCLUSIF DISTRICT DOMICILIAIRE PERSILLIER D'AHUNTSIC

De magnifiques demeures offrant ce qu'il y a de mieux en fait de construction et de commodités modernes. Ces maisons ont été conçues de façon à vous procurer du luxe, de l'espace et une ambiance chic grâce à leurs caractéristiques des plus modernes et des plus élégantes. A la vue de ces impressionnantes façades en marbre jusqu'aux superbes cuisines en acajou dotées d'appareils encastrés, vous trouverez que ces maisons — situées dans le quartier le plus séduisant de la ville — combleront tous vos désirs.



Modèle R, 8½ pièces : d'un luxe sans pareil, salle à manger, vivoir spacieux, salle de TV en acajou, chambre pour la bonne, 2 salles de bain, entrée des plus élégante. $25,475

DEUX AUTRES MODELES DIFFERENTS DISPONIBLES

... chaque maison comprend des appareils encastrés, terrain paysager, allée, trottoir, et fenêtres coulissantes en aluminium en avant.

PAIEMENT INITIAL DEPUIS $4,000

DIRECTION — Allez vers l'ouest sur le boul. Henri-Bourassa. Tournez à droite sur le boul. Persillier, à gauche sur la rue Charles-Gill jusqu'à nos maisons modèles au coin des rues Pasteur et Charles-Gill. Téléphone au projet : FE. 4-3616.

PARKVIEW HOMES

Stonecrest Realties Ltd.

3510 est, boul. St-Joseph, Montréal

TELEPHONE AU PROJET : FE. 4-3616 AU BUREAU : CL. 4-5351

Transactions immobilières

Quartiers Ahuntsic — Rue Prieur, Nos 2464-2466, lot No 134-272, terrain 25 x 87 pds. Notaire Joseph-M. Savignac à Alfred Chapleau, $12,000.00. — 1518729.

Blvd O'Brien, No 11,819, lots Nos 26-69, 70, terrain 50 x 100 pds. Léopold Chartrand à Richard G. Anderson, $22,000.00. — 1518732.

Rue Verville, No 10,375, lots Nos 275-177, 178, terrain 50 x 75 pds. Mme Maurice Morrier à Jules-B. Desrochers, $17,000.00. — 1518860.

Mercier—Blvd Bernard, Nos 3335 à 3339, lots Nos 403-733-1, 403-734, 403-735-2. Louis-J. Roy à J.-Léon Simard, $22,500.00.— 1518849.

St-Georges—Rue Craig ouest, Nos 455, St-Alexandre, Nos 906, 910 Conciergerie (The Canada Building), lot No pt 1067. Stera Development Corp. à Joseph H. Breff, $51,000.00. — 1518861.

St-Jean — Avenue Outremont, Nos 6996-6998, lot No 636-104, terain 25 x 76 pds. Charles Belzil à Morton Swick et al, $13,-500.00. — 1518730.

Avenue Outremont, Nos 6996-6998, lot No 636-104, terrain 25 x 76 pds. Morton Zwick et al à Stanislaw Romaniak, $15,300.00. — 1518731.

* * *

Ville D'Anjou — Avenue de La Seine, No 7761, lot No 434-81. David J. Lindsay à Murray D. MacGray, $14,250.00.—1518891.

Avenue du Mail, No 7760, lot No 432-9, terrain 58,23' x 90 pds. Marcel Gareau à J.-Rosaire Robitaille, $15,258.60.—1518922.

Ville LaSalle—2e Avenue, No 115, lot No 996-426, terrain 25 x 87 pds. Mme veuve Hector Lemieux à Romain Boyer, $1.00. — 1518832.

Ville Mont-Royal — Avenue Palmerston, No 23, lot No 623-1607. Jean-C. Levaque à Mme Norman E. Wood, $25,000.00. — 1518731.

Ville St-Michel — 14e Avenue, No 7098, lot No 445,673. Alfred Martel à Giuseppe Rizzoti, $5,-500.00. — 1518838.

Verdun — Avenue Rielle, Nos 792 à 796, lot No pt 4399, terrain 39'1" x 120 pds. Henri Laniel à Roger St-Germain, $30,000.00.— 1518770.

Rue Claude, Nos 3975, lot No 3405-521, terrain 25 x 112'6" pds. Gaétan Maher à Jean-P. Léger, $11,000.00. — 1518833.

Petit calcul

Le nombre et le genre de sorties électriques désirées devraient être clairement indiqués dans votre contrat de construction. Remarquez que chaque commutateur mural est considéré comme une sortie. Un panneau comprenant trois commutateurs par exemple sera considéré comme trois sorties distinctes. Afin de déterminer le nombre de sorties, à toutes fins pratiques, déduisez toujours le nombre de commutateurs du nombre total des sorties.

L'étrange sera normal bientôt

L'architecture s'est largement ouverte à la nature. A cet égard, l'enseignement de Frank Lloyd Wright a été des plus utiles : désormais le paysage est intégré à l'habitat.

Une ville de Los Angeles a été bâtie pour que ses habitants puissent de partout contempler l'horizon, dont les aspects varient suivant l'orientation, les saisons et les heures du jour. La cité "Satellite de Toulon" va être édifiée de telle sorte que les locataires de chaque immeuble puissent embrasser du regard tout le panorama de la rade. Des photos aériennes servent de fond aux esquisses de logement.

Signalons encore la maison sphérique inventée par un ingénieur allemand, et l'étrange bureau de la firme américaine Webb et Knapp. L'audace des constructeurs s'exerce selon les nécessités fonctionnelles, sans qu'ils renoncent pour autant à la recherche bien humaine de la beauté.

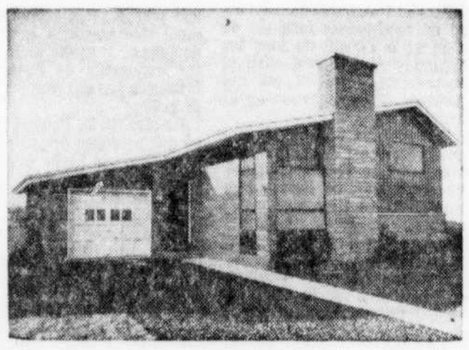
Une valeur extraordinaire à la

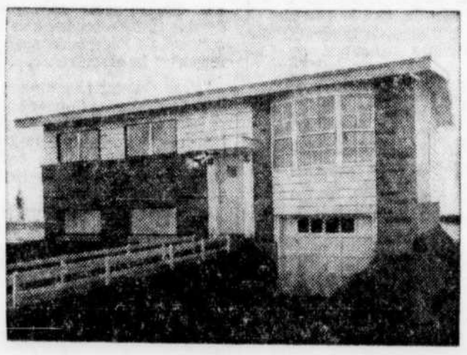
TERRASSE DES ÉRABLES

MAPLE TERRACE

dans un secteur bien organisé du

NOUVEAU MONTREAL-NORD





SPLIT-LEVELS ET BUNGALOWS

Les gens avisés réservent dès maintenant pour occupation au printemps au plus tard

PRIX VARIANT DE $14,500 A $16,950

COMPTANT DEPUIS $825

$500 réserveront votre maison

5½ – 6½ – 7½ pièces avec garage

GRATIS TAPIS MUR A MUR DANS LE SALON ET LA SALLE D'ENTREE

inclus dans le prix de vente

LA TERRASSE DES ERABLES est située près des écoles, (école française catholique dans les limites du projet), églises, centre d'achats et moyens de transport. Pas de pont à franchir. Tous les terrains sont vastes et magnifiquement paysagers.

ITINERAIRE :

Tournez vers l'Est, du boul. Pie IX sur Charleroi, Gouin ou Henri-Bourassa, et suivez les flèches "Terrasse des Erables" jusqu'à la maison modèle à

12424, av. Lanthier, coin Alphée-Aubin

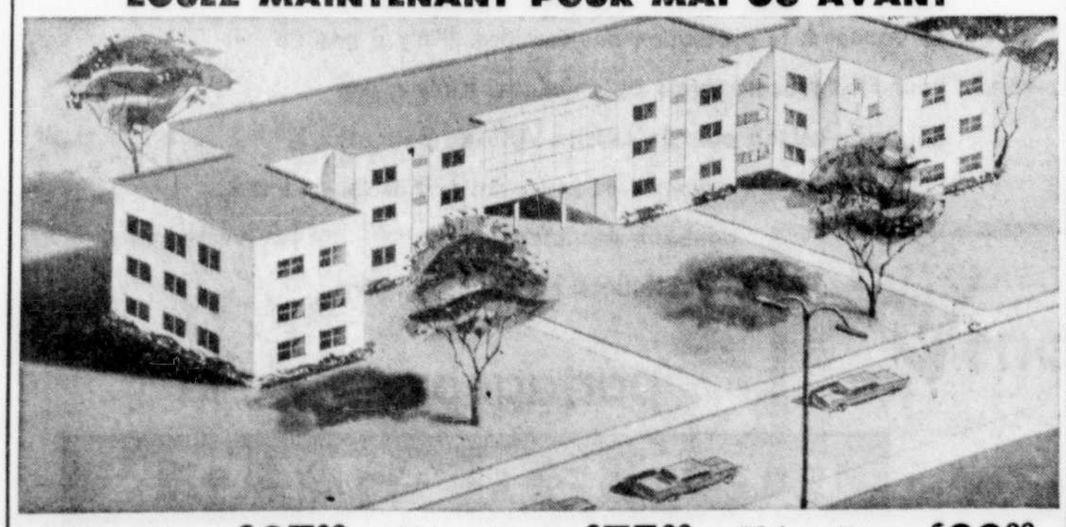
Venez à la Terrasse des Erables

vous rendre compte de cette valeur extraordinaire. Visitez notre maison modèle joliment meublée par N.-G. Valiquette. Ouverte tous les jours de 1 à 9 p.m.

CLAUDE LEGAULT CONSTRUCTION LIMITEE

DA. 2-7070

LOUEZ MAINTENANT POUR MAI OU AVANT



3½ pièces $67.00 – 4½ pièces $75.00 – 5½ pièces $82.00

NULLE PART VOUS NE TROUVEREZ MEILLEURE VALEUR COMPORTANT

LES AVANTAGES SUIVANTS :

- Appartements chauffés
- Eau chaude à l'année comprise dans le loyer
- Réfrigérateurs 10 pieds cubes et poêles électriques General Electric
- Plancher et cloisons insonorisés et à l'épreuve du feu
- Buanderies munies de lessiveuses et sécheuses automatiques
- Compartiments individuels et fermant à clef au sous-sol
- Terrain de stationnement gratuit
- Terrain de jeux moderne
- Services d'un concierge
- Grands balcons
- Salle de bain à carrelage céramique de couleur
- Fenêtres et grillages d'aluminium
- Services d'incinérateur

Autobus de la Commission du Transport à la porte — Route 140 — Ecole et église en face — Centre d'achats au coin de la rue

Nos bureaux de location sont ouverts tous les jours de 9 a.m. à 9 p.m., y compris le dimanche

POUR SE RENDRE AU JARDIN DES ERABLES EN AUTO

Virez à l'est du boulevard Pie-I[X] aux flèches qui [vous] boulevard Gouin, Henri-Bourassa ou à Charleroi, puis suivez nos [flèches] guideront jusqu'aux Jardins des Erables.

Les JARDINS des ERABLES

11649, boul. Fredmir coin boul. Henri-Bourassa

DA. 2-5620 – DA. 2-6833

HONDURAS BRITANNIQUE

43,500 acres fertiles. Gouvernement démocratique. Main-d'oeuvre en abondance. Excellent pour subdiviser ou pour syndicat.

Prix : $345,000 ⅓ comptant Le solde en 5 ans

Moins de $8.00 l'acre

6½ milles en bordure de route internationale

•

Ecrire à Jonas J. Brotman, agent d'immeubles 430, Seybold Bldg. Miami 32, Floride

immeuble — construction



ENFIN! UN POSTE D'ESSENCE A LA FOIS PRATIQUE ET ESTHETIQUE — La puissante société mondiale British Petroleum, dont la filiale canadienne se nomme B. P. Canada Limited, n'entend pas ériger des postes de style banal et d'une fonctionnelle ... laideur. L'architecte Roland-O. Beaudoin, conseiller technique de la société canadienne, a voulu que le poste situé sur la route 11, au nord de Saint-Jérôme, s'harmonise avec le décor laurentien. Notre illustration complète éloquemment une description technique qu'on lira dans cette page. La ligne architecturale de cette structure tranche nettement avec tout ce qu'on a fait jusqu'à ce jour et devrait susciter une fructueuse émulation chez les sociétés pétrolières.

L'enduit peut résister au feu

Lorsqu'un plafond ou un mur doit être à l'épreuve du feu, on emploie une latte au plâtre perforée ou une latte de broche. Les trous servent de clé qui retient plus solidement l'enduit. En cas d'incendie, l'enduit résistera plus longtemps.

Afin de rendre les murs ou le plafond plus insonores, des agrafes métalliques peuvent être employées pour fixer la latte, à la place des clous, ce qui réduit le contact entre la latte elle-même et les colombages et les solives.

Un "gazeteria" nouveau genre

Une société pétrolière vient de terminer l'érection d'un débit d'essence entièrement construit de bois lamellé et de contreplaqué. Ce "gazeteria", conçu en fonction des besoins des touristes se dirigeant vers les montagnes, est déjà très fréquenté par les skieurs. Il est situé sur la route no 11, au nord de St-Jérôme, Qué.

Cherchant à harmoniser la nouvelle structure au décor boisé des Laurentides, Roland O. Beaudoin, achitecte et conseiller technique de BP Canada Limited, propriétaire de cette station, a choisi ces matériaux, de préférence au béton et à l'acier, pour plusieurs raisons.

"Le bois, précise-t-il est le matériau qui se marie le mieux au paysage du Nord montréalais. De plus, l'usage de poutres-poteaux en bois lamellé et de panneaux de contre-plaqué gaufré rend possible des lignes plus fines et élancées offrant à l'architecte une liberté de conception et d'action que ne permettent pas d'autres matériaux. Ce genre de construction requiert peu d'isolant et résiste très bien au feu."

Tous les éléments de ce poste d'essence furent préfabriqués. Le "bureau", où se trouvent aussi les salles d'aisance, fut livré au chantier en une seule pièce. L'érection de cette station s'effectua en une semaine sans l'aide d'outils spéciaux.

Une marquise en forme d'arc, d'une largeur de 30 pieds dont 20 pieds sont en porte-à-faux, est la principale caractéristique de ce débit d'essence.

De chaque côté du bureau, des vitrines ajourées et protégées contre les intempéries exposent les cartes routières de la région et divers renseignements touristiques. Un parc de repos où les automobilistes pourront manger est aménagé à l'arrière de l'édifice.

Forme nouvelle : toit en "croûte de tarte"

Dans l'un des quartiers de Worthing, Angleterre, l'architecte C. J. Sandeman a lancé un nouveau style d'architecture pour les bibliothèques. Il a en effet tracé les plans d'un édifice octogonal, surmonté d'un toit composé de panneaux de contreplaqué de sapin à surface pré-tendue.

La forme octogonale est en effet celle qui convient le mieux pour une bibliothèque. Quel que soit l'endroit d'où on la regarde, c'est un immeuble d'une certaine hauteur, dont l'esthétique est indiscutable.

Huit panneaux identiques de forme triangulaire, faits de contreplaqué de sapin, constituent le toit.

Ils se supportent d'eux-mêmes et n'exercent aucune poussée aux avances du toit. Les panneaux furent préfabriqués en deux sections afin de faciliter leur transport sur le chantier. Ils furent rassemblés avant leur pose sur les murs de l'immeuble.

Le centre administratif de la bibliothèque se trouve exactement au milieu de l'octogone. Les rayons des livres partent donc du centre vers l'extérieur, soit un arrangement des plus logiques.

L'intérieur de l'édifice offre un plafond complètement dégagé qui s'élève majestueusement au centre de l'immeuble.

Météorite isolé

(PC) — Le seul météorite dont la chute au pays de Galles ait été enregistrée remonte à septembre 1949. Pesant 25 onces et demie, il avait crevé un toit.

AUX PROPRIÉTAIRES!



"Se battre avec une fenêtre récalcitrante" ne peut qu'engendrer la mauvaise humeur.

Nous pouvons remplacer vos fenêtres intérieures et vous éviter ces ennuis à tout jamais.

Dans bien des cas, lorsque les problèmes que causent les fenêtres ont leur origine dans un modèle mal conçu ou suranné, le remplacement par des Rusco est la solution la plus économique.

De construction précise, les fenêtres Rusco sont en acier pour un surcroît de solidité et une longue durée. Elles ont une belle apparence et un fini attrayant. Nombreuses couleurs décoratives au choix, assorties, harmonisées ou faisant contraste avec l'extérieur de votre maison.

RUSCO — LA MARQUE DÉPOSÉE RUSCO ET L'EMBLÈME DE L'ACIER SIGNIFIENT VALEUR INSURPASSABLE ET SATISFACTION DURABLE — UN PRODUIT DU CANADA — Acier — Moins de corvées — Loisirs accentués — Horizons plus vastes

HOME SPECIALTIES INC.
9095, boul. Saint-Laurent, Montréal, Québec
DUpont 1-2511



Duvernay
$12,300
COMPTANT $300 SEULEMENT
3% RABAIS PROVINCIAL
Trois luxueux modèles de
BUNGALOWS ou SPLIT-LEVEL
construits pour le 1er mai par
VERNDALE CONSTRUCTION

SPECIAL CETTE FIN DE SEMAINE
L'UN OU L'AUTRE **GRATIS** POELE OU REFRIGERATEUR

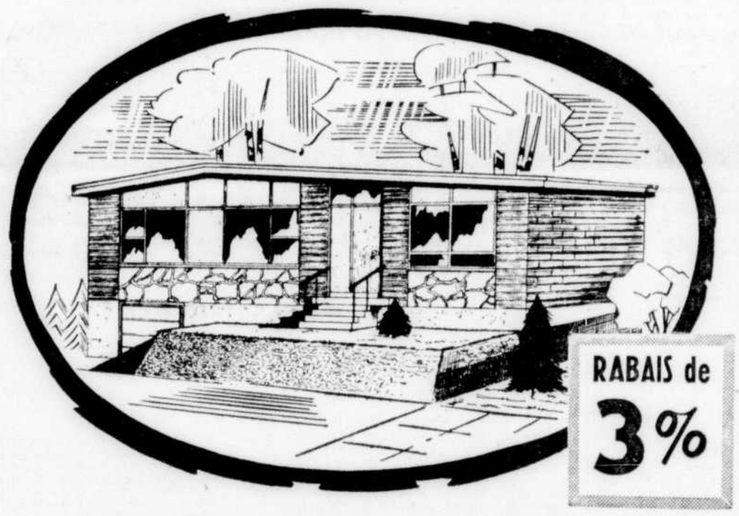
CARACTERISTIQUES
★ MAISON DETACHEE
★ COMPTOIRS D'ARBORITE ET ARBORITE SUR LES MURS
★ SYSTEME DE CHAUFFAGE CENTRAL
★ ARMOIRES EN ACAJOU
★ FENETRES PANORAMIQUES COULISSANTES
★ 5½ PIECES LUXUEUSES
★ SALLE DE BAIN AVEC TUILE ET ACCESSOIRES DE COULEUR
★ EXTERIEUR EN PIERRE ET EN BOIS DE CALIFORNIE
★ FAÇADE GAZONNEE
★ GRANDS LOTS

DIRECTION :
Tournez à droite au pont Pie-IX, suivez le bord de l'eau sur le boulevard Lévesque. Suivez les annonces de Verndale Const. jusqu'à l'avenue des Pins

OUVERTS
samedi et dimanche
de midi à 6 p.m.
Vendus par
DAVID LAWRENCE

POUR INFORMATIONS, SIGNALEZ
VI. 5-8808 ou MO. 5-6561

Où ... ailleurs ? ? ?
BUNGALOWS **6** PIECES
DEGAGES AVEC GARAGE



RABAIS de 3%

JARDINS STE-DOROTHEE
$12,500
OCCUPATION IMMEDIATE OU EN MAI
RUES ET TROTTOIRS FAITS

- Terrasses avant gazonnées
- Moustiquaires et contre-fenêtres en aluminium
- 3 chambres
- Garnitures et tuiles de salle de bain en couleurs
- Dessus de comptoir et rebord en Arborite
- Grands terrains jusqu'à 9,000 pieds
- Sous-sols très élevés
- Cuves à lessive
- Cuisines avec dinette

COMMENT S'Y RENDRE : Passez le pont Cartierville et tournez à gauche aux premiers feux de circulation (boul. Lévesque), et roulez jusqu'à Ste-Dorothée (il ne faut que 7 à 8 minutes pour vous rendre à nos enseignes de nos maisons modèles).

BRENTWOOD REALTIES Inc.
RE. 9-2349
MU. 9-1631

Plomberie par WINER & CHAZONOFF CONTRACTORS CORP. 3465 Ch. Côte-de-Liesse RI. 8-6731	*Gracieuseté de* MONGEAU & ROBERT Cie Ltée 1600, rue Marie-Anne E. — LA. 1-2131 Fournisseurs de brûleurs et huile à chauffage		National BUILDERS SUPPLY LIMITEE 150, rue Beaubien Ouest CR. 6-2511
Briqueteur BENOIT MICHEL 25e Av. ouest Pointe-Calumet	*Electricien* J. P. ELECTRIC CO. LTD. 11185, rue Bois-de-Boulogne FE. 4-3910	*Entrepreneur général* DONAT LAURIN 779, 9e Avenue St-Antoine-des-Laurentides	*Bois fourni par* LAVAL LUMBER & BUILDERS SUPPLY CO. LTD. 296 - 83e Avenue L'ABORD-A-PLOUFFE MU. 1-2568
Parquets EAGLE LUMBER CO. LTD. CR. 1-4608	*Couvreurs* CLAUDE LARIVEE 5784, rue Christophe-Colomb CR. 4-8823	*Entrepreneur peintre* I. ZELOVICS 5324, rue Waverley CR. 6-4920	*Portes* LUCERNE WOOD PRODUCTS WE. 2-2357
Quincaillerie PROGRESS GENERAL SUPPLY RE. 9-3315			*Cuisines* MONTREAL KITCHEN SUPPLY PU. 7-7364
Arborite R. HUBERT MU. 1-7579	*Carrelage de parquets* LUCIEN DAOUST DU. 8-2748	*Fenêtres en aluminium* SECURITY WINDOWS RE. 1-6104	*Rampes de fer* C.P. METAL NA. 5-1934
Portes de garage DORION DOORS INC. UN. 1-4112	*Tuiles — Terrazzo — Marbre* LALONDE & LAPLANTE MU. 1-5336, DU. 9-0566		

SIMPLEX — Résout vos problèmes d'outillage !



LOUEZ NOS OUTILS
pour la
- MAISON
- INDUSTRIE
- COMMERCE
- CONSTRUCTION

MARTEAU PIQUEUR $4 et $9 PAR JOUR
Nous livrons partout
SIMPLEX FLOOR CIE-LTEE
VERONNEAU & FILS, prop.
462 ouest, JEAN-TALON — CR. 2-4434 — CR. 1-3088

Maisons **PARKVIEW**
PARKVIEW HOMES
A ST-VINCENT DE PAUL
Une aubaine sans égal !



MAISON SPACIEUSE, 6½ PIECES
Telle qu'illustrée, maison aristocrate, avec garage. Panneaux redwood. Entrée imposante. Fenêtres panoramiques. Cuisine pour four encastré.
$13,950.
PAIEMENT INITIAL TOTAL
$950
Autres bungalows et split-levels de
$13,500 à $18,500

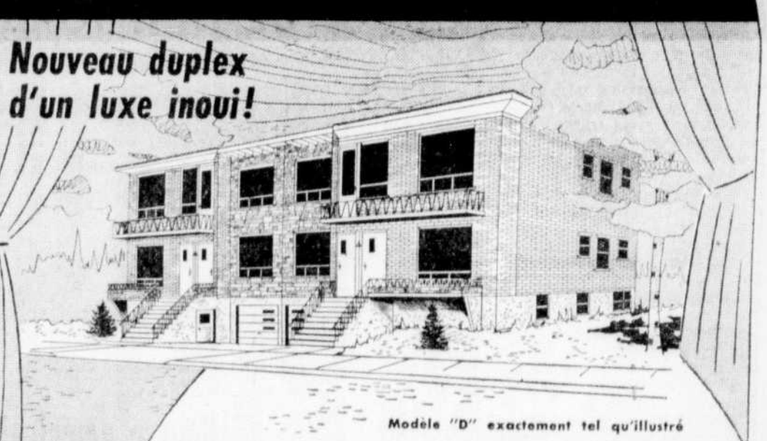
10 MAISONS MODELES différentes. Ouvertes tous les soirs jusqu'à 8 h.

Direction — Traversez le pont Pie-IX et tournez à gauche, au retour, traversez le pont et tournez à droite sur le boul. Lévesque jusqu'à la rue Broadway. Montez cette rue jusqu'au boul. de la Corniche.

√ DEPOT INITIAL à partir de $700.
√ HYPOTHEQUE SCHL TRES ELEVEE
√ TERMES : JUSQU'A 35 ANS

PARKVIEW HOMES — **Stonecrest Realties Ltd.**
3510 est, boul. St-Joseph, Montréal
TELEPHONE AU PROJET : NO. 1-3311 AU BUREAU : CL. 4-5351

UNE AUTRE SPLENDIDE
RÉALISATION "SEA-GRAM"
Nouveau duplex d'un luxe inouï!



Modèle "D" exactement tel qu'illustré

Sea-Gram
vous présente son projet du
BOULEVARD LANGELIER
2 modèles luxueux

Modèle "D"	Modèle "C"
$23,950	$26,500

DETAILS EXTERIEURS :
★ façade pierre et brique ★ 3 entrées séparées
★ grands balcons avant et arrière ★ grand terrain
★ beau choix d'emplacement ★ près centre d'achats
★ écoles et église

DETAILS INTERIEURS :
★ grandes fenêtres panoramiques ★ plancher de chêne ★ boiseries en bois franc ★ cuisine en tuile ★ comptoir d'arborite ★ grand garage, double si désiré.

POELE et FOUR encastrés
CECI EST PRESQUE
"INCROYABLE"
SEULEMENT
$3,000
COMPTANT ou plus
VOUS VOUS DEVEZ DE VOIR...
Quel que soit votre programme
DANS VOTRE INTERET

DIRECTION — Roulez sur la rue Sherbrooke jusqu'au Centre d'achats "Domaine", là tournez à gauche sur le boulevard Langelier et suivez nos enseignes.

Sea-Gram CONSTRUCTION DUPLEX

Sea-Gram CONSTRUCTION CORP.
445 ouest, JEAN-TALON — Suite 401
BUREAU CR. 1-4695 PROJET CL. 4-4330

L'activité économique au Canada

L'état des affaires dans chacune des dix provinces

La Revue des Affaires de la Banque de Montréal analyse comme suit la situation des affaires dans chacune des provinces canadiennes :

QUEBEC — Le volume du commerce de gros et de détail se compare bien avec la période correspondante il y a un an. Rentrées passables. Les opérations en forêt ont ralenti et tandis que la demande de bois dur reste stable, le marché du bois mou est demeuré peu actif. Les fabricants de chaussures, de meubles, de quincaillerie, d'appareils électriques et de denrées alimentaires ont fait un mois satisfaisant. Les usines de coton et de laine ont maintenu la production à un niveau raisonnable. Dans la couture, le mois a été aussi bon que le même mois en 1960, même si certains fabricants de vêtements d'enfants et de lingerie ont reçu des commandes beaucoup plus fortes. Les exportations de céréales par le port de Montréal, du début de la campagne au 31 janvier, ont atteint 52.1 millions de boisseaux, au lieu de 54.2 millions durant la même période l'an dernier.

Ontario — Le commerce de détail a été assez bien soutenu en janvier et marqué de liquidations de stocks. En 1960, les grands magasins en Ontario ont accru leur chiffre de ventes de 2.3% sur 1959. Le commerce de gros a été stable. Les rentrées ont varié de lentes à bonnes. La production d'acier du mois — 452,000 tonnes — est en recul de 20% sur janvier 1960. On espère qu'elle va reprendre avec la construction prochaine de nouvelles canalisations pour le gaz. Les usines d'automobiles ont produit au-dessous de leur capacité. L'activité a fléchi dans les usines de préparation d'aliments. Il y a eu peu de changement dans la production en caoutchouc, en cuir, en bois et en papier. La fabrication des articles en fer et acier a été stable, mais les fonderies ont été peu actives.

Provinces de La Prairie — En janvier, le volume du commerce s'est bien maintenu par comparaison avec janvier l'an dernier. Il a fait relativement doux dans toute la région, et les routes sont libres. Rentrées passables ou bonnes. Les marchands d'instruments aratoires ont connu un mois peu actif. Les ventes de farine et de moulées à l'intérieur ont augmenté modérément, tandis que les exportations restent au même point. Le commerce de la farine et des moulées devrait bénéficier de quelque façon de la décision du gouvernement fédéral d'autoriser l'achat de céréales en dehors des quotas de l'Office du Blé. Dans la couture, le mois a été tranquille et il y a de gros stocks de produits finis en magasins. La production de pétrole en janvier dans l'Alberta et le Saskatchewan a atteint 418,300 et 151,000 barils par jour respectivement.

COLOMBIE BRITANNIQUE — Dans plusieurs régions, le commerce en janvier a souffert du temps doux et pluvieux et les rapports indiquent que le niveau du commerce de gros et de détail a baissé un peu depuis un an. Rentrées lentes ou passables. La plupart des entreprises d'abattage du bois sur le littoral ont repris à produire, mais les petits exploitants n'avaient pas encore rouvert leurs chantiers à cause de l'état des marchés. Les billes de sapin et de pruche sont abondantes, la demande est passable et les prix ne changent pas. L'absence de marchés pour les stocks disponibles de cèdre inquiète l'industrie. La production des scieries a été réduite et plusieurs petits établissements sont restés fermés. Les marchés intérieur et extérieur du bois sont ients et les prix ne varient pas. Les prises de hareng, au 11 février, atteignaient 128,900 tonnes, au lieu de 180,600 tonnes le même jour l'an dernier.

Provinces Maritimes — Grossistes et détaillants accusent des ventes inférieures à la normale en janvier ; cette baisse tient en partie à la rigueur de l'hiver. Rentrées passables ou bonnes. Les fabriques de pâtes et papiers ont produit au-dessous de leur capacité, et l'aciérie de Sydney a restreint ses opérations. L'abattage du bois de construction et du bois à pâte est presque terminé et le transport s'effectue dans de bonnes conditions. Les marchés de la pomme de terre sont lents et les prix, quelque peu à la baisse. Les arrivages de poisson ont été moindres, à cause de l'excès de glace le long du littoral ; les ventes ont été normales et les prix sont fermes. La production de charbon a diminué, par suite de l'application des restrictions résultant de la surproduction de certaines qualités de charbon.

Terre-Neuve — Les ventes de gros et de détail en janvier ont reflété le fléchissement saisonnier habituel, mais dans toute la province, les marchands trouvent le volume encourageant. Les rentrées ont ralenti mais passent encore pour satisfaisantes. Toutes les mines et les papeteries ont continué de produire à plein rendement et le projet d'une troisième usine de pâte et/ou de papier pour la province suscite beaucoup d'intérêt. La deuxième phase du programme de développement du port de Saint-Jean va commencer sous peu et les autres travaux de construction, sauf ceux de maisons d'habitation, se poursuivent activement

ÉCONOMIE — FINANCE

Au congrès de l'Institut canadien des affaires publiques

Les progrès technologiques tendent à réduire l'importance de nos richesses naturelles

(PC) — Une espèce de pierre philosophale de l'époque contemporaine exerce présentement ses répercussions sur le marché des exportations canadiennes avec cette différence que le vieux rêve de modifier toutes les matières existentes en or se concrétise de nos jours.

C'est ce qu'a soutenu au congrès de l'Institut canadien des affaires publiques, M. Douglas LePan, professeur de littérature anglaise à l'Université Queen.

Et il semble que les ressources naturelles du pays ne sont plus maintenant les item irremplaçables qu'ils avaient jadis été depuis nombre d'années.

Le professeur LePan, qui avait été secrétaire et directeur des recherches de la Commission royale d'enquête sur les perspectives économiques du Canada et qui a prêté ses talents à d'autres organismes chargés d'étudier les possibilités économiques du Canada, a déclaré :

"Il ne faut plus maintenant considérer comme uniques nos gisements de minerai de fer ou nos forêts d'épinettes. La technologie modifie de jour en jour la valence du commerce international et nous ne pouvons plus maintenant espérer que nous bénéficions d'un avantage comparatif dans un secteur ou l'autre de nos exportations simplement à cause du fait que telle était la situation au moment où les développements technologiques n'étaient qu'à un stade embryonnaire.

"Tous ces changements technologiques, a poursuivi le professeur LePan, impliquent une valeur immense à l'habileté de l'homme, à la main-d'oeuvre spécialisée, à la recherche scientifique et industrielle; et un pourcentage significatif de gens sans travail est le résultat d'une demande plus forte de travailleurs spécialisés."

Le professeur LePan a fait remarquer que les effets de l'ère technologique se faisaient sentir de façon certaine dans certains secteurs de l'industrie et, par exemple, dans les avionneries canadiennes.

BOURSE DE NEW YORK

(Séance de vendredi)

	Ventes	Haut	Bas	Clôt.
Addressc	2600	88	87¼	87¼
Allegany	14000	12⅝	12½	12⅝
Allis Ch	10500	26⅝	26¼	26⅜
Amerada	5900	76¾	76¼	76
Am Can	16500	37¾	37¼	37⅜
Am Cya	14000	43⅝	43	43⅜
Am Mot	47000	19⅛	18⅝	18⅝
A Smelt	3100	57¼	56¼	56¼
Am Std	8300	14⅜	14⅛	14⅛
Am Tel	9500	115⅝	115	115⅜
Am Tob	3200	72⅝	72¼	72⅝
Ancnda	6700	53¼	52¾	53¼
Armco Stl	7800	74¾	73¾	73⅞
Armstg	1000	56⅛	56⅛	56½
Badcock	4600	42½	41¾	41¾
B Ohio	500	35⅝	35¼	35¼
B Steel	32600	47	46⅛	46½
Boeing	2000	42¼	41⅝	42
Borden	2000	61¼	60⅝	61
Bucy Erie	2900	18⅜	17⅞	18
Budd Co	6500	15	14⅜	14⅜
Burl Ind	16500	18⅝	18⅛	18⅜
Burrghs	17500	36⅛	34⅞	34⅝
Calumet	1900	16½	16	16½
Can Dry	2000	23⅜	23⅛	23⅜
CPR	5600	23⅜	23	23¼
Case JI	6600	11⅜	11¼	11¾
Cater Tr	1000	36⅛	36⅛	36½
Celan std	12000	31¼	30½	30¾
Chance V	2000	42¼	42	42¼
C Ohio	2900	63½	63¼	63⅜
Chrysler	14000	45¾	45¼	45¼
Cities Svc	4500	52⅛	51¾	51⅝
Clevite	4000	57¼	56	56
Coca Cola	8000	89½	88½	89
CBS	10200	39⅛	38⅝	39⅛
C Solv	11000	25¼	25⅛	25⅛
Con Ed	11000	73¼	72⅝	73
Container	4900	29⅝	28⅝	29⅛
Contn Can	8000	38⅛	38⅛	38⅜
Con Oil	6000	58	57⅜	58
Copw Stl	4400	40¼	40¼	40¼
Crane Co	2300	53	51¾	52⅝
Cr Zell	8800	57⅛	56⅝	56⅞
Curtiss	8800	20⅜	19⅝	19⅝
Deere	8100	55½	54¾	55⅛
Dist Seag	5600	38¾	37⅞	38⅛
Dome	600	21⅜	21½	21⅜
Douglas	4200	38⅛	37	37
Dow Chem	9400	77⅛	76⅛	77½
Du Pont	30000	216½	214¼	214½
East Kod	25000	117¼	115½	117¼
Eaton Mfg	3700	36¼	35⅝	36¼
El Auto L	2500	51⅝	51	51
El Pasn	10100	29⅛	28¼	28⅝
Firestn	8200	29⅞	28¾	29⅛
Ford	64000	79¼	78¼	78¼
Fruch T	20500	22¼	21¾	22⅛
Gen Dyn	7700	42⅛	41¾	42⅛
Gen Elec	42700	67½	66¾	67¼
Gen Fds	7600	29⅞	29¼	29⅝
Gen Mills	1000	35⅜	35¼	35⅝
GMC	49700	45¼	45¼	45⅝
Gen Tire	5300	67⅛	66¼	66½
Glidden	1600	42⅜	42¼	42⅜
Goodrich	9400	58¼	58	58⅛
Goodyear	22100	38½	37¾	38⅛
Gr Paige	5400	2⅜	2¼	2¼
Grd Un	3800	32⅝	32¼	32⅝
Gt Nor R	1700	49¼	49¼	49¼
Gulf Oil	23500	38¼	37¾	38
Homstk	500	47	46¾	46¾
Hud Bay	1400	48⅜	48	48⅜
Interlake	1100	27¼	27¼	27¼
Int Bus M	4300	676	665	670
Int Harv	7100	48	47¼	48
Int Nick	10400	68⅛	67¾	67⅞
Int Pap	12700	34½	33¾	33¾
Int Tel	27000	59	57¼	58⅛
Johns M	5800	66	65¼	66
Kennecot	5800	87⅜	86¾	87
Kresge	1600	30¼	30⅛	30⅜
Kroehler	800	12¾	12¼	12⅝
Loew's	20000	23⅝	22	23
Marsh Fld	6400	23	22	22½
Mart Tr	27900	37¼	37¼	37⅜
McKee	600	33⅝	33	33⅝
Marck	5600	87½	86½	87
M Honey	6600	140½	139	139½
Mn MM	14700	81½	79¾	80¼
Minn Ont	4600	33¼	32¾	32⅝
Mont War	8900	33¾	33¼	33⅜
Nat Aviatn	400	28⅜	28¼	28⅜
Nat Cash	7900	81½	80	81⅜
Nat Dist	3400	28⅞	28¼	28⅜
Nat Gyps	3800	60¾	59⅞	60¼
NY Cent	15000	19⅝	19	19¼
NY NH	2900	3¼	3	3
Nor Pac	2400	45¼	44¾	44¾
Ohio Oil	2500	44¼	43¾	43¾
Outb Mar	8600	25¼	25⅛	25⅛
Parke Da	6900	43⅜	42	42
Penn RR	17900	14⅜	13⅝	14
Phelps D	3500	56½	55½	55⅝
Philco	11900	22	21	21⅜
Philip Mor	1200	88¼	88¼	88¼
Pit Plate	2600	79	77¾	77¾
Proc Gam	3800	151¾	150¼	151
Pullman	1000	34⅞	34¾	34⅞
RCA	31900	38⅝	37¾	38⅛
Repub Stl	7800	65¼	65	65
Rey Tob	3600	110¼	108¾	110
Royal Dut	10600	38⅝	38⅜	38⅜
Sears R	11600	57⅞	57¾	57¾
Shell Oil	9400	46⅛	45¼	46
Sheraton	4400	17¾	17	17¾
Sinclair	6600	44⅛	43¾	44
Socony	15000	45	44¼	44¾
Sperry R	42000	26⅜	25¼	25⅝
Std Brand	200	56¼	56¼	56¼
Std Cal	9500	56⅜	56¼	56⅜
Std Ind	7900	$ 49¼	48⅝	49¼
Std NC	29000	44½	44	44
Stud Pac	12000	9½	9	9¼
Sun Oil	100	54¾	54¾	54¾
Texaco	43000	99½	97¾	99½
Tex Sul	11500	21¼	21½	21⅜
Thiokol	14400	46½	45¼	45⅝
Tidewtr	6400	25¾	24¾	24¾
Timken	1600	55¼	54¾	55
Trans C	21000	47¾	46¼	46½
Un Carb	5000	128	126¾	127¼
Utd Aire	6800	38¾	38⅜	39¼
Utd Corp	6000	7¾	7⅝	7¾
US Gyps	12000	109½	107	108
US Rubb	2600	51⅞	50¾	50¾
US Steel	22200	90	88¼	89¼
Vanad	3400	22¾	22¼	22⅝
Walkers	1300	43¾	43	43⅜
W Un Tel	9600	46⅛	46¼	46⅜
Wesths	31600	45½	44¾	45⅜
Woolwth	6300	74	73¼	73⅜

Bourse américaine

(Séance de vendredi)

	Haut	Bas	Clôt.
1400 Allegh CP wts	9⅛	9	9
1200 Atlas CP wts	1⅝	1⅝	1⅝
2000 Braz TL & P	4¼	4¼	4¼
400 Breeze Corp	5¾	5¾	5¾
200 Brit Am Oil	34¼	34¼	34¼
1200 Brit Col Pwr	37½	37¼	37¼
5000 Brit Pet	7¼	7 3-16	7 3-16
1500 Brown Co	13¾	13¾	13¾
1300 Cal East	3¼	3¼	3¼
400 Cdn Javelin	15¾	13¾	14¼
1200 Can Marconi	5¾	5¾	5¾
1700 Can Pet	10¼	9¾	10⅛
1400 Cent Hadley	1⅜	1⅜	1⅜
100 Cons M & S	21¾	21½	21½
4300 Creole Pet	36	35⅝	36
2400 EB & Share	20¼	20¼	20¼
1900 Fairchd C&I	140	147	147¼
1400 Felmont Pet	5½	5½	5½
1300 Imp chem	9¾	9¾	9¾
600 Imperial Oil	43	42¾	42¾
1200 Jnttie GL	17¾	15	18
10300 Mlybdenm	42¾	41¾	42¼
600 NJ Zinc	23¼	22¾	23¼
7600 Pnctal vtc	1⅜	1⅜	1⅜
400 Panteuac Oil	1⅜	11 16	1⅜
3700 Sapphire Pet	9 16	1⅜	1⅜
100 Scurry Rn Oil	6¾	6¾	6¾
1600 Seeman Bros	29¾	29	29¾
100 Std Oil Ky	71	71	71
100 Tri cent wts	30¾	30¾	30¾
6200 US Foil "B"	37¾	37	37¼
6100 Webb & Knp	1¼	1	1¼

La cote des grains

Marché à terme :

WINNIPEG

	Haut	Bas	Clôt.
Avoine :			
Mai	—	—	77⅛
Juil.	—	—	78½
Oct.	—	—	78½
Orge :			
Mai	99¼	99¼	99¼
Juil.	—	—	89½
Oct.	—	—	1.00⅜
Lin :			
Mai	3.17	3.13½	3.15¾
Juil.	3.16¾	3.13¾	3.16
Oct.	3.12	3.09	3.11½
Seigle :			
Mai	1.10	1.09	1.09⅞
Juil.	1.10¾	1.09¾	1.10
Oct.	1.12¾	1.12¼	1.12¼

Marché au comptant :

Avoine: 2 cw 77⅛; ex 3 cw 74⅛; 3 cw 73⅝; ex 1 fourragère 73⅝; 1 fourragère 72⅝; 2 fourragère 69⅝; 3 fourragère 66⅝; fourragère mélange 47.

Orge: 1 & 2 cw 6 rangs 1.05⅛; 1 & 2 cw 2 rangs 1.01⅛; 3 cw 6 rangs 1.01⅛; 3 cw 2 rangs 95⅛; 1 fourragère 95¼; 2 fourragère 93⅝; 3 fourragère 90¾.

Seigle: 1 & 2 cw 1.07⅛; 3 cw 1.03⅝; 4 cw 90¾; ergoté 87⅛; sur voie 1.07⅝.

Lin: 1 cw 3.11½; 2 cw 3.08½; 3 cw 2.90⅜; sur voie 3.11⅜.

Marché du LIN :

Prix au comptoir, 17 cents de moins que l'option de mai (Jas. Richardson & Sons).

CHICAGO

Marché à terme :

	Haut	Bas	Clôt.
Blé :			
Mars	2.10⅞	2.09¼	2.10-10¼
Mai	2.10⅞	2.10¼	2.10¾-¾
Juil.	1.94	1.93¼	1.93¾
Sept.	1.97¼	1.96⅛	1.96¾
Déc.	2.03⅜	2.02¼	2.02¾
Maïs :			
Mars	1.14⅛	1.13½	1.14
Juil.	1.21⅞	1.21⅜	1.21⅝-⅞
Sept.	1.22½	1.21⅜	1.22⅛
Déc.	1.19¾	1.19¼	1.19⅝-¾
Avoine :			
Mars	62¾	62¼	62⅜
Mai	65¾	65¼	65⅝-¾
Juil.	67⅛	67	67⅛
Sept.	69	68¼	68¾
Déc.	71⅜	71⅛	71⅜
Seigle :			
Mars	1.21¼	1.19½	1.21¼
Mai	1.25⅝	1.24¼	1.25½-¾
Juil.	1.28⅞	1.27¼	1.28¼
Sept.	1.32¼	1.31	1.31¾
Déc.	1.33⅜	1.32¾	1.33½
Fèves soya :			
Mars	2.96¼	2.86½	2.95½
Mai	3.01¾	2.90¾	3.01-00
Juil.	3.05	2.93	3.04-03
Sept.	2.63	2.56½	2.62½-63
Nov.	2.42	2.36½	2.39½-¾
Jan.	2.44¼	2.40¼	2.43¾

THE SHERWIN-WILLIAMS COMPANY of Canada, Limited

Avis est par les présentes donné que le cent quatre-vingt dix-neuvième dividende trimestriel de un et trois-quarts pour cent (1¾%), étant au taux de sept pour cent (7%) par année, pour les trois mois se terminant le 28 février 1961, a été déclaré sur les actions privilégiées de la compagnie, payable le 1er avril 1961, aux actionnaires inscrits aux registres le 10 mars 1961.

Par ordre du Conseil d'Administration
P. W. HOLLINSWORTH,
Vice-Président et Secrétaire-Trésorier.

Montréal, P.Q.
le 16 février 1961.

OCCASION DE PLACEMENT

Edifice, Bureaux et Entrepôts

A VENDRE

Situé au coeur de la ville de Québec, superficie de 46,000 pieds en bureaux et entrepôts. Grand terrain de stationnement. Le tout entièrement loué présentement sur des baux de cinq (5) ans. Comptant requis: $200,000.00.

IMMEUBLES ST-ROCH INC.
Tél.: 623-9891

Variations de la semaine

BOURSE DE MONTREAL

	Ventes	Haut	Bas	Clôt.	Chang.	Haut 1961	Bas 1961
Abitibi	5605	42¼	40⅝	42	+ ⅝	41½	40
Abit Pr	65	24	23½	23½	— ⅝	—	—
Acad Atl	1510	20½	20¼	20¼	— ¼	21¼	14¼
Acad Atl A	210	20	—	—	—	20¼	18½
Algoma	6391	38	36¼	38	+ 1⅝	37½	32½
Alumini	10765	33¾	33¼	33⅝	+ ⅛	35¼	31⅞
Alum 1 Pr	410	21¾	—	—	— ⅛	—	—
Alum 2 Pr	880	46¼	45½	45¾	— ⅝	47	45½
Anglo Am	5534	7⅛	7⅛	7⅛	+ ⅛	7⅛	6¼
Ang Cdn Pr	45	52	—	—	—	52½	51½
AngT 4½ Pr	30	43	—	—	+ 1½	43	40
AngT Pr 2.90	60	52½	—	—	+ ⅝	52¾	50½
Argus	415	37¼	32	36⅜	— ⅛	37½	33
Arg 2.50 Pr	185	49¼	—	—	+ ⅛	49¾	48
Asbestos	2805	27½	26½	27	+ ⅛	28½	25½
Atlas Steel	1120	25	24¼	24¼	+ ¼	25¼	22
Ball S 5½ Pr	20	22	—	—	— ½	23	21½
Bank Mont	4796	63¾	61¾	62¼	+ 1⅛	63¾	59¼
Bank NS	1722	72	71	71¾	+ ¾	72	66¾
Banq CN	1451	59	58	58¾	— ¾	59¾	54½
Banq PC	7446	41½	40	41½	+ 1½	42¾	38¼
Bath P A	355	43	—	—	+ ¾	45	41
Bath P B	50	50	—	—	—	—	—
Bell Phne	21322	50	49¼	49½	— ⅛	50	48
Bell Rts	96732	99	96	99	—	99	96
Bow S Pr	420	48½	47½	47½	— ½	48¾	47¼
Bow S½ Pr	50	52½	—	—	+ ¾	52½	52½
Bowater	828	7½	—	—	— ⅛	7¾	7¼
Bow Mer Pr	225	49½	49¼	49¾	+ ¾	49¾	48
Brazil	6295	415	400	410	—	430	380
B Am Bank	25	53¼	—	—	—	53¼	52
BA Oil	5693	34½	33¾	34¼	+ ⅜	34½	25¾
BCE 4 Pr	5	78	—	—	+ ½	78¼	77½
BCE 4¼ Pr	70	92	—	—	+ ¼	92	90
BCE 4½ Pr	250	44¼	44¼	44¼	— 1¼	44½	42½
BCE 5 Pr	45	49½	—	—	+ ⅜	49½	47¾
BCE 4¼ Pr	20	41¾	—	—	+ ½	41½	40½
BCF 5½ Pr	60	52	—	—	+ ¼	53	52
BC Forest	1015	13	12¾	13	+ ⅛	13¾	12
BC Pow	5585	37⅜	36	36⅜	2	38	34½
BC Phone	303	49	48¼	48¼	— ¾	49	46¾
Brockvl Pr	100	10½	—	—	+ ⅛	10½	9¾
Brown	575	13¾	13¾	13¾	+ ⅛	14¼	12¾
Bruck A	100	7¾	—	—	+ ⅛	8¼	7½
Build Prod	211	34½	34	34¼	— ¼	35	33½
Cal Pow	8200	28	27¼	27¾	+ ⅜	27¾	23¾
Cal Pr 5 Pr	20	102	—	—	—	102½	101¾
Can Cem	1000	27¼	26¾	26½	— ⅜	28¾	25¾
Can Cem Pr	658	27	26½	26½	—	27¾	25¾
CI Fndry	720	21⅛	21¼	21½	—	21½	18¼
C Sfe 4.40 P	150	91	—	—	— 1	—	—
CSL Pr	58	11½	—	—	—	12½	12¼
C Aviation	4345	24¼	23¼	23¾	+ 1	24½	19½
C Bank C	1908	63¼	61¾	63	+ ½	65	58¾
Cdn Brew	6820	48½	47	48½	+ 1½	48¾	43¾
C Br Allum	150	10¾	—	—	— ¼	11	10
CBAL A w	300	370	—	—	— 5	375	320
C Bronze	100	19½	—	—	—	19¼	17¼
Cdn Celan	1475	23¾	23¼	23¾	— ¼	24¾	21¾
C Chem	4375	7½	7	7½	— ⅛	7½	6¾
C Chem w	750	375	350	375	+75	375	200
C Conv A	400	425	—	—	+75	425	400
C Fdks A	595	11	10¾	11	— ⅛	11¼	10½
C Fdks B	125	8¼	—	—	— ⅛	8½	7¾
C Husky	9829	7	6¾	6¾	— ⅛	7	450
C Hydro	3070	10¼	10	10¼	— ⅛	11¼	10
CIL	717	15¾	15¼	15¾	15½	15¾	13½
CI Pow	5865	13	12½	13	— ¾	14½	10½
CI Pow Pr	80	40	—	—	—	40	37
C Marconi	1475	5¼	5	5¼	+ ¼	5¼	485
Cdn Oil	1147	27¾	27¼	27½	+ ½	28½	23¾
Cnd Oil 5Pr	5	100	—	—	—	100	100
Cdn Pet Pr	2479	10	9¾	10	+ ¼	10¾	7¼
C Vickers	250	18½	—	—	— ¼	19	16
Chrysler	205	43¾	—	—	—	43½	43½
Cockshutt	100	13¾	—	—	—	14¼	13¼
Coghlin	225	325	—	—	-25	360	300
Col Cell	1630	5½	5¼	5½	+ ⅜	5½	390
Con MS	7075	21¾	21	21¾	— ¼	21¾	20¼
Con Glass	165	22	—	—	—	22	19¾
Corby A	110	17	16¾	16¾	— ⅛	17	16
Corby B	15	16¾	16½	16½	— ⅛	16	16
Cor Mort	325	14¾	14½	14½	— ⅛	15	11¾
Cr Cork	100	62	—	—	— ¼	62	60
Cr Zell A	2250	20½	—	—	— ½	21	19¼
Dist Seag	13205	37¾	35½	37⅜	— 2¾	37	19¼
D Bridge	3000	19	18½	19½	— ½	20¼	16½
D Coal Pr	101	295	—	—	+45	325	295
D Dairies	66	10½	10	10½	—	12½	12½
D Fndry	2821	50¾	48¾	50¾	+ 2¾	50¾	45½
D Glass	135	74½	72¼	72¾	+ 2¾	75	68
D Steel	150	17¼	—	—	— ⅛	17⅞	16¼
D Stores	835	65¼	64¾	65¼	— ¼	69¼	64½
Dom Tar	48548	16¼	15¾	15¾	— ⅛	16¼	14¼
Dm Tar Pr	100	20½	—	—	— ½	21	19¾
Dom Text	4630	11¼	11	11	—	11¼	10
D Text Pr	10	134	—	—	—	134	134
Donohue	4085	21	19	21	+ 1½	19¾	17½
Dow Brew	7	45	—	—	—	45½	43
Du Pont	1545	20¾	20¼	20¼	—	20¾	20
Dupuis A	720	7	—	—	— ¼	7	6½
Eddy M	125	26¼	26	26¼	—	27	26
Electrolux	625	26	25½	26	— 2¼	26	21¼
Enam Pr B	25	300	—	—	—	—	—
Fam Play	540	18¼	18	18½	— ⅜	19¼	17½
Fleetwood	3615	12	11¾	11¾	—	12	9½
Ford US	240	74	—	—	+ 4	74	69¼
Fndtn	3785	12½	11¾	12	— ⅜	12½	10
Fraser	1637	23¾	23½	23½	— ⅜	25	22¾
Fr Pete Pr	100	360	—	—	+ 5	385	325
Frosst A	225	17½	—	—	— ¼	23½	15½
Gatineau	1798	38¾	38⅛	38½	— ⅜	39½	37
Gat Spc Pr	15	101	—	—	—	102	100
G Dynam	115	42	—	—	— 1¼	44¼	40
GMC	192	44½	—	—	+ ⅜	44½	42⅜
Gr W G Vt	25	19¼	—	—	—	19	19
GL Paper	7595	49	48¼	48⅝	+ ⅛	49	42¼
Handy A	775	13	12¾	13	+ 1	13	11¾
Handy A wt	160	375	—	—	—	400	325
Hardee	4475	18½	16	18¼	+ 3	18½	13¼
Holl Ren	150	15	—	—	—	—	—
Home A	2115	11¾	10¼	10⅜	— ¼	11¾	760
Home B	1073	990	955	955	— ½	10⅜	240
Horne Pi	725	380	370	375	+15	385	315
H Smith	12108	40¼	39½	35¾	— ¼	40¼	35
Hud Bay	1908	47¾	46½	47½	+ ¼	47¾	49
Imp Bank	109	71¾	—	—	+ ¾	75¾	66¾
Imp Inv A	2350	12¼	12	12¼	+ ¼	12¼	10¾
I Inv 6¾ Pr	175	20½	—	—	+ ⅛	20¼	20
I Inv 1.25Pr	25	20	—	—	—	20¼	19½
Imp Oil	5314	41¾	41⅛	42¼	+ 1¼	42¼	37⅞
Imp Tob	15485	14¾	13¾	13⅜	— ⅝	14¾	12⅞
Ind Accep	2655	50	49¾	50	—	50¼	43
Inland C Pr	90	16¼

Variations de la semaine à la bourse de Toronto

Les gains l'ont emporté sur les pertes par 370 à 311 à la Bourse de Toronto cette semaine. Les titres inchangés étaient au nombre de 203. Le volume des transactions a été de 11,051,000 actions en comparaison de 10,206,000 la semaine précédente. Depuis le commencement de l'année, il s'est négocié 94,892,769 actions.

	Ventes	Haut	Bas	Clôt.	Chang.	Haut 1961	Bas 1961
Abitibi	6752	$ 42¾	40¾	42	+ ½	42¾	39¾
Ae-Atl	5225	$ 20½	20¼	20½	+ ¼	21¼	14¼
Ac Atl A	1415	$ 20	20	20	+ ¼	20½	19½
Al Dist vt	3475	165	155	165	+ 5	170	150
Alta Dist	3752	195	190	190	—	210	180
Alta Dis w	6300	75	68	75	+ 9	75	50
Alta Gas	23891	$ 29¾	29	29	+ ¾	29¾	24½
Alta G w	22157	$ 12¾	11¼	12¼	+ ¼	12¾	790
Alt Nat G	3405	$ 17¾	17¼	17¾	+ ¼	19	14
Alg Cen	1452	$ 18¾	17¾	18¾	+ ¼	18¾	16¼
Alg C w	3751	750	645	735	+135	750	400
Algoma	5973	$ 38	36¼	37¼	+ 1½	38	32½
Alumini	13152	$ 33¾	33¼	33⅝	+ ⅛	35⅛	31¾
Alum 2 pr	1143	$ 46½	45¾	46	— ¼	49½	45½
Al Acc	1036	$ 16¼	15¼	16¼	— ¼	17½	16¼
At Steel	5525	$ 24¾	24¼	24¾	— ¼	25½	23¾
Bk Mont	4683	$ 61¾	61¾	62¾	— 1	69¾	59¼
Bank NS	4791	$ 72	71¾	71¾	— ¾	72	66⅝
Beatty	1845	$ 8⅛	8	8⅛	+ ⅛	8⅛	6½
Bell Ph	32828	$ 49¼	49¼	49¾	—	49¾	48
Be P rts	133802	99	95	98	—	99	95
Bowater	1095	$ 7⅞	7½	7½	—	8	7¼
Brazil	10004	415	400	410	— 5	435	380
BA Oil	17263	$ 34⅜	33⅜	34	— ⅜	34⅜	29⅜
BC Forest	13573	$ 13¼	12⅜	13⅛	— ⅛	13⅝	12
BC Pow	6998	$ 37⅜	36	36⅜	— ⅜	39⅛	34½
BC Phone	2175	$ 49	48	48⅛	+ ⅛	49	64¼
Burns	2825	$ 12¾	12½	12¾	+ ¼	13⅜	11¼
Cal Pow	11432	$ 28	27¼	27¾	+ ¼	28	22¾
Can Cem	2220	$ 27¾	26¾	26¾	— ¼	28¾	25¼
Cl Fndry	1419	$ 21½	21¼	21⅜	— ⅛	21½	18¼
C Pack B	1519	$ 54	53	53	— ½	56½	48¾
C Bk Com	5920	$ 63⅜	61¾	63	+ ⅜	65	59
Cdn Brew	13393	$ 48⅜	47	48½	+ 1½	49	43⅜
C Br Alum	1265	$ 10¾	10½	10½	+ ⅜	11	8¾
CBAL A wt	2510	380	365	365	—15	385	225
C Chem	14731	$ 7⅜	6⅞	7¼	+ ½	7⅝	6¼
C Che wt	46735	410	320	360	+40	410	200
C Collier	2035	$ 7	6¾	6¾	—	7⅜	6¼
C Colli pr	1925	79	75	75	— 3	79	71
C Curt W	13890	155	130	150	— 5	165	84
C Dredge	3075	$ 15¼	14¾	15	+ ⅛	16	12⅞
C Fairb A	1425	$ 11	10½	10½	— ½	11½	10¼
C G In pr	11315	$ 5⅜	485	5¼	+ ⅜	5⅜	430
C G In w	42290	240	185	225	+45	240	85
C Husky	70610	$ 7	6⅝	6¾	—	7	440
C Husk wt	8450	300	260	285	+ 5	300	130
C Hydro C	2065	$ 10½	10	10¼	— ⅛	11¼	9⅜
C Hyd C w	9765	47	34	40	+43	135	30
C Ind Gas	9502	$ 7⅛	6¾	7⅛		7½	380
Cdn Oil	6847	$ 28	27	27¾	+ 1⅛	28¾	23½
CPR	16139	$ 23¼	22¾	23	+ ⅛	23¾	21¾
Cdn Pet p	2341	$ 10	9⅝	10	+ ⅛	10⅜	7½
CWN Gas	1155	$ 18¼	17¾	17¾	— ⅛	18¼	15
Col Cell	8997	$ 5½	5¼	5¼	—	5½	390
Con Gas	13537	$ 18⅜	17⅝	18	+ ⅛	18⅜	16
Corby vt	1843	$ 17	16¾	16¾	— ¼	17⅛	15½
Cresthrk w	1300	4	4	4	—	7	4
Crown Zell	1451	$ 56	54¾	55	+ 1	56	52
Cr Int	1600	$ 6¾	6⅝	6¾	— ⅛	7½	5¾
Dist Seag	30402	$ 37¾	35½	37½	+ 2⅛	37¾	31¾
D Bridge	4925	$ 19⅛	18¾	19¼	+ ⅜	20⅜	16¼
Dom Elec	1057	$ 7¼	6¾	6¾	— ½	7¼	5¼
Dom El w	1415	425	375	425	+50	425	250
D Fndry	7821	$ 50¾	48	50¼	+ 2¼	50¾	45
Dom Stores	6666	$ 65¾	64¾	65¾	— ¼	69½	63
Dom Tar	112672	$ 16¼	15½	15⅝	— ¼	16¼	14¼
Dom Tar p	1058	$ 20½	20¼	20¼	— ⅜	21	20¼
Dom Text	3991	$ 11⅞	11	11¾	—	11⅞	10
Fam Play	2944	$ 19¼	18	18	— 1⅛	19¼	17⅝
Fanny F	2490	$ 20	19½	19½	—	20⅜	12¼
Fleet Mfg	4900	60	55	56	—	60	45
Ford US	1997	77	72½	76¾	+ 3¾	77	65
Foundtn	1537	$ 12½	11¾	11¾	— ⅝	12½	10
Fraser	1737	$ 23¾	23½	23½	— ¼	25	22¾
Gatineau	1915	$ 38¾	38	38½	— ¾	39½	37
G Dev	4280	$ 13½	12¾	13	— ⅜	14¼	10½
GMC	2193	$ 45¾	43¾	45¾	+ 1⅜	45¾	41
GP Drill A	3536	60	53	55	— 5	61	51
Globe A	1125	$ 11⅛	10¾	10¾	— ⅛	11¼	10⅜
G Mack A	1400	$ 6½	6½	6½	+ ¼	6½	6
GL Paper	1361	$ 49¼	48¼	49¼	+ ¼	49¼	42
GL Power	2690	$ 35⅞	34¼	35½	+ ½	35⅞	28¼
GL Pow w	3715	$ 13¾	11¾	12	+ 1	13¾	625
GN Gas	17637	$ 7	6¼	6¾	+ ½	7	5½
GN Gas w	17105	205	125	195	+75	205	65
GN G B w	29714	285	150	275	+150	285	100
GW Coal A	1090	$ 5¼	5¼	5¼	+ ¼	5¼	440
Gr Wpg G	3358	$ 13¾	13	13¾	+ ⅛	13¾	11
G Wpg G vt	6578	$ 13¾	13	13¾	+ ⅛	13¾	11
Grevy	1849	$ 14	13	14	—	14	10
Hardee	35759	$ 18½	16	18	+ 2	18½	11¾
Hard Carp	1076	$ 12¼	12	12	— ⅛	12¾	11
Hi-Tower	1038	$ 11¼	11	11	+ ¾	11¼	10
Horne Pf	2380	385	360	375	+ 5	385	320
H Smith	4180	$ 40¼	39½	39¾	— ¼	40¼	35
Imp Bank	1495	$ 73	71¾	72¼	+ ⅜	75¾	66¾
Imp Inv A	4102	$ 12¾	12	12¾	+ ¼	12¾	10¾
Imp Oil	19523	$ 42½	41¼	42¼	+ 1	42½	37¼
Imp Tob	14216	$ 14¾	13⅝	13¾	— ⅜	14¾	12¾
Imp Tob pr	1310	$ 6¾	6¼	6¾	— ⅛	6¾	5⅝
Ind Accep	2355	$ 50¼	48¼	50¼	+ ¼	50¼	45
I A C wts	1108	$ 25¼	24½	25½	+ 1	25¾	18¼
Inglis	2250	470	450	455	—10	500	400
Inland C pr	1250	$ 17⅛	15⅞	17⅛	+ 1⅜	17⅛	15
Inland Gas	3925	$ 5¾	5¼	5¾	+ ¼	5¾	415
Int Util	10075	$ 41¾	39¾	41¾	— ¾	42½	33¾
Int Util pr	2910	$ 46¾	45	45	— 1¼	47	40¼
Inter PL	3988	$ 65	63¾	64¼	+ ¼	65¾	60¾
J-Sil Pipe	15892	260	240	250	+10	280	235
Inv Syn A	4788	$ 39	36½	38¼	+ 1⅝	39	31½
Iroq Gl pr	3050	$ 11¾	11	11¾	+ ¼	12¾	10½
Jefferson	4445	$ 7⅛	6¾	7⅛	+ ⅛	7¾	6
Jock C	86886	320	285	315	+30	325	250
Jock C pr	2329	$ 10½	10¼	10½	+ ¼	10⅝	9⅜
Jock CB pr	1075	$ 9¾	9¼	9¾	+ ⅜	9¾	8¾
Jock C wt	75050	86	50	80	+28	86	31
Kelly D A	2383	$ 6¾	6	6¾	+ ⅛	7⅛	5¾
Kelly wts	3850	350	325	350	+ 25	365	220
Labatt	1856	$ 33	32¾	32¾	+ ⅛	34½	31
Lafarge	10806	$ 7¾	6¾	7¼	— ½	7¾	5¾
Lafarge wt	4900	125	87	120	— 25	125	70
Lakeland	4200	230	215	215	—	235	185
Laura Sec	2180	$ 18	17½	17¾	— ⅛	19	16
Lob Co A	2691	$ 34¾	33	33¾	— 1	36½	30
Lob A wt	2120	$ 10¾	10¼	10¼	— ½	12¼	805
Lob Co B	3693	$ 35½	34¾	34¾	— ¾	37¾	32
Lob G 1 pr	1110	$ 31	29¾	31	+ 1½	31¼	29¼
Loeb M	1745	$ 9¾	9½	9¾	+ ¼	10	8¾
MB-PR	33400	$ 18	17¾	17¾	— ¼	18	15¾
M Lf Mill	5030	$ 16¾	16¼	16¾	—	17⅛	15
Mass-F	48237	$ 12¾	12	12¾	+ ¾	12¾	10¼
Mas-F 5½ p	595	$ 104¼	103¼	104	—	104½	100
Mid-West	14762	180	170	175	—	185	150
Moison A	3763	$ 28	26	27	+ 1	28	24¾
Moore	11261	$ 53½	51	53⅝	+ 2⅜	53½	44½
Nat Drug	1048	$ 14¾	14¼	14¾	—	15¾	14¾
North St p	1025	$ 48¾	48½	48¾	— ⅛	48¾	47
NO NGas	4793	$ 15¾	15½	15¾	+ ¼	15¾	13⅜
Nor Phone	5440	$ 6¾	6¾	6¾	— ⅛	7	5½
Oshawa A	2145	$ 9½	9¼	9¼	—	9⅝	8
Page Hers	10222	$ 26¾	24½	26½	+ ¾	26½	24
Phina	13981	$ 12½	10⅜	11¾	+ ½	12½	8¼
Premium	6676	350	300	345	+55	350	220
Pres Elect	6700	11	10	10	—	16	10
QN Gas	12430	$ 8⅜	7¾	7¾	—	9¼	5⅜
QN Gas w	7585	295	240	270	+25	300	110
Roe AV	43182	$ 6¾	5½	6⅛	— ½	6⅝	455
Royal Bnk	4199	$ 74⅛	74	74⅜	+ ⅜	75¼	72¼
Russell	3169	$ 9¾	9¾	9¾	+ ⅛	10½	9¼
StL Corp	40718	$ 22	21¾	21½	— ¼	22	18½
St Maurice	3000	72	66	66	— 1	75	65
Salada S	72886	$ 14½	14¼	14¼	+ ⅛	14¾	11¾
Salada w	1375	900	825	880	+ 5	900	635
Selkirk A	1600	475	450	475	+55	475	420
Sev Arts	14142	$ 9¾	8⅝	9	— ½	10⅜	7⅝
Shawin	4672	$ 28¾	27½	28¾	+ ½	29	27
Simpsons	3809	$ 32¾	31¾	31¾	— ⅛	32¾	28¼
Southam	1540	$ 26½	25½	26½	— 1	28	21¾
St Pav	2405	$ 16¾	15⅞	16⅜	+ ⅛	17	14
St Wire C	1500	40	40	40	— 2	44	24
Steel Can	6632	$ 77¼	74½	77½	+ 2½	77¾	67¼
Steinbg A	2395	$ 24½	23	24¼	+ ⅜	25	20
S Propane	2110	$ 15¼	14¾	15	—	15¾	14¾
Supr ord	1565	$ 16¼	15¾	15¾	— ½	16⅜	14
Switson	1625	200	165	165	—35	215	165
Texaco C	1090	$ 63	61	63	+ ¾	64	57¼
To-Dom B	10421	$ 60¼	58¾	60	+ ½	64	57¼
To Do rt	100032	580	545	580	—	580	510
Tor Elev	1410	$ 12	11⅜	11⅞	+ ½	12⅜	10⅜
T Fin A	7935	$ 41¼	39¾	40½	— ½	42¾	37½
Tr Can PL	26622	$ 22½	22¼	22¾	+ ¼	23¾	19¾
Trans-Mt	56410	$ 10¾	8¾	10½	+ ¾	10⅞	9
Un Gas	8235	$ 18¾	17¾	18¾	+ ¾	18¾	15½
Un Ga Bp	1680	$ 56¾	56¾	56¾	— ¼	57½	55¼
U Corp B	3340	$ 23¾	23½	23¾	+ ¼	24	20½
Un Steel	6295	$ 6¼	6¼	6¼	— ⅛	8½	6¼
Walk GW	8214	$ 42¾	41¼	42¾	+ 1¼	42¾	38¼
Webb Knp	2850	250	245	245	— 5	280	245
Weston A	1706	$ 47½	46	46	— 1½	47½	39¾
Weston B	1782	$ 50½	49	50¼	— ¼	50½	41
We A wts	5105	$ 22	21¾	21¾	— ⅜	22¾	17
Wh Pass	1820	$ 5⅞	5¾	5⅞	+ ¼	6	3½
Wood A	10915	$ 18¼	17¾	18¼	+ ¼	18⅝	15½
Wd A wts	7500	740	675	740	+90	740	475

PETROLES

Acme Gas	1000	12½	12	12	—	14	10
AP Cons	1090	47	47	47	+ 2	47	38
All Rox	1000	20	20	20	—	21	16
Alminex	165510	215	190	215	+20	215	165
Am Led	32300	9	8½	9	—	11	6½
Anchor	6000	8	8	8	—	12	8
Anglo Am	958	750	700	745	+70	750	540
Asamera	600	38	38	38	— 3	50	28
Bail S A	16321	835	755	790	— 5	835	490
Bail S pr	250	$ 19¼	19¼	19¼	—	19½	19
Ba S 5¾ pr	444	$ 22	21½	22	—	23	21¼
Banff	5075	106	102	106	+ 6	106	75
Bata	13500	7	7	7	+ 2	7	3½
Bralex	1500	50	50	50	+15	50	30
Britalta	2550	233	225	233	+ 6	253	200
Calalta	12400	32	27	30	— 2	36	23
Cal Ed	14630	$ 20½	17¾	19¾	+ 2⅛	20⅜	13¾
Calvert	1000	29	29	29	— 1	33	27½
Camerina	2700	115	106	106	+ 1	130	105
C Oil Lds	18897	140	100	140	+ 46	140	88
C Oil L wt	33000	11½	7½	11½	+ 4	11½	5
CS Pete	16815	325	300	315	—15	360	275
C Chieftn	1900	77	74	74	— 1	83	70
Cdn Dev	81436	475	410	440	—30	515	410
C Ex Gas	106169	198	185	194	+16	198	152
C High Cr	3000	28	28	28	— ½	40	22
C Homes	15004	100	90	95	+ 6	105	67
Cent Del	10401	600	550	600	—	620	505
Ch Oil	4610	115	110	110	— 2	117	78
Co Pete	1200	191	191	191	+ 1	191	185
C Drag	239232	20	15½	17	+ 2	20	13
C East Cr	1000	32	32	32	— 1	35	30
C Mic Mac	5200	240	215	220	—20	240	180
C West Pet	3064	269	245	247	—23	320	245
Dev-Pal	24407	73	66	69	— 1	80	52
Do Pete	1550	975	875	875	—85	1000	670
Duvex	4863	5	4½	5	+ 1	7	4
Dynamic	149900	94	77	83	+ 4	101	56
Fargo	7330	390	355	355	—35	430	290
Fr Pete pr	6265	370	335	355	— 5	400	325
Gr Plains	4260	$ 12½	11¾	11¾	— ¾	12½	865
Gridoil	1300	110	105	110	+ 4	110	95
Ho Oil A	8494	$ 11¼	10	10¼	— ¼	11¾	760
Ho Oil B	5504	$ 10	9½	10	— ⅛	10⅝	7¼
H B Oil G	18212	$ 14¼	13½	13½	— ½	14¼	910
Jump Pnd	3500	20	18½	20	+ 1½	20	16½
Jupiter	300	250	250	250	—	265	195
Li Pete	54000	8	6½	8	—	10	6½
Lo Point	13300	48	43	46	+ 1	50	40
Maitrans	8000	2½	2	2	—	2½	1½
Marigold	8000	7½	7½	7½	—	9	5½
Mayfair	900	105	100	100	—	105	85
Medal	38118	228	212	215	+ 2	228	160
Mideon	19200	35	32	33	— 1	36	28
Mill City	4142	20	19	20	— 1	24	16
Nat Pete	13950	157	145	145	—15	174	147
N Cont	7600	24	22	24	+ 2	27	22
N Davies	3000	9	9	9	— 1	10½	8½
Northeal	1750	7½	7	7	— ½	10	7
NC Oils	4400	210	199	201	—14	225	150
NCO wts	2780	75	60	60	—15	105	32
Northld	71200	17½	16	17	+ 1½	17½	10½
Okalta	6250	35	33	35	—	39	30
Pac Pete	11050	$ 13	12¾	12½	— ¾	13¼	990
Pac Pete w	540	755	725	725	—75	815	585
Pamoil	132550	48	41½	46	+ 4	48	32
Permo pr	11365	65	60	63	— 1	66	41
Per Oils	1110	135	120	135	+15	158	110
Petrol	127465	82	78	80	+ 3	87	52
Phillips	7600	40	35	40	— 2	48	33
Place	22006	41½	40	40	—	42	34
Ponder	6950	45	41	44	+ 1	59	41
Prair Oil	100	260	260	260	— ¾	72	66⅝
Pr Gas	43429	244	231	238	— 4	248	189
Quonto	4083	6½	6	6½	+ 1	7½	5½
Ranger	2000	110	102	110	+ 7	110	80
Reef Ex	11300	5	4½	5	+ 1	5	3½
Roc Pete	4248	4½	4	4	— ½	5	4
Royalite	4267	720	700	710	+ 5	735	605
Royalite pr	225	$ 20½	20	20½	+ ⅛	20½	20
Sapphire	8200	49½	47	47	—	60	47
Sa debs	80	$ 40¼	40	40	—	51¼	40
Sarcee	8050	83	77	79	+ 3	83	69
Sec Free	5975	450	415	435	+ 5	460	380
South U	43000	15	14	14	—	22	12
Spooner	39225	10½	10	10	—	13½	8½
Stanwell	9600	41	39	40	— 2	52	26
Tidal	6025	56	55	56	+ 2	63	43
Tr Can	2040	46	44	44	— 5	52	42
Tr Oil	87135	240	215	240	+21	250	174
U Can vt	5806	107	100	106	+ 1	120	85
Un Oils	34808	143	137	140	— 1	150	110
Wayne	3000	9	9	9	—	11	6½
W Cd OG	12885	117	107	113	+ 3	117	88
W C OG w	14300	75	54	67	— 5	73	28
Wsburne	11450	62	56	60	—	63	41
Wstates	2650	105	99	105	+ 5	115	97
W Decalta	8757	90	86	89	— 1	99	79
W Lease	100	300	300	300	—	300	300
W Naco	2400	39	37	39	—	40	28
Windfall	643	11	11	11	—	11½	10
Yan Can	5000	3½	3½	3½	—	3½	2½

CURB

Dalhousie	7707	16½	15½	15½	— 2½	20	14

MINES

Abacus	4223	12	10	10½	— 1½	13½	10
Acad Uran	3000	7½	7½	7½	+ ½	8½	6
Advocate	8785	376	345	350	—10	400	280
Agnico	30845	74	70	72	— 1	77	56
Akaitcho	3700	44	41	41	— 1	51	41
Alba Expl	3500	4	4	4	—	4	4
Am Larder	3500	16	15½	15½	— 1½	20	15½
Amal Rare	7180	5	5	5	— ½	8	5
Am Nephe	4629	43	41	43	—	43	38½
Anacon	16266	41	38½	40	— 1	48	37
Anglo Hur	937	820	800	805	—10	875	770
Ang Rouyn	5300	17	16	16	+ 3	17	12½
Ansil	74842	8½	7½	8	—	9	6½
Arcad wts	8000	3	3	3	+ ½	3½	2
Area	7400	83	78	81	+ 6	83	71
Arjon	1300	7	7	7	— ½	9	7
A Arcadia	5200	28	23½	28	+ 4	33	23
Atlan CC	43510	160	138	145	+ 5	160	107
Atlin-Ruf	9350	9½	8	9½	+ 1½	12	7
Aumacho	148049	17	13½	16	+ 2	17	6½
Aumaq	23500	7	5	7		8	5
Aunor	2448	275	270	275	+10	310	265
Bankeno	11100	39	36	36	— 3	44	35
Bankfield	1100	12	12	12	— ½	14	10
Barnat	14720	172	167	168	— 2	212	167
Bary Expl	2400	45	44	45	+ 3	45	39
B Metals	13700	8½	8	8	— ½	8	8
Baska	41140	13½	11½	11½	— 2	16½	9
Bi Dom	8000	9	8½	8½	+ ½	11	7
Beav Lod	25400	8½	8½	8½	+ 3	8½	4½
Belcher	11320	53	50	53	— 2	82	45
C Callinan	5250	6	5½	5½	— ½	7½	5
Bethlm	26150	93	80	90	+ 2	83	58
Bevcon	7679	12	11	11	— 1	14	11
Bibis	12680	6	5	5½	— ½	8½	5
Bicroft	13784	67	60	66	+ 4	72	58
Bidcop	34700	13½	11½	12	+ 1½	14½	9
Bick Bay	392000	11½	8	9½	+ 1	12	7
Bordulac	3500	7	6	6	— 1	7	3½
Bouzan	56850	52	46	46	— 2	52	29
Bralorne	5700	680	640	670	—10	780	640
Broul Beef	15200	31	26	29½	— 1½	38	27
Brunswick	1645	295	270	295	+10	295	230
Buffad	7000	7	6½	7	—	8	6
Buff Ank	2200	129	125	129	— 1	140	120
Buff RL	23000	5	4½	4½	— ½	6	4½
Bunker Hill	4200	9	9	9	+ 1	13	8
Cable	3541	12	12	12	—	12	11½
Cadamet	5862	10	8	10	+ 1½	13	8
Camp Chib	59132	790	752	770	+ 5	790	555
Camp RL	150	$ 13½	13½	13½	— ¼	18¼	13¼
C Tungsto	57165	175	150	165	+ 9	175	123
Cdn Asto	16000	8	7	7	— 1	10	6½
C Dyno	16812	51	49	50	+ 1	60	48
C Malart	8200	33½	32	32	— 1½	41	32
C Inca	3800	10½	9½	10½	+ 1	13	9
C N West	3864	21	20	20	— 1	39	20
Con Mar	14500	3½	3	3		5	3
Candore	822	11	11	11	+ ½	13	9½
Can-Erin	80600	57	51	53	— 2	63	45
Captain	1000	6	6	6		7	6
Cariboo	2600	95	91	95		99	91
Cassiar	5235	$ 13½	12¾	13	— ¼	14½	12¾
Cent Pat	5575	87	85	86	— 1	107	85
Cent Por	179600	13½	11	13	— ½	18	11
Cheskirk	6500	3½	3	3½	— ½	3½	2½
Chester	118800	13½	25	30	+ 5	41½	25
Chib-Kay	6500	10	10	10	— ½	15	9
Chib M	7150	74	68	68	— 4	74	44
Chimo	21950	49	45	45		67	43
Chrom	100	325	325	325		540	470
Coch Will	13000	350	335	345		415	335
Coin Lake	4500	16	14	14	— 2	16	13
C Met	4909	26	25	25	— 1	29	20½
Coniagas	48901	87	73	75	—12	89	63
Consmin	7600	75	71	73	— 1	84	70
Con-Key	3500	18	17	18		22	17
C Belleken	3600	4	3	3½	+ ½	5	3
Con C Ca	1500	2½	2½	2½	— ½	3	2½
C Discover	5530	360	350	355	—10	405	330
C Fen	2643	16	16	16

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No. 518,125. Anthony Polomeno & Elio Vincelli demandeurs, vs Dominique Palermo, défendeur. Le 13 mars 1961, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur au No 14143 rue Bellerive, en la cité Pointe-aux-Trembles, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : camion Dodge, licence: FJ-9931, T.V. RCA VICTOR et meubles de ménage. Conditions: argent comptant. Germain Rose, H.C.S. Montréal, 2 mars 1961.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No. 516,157. Desmarais & Frères Ltd., demanderesse, vs Leandre Brassard, défendeur. Le 13 mars 1961, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au No 8050 rue St-André, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : T.V. RCA Victor et meubles de ménages. Conditions: argent comptant. Charles Jodoin, H.C.S. Montréal, 2 mars 1961.

Province de Québec, District de St-Hyacinthe. Cour de Magistrat. No 23282. Paul-Guy Paquette, demandeur vs Germain Masse, défendeur. Le 14 mars 1961, à 1 heure de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 1949, rue Demouville, en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : T.V. Stewart Warner et meubles de ménage. Conditions : Argent comptant. Charles Jodoin, H.C.S. Montréal, 2 mars 1961.

Province de Québec, District de Montréal. Cour de Magistrat, No 556,923. J. Gerstein, demandeur, vs Rejean Cuerrier, défendeur. Le 15 mars 1961, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au No 2504, rue Workman, en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : T.V. Westinghouse et meubles de ménage. Conditions : Argent comptant. Roméo Ouimet, H.C.S. Montréal, 2 mars 1961.

Province de Québec, District de Québec. Cour Supérieure, No 7988. Commission des Accidents de Travail de Québec, demanderesse vs René Troie & Gérard Troie, défendeurs. Le 13 mars 1961, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaire des défendeurs, au No 7464, rue Christophe-Colomb, en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en : T.V. Fleetwood et meubles de ménage. Conditions : Argent comptant. Bruno Ste-Marie, H.C.S. Montréal, 2 mars 1961.

Province de Québec, District de Montréal. No 528,418. Cour Supérieure. Empire Crockery Co., demanderesse, vs Charles E. Guérette (Rapid Restaurant), défendeur. Le 14 mars 1961, à 3 heures de l'après-midi à la place d'affaires du défendeur au No 2175 rue Dennoncourt Est, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 congélateur pour coke, 1 caisse enregistreuse, 1 cabinet en acier pour filière, etc. Conditions: argent comptant. Irving Fruitman, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 3 mars 1961.

Province de Québec, District de Montréal. Cour de Magistrat. No 588,007. Cour de Magistrat. Dr. David Halperin, demandeur, vs Léo Zafran, défendeur. Le 14 mars 1961 à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 2860 avenue Brinton, appt 204 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorités de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur de marque Westinghouse et meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Louis Gertsman, H.C.S. VI. 2-9192 Montréal, 3 mars 1961.

Province de Québec, District de Montréal. Cour de Magistrat. No 603014. Royal Victoria Hospital demanderesse vs Bill Tsoukas défendeur. Le 15 mars 1961 à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur au No 227 Ave Mont-Royal Ouest en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à trancher la viande de marque A. J. balances Globe Stimpson, 1 scie électrique pour la viande et acc. (Butcher Boy), etc. Conditions: argent comptant. Morris Goldberg, H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 3 mars 1961.

Province de Québec, District de Montréal. Cour de Magistrat. No 610094. S. Albert Co. Ltd demanderesse vs Kurt Wolfe défendeur. Le 14 mars 1961, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 7030 rue Marquette en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Admiral et meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Morris Goldberg, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 3 mars 1961.

Province de Québec, District de Montréal. Cour Supérieure. No 488,299. Omer Meunier "Neon Signs Service Co. Reg'd.", demandeur vs M. Amyot, défendeur. Le 13 mars 1961, à midi au domicile et place d'affaires du demandeur, au No 14 rue Maguire est en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du demandeur saisis en cette cause, consistant en : camion International portant licence P.Q. 1960 FE-7199 et acc., clavigraphe, etc. Conditions : Argent comptant. Lucien St-Onge, H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, 3 mars 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 525,926. The Crown Diamond Paint Co Limitée, demanderesse vs Aimé Drapeau, défendeur. Le 15 mars 1961, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur, au No 5209 rue Droiet en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. Roméo Ouimet, H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, 3 mars 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour Supérieure. No 462,400. Hôpital Ste-Justine, demanderesse vs Gérald Houde, défendeur. Le 15 mars 1961, à 1 heure de l'après-midi au domicile et place d'affaires du défendeur, au No 6793 rue Marquette en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : réfrigérateur, caisse enregistreuse, lampes, téléviseur, etc. Conditions : Argent comptant. Lucien St-Onge, H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, 3 mars 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour Supérieure. No 520,912. Duval & Gilbert Inc., demanderesse vs Nina Kosak-Smetaniuk "Plastic Consulting Reg'd." et vir, défendeurs Le 15 mars 1961, à 1 heure de l'après-midi au domicile et place d'affaires de la défenderesse, au No 8972 rue Omer-Gaucher en la cité Riv.-des-Prairies, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en : machine à additionner, foreuse électrique, compresseur et acc., etc. Conditions : Argent comptant. Germain Rose, H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, 3 mars 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour Supérieure. No 521586. Beauvais Automobile Ltée, demanderesse vs Roland Geoffrion, défendeur. Le 13 mars 1961, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 12118 rue Forsyth, en la cité Pointe-aux-Trembles, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : Meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Vincent Diodati, H.C.S. Montréal, 3 mars 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 609826. Waax Equipment Limited, demandeur vs Douglas McCaig, John Berry et Daniel O'Connell (Ideal Landscape and Paving), défendeurs. Le 14 mars 1961 à 2 heures de l'après-midi au domicile du défendeur Daniel O'Connell au No 1200 boul. Décarie, appt 1, en la cité de St-Laurent et du district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur Daniel O'Connell, saisis en cette cause, consistant en : téléviseur de marque Fleetwood et meubles de ménages, etc. Conditions : argent comptant. Morris Goldberg, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 3 mars 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour Magistrat. No 607755. John Gulik (International Butcher & Grocers), demandeur vs Dame Antoinette Cotroni et Guiseppi Cotroni, défendeurs. Le 14 mars 1961, à 4 heures de l'après-midi au domicile des défendeurs au No 2005 rue De Bullion en la cité et du district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Vincent Diodati, H.C.S. Montréal, 3 mars 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 583206. The T. Eaton Co. Ltd of Montreal, demanderesse, vs André Mauger, défendeur. Le 17 mars 1961, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 7580 rue St-Denis, en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : réfrigérateur, meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Irving Fruitman, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 3 mars 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 602592. The T. Eaton Co. Limited of Montreal, demanderesse, vs Dame Dolores Jobin & Vir, défenderesse. Le 15 mars 1961, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile de la défenderesse, au No 4421 rue Bélanger est, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en : radio, meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Vincent Diodati, H.C.S., VI. 9-7842. Montréal, 3 mars 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour Supérieure. No 488372. M. Frymel, demandeur, vs Roger Bouchard, défendeur. Le 14 mars 1961, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au No 9106, 10ième Ave, en la cité St-Michel, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur "21 pouces", modèle console et acc., et meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Irving Fruitman, H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 3 mars 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour Supérieure. No 591,970. Jacques Goyette demandeur vs Salon Sylvia défenderesse. Le 13 mars 1961, à 1 heure de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse, au No 9139 Boul. Pie IX, en la cité et du district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en : équipement de salon de coiffure. Conditions : argent comptant. Germain Rose, H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, 2 mars 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour Magistrat. No 591,970. Jacques Goyette demandeur vs Salon Sylvia défenderesse. Le 13 mars 1961, à 1 heure de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse, au No 9139 Boul. Pie IX, en la cité et du district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en : équipement de salon de coiffure. Conditions : argent comptant. Germain Rose, H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, 2 mars 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 523,586. Sam Levy et Joseph Krongold, demandeurs vs H. Ethier, défendeur. Le 14 mars 1961, à 2 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 11852 rue Dépatie en la cité et du district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur de marque Northern Electric et meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Morris Goldberg, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 3 mars 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 607,965. Dr. Paul A. Gagnon "Service d'urgence de Cartierville", demandeur, vs William Gauthier, défendeur. Le 15 mars 1961, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile et place d'affaires du défendeur, au No 6880 rue Christophe-Colomb, en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : Téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. Roméo Ouimet, H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, 3 mars 1961.

Province de Québec. District de Montréal. No 604,237. Cour de Magistrat. The Belmontplaza, demanderesse, vs Harold Zannis, défendeur. Le 15 mars 1961, à midi, au domicile du défendeur, au No 10,725 rue St-Laurent, appt 112, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : Téléviseur, meubles de ménage, lampes, etc. Conditions : Argent comptant. Lucien St-Onge, H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, 3 mars 1961.

Province de Québec. District de Montréal. No 605,809. Cour de Magistrat. Corporation de gaz naturel du Québec, demanderesse, vs Normand Borden, défendeur. Le 13 mars 1961, à 3 heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 7790 rue Durocher, appt 5, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : Téléviseur, radio, etc. Conditions : Argent comptant. Roméo Ouimet, H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, 3 mars 1961.

Province de Québec. Cour de Magistrat. District de Montréal. No 570276. Corporation de gaz naturel du Québec, demanderesse vs Paul Blake défendeur. Le 14 mars 1961 à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 454 rue Church en la cité de Verdun district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. LUcien St-Onge, H.C.S., UN. 1-5473. Montréal, 3 mars 1961.

Province de Québec. Cour de Magistrat. District de Montréal. No 570,276. Corporation de gaz naturel du Québec, demanderesse vs Paul Blake défendeur. Le 14 mars 1961 à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 454 rue Church en la cité de Verdun district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. LUcien St-Onge, H.C.S., UN. 1-5473. Montréal, 3 mars 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 571,106. Edouard Latreille "Latreille Automobile Enrg", demandeur vs Claude Meunier, défendeur. Le 13 mars 1961 à 1 heure de l'après-midi, au domicile du défendeur au No 6028 3ième avenue en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Lucien St-Onge, H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, 3 mars 1961.

Province de Québec. District de Montréal, Cour de Magistrat, No 611,263. Corporation de Gaz Naturel du Québec, demanderesse vs Dame veuve Sarah Doyle, défenderesse. Le 14 mars 1961 à 2 heures de l'après-midi au domicile de la défenderesse au No 5728 Boul. Décarie, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en : radios, tables, etc. Conditions : argent comptant. Roméo Ouimet, H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, 3 mars 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 545,769. Henri Normandin, demandeur vs Robert Labelle, défendeur. Le 15 mars 1961 à 12 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur au No 6321 rue Roi René, en la cité de Ville d'Anjou, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. P. Villeneuve, H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, 3 mars 1961.

Province de Québec. Cour de Magistrat. District de Montréal. No 599236. Jardins St-Georges Limitée, demanderesse vs Maurice Gravel, défendeur. Le 13 mars 1961 à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 695, 24ème avenue, appt 6, en la cité de Pte-aux-Trembles, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, meubles de ménage, etc. André Landriau, H.C.S. UN. 1-9873. Montréal, 3 mars 1961.

Province de Québec. Cour Supérieure. District de Montréal. No 516871. Texaco Canada Limitée, demanderesse vs Robert M. Perkins défendeur. Le 14 mars 1961 à 2 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 682 Ave Beatty, en la cité de Verdun district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. J. M. Paquette, H.C.S., UN. 1-5473. Montréal, 3 mars 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 571,106. Edouard Latreille "Latreille Automobile Enrg", demandeur vs Claude Meunier, défendeur. Le 13 mars 1961 à 1 heure de l'après-midi, au domicile du défendeur au No 6028 3ième avenue en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Lucien St-Onge, H. C.S. UN. 1-5473. Montréal, 3 mars 1961.

Province de Québec. District de Montréal, Cour de Magistrat, No 611,263. Corporation de Gaz Naturel du Québec, demanderesse vs Dame veuve Sarah Doyle, défenderesse. Le 14 mars 1961 à 2 heures de l'après-midi au domicile de la défenderesse au No 5728 Boul. Décarie, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en : radios, tables, etc. Conditions : argent comptant. Roméo Ouimet, H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, 3 mars 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 607755. John Gulik (International Butcher & Grocers), demandeur vs Dame Antoinette Cotroni et Guiseppi Cotroni, défendeurs. Le 14 mars 1961, à 4 heures de l'après-midi au domicile des défendeurs au No 2005 rue De Bullion en la cité et du district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en : téléviseur de marque Philips 21", modèle de table et acc., et meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Irving Fruitman, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 3 mars 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 583206. The T. Eaton Co. Ltd of Montreal, demanderesse, vs André Mauger, défendeur. Le 17 mars 1961, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 7580 rue St-Denis, en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : réfrigérateur, caisse enregistreuse, lampes, téléviseur, etc. Conditions : Argent comptant. Lucien St-Onge, H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, 3 mars 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 602592. The T. Eaton Co. Limited of Montreal, demanderesse, vs Dame Dolores Jobin & Vir, défenderesse. Le 15 mars 1961, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile de la défenderesse, au No 4421 rue Bélanger est, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en : radio, meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Vincent Diodati, H.C.S., VI. 9-7842. Montréal, 3 mars 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour Supérieure. No 583204. The T. Eaton Co. Limited of Montreal demanderesse vs Samuel Abramovitch défendeur. Le 16 mars 1961, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur au No 5771 Avenue Palmer, en la cité de Côte St-Luc, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Vincent Diodati, H.C.S. VI. 9-7842. Montréal, 3 mars 1961.

Province de Québec. District de Montréal, Cour de Magistrat No 587576. The T. Eaton Co. Limited of Montreal demanderesse vs Roy Boyd défendeur. Le 16 mars 1961, à midi au domicile du défendeur au No 10959 rue Pigeon en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Vincent Diodati, H.C.S. VI. 9-7842. Montréal, 3 mars 1961.

Province de Québec. District de Montréal, Cour de Magistrat. No 580471. The T. Eaton Co. Limited of Montreal, demanderesse, vs René Maranda, défendeur. Le 14 mars 1961, à 12 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au No 3521 rue Lafontaine, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, meubles de ménage, etc. Condition: argent comptant. Vincent Diodati, H.C.S., VI. 9-7842. Montréal, 3 mars 1961.

Province de Québec. District de Montréal, Cour de Magistrat, No 546,122. Dr André Dionne, demandeur vs Philippe Gary alias Gary Phillipp, défendeur. Le 15 mars 1961, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur au No 640 2Sième avenue, appt 4, en la cité de Pte-aux-Trembles, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. F. Villeneuve, H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, 3 mars 1961.

Province de Québec. District de Montréal, Cour Supérieure No 513554. Hubert Wokrina demandeur, vs A. Peuvion défendeur. Le 13 mars, 1961, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 762 rue Bloomfield en la cité d'Outremont, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : meubles et effets de ménage, etc. Conditions : argent comptant. André Landriau, H.C.S. Montréal, le 4 mars 1961.

Province de Québec. District de Montréal, Cour Supérieure No 515406. L. Thomas Inc. demanderesse vs Macpherson Lyon Inc., défenderesse. Le 15 mars, 1961, à 1 heure de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 353 Boul. St-Joseph est en la cité et le district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : meubles et effets de bureau, etc. Conditions : argent comptant. André Landriau, H.C.S. Montréal, le 4 mars 1961.

Province de Québec. District de Montréal, Cour de Magistrat, No 583204. The T. Eaton Co. Limited of Montreal demanderesse vs Samuel Abramovitch défendeur. Le 16 mars 1961, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur au No 5771 Avenue Palmer, en la cité de Côte St-Luc, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Vincent Diodati, H.C.S. VI. 9-7842. Montréal, 3 mars 1961.

Province de Québec. District de Montréal, Cour de Magistrat, No 587576. The T. Eaton Co. Limited of Montreal demanderesse vs Roy Boyd défendeur. Le 16 mars 1961, à midi au domicile du défendeur au No 10959 rue Pigeon en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Vincent Diodati, H.C.S. VI. 9-7842. Montréal, 3 mars 1961.

Province de Québec. District de Montréal, Cour de Magistrat, No 580471. The T. Eaton Co. Limited of Montreal, demanderesse, vs René Maranda, défendeur. Le 14 mars 1961, à 12 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au No 3521 rue Lafontaine, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. P. Villeneuve, H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, 3 mars 1961.

Province de Québec. District de Montréal, Cour de Magistrat, No 546,122. Dr André Dionne, demandeur vs Philippe Gary alias Gary Phillipp, défendeur. Le 15 mars 1961, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur au No 640 25ième avenue, appt 4, en la cité de Pte-aux-Trembles, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. P. Villeneuve, H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, 3 mars 1961.

Province de Québec. District de Montréal, Cour Supérieure No 513554. Hubert Wokrina demandeur, vs A. Peuvion défendeur. Le 13 mars, 1961, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 762 rue Bloomfield en la cité d'Outremont, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : meubles et effets de ménage, etc. Conditions : argent comptant. André Landriau, H.C.S. Montréal, le 4 mars 1961.

Province de Québec. District de Montréal, Cour Supérieure No 515406. L. Thomas Inc. demanderesse vs Macpherson Lyon Inc., défenderesse. Le 15 mars, 1961, à 1 heure de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 353 Boul. St-Joseph est en la cité et le district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : meubles et effets de bureau, etc. Conditions : argent comptant. André Landriau, H.C.S. Montréal, le 4 mars 1961.

Province de Québec. District de Montréal, Cour de Magistrat, No 583016. The T. Eaton Co. Limited of Montreal, demanderesse, vs Hector Lacasse, défendeur. Le 14 mars 1961, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au No 4043 rue St-André, en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: téléviseur, piano, effets du défendeur saisis en cette no. meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Vincent Diodati, H.C.S., VI. 9-7842. Montréal, 3 mars 1961.

Province de Québec. District de Montréal, Cour du Magistrat. No 539011. Drs Grégoire & Comeau, demandeurs vs Jean Simard, défendeur. Le 15 mars 1961, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 2930 rue Mousseau en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: Meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Vincent Diodati, H.C.S. Montréal, 3 mars 1961.

AVIS AUX CREANCIERS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE

Dans l'affaire de la faillite de :

Mme HUGUETTE CORKER,
736, rue Gentilly,
St-Vincent-de-Paul, P.Qué.

Avis est par les présentes donné que HUGUETTE CORKER, dactylographe, demeurant à 736, rue Gentilly, St-Vincent-de-Paul, P. Qué., a fait une cession le 20ème jour de février 1961 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 7ème jour de mars 1961, à dix heures de l'avant-midi, au bureau du séquestre officiel, au Palais de Justice, 155 est, rue Notre-Dame, Chambre 16, en la cité de Montréal.

Montréal, ce 2ème jour de mars 1961.

J.-G.-FERNAND BISSONNETTE, syndic

BUREAU :
152 Notre-Dame est, Chambre 12,
Montréal, P. Qué.

AVIS AUX CREANCIERS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE

Dans l'affaire de la faillite de :

MAURICE MORIN,
46, rue Meunier,
Laval-des-Rapides, P.Qué.

Avis est par les présentes donné qu'une ordonnance de séquestre a été rendue contre MAURICE MORIN, entrepreneur, demeurant à 46, rue Meunier, Laval-des-Rapides, P. Qué., le 16 février 1961 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 7ème jour de mars 1961, à dix heures de l'avant-midi, au bureau du séquestre officiel, Chambre 16, au Palais de Justice, 155, rue Notre-Dame est, en la cité de Montréal.

Montréal, ce 2ème jour de mars 1961.

J.-G.-FERNAND BISSONNETTE, syndic

BUREAU :
152 Notre-Dame est, Chambre 12,
Montréal, P. Qué.

SOUMISSIONS DEMANDEES

Constant Kern

Des soumissions cachetées, accompagnées d'un chèque visé de 20% de l'offre, seront reçues au bureau du syndic jusqu'au 13 mars à midi pour l'achat d'un cottage style suisse, situé à St-Donat, Cté Montcalm, extérieur en clapboard et pierre, 34' x 30', cave en ciment, garage construit sur terrain de 300' le long du lac Mousseau, d'une valeur de $25,000.

Immeuble 10,685, 87 et 89 Delaroche, Montréal, d'une valeur de $13,000.

L'immeuble rue Delaroche peut être examiné le 7 mars 1961, de 10 a.m. à 4 p.m. L'immeuble à St-Donat peut être examiné les 4 et 5 mars 1961, de 1 h. à 4 h. P.M. Pour informations, s'adresser à M. Jules St-Georges, Hôtel de Ville, rue Principale, St-Donat. Téléphone : St-Donat 35.

Les inspecteurs et le syndic se réservent le droit d'accepter ou refuser toute soumission. Taxes exigibles pour vente de l'actif payables par l'acheteur.

JACQUES GEOFFRION
SYNDIC

GEOFFRION & DRUKER
10 St-Jacques ouest, Montréal,
Tél. : AVenue 8-2144.

LOI DE FAILLITE — SOUMISSIONS DEMANDEES

Dans l'affaire de la faillite de :

RAYMOND FRIGON CONSTRUCTION INC.
9e avenue, Roxboro, P.Q.

Des soumissions seront reçues au bureau du syndic soussigné jusqu'à midi, mercredi le 15 mars 1961 pour l'achat de trois (3) propriétés identiques portant les numéros civiques 81, 83 et 85 de la 9e avenue à Roxboro.

Ces propriétés sont des "Split Level De Luxe" de 7 appartements, avec foyer construites sur terrains d'environ 70' x 135'.

Valeur chacune $21,500

Sujettes à hypothèque de $13,056.00 due à la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement, intérêt 6% remboursable en 25 ans par versements de $111.00 par mois comprenant taxe, capital et intérêts.

Aucune soumission inférieure à $19,000.00 ne sera considérée et de plus les acquéreurs devront être acceptés par la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement.

Les soumissions devront être accompagnées d'un dépôt d'au moins $1,000.00 et sur acceptation, la différence existant entre le prix d'achat et l'hypothèque devra être payée comptant.

Les propriétés seront ouvertes pour inspection de 1 heure à 5 heures, Samedi et Dimanche les 4 et 5 mars 1961.

Pour de plus amples informations, s'adresser au bureau du syndic.

Montréal, ce 2 mars 1961.

H. B. SAVAGE, C.A.
Syndic

Bureau de :
SAVAGE, KENDALL & ASS., C.A.
610 rue St-Jacques ouest,
Montréal VI. 9-6396

AVIS D'ASSEMBLEE SUR PROPOSITION

DANS L'AFFAIRE DE LA PROPOSITION DE :

ROBERT CASTONGUAY faisant affaires sous les nom et raison sociale de "CASTONGUAY LUMBER & BUILDERS SUPPLIES REG'D." au no 103, rue Smith, LaSalle, P.Q.

Prenez avis que ROBERT CASTONGUAY, de LaSalle, dans la Province de Québec, a déposé entre mes mains une proposition en vertu de la Loi sur la Faillite.

Une assemblée générale des créanciers du débiteur sera tenue au Palais de Justice, Chambre 16, 155 est, rue Notre-Dame, Montréal, Qué., le 20ième jour de mars 1961, à 3:00 heures de l'après-midi.

Daté à Montréal, ce 1er jour de mars 1961.

JULES ARCHAMBAULT, syndic

Bureau de :
HAMEL, ARCHAMBAULT & ASSOCIES
10 est, rue St-Jacques, Montréal, Qué.

SOUMISSIONS DEMANDEES

DANS L'AFFAIRE DE :

PREFORMED LAMINATES INC. (autrefois Preformed Counter Top Manufacturing Inc.) corporation légalement constituée ayant sa principale place d'affaires dans la ville de Ste-Rose, district de Montréal.

Des soumissions seront reçues au Bureau du Syndic soussigné jusqu'à jeudi le 9 mars 1961, à 2:30 heures de l'après-midi, pour l'achat en bloc de l'actif suivant :

Une usine complète servant à la fabrication de comptoirs en arborite et comprenant :
Ameublement de bureau ;
Marchandises ;
Machinerie et outillage d'une valeur totale de $25,000.00
tels que : sableuse électrique ; Scie électrique ; Presse à air ; Compresseur, etc.

Les soumissions doivent être faites par écrit et accompagnées d'un dépôt de 20% à titre d'arrhes, le solde étant payable sur acceptation d'autre part, soit au comptant ou à tels termes acceptables aux inspecteurs qui se réservent le droit de rejeter toutes les soumissions.

Pour inspection, s'adresser sur les lieux, mardi le 7 mars prochain entre 10:00 et 4:00 heures de l'après-midi, à 30, rue Champlain, Ste-Rose.

MONTREAL, ce 2 mars 1961.

GERARD BLAIS, C.A., syndic

BUREAU DE :
GERARD BLAIS & ASSOCIES, C.A.
2197 est, rue Sherbrooke,
MONTREAL — LA. 3-1127

AVIS AUX CREANCIERS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE :

JOSEPH FONTAINE, fleuriste, faisant affaires seul sous les nom et raison sociale de "Fleuriste Plaza Enr'g.", à 346, chemin de la Normandie, Pont-Viau, at demeurant à 24, rue Granon, Laval-des-Rapides, P.Q.

AVIS est par les présentes donné que Joseph Fontaine a fait cession de ses biens le 24 février 1961, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 10 mars 1961, à 10.00 a.m., au Bureau du Séquestre Officiel, Palais de Justice, Chambre 16, 155 est, rue Notre-Dame, Montréal.

Daté à Montréal, ce 2 mars 1961.

PAUL RAINVILLE, Syndic

BUREAU DE :
PAUL RAINVILLE, Syndic
484, rue McGill,
Montréal, P.Q.

AVIS AUX CREANCIERS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE

DANS L'AFFAIRE DE LA PROPOSITION DE :

ANDRE GENDRON, tailleur, demeurant à 247, boul. Sauvé, St-Eustache, P.Q., faisant affaires seul sous les nom de "Paul Gendron Tailleur", à 48, rue St-Eustache, St-Eustache, P.Q.

AVIS est par les présentes donné que André Gendron a fait une proposition le 17 février 1961, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 27 mars 1961, à 3.00 heures p.m. au Bureau du Séquestre Officiel, Palais de Justice, Chambre 16, 155 est, rue Notre-Dame, Montréal.

Daté à Montréal, ce 28 février 1961.

PAUL RAINVILLE, Syndic

BUREAU DE :
PAUL RAINVILLE, Syndic
484, rue McGill,
Montréal, P.

PHARMACIENS

J'achèterais une pharmacie située sur l'Ile de Montréal. Chiffre d'affaires de $75,000 à $100,000 par année.

Case 2421 La Presse

Contremaître

De préférence avec expérience dans l'érection de cloisons. Pour importante compagnie canadienne.

Ecrire à case 2415
LA PRESSE

VENDEURS D'AUTOS

neuves et usagées demandés par un dépositaire progressif. Doivent être bilingues et avec expérience. Salaire et commission. Auto fournie. Assurance-groupe, etc. — Voir M. Jos Benoît.

BENOIT Motors
7865 rue St-Hubert

HYDRO-QUEBEC
Soumission No A-53

Des soumissions cachetées devront être adressées en quatre exemplaires aux soussignés, suite 815, 107 ouest, rue Craig, Montréal, à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10 h. 30 a.m., heure normale de l'est, le 16 mars 1961, relativement à la fourniture de :

5,000 jeux d'attaches extra fortes pour coffrages. A être utilisés pour la construction de coffrages au projet de Carrilon.

On devra examiner les devis et autres formules de soumission au bureau du

Directeur des Achats,
Chambre 404,
HYDRO-QUEBEC
107 ouest, rue Craig, Montréal

et en obtenir copie contre un dépôt de $5 sous forme de chèque visé ou de mandat payable à l'Hydro-Québec. Ce montant n'est pas remboursable. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et clairement indiquée: "Soumission No A-53".

La plus basse soumission ni aucune des autres ne seront nécessairement acceptées.

Les co-secrétaires
B. Lacasse - W. E. Johnson

Montréal, le 28 février, 1961

HYDRO-QUEBEC
Soumission No A-54

Des soumissions cachetées devront être adressées en quatre exemplaires aux soussignés, suite 815, 107 ouest, rue Craig, Montréal, à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10 h. 30 de l'avant-midi, le 16 mars 1961 relativement à la fourniture de

337 tonnes d'acier d'armature de différentes grosseurs. Pour être utilisé au projet Manicouagan 5.

On devra examiner les devis et autres formules de soumission au bureau de

Directeur des Achats
Chambre 404
HYDRO-QUEBEC
107 ouest, rue Craig Montréal

et en obtenir copie contre un dépôt de $5 sous forme de chèque visé ou de mandat payable à l'Hydro-Québec. Ce montant n'est pas remboursable. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et clairement indiquée: "Soumission No A-54".

La plus basse soumission ni aucune des autres ne seront nécessairement acceptées.

Les co-secrétaires
B. Lacasse - W. E. Johnson

Montréal, le 1er mars, 1961

CITE DE MONTREAL-NORD
SOUMISSIONS
EGOUTS ET AQUEDUC
CONTRAT No 10
REGLEMENT 396

Des soumissions dans des enveloppes scellées portant l'inscription : "SOUMISSIONS — EGOUTS et AQUEDUC—CONTRAT No 10 — REGLEMENT 396" et adressées au soussigné à l'Hôtel de Ville de Ville de Montréal-Nord, Cité de Montréal-Nord, seront reçues jusqu'à cinq (5 h.) heures p.m., lundi le 13 mars 1961 pour la construction des travaux d'égouts et d'aqueduc — règlement 396 — contrat no 10.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par les ingénieurs conseils J. Antonio Lalonde, Laurent Girouard & Lucien Letendre, 8790, avenue Park, Montréal 11. Ces formules, de même que les plans et cahiers des charges, seront obtenus du bureau des ingénieurs conseils moyennant un dépôt de cinquante ($50.00) dollars. Ce montant sera remboursé aux soumissionnaires qui auront retourné les plans et cahiers des charges en bon état dans les six (6) jours qui suivront la date de l'ouverture des soumissions. Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé, tiré sur une banque à charte canadienne et payable à la Cité de Montréal-Nord pour un montant égal à 10% du montant de la soumission.

Les dites soumissions seront ouvertes à une assemblée du Conseil le 13 mars 1961 à cinq (5 h.) heures p.m. à l'Hôtel de Ville de Montréal-Nord.

La Cité de Montréal-Nord ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et sans obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

René Bergeron, C.A.
Secrétaire-trésorier
Hôtel de Ville
Cité de Montréal-Nord

C-I-L
CUIRETTES
PLASTIC FILM
PLASTIC COATED TEXTILES LTD.
205 MONT-ROYAL EST

OPERATEUR DE MACHINE A COUDRE

Pour le rembourrage de poussettes et de landaus de bébés. Cantine sur les lieux. Demander Mme Gilbert.

LINES BROS.
4000 ST-PATRICK (angle Angers)
PO. 8-6685

PREPOSE AUX INSTRUMENTS

Expérience dans la construction nécessaire. Pour importante compagnie canadienne.

Ecrire case 2416
LA PRESSE

BUANDERIE NETTOYAGE

Route demandée

SUIS INTERESSE D'ACHETER UNE ROUTE DE BUANDERIE OU DE NETTOYAGE POUR AUGMENTER MON VOLUME. POUR COMPTANT. POSSIBILITE DE CONTINUER A TRAVAILLER POUR MOI A MONTREAL OU BANLIEUE. ECRIRE DETAILS A CASE 2311 LA PRESSE.

VENDEURS DE MEUBLES

Compétents et consciencieux de 25 à 45 ans demandés pour magasin de meubles avantageusement connu. En affaires depuis longtemps, nord de la ville.

Toute application sera tenue strictement confidentielle.

ECRIRE CASE 2420, LA PRESSE

VENDEURS AVEC EXPERIENCE

Temps plein ou partiel auto nécessaire. Territoire ville ou province. Superbe ligne se vendant à tous les commerces. Courte démonstration, $7.00 de commission par vente. Rien à acheter, discrétion assurée.

Ecrire à
CASE POSTALE 219, STATION DELORIMIER, Montréal,
ou téléphoner à
M. GILLES ROCHON de 1 à 6 heures p.m. RA. 8-7535

UNE LIBRAIRIE GENERALE DE MONTREAL
cherche un

GERANT de DEPARTEMENT de LITTERATURE

On exige de l'expérience administrative et des connaissances sérieuses dans le livre de littérature et dans le manuel.

Faire offres avec exigences demandées au bureau du journal qui transmettra.

CASE 2417, LA PRESSE

IMMEUBLE COMMERCIAL

Edifice commercial 2 étages, briques solides et à l'épreuve du feu. Locataires de 1ère classe, tels que Commission des liqueurs, banque, pharmacie, etc.

Baux à longs termes, revenu brut : $22,000 — Dépenses d'opération : $10,400 — Profit net avant amortissement : $11,600 — Remboursement de capital : $3,500 — Profit net après toutes les charges : $8,100.

Toute offre sérieuse sera considérée
Pour toutes informations additionnelles
B. LAMARRE REALTIES CO.
180 Dorchester Est, suite 220 — UN. 1-8495
Rés. : CL. 6-4890

TERRAIN A VENDRE
RUE SHERBROOKE EST,

FAÇADE : 450 pi. sur Sherbrooke est, angle Taillon.
Idéal motel, allées de quilles, centre commercial.
ZONAGE : domiciliaire, logements à la file, commercial, industriel.
SURFACE TOTALE : 880,000 pi. ca.
A vendre en bloc ou subdivisé.

POLLACK BROS. REALTY CO.
RE. 9-1776 — RE. 1-4209

Demandé
UN CONTREMAITRE PREPOSE A L'ENTRETIEN D'EQUIPEMENT LOURD DANS LE DEPARTEMENT DE LA MAINTENANCE

Qualifications : Diplôme d'école secondaire ou l'équivalent. Maîtrise de l'anglais essentielle.
Expérience : Plusieurs années d'expérience comme préposé à la surveillance d'employés sont requises.
Le candidat doit être disposé à travailler sur les quarts.
Le salaire sera équivalent aux responsabilités.
Appliquer par écrit à l'adresse suivante :

Le Gérant du Personnel,
Quebec Iron and Titanium Corporation,
Boîte Postale No 40,
Sorel, P.Q.

OFFRE DE PROMOTION EN ASSURANCE-VIE

Une importante compagnie requiert les services d'un assistant-gérant pour une division de Montréal.

Peuvent faire application, seulement ceux qui :

A) sont bilingues ;
B) ont fait l'équivalent des études supérieures ;
C) possèdent de l'expérience dans la vente ou dans la gérance de l'assurance-vie ;
D) sont C.L.U. ou poursuivent leurs études L.U.A.T.C. ou C.L.U. ;
E) sont âgés de 30 à 45 ans ;
F) sont ambitieux et possèdent les qualités requises pour faire un chef.

Il s'agit ici d'une occasion très intéressante pour l'homme voulu.

Salaire minimum garanti — Système de compensation très avantageux.

Répondez par écrit à case 2312

La Presse, 7 ouest, rue St-Jacques, Montréal, P.Q.

VENDEURS

Commencez à vous créer un avenir — dès maintenant. Avec un manufacturier et distributeur de machines de bureau A.A.A.-I. Nous vous donnons un territoire protégé évalué à $8,000.00 et plus par année. Un entraînement complet de 3 mois à nos frais. Un homme bilingue avec expérience dans la vente peut se qualifier. Auto requise — âge 23 à 38 ans.

Appeler M. E. KOLBIN — RI. 7-9936

INGENIEUR demandé
pour une usine de Québec

Ingénieur diplômé bilingue, 28 à 35 ans, avec minimum de 3 ans d'expérience pour l'entretien d'une usine. L'ingénieur doit se rapporter directement au gérant de l'usine et est entièrement responsable pour l'entretien de l'usine. Ceci comprend l'installation et l'entretien de la machinerie de production, le fonctionnement de l'atelier de réparation et la surveillance de l'entretien de l'édifice.

S.V.P., répondre par écrit en donnant tous les détails concernant votre âge, votre degré d'instruction et l'expérience à l'adresse suivante :

GERANT DE L'USINE B. HOUDE & GROTHE Ltée, C.P. 1847, QUEBEC, QUE.

GERANT-ACHETEUR EXPERIMENTE EN COUVRE-PLANCHER

Une nouvelle chaîne de magasins de détail en plein progrès demande un "MERCHANDISER" dans le couvre-plancher. Position responsable, bon salaire, bon et excellent avenir. Ecrivez-nous donnant âge, expérience, salaire requis, etc. Les directeurs seront à Montréal la première semaine de mars pour interview. Discrétion assurée.

CASE 2414, LA PRESSE

VENDEUR BILINGUE DE TRAVAUX D'IMPRESSION

avec clientèle, pour imprimerie progressive de offset et d'impression typographique. Ecrire donnant tous détails à :

CASE 2154, LA PRESSE

VENDEUR DE CHAUSSURES

Important manufacturier désire homme bilingue, compétent et progressif, avec connaissance de la construction et la fabrication, pour la vente dans salle d'échantillons. Très belle opportunité et chance d'avenir.

Case 2314, LA PRESSE

DESIRE ACHETER

Succession désire acheter un ou plusieurs immeubles de $200,000 et plus du principal propriétaire ou par l'entremise de son administrateur. Pour fins de placement.

Stricte discrétion assurée

Ecrire à case 2419 LA PRESSE

UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
demande un

GERANT D'UNITE

On demande un gérant d'unité pour le district de Montréal ayant réussi dans la vente de l'assurance-vie et ayant les qualités requises pour devenir un chef.

Le candidat choisi sera assuré d'un contrat de premier ordre, d'un salaire, d'un excellent système de pension et autres avantages.

Toute communication sera traitée confidentiellement.

Adressez votre réponse à :

CASE POSTALE 350, STATION B, MONTREAL

Représentants demandés

Entreprise prospère établie à Montréal recherche représentants avec connaissance de la publicité et expérience de la vente pour Montréal et la province de Québec. Pas plus de 45 ans et parfaitement bilingues. Automobile requise. Travail agréable et facile. Occasion exceptionnelle pour personnes qualifiées. Salaire attrayant. Commission et dépenses. Bénéfices sociaux. Ecrire à :

Case No 2422, La Presse, Montréal

Représentant spécialisé requis

Compagnie universellement connue requiert services de représentant pour la région de Montréal. Revenu au-dessus de la moyenne, salaire et commission, assurances, fonds de pension, etc... Conditions requises : Bonne éducation instruction, 25 à 30 ans, personnalité, bilingue, intègre travailleur — Avenir prometteur. Répondre donnant détails incluant photo.

Case 2423, LA PRESSE

GERANT des VENTE - ASSURANCE COLLECTIVE

Compagnie canadienne solidement établie envisage un développement rapide dans son service d'assurance collective. La direction du service sera confiée à un homme d'expérience dans le domaine de l'assurance groupe-vie, accident-maladie et des fonds de retraite. Adressez un résumé complet à

Case 2424, LA PRESSE

Terrain à vendre
33,000 pieds

Idéal pour site commercial. Situé sur Sherbrooke et appelé à devenir boul. Métropolitain.

Jour : MI. 5-1621 — Soir : MI. 5-3351

VILLE DE L'ABORD-A-PLOUFFE
DEMANDE DE SOUMISSIONS

AVIS est par la présente donné, qu'on recevra à l'Hôtel de Ville de l'Abord-à-Plouffe, des soumissions pour l'exécution des travaux suivants : —

Egouts sanitaires et aqueduc dans le Secteur Sunny Beach (Règlement no 167)

Les soumissions devront être remises sous pli cacheté et en duplicata, au Greffier de la Ville de l'Abord-à-Plouffe, ou lui parvenir sous pli recommandé à 3810 boul. Lévesque, l'Abord-à-Plouffe, avant 5:00 heures du soir, lundi le 13 mars 1961, pour être ouvertes lors de l'assemblée du Conseil Municipal qui aura lieu le même soir, à l'endroit ordinaire des séances du Conseil, 3733, 2ème rue, l'Abord-à-Plouffe.

Pour être éligibles, les soumissionnaires devront avoir un siège social dans l'Ile Jésus. De plus, chaque soumission devra être accompagnée d'une garantie de soumission émise en faveur de la Ville de l'Abord-à-Plouffe, par une compagnie d'assurance reconnue, pour un montant égal à 50% de la valeur de la soumission, laquelle garantie de soumission devra être remplacée par une garantie d'exécution des travaux, émise de la même manière et pour un montant égal à 100% du prix de la soumission acceptée.

Les plans, cahiers des charges et formules de soumissions de même que tout renseignement supplémentaire pourront être obtenus au bureau de l'Ingénieur Municipal, moyennant un dépôt de $50.00 par série de plans. Ces dépôts seront remboursés sur remise des plans et cahiers des charges, pourvu que ceux-ci soient reçus en bon état et dans les 10 jours suivant l'ouverture des soumissions.

La ville de l'Abord-à-Plouffe se réserve le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions qui lui seront présentées.

GASTON CHAPLEAU,
Greffier.

GC/mp
Le 2 mars 1961.

GÉRANTS DEMANDÉS

NOUS RECHERCHONS:
quelques gérants de district pour distribuer des produits de grande consommation. Il s'agit de vente à domicile.

NOUS OFFRONS:
un salaire au-dessus de la moyenne, des avantages sociaux, des commissions et des bonis.

A CEUX QUI ONT:
un caractère agressif, des facilités pour rencontrer le public et qui désirent gagner plus d'argent.

ÉCRIVEZ AU CASIER POSTAL 39, AU CAP-DE-LA-MADELEINE, EN NOUS DONNANT DES DÉTAILS SUR VOTRE SCOLARITÉ ET VOTRE EXPÉRIENCE.

Faites le premier pas vers une meilleure situation en nous écrivant dès aujourd'hui. PH 5

Cité de Montréal
COMMISSION DU SERVICE CIVIL
Occasions d'emplois permanents avec perspectives de promotion

ASSISTANT-ESTIMATEUR GRADE 1 ($6011-$7403) — Hommes bilingues. Age : au moins 25 ans et moins de 40. Instruction et expérience : 11e année ou équivalent et trois ans d'expérience dans l'administration ou l'estimation d'immeubles ou comme entrepreneur, surintendant ou préposé à la préparation de soumissions dans le domaine de la construction du bâtiment ; ou posséder un diplôme universitaire en génie ou en architecture et avoir au moins un an d'expérience professionnelle dans le domaine de la construction de l'immeuble ou de l'estimation foncière ; compensation accordée aux candidats qui auront suivi des cours post-universitaires dans le domaine de l'estimation foncière.

MONITEUR (RECREATION) ($3931-$4330) — Hommes bilingues. Age : au moins 18 ans et moins de 45. Résidence à Montréal. Instruction : 9e année ou équivalent. Expérience : posséder une expérience d'au moins deux saisons ou l'équivalent, dans l'organisation d'activités récréatives, sportives ou autres du même genre.

MONITRICE (RECRATION) $3931-$4330) — Femmes bilingues. Age : au moins 18 ans et moins de 45 ans. Résidence à Montréal. Instruction : 9e année ou l'équivalent. Expérience : posséder une expérience d'au moins deux saisons, ou l'équivalent, dans l'organisation d'activités récréatives, sportives ou autres du même genre.

POMPIER ($3400-$4900) — Hommes bilingues. Age : au moins 20 ans et moins de 26. Bonne santé. Taille minimum : 5'7", pieds nus. Poids minimum : 140 livres, sans vêtement. Résidence à Montréal. Instruction : 9e année ou équivalent.

STENOGRAPHE OFFICIEL (COUR MUNICIPALE) ($4871-$5506) — Hommes ou femmes bilingues. Age : moins de 45 ans Instruction : 9e année ou équivalent et posséder un diplôme de sténographe officiel obtenu par le moyen de la sténographie ou de la sténotypie.

Les candidats doivent produire leurs certificats de naissance et d'études avec leur demande d'emploi.

Pour plus amples renseignements, s'adresser aux bureaux de la Commission du Service Civil de Montréal, chambre 1, hôtel de ville.

AVIS D'ENCAN

Pour le compte d'entreprises ferroviaires, de navigation et messageries

MARCHANDISES ENDOMMAGEES ET NON RECLAMEES

mises en vente par

ENCAN PUBLIC

MERCREDI 8 MARS 1961, à 10.30 a.m.

à nos salles de vente

708 ouest, rue NOTRE-DAME

On pourra les examiner le matin de la vente à partir de 8.30 h.

MARCHANDISE GENERALE

MACHINES A LAVER LA VAISSELLE FRIGIDAIRE — CABINET CLASSEUR EN ACIER — BROSSES A PLANCHER — TABLES DE CUISINE — MATELAS — SOMMIERS — FOURNAISES A HUILE ET A GAZ COLEMAN — FOURNAISES QUEBEC — POELES COMBINES — DESINFECTANT CARBONAL — STORES VENITIENS — LAMPES — COUTEAUX A PAIN — PAPIER BOND — POLI A MEUBLES — 300 LB DE PAPIER CIRE — ABSORBANT VALUE — DESSOUS EN CAOUTCHOUC — OUTILS DE MENUISERIE — MEUBLES — CADENAS — HOTTE DE FOUR NUTONE DE 30" — MIROIRS DE COIFFEUSES — TABLE EXTENSIBLE EN TECK — ETC.

MATERIAUX DE CONSTRUCTION ET PEINTURE

100 GALLONS D'EMAIL BLANC — 400 GALLONS DE PEINTURE LATEX — CONTREPLAQUE 5/16 X 4' X 4' — EVIERS EN ACIER INOXYDABLE — EVIERS EN FONTE — BAIGNOIRES EN ACIER, 5' — TUILE BARKER — FEUILLES EN FIBRE DE VERRE CORRUGUEE — TUYAUX DE 3" EMT — TUYAUX A PRESSION DE 3½" — BAQUETS A BETON — MOULURES EN ALUMINIUM — BASES ET PORTES DE DOUCHES — SIEGES DE TOILETTE — ARMOIRES AUX REMEDES — VERNIS A PARQUET — LINOLEUM — RESERVOIRS A EAU CHAUDE — CLOTURE EN FIL DE METAL ET PLASTIQUE — FIL BARBELE — PORTE EN ALUMINIUM — ETC.

FOURNITURES DE GARAGE — HUILES ET GRAISSES

OIL SPUNJ — TUYAUX D'ECHAPPEMENT — COLLE A VULCANISER — HUILE A MOTEUR ESSO — TERRESSO 56 — MARVELUBE 140 — CARTOUCHES DE GRAISSE MP — BATTERIES — POMPES D'HUILE EN BARIL — HUILEUR — BOUCHONS D'HUILE — COUSSINETS — ETC.

Conditions : argent comptant ou chèque visé

ALLAN HARVEY & CO.
ENCANTEURS — LIQUIDATEURS — EVALUATEURS
708 ouest, rue NOTRE-DAME UN. 1-6227

AVIS D'ENCAN

Affaires : FAIRCRAFT INDUSTRIES INC. (en faillite)
J. GEOFFRION, syndic

MACHINES—EQUIPEMENT CAMIONS

POUR ETRE VENDUS PAR

ENCAN PUBLIC

(En détails, sans réserve)
sur les lieux à
R.R. 9, CANDIAC, P.Q.
MERCREDI, 8 MARS 1961
A 11 HEURES A.M.

* COMMENT S'Y RENDRE : — Grande route (blvd Taschereau) route 9 deux milles à l'ouest de Laprairie

MACHINES ET EQUIPEMENT :

TOUR A CHANGEMENT RAPIDE, POUPEE A ENGRENAGES, AMERICAN 22" x 48", MOTEUR 5 C.V., TOUR D'OUTILLAGE A CHANGEMENT RAPIDE SOUTH BEND 14" x 48", MOTEUR 2 C.V., TOUR A BANC ROMPU MacGREGOR GURLEY 22" x 72", COMMANDE AUTOMATIQUE, CHANGEMENT RAPIDE, MOTEUR 3 C.V., TOUR D'ETABLI LOGAN 10" x 24" AVEC MEULEUSE D'ETRIER, FRAISEUSE HORIZONTALE MILWAUKEE, MODELE 18 AVEC POUPEE DIVISEE, ETAU A FRAISER, MOTEUR 3 C.V., FRAISEUSE HORIZONTALE ARCHDALE No 2, MOTEUR 5 C.V., MACHINE UNIVERSELLE A TRAVAUX DE FER VITTE, MODELE KBL 13, RABOTEUSE BERTRAM 10" x 30", MOTEUR 5 C.V., PRESSE HYDRAULIQUE WATSON STILLMAN, SOUDEUSE A L'ARC LINCOLN, 375 AMP., GENERATEUR 550 VOLTS, SOUDEUSE A TRANSFORMATION LINCOLN IDEAL ARC, 400 AMP., 550 VOLTS, FACONNEUSE AMMCO 7", FOREUSE A COLONNE DAVIES 1½", A GRAND RENDEMENT, FOREUSE D'ETABLI WALKER TURNER — FOREUSE A COLONNE DE PLANCHER DELTA 17", ¾ C.V., 110 VOLTS, MEULEUSE D'ETABLI, MACHINE A MEULER LES SURFACES PLANES EXTERIEURES, LIMEUSE BUTTERFLY, SABLEUSE A COURROIE 8", MOTEUR 1 C.V., MARBRE A DRESSER, ETAUX, FRAISES, FOREUSES, FOREUSE ELECTRIQUE ½ THOR, FOREUSE ELECTRIQUE 5/16, MOTEURS, TORCHES A SOUDER A L'AUTOGENE SCIES MECANIQUES A METAUX, MACHINE A AIGUISER SUNNEN, MEULEUSES A AIR, ETC., ETC.

CAMIONS :

DIAMOND T, CARROSSERIE A RIDELLES EN ACIER 16', CAMION A TREUIL DODGE, REMORQUE D'EMBARCATION EN ACIER, PICK UP FORD ½ TONNE, BUICK 1956, 4 PORTES.

INSPECTION
MARDI, 7 MARS 1961 — De 9 a.m. à 6 p.m.
CONDITIONS : COMPTANT OU CHEQUE VISE

M. GOLDSMITH & CO. LTD.
ENCANTEURS — EVALUATEURS — LIQUIDATEURS
Tél : UN. 6-5801
ENCANTEURS LICENCIES POUR TOUT LE CONTINENT

MAGASIN COMPLET de TISSUS à la VERGE et COUPONS

à être vendus par

ENCAN PUBLIC

(en lots détaillés sans réserve pour le compte des personnes intéressées)
Inventaire approximatif : $13,850

DANS NOS SALLES DE VENTES, 900 CARRE VICTORIA, MONTREAL
MERCREDI 8 MARS 1961, à 10.00 A.M.

LAINAGES — ALPINES — TISSUS A MANTEAUX, COSTUMES ET VESTONS SPORT — TWEEDS — COTONNADES UNIES ET IMPRIMEES — NYLONS — ORGANZA — SOIERIES — DACRONS — FLANNELETTE — VELOURS — VELVETINE — TISSUS DE TOUTES SORTES A LA LIVRE.

ON PEUT VOIR CES MARCHANDISES
LE MARDI 7 MARS

JOSEPH WALSH LIMITED
ENCANTEURS — EVALUATEURS — LIQUIDATEURS
900, CARRE VICTORIA, MONTREAL — UN. 6-3605-6

D'ORDRE DU C.P.R.

BAGAGES NON RECLAMES

ENCAN PUBLIC

MERCREDI 8 MARS A 10 A.M.

Comprenant un vaste choix de : valises, malles, sacs à main et autres (y compris le contenu).

aussi immédiatement après

FOURRURES NON RECLAMEES

Manteaux, jaquettes, capes, étoles, etc., d'entrepôts et d'entreposage.

FRASER BROS. (Canada) Ltd.
901 ouest, rue ST-JACQUES — UN. 6-5751
Encanteurs — Evaluateurs depuis 1880

STOCK DE FAILLITE
VENTE A L'ENCAN

Poêles électriques, réfrigérateurs, lessiveuses, fournaises Coleman, poêles combinés gaz et gaz, meubles d e chambre et de cuisine, lits de bébés, lampes.

BALANCE DE STOCK TRANSPORTE
A NOTRE SALLE D'ENCAN
901 . OUEST, . ST-JACQUES
(angle de l'Inspecteur)

Venant de chez FRED'S HOUSEHOLD Furnishers en faillite — Louis Goldberg, C. A., syndic

COMPRENANT : REFRIGERATEURS KELVINATOR, POELES ELECTRIQUES DE TOUTES DIMENSIONS, POELES COMBINES GAZ ET GAZ, FOURNAISES, LESSIVEUSES G.E., MOBILIERS DE CHAMBRE — LITS ET TETES DE LIT REMBOURRES — COMMODES DOUBLES — COMMODES TRIPLES — CHIFFONNIERS — TABLES DE NUIT — CHAISES — CHESTERFIELDS — CHESTERFIELDS SECTIONNELS — TABLES A LAMPE ET A CAFE — MOBILIERS DE CUISINE — LAMPES — TAPIS — VASTE CHOIX DE LITS POUR BEBES — MATELAS, ETC.

PLUS

NOTRE ACCUMULATION REGULIERE HEBDOMADAIRE D'AMEUBLEMENT USAGE DE SUCCESSIONS ET AUTRES INTERETS INCLUANT : PIANOS DROITS — GARDE-ROBES — SOFAS — LITS CONTINENTAUX — HIDE-A-BED — TABLES DE TOUTES SORTES, PORCELAINE, BRIC-A-BRAC, ETC.

ENCAN : LUNDI, 6 MARS
dès 10 h. a.m.

OUVERT POUR INSPECTION : aujourd'hui SAMEDI de 9 h. a.m. à 5 h. 30 p.m.
lundi à partir de 9 h. a.m. et durant la vente

FRASER BROS. (Canada) Ltd.
Encanteurs — Evaluateurs depuis 1880

AVIS JUDICIAIRE

D'ORDRE DE : DAVID GROBSTEIN, SYNDIC
dans l'affaire de la faillite de

P.D. KLAIMAN & SONS
KNITWEAR MFG.
MATIERES PREMIERES-GARNITURES MACHINERIE ET EQUIPEMENT D'ATELIER MARCHANDISE TOUTE FAITE AMEUBLEMENT DE BUREAU

SERONT VENDUS PAR

ENCAN PUBLIC

(EN LOTS DETAILLES SANS RESERVE)
LE MARDI 7 MARS 1961
A 10 H 30 A.M. PRECISES
SUR LES LIEUX
4374, boul. ST-LAURENT, au quatrième

MATIERES PREMIERES

TRICOTS DE LAINE ET COTON — PLASTIQUE — COTONNADES — ELASTIQUE — FIL — BOUTONS — LAINE FILEE — ETC... ETC...

MARCHANDISE TOUTE FAITE

CHANDAILS DIVERS POUR HOMMES, FEMMES ET ENFANTS — ROBES — CASQUETTES — CHEMISES — ENSEMBLES 2 PIECES — BLOUSES — COSTUMES — JUPES — SLACKS — ETC...

MACHINERIE ET EQUIPEMENT

DIVERSES MACHINES A COUDRE — COUTEAU — MACHINE A TRICOTER — VENTILATEUR DE PARQUET — HORLOGE-POINÇON — APPAREILS FLUORESCENTS — CHAISES DE MANUFACTURE — PANIERS DE TRAVAIL — BALANCES — DIABLES DE MANUFACTURE — EXTINCTEURS CHIMIQUES — MACHINES A CACHETER — TABLES A COUPER — FER A VAPEUR — ETC.

AMEUBLEMENT DE BUREAU

BUREAUX — CHAISES — CLASSEURS — COMPTOIR — MACHINE A FACTURER — ETC...

CONDITIONS DE LA VENTE : COMPTANT

HARRY HOPMEYER & SONS INC.
VICTOP 2-9588 *ENCANTEURS*
J.-GEO. LAFRANCHISE

INSPECTION : Marchandise et atelier visibles le lundi 6 mars — de 1 h. à 5 h. p.m.

Trois prix Nobel au 3e Congrès de psychiatrie

Un symposium qui aura pour thème "La création scientifique" sera un des points culminants du 3e Congrès mondial de psychiatrie, qui se tiendra pour la première fois sur le continent américain, plus précisément à Montréal, du 4 au 10 juin 1961.

Trois prix Nobel participeront à ce débat : Lord Adrian, de Grande-Bretagne, prix Nobel de médecine 1932, avec Sir Charles Sherrington, pour ses découvertes sur la formation du neurone; le Dr Albert Szent-Gyorgyi, de Hongrie, prix Nobel de chimie 1937, pour ses découvertes sur la combustion biologique; enfin, le Dr Linus Pauling, des Etats-Unis, prix Nobel de chimie 1954, pour ses études des forces qui unissent les protéines et autres molécules.

L'EDUCATION

SUITE DE LA PAGE 37

interviewés à la radio et iront parler à d'autres **éducateurs** à l'occasion de diverses manifestations organisées par des **éducateurs.** Des messes pontificales auxquelles assisteront des **professionnels de l'enseignement,** encadreront, au début et à la fin, la grande Semaine.

Collaboration où es-tu ?

Chaque année, des clubs sociaux invitent bien des enseignants à venir leur exposer les difficultés et les aspirations de la profession, mais en général, on ne voit pas beaucoup comment les parents pourraient prendre une part active à toute cette activité annuelle. Cela ressemble un peu à un programme en circuit fermé, soit dit sans reproche aux organisateurs dont il faut admirer le dévouement. Car les parents ne sont pas toujours très intéressés.

Collaboration nécessaire, dit le cardinal Léger

Dans le message qu'il a adressé au journal "L'Enseignement" à l'occation de la Semaine de l'éducation, S. Em. le cardinal Paul-Emile Léger souleve un aspect de cette question d'intérêt et de collaboration, quand il dit :

"Ce n'est pas un éducateur qui peut accomplir cette tâche surhumaine (la formation religieuse de l'enfant), mais c'est la collaboration des parents, des maitres, des ministres de Dieu, qui permettra à ceux-ci de modeler l'âme de l'enfant à la ressemblance de Dieu, source de toute science et de toute sainteté. De nos jours, cette collaboration devient de plus en plus difficile. Parfois elle est inexistante, parfois elle fait place à un antagonisme qui divise les forces et surtout qui écartèle l'enfant qui devrait être enveloppé dans la chaude affection et dans la mutuelle compréhension de ceux qui sont appelés à le former. Les parents qui ne collaborent pas avec les maitres dans cette oeuvre sublime, ou les maitres qui ne respectent pas les justes décisions des parents, risquent de compromettre l'avenir de l'enfant."

Sans doute, l'opinion publique est-elle éveillée à toutes ces questions d'éducation, aujourd'hui, mais ceux qui en parlent le plus fort ne sont pas nécessairement ceux qui en connaissent davantage sur le sujet. A ce sujet, le cardinal semble vouloir mettre la population en garde : "L'opinion publique, dit-il, a bien raison d'être alertée par ce problème de l'éducation et nous devons féliciter les promotteurs d'une politique saine et éclairée en matière d'éducation.

"Mais en ce domaine, il faut procéder lentement et avec prudence, car toute expérience malheureuse se solde par une banqueroute dont les victimes peuvent être innombrables. Une génération entière peut être sacrifiée parce qu'on aura introduit dans l'éducation des principes faux ou des méthodes inadaptées."

Education, garantie de l'avenir

Cette année, les organisateurs de la Semaine s'éloignent du thème adopté depuis quelques années, soit "l'éducation est l'affaire de tout le monde" (on voit comment la leçon a porté !). Dans la province de Québec, tout au moins, le thème général est "l'éducation, garantie de l'avenir". Le publiciste de la Semaine, M. Albert Gervais, signale cette pensée à l'intention des éducateurs (toujours) : "Instruits, éduqués dans la première moitié du siècle, nous initions à la vie, dans le troisième quart du même siècle, des jeunes qui ne connaitront leur plein épanouissement d'adultes que dans son dernier quart . . . La meilleure façon de préparer l'avenir reste encore de bien vivre le présent. C'est la minute actuelle qui me fournit matière à façonner demain. C'est ce matin, à midi, ce soir qu'il m'est vraiment donné de m'outiller pour les grands lendemains mystérieux . . . Pour savoir de quoi demain sera fait, mieux vaut garder ce qui entre dans le quotidien".

Un certain nombre d'enfants auront au moins l'occasion de participer à la Semaine de l'éducation. Ils pourront louer un de leurs professeurs.

La Fédération des instituteurs et institutrices du diocèse de Montréal a, en effet, institué un concours de composition française dans les classes de 9e à 11e et de versification du cours secondaire, dans toutes les écoles du diocèse. Le thème du concours, qui aura lieu au cours de la semaine prochaine, est : "Le meilleur professeur que j'aie connu". Seront décernés : un premier prix de $100, un 2e prix de $50 et cinq autres prix de $10 chacun.

CAMPAGNE

SUITE DE LA PAGE 37

enquêtes ont d'ailleurs prouvé que le groupe des ouvriers non spécialisés de 15 à 19 ans est le plus touché par le chômage.

La Conférence canadienne sur l'éducation, responsable de cette Semaine au niveau national, distribue aussi un dépliant qui démontre que chaque année passée à l'école accroit le revenu annuel futur. Chaque année du cours secondaire accroit le revenu annuel moyen de $238 et la 11e année de $466. Plus le niveau scolaire est élevé, plus les revenus le seront, plus tard. Les chiffres sont là pour le prouver.

PROGRAMME

SUITE DE LA PAGE 37

l'Oratoire St-Joseph, à 11 h. Le célébrant sera, S. Exc. Mgr Valérien Bélanger, évêque auxiliaire de Montréal, et le prédicateur, le R. Père Jean Durand, C.S.C.

Diner-causerie organisé par l'Association des professeurs catholiques de Ste-Rose. Le conférencier sera M. Paul Desrochers, président de la Fédération des commissions scolaires. A Rivières-des-Prairies, une messe sera chantée à 5 h. de l'après-midi, suivie d'une réception civique à l'hôtel de ville.

Lundi : Conférence publique organisée par l'Association des éducateurs de l'Assomption. Le conférencier, M. Albert Gervais, directeur du journal "L'Enseignement" parlera du thème de la Semaine : "L'éducation, garantie de l'avenir. La conférence sera prononcée à 8 h. à l'école Marguerite-Bourgeois.

Mardi: à Ste-Rose, la commission scolaire reçoit les professeurs.

Diner-causerie, à 6 h. 30, au Café Rockliff, 10516, rue Lajeunesse, Montréal, organisé par l'Association des éducateurs de Pont-Viau, l'Association des professeurs de l'Ile-Jésus est, l'Association des professeurs de la région de St-Martin et l'Association des éducateurs catholiques de Laval-des-Rapides. Le conférencier sera M. Roland Piquette, directeur des études à l'Ecole normale Ville-Marie.

Mercredi: diner-causerie à Lachine, sous les auspices de l'Association des instituteurs catholiques de cette ville. Le conférencier sera M. Gérard Filion. A ville LaSalle, l'association locale d'instituteurs organise une conférence-buffet, avec comme invité, l'abbé Ovila Bélanger. A St-Laurent, l'association organise un diner-causerie avec, comme conférencier, M. Roland Piquette. Le diner sera servi chez Dagwood, à 6 h. 30.

Jeudi: banquet annuel de l'Alliance des professeurs catholiques de Montréal à la salle des Loisirs St-Jean-Baptiste. Conférencier, M. Trefflé Boulanger, directeur général des études à la Commission des écoles catholiques de Montréal. A ville St-Laurent, rencontre parents-maitres. A Pointe-aux-Trembles, messe célébrée à 5 h. de l'après-midi.

Samedi: la Semaine sera clôturée à Verdun par une messe pontificale, le samedi matin, et par une soirée de gala, à 7 h. le soir.

DERNIER HOMMAGE A M. EMILE PUVILLAND



Mercredi le 22 février ont eu lieu les funérailles de M. Emile Puvilland, chef de la section culinaire de l'Ecole des métiers commerciaux de Montréal. Le convoi funèbre, composé de six landaus de fleurs, partit des salons A. Dullaire, rue Bellechasse, pour se rendre à l'église Saint-Eugène de Rosemont. La levée du corps fut faite par M. le curé Jean-Louis Lespérance. Le service fut chanté par M. l'abbé Philippe Laramée, aumônier de l'Ecole des métiers commerciaux, assisté du R.P. Philippe Vincent et de M. l'abbé Rosaire Pagé, neveu du défunt. Les servants étaient des élèves de l'école, section culinaire. Dans le sanctuaire on notait la présence de M. l'abbé Henri Gagnon. Le défunt laisse, outre son épouse née Angèle Pagé, ses fils et ses brus, MM. et Mmes Roger et Marcel Puvilland; sa fille et son gendre M. et Mme Jules Desmarais (Marguerite); son beau-frère et ses belles-soeurs Mme Vve Clément Puvilland, M. et Mme Alderic Pagé; 11 petits-enfants, plusieurs neveux et nièces. Dans le cortège on remarquait : M. Lucien Jinchereau, représentant de l'hon. André Rousseau; un groupe imposant d'élèves de l'Ecole des M. C. accompagnés de leur directeur M. Paul-Emile Lévesque et de M. Georges Perreault, directeur des études; des représentants des associations du Conseil de l'hôtellerie et de la restauration; ainsi que nombre de parents et d'amis. •

FUNERAILLES DE MME CLEMENT VALADE



Le 22 février ont eu lieu en l'église St-Eusèbe de Verceil les funérailles de Mme Vve Clément Valade, née Anna Périard, décédée à l'âge de 73 ans. Elle laisse ses fils et ses brus MM. et Mmes Jean-Maurice et Roland Valade; ses filles et ses gendres MM. et Mmes J. Dolor Latour (Edna) et Marcel Dionne (Raymonde); son frère M. Henri Périard; plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, neveux et nièces; ainsi que 19 petits-enfants. Cortège : MM. René Massia; Marcel, Paul-H., Lucien, Jean-Louis et Lise Valade; Noël Légare, Maurice Tanguay, Me J. Marie Brassard, Jean Poirier, Raymond Lachapelle, E. Turcotte, René Périard, Léopold Nicol, Paul Morency, Jules Wermenlinger, Maurice Toupin, Yvon Fournier, Germain Lemire, Viateur Robitaille, P.-Emile Bélanger, J.-Claude Latour, Henri, Vital et L. Périard, Lucien Savary. •

REMERCIEMENTS



La famille Lespérance, profondement touchée de vos condoléances, vous remercie pour les marques de sympathie que vous lui avez témoignées à l'occasion du décès de Mme veuve Joseph Lespérance, née Yvonne Aurore Beassette, 4150 rue Parthenais, survenu le 30 janvier 1961, soit par offrandes de messes, de fleurs, de télégrammes, soit par bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles. Ces remerciements s'adressent aussi aux personnes qui ont omis de s'inscrire lors de leur visite. •

Le vaccin Salk efficace dans 95% des cas

— M. Monteith

OTTAWA. (DNC) — En dépit de hauts cris que poussent certains médecins américains, les autorités fédérales n'entretiennent aucun doute sur l'efficacité du vaccin Salk.

Le vaccin s'est révélé un succès dans 95% des cas, a assuré le ministre de la Santé, M. Monteith, en réponse à une observation que formulait le député de Dollard, M. Guy Rouleau.

Ce dernier venait de signaler au ministre les critiques de la presse américaine contre le vaccin, lui demandant s'il en avait pris connaissance.

Je n'ai pas vu ces critiques, a répondu le ministre. L'expérience a prouvé qu'il est efficace dans 95% des cas, à la condition d'être administré comme il convient.

FUNERAILLES DE M. ARTHUR CHARRON



Ces jours derniers, avaient lieu les funérailles de Monsieur Arthur Charron. Précédé de trois landaus de fleurs, le convoi funèbre est parti des salons funéraires J. H. Benoit pour se rendre à l'église St-Eusèbe de Verceil. La levée du corps fut faite par M. le curé Eustache St-Maurice. Le service fut célébré par M. l'abbé Omer Villeneuve, ami du défunt, assisté des abbés Jules Fortin et André Dupuis comme diacre et sous-diacre.

Outre son épouse, le défunt laisse sa fille, Mme Gérard Groleau (Jeannine); son gendre, M. Gérard Groleau; ses petits-enfants, Madeleine et Sylvie Groleau; son frère et sa belle-soeur, M. et Mme Rodias Charron; ses soeurs et beaux-frères, MM. et Mmes A. Archambault Sr. (Emma), Omer Cretê (Priscillia), Mme Vve H. Marcoux (Mathilda), Mme Vve J. Charron, M. et Mme J. Saumur (Dalvina); M. et Mme A. Régnier (Cythia).

Dans le cortège nous remarquions: MM. L. Lalande, Gérard Desilets, A. Desilets, J. Desilets, J.-M. Desilets, R. Genest, R. Régnier, A. Saumur, L. Archambault, G. Archambault, G. Saumur, F. Archambault, A. Archambault Jr., R. Bernquist, F. Chapdelaine, E. René, Y. Foisy, R. Crête, M. Renaud, G. Dorion, Louis Laberge, O. Bourret, M. Genest, D. Régnier, C. Régnier, J. Benjamin, A. Landreville, R. Genest, S. Saumur, M. Desilets, J.-P. Marcoux, G. Marcoux, R. Saumur, R. Crête, O. René, H. Chapdelaine, N. Brisson, R. Comtois, F.-E. Dubuc. •

FUNERAILLES DE Mme THOMAS JOLICOEUR



Réecmment ont eu lieu, à l'église Notre-Dame-des-Anges de Cartierville, les funérailles de Mme Thomas Jolicoeur, née Carmélie Ladouceur.

Le convoi funèbre, précédé d'un landau de fleurs, se rendit à l'église où la levée du corps fut faite par le curé Gabriel Brennan qui chanta aussi le service assisté de l'abbé Roger Beauchamp et du R. F. Gauvreau, C.S.V.

Le deuil était conduit par l'époux de la défunte, M. Thomas Jolicoeur; ses gendres, MM. André Mailhot et Roland Clermont; ses frères, MM. Alfred et Henri Ladouceur; ses petits-fils Philippe, Robert et Jean-Pierre Mailhot; ses beaux-frères, MM. Aimé Choquette, W. Raymond et Georges Martin; ses neveux Henri, Roméo, Roland, Ronald Ladouceur et O. Couvrette; ses cousins, MM. Olier Pagé, D. Gratton, Georges Aubry, A. Gratton et Jean-Louis Bénard, et Henri Clément.

Dans le cortège on remarquait MM. Gaston Clermont, M.P.; Denis Choquette, Gilles Ladouceur, Victor St-Germain, Arthur Lapierre, J.-E. Rose, J.-A. Lalonde, Edouard Lapierre, J.-Paul Racine, Antoine Hade, J.-A. Nobert, Janvier Laurin, Adrien Legault, Georges Trottier, A. Lapointe, E. Thibodeau, William Beaudry, Laurent Cousineau, Olivier Dagenais, J.-Paul Desnevers, A. Desjardins, Napoléon Hotte, Paul et Marcel Urbain, Armand Guindon, Georges Parent, Alphonse Larin, Raymond Guindon, et autres. •

DERNIER HOMMAGE RENDU A Mme THEOPHILE LAMOTHE



Ces jours derniers, ont eu lieu, en l'église St-Etienne, les funérailles de Mme Théophile Lamothe, née Calestagne (Rosa), décédée le 10 février dernier, à l'âge de 68 ans et 4 mois.

Précédé d'un landau de fleurs, d'une délégation des Dames de Ste-Anne et accompagné de six porteuses d'honneur, le convoi funèbre, se rendit à l'église, où la levée du corps fut faite par M. l'abbé Fernand Lapointe, qui célébra également le service, assisté des abbés Claude Perron et Benoit Boisvert, comme diacre et sousdiacre.

Conduisaient le deuil, son époux, M. Théophile Lamothe; son fils, M. Gérard Lamothe; son gendre, M. Gérard Benoit; ses frères, MM. Donat et Emile Calestagne; ses beaux-frères, MM. Gaston Lepage et H. Simpson; ses neveux, MM. Roger Lepage, Marcel et Maurice Calestagne; son petit-neveu, M. Normand Calestagne; son cousin, M. J.A. Globensky.

Dans le cortège on remarquait entre autre, MM. A. Joannis, François Adam, Joseph Beaudoin, Joseph Lemieux, Gérard Douville, Charles Marsan, J. Mageau, Aimé Guimond, Jean D'Astie, E. Lavoie, Adolphe Doutremont, et autres. •

DERNIER HOMMAGE RENDU A M. ALFRED GERMAIN



C'est au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis qu'ont eu lieu les funérailles du lieutenant, à sa retraite, Alfred Germain du service des incendies de la cité de Montréal, décédé le 11 février, à l'âge de 68 ans. Il était l'époux de Rosilia Millechie.

Le cortège funèbre précédé de 6 landaus de fleurs partit du salon mortuaire pour se rendre à l'église St-Barthélemy où la levée du corps fut faite par M. le curé J. Gérard Corneilier qui célébra également le service assisté comme diacre de l'abbé Paul-Emile Mathieu cure de St-Vital de Montréal-Nord et comme sous-diacre de l'abbé Gérard Lamarche.

Le deuil était conduit par ses fils; Roger, Maurice, Jean-Paul, Robert, Claude, son frère, Paul Germain, son petit fils Michel Germain.

Dans le cortège on remarquait la fanfare et un détachement des pompiers de la cité de Montréal ainsi que M. M. Lucien Germain, Louis Ferdinand, Forest, Marcel Hamel, Yvon, Jean, Claude Dostie, Jean Coutu, Pierre Quesnel, Roland Tougas, Roger Viau, Roger Poulin, Gaétan Villeneuve, Roland Constantineau, René Joly, Edgard Milot, Jean-Jacques Germain neveu, Jean Desjardins, Jean Prince, Robert Cleary, Jean-Jacques Bérard, Gratien Viau, Joseph Jeannotte, Bruno Lavigne, Guy Brodeur, Fernand Ratte, G. Bourgie, Marcel Petitis, Marcel Lussier, O. St-Jean, G. Labelle, Lieut. Viau, chef J. Lachapelle, Lieut. O. Décarie, G. Pontbriand, Jean Brunet, Armand Trudeau, Jean-Louis Lemieux, Jean Beaudoin, Jean Gagnon, André Fréchette, Paul-Emile Mailloux, André Lapointe, docteur A. McNeil, Rene Bergevin, A. Arseneault, Lieut. Lafortune, L. Gendron, T. O. Bernier, François Comeau, Jean Pilon, Guy Barbeau, Denis Fournier, H. Z. Goldstein, Maurices A. et Réal St-Pierre, Leduc, Normand Brunet, Louis Dubé, Richard Sara, ainsi que nombre d'autres parents et amis.

La famille remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies lors du décès de M. Alfred Germain. Toutes les personnes qui ont omis de s'enregistrer sont priées de considérer ces remerciements comme personnels. •

DERNIER HOMMAGE A M. OMER CHEVANELLE



Le 14 janvier dernier à l'église Notre-Dame de Montréal ont eu lieu les funérailles de M. Omer Chevanelle, époux de Lucienne Rochette, décédé le 10 janvier à l'âge de 53 ans. Il laisse dans le deuil outre son épouse un frère Alfred, d'Acton Vale. Plusieurs beaux-frères et belles-soeurs oncles et tantes, neveux et nièces, cousins et cousines.

La famille de Mme Omer Chevanelle remercie toutes les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathies, soit par offrande de messes, tributs floraux, télégrammes, bouquets spirituels, visite au salon ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'enregistrer sont priées de considérer ces remerciements comme personnels. •

DERNIER HOMMAGE A Mme DANIEL DURANCEAU



Ces jours derniers ont eu lieu, en l'Eglise St-Zotique de Montréal, les funérailles de Madame Veuve Daniel Duranceau, née Fabienne Demers, décédée le 8 février, à l'âge de 81 ans et 11 mois, à St-Chrysostôme, chez sa fille Madame Ernest Côté.

Elle laisse dans le deuil, ses fils, Roméo et Lucien, ses filles Madame Ernest Côté (Roméa) et Mlle Adora Duranceau. Son gendre Ernest Côté, ses brus Madame Roméo Duranceau (Simone Desjardins), Madame Vve Arcade Duranceau (Pierrette Jeanson), son petit fils, Daniel Duranceau. •

REMERCIEMENTS



Les enfants de M. Amédée Billette, époux de feu Rose-Anna Berthiaume, de Howick, remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner leur sympathie à l'occasion de la mort de leur père, survenue le 6 février 1961.

Les personnes ayant omis de s'enregistrer ou d'inscrire leur adresse sont priées de considérer ces remerciements comme personnels. •

Funérailles de M. CHARLES-H. DESCARY



M. Charles H. Descary, domicilié à 5254 rue St-Joseph, Lachine, est décédé vendredi le 3 février à l'âge de 54 ans. M. Descary était le gérant de la Maison Hiram-Walker & Fils Ltee et il était avantageusement connu. Il était le fils de M. et Mme J. H. Descary (Corinne Deschamps), tous deux décédés. Son père fut l'un des pionniers du commerce à Dorval puisqu'il était le propriétaire de l'Hôtel Dorval et du seul magasin général du temps. Outre son épouse née Eva Cinq-Mars, le défunt laisse dans le deuil un frère Noël et une soeur Marguerite, de Dorval. D'imposantes funérailles eurent lieu mardi le 7 février à l'église de la Présentation de la Ste-Vierge de Dorval, suivi de la sépulture au cimetière de Pendrolt.

Madame Descary et sa famille remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné leurs condoléances, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, télégrammes, sympathies, visites ou assistance aux funérailles. •

DERNIER HOMMAGE RENDU A M. AMEDEE CHARBONNEAU



Ces jours derniers ont eu lieu, en l'église Ste-Madeleine d'Outremont, les funérailles de M. Amédée Charbonneau, époux de feu Maria Morache, décédé le 28 février, à l'âge de 81 ans.

Précédé de deux landaus de fleurs, le convoi funèbre se rendit à l'église où la levée du corps fut faite par le curé de la paroisse, M. le chanoine Hervé Lussier, qui célébra également le service, assisté de M. l'abbé Marcel Baron et du Rév. Père Joseph Bourassa, C.S.V., comme diacre et sous-diacre.

Dans le sanctuaire on remarquait les RR. PP. P.-E. de Blois, supérieur provincial, F. Racon, supérieur de l'Institut des Sourds-Muets, F. Prud'homme, assistant-général, J.-C. Lavallée, Gérard Rainville, Stephane Leduc et Marcel Foisy, tous des Clercs St-Viateur; MM. les abbés G. Lafleur, Lucien Beaudry et Barette; le Rév. Père Yvan Forest, S.J., les RR. FF. J.-M. Provost, Yves Boisvert, Luc Beaudoin, J.-Guy Lemoine, M. Dieumegarde, Paul Fafard, M. Quesnel, directeur du Juvenat St-Viateur, Réal St-Pierre, Maurice Marcotte, J.-G. Pineault, R. Forest du Juvénat St-Viateur de Montréal-Nord, S. Dugal, V. St-Georges, M. Deshaies, Irenée Rose, P. St-Amour, T. Bourbonnais, J.-A. Gagnon, Gérard Desjardins, Georges Lemoine, L. Huot, économe provincial, Jean-Marc Pepin, Gervais Dumont, Claude Vézeau, A. Lahaye, Maurice Brule, P. Dickner, J.-E. Lavallée, M. Cimon et Joseph Durand, tous des Clercs St-Viateur; le Rév. Frère Benoit-Joseph Lemay, S.S.S.

Conduisaient le deuil, ses fils, M. René Charbonneau, le Rév. Frère Lucien Charbonneau, C.S.V., MM. Camille, Conrad et Fernand Charbonneau; ses gendres, MM. Edouard Ratelle, François Doray et Jean Tardivel; ses petits-fils, MM. Guy et Pierre Charbonneau, André, Raymond et Gérard Ratelle, Gilles et Bernard Doray, Robert et Laurent Lapointe, Gilles Durivage et Me André Surprenant.

Dans le cortège on remarquait en outre, MM. Emilien Corbeil, A. Portelance, Henri Bourassa, le Dr Arthur Richer, MM. Ernest Bisaillon, Jules Nols, Victor Chalin, Lucien Daigneault, Gérard Poitras, Roland Nadon, Hector Cormier, Gérard Thériault, Normand Gélinas, Aubert Dubé, Laurier Caron, J.-H. Lefebvre, Marcel Désautels, Jean Provincal, Maurice LeHoulier, Eugène Julien, Jean-P. Nadeau, Adrien Gagnon, Jacques Brais, Emile Deguire, L.-E. Mercille, J.-A. Dufour, J.-A. Dionne, Gérard Duclos, Sylvio Pilon, J.-A. Blouin, Rodolphe Roy, Gilles Brisebois, J. Carroll, W. Gravel, D. Clerk, René Lapointe, Claude Laurent, Jules-Paul et Henri Tardivel, Guy Hébert, Paul Doray, François Lestage, Henri Bergeron, J.-A. Chevrier, Maurice-B. Quenneville, Roland Foisy, Jean Ratelle, Jacques Fredette, Germain Berlinguette, Gérard Bélanger, J.-E. Derouin, Gérard Huard, O. Côté, E. Gauthier, Jean Pepin, Gilles Leblanc, Roland Jasmin, J.-G. Descôteaux, Jean-Marc Legault, Arthur Phelan, V. Galarneau, et autres. •

DERNIER HOMMAGE RENDU A M. REAL BOURGEOIS



Ces jours derniers, ont eu lieu, en l'église St-Marc de Rosemont, les funérailles de M. Réal Bourgeois, époux de Jeanne Desrochers, décédé le 24 février dernier, à l'âge de 49 ans.

Précédé de trois landaus de fleurs, le convoi funèbre se rendit à l'église, où la levée du corps fut faite par M. l'abbé Denis Bouvier. Le service fut célébré par le Rév. Père Eusèbe Ménard, O.F.M., assisté des abbés Alex Lebeau et Denis Bouvier, comme diacre et sous-diacre. Dans le sanctuaire on remarquait les RR. PP. Rondeau et Roy de la Maison des Saints-Apôtres.

Lui survivent : outre son épouse, son fils M. Richard Bourgeois; ses filles et ses gendres, MM. et Mmes Jean Leclerc (Lise) et Hubert Marchand (Danielle); ses petits-enfants, Sylvie et Michel Leclerc; ses frères, MM. Armand, Roland, Paul et Fernand Bourgeois; ses soeurs, Mmes Conrad Bordua (Marguerite) et Emile Larivée (Simonne); son beau-père, M. Avila Desrochers; ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces. •

DECES

ARSENEAULT — A Montréal, accidentellement, le 2 mars 1961, à l'âge de 47 ans est décédé Alfred Arseneault, époux d'Eveline Cool, demeurant à 763A Burnside. Les funérailles auront lieu lundi, le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires A. Dallaire Inc., No 2590 rue Rouen, à 8 hrs 30 pour se rendre à la cathédrale Marie Reine du Monde, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AUDET — A Montréal, le 3 mars 1961, à l'âge de 63 ans, est décédée Geraldine Grenier, épouse de Louis-Philippe Audet. Les funérailles auront lieu lundi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-R. Deslauriers Ltée, 3650 chemin Côte-des-Neiges, à 8h. 15, pour se rendre à l'église St-Pascal Baylon, où le service sera célébré à 8h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES

BASTIEN — A St-Vincent de Paul, le 2 mars 1931, à l'âge de 88 ans, est décédé Arthur Bastien, époux de feu Délia St-Onge, demeurant à 5314 rue de la Fabrique. Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. M. D. Cyr, No 1039, rue du Collège, à 8 hres 15, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Vincent de Paul, où le service sera célébré à 8 hres 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 119—2

BEAULIEU — A Montréal, le 2 mars 1961 à l'âge de 70 ans est décédé Arthur Beaulieu, époux de Bertha Brisebois, demeurant à 5660 Lacordaire. Les funérailles auront lieu lundi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires T. Sansregret Ltée, No 3108 rue Ontario est pour se rendre à l'église de Notre-Dame-de-Hochelaga où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 118—2

BEDARD — A Montréal, le 2 mars 1961 à l'âge de 59 ans est décédé Léonidas Bédard, époux de Eva Depairon, demeurant à 378 rue Sicard. Les funérailles auront lieu lundi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bonneville et Gingras No 4504 rue Ste-Catherine est à 7 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Barnabé-Apôtre, où le service sera célébré à 8 hrs, et de là au cimetière Ste-Julienne, comté de Montcalm, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELISLE — A Montréal, le 2 mars 1961, à l'âge de 53 ans, est décédé Raoul Bélisle, époux en 1ères noces de Germaine Paqé et en 2emes noces de Colette Bélanger, demeurant à 5641, 15e avenue, Rosemont. Les funérailles auront lieu lundi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons Patrick Provencher Inc., 3763, rue Dandurand, à 10h. 15, pour se rendre à l'église St-François Solano où le service sera célébré à 10h. 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 118—2

BIOLEY — A Montréal, le 3 mars 1961 à l'âge de 67 ans est décédé Remy Bioley, époux de Cecile Fleury, demeurant au no 4572 Brébeuf. Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires C. S. Vallée Ltée No 4838 rue Papineau pour se rendre à l'église St-Stanislas de Kostka où le service sera célébré et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 119—2

BLAIS — A Québec, le 3 mars 1961, à l'âge de 66 ans, est décédée Dame Rose-Alma Blais, épouse de Rosario Verret, demeurant au 1 Petit-Village, Giffard. Les funérailles auront lieu lundi, à 9 h. Départ de la résidence funéraire Wilbrod Robert, 3221 avenue Royale, à 8 h. 45 pour l'église de Giffard et de là au cimetière paroissial.

BOURBEAU — A St-Augustin, le 2 mars 1961, à l'âge de 96 ans, est décédée Marie-Virginie Jobin, épouse de feu Eleusippe Bourbeau, demeurant sur la route rurale no 2, à St-Augustin. Les funérailles auront lieu lundi à 9 h. Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier et Fils, 975 avenue Marguerite-Bourgeoys, à 8 h. 30, pour l'église de Cap-Rouge. Un libera sera chanté en l'église de St-Augustin avant l'inhumation au cimetière paroissial.

CARON — A Québec, le 3 mars 1961, à l'âge de 69 ans, est décédée Dame Marguerite Caron, épouse de C.-Louis-Philippe Gaudreault, demeurant au 1660 Chambourcy. Les funérailles auront lieu mardi, à 9 h. Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier et Fils, au 1720 de la Canardière, pour l'église St-Pascal de Maizerets et de là au cimetière Notre-Dame-de-Belmont.

COTE — A Deschaillons, le 3 mars 1961 à l'âge de 54 ans est décédé Lucien Côté, époux de feu Renette Buissières, négociant de chaussures en gros. Les funérailles auront lieu lundi le 6 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure à Deschaillons à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESAUTELS — A Montréal, le 2 mars 1961 à l'âge de 65 ans est décédé Joseph Desautels, époux de Germaine Chayer, demeurant à 2740 Desmarteau. Les funérailles auront lieu lundi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. A. Langlois, No 8628 rue Hochelaga à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Victor où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 118—2

DESSAUGES — A St-Jérôme, le 3 mars 1961, à l'âge de 80 ans, est décédée Louis Dessauges, époux de feu Pauline Monney, demeurant chez sa fille Mme Violette Ward, au village de Lafontaine. Les funérailles auront lieu lundi après-midi à 1.30 hres, au salon Hervé Trudel & Fils, No 400 rue Labelle, et de là au cimetière Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBE — A Montréal, le 3 mars 1961, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme veuve Jean-Baptiste Dubé, née Rose-Delima Pelletier, demeurant à 8446 Casgrain. Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, no 8535 rue St-Laurent, à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Thomas-Apôtre où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 119—2

DUPLESSIS — A St-Martin, le 2 mars 1961, à l'âge de 81 ans est décédé Henri Duplessis, Sr., époux de Josephine Allard, demeurant au 1710 Mayfield. Les funérailles auront lieu lundi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-M.-D. Cyr et Fernand Brisebois, no 1565 Bourbonnais, à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Martin où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 118—2

EMOND — A Verdun, le 3 mars 1961, à l'âge de 70 ans, est décédé Rodolphe Emond, époux de feu Blanche Dubuc, demeurant 5051 Wellington. Les funérailles auront lieu lundi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires L. Thériault, No 512, rue de l'Eglise, à 8 hres 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame de Lourdes, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUDREAU — A Sherbrooke, le 3 mars 1961, à l'âge de 68 ans, est décédé Louis N. Gaudreau, époux de Emma Longpré, père de Clothilde, Ghislaine, Roville et Jean-Marie de Montréal. Les funérailles auront lieu lundi le 6 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure no 470 rue Short à Sherbrooke pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré et de là au cimetière de Sherbrooke, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GINGRAS-FORGUES — A Montréal, le 2 mars 1961, à l'âge de 61 ans, est décédée Eva Hamelin, épouse en 1ères noces de Théodule Forgues et en 2e noces d'Emery Gingras, demeurant 525 Viau, appt 6. Les funérailles auront lieu lundi, le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bonnier Duclos et Bonnier, no

Réussite de la Caisse d'économie Jacques-Cartier

La Caisse d'économie Jacques-Cartier, qui est au service des employés des établissements d'imprimerie canadiens-français à Montréal, a tenu dimanche après-midi, le 26 février, sa première assemblee annuelle.

Les membres ont voté un taux de dividendes de quatre pour cent sur les économies. La Cais-



M. Uldéric RAYMOND

se compte maintenant deux cent cinquante membres recrutés dans les établissements d'imprimerie, dont la Compagnie de publication de LA PRESSE, les



M. Gérard BRODEUR

Imprimeries Hebdo, Verdun, Radiomonde, Mercantile, le Montréal-Matin et l'Imprimerie et Lithographie Canadienne.

Les officiers suivants ont été élus au bureau de direction : MM. Uldéric Raymond, président; Jean-Paul Renaud, vice-président ; Jean-Paul Lachapelle, secrétaire-archiviste; Gérard Brodeur, gérant. Les directeurs sont : MM. Emile Levac, Pierre St-Denis, Armand Beauchamp, Roland Meunier et Jean-Paul Landry.

MM. Fernand Lacombe, Jean-N. Mathieu et Joseph Destroimaisons rempliront les fonctions du Comité de surveillance et MM. Roger Dubois et René Brunet, celles du Comité de crédit.

M. René Cassin à deux réceptions

Le professeur René Cassin, "compagnon" du général de Gaulle et délégué français à l'ONU qui s'est mérité, en 1948, le titre prestigieux de "Père de la Déclaration des droits de l'homme", sera aujourd'hui, à l'hôtel Windsor, l'objet d'une réception à l'occasion de son passage à Montréal.

M. Cassin, qui est président de l'Alliance israélite universelle et qui dirige à ce titre un immense programme d'éducation en Afrique du Nord et au Moyen-Orient notamment, sera reçu par les Canadiens qui s'intéressent activement à cette oeuvre qui a apporté en 100 ans l'éducation à plus de 100,000 Israélites.

Ancien vice-président du Conseil d'Etat à Paris, M. Cassin a été un des premiers Français à se joindre à de Gaulle et fit partie du gouvernement en exil de celui-ci en qualité de ministre de la Justice. Il est actuellement professeur de droit civil à la Sorbonne et professeur de droit international à l'Académie de La Haye.

Il sera, dimanche soir, l'un des principaux invités au banquet donné en l'honneur de M. Samuel Bronfman.

Rester maître de la vitesse

Comment rester maître de la vitesse au volant d'une voiture ?

Comment réagir dans telle ou telle condition de la route ? Selon Prudentia, il faut en tout premier lieu tenir compte de l'état du sol et des conditions de visibilité, puis réduire l'allure si nécessaire pour arrêter dans l'espace libre et visible en avant de la voiture.

Voici un soulagement rapide de l'indigestion due à l'hyperacidité!

Oui, vous pouvez maintenant bannir l'hyperacidité, les aigreurs et cette sensation de lourdeur. Croquez un ou deux Tums à la douce saveur de menthe et obtenez un soulagement immédiat!

Les TUMS ne laissent pas d'arrière-goût. En plus, tout un rouleau s'emporte facilement dans la poche ou le sac à main et vous pouvez les prendre discrètement, lorsque requis. Pas besoin d'eau ni de verre. Et les TUMS coûtent si peu!



pour l'estomac

GRAND PRIX DE $400 *en argent attribué* **chaque jour**

93e ANNIVERSAIRE

dupuis

PRÉLART SURFACE VINYLE **"FORECAST"** SCEAU D'OR



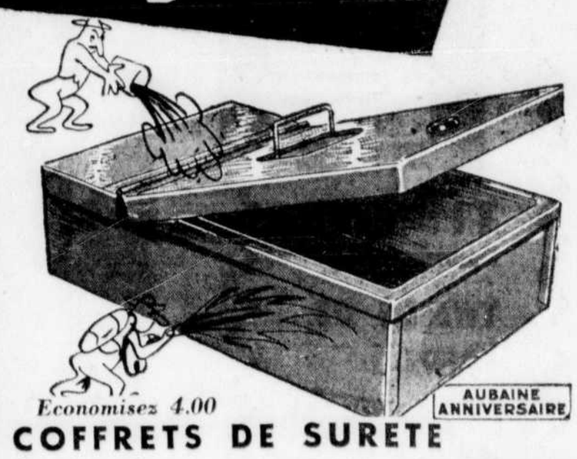
AUBAINE ANNIVERSAIRE

lisse comme un miroir, résistant aux taches et éraflures

la verge carrée **.99**

FABRICATION "CONGOLEUM" SCEAU D'OR. C'est là votre garantie de fabrication experte... "FORECAST" possède une ARMURE DE VINYLE QUI PROTEGE SA BEAUTE. Choix de motifs : losanges — confetti métalliques — imitation tapis — terrazzo métalliques (chips).

DUPUIS — SIXIEME, RAYON 730



Economisez 4.00

AUBAINE ANNIVERSAIRE

COFFRETS DE SURETE

A l'épreuve du feu, fermant avec clé, fini émail gris ou vert. Isolation d'amiante. Modèle approuvé par les cies d'assurances (Underwriters). 13½ x 9½ x 3¾. Pour papiers personnels, bijoux, etc.

10.93

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSE, RAYON 280

AUBAINE ANNIVERSAIRE



la pinte **1.09** le gallon **3.19**

PEINTURE LATEX

Pour murs, plafonds, etc. Sèche en moins d'une heure, sans odeur, lavable. Ivoire, bleu, beige, turquoise, rose, jaune, vert, gris, blanc.

EMAIL A PLANCHER

S'applique sur le bois, le ciment, etc. à l'intérieur ou l'extérieur. Résistance et séchage rapide. Gris pâle, Gris moyen.

EMAIL LUSTRE

Pour usage intérieur. Beau fini très lustré, lavable. Ivoire, bleu, beige, turquoise, rose, jaune, vert, gris, blanc.

PEINTURE SEMI-LUSTRE

Sèche en beau fini satiné, lavable. Blanc seulement (peut se teinter)

PEINTURE EXTERIEURE

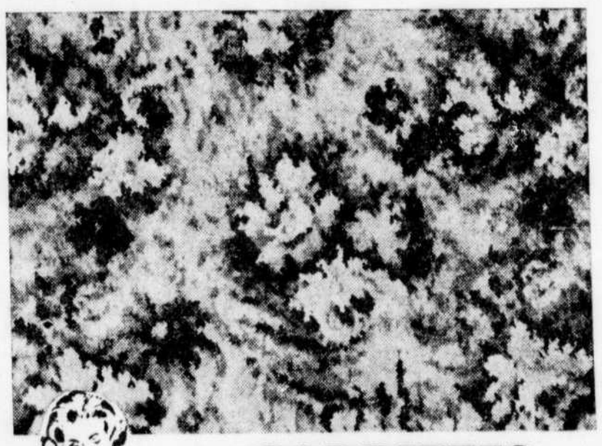
fini lustré, résistant. Blanc, jaune, turquoise, vert persienne, rouge vif, gris perle, corail, gris cuirassier, brun chalet, chartreuse, bleu de Hollande.

PEINTURE MATE

pour intérieur. Fini velouté, lavable. Blanc seulement (peut se teinter).

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 782

AUCUN VERSEMENT COMPTANT seule la taxe de vente est payable au moment de l'achat.





CARPETTES "AXMISTER"

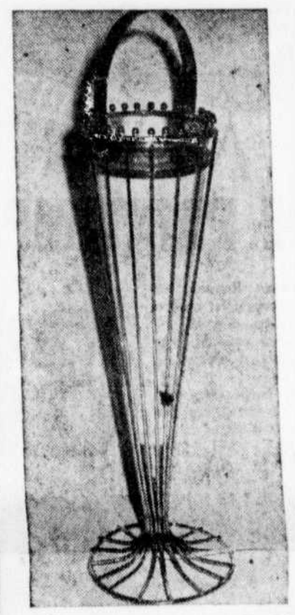
Dimensions : 9 pi. x 12 pi. Jolie carpette pour vivoir ou salle à manger. Fabriquée de laine et rayonne, tissage serré. CINQ MODELES : beige fleurie, tweed effet gris, tweed effet beige, gris chintz, beige / ivoire / brun moderne. BEL ASPECT — LONG USAGE. **73.50**

MEME DESSIN ET NUANCE dans largeur 27 pouces. la verge courante **4.93**

GRATIS

Appareil et liquide pour nettoyer votre tapis donnés avec l'achat d'une de ces carpettes. Le tout valant **5.95**

DUPUIS — SIXIEME, RAYON 731



Économisez 3.07

AUBAINE ANNIVERSAIRE

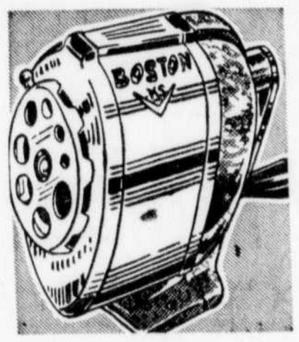
6.88

CENDRIERS MODERNES

● avec lumière à l'intérieur ● fini or ● colonne en fibre de verre blanc ● hauteur env. 22 pouces ● récipient de métal ton or.

VI. 2-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 970



Economisez 1.26

2.99 AUBAINE ANNIVERSAIRE

AIGUISOIRS "BOSTON K.S."

Pour tailler tous genres de crayons. Fabrication tout métal. Disque mobile adaptable à chaque usage. Peut être fixé au mur ou sur une table.



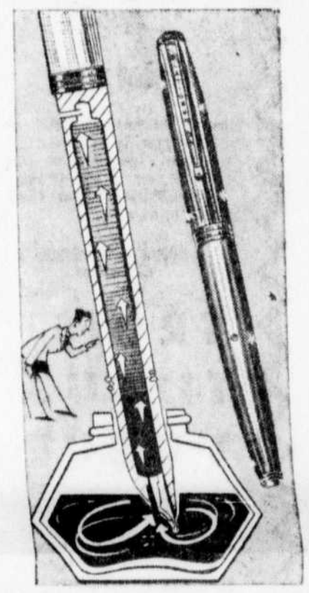
AUBAINE ANNIVERSAIRE

4.93

2 JEUX DANS COFFRET

Jeux de cartes "DALE". Entièrement plastique, lavables, toujours propres. Plusieurs sujets à votre choix.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 280



Économisez 2.50

3.44 AUBAINE ANNIVERSAIRE

STYLOS "CAPILLAIRE"

PLATIGNUN 100 par WATERMAN

La plus fameuse, la plus révolutionnaire des plumes-réservoirs. Trempez le bout dans l'encrier, elle se remplira automatiquement en 10 à 20 secondes. Vraiment pratique pour élève, secrétaire, professeur.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 280

au SOUS-SOL Chez **dupuis** Frères



1.67

PYJAMAS 6 à 16 ans

Broadcloth ou finette de coton. Rayures ou motifs imprimés sur fond blanc, taille élastique. Coutures doubles.

SOUS-SOL, RAYON 1665



2.47

Chemises broadcloth

"SANFORIZED"

Chemises grises pour chauffeurs et travailleurs, épaulettes. Encolures 13½ à 17½, manches 32 à 35 mais pas dans toutes les pointures toutefois.

SOUS-SOL, RAYON 1625



3.29

PANTALONS FLANELLE

80% LAINE

ECONOMISEZ 1.00

6 à 16 ans. Plis, glissière, revers, 3 grandes poches. Coutures doubles. GRIS MOYEN.

SOUS-SOL, RAYON 1655



2.57

ECONOMISEZ 1.41

CARDIGANS

GROS TRICOT COTON

8 à 14 ans

Nouveauté pratique, facile à laver. Manches longues. Col en pointe. Boutons d'écaille. Blanc, vert Loden, Or.

SOUS-SOL, RAYON 1555



AUBAINE ANNIVERSAIRE **1.37**

JUPONS-COMBINAISONS

En coton, 1ère qualité, coupe droit fil, dentelle au corsage, au bas. Bretelles coulissantes. BLANC tailles 32 à 40.

SOUS-SOL, RAYON 1385



PORTES ACCORDEON

38" x 80" **6.79**

32" x 80" **5.49**

BEIGE ou GRIS

Surface vinyle lavable. Roulement sur billes. Installation très simplifiée. Pour remplacer les anciennes portes entre salle à manger et cuisine, garde-robe, etc.

Feuillet explicatif fourni (en français) avec chaque porte.

SOUS-SOL, RAYON 1115



BAS "BERMUDA" EXTENSIBLES

ECONOMISEZ 1.00

Tricot 100% nylon, motif câble. Pointures 9 à 11 en blanc, noir, jaune, rouge, bleu royal et autres. Pratique pour écolières et jeunes filles. **.69**

3 paire **2.00**

SOUS-SOL, RAYON 1375



COUVRE-PLANCHE 54" x 15"

Epais coussin DURAFOAM. Housse SILICONE sur bordure élastique. Surface lisse, repassage simplifié. L'ensemble **1.89**

GRATIS — 1 HOUSSE SILICONE SUPPLEMENTAIRE DONNEE AVEC L'ACHAT D'UN ENSEMBLE

SOUS-SOL, RAYON 1355



PANTOUFLES CORDUROY POUR HOMMES

Elastique sur les côtés, épaisses semelles caoutchouc-mousse. Carreaux rouge/noir, bleu/vert. Pointures 6 à 11 (pas de ½). **2.27** la paire

SOUS-SOL, RAYON 1675



PANTOUFLES D'ENFANTS

Corduroy quadrillé rouge ou bleu. Côtés sur élastique, semelles caoutchouc-mousse. Pointures 6 à 2 (pas de ½). **1.57** la paire

SOUS-SOL, RAYON 1475



CULOTTES DAMES

Tricot jersey/viscose — P.M.G. en blanc, bleu, rose. Modèle court "brief", dentelle ou élastique à la cuisse, fourche double. (Légères imperfections). **.39**

SOUS-SOL, RAYON 1385

PLUS *que jamais vous obtenez* **PLUS** *pour votre argent*

93e ANNIVERSAIRE

dupuis

Heures d'affaires :
9 h. 30 à 5 h. 30
Ouvert le vendredi soir
jusqu'à 9 h. 30
Le samedi
9 h. 30 à 5 h. 30
VI. 2-6171



MANTEAUX DE PRINTEMPS

a) SOUFFLE TOUT LAINE • beige • vert • or. Nouveau col français devant carré, nuque dégagée. Boutonnage effet double. Poches appliquées. Dos droit couture au centre. 8 à 16.
b) LEGER DRAP SEALSKIN rose, blanc, or. Le col vraiment large et devant carré la nuque dégagée. Larges poches appliquées. Manches longueur ¾. Doublure satin 8 à 16.
c) MANTEAU A DOS DROIT — Soufflé de laine : beige, bleu, vert. Devant à col châle allongé effet tuxedo. Emmanchures très larges. Épaules arrondies, poches à même. 8 à 20.

38.88

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 510



3.88 12 à 42

DESHABILLES ¾

NYLON "SCULPTURE" OPAQUE
• vert • bleu • rose
• mauve • or • beige
• dos à empiècement (yoke)
• jolies manches tailleur
• les poches avec rabat
• col Claudine, noeud de satin
• garniture de cordonnet satin

svp spécifier un second choix de nuance au téléphone

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 420

3.33 12 à 20 et 16½ à 24½

Uniformes blancs "LA CROSS"

Pour toutes celles qui travaillent vêtues de blanc.

• TAILLES EXTRA FORTES : 16½ à 24½
• coupe tailleur petits plis au corsage • boutons nacrés amovibles • col tailleur transformable.

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 570

GRAND PRIX DE $400 EN ARGENT

attribué **CHAQUE JOUR** *de cette* **VENTE** *anniversaire*

CONDITIONS FACILES

Inscrivez vos nom, adresse et numéro de téléphone au dos de toutes vos factures DUPUIS (ou fac-similé acceptable) et déposez-les toutes dans la BOITE CONCOURS "ANNIVERSAIRE" placée au rez-de-chaussée.
Les factures seront accumulées jusqu'au derniers jour, 18 mars.
L'attribution se fera chaque jour à 5 hres, et le vendredi à 9 hres, au rez-de-chaussée.
Les membres du personnel DUPUIS FRERES, LIMITEE et leur famille immédiate sont exclus de ce concours.
Plus vous aurez de factures, plus vous multiplierez les chances de gagner $400.

SPECIAUX POUR BEBES

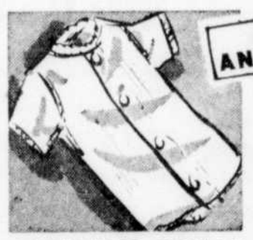
VI. 2-6171



DORMEUSES 2 pces

1.00

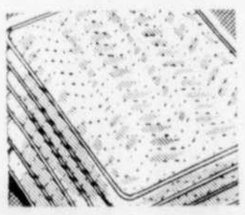
Finette imprimée fond jaune, bleu, blanc, rose. Le haut Pull-Over avec encolure ronde. Pantalons avec petits petons. C'est pratique et nécessaire à l'enfant de 6-9 mois et 1-2 ans.



CAMISOLES "Bébé"

2 pour 1.00

Modèle manches courtes, boutonnant devant. Tricot de coton blanc. Qualité lavable et résistante. Pour 3-6-12 mois.



PIQUES 18" x 27"

2 pour 1.00

Epaisse qualité de piqués, intérieur bien rempli, extérieur en coton blanc serré. Piqûres solides. Le bord bien fini. Faites provision de plus d'un...

VI. 2-6171

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 430

Économisez 20%

COUVRE-MATELAS avec glissière ou attaches

Les deux en coton fort et résistant. Coutures renforcées d'un biais.



cordon d'attaches

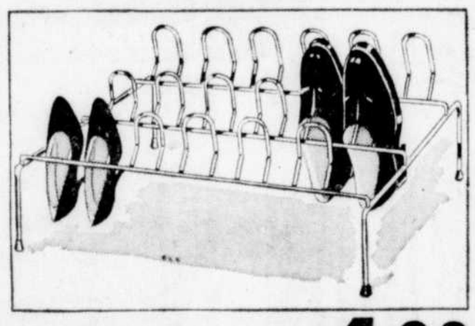
simple	trois quarts	double
3.09	3.59	3.89



fermeture glissière

simple	trois quarts	double
4.79	5.19	5.59

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 150



AUBAINE ANNIVERSAIRE **1.39**

PORTE-SOULIERS

En métal inoxydable. Pour monsieur, madame, loge 9 paires pour dames; loge 6 paires pour hommes.

svp spécifier pour homme ou dame au téléphone
VI. 2-6171

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 230



Économisez 2.33

AUBAINE ANNIVERSAIRE

4.66

BELLES BLOUSES LAVABLES

"TERYLENE"* lavable sans rétrécir ; pas de repassage. Manches ¾. Choix de blanc, beige, jaune, lilas, vert. FORTES TAILLES : 38-40-42-44-46.
*CIL fibre Polyester
"SOIE ARTIFICIELLE". Ce deuxième modèle est imprimé. Toucher de la vraie soie. Tons de lilas, vert, rose, beige. Tailles : 12 à 20.

VI. 2-6171

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 540



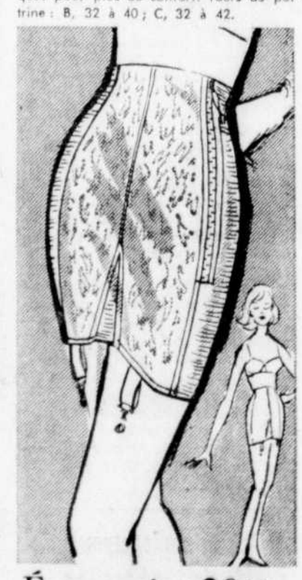
Économie de 1.34

AUBAINE ANNIVERSAIRE

2.66

LONGUES BRASSIERES "ROSS"

Tout en satin "Sanforized", les coupes avec dentelle nylon. Tout blanc. Ce modèle agrafe au dos. Les épaulettes sont amovibles. Le bas avec panneaux élastiqués pour plus de confort. Tours de poitrine : B, 32 à 40 ; C, 32 à 42.



Économie 20%

AUBAINE ANNIVERSAIRE

3.88

GAINES "ROSS", coton broché

Modèle long en coton broché "Sanforized", blanc, lavable sans rétrécir. Devant avec deux légères baleines. Côtés en "Lastex". Fermeture glissière. Taille à bande de 2 pouces retenue par les agrafes s'ajustant à volonté. Tailles : 24 à 32.

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 360

TISSUS

Economisez 40%

TWEEDS DE LAINE

AUBAINE ANNIVERSAIRE

largeur 54" la verge

2.99

pour costumes, manteaux ou jupes pour le printemps, les voyages. Tweeds deux tons pastels sur fond : • beige • bleu • jaune • brun • vert aussi noir/blanc.

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 120

TROIS TISSUS VOGUE

AUBAINE ANNIVERSAIRE

UN SEUL BAS PRIX

.99 la verge

Économisez 33⅓ à 50%

SOIE imprimée 42"

• texture viscose/soie lavable à la main
• pois et motifs modernes
• fonds : • lilas • beige • bleu • rouge • rose • marine • vert • turquoise, etc. **.99**

HONAN soyeux uni 45"

• Rappelle le shantung soyeux
• pour vos jolies robes
• teintes unies riches : • gris • or • beige • dior • royal • corail • marine • gris vert mousse • vert menthe. **.99**

SATINETTE imprimée 36"

• pour coquettes robes lavables
• fleurs, motifs modernes
• dessins géométriques sur fonds : • rose • lilas • beige • vison • bleu • turquoise • marine • gris • vert • rouge, etc. **.99**

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 110



Économie de .30 par écheveau

FAMEUSE LAINE NOMOTTA "ENCORE"

3 BRINS tout laine avec filet soyeux pour tricots : socquettes, chaussons, chandails dames, etc. Une qualité superbe.

NUANCES

• brun	• cardinal	• gris perle
• vert olive	• écarlate	• noir
• fauve	• bleu copen	• bleu royal
• rose	• bleu pâle	• beige
• marron	• jaune	• corail

AUBAINE ANNIVERSAIRE

l'écheveau 1 once

.39

LAINE BOUCLEE Druida Fina "Nomotta"

VI.2-6171

3 BRINS

La plus recherchée pour les chandails d'été de dames et fillettes

NUANCES

• charcoal/rose	• noir/blanc
• gris/jaune	• café/jaune
• noir	• café/bleu
• bleu copen	• nil/jaune
• gris pâle	• vert/noir
• jaune	• beige/blanc



DUPUIS — TROISIEME, RAYON 271

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS Dupuis Frères **865 EST, RUE STE-CATHERINE MONTREAL** COMMANDES TÉLÉPHONIQUES **VI. 2-6171** AUTRES APPELS **VI. 2-5151**